



HAL
open science

Tigéry (91), Z.A.C. de Tigéry Est, secteurs 1 et 2 - Le Plessis-Saucourt, une nécropole du Bronze final et un enclos laténien. Rapport final d'opération archéologique

Vanessa Brunet, Audrey Delalande, Mélanie Demarest, Marine Laforge,
Laurence Le Clézio, Christiano Nicosia, Laëtitia Noël, Nicolas Pimpaud,
Mafalda Roscio, Olivier Talluault

► **To cite this version:**

Vanessa Brunet, Audrey Delalande, Mélanie Demarest, Marine Laforge, Laurence Le Clézio, et al.. Tigéry (91), Z.A.C. de Tigéry Est, secteurs 1 et 2 - Le Plessis-Saucourt, une nécropole du Bronze final et un enclos laténien. Rapport final d'opération archéologique. [Rapport de recherche] Eveha; SRA Ile de France. 2015, pp.287. hal-02133423

HAL Id: hal-02133423

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02133423v1>

Submitted on 22 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SRA
Île-de-France

Code INSEE de la commune
91 617

OCTOBRE 2015

Numéro de l'entité archéologique
91.617.95.76

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté de prescription
2012/623 DU 6 NOVEMBRE 2012

FOUILLE PRÉVENTIVE

Aménageur
EPA SÉNART

Code d'opération
9576

TIGÉRY (91), ZAC DE TIGÉRY EST, SECTEURS 1 ET 2, LE PLESSIS-SAUCOURT

UNE NÉCROPOLE DU BRONZE FINAL ET UN ENCLOS LATÉNIEN

Auteurs

VANESSA BRUNET (DIR.),
AUDREY DELALANDE (RS),
MÉLANIE DEMAREST,
MARINE LAFORGE,
LAURENCE LE CLÉZIO,
CHRISTIANO NICOSIA,
LAËTITIA NOËL,
NICOLAS PIMPAUD,
MAFALDA ROSCIO,
OLIVIER TALLUAULT.



Éveha
Études et valorisations archéologiques

Utilisation des données d'un rapport de fouille

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle (CPI) concernant la propriété littéraire et artistique : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4).

Toutefois sont autorisées :

- Les photocopies ou reproductions destinées à un usage exclusivement privé et non à une utilisation collective (article L 122-5, 2°).
- Les reproductions du texte, accompagnées ou non de photographies, cartes ou schémas, réalisées dans le cadre d'analyses ou de courtes citations, si elles sont justifiées par le caractère (...) critique, scientifique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la référence de l'ouvrage dont elles sont issues (article L 122-5, 3°, a).

Bien qu'un rapport de fouille soit un document reçu par l'État, il n'est communiqué que sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. Les informations qui y sont contenues ne sont pas considérées comme des informations publiques pouvant être librement réutilisées quand des tiers détiennent sur ce document des droits de propriété intellectuelle (articles 9 et 10 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public).

Le non respect des règles qui précèdent peut constituer un délit de contrefaçon passible de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (articles L335-3 et L335-2 du CPI).

Pour citer ce document

Brunet *et al.* 2015 : BRUNET V. (DIR.), NOËL L., DELALANDE A., DEMAREST M., LAFORGE M., LE CLÉZIO L., NICOSIA C., PIMPAUD N., ROSCIO M., TALLUAULT O., Tigéry (91), *ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2 - le Plessis-Saucourt, une nécropole du Bronze final et un enclos laténien*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., SRA Île-de-France, 2015.

5

A

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

6	1 FICHE SIGNALÉTIQUE
6	1.1 Terrain
6	1.1.1 Localisation du site
6	1.1.2 Références cadastrales actualisées
7	1.2 Opération
7	1.3 Mots clefs
8	2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS
8	2.1 Suivi administratif et scientifique
8	2.2 Équipe de terrain
9	2.3 Équipe d'étude post-fouille
9	2.4 Autre intervenant
9	2.5 Remerciements
10	3 NOTICE SCIENTIFIQUE
11	4 ÉTAT DU SITE
13	5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE
17	6 ANNEXES ADMINISTRATIVES
17	6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille
23	6.2 Arrêté d'autorisation
24	6.3 Arrêté de nomination

25

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

27	1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE
27	1.1 Cadre géographique, géologique et topographique
27	1.2 Cadre historique et archéologique
27	1.2.1 Le cadre historique
29	1.2.2 Le contexte archéologique
31	2 PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE
31	2.1 Contexte de l'intervention
31	2.2 Rappel des éléments du diagnostic
31	2.3 Rappel des éléments du cahier des charges de la prescription
33	2.4 Stratégie et méthodes de fouille
33	2.4.1 Déroulement de l'opération
33	2.4.2 Le décapage
34	2.4.3 La fouille
34	2.4.4 Méthode d'enregistrement
35	3 LES RÉSULTATS DE LA FOUILLE
35	3.1 Une occupation à vocation funéraire ou cultuelle de la fin de l'âge du Bronze
35	3.1.1 Description des structures fossoyées
64	3.1.2 Synthèse sur les vestiges funéraires de l'âge du Bronze
64	3.1.3 Conclusion
65	3.2 Les vestiges de l'occupation du second âge du Fer
65	3.2.1 Description des structures
81	3.2.2 Synthèse sur les vestiges de La Tène C2/D1
83	3.2.3 Conclusion

84	3.3 Des réseaux fossoyés non datés	199	4.5 Étude de la faune
84	3.3.1 Description des structures	199	4.5.1 Préambule méthodologique
91	3.3.2 Synthèse et conclusion sur les structures fossoyées non datées	199	4.5.2 Méthodes utilisées
		199	4.5.3 Présentation de l'échantillon
		199	4.5.4 Taphonomie
93	3.4 Les structures en creux non datées	201	4.5.5 Inventaire faunique
93	3.4.1 Description des structures	201	4.5.6 Synthèse
97	3.4.2 Conclusion		
98	3.5 Des réseaux de drainages et des structures modernes ou contemporaines	203	4.6 Étude du mobilier funéraire non céramique
98	3.5.1 Description des structures	204	4.6.1 Les objets de parure : les perles en verre bleu
98	3.5.2 Conclusion	205	4.6.2 Un accessoire vestimentaire : une épingle
		207	4.6.3 Les non-classifiés : les non-identifiables
		207	4.6.4 Assemblage et provenance des objets
		209	4.6.5 Catalogue du mobilier funéraire non céramique
101	4 MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES	211	4.7 Étude du petit mobilier
		211	4.7.1 L'artisanat du textile
101	4.1 Étude de la céramique	213	4.7.2 Une trace d'activité agricole ?
101	4.1.1 La céramique de l'âge du Bronze		
115	4.1.2 La céramique du second âge du Fer	215	4.8 Étude géomorphologique
		215	4.8.1 Cadres géographique, géologique et topographique
123	4.2 Étude anthropologique	216	4.8.2 Conclusion
123	4.2.1 Contexte		
123	4.2.2 Protocole de terrain	217	4.9 Étude micro-morphologique
123	4.2.3 Résultats	217	4.9.1 Les prélèvements
137	4.2.4 Conclusion	217	4.9.2 Le protocole
139	4.2.5 Catalogue des sépultures	218	4.9.3 Les résultats
195	4.3 Étude du mobilier lithique	223	4.10 Étude Radiocarbone
195	4.3.1 Généralités		
195	4.3.2 Étude		
195	4.3.3 Conclusion		
197	4.4 Étude de la terre cuite	227	5 SYNTHÈSE GÉNÉRALE
197	4.4.1 Présentation		
197	4.4.2 Étude		
		229	SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
		237	LISTE DES FIGURES

C

243

LES INVENTAIRES

245 1 INVENTAIRE DES DONNÉES DE TERRAIN

245 1.1 Catalogue des unités stratigraphiques

250 1.2 Catalogue des structures

253 1.3 Catalogue des sondages

255 2 INVENTAIRE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

256 3 INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS

257 4 INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

257 4.1 Liste des abréviations utilisées

257 4.2 Liste synthétique des caisses de mobilier

258 4.3 Inventaire général du mobilier

267 4.4 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier

267 4.4.1 La céramique de l'âge du Bronze

270 4.4.2 La céramique de l'âge du Fer

272 4.4.3 Le lithique

273 4.4.4 La terre cuite

274 4.4.5 La faune

275 4.4.6 Le petit mobilier

277 5 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

277 5.1 Inventaire de la documentation écrite

278 5.2 Inventaire des minutes de terrain

280 5.3 Inventaire des photographies

A

**DONNÉES
ADMINISTRATIVES,
SCIENTIFIQUES ET
TECHNIQUES**

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

1.1 Terrain

1.1.1 Localisation du site

Région
Île-de-France

Département
Essonne (91)

Commune
Tigéry

Lieu-dit / adresse
**ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2,
Le Plessis-Saucourt**

Code Insee commune
91 617

N° de l'entité archéologique
91.617.9576

Coordonnées Lambert II zone étendue
X 1664138.72 Y 8159416.73 Z 84 m NGF

1.1.2 Références cadastrales actualisées

Commune
Tigéry

Section
B4

Parcelle(s)
1092

Propriétaire du terrain
**EPA Sénart
La Grange la Prévôté - 77547 Savigny-le-Temple**

Statut du terrain au regard des législations
néant

1.2 Opération

Code opération Patriarche
9576

Arrêté de prescription
2012/623 du 6 novembre 2012

Arrêté d'autorisation de l'opération
2013/547 du 14 octobre 2013

Arrêté de désignation du responsable
2013/548 du 14 octobre 2013

Maître d'ouvrage
EPA Sénart

Nature de l'aménagement
Zone d'activité commerciale

Opérateur archéologique
SAS Éveha
24, avenue des Bénédictins 87000 Limoges

Responsable
Vanessa Brunet

Dates d'intervention sur le terrain
du 28/10/2013 au 29/11/2013

1.3 Mots clefs

Chronologie
Âge du Bronze final, La Tène finale, Époque contemporaine

Sujets, thèmes (interprétation des vestiges immobiliers et des vestiges mobiliers)
Occupation, parcellaire, enclos, enclos funéraire, nécropole, incinération, céramique, faune, TCA, verre, métal

Keywords
Final Bronze Age, La Tène, 20th century, Land use, grendssloot, enclosure, ossuary, mortuary enclosure, cremation cemetery, urn, deposit Ceramic, fauna, architectural terra-cotta, glass, metal, human bone

2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS

2.1 Suivi administratif et scientifique

Ministère de la Culture, direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, service de l'Archéologie

Bruno FOUCRAY, conservateur régional de l'Archéologie ;

Sandrine MORAWSKI-BEUGNON, prescriptrice sur Marne-la-Vallée et chargée de l'ONF et **Philippe PEYLET LACOTTE**, responsable territorial, prescripteur chargé du Sud Seine-et-Marne, chargés du suivi de l'opération.

EPA Sénart, aménageur

Laurent HADDAD, Ingénieur - Direction de l'Aménagement, chargé du suivi administratif et technique de l'opération.

Éveha, opérateur archéologique

Régis ISSENMANN, délégué scientifique régional ;
Vanessa BRUNET, responsable d'opération.

2.2 Équipe de terrain

Responsable d'opération :

Vanessa BRUNET

Équipe de fouille :

Audrey DELALANDE (Responsable de secteur) ;

Xavier HUSSON (Topographe) ;

Marine LAFORGE (Géomorphologue) ;

Gaëlle ANDRÉ ;

Anaïs LE BRUN ;

Laëtitia NOËL ;

Hélène POLLIN ;

Christophe SÉVIN-ALLOUET.

2.3 Équipe d'étude post-fouille

Nettoyage, tamisage et reconditionnement du mobilier

Audrey DELALANDE,
Xavier PERRIN,
Vanessa BRUNET,
Aurélien PIOLOT.

Étude de la céramique

Mafalda ROSCIO,
Nicolas PIMPAUD.

Étude de la terre cuite

Mélanie DEMAREST.

Étude et dessin du verre et du petit mobilier

Audrey DELALANDE.

Étude anthropologique

Vanessa BRUNET.

Étude de la faune

Olivier TALLUAULT.

Étude du mobilier lithique

Laurence LE CLÉZIO.

Étude géomorphologique

Marine LAFORGE.

Étude micromorphologique

Christiano NICOSIA.

Dessin, infographie

Audrey DELANDE,
Xavier HUSSON.

Enregistrement informatisé des données

Audrey DELALANDE

Rédaction du rapport

Vanessa BRUNET, Laëtitia NOËL.

2.4 Autre intervenant

Datation radiocarbone 14

Prof. Tomasz GOSLAR, Poznań Radiocarbon Laboratory, www.radiocarbon.pl, ul. Rubież 46, 61-612 Poznań, Poland.

2.5 Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe de fouille pour son implication tant sur le terrain qu'en post-fouille. Merci aux collègues de l'agence Éveha de Caen pour leurs précieux conseils et leurs nombreuses relectures qui m'ont permis de mener à bien la réalisation de ce premier rapport de fouille.

3 NOTICE SCIENTIFIQUE

Tigéry (91), ZAC de Tigéry EST, secteurs 1 et 2 – Le Plessis-Saucourt Une nécropole du Bronze final et un enclos laténien

Le site de la ZAC du Plessis-Saucourt à Tigéry (91) est situé à 27 km au sud-est de Paris et à 5 km à l'est d'Évry, au sein de la ville nouvelle de Sénart (Fig. 2). Localisée sur la rive droite de la Seine, la commune de Tigéry est installée sur le plateau de Sénart, composé de calcaire altéré recouvert de limons se présentant sous forme d'argiles à meulière où stagnent les eaux d'infiltrations. De nombreux cours d'eau, dont le plus important le *ru des Hauldres*, parcourent ce plateau dont le point le plus haut culmine à 90 m d'altitude. Le projet d'aménagement de la ZAC du Plessis-Saucourt à Tigéry (91), entrepris par l'EPA Sénart, a entraîné la réalisation par l'Inrap d'un diagnostic portant sur une surface de près de 67 ha (Saron 2011). À l'issue de cette évaluation, une prescription de fouille a été émise par le SRA Île-de-France sur une zone de 13 000m² ayant livré des vestiges funéraires de l'étape finale de l'âge du Bronze ainsi qu'un enclos fossoyé non daté. La fouille préventive menée sur le site de Tigéry a été réalisée durant le mois de novembre 2013. Les vestiges découverts concernent une occupation funéraire de la fin de l'âge du Bronze, un enclos laténien ainsi qu'un réseau fossoyé non daté. Un important réseau de drainage contemporain se superpose à l'ensemble de ces occupations. Les structures apparaissent sous l'horizon de terre végétale constitué de limon brun lessivé sur des limons argileux loessiques (horizon Bt de sol – pédogène tardiglaciaire et holocène). La nature du substrat est variable. Il se compose de formations tertiaires du plateau de Brie sous forme de calcaire stampien (marnes calcaireuses et calcaires marneux) et de meulière emballées dans une argile grisâtre en son sommet. La fouille a permis d'enregistrer 60 structures dont 9 ont été annulées, une fois testées. Une grande partie des numéros a été attribuée à des dépôts secondaires de crémations. Le reste a été réparti sur les structures en creux (fosses et fossés). La majorité des structures a pu être datée soit par le mobilier soit par des datations radiocarbone.

Le site connaît deux types d'occupations (Fig. 11). La première phase prend place lors de l'étape finale de l'âge du Bronze avec la présence, au sud de l'emprise, d'un enclos fossoyé semi-circulaire (ou circulaire) de 22 m de diamètre environ, doté d'un dépôt de deux céramiques en son centre. Les deux formes céramiques sont attribuables au Bronze final IIb – IIIa. Dix-sept dépôts secondaires de crémation se répartissent autour et à distance de l'enclos pré-cité. La densité de tombe s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne de la structure fossoyée, élément polarisant de l'espace funéraire. D'après les datations par le mobilier et le radiocarbone, la fréquentation de la nécropole se situe au Bronze final IIIa - Ha B1. L'extension maximale de l'occupation funéraire n'est pas connue puisque quelques tombes ont été identifiées en limite d'emprise tant au sud, à l'est qu'au nord-ouest de la parcelle explorée. Quatre dépôts secondaires de crémation (dont un demeure difficile à interpréter du fait de l'indigence des restes osseux) sont localisés dans le nord-ouest de l'emprise, à une centaine de mètres de l'enclos semi-circulaire. Ces tombes sont également datées de l'âge du Bronze final. Le caractère funéraire de ce secteur était déjà pressenti grâce à la découverte en 1993 de quatre dépôts funéraires similaires situés à quelques dizaines de mètres à l'ouest (Courtois 1994). Les différentes études menées sur la céramique, les ossements humains, le petit mobilier, etc. s'accordent à dire que cette nécropole, pourtant partielle, se rattache culturellement à la sphère nord-alpine. Ce site, situé dans la zone inter-fluviale de la Seine et de la Marne, constitue ici l'expression nord-occidentale de la diffusion de la culture RSFO (Rhin-Suisse France orientale) au Bronze final dans le Bassin parisien, en repoussant un peu plus vers l'ouest le phénomène de « lisière » qui oppose le complexe atlantique à son homologue nord-alpin (Mordant 1988).

La seconde phase d'occupation du site se situe au nord de l'emprise et se rattache au second âge du Fer avec la présence d'un enclos fossoyé curviligne d'environ 38 m de longueur orienté nord nord-ouest - sud sud-est (Fig. 11). Il s'interrompt au sud. Quelques fosses découvertes dans la partie nord de l'aire interne de l'enclos semblent former, de par leurs dispositions et morphologies, un plan rectangulaire de 4,15 m x 3 m. Ce bâtiment sur quatre poteaux plantés peut être interprété comme un grenier. Les fossés de l'enclos, vidés à 100 %, n'ont livré que peu d'artefacts et d'écofacts. Quelques concentrations de mobilier sont notables, l'une en regard du bâtiment sur quatre poteaux et l'autre à l'extrémité sud de l'enclos. Quelques éléments céramiques caractéristiques (éléments liés au stockage) permettent de proposer une attribution chronologique à La Tène C2/D1. Cet ensemble cohérent (enclos + grenier) pourrait s'apparenter à une occupation rurale de type annexe agricole. Cependant, cette hypothèse demeure fragile du fait de l'indigence des restes matériels et de la forme même de l'enclos (curviligne). En effet, à partir de La Tène moyenne, les enclos tendent à devenir de plus en plus rectilignes (Malrain, Pinard 2006 : 56). La prudence est d'autant plus de mise avec la présence d'une occupation funéraire de l'époque finale de l'âge du Bronze à proximité immédiate des indices laténiens du Plessis-Saucourt.

4 ÉTAT DU SITE

La quasi-totalité des structures a pu être fouillée lors de l'intervention. L'unique structure non explorée concerne une fosse moderne sinon contemporaine (st. 1001). L'ensemble des fosses a été fouillé à 100 %, soit manuellement ou mécaniquement, notamment en ce qui concerne les éléments fossoyés. Aucune structure profonde n'a été repérée sur l'emprise de fouille. Compte tenu des conditions météorologiques particulièrement pluvieuses durant le mois de novembre 2013, une importante quantité d'eau s'est retrouvée piégée au niveau de la parcelle explorée, notamment dans la partie sud (Fig. 4). Afin d'accéder aux vestiges archéologiques submergés et plus précisément au niveau de la nécropole à incinérations, trois fosses profondes ont été creusées afin d'y stocker ce surplus d'eau (2 à l'ouest et 1 à l'est de l'enclos circulaire). Sur l'emprise, la densité de vestiges est faible. Au sud, l'occupation datée de la fin de l'âge du Bronze se résume à un enclos circulaire dont les contours sont mal définis ainsi que des dépôts secondaires de crémation en vases ossuaires ou mixtes et des résidus. La présence d'un dépôt de crémation (st. 1026) en limite est d'emprise laisse supposer une éventuelle poursuite de cette nécropole dans sa partie orientale.



Fig. 4 – Vue de la partie sud de l'emprise en cours de décapage sous l'eau. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.

5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE

Fig. 1 – Carte du département de l'Essonne. Cartographie : J. Denis et B. Hollemaert © Éveha 2015 (sources : Geoflat, IGN et Nasa, ASTER-GDEM2).

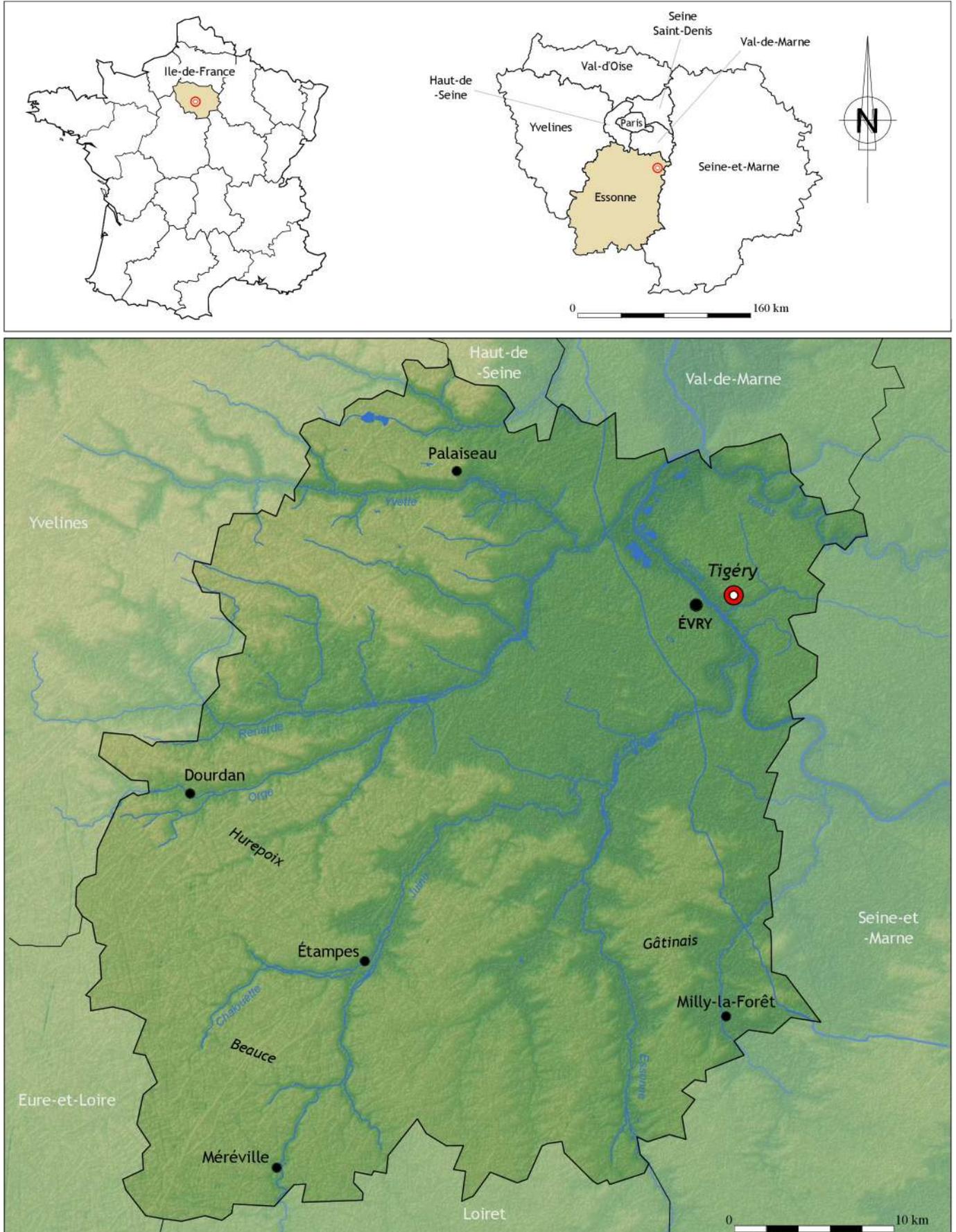


Fig. 2 – Localisation du site sur les cartes IGN au 1/250 000.
Cartographie : F. Fouriaux © Éveha 2015 (sources: géoportail).

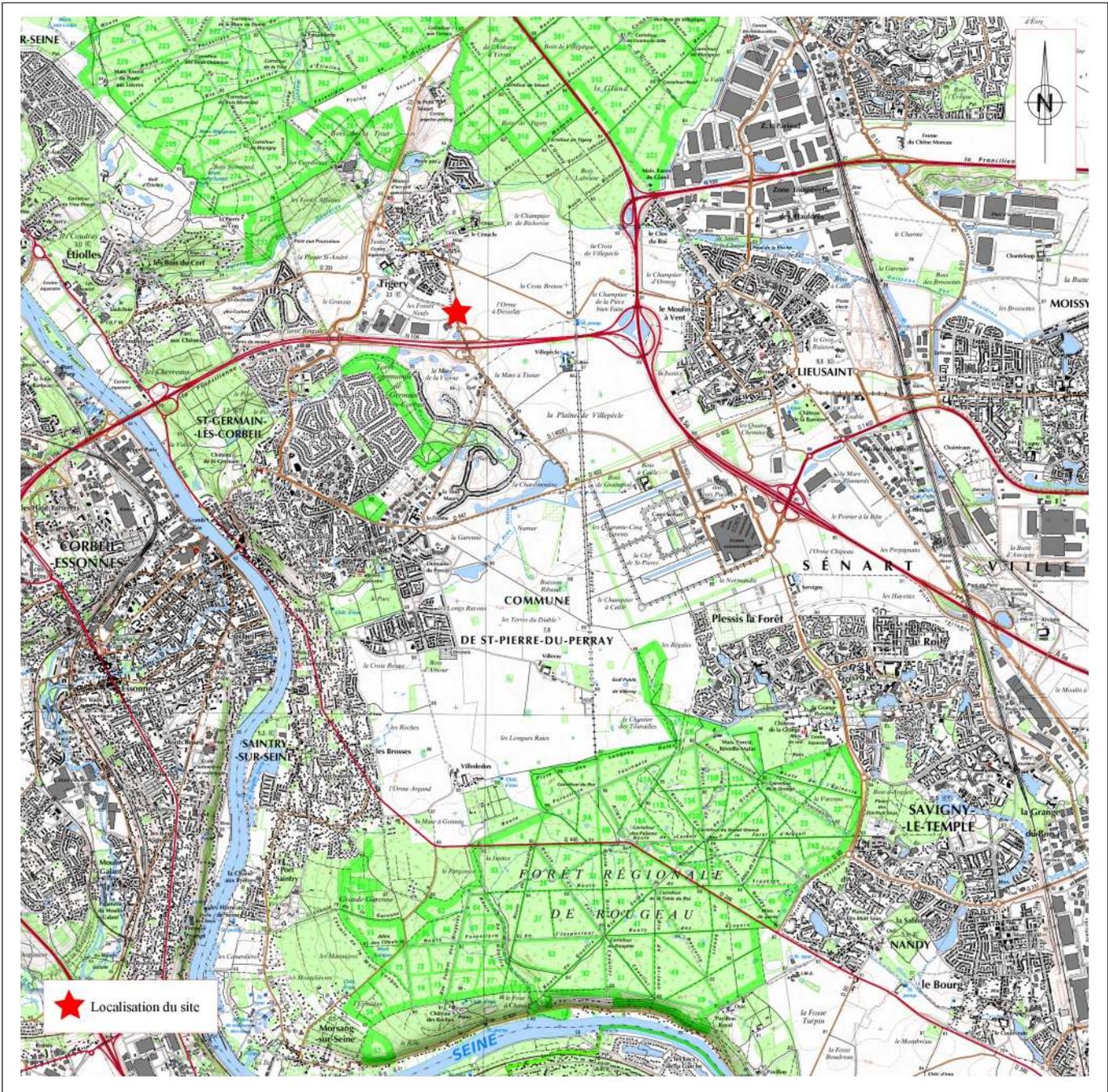
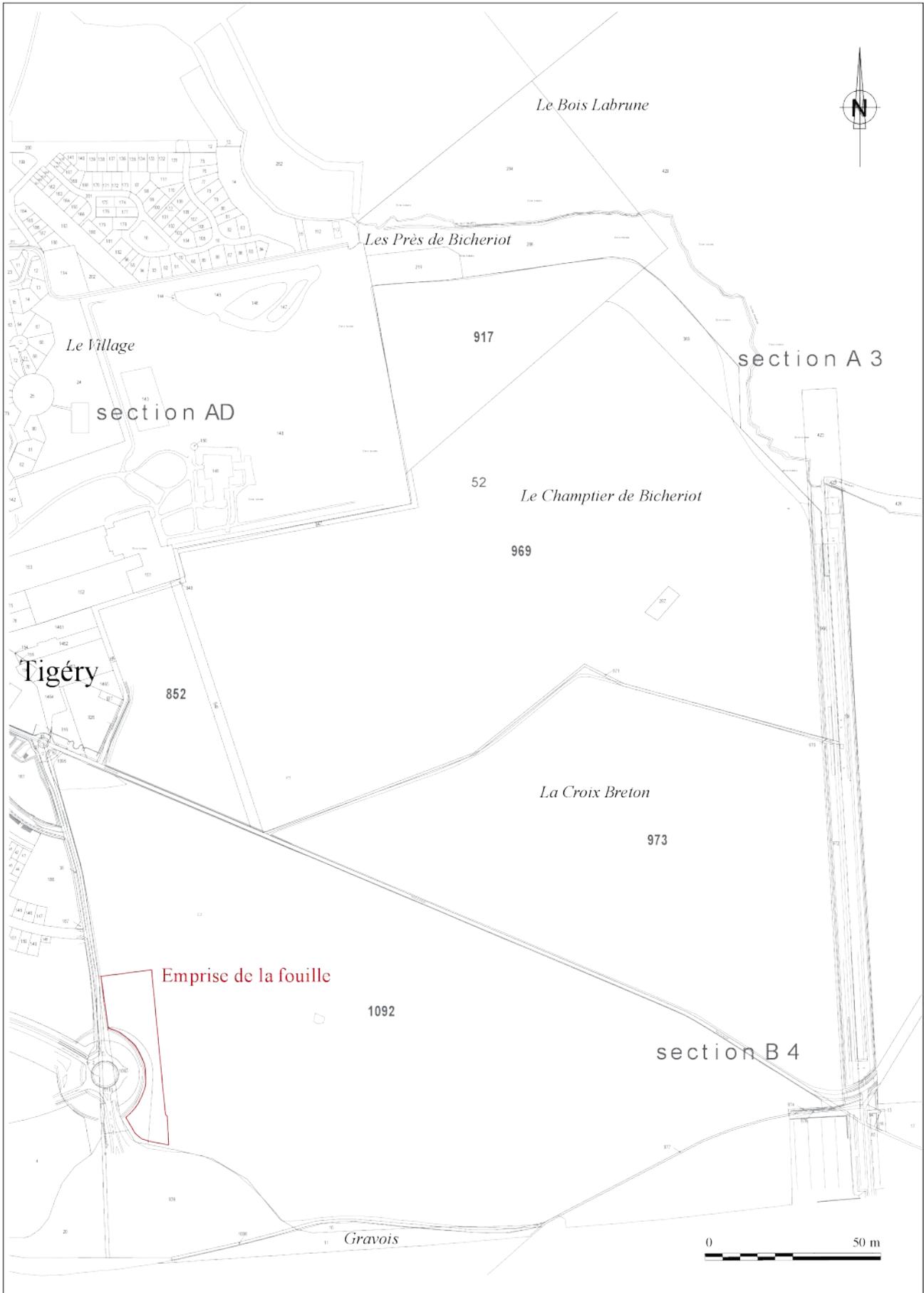


Fig. 3 – Localisation du site sur la carte IGN au 1/5 000. Cartographie : V. Brunet © Éveha 2015 (sources : carte IGN au 1/1 500, www.geoportail.fr).



6 ANNEXES ADMINISTRATIVES**6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Claire BESSON
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 84
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : claire.besson@culture.fr
BF/CB/ [2008-2548b] 2012 n° 4980
Votre dossier réf.: ad n°819

EPA Sénart
Monsieur Jean-Yves HINARD
La Grange - La Prévôté
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex

Arrêté n° : 2012-623

Pièce(s) jointe(s) : arrêté

Paris, le 06/11/2012

Suite au diagnostic effectué par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives sur la commune de Tigery, ZAC de Tigery Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt, dont le rapport m'est parvenu le 26/04/2011, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'arrêté de prescription de fouille préventive pris en application du code du patrimoine, livre V.

J'attire votre attention sur les dispositions des articles L. 523-8 et 523-9 du code du patrimoine :

La réalisation des opérations de fouilles d'archéologie préventive mentionnées à l'art. L. 522-1 incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux ayant donné lieu à la prescription. Celle-ci fait appel pour la mise en oeuvre, soit à l'établissement public mentionné à l'art. L. 523-1, soit à un service archéologique territorial, soit, dès lors que sa compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, à toute personne de droit public ou privé. (L. 523-8).

(...) L'Etat autorise les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat [passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et la personne chargée de la réalisation de la fouille] avec les prescriptions de fouilles édictées en application de l'art. L. 522-2 (L. 523-9).

Il vous appartient donc : de faire établir un projet d'opération, de me le soumettre pour validation et de m'adresser en même temps une demande d'autorisation de fouille.

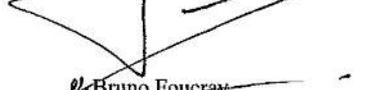
A titre informatif, je vous indique les coordonnées des opérateurs agréés à ce jour sur le territoire concerné par votre projet :

- Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) / Direction interrégionale Centre / Île-de-France - 31 rue Delizy - 93698 Pantin cedex - tél. 01 41 83 75 30 / fax 01 48 10 97 55

La liste complète des organismes agréés au titre de l'archéologie préventive est consultable sur le site du Ministère de la Culture : [http : www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/organismes/frame.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/organismes/frame.htm)

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles


Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Claire BESSON
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 84
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : claire.besson@culture.fr
BF/CB/ [2008-2548b] 2012 n° 49 79
Votre dossier réf.: ad n°819

Arrêté n° : 2012-623

Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 15/07/2008, référence ad n°819, concernant des terrains situés à 91250 Tigery, ZAC de Tigery Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt. , par EPA Sénart permettant d'établir les emprises du projet ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 16/07/2008 ;

VU le rapport reçu le 26/04/2011 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2009-319 en date du 03/07/2009 ;

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 2, 3 et 4 mai 2011 ;

Considérant que le diagnostic archéologique a livré des sépultures sous forme d'incinérations attribuées au Bronze final

Considérant que ces vestiges archéologiques s'étendent sur une partie de l'emprise du diagnostic archéologique mentionné ci-dessus ; que la zone âge du Bronze correspond à nécropole à incinérations RSFO ;

... / ...

ARRETE

Article 1er : Une fouille archéologique sera réalisée sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France
département : Essonne
commune : Tigery
adresse : ZAC de Tigery Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt.
cadastre :
propriétaire : EPA Sénart

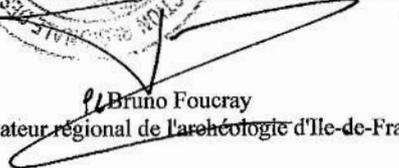
Article 2 : La fouille sera réalisée, conformément au cahier des charges détaillé ci-après, par l'opérateur que choisira l'aménageur des terrains concernés. Celui-ci soumettra au service régional de l'archéologie, dans les conditions et les délais fixés par les décrets susvisés, un projet d'intervention précisant les modalités de mise en oeuvre des prescriptions du présent arrêté, pour obtenir l'autorisation de fouille.

Article 3 : L'opération d'archéologie préventive porte sur une surface totale de 13000 m², selon le plan annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur de la fouille, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération, à la personne physique ou morale, propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à EPA Sénart.


Paris, le 06/11/2012
Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles

Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : EPA Sénart - Monsieur Jean-Yves HINARD - La Grange - La Prévôté - 77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île de France

Paris, le 06 NOV. 2012

Service régional de l'Archéologie
Affaire suivie par : Claire Besson
Tél : 01 56 06 51 84

Courriel : claire.besson@culture.gouv.fr

Réf. : BF/CB/2012
P.J. :

CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA FOUILLE PREVENTIVE
DE

**TIGERY (91) ZAC DE TIGERY-EST / LE PLESSIS-SAUCOURT (SECTEURS 1 ET 2)
NECROPOLE AGE DU BRONZE**

annexé à l'arrêté de prescription en date du 6 novembre 2012

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 2012-623 du 6 novembre 2012
la fouille préventive prescrite sera réalisée conformément au cahier des charges ci-
après :

Contexte scientifique :

Le diagnostic mené entre novembre 2009 et mars 2010 sur le projet de ZAC du Plessis-Saucourt a livré des occupations de diverses périodes : Paléolithique ancien et moyen, Moustérien, Néolithique ancien, âge du Bronze, haut Moyen Âge. Le présent cahier des charges ne concerne que la nécropole à incinérations de l'âge du Bronze, repérée autour des tranchées TR 01, 02, 69 et 72. Cette zone funéraire du Bronze n'est pas isolée puisqu'immédiatement à l'ouest un autre diagnostic d'ampleur, les Fossés Neufs, avait livré en 2001 et 2002, des indices d'habitat et de funéraire du Bronze final/Hallstatt ainsi qu'un enclos de la Tène. Sur le terrain du Plessis-Saucourt, plusieurs pôles liés à de l'habitat ont été repérés : à l'angle nord-ouest, plusieurs fosses avec du mobilier Bronze final I-IIA ; au nord-est de l'emprise, des fosses attribuées au Bronze final I ; en zone sud, entre les TR 5 et 8, un ensemble de structures rattachées au RSFO. Enfin entre les TR 48 et 50, dix structures datées du Bronze final IIIb/Halstatt ancien ont été mises au jour. Compte tenu de la faible densité des vestiges découverts, de leur aspect a priori non structuré (pas de bâtiment détecté, ni d'organisation), de leur mauvais état de conservation, avec peu ou pas de mobilier céramique, seule la nécropole fait l'objet d'une prescription de fouille.

Principes méthodologiques

La fouille concernera l'emprise entre les tranchées TR 01, 02, 69 et 72. Six incinérations ont été repérées (et prélevées) entre les TR 1 et 2 lors du diagnostic. Une dizaine d'incinérations ont été découvertes en TR 72, accompagnées d'un fossé circulaire FO 72.05. Les datations qui ont pu être réalisées indiquent un ensemble homogène du Bronze final IIb/IIIa (RSFO). Il conviendra de décaper l'intégralité de l'emprise afin de repérer toute incinération, zone de combustion éventuelle, et de caractériser le cercle fossoyé associé. Le nombre total d'incinérations ne peut être estimé de façon certaine même si une centaine n'est pas à exclure. Certains contenants ou ensembles sédimentaires pourront être prélevés et fouillés en laboratoire. Dès le stade du diagnostic, de telles fouilles minutieuses ont été menées, livrant des indices sur les gestes funéraires : les ossements brûlés sont versés dans un vase céramique, lui-même déposé dans une fosse comblée par des résidus de combustion et quelques fragments d'os brûlés.

Surface estimée : 13 000 m².

Les moyens à mettre à disposition sont à estimer à partir de la densité de sépultures repérée entre les TR 1 et 72, sachant que le nombre d'individus va s'amenuisant vers l'est, et que l'essentiel de la nécropole peut s'étendre plutôt vers l'ouest et sous l'actuel rond-point. Des structures repérées comme « simples » fosses au diagnostic peuvent s'avérer être des incinérations, ce qui augmenterait significativement le nombre de sépultures à traiter. Un bon équilibre sera recherché pour le projet scientifique d'intervention (PSI), afin de prendre en compte ce paramètre sans pour autant surestimer la nécropole telle qu'actuellement reconnue. Il est à noter également que 6 incinérations ont d'ores et déjà été prélevées et traitées dans le cadre du diagnostic. Un échantillonnage raisonné pourra être envisagé. Notons cependant que le tamisage du sédiment d'une fosse a livré un fragment d'or. Le cercle fossoyé devra être testé à intervalles réguliers et fouillé exhaustivement si la qualité et/ou la quantité de mobilier le justifie.

Le recours éventuel à la mécanisation ne devra être envisagé que dans des cas très limités et seulement après acceptation du SRA. L'opérateur devra préciser dans son projet scientifique d'intervention (PSI) les modalités et les finalités d'utilisation de la pelle mécanique comme outil de fouille pour chaque type de structures. Le détecteur de métaux devra être utilisé lors de l'opération dès son démarrage et jusqu'à son achèvement sur le terrain, comme outil à part entière.

Objectifs

Il conviendra de mettre en évidence l'organisation de cette nécropole, voire de ces nécropoles puisque deux pôles peuvent se distinguer au diagnostic (ou simple effet dû à l'implantation des tranchées ?) : à l'intérieur du cercle fossoyé FO 72.05 (TR 72) et autour des structures 01.01 à 01.17 (TR 1). Les relations avec les découvertes effectuées dans la ZAC des Fossés Neufs seront également à étudier. D'autres secteurs funéraires de l'âge du Bronze ont été repérés sur le plateau de Sénart, notamment à Cesson, Plaine du Moulin à Vent (datation : bronze moyen, fouille J. Legriel 2008, Inrap, 2011) et à Réau, Parc d'activités de l'A5 / Zone 4 (datation : Bronze final, diagnostic P. Broutin 2007, Inrap, 2008), où les gestes funéraires ont été étudiés. D'utiles comparaisons pourront donc être établies.

Le responsable de l'opération devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe du PAS « Dynamique d'évolution du plateau de Sénart ».

Remise du rapport et contenu

Une réunion préparatoire sera organisée, au plus tard un mois après la fin de la phase terrain, avec l'opérateur, le responsable de l'opération, l'équipe programmée pour le post-fouille, le SRA.

Le mobilier mis au jour sera traité de manière approfondie par des spécialistes de chaque période si la quantité et les problématiques le justifient.

Analyses à prévoir : anthropologie (radiographie ?); céramique, métal, carpologie et toute autre spécialité à même de préciser l'interprétation du site.

Dans le cadre du post-fouille, l'intégralité des données de l'enregistrement sera informatisée.

La documentation scientifique et le mobilier issus de l'opération archéologique seront remis à la DRAC d'Ile-de-France – SRA conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques.

Responsable scientifique

L'opération sera confiée à un anthropologue, ou bien à un responsable d'opération spécialiste de l'âge du Bronze assisté en permanence d'un anthropologue, si possible ayant une bonne connaissance des terrains du plateau de Sénart. Il(s) devra(ont) être à jour de ses(leurs) rapports de fouilles préventives.

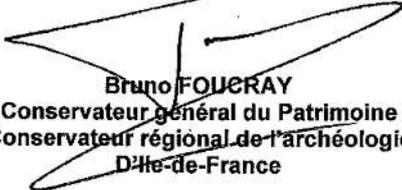
L'opérateur devra impérativement fournir avec son projet scientifique d'intervention le nom du responsable scientifique choisi et ses titres, qualifications et expériences antérieures ainsi que celle de son équipe d'encadrement et de spécialistes.

Le responsable d'opération informera hebdomadairement par courrier ou messagerie électronique de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille préventive (travaux de terrain de même que phase d'étude et d'exploitation des données).

Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie ou son représentant de toute découverte archéologique, immobilière ou mobilière, d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires adaptées.

Préservation des emprises à fouiller

Toute circulation d'engins ou tous travaux (dépôt de terre, piste provisoire pour camion etc) sur l'aire à fouiller sont interdits avant le démarrage de la fouille. En cas de projet d'étude de sol (carottage, pelletage) l'aménageur doit contacter le Service régional de l'archéologie pour demander un accord préalable.


Bruno FOUCRAY
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
Ile-de-France

6.2 Arrêté d'autorisation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Claire BESSON

Service régional de l'archéologie

Tél. : 01 56 06 51 84

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : claire.besson@culture.fr

BF/CB/ [2008-2548b] 2013 n° 3813

Votre dossier réf. : ad n°819

Arrêté n° : 2013-547

COPIE

Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 15/07/2008, référence ad n°819, concernant des terrains situés à 91250 Tigery, ZAC de Tigery Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt. Zone nécropole Bronze, par EPA Sénart reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 16/07/2008 ;

VU le rapport reçu le 26/04/2011 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2009-319 en date du 03/07/2009 ;

VU l'arrêté n° 2012-623 en date du 06/11/2012 portant prescription de fouille archéologique ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 2, 3 et 4 mai 2011 ;

VU le courrier de demande d'autorisation de fouille reçu le 10/10/2013.

CONSIDÉRANT que le projet d'intervention de l'opérateur est conforme au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille susvisé ;

AUTORISE

Article 1 : L'aménageur (EPA Sénart) est autorisé à procéder à la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

département : Essonne

commune : Tigery / adresse : ZAC de Tigery Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt. Zone nécropole Bronze

cadastre : /

propriétaire : EPA Sénart

Elle sera exécutée par l'opérateur suivant : SARL Eveha, Etudes et valorisations archéologiques.

Article 2 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris le 14/10/2013
Pour le Préfet de la région d'Île-de-France
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles
Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France

Original : EPA Sénart - Monsieur Jean-Yves Hinard - La Grange La Prévôté - Avenue du 4 mai 1945 - 77547 Savigny-le-Temple cedex
Copies : Opérateur / Préfecture de département / Gendarmerie / Mairie de Tigery

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

6.3 Arrêté de nomination



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Claire BESSON
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 84
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : claire.besson@culture.fr
BF/CB/ [2008-2548b] 2013 n° 38 14
Votre dossier réf. : ad n°819

Arrêté n°:2013-548

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2012-623 en date du 06/11/2012 portant prescription de fouille archéologique sur le terrain situé : ZAC de Tigéry Est - secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt. Zone nécropole Bronze à Tigery ;
VU l'autorisation n° 2013-547 en date du 14/10/2013, autorisant l'aménageur à procéder à la réalisation de la fouille archéologique ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 2, 3 et 4 mai 2011.

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de fouille doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée par - SARL Eveha, Etudes et valorisations archéologiques sous la maîtrise d'ouvrage de EPA Sénart. Les conditions de sa réalisation sont fixées par contrat.

Article 2 : Madame Vanessa BRUNET est désigné(e) comme responsable scientifique de la fouille de nécropole âge du Bronze.

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé(e), le maître d'ouvrage et l'opérateur.

Paris, le 14/10/2013
Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Tigery

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

1.1 Cadre géographique, géologique et topographique

La commune de Tigéry est située à 27 km au sud-est de Paris et à 5 km à l'est de Évry, dans le département de l'Essonne au sein de la ville nouvelle de Sénart. Située sur la rive droite de la Seine, la commune de Tigéry est installée sur le plateau de Sénart composé de calcaire altéré recouvert de limons se présentant sous forme d'argiles à meulières où stagnent les eaux d'infiltrations. De nombreux cours d'eau, dont le plus important le *ru des Hauldres*, parcourent ce plateau dont le point le plus haut culmine à 90 m d'altitude (Fig. 3).

1.2 Cadre historique et archéologique

1.2.1 Le cadre historique

Les mentions les plus anciennes faisant référence au territoire de Tigéry sont issues d'un document de l'abbaye de Longpont daté de 1095. Selon l'abbé Leboeuf, le patronyme Tigerius ou Tegerius serait originaire du *fundus* romain et aurait donné son nom à la commune. Le nom de Tegerius de Palesolio est indiqué sur le cartulaire de l'abbaye de Longpont. La présence d'occupations gallo-romaines (habitats) aux lieux-dits de *la Butte à Gravois*, *le Bois Labrune*, *le Bichériot*, *la Croix de Villepècle* et *la Pièce Bien Faite* atteste de l'origine antique de la ville (Naudet 2004 : 245). Ces indices d'habitats précèdent très certainement une occupation gauloise plus ancienne dont les traces ont été repérées au lieu-dit de *la Mare de la Viorne*. Historiquement, les premières mentions textuelles du hameau de Tigéry apparaissent au ^xe siècle de notre ère, époque des grands défrichements et des premiers développements urbains. À la suite de la conquête franque, Tigéry devient alors domaine royal. Les quatre siècles suivant connaissent une relative tranquillité du fait de la forte exploitation agricole des terres du territoire ainsi que l'installation d'une léproserie dépendante de la commanderie de Saint-Jean de Corbeil. Ce dernier lieu fait l'objet d'un pèlerinage en passant par Lieusaint.

En 1385, la seigneurie de Tigéry est associée directement à la vicomté de Corbeil. Celle-ci sous l'autorité de Gilles de Malet, vicomte de Corbeil et seigneur de Soisy, Libraire du roi Charles V fut cédé de droit à sa mort en 1410, à ses descendants Jean de Malet, Seigneur de Villepècle et Maître d'Hôtel du Roi et Charles de Mallet, Chevalier, chambellan et seigneur de Tigéry. Ce hameau devient un domaine riche considéré comme source d'approvisionnement royale du fait de sa grande productivité et de sa position stratégique proche de la Seine. La seigneurie de Tigéry est rattachée au Royaume de France par Louis VI. Les nuisances des jacqueries du ^{xiv}e siècle et de la guerre de Cent Ans jusqu'au ^{xv}e vont dévaster la seigneurie. Au ^{xvii}e siècle, la Fronde pousse les habitants à fuir Tigéry et à se réfugier au Château de Corbeil. Ce fameux château occupe une place stratégique car 33 villages dépendent de lui. Le seigneur de Tigéry, vicomte de Corbeil, continue d'exercer l'autorité royale à Tigéry jusqu'à la révolution de 1789. Au ^{xviii}e siècle, le village de Tigéry s'agrandit aux dépens de celui d'Ormo y et lors de la rédaction des cahiers de doléances en 1789, ce dernier ne compte plus qu'une ferme habitée par Pierre Mauchesse. À cette date, Tigéry est alors rattaché au canton de Corbeil et à la paroisse de Saint-Germain-lès-Corbeil pour le culte. En 1790, à l'occasion de la création des départements, Ormo y est rattachée à Tigéry. Par la suite, durant le ^{xix}e siècle et jusque dans la première moitié du ^{xx}e siècle, la commune reprend son activité agricole et s'industrialise peu à peu.

Le patrimoine immobilier de la commune de Tigéry comprend un château, des chapelles, une tour, un pont et de nombreuses fermes. Le château de Tigéry a été édifié vers 1050 par le seigneur de Richer de Tigéry, vicomte de Corbeil. Son fils prend sa suite et à la fin du ^{xii}e siècle, début du ^{xiii}e siècle, Pierre de Tigéry est signalé comme vicomte de Corbeil. Les seigneurs se succèdent et en 1548, la chapelle du Château de Tigéry est bâtie par François de Saint-André. Son fils prit sa suite en 1595 et le Chanoine de Notre-Dame-de-Paris y fit célébrer des messes¹. Sous la seigneurie de Jean de Flexelles, Président de la Chambre des Comptes en 1642, les jacqueries poussent les habitants de Tigéry et du hameau Sénart à se réfugier au château. Malgré les nombreuses destructions, il fut systématiquement reconstruit au même endroit. En 1880, Matthieu Béranger, époux de Jenny Darblay, fait l'acquisition du domaine. En 1899, le château devient la propriété de M Civiell, député de l'Aveyron et neveu de M^{me} Darblay, selon la monographie de l'instituteur Laplace.

1. Registres Episcopaux de l'évêché de Paris, 3 juin 1595.

La Chapelle du château avait pour vocation de recevoir des religieux en pèlerinage. Un couvent aurait été installé afin d'en faire une chapelle castrale. À la mort de François de Saint-André, l'édifice restera la chapelle domestique du Château (Lebeuf 1757 dans Saron 2011 : 21).

Fig. 5 – Carte archéologique de la nouvelle ville de Sénart au 1/20 000. Cartographie : Équipes de recherches de Sénart, Medhi Belarbi, d'après Saron 2011. D.A.O. et mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.



L'ancienne chapelle dite de Saint-Guinefort ou Genefort, située dans une ferme, appartenait à la commanderie de Saint-Jean de Corbeil. Selon Jean Lebeuf, il s'agit d'un petit hôpital de l'ordre des templiers dont François Guerrin de Montaigu, Grand Maître de l'Ordre, confirma la possession aux prêtres de l'Hospital Saint-Jean de Corbeil vers l'an 122. Son sanctuaire en demi-cercle comprend des tombes qui seraient antiques (?). Cette chapelle, aujourd'hui disparue, célèbre la présence d'une fontaine guérissant les fièvres. Des fouilles archéologiques récentes ont révélé la présence de l'ancienne fontaine aux fondations antiques ainsi que des fragments de vitraux (Renel 2009). Cette fontaine est située à l'emplacement actuel du lavoir de Tigéry, lui-même datant du XIX^e siècle.

La tour de Tigéry (ou ferme de la Tour Griveau) était la seconde seigneurie du village, fief de la vicomté de Corbeil. Ses plus anciens vestiges datent du IX^e siècle après J.-C. À cette époque, les moines du domaine des Camaldules d'Yerres font bâtir un premier corps de bâtiment². Celui-ci est ensuite prolongé par un cloître. En 1332, Adam Griveau, écuyer du roi, devient le premier seigneur du fief de la Tour par acte officiel. En 1385, ce fief consistait en une tour ceinturée de fossés avec quelques arpents de terre appartenant au vicomte Gilles Malet. La famille fut ruinée à l'issue de la Guerre de Cent Ans. Le fief de la Tour passe alors aux mains de Jean Amiart, officier au Châtelet de Paris. En 1570, le nouveau propriétaire, Geoffroy Bureau, la rebaptise la Tour Griveau. En 1752, le domaine de la Tour de Tigéry est vendu par le Doyen des avocats de Paris. Ainsi, le seigneur de la Tour devient le détenteur de la moyenne et basse justice. Au XVIII^e siècle, la ferme passe aux mains de la famille Kergolay qui la revendra à la caisse des dépôts. À partir de 1926, le domaine appartient à la famille Brunet. Une restauration de ce patrimoine sera entamée en 1988 par la descendance afin de refaire la cour, les toitures et les divers bâtiments qui tombaient en ruine. Une activité agricole y est conservée et un centre équestre est établi. La ferme de la Tour est une ferme briarde typique avec sa cour intérieure entourée de hauts bâtiments.

2. Archives épiscopales du diocèse de l'abbaye de Yerres, 1976.

La ferme du Plessis-Saucourt est également une ferme briarde typique sur le même modèle que la tour de Tigéry. Ses plus anciens bâtiments sont datés de 1381. D'abord tenu par la Vicomté de Corbeil (Gilles Malet) en 1385, le domaine est depuis le XIX^e siècle aux mains de la famille Decauville. Ces derniers y installent une distillerie de betterave à sucre comme en témoigne encore la cheminée du bâtiment³.

3. Information EPA Sénart.

D'autres fermes telles que celle de Villereuil ou de la Roterie (aujourd'hui disparue) sont citées comme château ou maison féodale. Le pont des Pourceaux, pont à deux arches, enjambe le *ru des Hauldres* à la limite entre les communes de Tigéry et Étiolles. Cet ouvrage serait daté du XII^e siècle grâce aux indices découverts au cours de prospections archéologiques.

1.2.2 Le contexte archéologique

La nouvelle ville de Sénart, sous le coup d'un fort développement urbain, a vu la mise en place dès les années 90 d'une coordination archéologique sous la houlette de Jean-Christophe Bats ainsi que la création de l'association de bénévoles du GERAME (Groupement d'Études et de Recherches Archéologiques de Melun-Sénart et de l'Essonne). Cet engouement a largement contribué à la connaissance du patrimoine archéologique du plateau de Sénart et en particulier de celui de Tigéry (Fig. 5).

Pour les périodes les plus anciennes, des indices matériels datés du Paléolithique supérieur ont été identifiés lors d'un diagnostic archéologique mené en 2011 sous la responsabilité de Emmanuelle Saron (Inrap) à Tigéry, secteurs 1 et 2. Une petite série lithique localisée dans l'interface du BT holocène et des loess déposés lors du Pléniglaciaire supérieur a été identifiée. La nature, la conservation et la surface de cet horizon n'ont pu être précisées faute de contexte stratigraphique. Les caractéristiques technologiques des pièces sont cependant attribuables au Magdalénien avec une occupation possible jusqu'au Paléolithique final (Saron 2011 : 50, 51). La période Mésolithique (phase moyenne) est représentée par la découverte de 2 zones de concentration de mobilier lithique aux lieux-dits *l'Orme à Desselay* et au *Bicheriot* (Saron 2012 : 204 - 205). Ces indices modestes mais avérés constituent les premières traces contextualisées d'occupation de cette période en Île-de-France dans un cadre préventif et sur un plateau. De nombreux locus attribués au Néolithique ancien régional (ou tout début du Néolithique moyen 1, Cerny) ont été identifiés sur cette même opération. Cet horizon est caractérisé par la présence d'une grande quantité de mobilier lithique et céramique retrouvée dans des structures en creux. Un habitat groupé du Villeneuve-Saint-Germain bien conservé a également été mis en évidence (Saron 2012 : 205).

L'âge de Bronze est assez densément représenté surtout dans sa période finale. Les occupations sont d'ordre domestiques et funéraires. La carte archéologique mentionne de nombreux indices de sites (Fig. 5) notamment aux lieux-dits *les Fossés Neufs* et la *Croix Billot* avec la découverte d'une structure circulaire fossoyée et datée de la transition Bronze final, premier âge du Fer (Morin 2003) ainsi que des structures sur poteaux, des fosses et un enclos daté de la même période (Cortès, Gonzales 2003). Un peu plus à l'est, quatre dépôts secondaires en vase ossuaire, tous datés du Bronze final, avaient été découverts en 1993 par une équipe de l'A.F.A.N. (Courtoux *et alii* 1994).

Plus récemment, le diagnostic des secteurs 1 et 2 de la zone d'activité commerciale du *Plessis-Saucourt* a révélé la présence d'une multitude de fosses ayant livré du mobilier céramique en très grande quantité dans cinq fosses (Saron 2011). Ce type de vestige est typique des sites d'habitats protohistoriques. Dans ce secteur, la période du Bronze final IIb – IIIa est essentiellement documentée par des découvertes d'ordre funéraire (dépôts secondaires de crémations).

Les indices de sites datés du premier âge du Fer sont très peu nombreux. En revanche, la période de La Tène est mieux documentée notamment dans sa phase finale avec quelques mentions de sites. Une occupation protohistorique au sens large a été recensée au lieu-dit de la *Maison forestière du Gland* entre 1987 et 2000 (Boulenger, Gomes 2000). En 1984, au lieu-dit la *Croix de Villeroy*, R. Lux a découvert en prospection quelques indices de La Tène récente ainsi qu'une monnaie gauloise (Lux 1984). À la *Plante Saint-André*, des tessons de céramique et des potins (des Sénons et Parisii) ont été découverts et témoignent d'une occupation datée de La Tène finale (Gérard 1988).

Les vestiges archéologiques de la période antique à Tigéry sont denses. François Naudet, d'après A. Dutilleul, mentionne l'existence d'une voie antique Paris-Sens qui traverse la *Forêt de Sénart* et le *ru des Hauldres* via un pont antique appelé le *Pont aux Pourceaux* (Naudet 2004 : 245). Des systèmes fossoyés parcellaires ou drainants ont été identifiés aux lieux-dits des *Fossés Neufs*, de la *Croix Billot* (Cortès, Gonzales 2003) mais aussi au lieu-dit de la *Maison forestière du Gland* (Boulenger, Gomes 2000). Les principaux indices de sites antiques identifiés sont représentés par les vestiges bâtis. Au *Bicheriot*, ce sont des bâtiments « en dur », des fosses et un fossé datés des II^e et III^e siècles de notre ère qui ont été découverts (Gérard 1987). À la *Plante Saint-André*, un puits circulaire parementé en pierres sèches et daté de la période gallo-romaine a été identifié lors d'une prospection pédestre par D. Gérard dans les années 80 (Gérard 1988). Une série d'autres indices matériels (pierres, *tegulae*, tessons de céramiques d'amphores, de sigillées, des objets en métal, des monnaies, de l'*instrumentum* ...) ont été identifiés pour les lieux-dits suivants : *Forêt de Sénart*, près du *Carrefour de Combs-la-ville* (Beaucreux 1988), à la *Croix de Villepècle* (Wagneur 1966), au *Champtier d'Ormoys* (Mejias de Haro 1996), au *Bois Labrunne*, le *Clos du Roi* (Bonnin 1987 ; Couriou 1991), au *Gravois* (Naudet 2004 : 247) et enfin à la *Pièce Bien Faite* (Lux 1984). Pour ce dernier site, Claire Mabire La Caille a mis au jour une occupation gallo-romaine qui s'étend sur 2,3 ha et serait datée du I^{er} au IV^e siècle de notre ère. Les vestiges identifiés comptent des fossés parcellaires et de drainages, des fosses dépotoirs, des fosses de pressoir, des silos en batterie, des bâtiments en pierres, sur solins et en matériau périssable sur poteaux ainsi que du mobilier céramique, des monnaies et des objets en métal (Le Blay 1993).

Les indices archéologiques mettent en évidence une continuité de l'occupation du sol à Tigéry du Haut-Empire jusqu'au haut Moyen Âge avec une réutilisation des structures antiques construites. Cette pratique est observée au lieu-dit de la *Maison forestière du Gland* (Olszewski 2000) mais aussi à la *Pièce Bien Faite*. Sur ce dernier site, une latrine datée des IX^e – X^e siècles après J.-C. d'après la céramique a été découverte sur une occupation couvrant au moins 1 ha (Le Blay 1993). Sur le site de la *ZAC de Tigéry, secteurs 1 et 2*, le haut Moyen Âge est mis en évidence par la reconnaissance d'une zone d'habitat composée d'un puits, de trous de poteau et de fosses, le tout intégré dans un système d'enclos couvrant une surface de 2 ha (Saron 2012 : 207). Tout un ensemble de réseau parcellaire a été identifié sur lequel est venu se greffer un petit noyau constitué de 18 sépultures datées des IX^e – XII^e siècles (Saron 2011 : 125 à 139). De manière plus générale, la période du haut Moyen Âge est illustrée par le château et l'habitat mais aussi par l'ensemble funéraire mis au jour (21 sépultures datées des VII^e – IX^e siècles) lors de la fouille de la *ZAC des Fossés Neufs* en 2005 (étude anthropologique de V. Delattre dans Morin 2005).

Des traces d'occupations rattachées au Moyen Âge et la période moderne ont été entre-aperçues grâce à la présence fugace d'indices matériels. Les traces d'une occupation médiévale ont été observées essentiellement au niveau de la *pars rustica* d'une villa antique identifiée en 2001 et 2002 dans le secteur de la *ZAC des Fossés Neufs* (Boulenger et al 2000 ; Fay, Morin 2002). Une maison forte prendra place sur les vestiges antiques au cours des X^e-XII^e siècles après J.-C. Différents états ont été repérés autour d'un aménagement hydraulique qui débute au XI^e siècle dont l'état conservé est daté du XIX^e siècle. Il s'agit en fait de la fameuse fontaine qui a donné lieu au pèlerinage dont il est fait mention dans les textes au XIII^e siècle (Saron 2011 : 25). D. Gérard (président du GERAME) a découvert lors d'une prospection pédestre une bulle papale en plomb d'Innocent III (pape de 1198 à 1216) à proximité de la *Forêt de Sénart* (Saron 2011 : 153). Le diagnostic archéologique réalisé en 2011 sur la *ZAC de Tigéry, secteurs 1 et 2* (Saron 2011 : 153) est venu amender un peu plus le nombre d'indices d'occupations médiévales sinon modernes déjà répertoriés sur la commune (tour, château, chapelles, fermes, etc.).

2 PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Contexte de l'intervention

Le projet de création d'une Zone d'Activité Commerciale sur l'actuelle et nouvelle ville de Sénart (91) a été confié à l'E.P.A. (Sénart) et concerne 67,5 ha. Cet aménagement a motivé la prescription par le service régional de l'Archéologie d'un diagnostic archéologique réalisé du 8 novembre 2009 au 10 mars 2010 par Emmanuelle Saron (Inrap, Centre Île-de-France) (Saron 2011). Répartie sur 2 secteurs de part et d'autre de la route de Lieusaint avec l'*Orme à Desselay* au sud et le *Bicheriot* au nord, cette évaluation a permis de mettre en évidence des occupations diverses datant du Paléolithique à la période moderne. À l'issue de cette opération de grande ampleur, la zone ayant livré des vestiges funéraires rattachés à l'étape finale de l'âge du Bronze a été prescrite.

2.2 Rappel des éléments du diagnostic

- Prescription par arrêté n° 2009-319 du 3 juillet 2009 ;
- Réalisé du 8 novembre 2009 au 10 mars, sous la conduite de Emmanuelle Saron (Inrap).
- Localisation et résultats des sondages

La parcelle étudiée sise entre la N104 au sud et *le ru des Hauldres* en lisière de la forêt de Sénart au nord, soit 67,5 ha (**Fig. 6**) (Saron 2011).

- Récapitulatif des résultats

Chronologie : Paléolithique moyen et supérieur, Mésolithique, Néolithique, Bronze final, Hallstatt ancien, Gallo-romain, haut Moyen âge, Moyen Âge, Époque contemporaine.

Structures : Silex, fosses, silos, trous de poteau, incinérations, fossés, foyers, puits, four, chemin, sépultures, tranchées de la guerre 14-18.

Mobilier : Silex, céramiques, outils en grès, bracelets en schiste, faune, pointe de flèche en bronze, métal, TCA, broc à eau, casserole, fil de fer barbelé.

Interprétation : Occupations du Paléolithique moyen, traces de présence magdalénienne, occupation mésolithique, habitat(s), habitat(s) bronze final – Hallstatt ancien, nécropole à incinération (BF IIb – IIIa), système fossoyé de grand parcellaire, inhumations le long d'un probable chemin, tranchée défensive.

2.3 Rappel des éléments du cahier des charges de la prescription

- Arrêté de prescription n° 2012-623 du 06 novembre 2012 avec cahier des charges joint dans la partie administrative de ce volume.
- Localisation de la fouille : *ZAC de Tigéry Est – secteurs 1 et 2 / Le Plessis-Saucourt – Section : B, Parcelle : 1092.*
- Superficie de la fouille : 13 000 m².
- Objet :

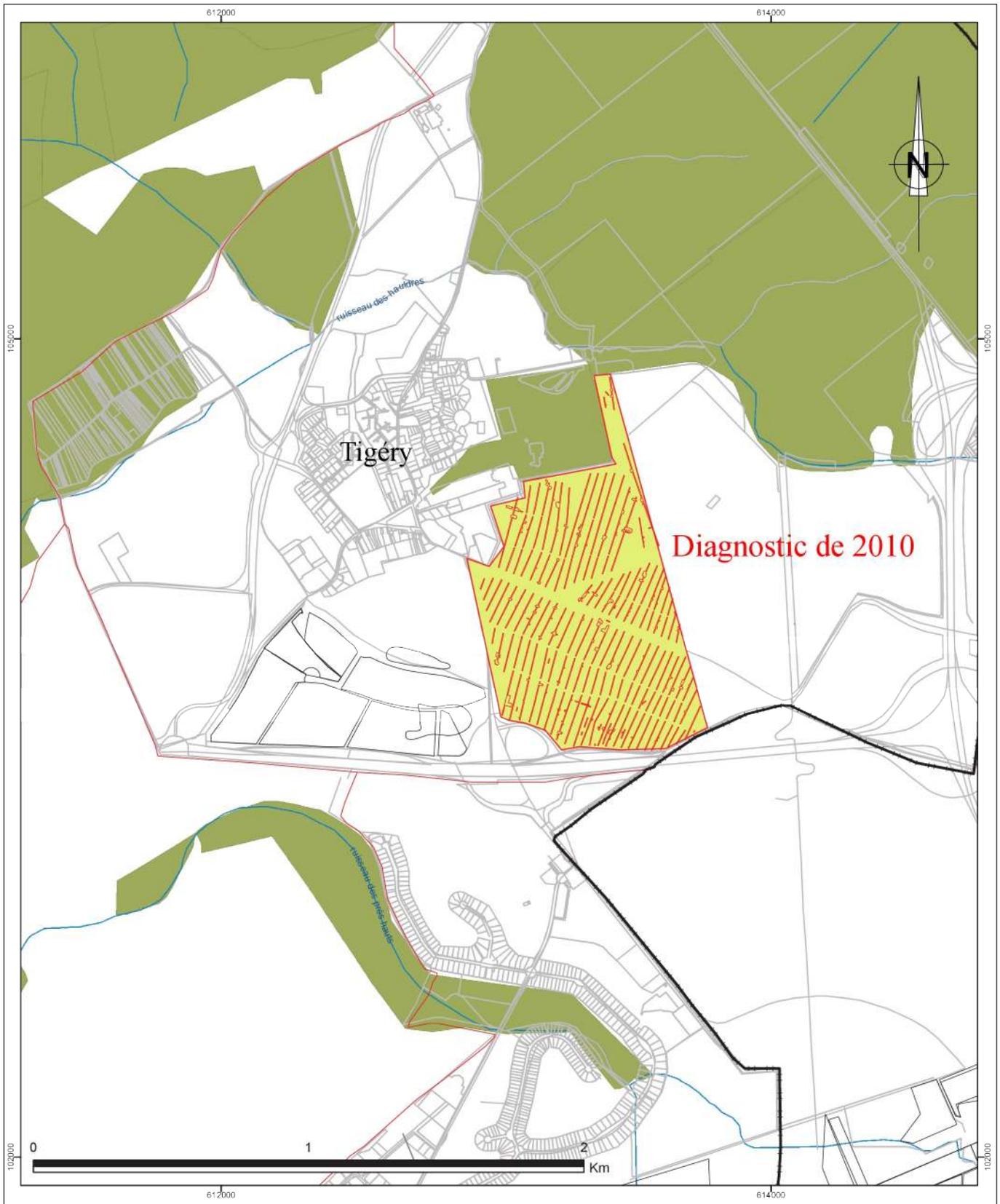
Mise en évidence de l'organisation de la ou des nécropole(s) de l'âge du Bronze identifiée(s), fouille des vestiges mis au jour puis remise en contexte et comparaisons régionales

- Conduite de l'opération :

Durée : 5 semaines

Fig. 6 – Carte de localisation du diagnostic Inrap de 2010 sur fond de carte IGN au 1/20 000.

Cartographie : Équipes de recherches de Sénart, Medhi Belarbi, d'après Saron 2011. D.A.O. et mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.



Études spécialisées et analyses à prévoir et à insérer dans le rapport :

anthropologie (radiographie si nécessaire)
céramologie
étude du métal (radiographie si nécessaire)
étude lithique
étude de la terre cuite

archéozoologie
géomorphologie
micromorphologie
carpologie
analyse radiocarbone 14

2.4 Stratégie et méthodes de fouille

2.4.1 Déroulement de l'opération

La fouille a eu lieu du 28 octobre au 29 novembre 2013. La première semaine d'intervention s'est déroulée avec un effectif de 5 personnes comprenant la responsable d'opération, la responsable de secteur et trois techniciens de fouille qualifiés. L'équipe de la deuxième semaine fut la même renforcée ponctuellement d'un topographe pour la réalisation du plan du site. L'équipe s'est vu ajouter 2 personnes supplémentaires (deux techniciennes de fouille qualifiées) au cours de la troisième semaine d'intervention. La quatrième semaine, l'effectif de 7 personnes a été reconduit et la spécialiste en géomorphologie est intervenue. Enfin, l'équipe est repassée à 5 personnes pour la dernière semaine de fouille.

2.4.2 Le décapage

La première semaine de l'opération de fouille a été consacrée à la mise en place de la base de vie ainsi qu'au décapage de la parcelle à l'aide de deux pelles mécaniques de 22 tonnes chenillées, armées d'un godet lisse de 3 m (entreprise Beausserie) puis un bulldozer. Les quatre tracto-bennes prévus initialement ont été éconduits du fait de l'engorgement trop important du terrain afin de ne pas créer d'ornières et menacer les vestiges archéologiques sous-jacents. La zone la plus étroite de la parcelle à décapier (au niveau du « goulet » d'étranglement) a été conservée afin de permettre une bonne rotation des engins mécanisés. Ainsi des ouvertures simultanées ont été réalisées aux extrémités nord et sud de la parcelle en prenant soin de séparer les terres (végétale / stérile) et les placer à la périphérie de l'emprise à l'aide du bulldozer chargé également de fermer les merlons. La phase de décapage s'est déroulée pendant trois semaines (nombreux jours fériés) en réalisant principalement du « jeté de pelle » (Fig. 7).

Chaque pelle mécanique était suivie par une équipe de deux archéologues (Fig. 8), les structures étant nettoyées et enregistrées à mesure de leur mise au jour. Une levée topographique a été réalisée à la fin de chaque semaine d'intervention afin de fournir régulièrement un plan à jour au SRA et à l'équipe de fouille.

Fig. 7 – Vue générale de la partie sud de l'emprise en cours de décapage.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.



Fig. 8 – Équipe de fouille, décapage en cours de la partie nord de l'emprise.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.

2.4.3 La fouille

La fouille des structures mises au jour a été initiée dès la deuxième semaine d'intervention. Dans un premier temps, la phase de fouille manuelle a été mise en place. L'ensemble des structures hors fossés a été fouillé par moitié au préalable puis vidé dans son intégralité par la suite. Des sondages manuels dans le fossé d'enclos laténien et le fossé circulaire (ou semi-circulaire) du Bronze final ont été pratiqués aux interruptions, aux intersections et dans la longueur de chaque tronçon (Fig. 9).

Dans un second temps, les fossés ont été traités mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle de 13 tonnes afin d'obtenir une fouille complète de chacun. Le mobilier a été recueilli de manière exhaustive et enregistré dans des conditions permettant son exploitation optimale, notamment en terme d'analyse spatiale en post-fouille. Pendant la totalité de l'opération, le détecteur de métaux a été utilisé systématiquement en prévention au pillage, après le décapage pour le contrôle des déblais de fouille et pendant la phase de fouille mécanique afin de recueillir intégralement le mobilier métallique avant son éventuelle altération par le passage du godet. Mentionné précédemment, trois « puisards » ont été creusés aux abords de la zone funéraire de l'âge du Bronze afin d'y déplacer et stocker d'importantes quantités d'eau qui s'étaient accumulées au cours du décapage dans la partie sud de l'emprise de fouille (Fig. 10).



Fig. 9 – Réalisation d'un sondage manuel, équipe de fouille. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.

Fig. 10 – Vue du sondage profond en eau localisé dans la partie sud de l'emprise de la fouille, après le passage de la mini-pelle. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.



2.4.4 Méthode d'enregistrement

L'enregistrement des structures a été réalisé en suivant une numérotation continue à 4 chiffres. La numérotation des unités stratigraphiques (US) se fait en continu au sein de chaque structure soit de 01 à n. Le numéro d'US d'une structure donnée est exprimé par six chiffres : 1001.01 est donc l'US 1 de la structure 1001. Chaque structure s'est vue attribuer un numéro consigné dans un cahier d'inventaire des structures comportant les données d'identification du fait archéologique (numéro, type, topographie, dessin et photos effectués, présence de mobilier, prélèvements réalisés et observations). Les relevés de terrain ont été effectués sur du papier calque « marine » au format A3. Les relevés en coupe et en plan ont été systématiquement réalisés au 1/20 sinon au 1/10 en fonction des besoins. La description des US a été consignée sur les minutes, en lien avec la structure concernée. Une étiquette autocollante placée dans l'angle de chaque minute entamée, synthétise diverses informations comme le nom et prénom de l'auteur, le numéro de la minute de terrain, la date, la dénomination du site fouillé, les numéros des structures relevées et les caractéristiques des unités stratigraphiques à renseigner. Un enregistrement photographique systématique et abondant sous format numérique a été réalisé pour les structures fouillées. Le mobilier a été mis en sac et enregistré sur des étiquettes imputrescibles portant les informations suivantes : commune et nom du site, numéro de structure et d'US, date de découverte et nom du fouilleur, le numéro d'isolat éventuel, la parcelle et la matière (identifiée par les trois premières lettres du matériau à savoir CER pour céramique, FAU pour faune, OSH pour os humains, etc.). Le mobilier, sur le terrain, a été conditionné par type de matériau.

3 LES RÉSULTATS DE LA FOUILLE

3.1 Une occupation à vocation funéraire ou cultuelle de la fin de l'âge du Bronze

3.1.1 Description des structures fossoyées

Les structures décrites dans cette partie concernent les éléments qui se rattachent à l'occupation de la fin de l'âge du Bronze (**Fig. 11 et 94a**).

3.1.1.1 L'ENCLOS 1007 ET LE DÉPÔT 1012

L'enclos 1007 se situe au centre de la moitié sud de l'emprise (**Fig. 12**). Aucune banquette placée au niveau du diamètre maximal de l'enclos n'a pu être mise en place du fait de la présence de la fenêtre de diagnostic et de son remblaiement. La structure fossoyée 1007 semble avoir plus souffert de l'érosion que l'enclos situé au nord de l'emprise décapée (St. 1047 et 1048). L'enclos, ici semi-circulaire au demeurant, mesure 22 m de diamètre pour une largeur maximale de 1,78 m et une profondeur maximale de 0,20 m. Il délimite une aire mesurant environ 379 m². Son diamètre interne mesure environ 20 m, soit 314 m². Le fossé qui le compose oscille entre 1,08 m et 1,78 m de large pour 0,10 m à 0,20 m de profondeur.

Lors de l'opération, 7 sondages manuels et mécaniques ont été répartis de façon égale le long du tracé du fossé d'enclos (**Fig. 13**). Cette implantation des sondages a permis d'obtenir 14 coupes dont 5 seulement ont été documentées afin de comprendre au mieux le système de comblement de la structure fossoyée. Les 4 coupes obtenues pour les sondages 5 et 6 étaient extrêmement arasées. Du fait de l'absence totale d'information exploitable et en concertation avec la géomorphologue, nous avons décidé de ne pas relever ces coupes. Seules des photographies ont été réalisées (**Fig. 14**). En fin d'opération, le fossé a été intégralement vidé à la mini-pelle afin de récolter un maximum de mobilier et de mieux envisager l'évolution de son profil (**Fig. 15**).

Description et dynamique du creusement

Au sein du sondage 1, le fossé d'enclos 1007 présente un profil en cuvette (**Fig. 13**). Il mesure 1,18 m de large à l'ouverture et un peu plus de 0,6 m de large en fond de creusement (**Fig. 16**). Le bord interne forme un angle de 20° tandis que le bord externe forme un angle de 15°. Le creusement a atteint les niveaux de limons argileux orangés hydromorphiques.

Le sondage 2, sur sa coupe sud-est, possède un profil en cuvette avec des bords plus ou moins évasés et un ressaut vers le sud-ouest (**Fig. 13**). À ce niveau, le fossé mesure 1,22 m de large à l'ouverture et 0,60 m de large au fond (**Fig. 17**). Il atteint au maximum 0,18 m de profondeur et a été creusé dans du limon argileux orangé hydromorphique. Ses bords forment en externe un angle de 60° et 30° en interne.

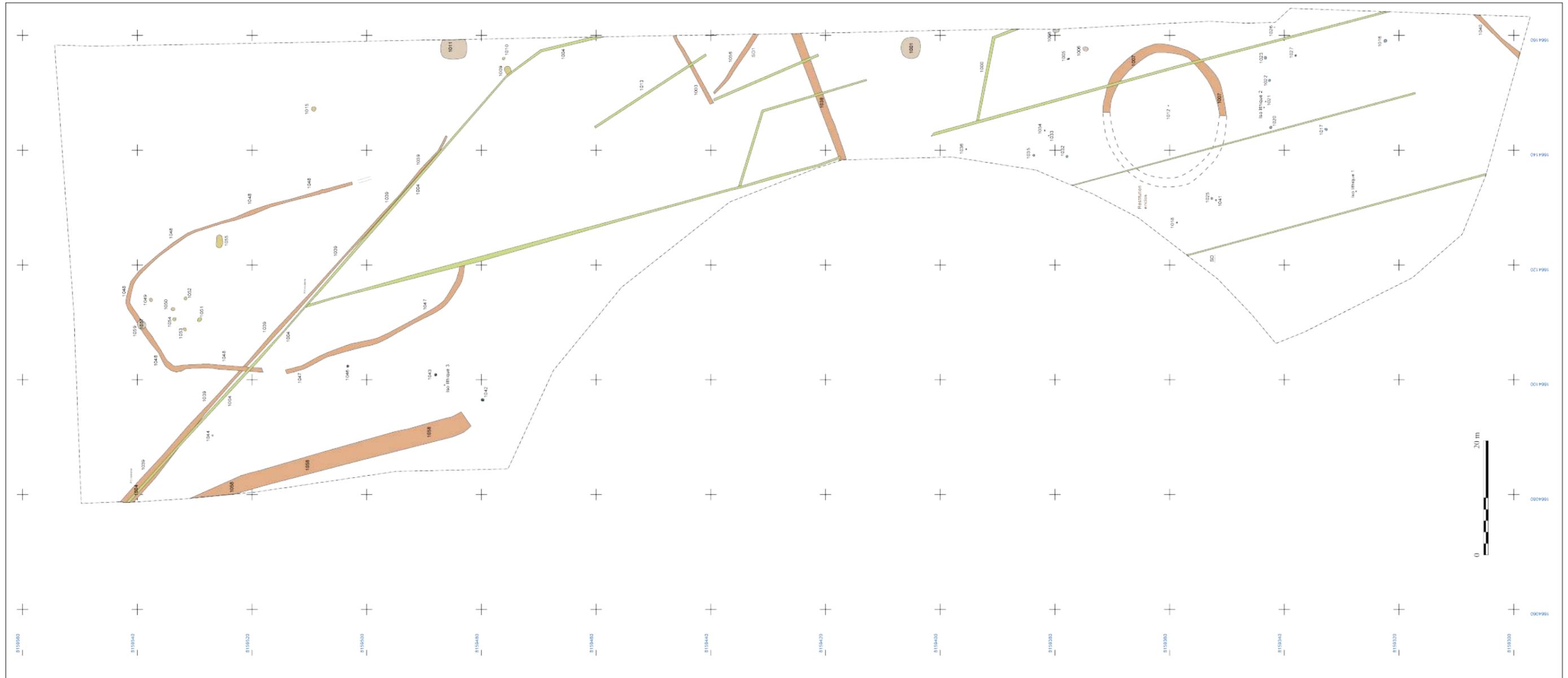
Dans le sondage 3, le fossé mesure 1,5 m de large à l'ouverture pour 0,20 m de profondeur et creusé dans le limon argileux orangé et hydromorphe (**Fig. 13**). Son profil est très évasé, en cuvette et le fond plus ou moins plat. Ses bords forment en externe et en interne des angles de 16° (**Fig. 18**).

Au sein du sondage 4, le fossé d'enclos 1007 présente un profil en « U » avec un fond plat et des bords obliques (**Fig. 13**). Il mesure 1,08 m à l'ouverture et environ 0,8 m de large en fond de creusement. Le bord interne forme un angle de 32° tandis que le bord externe forme un angle de 50°. Le creusement a atteint le niveau de limon argileux orangé hydromorphe (**Fig. 19**).

Le sondage 7, sur sa coupe nord-est – sud-ouest, possède un profil en « U » avec des bords obliques (**Fig. 13**). À ce niveau, le fossé mesure 1,78 m de large à l'ouverture et un peu plus de 1,60 m de large en fond de creusement. Le bord interne forme un angle de 68° tandis que le bord externe forme un angle de 75°. Il atteint au maximum 0,20 m de profondeur et a été creusé dans du limon argileux orangé et hydromorphe (**Fig. 20**).

Le fossé d'enclos 1007 n'a pas été suivi et donc documenté dans sa continuité notamment dans sa partie occidentale. Les quelques sondages manuels et mécaniques réalisés dans sa moitié orientale indiquent un profil variable oscillant entre une forme en auge évasée et une forme plus « abrupte » en « U ». La fonction initiale de l'enclos n'est pas connue. Il peut avoir été interrompu comme continu. Cette structure fossoyée est supposée circulaire mais il est impossible de savoir si elle était dotée d'une interruption. L'adoption d'un profil au fond plus ou moins large et aux bords obliques laisse supposer ici que l'enclos fonctionnait avec un fossé ouvert. Les fossés qui adoptent des profils plus strictes, sous forme de tranchée, avec des bords verticaux plus hauts que la largeur du fond sont susceptibles de recevoir une palissade et d'être remblayés au moment de la construction de l'édifice. Les fossés aux profils plus larges et évasés permettent de dégager un volume de terre plus important, servant éventuellement à ériger un tertre au centre de l'enclos. Ce type de fossé fonctionnerait le plus souvent en aire ouverte.

Fig. 11 – Plan masse géoréférencé. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.



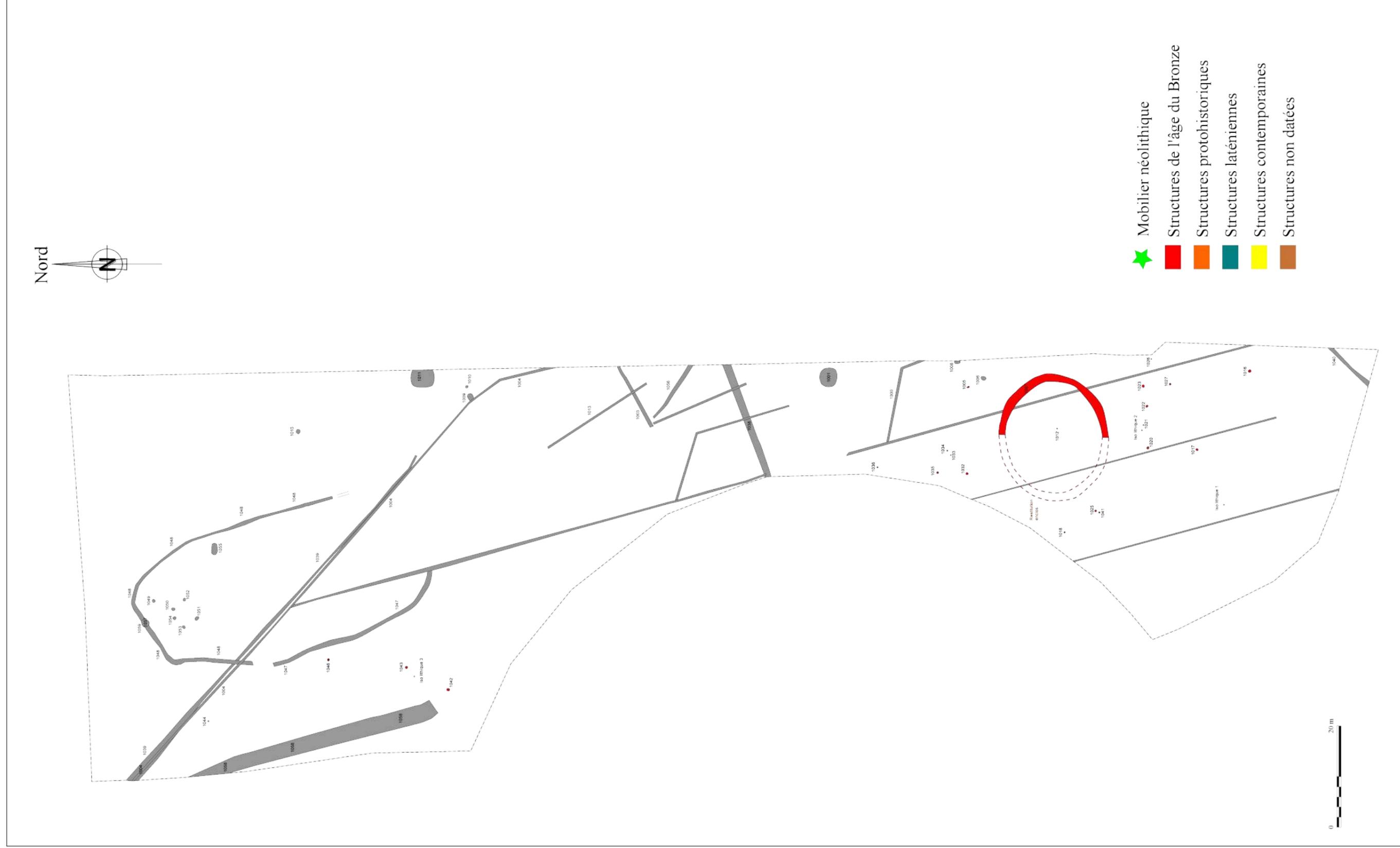


Fig. 94a – Plan masse des structures datées de l'âge du Bronze. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

Fig. 12 – Plan masse de la partie sud de l'emprise de fouille.
Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

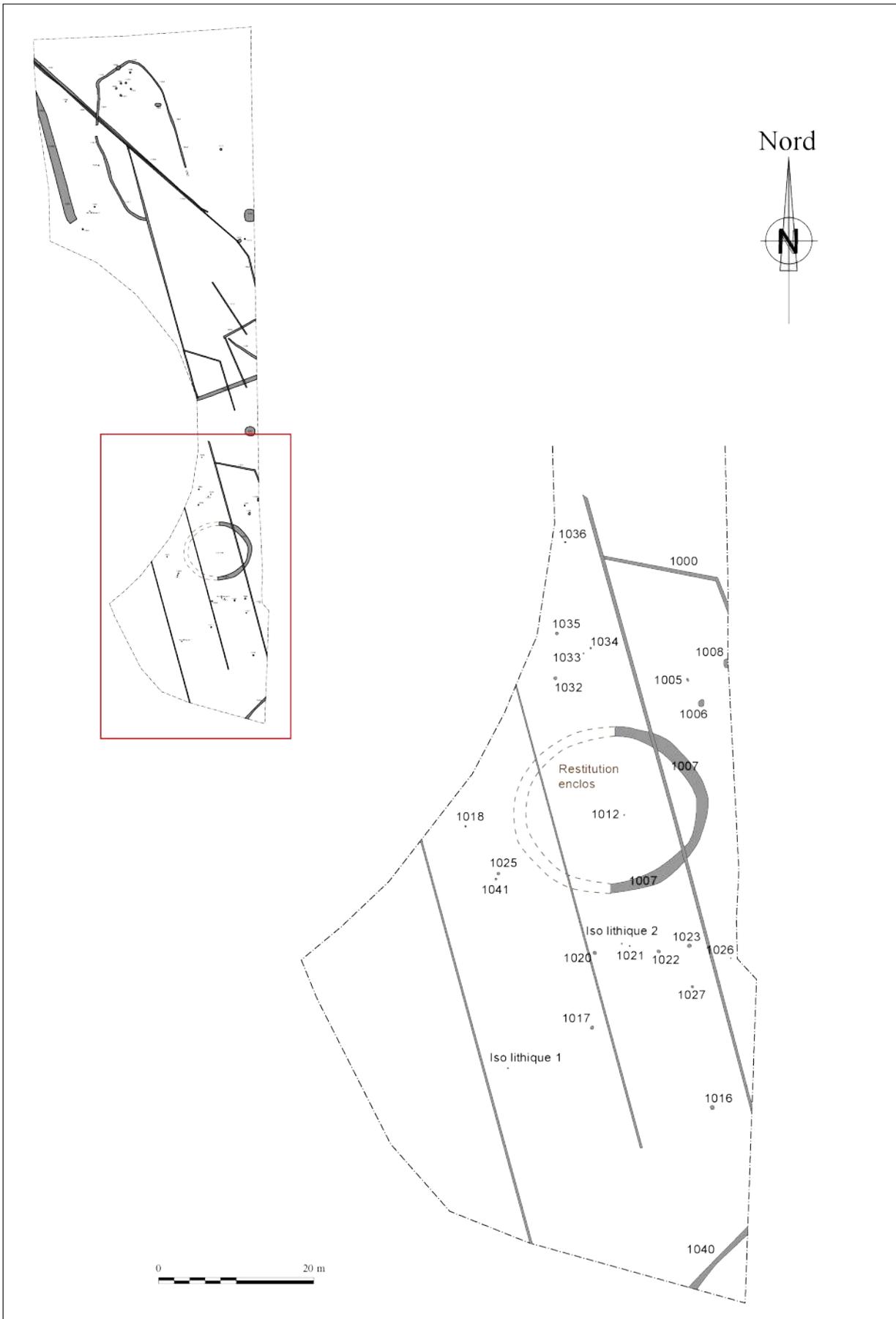


Fig. 13 – Plan de localisation des coupes, accompagné des profils de l'enclos fossoyé 1007 ainsi que le plan et le mobilier céramique du dépôt central 1012.
 Fond de plan : X. Husson. Dessins : A. Delalande, C. Sévin-Allouet, V. Brunet, A. Le Brun. DAO : A. Delalande, M. Roscio. Montage DAO : V. Brunet © Éveha 2015.

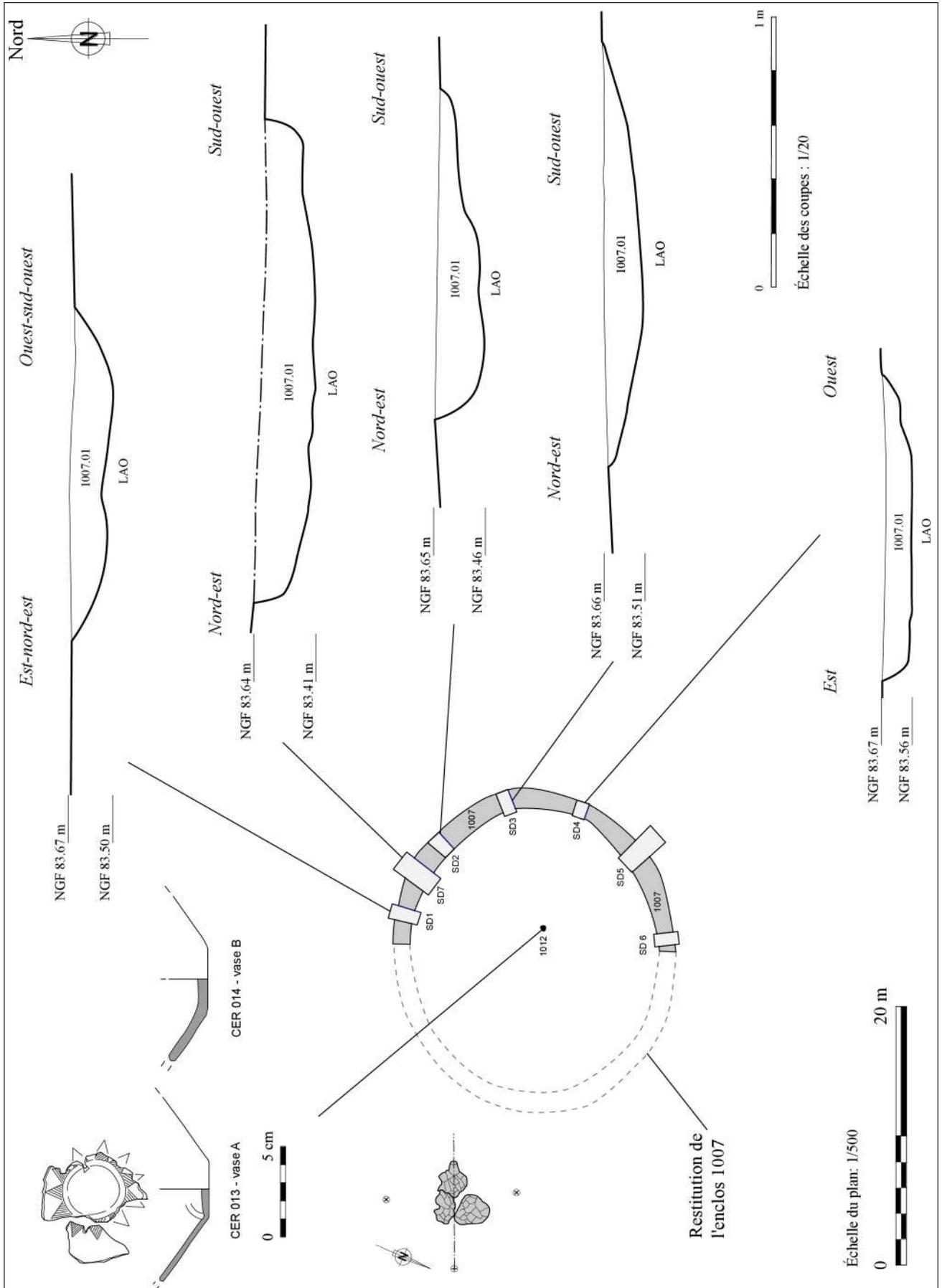




Fig. 14 – Vue de la coupe nord-est du sondage 5 du fossé 1007. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 15 – Vue générale des sondages réalisés dans le fossé 1007. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.



Fig. 16 – Vue de la coupe sud-est du sondage 1 du fossé 1007.
Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 17 – Vue de la coupe sud-est du sondage 2 du fossé 1007. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



Fig. 18 – Vue de la coupe sud-est du sondage 3 du fossé 1007.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.



Fig. 19 – Vue de la coupe sud du sondage 4 du fossé 1007.
Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



Fig. 20 – Vue de la coupe sud-est du sondage 7 du fossé 1007.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

Description et dynamique des comblements

La stratigraphie observée sur le fossé d'enclos 1007 est très limitée et très difficilement différenciable de l'encaissant. « *Les schémas de remplissages « classiques » des fossés présentent une évolution en 4 phases : le creusement, l'érosion naturelle des parois inclinées jusqu'à une stabilisation de la pente à une inclinaison de 30°, l'abandon puis la stabilisation végétale corrélée à la formation d'horizons humifères et enfin le comblement complet* » (Langohr 2000). La lecture des différentes coupes réalisées et documentées nous permettent d'identifier les étapes 1 et 2. Les étapes 3 et 4 (abandon et comblement final) ne sont pas documentées du fait de la très forte érosion du fossé 1007. L'étape 1 se traduit par un creusement à fond en cuvette plus ou moins régulier.

Au vu de la faible profondeur du creusement (0,20 m maximum), la stratigraphie ne comprend qu'un comblement unique (US 1007.01) qui s'est avéré homogène tout le long du tracé préservé. Il est constitué d'un limon argileux gris clair homogène et semi-compact avec des inclusions occasionnelles de manganèse et à l'aspect hydromorphe. Cette unité stratigraphique ne révèle donc rien quant à la rapidité du comblement du fossé ni sur la provenance du sédiment ; à savoir une origine externe au fossé auquel cas, nous pourrions y voir l'existence d'un talus ou à l'inverse une origine interne, témoin indirect d'un éventuel tumulus ou d'un fossé interne. À ce peu d'information s'ajoute la quasi-absence de mobilier.

Mobilier et datation

L'enclos « semi-circulaire » (à circulaire) 1007 n'ayant pas été détecté au cours de la phase de diagnostic, aucun mobilier n'a été mis au jour durant cette étape. La réalisation de plusieurs sondages manuels sur le tronçon de fossé encore observable au moment de la fouille a permis de récupérer quelques tessons. Les quelques fragments de panse, très érodés, ne sont pas significatifs et seraient datés de la Protohistoire, sans plus de précision.

Interprétation

L'enclos « semi-circulaire » 1007 mesure 22 m de diamètre externe pour 379 m² et 20 m de diamètre interne pour 314 m². Le creusement de la structure fossoyée oscille entre 1,08 et 1,78 m de large pour une profondeur de 0,10 à 0,20 m. Son profil régulier, majoritairement en cuvette et aux parois souvent obliques est difficilement caractérisable du fait de son arasement. Son plan même n'est pas complet. L'arasement de la structure la rend très peu lisible d'un point de vue stratigraphique. La mauvaise lecture des coupes associée à la présence de rares tessons attribués à la Protohistoire n'ont pas permis d'estimer avec plus de précision la durée de fonctionnement de l'enclos, ni de la présence ou absence d'un accès ou bien encore sa dynamique de comblement.

La présence d'un dépôt de céramique (structure 1012) au centre même de l'espace interne de l'enclos 1007 suppose que ces deux entités ont fonctionné ensemble (**Fig. 13**). L'absence d'esquilles d'os humains brûlés au sein du dépôt 1012 ne permet pas de parler d'un dépôt secondaire de crémation. Cependant, la datation des 2 vases du Bronze final (*cf. étude spécialisée*), leur situation au cœur de l'enclos 1007 supposé circulaire et la présence de nombreuses sépultures autour et à l'extérieur de ce même enclos sont autant d'indices qui tendent à indiquer que le dépôt 1012 et l'enclos 1007 sont à vocation funéraire sinon culturelle.

Dans la vallée de la Seine, peu d'enclos fossoyés circulaires découverts ont fait l'objet d'une fouille archéologique. Quelques indices d'occupations funéraires ont été recensés avec la présence d'enclos circulaires à Maisons-Alfort (94), *ZAC d'Alfort* (Cottiaux *et al.* 2002) puis dans la *ZAC Saint-Just* (Durand 2005) mais aussi à Vitry-sur-Seine (94), le *Parc des Lilas* (Durbet *et alii.* 2007). Aucun de ces enclos ne comprenait de sépultures en son centre ou dans les fossés et tous sont attribués à l'âge du Bronze, sans plus de précision. Un très important tumulus de près de 150 m a été identifié et détruit à Maisons-Alfort lors de la construction du fort de Charenton. Selon D. Hadjouis⁴ et S. Ardouin⁴, cette structure pourrait correspondre à « une vaste structure tumulaire réutilisée lors de périodes plus récentes ». Plusieurs diagnostics menés à Cesson (77), *Plaine du Moulin à Vent, zone centre*, ont permis de mettre au jour une nécropole à incinération du Bronze moyen (plus de 170 tombes) associée à 20 structures monumentales circulaires en pierres de 4 à 6 m de diamètre mais assez mal conservées ainsi qu'un enclos fossoyé circulaire de 20 m de diamètre localisé en périphérie sud de la nécropole (Legriél 2011). Sur le site de Vignely (77), la *Grande Pièce des Hayettes* un enclos de 25 m de diamètre en moyenne (structure 25) associé à une incinération (structure 26) placée dans l'aire interne ont été découverts et fouillés en 1995 lors d'un diagnostic. Cette structure a été datée de l'étape moyenne du Bronze final (Delattre, Lançon 1995).

⁴. Archéologue du CG94.

Lorsque l'aire géographique est élargie aux vallées de l'Yonne et de la Haute Seine, un inventaire très exhaustif a été réalisé par Stéphane Rottier, Jacques Piette et Claude Mordant et montre que ce type d'enclos s'avère être la structure majoritaire sur les sites protohistoriques à vocation funéraire ou cultuelle. Pas moins de 156 enclos circulaires à fossés interrompus (44) ou continus (78) ou non précisés (34) ont été recensés dans les départements de la Seine-et-Marne, de l'Aube et de l'Yonne mais rares sont ceux qui sont associés à un dépôt central (Rottier, Piette, Mordant 2012). Quelques enclos dont les dimensions sont proches de celles de la structure 1007 de Tigéry ont été répertoriés à Gravon (77) la *Queue-de-Poêle* (enclos fermé E11 de 22 m de diamètre), à Barbuise (10) la *Grèves-de-Frécul* (enclos E6 de 22 m de diamètre), à Varennes-sur-Seine (77) *Marais-du-Pont* (enclos fermé 3 de 21,8 m de diamètre) ou bien encore à Marolles-sur-Seine (77) *Les Carrières* (enclos fermé E19 de 25 m de diamètre et daté de la phase finale du Bronze final). Aucun de ces monuments n'a livré de dépôt central ou situé dans l'aire interne de l'enclos. L'unique enclos circulaire ayant livré en son centre une sépulture (TDF.E.4) datée du Bronze moyen - Bronze final est localisé à La Saulotte (10) les *Terres de Frécul*. Dans la vallée de la Bassée, ces structures fossoyées circulaires peuvent être isolées, regroupées entre elles ou accompagnées d'enclos de formes diverses. D'après les travaux de Mafalda Roscio et Fabrice Muller, les monuments funéraires circulaires fossoyés, dans la vallée de l'Yonne, semblent se raréfier au cours du Bronze final IIb - IIIa pour refaire leur apparition au cours de l'étape finale du Bronze final (Muller, Roscio 2012 : 347).

À Tigéry, la datation de la céramique du dépôt 1012 placé au centre de l'enclos 1007 est estimée au Bronze final IIb - IIIa (*cf étude de la céramique*). La morphologie et les dimensions de l'enclos 1007 en lien avec le dépôt de céramique en font sans nul doute un élément polarisant de l'espace funéraire mis au jour. L'implantation de nombreuses sépultures aux alentours de cet enclos fossoyé vient asseoir cette hypothèse. Cependant, l'absence de restes humains au sein du dépôt 1012 ou bien même dans le comblement du fossé 1007 remettent en cause le caractère funéraire de l'enclos. L'existence d'autres dépôts placés au sein de l'enclos 1007 est plausible. L'hypothèse, souvent proposée, de la destruction de tombes déposées à même le sol, sous la protection d'un tertre modeste, ou à proximité de l'enclos puis détruits par les labours est tout à fait envisageable mais ne doit pas être systématisée. La notion de structure à vocation cultuelle, parfois étroitement liée avec le domaine funéraire, entre alors en jeu.

Fig. 21 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1005 en cours de fouille. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.



Fig. 22 – Vue de la structure 1016 en cours de fouille. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

3.1.1.2 LES DÉPÔTS SECONDAIRES DE CRÉMATIONS DE L'ÂGE DU BRONZE

Les deux opérations préventives menées à la ZAC du Plessis-Saucourt, secteurs 1 et 2 à Tigéry ont permis de mettre au jour pas moins de 22 structures funéraires liées à la pratique de la crémation⁵. Ces tombes viennent s'ajouter aux 4 « fosses à incinération » découvertes en 1993 lors d'un diagnostic réalisé au niveau de la ZAC des Fossés Neufs (Courtoux 1994). Les 20 sépultures sont localisées autour et à proximité de l'enclos 1007.

⁵. Six sépultures découvertes en 2010/2011 lors du diagnostic (Saron 2011) et 16 identifiées lors de la fouille préventive de 2013 (Brunet 2015).

Description des structures

- La structure 1005

La structure 1005 est localisée au nord, nord-est immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). La structure est une fosse circulaire aux parois sub-verticales et le fond plat (profil en U). Elle mesure 0,32 m de diamètre pour une profondeur de 0,52 m (Fig. 21). Le comblement principal de la fosse est un limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions très fréquentes de manganèse, de charbons et d'esquilles d'os humains brûlés (US 1005.01). Le second comblement (US 1005.02) correspond à un limon argileux brun-orangé moyen compact et hétérogène avec des poches de charbons de bois et d'esquilles d'os humains brûlés puis quelques rares inclusions de manganèse sur le fond. Cette dernière unité stratigraphique a été observée dans la partie nord de la fosse. L'encaissant est un limon argileux orangé compact. La fosse étroite a reçu un vase ossuaire coiffé d'un couvercle et accompagné d'une petite céramique posée en contact et au sud immédiat de l'ossuaire. Le comblement principal de la fosse est composé de résidus de crémation (os humains brûlés et charbons de bois).

Mobilier et datation

La fosse a livré 4 vases datés du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire mixte (vase ossuaire et résidus de crémations). Il s'agit d'une sépulture.

- La structure 1016

Le fait archéologique 1016 est situé à plus de 30 m au sud de l'enclos 1007 et à distance des structures environnantes (1017 et 1027) (Fig. 12). La structure est de forme sub-circulaire, les parois obliques et le fond plat. Elle mesure 0,6 x 0,52 x 0,16 m (Fig. 22). Un seul comblement a été perçu lors de la fouille manuelle et en coupe. Il s'agit d'un limon argileux compact et homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de rares charbons de bois et des esquilles d'os humains crématisés (US 1016.01). L'encaissant de la structure est un limon argileux orangé.

Mobilier et datation

La fosse a livré quelques rares tessons non datables ainsi que quelques esquilles d'os humains brûlés mais trop fragmentés pour faire l'objet d'une étude anthropologique.

Interprétation

La présence d'os humains brûlés suppose que cette structure peut être funéraire mais l'indigence du mobilier remet le caractère funéraire du fait en question.

Fig. 23 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1017 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



Fig. 24 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1018 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.

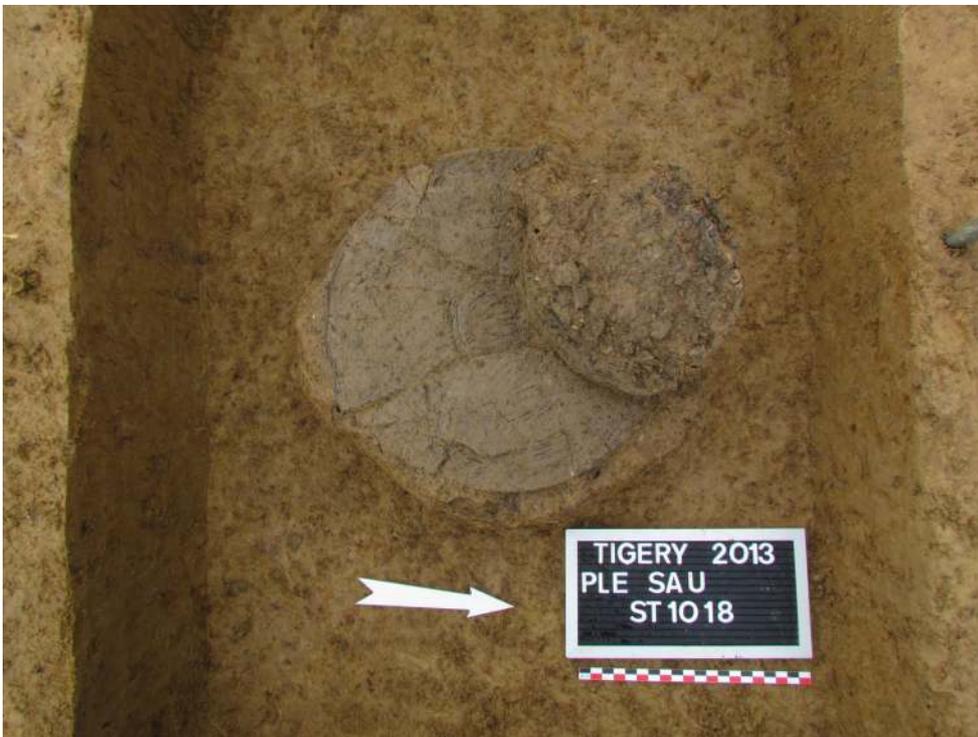


Fig. 25 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1020 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



- La structure 1017

La fosse 1017 est localisée à 20 m environ au sud de l'enclos 1007 (Fig. 12). La structure est de forme ovale avec les parois obliques et le fond plat. Elle mesure 0,53 x 0,42 x 0,16 m (Fig. 23). Ce fait a été fouillé en caisson pour la partie nord-est car les limites étaient difficilement perceptibles en plan. La lecture en coupe a permis d'appréhender les bons contours de la fosse et les deux comblements. La première unité stratigraphique est composée d'un limon argileux brun-gris semi-compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse, quelques charbons de bois et de rares esquilles d'os humains brûlées (US 1017.02). Le second comblement est un limon argileux brun-gris très foncé meuble et homogène avec des poches de limon argileux beige, de fréquentes inclusions de manganèse, beaucoup de charbons de bois et d'esquilles d'os humains crématisées (US 1017.01).

Mobilier et datation

Les trois tessons de céramique retrouvés dans le comblement de la fosse et la datation radiocarbone 14 réalisée sur quelques grammes d'os humains brûlés datent la structure du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire de résidus de crémation dans un éventuel contenant en matière périssable. Il s'agit d'une sépulture.

- La structure 1018

La fosse 1018 est située à l'ouest de l'enclos 1007 et au nord des sépultures 1025 et 1041 (Fig. 12). La structure est de forme indéterminée. La fouille a donc été réalisée en caisson. La profondeur de la structure est de 0,17 m et le fond est plat (Fig. 24). Le comblement principal de la fosse est un limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de charbons de bois et des esquilles d'os humains brûlés (US 1018.01). Le second comblement est un limon argileux brun-noir foncé semi-compact homogène avec des inclusions très nombreuses de charbons de bois et des esquilles d'os humains crématisées (US 1018.02). La fouille en caisson et l'agencement du mobilier au sein de la structure suggère la présence d'une fosse relativement étroite.

Mobilier et datation

La fosse a livré un total de 3 vases dont un utilisé comme vase ossuaire. Ces trois éléments céramiques datent la structure du Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire mixte (vase ossuaire et résidus de crémations). Il s'agit d'une sépulture.

- La structure 1020

Le fait 1020 est situé à une dizaine de mètres au sud de l'enclos 1007 (Fig. 12). La structure est de forme ovale irrégulière et mesure 0,56 x 0,46 x 0,3 m. Les parois de la fosse sont obliques et le fond de la fosse en cuvette (Fig. 25). Deux comblements bien distincts remplissent la fosse. Il s'agit principalement d'un limon argileux gris-brun moyen semi-compact et homogène avec des inclusions de manganèse, de rares charbons de bois et des esquilles d'os humains brûlés (US 1020.02). La seconde unité stratigraphique est un limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec de fréquentes concentrations de charbons de bois, des esquilles d'os humains crématisés, de rares boulettes de terre cuite et des inclusions de manganèse (US 1020.01).

Mobilier et datation

Les deux unités stratigraphiques ont livré essentiellement des esquilles d'os humains crématisés ainsi que des charbons de bois. Une datation radiocarbone 14 réalisée sur quelques esquilles d'os humains brûlés permet d'attribuer la structure au Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire de résidus de crémation dans un éventuel contenant en matière périssable. Il s'agit d'une sépulture.



Fig. 26 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1021 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.

Fig. 27 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1022 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 28 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1023 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



- La structure 1021

Le dépôt secondaire de crémation 1021 est localisé au sud immédiat de l'enclos 1007, au sud de l'emprise de la fouille préventive (**Fig. 12**). La structure est de forme indéterminée mais conservée sur une hauteur de 0,16 m. Elle a livré les restes d'un vase ossuaire contenant des os humains crématisés, le tout surmonté d'une pierre (**Fig. 26**). Cette dernière a été enlevée lors du décapage et devait probablement servir de signalisation de surface ou bien encore de dispositif de fermeture de la fosse. Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux jaune-gris moyen semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse et d'esquilles d'os brûlés (US 1021.01). La fosse a fait l'objet d'une fouille en caisson et le vase ossuaire a été prélevé en motte afin de bénéficier d'une fouille fine en laboratoire.

Mobilier et datation

La céramique ayant servi de vase ossuaire est datée du Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette structure est une sépulture qualifiée de dépôt secondaire en vase ossuaire.

- La structure 1022

Le fait 1022 est localisé au sud de l'enclos fossoyé semi-circulaire 1007 (**Fig. 12**). La structure est de forme ovale et mesure 0,6 x 0,4 x 0,22 m (**Fig. 27**). Elle est comblée de deux unités stratigraphiques. La première est un limon argileux brun foncé semi-compact homogène avec des inclusions de charbons de bois, des esquilles d'os humains brûlés ainsi que des fragments de terre cuite (US 1022.01). Le second comblement est un limon jaune-gris moyen semi-compact et homogène avec de nombreuses inclusions de manganèse, de charbons de bois, d'esquilles osseuses brûlés et une pierre calcaire ayant subi l'action du feu (US 1022.02).

Mobilier et datation

Les deux unités stratigraphiques ont livré des esquilles d'os brûlés, des charbons de bois et des perles de verre. Quelques esquilles d'os ont fait l'objet d'une datation radiocarbone 14 et datent la structure du Bronze final I - IIb.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire de résidus de crémation dans un éventuel contenant en matière périssable. Il s'agit d'une sépulture.

- La structure 1023

La structure 1023 est située au sud de l'enclos 1007, au sud de l'emprise de fouille (**Fig. 12**). La fosse est de forme plus ou moins circulaire avec les parois sub-verticales et le fond en cuvette. Elle mesure 0,36 x 0,3 x 0,2 m (**Fig. 28**). Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris moyen meuble et homogène avec de très fréquentes inclusions de charbons de bois, de manganèse et d'esquilles d'os humains brûlés (US 1023.01).

Mobilier et datation

L'unique comblement de la structure a livré des esquilles d'os brûlés et une perle en verre. Quelques esquilles d'os ont fait l'objet d'une datation radiocarbone 14 et datent la structure du Bronze final IIa - IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire de résidus de crémation dans un éventuel contenant en matière périssable. Il s'agit d'une sépulture.

Fig. 29 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1026 en cours de fouille.
Cliché : G. André © Éveha 2013.



Fig. 30 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1027 en cours de fouille.
A. Le Brun © Éveha 2013.

Fig. 31 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1033 en cours de fouille.
A. Le Brun © Éveha 2013.



- La structure 1026

Ce fait est situé en limite d'emprise, au sud-est immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Les limites de la fosse n'ont pas été identifiées et le vase a été partiellement écrêté au cours du décapage. La fouille de la structure a été réalisée sous forme de caisson mais aucune limite n'a été perçue (Fig. 29). Le vase a été prélevé en motte et le sédiment à proximité a été recueilli de manière exhaustive. Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris moyen, semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse et d'esquilles d'os (US 1026.02).

Mobilier et datation

Les ossements ont été déposés dans un vase ossuaire qui a été daté du Bronze final sans plus de précision.

Interprétation

Cette structure est une sépulture qualifiée de dépôt secondaire en vase ossuaire. Son arasement fait que le dépôt osseux est incomplet.

- La structure 1027

Cette structure est située dans la moitié sud de l'emprise et au sud immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). La fosse est de forme plus ou moins circulaire et mesure 0,41 x 0,37 x 0,12 m (Fig. 30). Les parois sont obliques et le fond arrondis (profil de cuvette). Un seul comblement a été identifié pour cette structure. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé clair semi compact et homogène avec des inclusions fréquentes de charbon et de manganèse ainsi que de rares esquilles d'os brûlés (US 1027.01). La structure est partiellement arasée du fait de la lecture difficile du sol.

Mobilier et datation

La fosse a livré deux céramiques (petits récipients) datés du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette structure est qualifiée de dépôt secondaire de résidus de crémation dans un éventuel contenant en matière périssable (non identifié) et associé à deux céramiques.

- La structure 1033

Cette structure est localisée à moins de 10 m au nord-ouest de l'enclos fossoyé 1007 (Fig. 12). La fosse est de forme ovale, les parois verticales et le fond plat. Elle mesure 0,25 x 0,2 x 0,04 m (Fig. 31). Cette structure a été malencontreusement tronquée lors de la mise en place d'un drain voué à évacuer l'eau stagnante vers un point de collecte localisé plus bas, au sud-ouest de la structure. Les vases et les restes osseux ont donc été fortement endommagés. Un seul comblement a été identifié lors de la fouille de la structure. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé clair semi-compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse, de rares charbons de bois et quelques esquilles d'os humains brûlés (US 1033.01).

Mobilier et datation

La fosse a livré des tessons de céramiques attribués à un gobelet à épaulement type étroit (vase ossuaire) ainsi que quatre tessons surcuits, le tout daté du Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette sépulture se présente sous la forme d'un dépôt secondaire de crémation en vase ossuaire.

56

Fig. 32 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1034 en cours de fouille.
A. Le Brun © Éveha 2013.



Fig. 33 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1036 en cours de fouille.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.



Fig. 34 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1042 en cours de fouille.
Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.

- La structure 1034

La tombe 1034 est située à 2 m au nord-est de la structure 1033 et au nord immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). La fouille de la structure n'a pas permis d'identifier les contours de la fosse. Cette dernière a été fouillée en « caisson » afin de tenter d'identifier les parois en coupe mais en vain (Fig. 32). La position enchevêtrée des céramiques et leur chute vers le centre de la fosse tend à indiquer un effet de contention des vases, soit de par la morphologie étroite de la fosse ou la présence d'un contenant de type « coffre ». Un seul comblement a été identifié lors de la fouille manuelle de la structure. Il s'agit d'un limon argileux brun-orangé légèrement gris clair, semi-compact et homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse (US 1034.01).

Mobilier et datation

Le mobilier déposé dans la sépulture comprend une petite jarre à col cylindrique (vase A), une coupelle tronconique simple (vase B), un petit pot biconique qui a servi de vase ossuaire (vase C) ainsi qu'une coupe tronconique simple (vase D) ayant servi de couvercle au vase ossuaire. Ces éléments sont datés du Bronze Final IIIa.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire de crémation en vase ossuaire.

- La structure 1036

La structure 1036 est située au milieu et bordure est de l'emprise de fouille, au sud du fossé 1037 et au nord de l'enclos 1007 (Fig. 12). La fosse de la structure n'a pas été identifiée en plan mais une fouille en caisson a permis d'observer la morphologie de la coupe. Ainsi, la fosse mesure approximativement 0,27 m de diamètre pour une profondeur de 0,12 m. Les parois de la fosse sont verticales et le fond plat (Fig. 33). Un unique comblement remplit la fosse. Il s'agit d'un limon argileux gris clair semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse, de charbons de bois et des esquilles d'os humains (US 1036.01).

Mobilier et datation

La structure a livré des esquilles d'os humains brûlés ainsi qu'un fond de récipient grossier en très mauvais état de conservation. Ce dernier élément est supposé dater du Bronze final.

Interprétation

La structure 1036 est un dépôt secondaire mixte qui associe un vase ossuaire et des résidus de crémations. Il s'agit d'une sépulture.

- La structure 1042

La structure 1042 est localisée dans la partie nord de l'emprise de fouille, à plus de 110 m au nord-ouest de l'enclos fossoyé 1007 (Fig. 12). La fosse de forme sub-circulaire et aux parois sub-verticales mesure 0,61 x 0,53 m pour une profondeur de 0,12 m. Le fond de la structure est plat (Fig. 34). Un unique comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris foncé meuble et homogène avec quelques poches de limon argileux brun-orangé. Cette unité stratigraphique contient également des inclusions de charbons de bois, de très nombreuses esquilles d'os humains brûlés et quelques rares fragments de terre cuite de couleur jaune (US 1042.01).

Mobilier et datation

La fosse a livré un total de 7 vases ainsi que des fragments d'os humains brûlés. Les éléments céramiques comprennent un gobelet à épaulement de type large, épaulement très caréné (vase C – vase ossuaire), un ensemble de tessons surcuits en pâte fine (vase A), une coupelle à ressaut interne (vase B), un gobelet à épaulement de type étroit, filets incisés au peigne souple bifide sur le col (vase D), un gobelet à épaulement (ou petit pot biconique ?) orné de filets incisés au peigne à dents souples (vase E), une coupelle tronconique ornée de guirlandes et fines cannelures internes (vase F) puis des fragments de gobelet à épaulement type étroit (vase G). Ce mobilier nous oriente vers une datation du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette structure funéraire est un dépôt secondaire de crémation mixte qui associe un vase ossuaire, des résidus de crémation et des vases d'accompagnement.

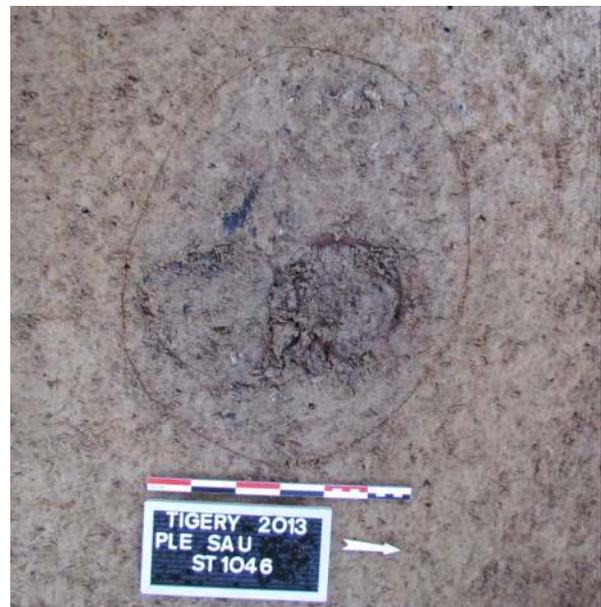


Fig. 35 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1043 en cours de fouille.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

Fig. 36 – Vue de la structure 1044 en cours de fouille.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.



Fig. 37 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1046 avant la fouille. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



- La structure 1043

Le fait archéologique 1043 est situé dans la moitié nord de l'emprise de la fouille, à quelques mètres au nord-est de la structure 1042 (Fig. 12). La structure funéraire est de forme plus ou moins circulaire et mesure 0,52 x 0,49 x 0,12 m. Le fond de la fosse est plat et les parois verticales (Fig. 35). Un unique comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux gris-noir peu compact et hétérogène avec de très fréquentes inclusions de charbons de bois et de nombreux os humains brûlés (1043.01). L'encaissant est un limon argileux orangé compact et homogène avec de très fréquentes inclusions de manganèse.

Mobilier et datation

Trois vases sont issus de la sépulture 1043. Ces derniers ont été datés du Bronze final IIIa.

Interprétation

La présence de résidus de crémation dans le comblement de la structure associé à un vase ossuaire et des vases d'accompagnement font de cette structure funéraire un dépôt secondaire mixte.

- La structure 1044

La fosse 1044 est localisée dans l'angle nord-ouest de l'emprise, tout au nord et à 25 m de la structure 1044 (Fig. 12). La forme de la fosse demeure indéterminée. Elle est supposée sub-circulaire et à fond plat mais les dimensions ne sont pas mesurables (Fig. 36). Le seul comblement de la structure est un limon argileux brun-orangé moyen semi-compact et homogène avec des inclusions occasionnelles d'oxydes de fer et quelques esquilles d'os humains crématisées (1044.01).

Mobilier et datation

L'absence d'artefact et d'une quantité suffisante d'os humains pour réaliser une datation C¹⁴ ne permettent pas de dater ce fait archéologique.

Interprétation

La caractérisation de cette structure est incertaine du fait du très faible poids des restes osseux, de l'absence de fosse identifiable et de mobilier autre que les ossements humains.

- La structure 1046

La sépulture 1046 est localisée dans la partie ouest de la moitié nord de l'emprise de la fouille, à l'ouest immédiat de l'enclos laténien 1047 (Fig. 12). La forme de la fosse est ovale, les parois sub-verticales et le fond plat. Elle mesure 0,5 x 0,38 x 0,16 m (Fig. 37). Le seul comblement de la structure est un limon argileux semi-compact brun-gris homogène avec des inclusions de micro-charbons de bois et de très fréquentes esquilles d'os humains brûlées (US 1046.01).

Mobilier et datation

La fosse a livré pas moins de 6 vases (dont un vase ayant servi d'ossuaire) ainsi qu'une épingle en alliage cuivreux. L'étude de ce mobilier donne une datation du Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire mixte associant un vase ossuaire, des résidus de crémation et des vases d'accompagnement.

Fig. 38 – Vue de la structure 1025 (équivalence Inrap 01.05) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.

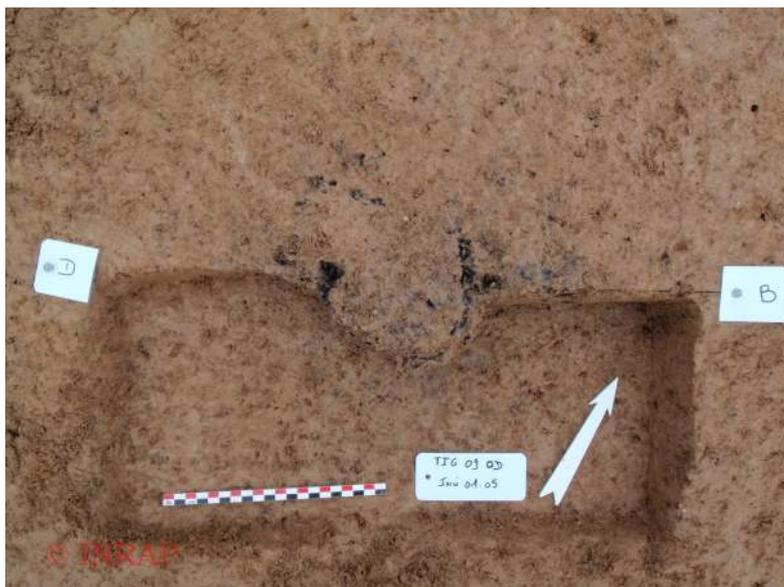


Fig. 39 – Vue de la structure 1032 (équivalence Inrap 01.07) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.

Fig. 40 – Vue de la structure 1033 (équivalence Inrap 01.13) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.



- La structure 1025

La structure 1025 (équivalence Inrap 01.05) est localisée au sud-ouest immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 38). Le comblement et l'encaissant de la structure sont de même nature. Il s'agit d'un limon argileux brun-ocre avec de nombreuses inclusions de manganèse.

Mobilier et datation

La fosse a livré 1 vase ayant servi d'ossuaire.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire en vase ossuaire.

- La structure 1032

La structure 1032 (équivalence Inrap 01.07) est localisée au nord-ouest immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 39). La fosse est ajustée à la taille du vase ossuaire. Le premier comblement dans lequel repose le contenant est un limon brun légèrement grisâtre comprenant des nodules de terre cuite et de charbons ainsi que quelques rares esquilles d'os (US 1032.02). Le second comblement est situé au-dessus de la pierre de meulière elle-même placée au-dessus du vase. Il s'agit d'un limon gris compact et hétérogène avec des inclusions de poches brunes ainsi que des esquilles d'os brûlées, de très nombreux charbons de bois et de la terre cuite (US 1032.01).

Mobilier et datation

Un gobelet surmonté d'un couvercle daté du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire mixte associant une vase ossuaire et des résidus de crémation.

- La structure 1033

La structure 1033 (équivalence Inrap 01.13) est localisée au nord immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 40). La fosse est de forme ovale, les parois verticales et le fond plat. Elle mesure 0,25 x 0,2 x 0,04 m. Cette structure a été malencontreusement tronquée lors de la mise en place d'un drain voué à évacuer l'eau stagnante vers un point de collecte localisé plus bas, vers le sud-ouest de la structure. Les vases et les restes osseux ont donc été amputés. Un seul comblement a été identifié lors de la fouille de la structure. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé clair semi-compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse, de rares charbons de bois et quelques esquilles d'os humains brûlés (US 1033.01).

Mobilier et datation

Un gobelet à épaulement type étroit (vase ossuaire) et 4 tessons surcuits datés du Bronze final IIIa.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire en vase ossuaire.

Fig. 41 – Vue de la structure 1035 (équivalence Inrap 01.03) en cours de fouille.
Cliché : ©Inrap 2010.



Fig. 42 – Vue de la structure 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de fouille.
Cliché : ©Inrap 2010.

Fig. 43 – Vue de la structure 1060 (équivalence Inrap 02.06) en cours de fouille.
Cliché : ©Inrap 2010.



- La structure 1035

La structure 1035 (équivalence Inrap 01.08) est localisée au nord-ouest immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 41). La fosse de la structure 1035 est de forme circulaire et mesure 40 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm. Fouillée par moitié, le comblement de la fosse a été intégralement prélevé dans le but d'être tamisé. Le vase ossuaire déposé sur le fond a également été prélevé dans le but d'être fouillé finement en laboratoire. La fosse est comblée, sur les vingt premiers centimètres, d'un limon sablo-argileux gris foncé comprenant de très nombreux éléments attribuables à des résidus de crémation (charbons de bois, argile rubéfiée et os humains brûlés). Un fragment d'or a été retrouvé dans le comblement de cette structure, lors du tamisage du sédiment.

Mobilier et datation

Un fragment en or a été découvert au sein du comblement de la fosse, lors du tamisage de ce dernier. La fosse a livré pas moins de 4 vases datés du Bronze final IIb - IIIa : un vase tronconique ouvert à gradins internes, un vase à grand col cylindrique et deux gobelets à épaulement.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire mixte qui associe un vase ossuaire et des résidus de crémation.

- La structure 1041

La structure 1041 (équivalence Inrap 01.04) est localisée au sud-ouest immédiat de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 42). La fouille de la structure a permis d'identifier les contours de la fosse. La fosse est étroite, de forme ronde à fond plat et ajustée à la taille du vase ossuaire. Un seul comblement a été identifié lors de la fouille manuelle de la structure. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris très argileux avec des inclusions fréquentes de charbons de bois. L'encaissant est hétérogène, très argileux, de couleur brun ocré avec des taches blanchâtre et des inclusions de manganèse fréquentes.

Mobilier et datation

Un vase écrêté de 18 cm de diamètre. Il s'agit d'un gobelet à épaulement daté de l'époque du Bronze final.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire en vase ossuaire.

- La structure 1060

La structure 1060 (équivalence Inrap 02.06) est localisée au sud de l'enclos 1007 (Fig. 12). Elle a été identifiée et fouillée en 2010 lors du diagnostic archéologique (De Kepper dans Saron 2011) (Fig. 43). La structure est quelque peu arasée. L'ensemble du comblement de la fosse a été prélevé dans le but d'être tamisé afin de récupérer l'ensemble des artefacts et écofacts. Les vases ont également été prélevés en motte pour une fouille approfondie en laboratoire afin d'évaluer la densité de l'amas osseux et les éléments caractérisant la gestuelle funéraire.

Mobilier et datation

Quatre vases ont été identifiés lors de l'étude de cette sépulture. Ils sont datés du Bronze final IIb - IIIa.

Interprétation

Cette sépulture est un dépôt secondaire mixte qui associe au sein de la même fosse des résidus de crémation et un vase ossuaire.

64 3.1.2 Synthèse sur les vestiges funéraires de l'âge du Bronze

Le complexe funéraire identifié à Tigéry se compose d'un élément polarisant monumental qui est matérialisé par la structure fossoyée très arasée, de forme semi-circulaire à circulaire 1007 associé à un dépôt de céramique localisé dans l'aire centrale (1012). Ce dépôt n'a livré aucun reste osseux humain. Une vingtaine de structures liées à la pratique de la crémation s'implante autour et à distance de l'enclos sans jamais le recouper. Tout ces éléments sont datés du Bronze final IIb - IIIa (Fig. 12).

Cette nécropole comprend un nombre important de dépôts secondaires mixtes qui associent à la fois un vase ossuaire et des résidus de crémation au sein d'une même fosse. Des dépôts en vases ossuaires et des dépôts de résidus individualisés ont également été identifiés mais dans une moindre quantité. La densité des tombes est assez modérée et le maillage plutôt lâche. Les sépultures se présentent sous forme de petits locus. L'absence de recouvrements suggère l'existence de dispositifs de signalisation de surface. Le traitement *post-mortem* du corps est ici exclusivement tourné vers la crémation, pratique funéraire spécifique à l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb-IIIa - Ha A2-B1). Les assemblages de céramiques déposées dans les sépultures sont standardisés et de culture « Rhin-Suisse - France orientale ». Les vases ossuaires sont placés dans des fosses ajustées, de petites dimensions. Un couvercle en céramique est ponctuellement placé sur le dessus de l'urne funéraire et des vases d'accompagnement sont déposés tout autour. Le mobilier en bronze est rare. Deux sépultures ont livré quelques perles en verre brûlées et une seule a livré dans son comblement charbonneux un fragment d'or.

La présence de 3 sépultures dans le nord de l'emprise datées du Bronze final et de « 4 fosses à incinération » situées à l'ouest de la surface fouillée (découverte de 1993 – Courtois 1994) sont autant d'éléments qui suggèrent l'existence de plusieurs pôles funéraires datés de la même période chronologique, à cheval sur la ZAC des Fossés Neufs et celle du Plessis-Saucourt. La présence d'une voie goudronnée (rond-point) à l'emplacement supposé de la zone de contact entre l'occupation funéraire septentrionale et celle mise au jour dans le nord de l'emprise interdit toute vérification de cette hypothèse.

3.1.3 Conclusion

De nombreuses opérations archéologiques ont été menées ces dernières années à proximité de la commune de Tigéry dans le cadre de l'aménagement de la ville nouvelle de Sénart. Quelques indices d'occupations domestiques sont recensés sur les rebords et le plateau lui-même pour les premières étapes du Bronze final. La nature de l'occupation du sol à Tigéry au Bronze final commence à se préciser lentement grâce à la présence de plus de 30 indices de sites. Les vestiges découverts sont localisés en bordure de ru et se composent de silos, de fours, de bâtiments sur poteaux et de fosses d'extraction. Beaucoup de ces faits archéologiques en creux contiennent des éléments détritiques (céramique, faune, charbon, etc.). Ces éléments font partie d'unités d'occupations assez dispersées. D'un point de vue funéraire, la nécropole de Tigéry vient s'ajouter aux quelques indices de sites découverts récemment dans les communes limitrophes. C'est le cas notamment à Réau / Moissy-Cramayel (77), Parc d'activité de l'A5, zone 4. En 2008, P. Broutin a mis au jour, lors d'un diagnostic, pas moins de 18 incinérations de culture RSFO assez dispersées, tantôt isolées, tantôt sous forme de noyaux (Broutin 2008). La présence de plusieurs pôles funéraires est suspectée. Une fouille préventive dans le courant de l'année 2015 devrait permettre de préciser de nombreux éléments comme l'organisation du ou des espaces funéraires, la présence d'enclos circulaire, le type de population inhumée et l'influence culturelle (atlantique ou continentale ?). Le site de la *Plaine du Moulin à Vent* à Cesson (77) a également livré les indices d'une importante nécropole à incinération du Bronze moyen avec la présence de quelques enclos fossoyés circulaires (Legriel 2011). Enfin, à Lieusaint (77) à l'Orme Chipeau, phase 1, une série d'occupations archéologiques protohistoriques a été identifiée. L'indice le plus tenu est au centre de l'emprise et se présente sous la forme d'une possible incinération du Bronze ancien. D'autres vestiges attribués à un habitat et une zone de travail datés du Bronze final IIb-IIIa ont été identifiés plus au nord (Cahu 2009).

La nécropole à incinération de Tigéry, ZAC du Plessis-saucourt, secteurs 1 et 2, se présente ici comme un ensemble funéraire non exhaustif mais probablement d'une surface considérable qui comprend à la fois des dépôts secondaires de crémations ainsi que des éléments fossoyés structurant le paysage et polarisant les tombes. Les pratiques funéraires mises en évidence à Tigéry (crémations exclusives, très peu de mobilier en alliage cuivreux et céramiques de culture nord-alpine) sont propres aux nécropoles RSFO que l'on rencontre dans les vallées de la Bassée et de l'Yonne.

3.2 Les vestiges de l'occupation du second âge du Fer

Laëtitia Noël

3.2.1 Description des structures

Localisé dans la zone de la nécropole à crémation de l'âge du Bronze, l'ensemble des structures de La Tène n'a pas été identifié comme une occupation à part entière au diagnostic bien que des éléments céramiques de cette période aient été identifiés. Les segments de fossés, de forme curviligne, avaient alors été interprétés comme appartenant à la nécropole. La fouille manuelle puis mécanique d'une partie des fossés a permis de mettre au jour un lot de tessons datant le comblement des fossés de La Tène C2/D1.

Hormis les fossés, seules deux autres structures, les fosses ST 1051 et ST 1057, ont livré de la céramique de cette période, bien que le nombre de restes soit peu élevé, en particulier pour la structure ST 1051. Les autres structures situées à proximité, correspondant à des fosses ou à des fonds de trous de poteau, n'ont livré que peu ou pas de mobilier. De ce fait, il reste délicat de les associer à une phase de fonctionnement. Néanmoins, leur position au sein de l'enclos et l'ensemble cohérent que semblent former les structures ST 1050, ST 1051, ST 1052 et ST 1053 permettent de poser l'hypothèse de leur appartenance à l'occupation laténienne (**Fig. 94b**)

Le nombre de restes étant peu élevé, en particulier pour la structure ST 1051, la chronologie de cet ensemble est à considérer avec précaution.

3.3.1.1 LES FOSSÉS DE L'ENCLOS

Situés dans la partie nord de l'emprise de fouille, les fossés de l'enclos ST 1047 et ST 1048 constituent l'ensemble ayant livré le plus de mobilier céramique pour la période de La Tène. Composé de deux fossés, il présente une forme sub-rectangulaire à curviligne de 52 m de long sur 27 m de large en moyenne, ses fossés s'interrompant sur une distance de 22 m dans sa partie sud (**Fig. 44**).

- Le fossé ST 1047 :

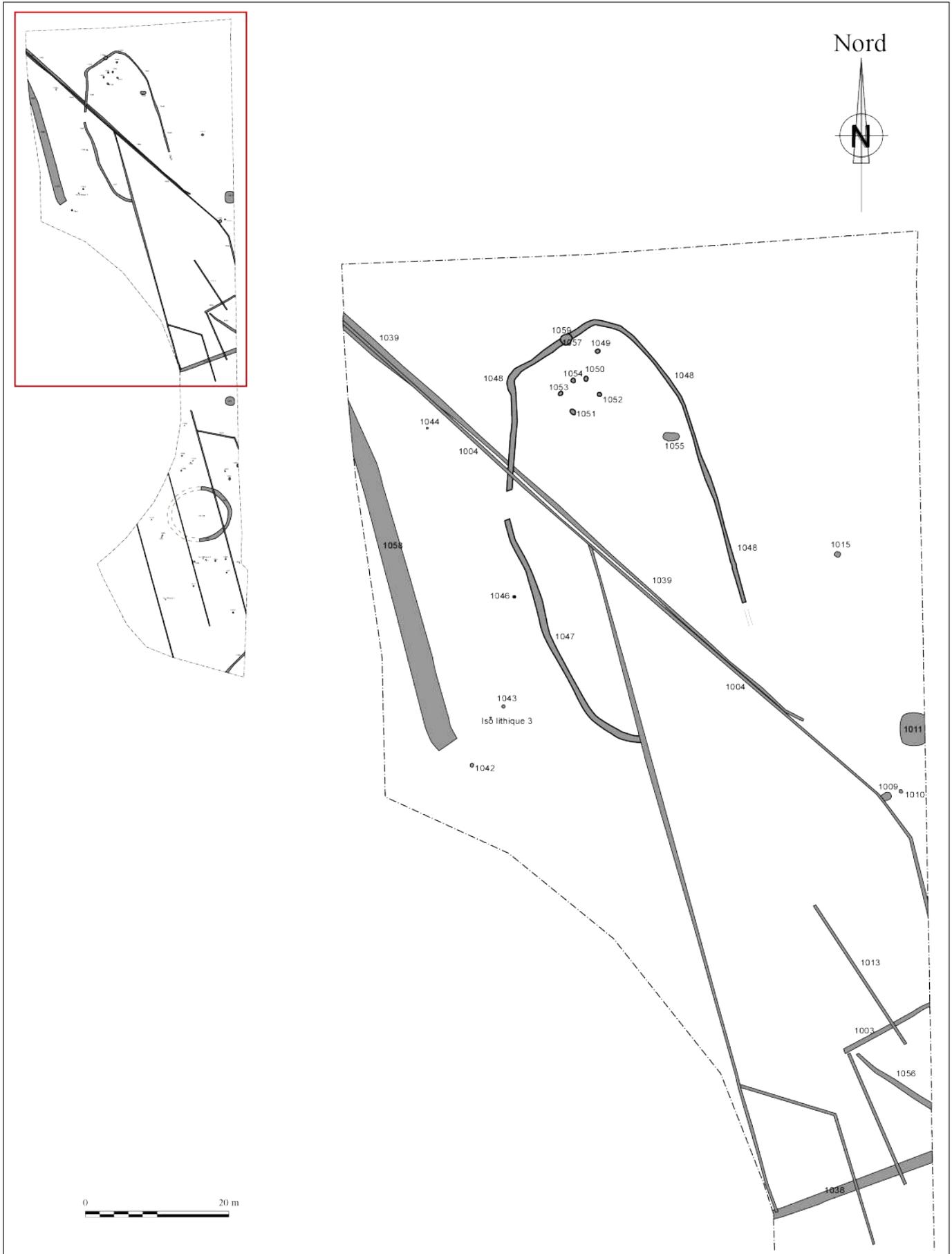
Le fossé ST 1047 se présente sous la forme d'un segment légèrement curviligne de près de 38 m de longueur orienté nord-nord-ouest – sud-sud-est. Vers le sud, il s'interrompt après avoir dessiné un léger virage en direction de l'est. Cette interruption n'est peut-être pas réelle et correspond à une mauvaise lisibilité sur le terrain. Vers le nord, aucune interruption n'a été mise en évidence, mais un sondage réalisé lors du diagnostic a justifié une numérotation différente pour le segment disjoint.

Le fossé a été sondé régulièrement à raison d'un sondage de 1 m tous les 5 m. Au total, ce sont sept sondages qui ont été réalisés, comprenant un sondage mécanique (effectué lors du diagnostic et curé dès la phase de décapage de l'opération de fouille) et six sondages manuels (**Fig 45**).

Dans l'ensemble, le fossé ST 1047 présente des creusements homogènes aux profils et aux dimensions similaires. Le creusement présente un profil en V à fond en pointe ou arrondi. Les profondeurs minimales et maximales observées sont comprises entre 0,28 m et 0,48 m, les largeurs à l'ouverture oscillant entre 0,70 et 1,02 m (**Fig. 46**).

Les comblements se composent dans la majorité des cas d'une unique couche de sédiment argilo-sableuse de couleur jaune-gris à gris clair comprenant des inclusions de manganèse en quantités plus ou moins importantes selon les sections. Trois coupes se distinguent par la présence de deux unités stratigraphiques au sein de leur comblement. Dans le sondage 1, tout d'abord, où un limon argileux brun-gris moyen comprenant quelques inclusions de manganèse et de rares charbons vient recouvrir une première couche de comblement (**Fig. 47**).

Fig. 44 – Plan masse de la partie nord de l'emprise de fouille.
Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.



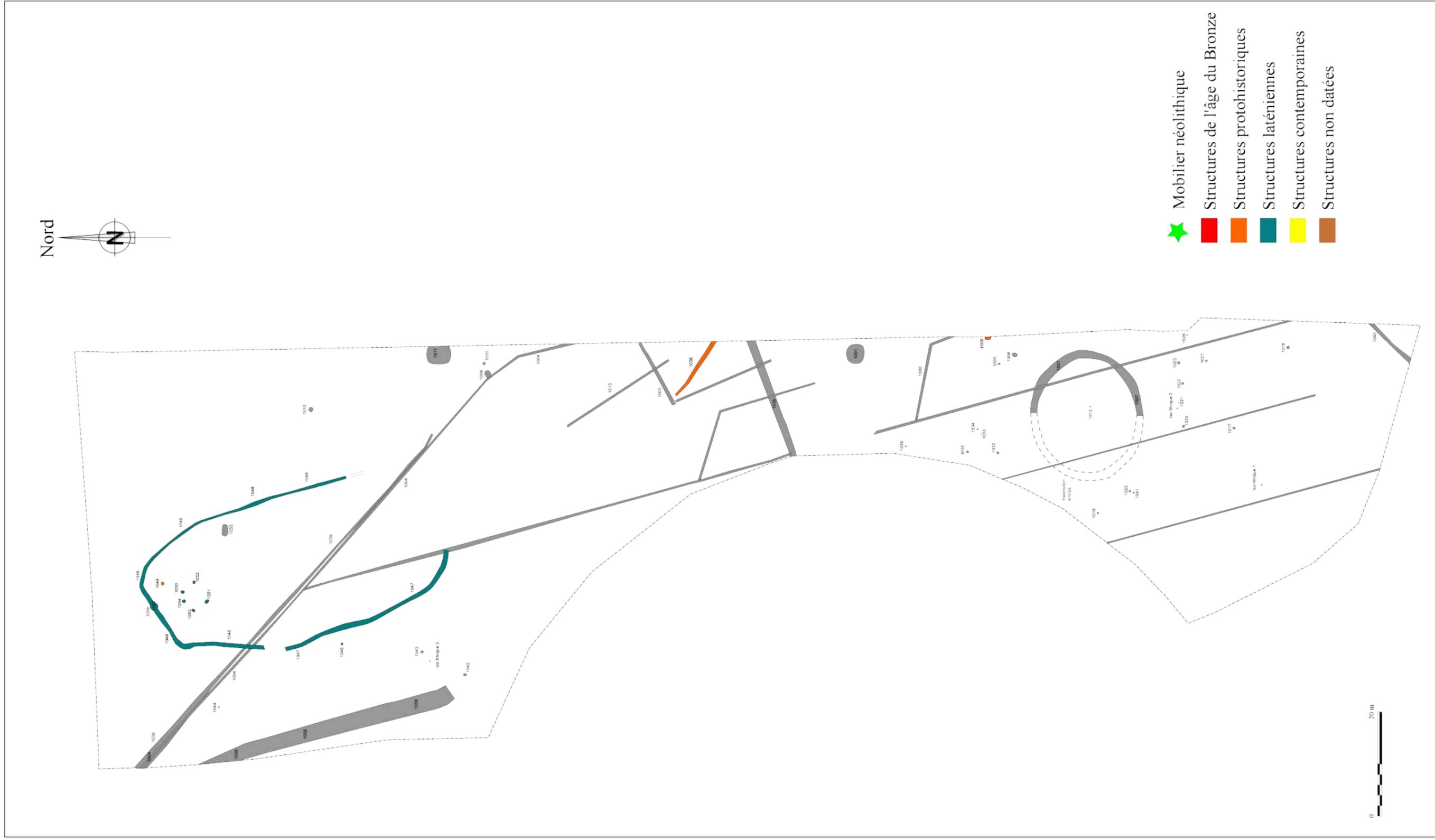


Fig. 94b – Plan masse des structures datées de la période laténienne. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Eieha 2015.

Fig. 45 – Vue générale de l'ensemble des coupes des fossés de l'enclos. Cartographie : X. Husson © Eveha, 2013. Dessins : A. Le Brun, H. Pollin, L. Noël, C. Sévin-Allouet, DAO : A. Delalande. Mise au net : L. Noël, V. Brunet © Eveha 2015.

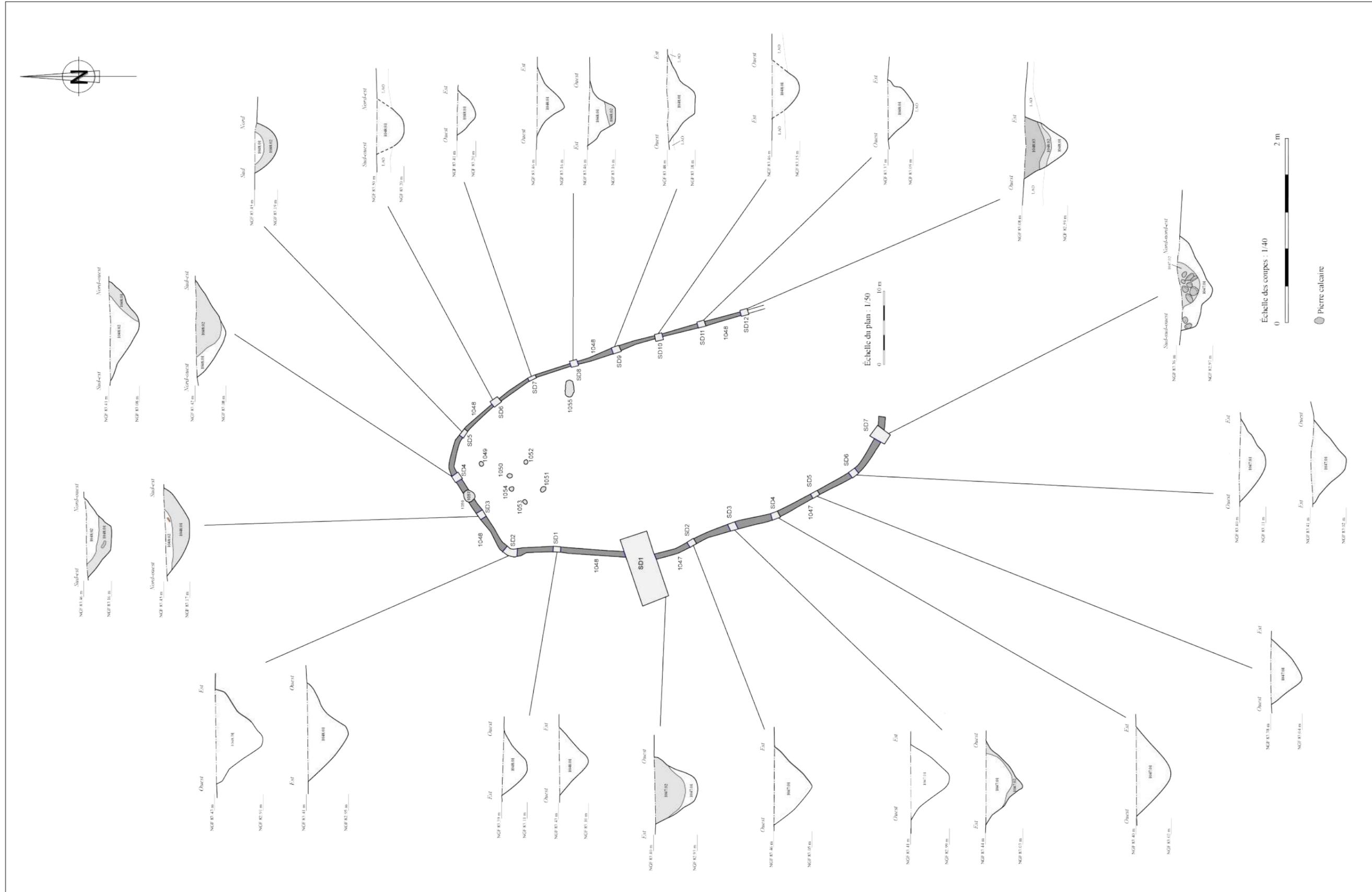


Fig. 46 – Caractéristiques métriques et morphologiques du fossé ST 1047.

Structure	Sondage	Parois	Fond	Profil	Largeur (m)	Profondeur (m)
1047	Sd 1	Évasées	Arrondi	En V	0,70	0,48
	Sd 2	Évasées	En pointe	En V	0,84	0,40
	Sd 3	Évasées	Arrondi	En V	0,76	0,44
	Sd 3	Évasées	En pointe	En V	0,90	0,40
	Sd 4	Évasées	En pointe	En V	0,98	0,40
	Sd 5	Évasées	En pointe	En V	0,70	0,34
	Sd 6	Évasées	Arrondi	En V	0,88	0,28
	Sd 6	Évasées	Arrondi	En V	0,87	0,42
	Sd 7	Évasées irrégulières	Arrondi	En V	1,02	0,38

Fig. 47 – Vue du sondage 1 du fossé 1047, coupe sud. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



72

Dans le sondage 3 ensuite où une couche de limon argileux gris-jaune clair comprenant de rares inclusions de manganèse recouvre un premier comblement (Fig. 48). Sur cette dernière coupe, l'effet de remontée que présente la couche dans sa partie ouest permet de soupçonner l'existence d'un creusement.

Enfin, à son extrémité sud, la couche supérieure du comblement est caractérisée par un limon argileux brun clair contenant de nombreuses pierres de meulière de 5 à 18 cm de diamètre (sondage 7 ; Fig. 49).



Fig. 48 – Vue du sondage 3 du fossé 1047, coupe sud. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 49 – Vue du sondage 7 du fossé 1047, coupe nord-ouest. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

- Le fossé ST 1048

Le fossé 1048 mesure près de 75 m de long, son tracé formant un U. Il semble s'interrompre à son extrémité sud-est, les décapages, nettoyages manuels et sondages réalisés dans sa continuité n'ayant pas permis de mettre en évidence sa présence au-delà de cette interruption. À l'instar du fossé 1047, le fossé 1048 a été sondé régulièrement par tronçons de 1 m espacés de 5 m. Sur la totalité du fossé, ce sont donc douze sondages qui ont été réalisés (Fig. 44).

Les différents sondages effectués dans le fossé montrent une certaine variation des profils. Ces derniers, majoritairement en V, à fond tantôt plats, arrondis ou en pointes, présentent dans certains cas des profils évasés. Les dimensions observées sont relativement proches de celles relevées pour le fossé ST 1047 avec des profondeurs comprises ici entre 0,20 et 0,50 m et des largeurs à l'ouverture allant de 0,50 à 1,08 m (Fig. 50).

Les remplissages, composés en majorité d'une unique couche de comblement, présentent néanmoins quelques variations. Dans sa partie est, le fossé présente un comblement homogène composé d'un limon argileux gris-brun à brun-orangé comprenant de fréquentes inclusions de manganèse (sondages 6 à 11). Dans sa partie ouest, les observations réalisées dans le sondage 2 montrent également un remplissage homogène et non anthropisé caractérisé par un sédiment argilo-sableux, gris clair et chargé en inclusions de manganèses (Fig. 51).

Structure	Sondage	Parois	Fond	Profil	Largeur (m)	Profondeur (m)
1048	Sd 1	Évasées	Plat	En V	0,76	0,36
	Sd 1	Évasées	Arrondi	En V	0,68	0,28
	Sd 2	Évasées	Arrondi	En V	1,04	0,42
	Sd 2	Évasées	Arrondi	En V	1,00	0,50
	Sd 3	Évasées	Plat	En V	0,86	0,28
	Sd 3	Évasées	Arrondi	En V	0,96	0,32
	Sd 4	Évasées	Arrondi	En V	1,08	0,32
	Sd 4	Évasées	Arrondi	En V	1,04	0,36
	Sd 5	Évasées	Arrondi	En V	0,50	0,26
	Sd 5	Évasées	Arrondi	En V	/	/
	Sd 6	Évasées	Arrondi	En V	0,60	0,30
	Sd 7	Évasées	Plat	En V	/	/
Sd 7	Évasées	Plat	En V	0,62	0,20	
Sd 8	Évasées	Plat	En V	0,68	0,30	
Sd 8	Évasées	Arrondi	En V	0,74	0,30	
Sd 9	Évasées	Plat	En V	/	/	
Sd 9	Évasées	Plat	En V	0,92	0,40	
Sd 10	Évasées	Arrondi	En V	0,62	0,30	
Sd 11	Évasées	Arrondi	En V	0,64	0,28	
Sd 12	Évasées	Arrondi	En V	0,66	0,44	

Fig. 50 – Caractéristiques métriques et morphologiques du fossé ST 1048.



Fig. 51 – Vue du sondage 2 du fossé 1048, coupe sud.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

Le sondage 1 se distingue par la présence de petites poches de limon gris présentes sur le fond du fossé, ainsi que par la présence de quelques inclusions de charbon et de terre cuite en sus des inclusions de manganèse (Fig. 52).

Sur le tronçon nord du fossé, les différentes coupes relevées ont permis d'observer la présence de deux couches de comblements : une couche inférieure composée d'un sédiment brun-gris clair avec inclusions de manganèse, de charbons et de terre cuite, et une couche supérieure caractérisée par un limon brun-gris foncé contenant les mêmes inclusions. Enfin, à son extrémité sud, le sondage 12 a permis d'observer la présence de trois unités stratigraphiques composées, de la plus ancienne à la plus récente, d'un loess hydromorphe, d'un limon argileux brun-gris foncé avec fréquentes inclusions de manganèse et rares inclusions de charbons et d'un limon argileux brun-gris foncé avec quelques inclusions de manganèse et rares inclusions de charbons (Fig. 53).



Fig. 52 – Vue du sondage 1 du fossé 1048, coupe nord. Cliché : L.Noël © Éveha 2013.



Fig. 53 – Vue du sondage 12 du fossé 1048, coupe nord. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.

3.2.1.2 LA FOSSE 1057

La fosse 1057 se situe sur le tronçon nord du fossé ST 1048 (Fig. 44 et 54). Le sondage réalisé à son intersection avec ce même fossé montre sa postériorité par rapport à celui-ci.

De plan ovale et à profil en U, elle mesure 1,28 m de large sur 0,82 m de profondeur. Son comblement est composé de trois unités stratigraphiques. La plus ancienne (US 1057.03), d'une épaisseur de 0,20 à 0,70 m, présente un pendage sud-nord. Elle est composée d'un limon argileux, jaune-gris, clair, comprenant de rares inclusions de charbons. La deuxième unité stratigraphique (US 1057.01), d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur en moyenne, suit le même pendage. Elle est caractérisée par un limon argileux, gris foncé, meuble, comprenant des inclusions de charbons, de terre cuite et de pierres brûlées. La couche supérieure (US 1057.02), scellant la fosse, est un limon argileux gris-jaune, clair, avec de rares inclusions de charbons (Fig. 55).

Toutes les unités stratigraphiques ont livré du mobilier céramique, le nombre total de restes issu de la fosse s'élevant à 134 et le nombre minimum d'individus à 8. La présence d'une céramique à pâte fine terminée au tour et enfumée permet de proposer une datation de La Tène D1 pour cette fosse (cf. étude céramique).



Fig. 54 – Vue de la coupe est de la fosse 1057 recoupant le fossé 1048 et la fosse 1059. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.

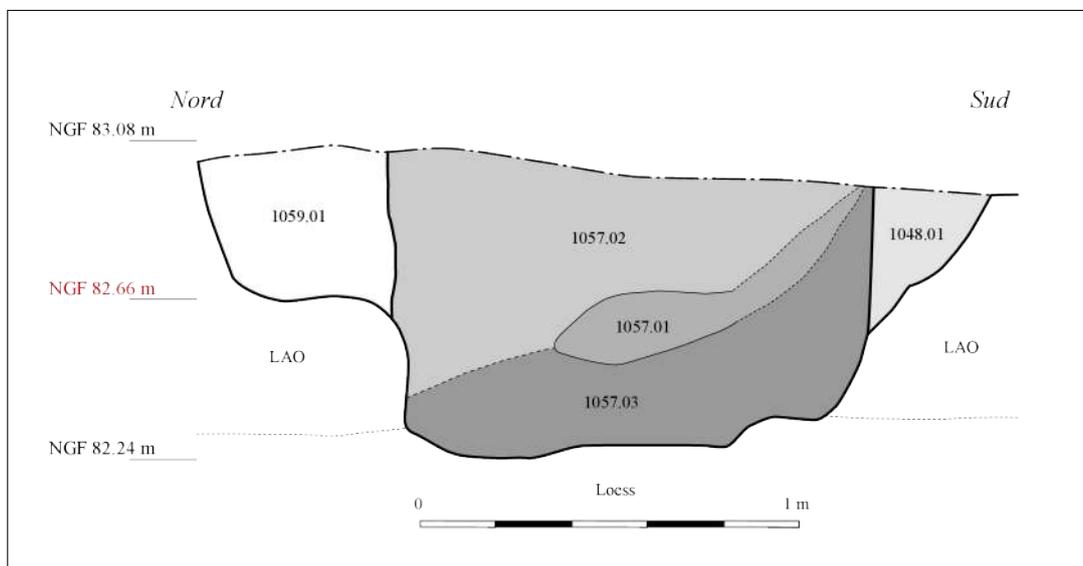


Fig. 55 – Coupe des structures 1057, 1048 et 1059. Dessin : L. Noël, C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 56 – Vue en coupe de la structure 1051. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.

Fig. 57 – Vue en plan de la structure 1050. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



3.2.1.3 LA FOSSE 1051 ET LES STRUCTURES ASSOCIÉES

Est présentée ici la fosse ST 1051 ayant livré du mobilier céramique de La Tène C2/D1. Lui sont associées les structures ST 1050 et ST 1053, lesquelles contenaient elles aussi du mobilier céramique attribué à la Protohistoire au sens large. Enfin, les structures ST 1052 et ST 1054, bien que dépourvues en mobilier, leur sont également associées en raison de leur similitude morphologique et de la cohérence architecturale que semble former l'ensemble. En raison de l'incertitude concernant la contemporanéité et à l'association de ces structures, elles sont présentées ici de façon individuelle. Une présentation synthétique et comparative sera proposée dans le paragraphe traitant l'interprétation des vestiges laténien du *Plessis-Saucourt*.

- La structure ST 1051

La fosse ST 1051 présente une forme en plan ovale de 0,92 m de long sur 0,66 m de large (Fig. 56). Son creusement, aux parois évasées et au fond en cuvette, est conservé sur 0,12 m de profondeur. Une seule couche de comblement, constituée d'un limon argileux brun-gris, clair, contenant de rares charbons et quelques inclusions de manganèse, a été observée.

Le mobilier qui en est issu se résume à quatre tessons dont au moins un élément semble pouvoir être attribué à La Tène D1.

- La structure ST 1050

La structure ST 1050, de forme ovale, mesure 0,75 m de long sur 0,62 m de large (Fig. 57). Conservée sur 0,16 m de profondeur, elle présente un profil en cuvette aux parois évasées et au fond arrondi. Son comblement se compose d'une couche de limon argileux gris-jaune, et de rares inclusions de manganèse et de terre cuite. Le mobilier recueilli dans cette fosse se résume à trois tessons attribués à la Protohistoire.

- La structure ST 1052

La structure ST 1052 est une fosse de plan sub-circulaire à légèrement ovale de 0,64 m de long sur 0,54 m de large (Fig. 58). Conservée sur 0,11 m de profondeur, elle présente un profil en cuvette aux parois évasées et au fond arrondi. Son comblement se compose d'un limon argileux gris pourvu de quelques inclusions de manganèse, de charbons et de terre cuite.

Aucun mobilier n'est associé à cette fosse.



Fig. 58 – Vue en plan de la structure 1052. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 59 – Vue en coupe de la structure 1053. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

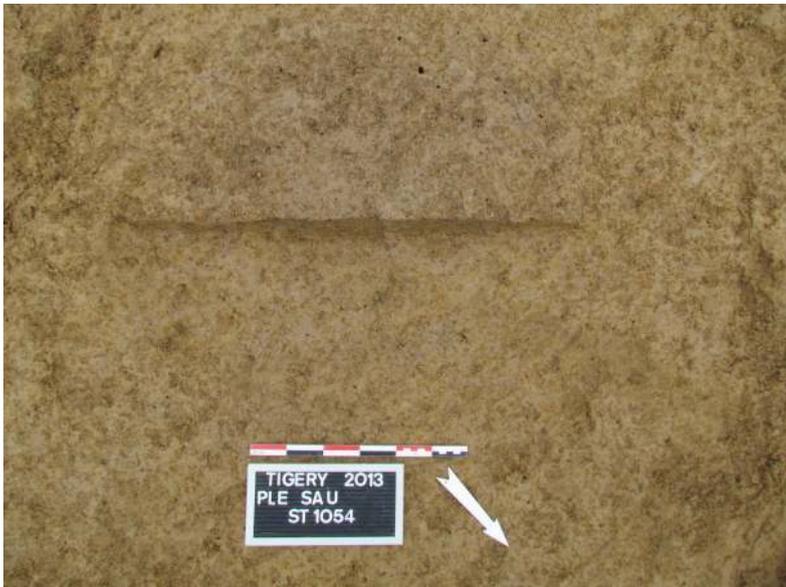


Fig. 60 – Vue en plan de la structure 1054. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



Fig. 61 – Vue en plan de la structure 1049. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.

- La structure ST 1053

La structure ST 1053 se présente sous la forme d'une fosse ovale de 0,70 m de long sur de 0,55 m de large (Fig. 59). Son creusement, aux parois évasées et au fond plat, est conservé sur 0,14 m. Une couche unique de comblement vient sceller cette structure : elle se compose d'un limon sableux gris contenant de nombreuses inclusions de manganèse et de rares inclusions de charbons et de terre cuite. Le mobilier recueilli dans cette fosse se compose de six tessons qui n'ont pu être datés plus précisément que de la Protohistoire.

- La structure ST 1054

De plan sub-circulaire, cette fosse mesure 0,70 m de long sur 0,64 m de large (Fig. 60). Très arasée, elle n'est conservée que sur 0,06 m de profondeur. Son profil ne peut être caractérisé en raison de son arasement, mais il semble que son fond ait été plat. Son comblement est constitué d'un limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de manganèse, de charbon et de terre cuite. Aucun élément mobilier n'est associé à cette structure.

3.2.1.4 LES AUTRES STRUCTURES

Sont présentées ici les autres structures ayant livré de la céramique de la Protohistoire au sens large ; leur rattachement à l'occupation laténienne n'est donc pas assuré.

- La fosse 1049

La fosse ST 1049 est située dans l'aire interne de l'enclos, à proximité du fossé ST 1048 (Fig. 44). Elle se présente sous la forme d'un creusement ovale de 0,72 m de long sur 0,60 m de large conservé sur 0,10 m de profondeur (Fig. 61). Son comblement est composé d'un limon argileux gris-jaune contenant de rares inclusions de manganèse, de charbon et de terre cuite.

Le mobilier provenant de cette structure, composé de trois tessons, est daté de la Protohistoire sans plus de précision. Cette fosse n'a livré que trois tessons attribués à la Protohistoire au sens large. Cependant, sa localisation et ses caractéristiques, identiques à celles des structures ST 1050 à ST 1054, autorise à la considérer comme participant du même ensemble.

- La fosse 1008

Cette structure se situe en limite de fouille, contre la berme est du décapage et en partie hors emprise (Fig. 12). Fouillée partiellement, cette fosse présente *a priori* une forme ovale et un profil en U à fond plat. Les dimensions observées permettent d'estimer sa longueur à 1,14 m et sa largeur à 0,56 m (Fig. 62). Sa profondeur est de 0,13 m. Son comblement est composé d'un limon argileux beige très chargé en inclusions de manganèse. Le mobilier céramique récolté dans cette fosse est constitué de 22 restes, céramique attribuée à la Protohistoire au sens large.



Fig. 62 – Vue en plan de la structure 1008. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

Fig. 63 – Vue de la coupe sud-est du sondage 1 du fossé 1056. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 64 – Vue de la coupe sud-est du sondage 2 du fossé 1056. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.

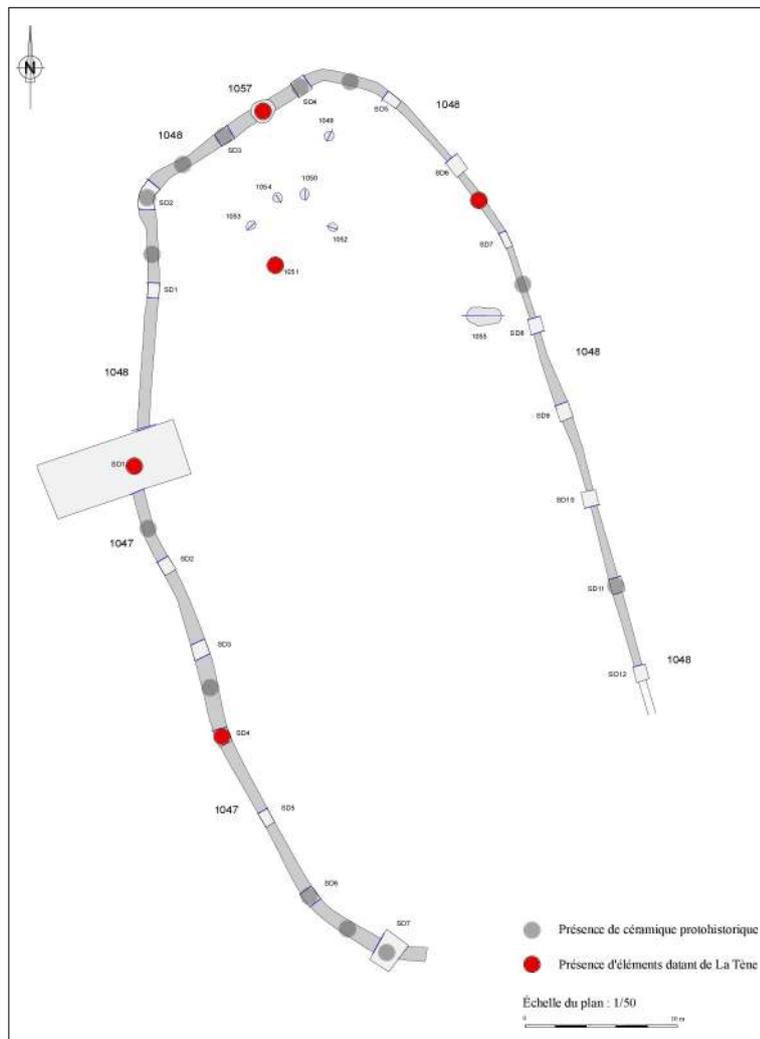


Fig. 65 – Localisation des éléments céramiques mis au jour dans les fossés de l'enclos. Cartographie: X. Husson © Éveha, 2013. Mise au net : L. Noël © Éveha, 2015.

- Le fossé ST 1056

Le fossé ST 1056, localisé dans la partie centrale de l'emprise de fouille, a été suivi sur 12,50 m de long (Fig. 44). D'orientation nord-ouest – sud-est, il s'interrompt vers le nord, peu avant le fossé ST 1003. Vers le sud, son tracé se poursuit en dehors de l'emprise de fouille et n'a donc pu être déterminé. Les deux sondages réalisés ont permis d'observer un rétrécissement du fossé dans sa partie nord (ce qui pourrait conforter la présence d'une interruption à cet endroit ; Fig. 63 et 64), et un pendage du nord vers le sud (ce qui pourrait conforter la fonction de drain de cette structure). Sa profondeur varie donc de 0,17 m à 0,30 m vers le sud, sa largeur également de 0,54 à 0,96 m. Son comblement est composé d'un limon argileux gris-beige comprenant des inclusions plus ou moins fréquentes de manganèse.

Le mobilier céramique, issu du sondage 1, se résume à deux tessons datés de la Protohistoire au sens large. Les données issues du diagnostic montrent, dans la tranchée Tr 03, l'existence d'une structure linéaire interprétée comme un drain dans la continuité de ce fossé. Il n'est donc pas exclu que ce qui a été perçu ici comme un fossé soit en réalité le vestige d'un drain, ou que le fossé ait été détruit par un drain postérieur reprenant le même tracé. Le comblement peu caractéristique de cette structure et la présence de seulement deux tessons ne permettent pas de rattacher cette structure à une occupation laténienne.

- La fosse 1059

La structure 1059 n'a été perçue qu'en coupe lors du curage du fossé d'enclos laténien 1048. Le plan n'est donc pas identifié. Les parois sont évasées et le fond plat. Les dimensions de la structure ne sont pas connues. La fosse est visible en coupe sur une profondeur de 0,4 m (Fig. 54). Le comblement unique de la fosse est un limon argileux jaune-gris clair meuble et homogène avec la présence d'un lit de pierres sur le fond (US 105901). Ce fait est recoupé dans sa partie septentrionale par la fosse 1057 qui recoupe également le fossé d'enclos 1048 (Fig. 55).

3.2.2 Synthèse sur les vestiges de La Tène C2/D1

Une occupation de La Tène C2/D1 ?

- L'enclos

Les fossés de l'enclos n'ont livré que très peu de mobilier, aussi bien pour la faune que pour la céramique. Une interprétation fondée sur un si petit corpus reste délicate, les observations basées sur le critère de présence/absence, ou de répartition spatiale en fonction du poids ou du nombre de restes étant biaisé d'un point de vue statistique. Tout au plus est-il possible de noter une zone de plus forte concentration des mobiliers dans le tronçon nord du fossé ST 1048, voire une seconde concentration à l'extrémité sud du fossé ST 1047 (Fig. 65)

Notons également que l'étude céramique a permis de mettre en évidence la présence de jattes et de jarres, ainsi qu'une répartition égale entre céramique fine et céramique grossière. Ceci pourrait trahir, selon l'hypothèse avancée par l'auteur, la présence d'une activité de stockage (cf. étude céramique).

L'étude de faune n'apporte quant à elle aucun élément supplémentaire pour la compréhension de l'occupation, le corpus étant trop restreint. Seule la présence de la triade a pu être mise en évidence.

- L'ensemble E1

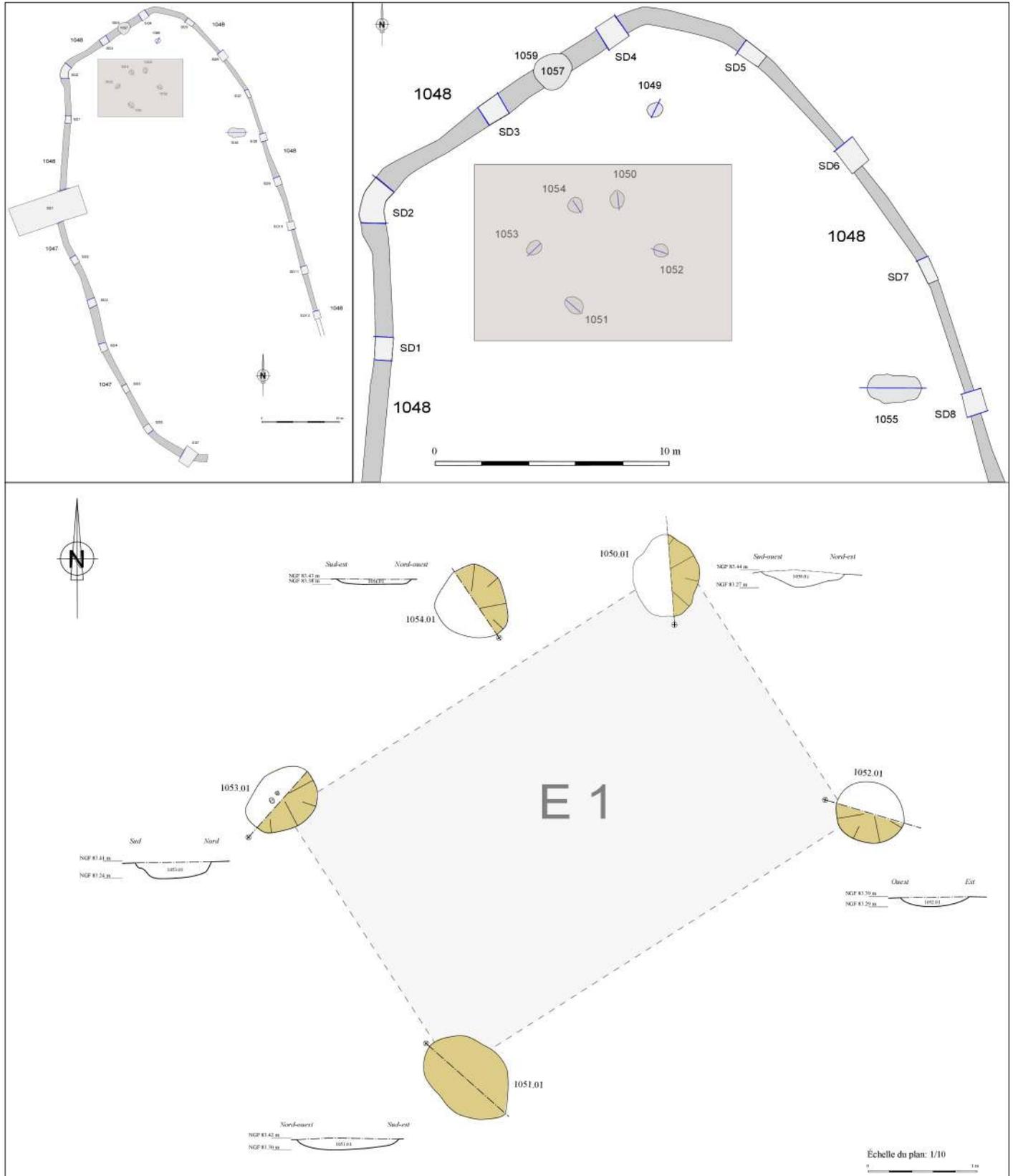
Les fosses ST 1050, ST 1051, ST1052 et ST 1053, situées dans la partie nord de l'enclos (dont une ayant livré du mobilier céramique de La Tène C2/D1) peuvent être interprétées comme un ensemble cohérent (E1). En effet, la comparaison de leurs caractéristiques métriques, morphologiques et de leurs complements montre qu'elles présentent de fortes similitudes (Fig. 66).

Structure	Plan	Parois	Fond	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
1050	Sub-ovalaire	Évasées	Arrondi	En cuvette	0,75	0,62	0,16
1051	Sub-ovalaire	Évasées	Arrondi	En cuvette	0,92	0,66	0,12
1052	Sub-circulaire	Évasées	Arrondi	En cuvette	0,64	0,54	0,11
1053	Sub-ovalaire	Évasées	Plat	En V	0,70	0,55	0,14
1054	Sub-circulaire	Évasées	Plat	En cuvette	0,70	0,64	0,06

Fig. 66 – Tableau synthétique des dimensions de l'ensemble E1 supposé laténien. L. Noël © Éveha, 2015.

Fig. 67 – Plans et coupes de l'ensemble de fosses E1 supposé laténien. Dessins : L. Noël, H. Pollin, A. Le Brun ; Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Mise au net : L. Noël © Éveha, 2015.

Parallèlement, les espacements réguliers observés entre chaque structure et leur organisation selon un plan rectangulaire de 4,15 m de long sur 3 m de large permettent de supposer qu'elles marquent l'emplacement d'un petit bâtiment, les fosses matérialisant alors les fonds des trous de poteau de l'édifice. Les dimensions de ce dernier correspondent aux dimensions observées sur les nombreux bâtiments à quatre poteaux connus pour cette période, traditionnellement interprétés comme des greniers. La structure ST 1054 pourrait également avoir joué un rôle dans l'architecture de ce dernier, mais rien ne permet de l'affirmer (Fig. 67).



Les vestiges du *Plessis-Saucourt* ayant livré du mobilier laténien concernent donc un nombre relativement restreint de structures comprenant principalement un enclos formé de deux fossés (Fig. 65). Seules deux autres fosses, situées dans l'aire interne de l'enclos pour l'une (ST 1051), et recoupant l'un des fossés de l'enclos pour l'autre (ST 1057), ont livré du mobilier de cette période. La présence de quelques éléments céramiques caractéristiques permet de proposer une attribution chronologique du lot céramique à La Tène C2/D1, voire légèrement postérieur pour le mobilier issu de la fosse ST 1057, qui pourrait alors appartenir à l'horizon La Tène D1. Quelques structures localisées dans l'aire interne de l'enclos et à proximité des deux fosses datées, contenant pour leur part peu ou pas de mobilier, peuvent éventuellement participer de cette occupation. Les différents éléments en notre possession (formes céramiques caractéristiques de La Tène C2/D1, existence possible d'un bâtiment, éléments liés au stockage tels que des jarres et un grenier), permettent donc poser le postulat de l'existence d'un ensemble cohérent formé par l'enclos, les structures ST 1049 à ST 1054 et les structures ST 1056 et ST 1057. Cet ensemble pourrait se rapprocher d'une installation rurale enclose, ne correspondant pas toutefois à un habitat, mais plus à une annexe agricole, l'interprétation fonctionnelle de cette zone pouvant être renforcée par la proximité de récipients de stockages localisés dans le fossé de l'enclos. Cette hypothèse demeure malgré tout fragile compte tenu de l'indigence des indices.

3.2.3 Conclusion

Dans le contexte local, sur les communes limitrophes de Tigéry, de nombreuses opérations archéologiques ont été réalisées dans le cadre de l'aménagement de la ville nouvelle de Sénart, mais la période laténienne est principalement connue pour sa phase finale. Les indices de La Tène moyenne sont donc encore assez mal connus et ne permettent pas de brosser un portrait précis et complet des occupations de cette période. Il est donc difficile à l'heure actuelle d'établir un parallèle entre les vestiges de La Tène C2/D1 du *Plessis-Saucourt* et ceux des occupations environnantes. Tout au plus peut-on dire que les occupations de La Tène C et de La Tène C2/D1 à ce jour connus dans un secteur proche ne présentent pas les mêmes caractéristiques que celle du *Plessis-Saucourt*. Ainsi, au Carré Sénart, les deux occupations de La Tène moyenne fouillées correspondent pour l'une à une occupation ouverte, pour l'autre à une occupation enclose probablement de rang supérieur, voire en relation avec un lieu de culte (Boulenger 2007 : 129). Au nord de la commune de Lieusaint, sur le site Le Bras de Fer (ZAC de la Pyramide, lot C1), des éléments de La Tène C2 ont également été mis au jour sur un habitat dont la période d'occupation s'étend de La Tène au 1^{er} siècle après J.-C. Douze bâtiments sur poteaux implantés de part et d'autre d'un réseau fossoyé ont été mis au jour sur la zone fouillée. Néanmoins, plusieurs phases se côtoient et seuls cinq bâtiments ont livré du mobilier datant ; la phase d'occupation de La Tène moyenne ne peut donc être caractérisée avec précision (Desrayaud *et alii* 2004 : 35-43).

Sur la même ZAC, la fouille du secteur E, *Jardins de la Méridienne*, a permis de mettre en évidence un site d'habitat occupé de La Tène moyenne à La Tène finale. Celui-ci se présente sous la forme d'un enclos quasiment carré (55 x 60 m) et de plusieurs bâtiments sur poteaux, l'enclos étant agrandi au cours de La Tène C2/D1 (Viand *et alii* 2006). Parallèlement, à quelques dizaines de mètres à l'ouest de la présente fouille, l'existence d'une ou de plusieurs occupations de La Tène finale ou de la période augustéenne permet de s'interroger sur le lien entre ces occupations et les vestiges laténiens du *Plessis-Saucourt*. En effet, depuis une vingtaine d'années, les opérations menées sur la ZAC des Fossés Neufs ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges de La Tène finale-augustéen sous la forme de quelques structures et de mobilier résiduel. Ainsi, au sud-ouest du *Plessis-Saucourt*, au sein d'une villa romaine, quelques structures et du mobilier caractérisent la première phase d'installation de l'établissement antique (Morin 2005 : 47). Vers le nord, à environ 150 m de la villa, lors d'un diagnostic, du mobilier de la même période provenant de deux fossés parcellaires ou de drainage et d'une zone d'épandage a également été mis au jour (Boulenger 2000). Encore plus au nord, deux autres opérations de diagnostic ont révélé la présence d'un probable enclos quadrangulaire non daté mais qui pourrait être en lien avec cette occupation (présence de céramique non tournée) (Courtoux 1994 : 7 ; Cortés 2003).

Bien que postérieur à celui du *Plessis-Saucourt*, le mobilier recueilli lors de ces opérations, celui du *Plessis-Saucourt* y compris, témoigne d'une ou de plusieurs occupations de La Tène moyenne et de La Tène finale à proximité immédiate. Le fait que cette dernière ne ressorte que par du matériel plus ou moins résiduel et que très peu d'éléments immobiliers soient avérés pour cette période ne permet cependant pas de statuer sur sa nature. Par ailleurs, la rareté de mobilier caractéristique de La Tène et la forme de l'enclos imposent une certaine réserve. Bien qu'il soit toujours périlleux d'établir un raisonnement à partir d'une typologie chronologique des enclos (cet exercice révélant toujours des exceptions), les données disponibles dans plusieurs régions montrent cependant qu'à partir de La Tène moyenne le tracé des enclos tend à devenir de plus en plus rectiligne pour adopter, de manière quasi systématique, une forme quadrangulaire à La Tène finale (Malrain, Pinard 2006 : 56).

Les témoins d'une occupation laténienne restent donc ici ténus, et l'existence d'une occupation de l'âge du Bronze dans le même secteur invite à la prudence quant à l'interprétation des vestiges laténiens du *Plessis-Saucourt*.

3.3 Des réseaux fossoyés non datés

Vanessa Brunet

3.3.1 Description des structures

Le site a livré quelques structures fossoyées qui traversent l'emprise de la fouille mais aucune n'a pu être datée du fait de l'absence totale de mobilier (Fig. 94c).

3.3.1.1 LE FOSSÉ 1003

Ce fait est situé dans la moitié nord de l'emprise de fouille, au sud immédiat du fossé 1038 (Fig. 44). Placé dans un axe sud-ouest – nord-est, cet élément très arasé a été observé sur une dizaine de mètres seulement. Quatre sondages manuels ont été réalisés mais un seul a été documenté du fait de l'arasement certain du fossé (Fig. 68).



Fig. 68 – Photographie de la coupe nord-est du fossé 1003. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

Dans l'ensemble, le fait 1003 présente des creusements homogènes aux profils et aux dimensions similaires. Le creusement présente un profil en cuvette et est installé dans le limon argileux orangé (Fig. 69). La profondeur maximale observée est de 0,12 m seulement et l'ouverture de 0,32 m. Le comblement est identique dans les 4 sondages à savoir un limon argileux gris moyen semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse (US 1003.01). Ce fossé n'a livré aucun artefact susceptible de le dater.

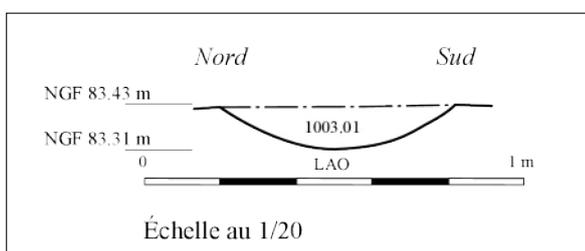


Fig. 69 – Coupe de la structure 1003.

Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

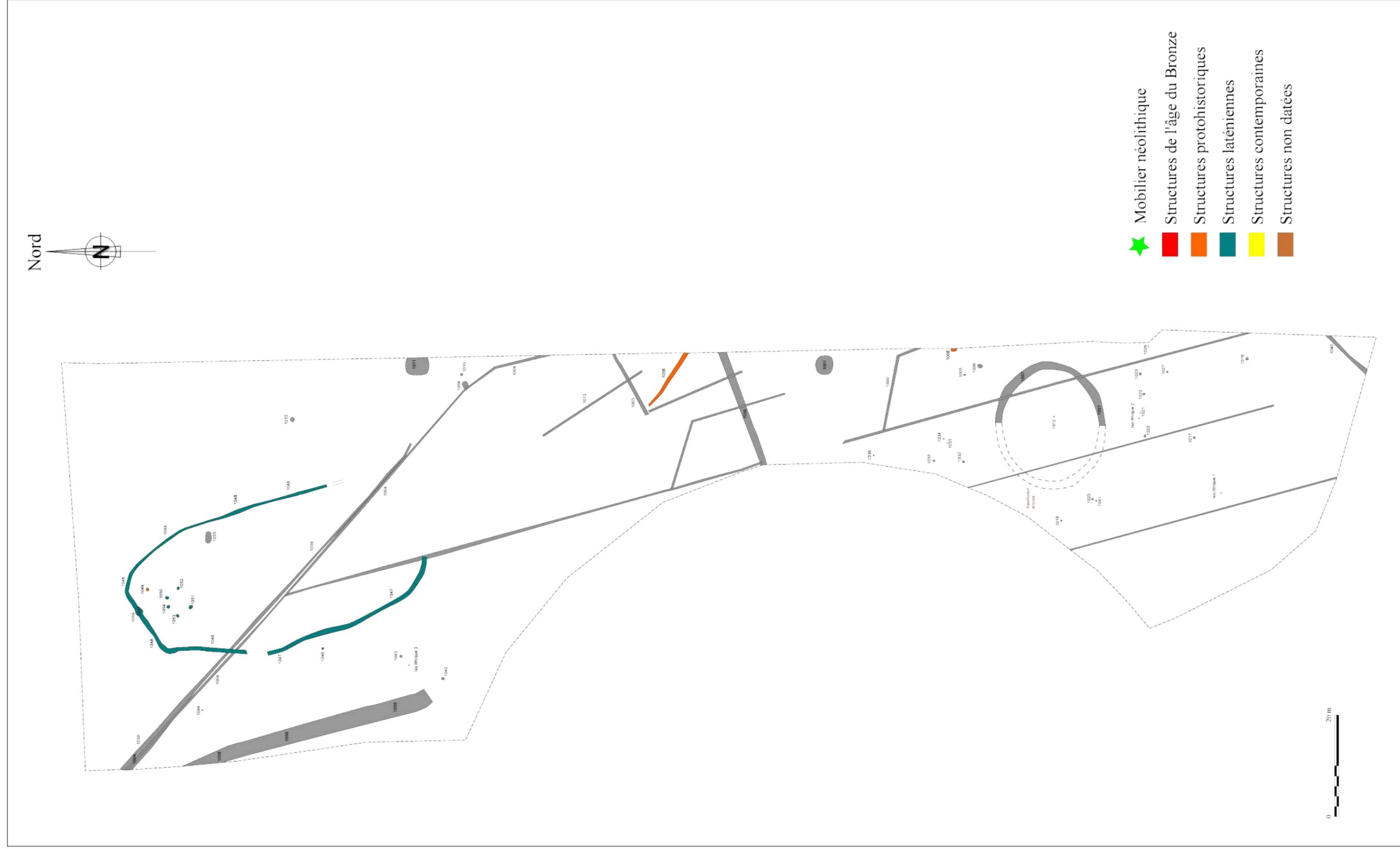


Fig. 94c – Plan masse des structures non datées. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

3.3.1.2 LE FOSSE 1038

Le fossé 1038 se présente sous la forme d'un segment de près de 24 m de longueur orienté est, nord-est – ouest, sud-ouest. Le fossé traverse l'emprise de part en part à l'endroit le plus étroit. Il a été sondé régulièrement. Au total, ce sont 4 sondages qui ont été réalisés, comprenant un sondage mécanique et 3 sondages manuels (Fig. 70) Cette structure fossoyée mesure 1,60 m de large au maximum pour une profondeur de 0,53 m.

Le sondage 1, réalisé manuellement, présente un creusement dont le profil est en « U », le fond plat et les parois évasées. Il mesure à l'ouverture une largeur de 1,60 m pour une profondeur de 0,47 m. Les bords du fossé dans ce sondage forment des angles compris entre 40 et 50°. Il est creusé dans un limon argileux orangé compact, homogène et hydromorphe. Un seul et unique comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé semi-compact et homogène avec des inclusions de manganèses (US 1038.01). Le profil du fossé 1038 dans le sondage manuel n° 2 se présente également en « U ». Le fond est plat et les bords évasés. Il mesure à l'ouverture 1,35 m pour une profondeur de 0,44 m. Les bords du fossé, dans ce tronçon, présentent des pentes comprises entre 35 et 60°. Le comblement du fossé est identique au sondage 1 mais comprend quelques blocs de meulière (US 1038.01) (Fig. 71).

Dans le sondage 3, le fossé au profil marqué en « U » aux bords évasés et fond plat, mesure 1,28 m de large à l'ouverture et 0,40 m de profondeur. Il est creusé dans un limon argileux orangé compact, homogène et hydromorphe. Les bords du fossé, dans ce sondage, sont obliques et forment des angles compris entre 35 et 40°. Le comblement unique du fossé est un limon argileux orangé compact, homogène et hydromorphe (US 1038.01) (Fig. 72).

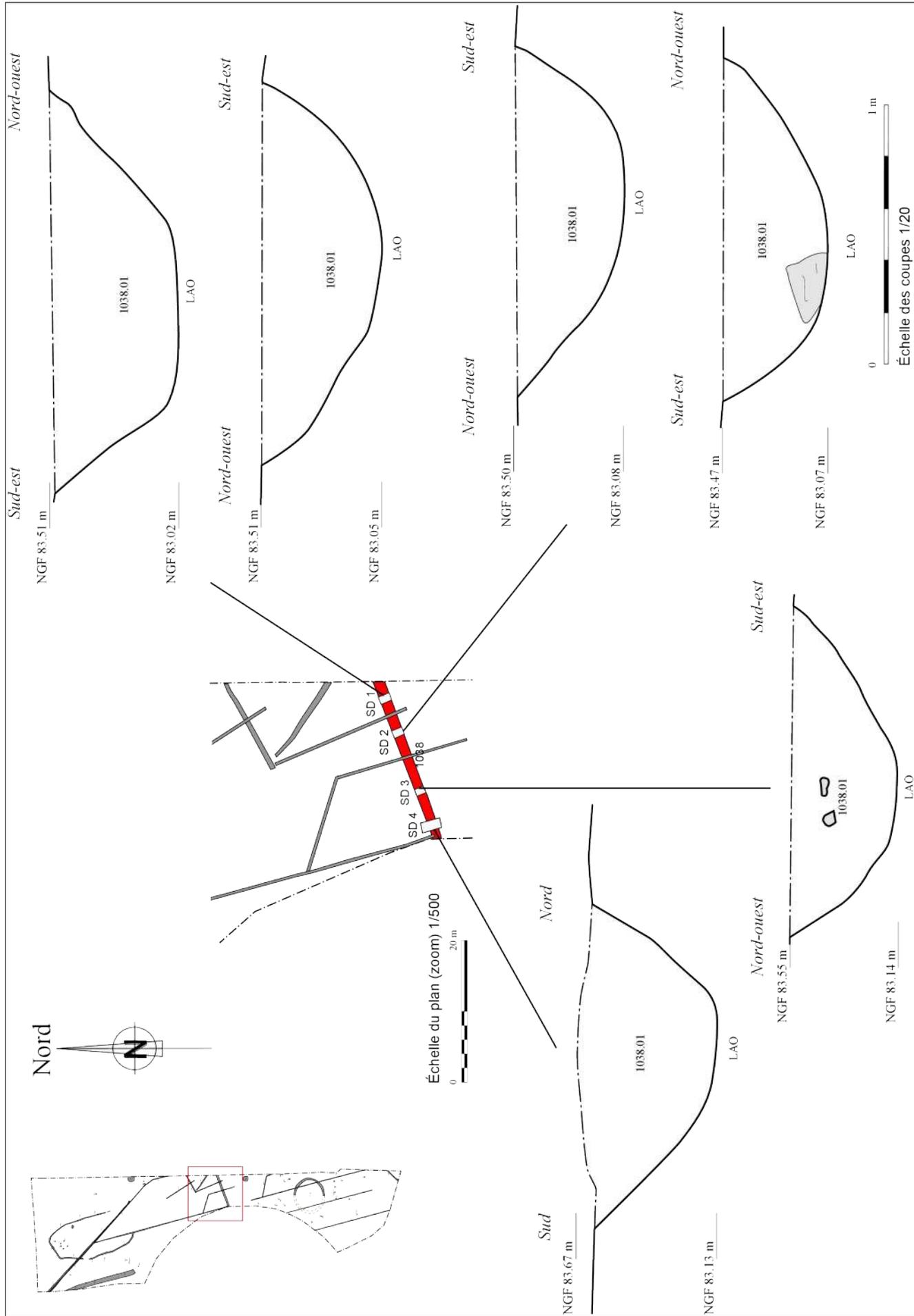


Fig. 71 – Vue de la coupe ouest du sondage 2 du fossé 1038.
Cliché : G. André © Éveha 2013.



Fig. 72 – Vue de la coupe est du sondage 3 du fossé 1038.
Cliché : G. André © Éveha 2013.

Fig. 70 – Vue générale de l'ensemble des coupes du fossé 1038. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Dessins : G. André, L. Noël. DAO : A. Delalande. Mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.



Le sondage 4, réalisé mécaniquement, présente un creusement en « U », à fond plat et parois évasées. Le fossé mesure 1,24 m à l'ouverture pour une profondeur préservée de 0,53 m. Les bords du fossé dans ce sondage forment des angles compris entre 40 et 55°. Le comblement est une nouvelle fois unique et se compose d'un limon argileux orangé compact, homogène et hydromorphe (US 1038.01).

Aucun mobilier issu de ces sondages et du curage exhaustif du fossé n'a été retrouvé. Sa datation demeure donc problématique. Des recherches sur le site [géoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) d'anciennes photographies aériennes de la zone de fouille investie en 2013 ont révélé l'existence dans les années 50 d'une limite parcellaire orientée est, nord-est – ouest, sud-ouest qui traverse l'emprise. Le tracé du fossé 1038 reprend en tout point celui de cette limite (Fig. 73). Le fossé 1038 semble être, contre toutes vraisemblances, un reliquat de limite parcellaire qui séparait deux champs. Si le *terminus ante quem* de ce fossé ne peut être précisé, il disparaît au début des années 1980 (au profit d'un remembrement ?).



Fig. 73 – Vue aérienne de l'année 1966 de la commune de Tigéry (91) recalée sur le plan masse de la fouille archéologique de 2013. Cartographie : Géoportail.gouv.fr. Mise au net : X. Husson © Éveha 2015.

Fig. 74 – Vue générale du tronçon de fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



Fig. 75 – Vue de la coupe sud du sondage 1 du fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

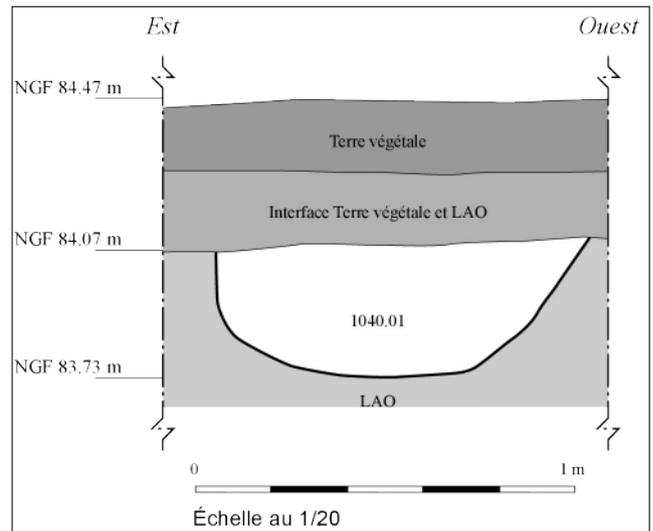


Fig. 76 – Coupe sud du sondage 1 du fossé 1040. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 77 – Vue de la coupe sud du sondage 2 du fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

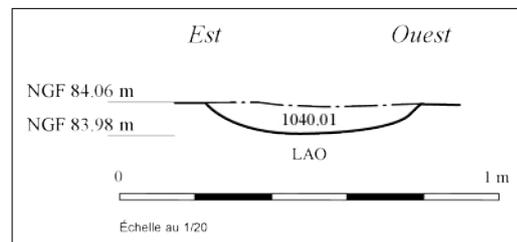


Fig. 78 – Coupe sud du sondage 2 du fossé 1040. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

3.3.1.3 LE FOSSÉ 1040

Ce petit tronçon de fossé, observé sur une longueur totale d'un peu plus de 10 m, est situé à l'extrême sud de l'emprise, dans l'angle sud-est (Fig. 12). Ce segment est orienté selon un axe nord-est – sud-ouest (Fig. 74). Deux sondages manuels ont été réalisés dont un qui comprend toute la séquence stratigraphique du fossé (en bordure de berme).

Le sondage 1, réalisé au niveau de la berme, présente un creusement asymétrique en forme de cuvette avec une paroi droite et l'autre évasée. Le fond du fossé 1040 est plat et s'installe dans un limon argileux orangé compact, homogène et hydromorphe. Le fossé mesure, au niveau de ce sondage, 1 m de large à l'ouverture pour une profondeur préservée de 0,36 m. Les bords du fossé forment des angles de 50 et 90° (Fig. 75).

Le comblement unique du fossé 1040 est un limon argileux gris clair semi-compact et homogène sans mobilier (US 1040.01). La stratigraphie conservée au niveau de la berme montre la présence d'un niveau de terre végétale puis une couche d'interface entre la terre végétale et le limon argileux orangé (LAO) (Fig. 76).

Le sondage 2 est très arasé et ne permet pas de renseigner beaucoup d'informations. Il mesure à l'ouverture 0,56 m pour une profondeur de 0,06 m. Le fond du fossé est plat. Les bords ne sont pas observables du fait de l'arasement de la structure fossoyée (Fig. 77).

Son comblement est identique en tout point à celui observé pour le sondage 1, à savoir un limon argileux gris clair semi-compact et homogène sans mobilier (US 1040.01) (Fig. 78).

Le curage complet du fossé n'a livré aucun artefact. Cette absence de mobilier et d'aménagement dans la petite section de fossé ne permet pas de proposer une datation.

3.3.1.4 LE FAIT 1058

Ce fait est situé dans la moitié nord de l'emprise de fouille, à proximité immédiate de l'axe routier qui mène au centre ville de Tigéry et à la Francilienne (Fig. 44). Placé dans un axe nord, nord-ouest – sud, sud-est, cet élément très fugace, a été observé sur une longueur de plus de 40 m. Trois sondages mécaniques ont été réalisés (Fig. 79).

Dans l'ensemble, le fait 1058 présente des creusements homogènes aux profils et aux dimensions similaires. Le creusement présente un profil en « U » à fond plat. Les profondeurs minimales et maximales observées sont comprises entre 0,28 m et 0,38 m, les largeurs à l'ouverture oscillant entre 1 et 1,35 m (Fig. 80).

Le comblement est identique dans les trois sondages à savoir, un limon argileux gris-orangé clair compact et homogène sans mobilier (US 1058.01). La qualification même de « fossé » pour ce fait numéroté 1058 est discutable car son comblement très hydromorphe est difficilement différenciable de l'encaissant. De plus, cette dépression colle en tout point à l'emplacement de la courbe de niveau. Il semble s'agir ici d'une dépression naturelle comblée par des colluvions. Ce fait ne semble en rien d'origine anthropique.



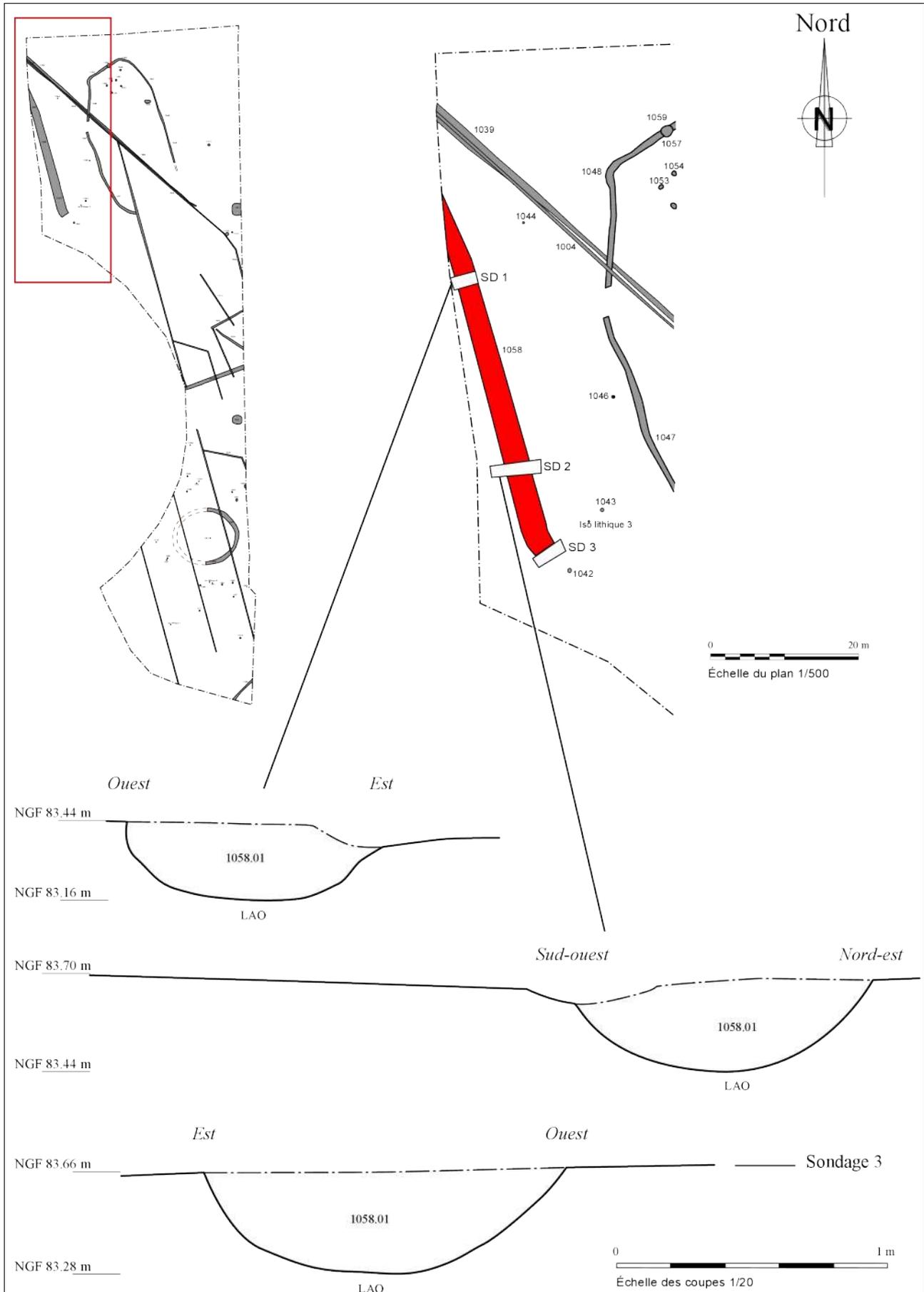
Fig. 80 – Vue de la coupe sud du sondage 2 du fossé 1058.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

3.3.2 Synthèse et conclusion sur les structures fossoyées non datées

La fouille archéologique menée en novembre 2013 a livré 3 structures fossoyées rectilinéaires. Ces fossés, curés à 100 %, n'ont livré aucun artefact susceptible d'en préciser la chronologie. Le fait 1058 est considéré très probablement comme un élément naturel. Le fait 1040, également non daté, est quant à lui trop arasé pour être caractérisé. Enfin, le fossé 1038, d'après des photos aériennes des années 60⁶, reprend en tout point un tracé de limite parcellaire qui sépare deux champs ; délimitation qui disparaît des photos aériennes dès le début des années 1980.

6. Photos aériennes issues du site internet géoportail.gouv.fr

Fig. 79 – Vue générale de l'ensemble des coupes du fossé 1058. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Dessins : A. Le Brun. DAO : A. Delalande. Mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.



3.4 Les structures en creux non datées

Vanessa Brunet

3.4.1 Description des structures

3.4.1.1 LA FOSSE 1006

La structure 1006 est une fosse de forme ovale, aux parois obliques et au fond plat. Elle mesure 1 x 0,7 m pour une profondeur de 0,23 m (Fig. 81). Son comblement unique est un limon argileux gris clair semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse (US 1006.01) (Fig. 82). Cette structure en creux n'a livré aucun mobilier susceptible de la dater.

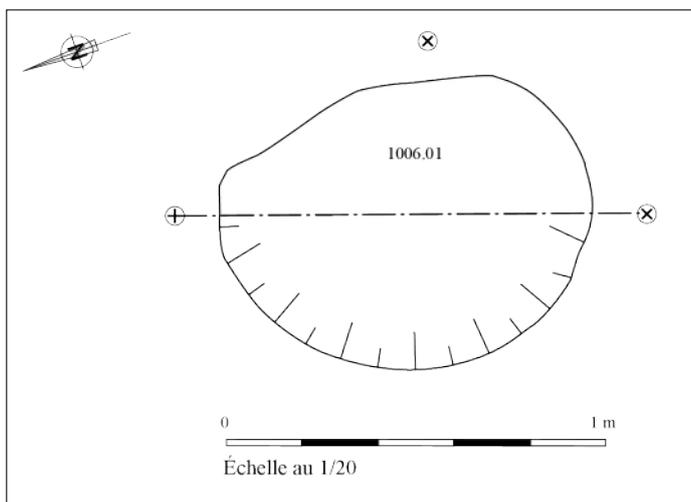


Fig. 81 – Vue de la structure 1006 en plan.
Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



Fig. 82 – Relevé en plan de la structure 1006.
Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 83 – Vue de la structure 1009.
Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.

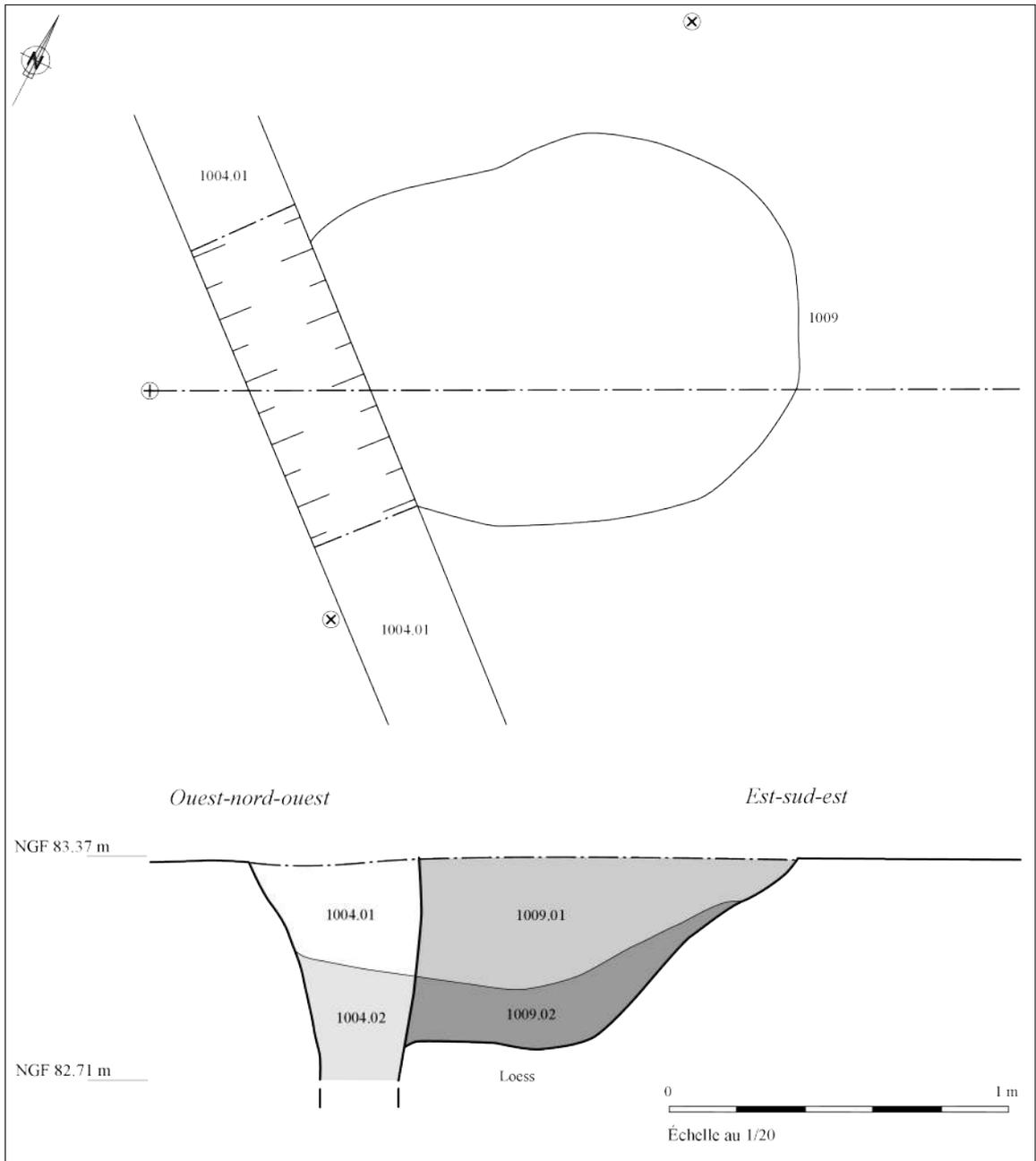


Fig. 84 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1009. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

3.4.1.2 LA FOSSE 1009

La fosse 1009 est localisée dans la moitié nord de l'emprise de la fouille. Elle est recoupée par le drain contemporain 1004 (Fig. 83). De forme sud-ovale, évasée et à fond plat, la structure mesure 1,3 x 1,12 x 0,58 m. Le premier comblement est un limon très argileux brun-orangé très compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse et quelques rares charbons de bois (US 1009.02). Le second comblement est un limon argileux brun-orangé moyen compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse (US 1009.01) (Fig. 84). Cette structure n'a livré aucun mobilier mais elle est peut-être liée à l'implantation du drain contemporain 1004.

3.4.1.3 LA FOSSE 1010

La fosse 1010 est localisée à l'est immédiat de la structure 1009. Elle est de forme ovoïde, aux parois obliques et le fond en cuvette (Fig. 85). Elle mesure 0,6 x 0,5 x 0,17 m. Cette structure en creux est comblée d'un limon argileux brun moyen compact et homogène avec des inclusions fréquentes d'oxyde de fer et de micro-charbons de bois (US 1010.01) (Fig. 86). Aucun mobilier n'a été retrouvé.



Fig. 85 – Vue de la structure 1010.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.

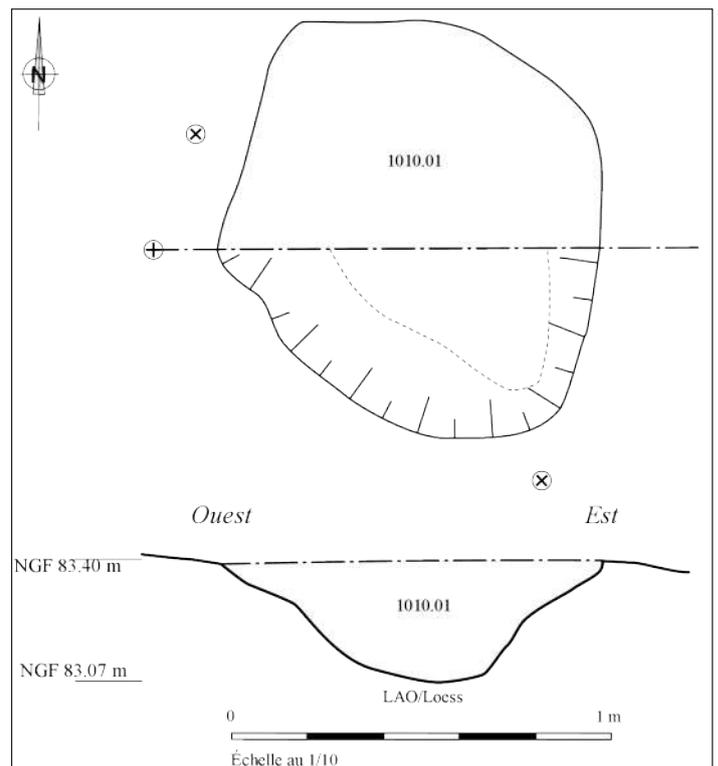


Fig. 86 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1010. Dessin : V. Brunet.
DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

3.4.1.4 LE FAIT 1011

Ce fait a été enregistré au décapage comme une potentielle structure archéologique. Il est localisé en bordure d'emprise, au sud-est de l'enclos 1047/1048 (Fig. 11) Le test à la mini-pelle s'est révélé peu concluant quant à la nature anthropique de la structure. En effet, aucun creusement n'a été perçu. Quelques pierres, non liées ni jointoyées et dont le niveau d'apparition est assez irrégulier, ont été observées directement sous le niveau de terre végétale. Le fait 1011 a été documenté par le biais d'une photographie uniquement (Fig. 87). Aucun artefact susceptible d'apporter une datation n'a été retrouvé.



Fig. 87 – Vue de la structure 1011. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.

3.4.1.5 LA FOSSE 1015

Cette structure est localisée à l'est de l'enclos laténien 1047/1048. Elle est de forme plus ou moins circulaire, aux parois évasées et au fond arrondi (Fig. 88). Elle mesure 0,92 x 0,88 x 0,08 m. L'unique comblement est un limon argileux brun-orangé moyen compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse (US 1015.01) (Fig. 89). Cette petite fosse n'a livré aucun mobilier.

Fig. 88 – Vue de la structure 1015. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.

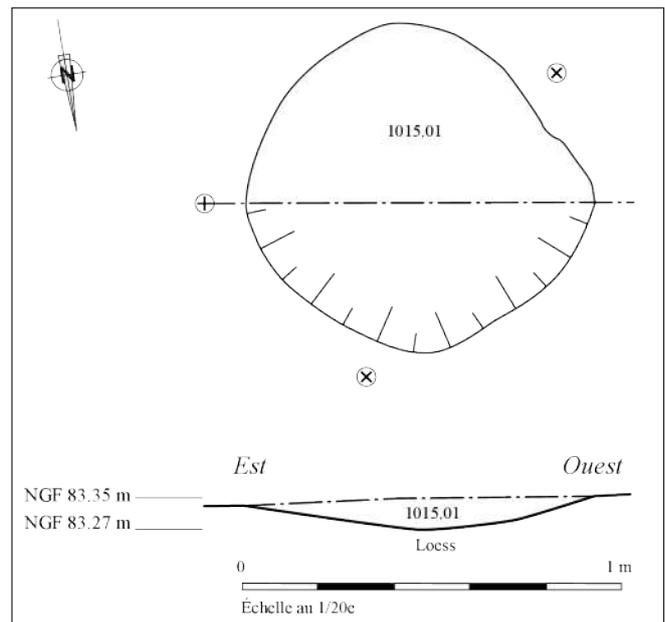


Fig. 89 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1015. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

3.4.1.6 LA FOSSE 1055

Ce fait archéologique est localisé dans l'aire interne de l'enclos laténien 1047/1048, au sud-est du bâtiment sur poteaux plantés (grenier). La fosse est de forme ovale, les parois évasées et le fond plat. Elle mesure 2,34 x 1,24 x 0,18 m (Fig. 90). L'unique comblement de la fosse est assez similaire au terrain encaissant à savoir, un limon argileux brun-orangé moyen compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse (US 1055.01) (Fig. 91). Le caractère anthropique de la structure est donc discutable. Aucun mobilier n'a été retrouvé au sein du comblement.



Fig. 90 – Vue de la structure 1055. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.

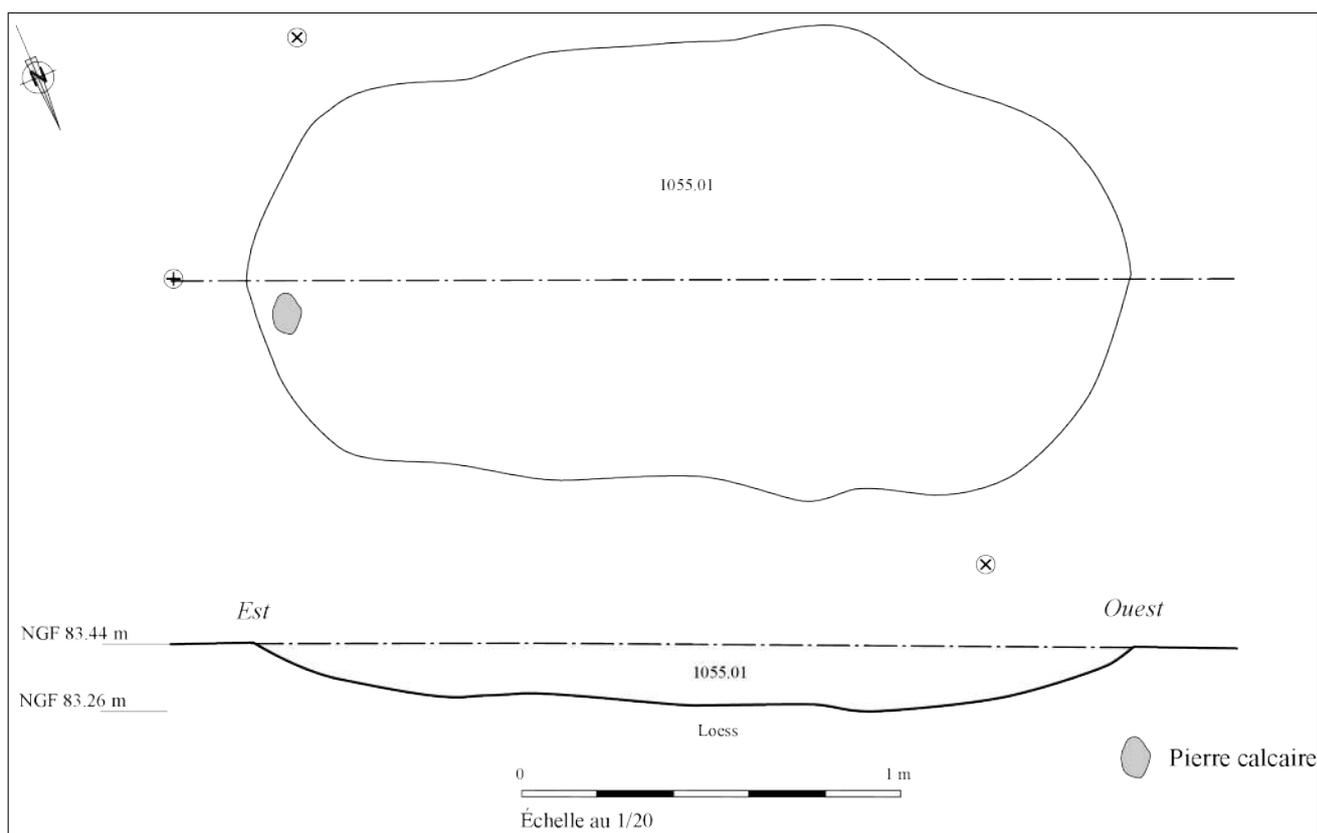


Fig. 91 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1055. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

3.4.2 Conclusion

L'attribution chronologique de l'ensemble de ces faits demeure délicate du fait de l'absence de mobilier datant. La possibilité d'un lien chronologique entre la fosse 1055 et l'enclos laténien 1047/1048 est intéressant du fait de sa localisation dans l'aire interne. Pourtant aucun indice matériel ni fonctionnel ne permet d'étayer cette hypothèse. Les petites fosses 1015, 1010, 1009 et 1006 sont autant de structures non caractérisables d'un point de vue morphologique ou chronologique. Aucune ne peut être rattachées à une occupation spécifique.

3.5 Des réseaux de drainages et des structures modernes ou contemporaines

Vanessa Brunet

3.5.1 Description des structures



3.5.1.1 LES FOSSÉS 1000, 1013, 1004, 1039, 1045 ET 1056

Toutes ces structures numérotées et enregistrées sur le terrain s'avèrent être des éléments de drainage du sol. Certaines ont été testées. C'est le cas notamment des faits 1004, 1039 et 1045 (Fig. 92 et 93). Les structures 1039 et 1045 sont équivalentes et correspondent à la même unité archéologique soit un fossé d'implantation du drain 1004 (qui recoupe également la fosse 1009) (Fig. 83).

Fig. 92 – Vue zénithale du drain 1039 et de son fossé associé 1004 recoupant le fossé d'enclos laténien 1048. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.

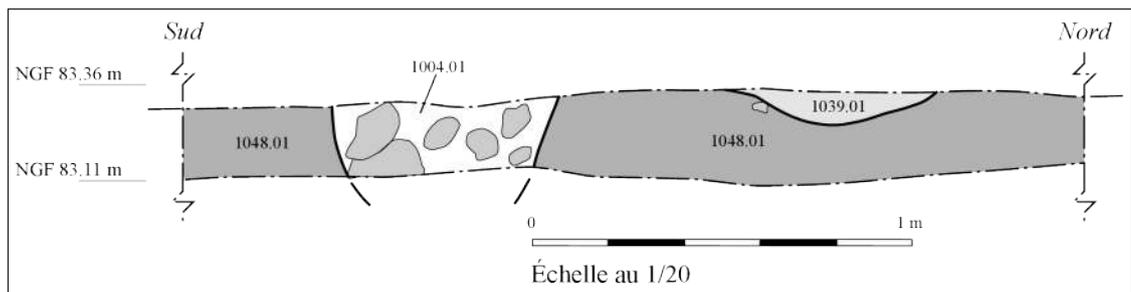


Fig. 93 – Relevé en coupe des structures 1004, 1039 et 1048. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

7. Archéologue à l'AFAN en 2000.

Les drains et leurs fossés d'implantation ont été identifiés en 2000 sur une large surface par D. Couturier⁷ lors de la réalisation d'un diagnostic dans la ZAC des Fossés Neufs, Lot A4 (Couturier 2000). Ce maillage de drain a été mis en place afin de réguler de surplus d'eau présent dans le sous-sol de Tigéry et les communes voisines. Les plateaux localisés dans la ville Nouvelle de Sénart, parcourus par la Seine et la Marne, présentent un nombre assez important de rus qui creusent de petites vallées n'excédant pas un dénivelé d'une dizaine de mètres. Celui des *Hauldres* traverse les communes de Tigéry, Lieusaint et Moissy-Cramayel. Ce ru suit le pendage naturel du plateau, soit du nord-est vers le sud-ouest et draine les eaux de ruissellement. Lorsque l'épaisseur des limons de plateau est inférieure à 1 m, les eaux de la nappe phréatique retenues par les argiles à meulière de Brie, ajoutées aux eaux de pluie, viennent noyer les terrains de façon importante et persistante. Ainsi, les nombreuses marres et réseaux de drainage sont donc essentiels pour assurer la régulation des eaux de pluie et de ruissellement. La mise en place de cet important réseau de drains semble postérieure à 1945 et leur disposition se rattache à une organisation en « épi ».

3.5.1.2 LA FOSSE 1001

Cette structure, située au centre et limite est de l'emprise est très probablement moderne sinon contemporaine. Elle est de forme sub-rectangulaire et a été identifiée au moment du décapage. Il a été décidé de ne pas fouiller cette structure fossoyée du fait de la présence d'un comblement noirâtre gras et bitumineux, peut-être toxique. Des fragments de vaisselle moderne sinon contemporaine ainsi que des tessons de verre, du métal et du plastique ont été observés à la surface de la fosse. Le comblement est sans nul doute d'origine détritique.

3.5.2 Conclusion

Les quelques structures fossoyées contemporaines identifiées sur le site de la ZAC du Plessis-Saucourt à Tigéry (91) sont en quantité non négligeable (Fig. 94d). Elles n'ont cependant pas entraîné de destructions majeures des vestiges archéologiques situés à proximité ou sous-jacents.

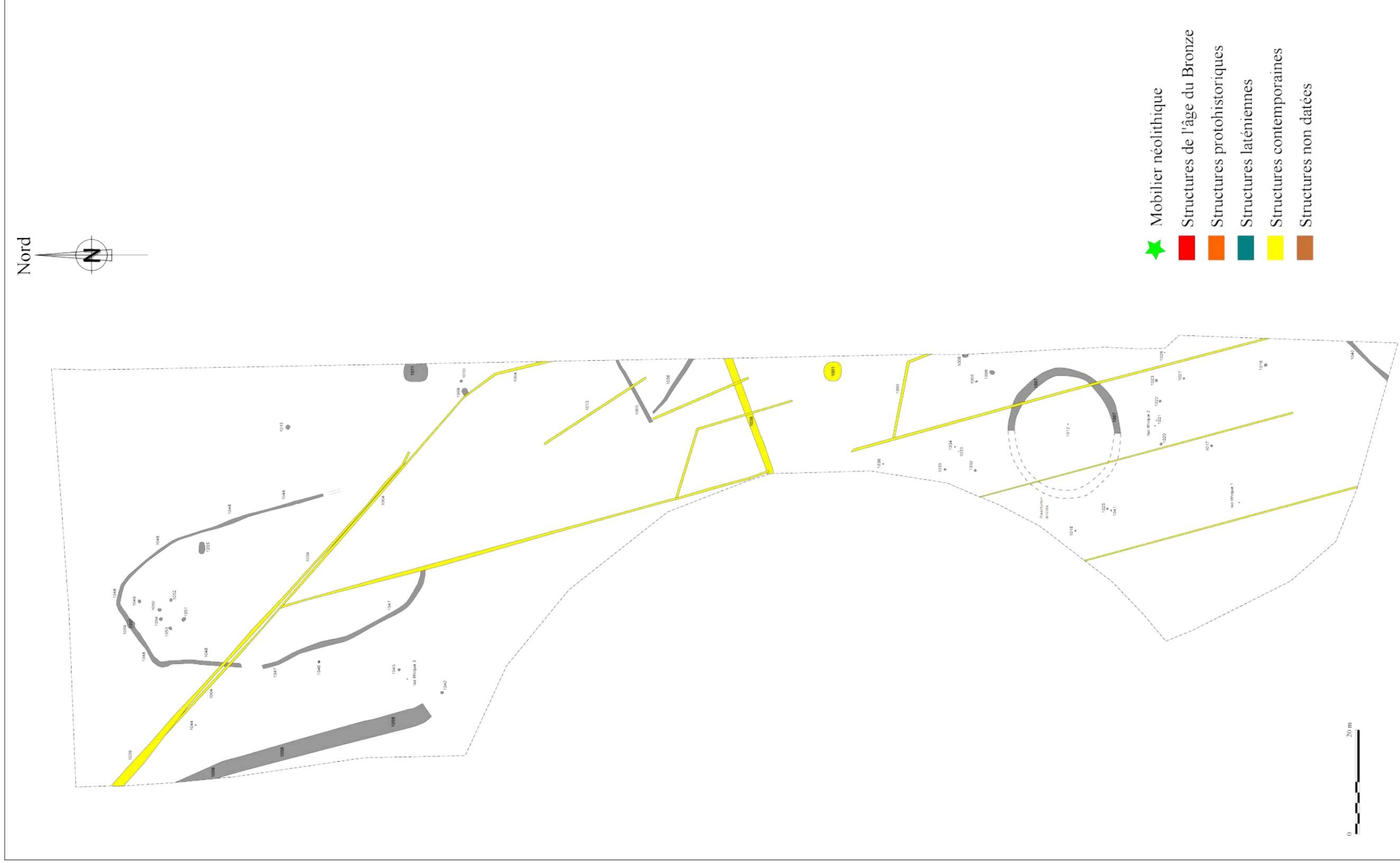


Fig. 94d – Plan masse des structures contemporaines. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

4 MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES

4.1 Étude de la céramique

4.1.1 La céramique de l'âge du Bronze

Mafalda Roscio

4.1.1.1 GÉNÉRALITÉS

Le corpus céramique issu de la fouille du site de Tigéry, ZAC. de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt totalise un poids de 7,887 kg, issu de 17 tombes à incinération. Le nombre minimum d'individus est estimé à 38 (Fig. 94a). Cet ensemble est complété par une douzaine de récipients provenant du diagnostic⁸, portant le nombre d'individus à 50 (Fig. 95 et 96). Tous les éléments typologiques ont été dessinés, et renvoient à l'étape moyenne du Bronze final (BFIIb-IIIa) (Fig. 97 à 104).

⁸. Lors du diagnostic, une quinzaine de fosses à incinération a été mis au jour, dont seulement quatre ont livré du mobilier céramique (Saron 2011).

Structure	NMI	Poids total (g)	Datation
1005	4	764	BFIIIa
1007	/	81	protohistoire
1012	3	112	BFIIIa
1016	/	4	Bronze final ?
1017	1	6	BFIIb-IIIa
1018	4	1178	BFIIIa
1020	/	7	protohistoire
1021	1	574	BFIIIa
1022	1	26	BFIIb-IIIa
1026	1	347	Bronze final ?
1027	2	118	BFIIb-IIIa
1033	1	59	BFIIIa
1034	4	1321	BFIIIa
1036	1	231	Bronze final ?
1042	6	1511	BFIIIa (ancien)
1043	3	987	BFIIIa
1046	6	2232	BFIIIa (ancien)
Total	38	9558	

Fig. 95 – Décomptes du nombre de récipients par incinération (Fouille).
V. Brunet © Éveha 2015

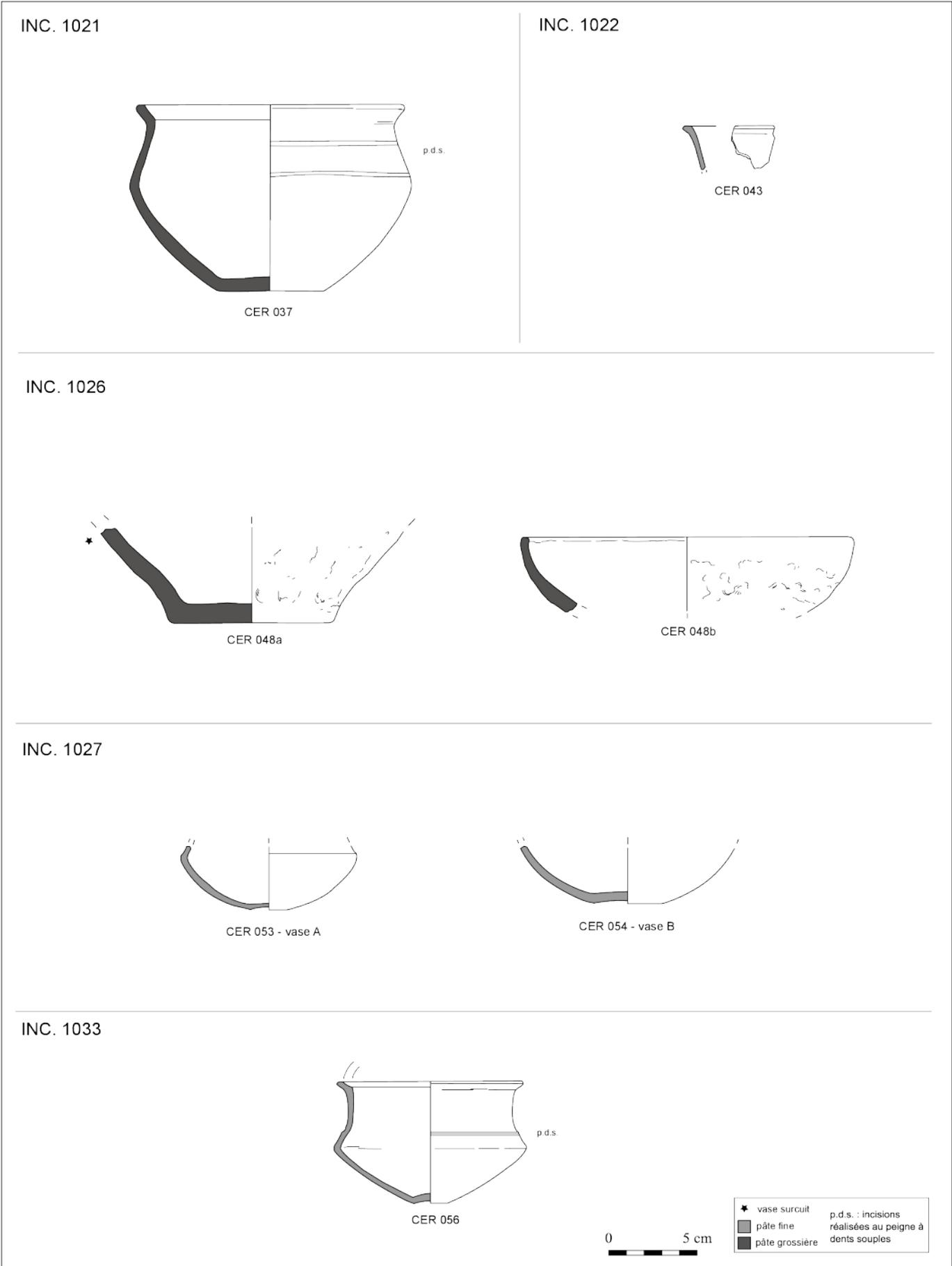
Structure	NMI	Datation
Diag. 1_04	1	BFIIb-IIIa
Diag. 1_05	1	Bronze final ?
Diag. 1_08	4	BFIIIa
Diag. 2_07	2	BFIIIa
Diag. 2_06	4	BFIIIa

Fig. 96 – Décompte du nombre de récipients par incinération (Diagnostic). ©Inrap 2010.

De façon générale, deux types de pâtes peuvent être distingués. La très grande majorité des récipients (47 sur 50) sont en céramique fine. D'aspect très soigné, les pâtes fines se caractérisent par des inclusions inférieures au millimètre, parfois même invisibles à l'œil nu. La nature du dégraissant est variable (éléments siliceux ou calcaire, plus rarement chamotte), et les surfaces visibles sont soigneusement lissées, voire lustrées ou polies. L'épaisseur des parois est fine, largement inférieure au centimètre, et les récipients sont de petites dimensions, tous types confondus.

Les pâtes grossières concernent seulement trois récipients (Fig. 99, n° 37, n° 48a et 48b). Elles sont caractérisées par de nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (1 à 5 mm, voire plus), de même nature que celles utilisées pour les céramiques fines. Pour deux individus (inc. 1026), les surfaces externes sont rugueuses, portant des traces de doigts ou des griffures, alors que l'intérieur est sommairement lissé. Les parois sont relativement épaisses. Le récipient provenant de l'incinération 1021 (Fig. 99, n° 37) présente en revanche un lissage plus soigné.

Fig. 99 – Dessins des céramiques provenant des structures 1021, 1022, 1026, 1027 et 1033. Dessin et DAO : M.Roscio © Éveha 2014.



4.1.1.2 LA TYPO-CHRONOLOGIE

Le corpus est particulièrement homogène, aussi les formes représentées sont assez peu variées (Fig. 105).

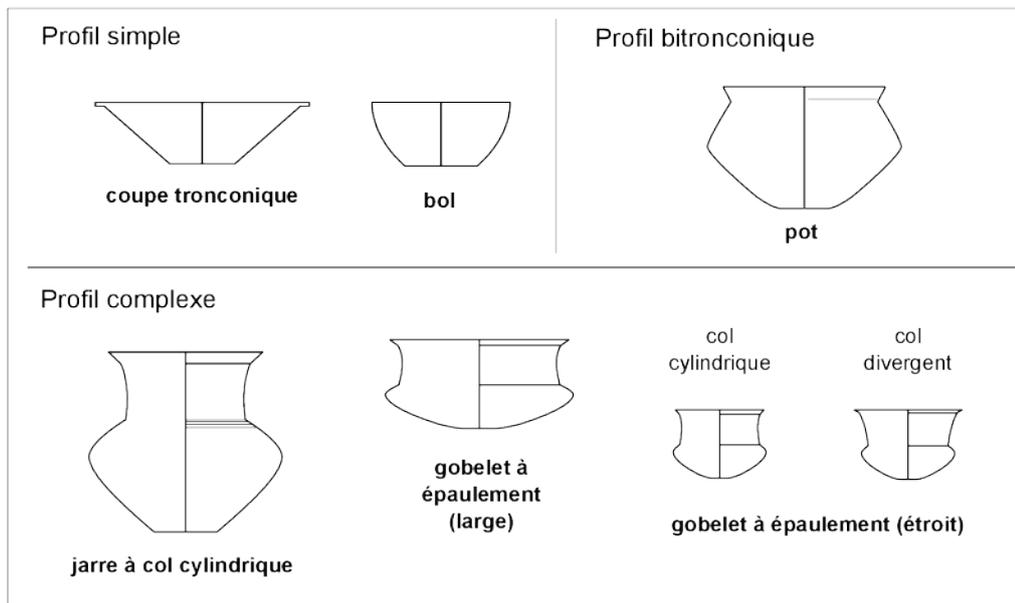


Fig. 105 – Classification des formes céramique de Tigéry, le Plessis-Saucourt. M. Roscio © Éveha 2014.

Les récipients peuvent être classés en trois catégories, en fonction de la segmentation du profil :

- les récipients de profil simple, composés d'un segment de paroi divergent, abstraction faite de la base. Cette catégorie regroupe les coupes tronconiques et les bols ;
- les récipients de profil bitronconique, composés d'un segment de paroi divergent surmonté d'un segment de paroi plus ou moins convergent. Cette catégorie est uniquement représentée par les pots ;
- les récipients de profil complexe, composés d'une panse bitronconique surmontée d'un col. Cette catégorie regroupe les jarres à col et les gobelets à épaulement.

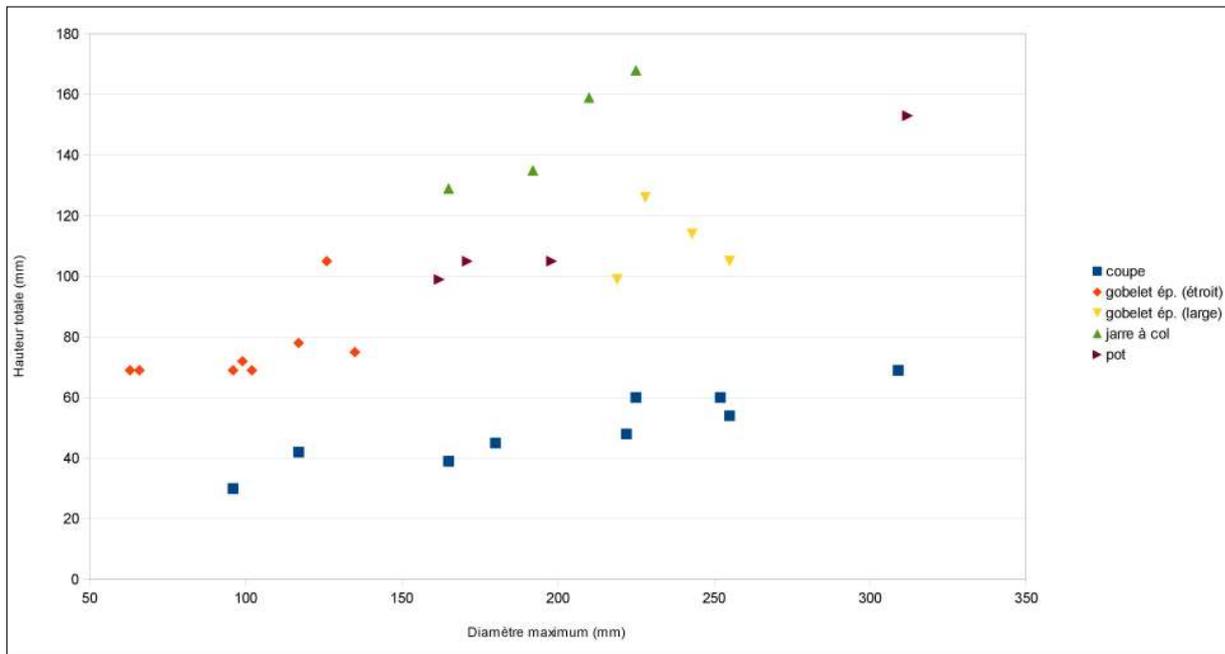
Au sein de ces catégories, les types sont déterminés d'après plusieurs critères (délinéation des parois, présence ou non d'un rebord, volume général du récipient, etc.). Enfin, des variantes peuvent être distinguées au sein d'un même type. C'est le cas des gobelets à épaulement, qui présentent une grande variabilité morphologique (variante large, variante étroite à col cylindrique, et variante étroite à col divergent). Sur l'ensemble des 50 individus identifiés, la très grande majorité (44) peut être rattachée à un type spécifique.

Le diagramme de corrélation entre le diamètre maximum et la hauteur totale du récipient, pour les individus possédant un profil suffisamment conservé (Fig. 106), montre une certaine standardisation dans les gabarits selon les types et une nette distinction entre les formes basses (coupes tronconiques), et les formes hautes (gobelets à épaulement, jarres à col, pots) (Fig. 107).

Fig. 106 – Liste des valeurs.
M.Roscio © Éveha 2014.

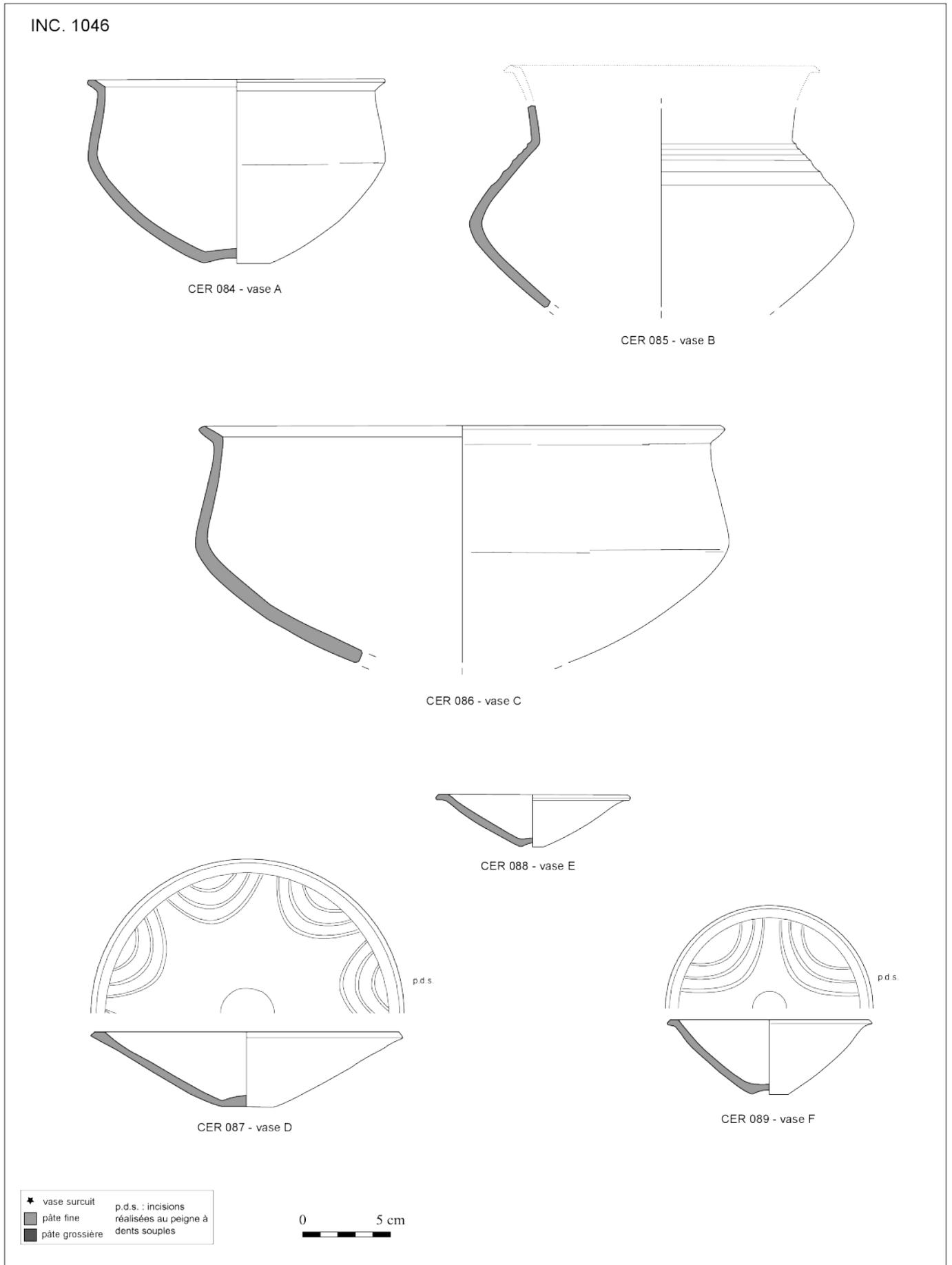
N° inventaire	Diamètre max. (mm)	Hauteur (mm)	Indice d'aplatissement (diam./hauteur)	Type
CER-088	96	30	3,2	Coupe
CER-089	117	42	2,8	Coupe
CER-059	165	39	4,2	Coupe
CER-087	180	45	4,0	Coupe
Diag2_07_1	189	66	2,9	Coupe
CER-070	222	48	4,6	Coupe
CER-001	225	60	3,8	Coupe
CER-061	252	60	4,2	Coupe
CER-024	255	54	4,7	Coupe
Diag1_08_1	260	45	5,8	Coupe
CER-066	309	69	4,5	Coupe
CER-076	63	69	0,9	Gobelet ép. (étroit)
CER-004	66	69	1,0	Gobelet ép. (étroit)
CER-056	96	69	1,4	Gobelet ép. (étroit)
CER-003	99	72	1,4	Gobelet ép. (étroit)
Diag1_08_3	99	78	1,3	Gobelet ép. (étroit)
CER-071	102	69	1,5	Gobelet ép. (étroit)
Diag1_08_4	108	75	1,4	Gobelet ép. (étroit)
CER-068	117	78	1,5	Gobelet ép. (étroit)
CER-069	126	105	1,2	Gobelet ép. (étroit)
CER-022	135	75	1,8	Gobelet ép. (étroit)
Diag1_08_2	198	99	2,0	Gobelet ép. (large)
CER-026	219	99	2,2	Gobelet ép. (large)
CER-002	228	126	1,8	Gobelet ép. (large)
CER-078	243	114	2,1	Gobelet ép. (large)
CER-067	255	105	2,4	Gobelet ép. (large)
CER-077	165	129	1,3	Jarre à col
CER-058	192	135	1,4	Jarre à col
CER-021	210	159	1,3	Jarre à col
CER-084	225	168	1,3	Jarre à col
Diag2_06_2	141	116	1,2	Pot
Diag2_06_4	159	108	1,5	Pot
CER-037	162	99	1,6	Pot
CER-084	171	105	1,6	Pot
CER-060	198	105	1,9	Pot
CER-086	312	153	2,0	Pot

Fig. 107 – Diagramme de corrélation entre le diamètre maximum et la hauteur totale des différents types céramique du corpus de Tigéry, le Plessis-Saucourt. M.Roscio © Éveha 2014.



Les coupes tronconiques présentent une nette variabilité dans leurs dimensions, avec des exemplaires miniatures jusqu'à des exemplaires de taille moyenne. De façon générale, les vases de Tigéry, ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt, sont de volume assez restreint (diamètre maximum ne dépassant pas les 35 cm), tant pour les récipients faisant office d'urne que pour les petits vases d'accompagnement. Un exemplaire de pot se distingue des autres, par des dimensions supérieures (Fig. 103, n° 86). Cependant, aucun grand récipient de type jarre ou pot de stockage, fréquemment représentés en contexte domestique, n'a été déposé dans les tombes.

Fig. 103 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1046. Dessin et DAO : M.Roscio © Éveha 2014.



Les coupes tronconiques

Il s'agit du type le mieux représenté au sein du corpus, avec 13 exemplaires. De taille variable (diamètre à l'ouverture compris entre 96 et 309 mm), ces récipients sont caractérisés par un segment de paroi divergent rectiligne (Fig. 98, n° 24) ou très légèrement convexe (Fig. 103, n° 89), doté d'un rebord horizontal ou oblique bien individualisé. La lèvre présente souvent un ou plusieurs méplats (Fig. 96, n° 1 ; Fig. 100, n° 61 ; Fig. 103, n° 87 et 89), voire une cannelure (Fig. 98, n° 24). Un exemplaire se distingue des autres par la présence d'un décrochement interne, sous le rebord (Fig. 101, n° 66).

Ces récipients sont souvent décorés (6 occurrences) : guirlandes incisées au peigne bifide à dents souples (Fig. 103, n° 87 et 89), cannelures internes (disposées autour du fond et sur le fond : Fig. 101, n° 70 ; Fig. 104, n° 2-07-1 ; tapissant l'intégralité de la surface interne : Fig. 104, n° 1-08-1) ou motifs géométriques incisés (triangles hachurés : Fig. 97, n° 13). L'exemplaire provenant de l'incinération n° 1018 présente un décor complexe, associant des motifs en « arête de poisson », des chevrons et des triangles hachurés réalisés au peigne à dents rigides, plusieurs registres de fines cannelures concentriques, et des motifs de guirlandes réalisés au peigne à dents souples (Fig. 98, n° 24). L'association des deux techniques (peigne rigide et souple) sur un même vase est remarquable.

Les coupes tronconiques constituent une forme classique du style « Rhin-Suisse-France orientale » de l'étape moyenne du Bronze final (BF IIb-IIIa) (Brun, Mordant 1988). Le décor de cannelures internes, les riches ornements incisés (triangles hachurés, zig-zag) et la technique du peigne à dents souples sont des marqueurs caractéristiques de la phase évoluée de cette étape moyenne (BF IIIa-Ha B : Rychner 1979 ; Rychner 1988). La présence ponctuelle de critères typologiques plus anciens (coupe à décrochement interne, technique du peigne à dents rigides, motif de guirlande) permet toutefois d'orienter la datation au début du BF IIIa.

Ce type connaît une vaste répartition à l'échelle européenne, du Centre-Est de la France, au Sud-Ouest de l'Allemagne (Collectif 1988, carte de répartition des types 5 et 6). La Suisse concentre de très nombreux exemplaires, en raison des très importantes collections provenant des sites lacustres (Cortailod-Est : Borrello 1986, pl. 1-33 ; Hauterive-Champgrévyres : Borrello 1992, pl. 1-13 ; Auvernier : Rychner 1979, pl. 1-14 ; Vinelz : Borrello, Gross 1988). D'un point de vue régional, de nombreux parallèles sont issus des nécropoles de la Bassée (Châtenay-sur-Seine « Les Pâtures » : Gouge *et alii* 1994 : 60, n° 9 ; Hermé « Les Gravières du Château Dudoit » : *ibid* : 103, n° 3 ; Marolles-sur-Seine « Les Carrières, *ibid* : 117, E14 ; Gouaix « La Haute Grève » : Séguier *et alii* 2011) et de la vallée de l'Yonne (Villeneuve-la-Guyard « Prépoux » : Mordant *et alii* 1979, fig. 23, n° 8 à 11).

Le bol

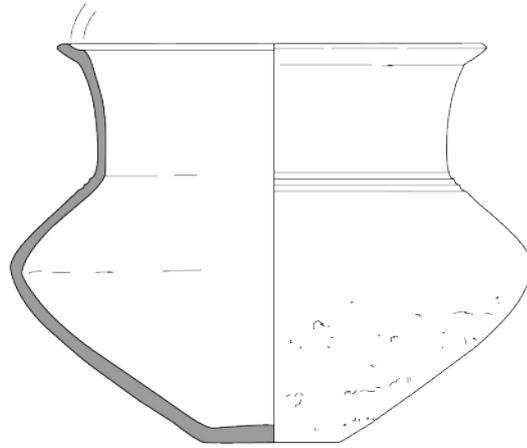
Représenté par un unique exemplaire en céramique grossière (Fig. 99, n° 48b), de taille moyenne (190 mm à l'ouverture), ce type se caractérise par une panse convexe sans rebord, à lèvre aplatie. La surface externe est rugueuse, alors que la surface interne est sommairement lissée, et aucune trace de décor n'est visible. Cette forme ne présente pas de grande valeur typo-chronologique dans la mesure où elle apparaît ponctuellement sur la plupart des sites du Bronze final, toutes étapes confondues, sur une vaste aire géographique au nord des Alpes. À noter toutefois que les exemplaires en céramique fine, souvent ornés et parfois munis d'une anse (« tasse »), sont caractéristiques de la fin de l'étape moyenne du Bronze final (BF IIIa). On les trouve par exemple en abondance sur les sites lacustres suisses au Ha B1 (Cortailod-Est : Borrello 1986, pl. 34-35).

Les pots

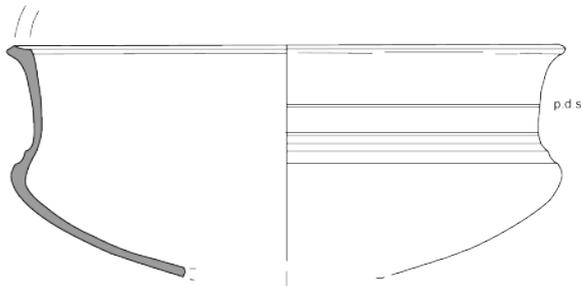
Ce type est représenté par 7 exemplaires. De taille petite à moyenne (diamètre maximum compris entre 190 et 312 mm), il est caractérisé par un bas de panse rectiligne à légèrement arrondi, surmonté d'un segment de paroi subvertical (Fig. 100, n° 60) à rentrant (Fig. 100, n° 37 ; Fig. 103, n° 86), et terminé par un petit rebord éversé bien individualisé. Le point de segmentation du profil se trouve en général à mi-hauteur du récipient, marqué par une légère carène. Seuls deux individus sont décorés : l'un de filets horizontaux réalisés au peigne bifide à dents souples, sur la partie supérieure de la panse (Fig. 99, n° 37), l'autre d'un motif de zig-zag encadré par des filets horizontaux, également réalisés au peigne souple bifide (Fig. 104, n° 2-06-2).

Fig. 98 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1018. Dessin et DAO : M.Roscio © Éveha 2014.

INC. 1018



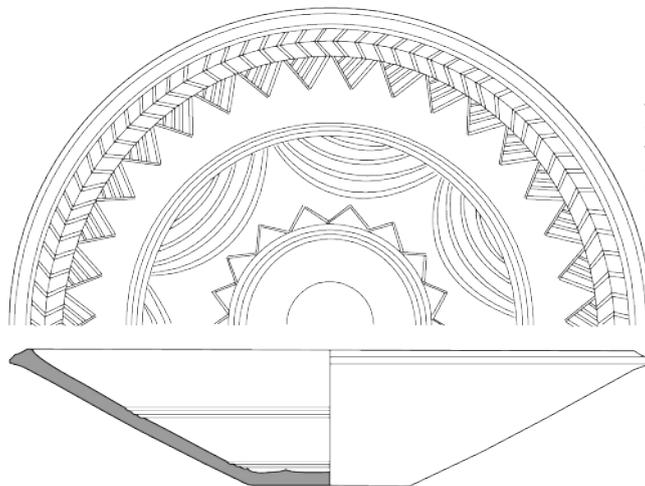
CER 021 - vase A



CER 026 - vase C



CER 022



CER 024 - vase B

- guirlandes incisées au peigne bífide à dents souples
 - chevrons, triangles hachurés et arêtes de poisson incisées au peigne bífide à dents rigides

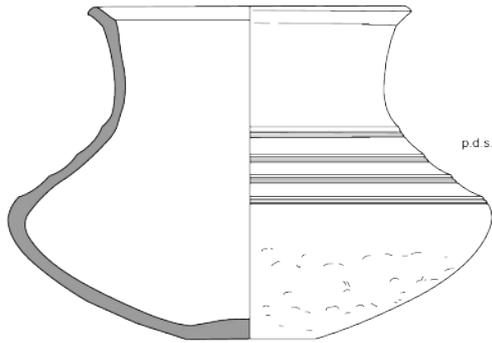
★ vase surcuit
 ■ pâte fine
 ■ pâte grossière

p.d.s. : incisions réalisées au peigne à dents souples

0 5 cm



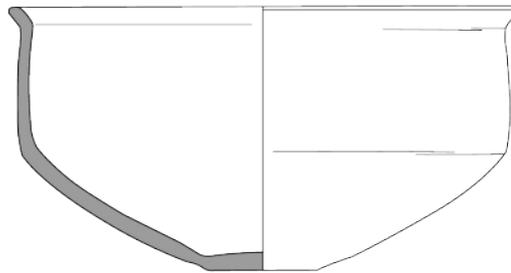
INC. 1034



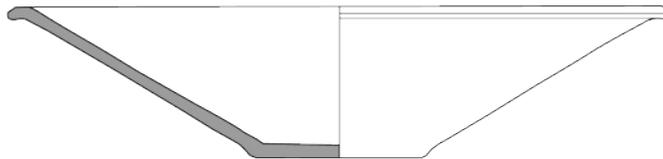
CER 058 - vase A



CER 059 - vase B



CER 060 - vase C

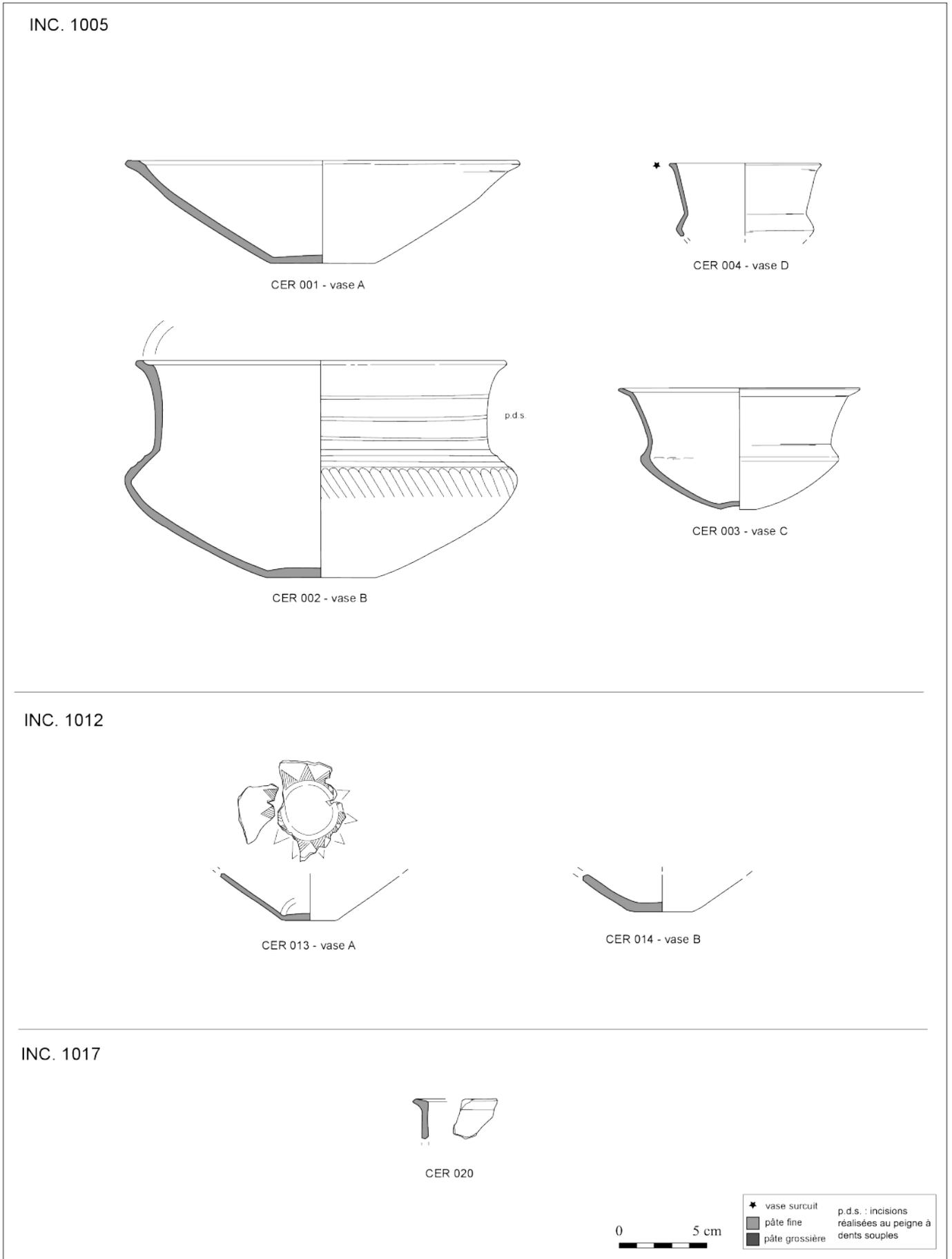


CER 061 - vase D

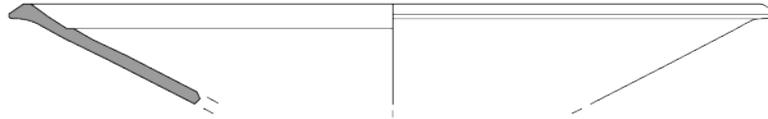
0 5 cm

★ vase surcuit
■ pâte fine
■ pâte grossière
p.d.s. : incisions
réalisées au peigne à
dents souples

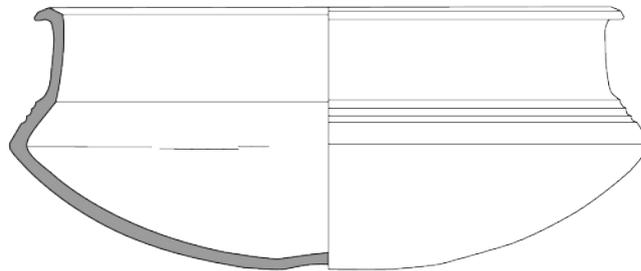
Fig. 97 – Dessins des céramiques provenant des structures 1005, 1012, 1017. Dessin et DAO : M.Roscio © Éveha 2014.



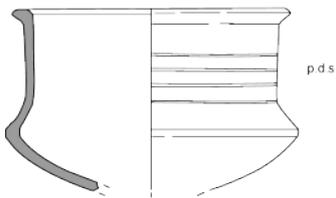
INC. 1042



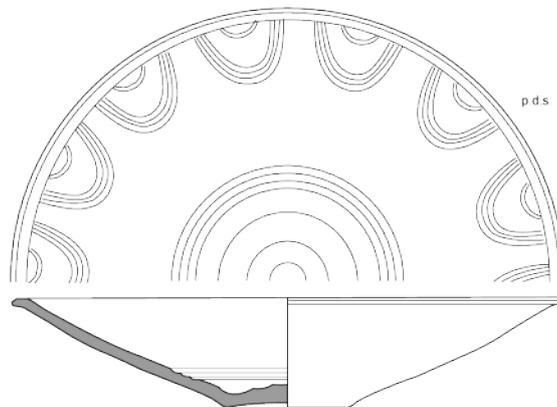
CER 066 - vase B



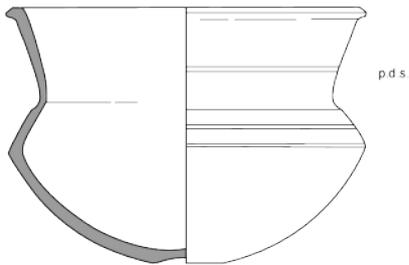
CER 067 - vase C



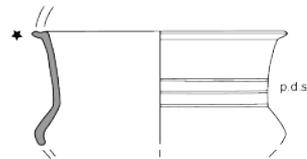
CER 068 - vase D



CER 070 - vase F



CER 069 - vase E

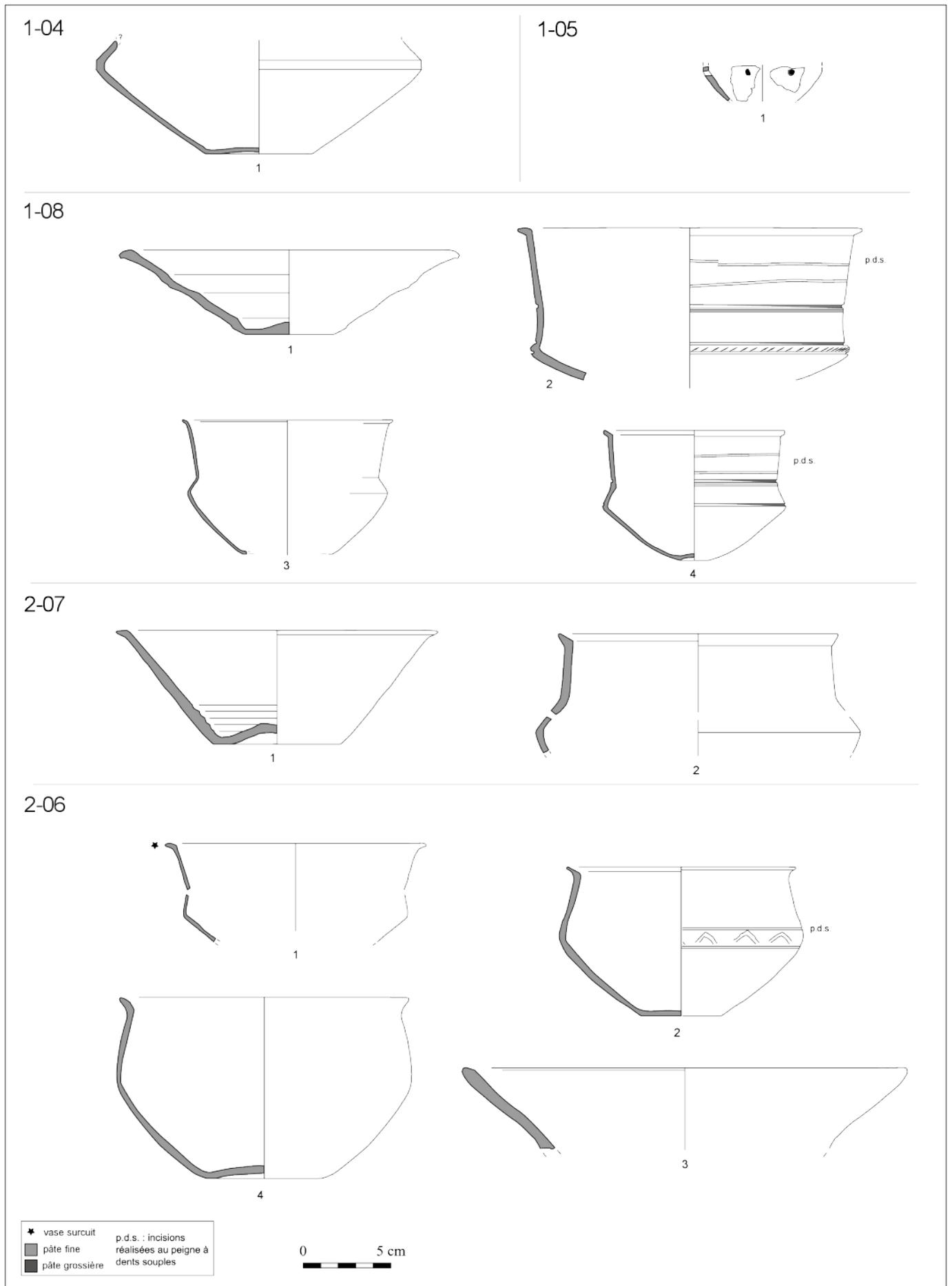


CER 071 - vase G

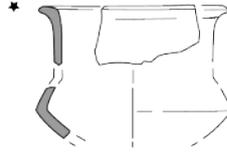
0 5 cm

★ vase surcuit
 ■ pâte fine
 ■ pâte grossière
 p.d.s. : incisions réalisées au peigne à dents souples

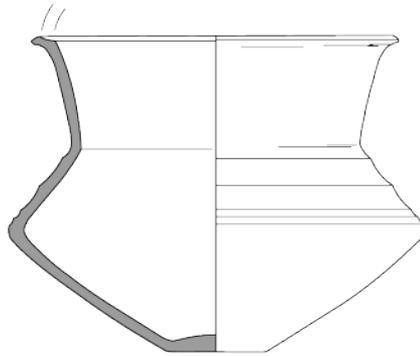
Fig. 104 – Dessins des céramiques provenant des incinérations fouillées au diagnostic. Dessin et DAO : R. Iribarria, X. Rochart © Inrap 2013.



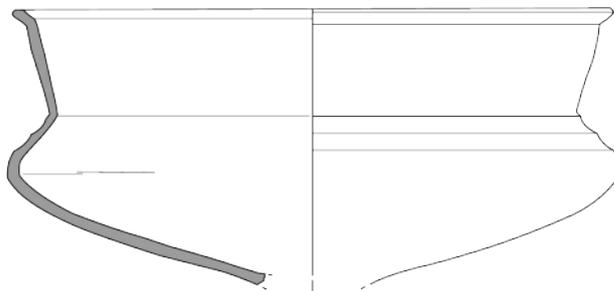
INC. 1043



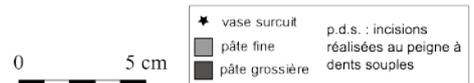
CER 076 - vase A



CER 077 - vase B



CER 078 - vase C



Cette forme apparaît dès le Bronze final initial (BFI-IIa), fréquemment ornée de cannelures verticales tapissantes, au sein du complexe à céramique cannelée du Nord-Est de la France (Unz 1973). Elle évolue vers des formes plus biconiques à partir de l'étape moyenne du Bronze final (BFIIb-IIIa-Ha A2-B1). Plus que la forme en elle-même, relativement ubiquiste, c'est le type de décor qui permet d'avancer une datation plus précise : l'usage du peigne à dents souples, ainsi que les motifs de zig-zag, sont traditionnellement considérés comme des critères typologiques tardifs au sein de l'étape moyenne (BFIIIa). Au nord des Alpes, on trouve ces récipients en grand nombre tant en contexte domestique (Hauterive-Champréveyres : Borrello 1992, pl. 18-24 ; Cortailod-Est : Borrello 1986, 43-49) que funéraire (Sainte-Croix-en-Plaine, *Zone artisanale* : Blaizot, Georjon 2005, fig. 7, n° 1 ; Vidy-Lausanne, inc. 38 : Moinat, Elbiali 2003). Du point de vue régional, les comparaisons renvoient au sud-est du Bassin parisien : vallée de l'Aube (Barbuise-Courtavant, *Les Grèves de la Villeneuve*, inc. 16 : Piette, Mordant 1988, fig. 8) et Bassée (Châtenay-sur-Seine, *Les Pâtures*, inc. 8 : Gouge *et alii* 1994 : 60, n° 7 ; Châtenay-sur-Seine, *Les Gobillons* : *ibid* : 70, n° 1).

Les jarres à col

Ce type est représenté par 4 exemplaires, dont le diamètre maximum de la panse est compris entre 165 et 225 mm. Cette forme est caractérisée par une panse bitronconique, surmontée d'un col cylindrique à légèrement divergent, et terminée par un rebord éversé nettement individualisé (lèvre à méplat : **Fig. 100, n° 58** ; lèvre cannelée : **Fig. 98, n° 21** ; **Fig. 102, n° 77**). Ces récipients se distinguent des gobelets à épaulement de type étroit par des dimensions généralement plus grandes, et une partie supérieure de la panse plus longue, ayant pour conséquence un col plus resserré. Sur deux individus, la partie supérieure de la panse est soigneusement lustrée, alors que la partie inférieure demeure rugueuse, plus sommairement lissée (**Fig. 98, n° 21** ; **Fig. 100, n° 58**). Les deux autres présentent une surface intégralement lissée (**Fig. 102, n° 77** ; **Fig. 103, n° 85**). Tous les exemplaires sont décorés : cannelures fines à la jonction panse-col (**Fig. 98, n° 21**), larges cannelures séparées par des filets horizontaux réalisés au peigne souple (**Fig. 100, n° 58**), association de cannelures larges et fines dans la partie supérieure de la panse (**Fig. 98, n° 77** ; **Fig. 103, n° 85**).

Les jarres à col sont des récipients caractéristiques du vaisselier de style « Rhin-Suisse-France orientale » de l'étape moyenne du Bronze final, couvrant la même aire de répartition que les coupes tronconiques et les gobelets à épaulement (Collectif 1988, cartes 18 et 19). Ce type apparaît dès l'étape ancienne, sous des formes peu carénées (panse arrondie ou piriforme, rebords peu différenciés, souvent ornées d'un cordon dans le tiers supérieur de la panse, etc.). À l'étape moyenne du Bronze final, la panse devient plus nettement bitronconique et le décor de cannelures horizontales jointives situées à la jonction panse-col apparaît comme presque systématique. La présence de larges cannelures sur la partie supérieure de la panse, ainsi que sur un individu, l'ornement de filets horizontaux réalisés au peigne à dents souples, orientent la datation des exemplaires de Tigéry, *ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt*, vers la fin de l'étape moyenne, c'est à dire au Bronze final IIIa. De bons points de comparaison proviennent de l'horizon C1 de la Grotte des Planches (Pétrequin *et alii* 1985, fig. 176, n° 1 et 4). Régionalement, cette forme apparaît dans les nécropoles de l'étape moyenne du Bronze final de la Bassée (Marolles-sur-Seine, *La Croix de la Mission*, inc. 48 : Peake *et alii* 1999, fig. 13, n° 2) et de la vallée de l'Yonne (Villeneuve-la-Guyard, *Prépoux*, inc. 9 : Mordant *et alii* 1979, fig. 21, n° 1 et 2 ; *ibid*, fig. 22, n° 3) et de l'Aube (Barbuise-Courtavant, *Les Grèves de la Villeneuve* : Piette, Mordant 1988, fig. 7A ; *ibid*, fig. 9, inc. 25A).

Les gobelets à épaulement

Ce type est le mieux représenté au sein du corpus, avec un nombre minimum de 17 exemplaires. Deux principales variantes peuvent être distinguées : les gobelets à épaulement de type étroit (8 individus) et les gobelets à épaulement de type large (9 exemplaires).

Les gobelets à épaulement de type étroit sont caractérisés par un bas de panse « en calotte », souvent doté d'un fond en cupule (**Fig. 104, n° 1-08-4**), surmonté par un segment de panse rentrant assez court (« épaulement »), lui-même surmonté par un col. Ce col peut être strictement cylindrique (**Fig. 101, n° 68**), légèrement concave (**Fig. 99, n° 56**) ou bien nettement divergent (**Fig. 97, n° 3 et 4**). Le rebord est bien différencié, avec une lèvre à méplat (**Fig. 97, n° 3** ; **Fig. 101, n° 68 et 69**) ou cannelée (**Fig. 99, n° 56**). Ces récipients sont de petites dimensions, avec un diamètre maximum au niveau de la panse compris entre 63 et 135 mm. Ils sont fréquemment ornés, à la jonction panse-col (cannelures horizontales : **Fig. 98, n° 22** ; filets horizontaux incisés au peigne à dents souples : **Fig. 99, n° 56**) ou bien sur le col (filets horizontaux incisés au peigne à dents souples (**Fig. 101, n° 68, 69, 71**)). Certains exemplaires sont dotés d'un méplat au niveau du diamètre maximum de la panse (**Fig. 97, n° 3** ; **Fig. 98, n° 22** ; **Fig. 101, n° 68**).

Les gobelets à épaulement de type large présentent un profil similaire, mais leur indice d'aplatissement est plus élevé (diamètre maximum supérieur ou égal à la hauteur totale du vase), et ils présentent globalement de plus grandes dimensions (diamètre maximum au niveau de la panse compris entre 198 et 255 mm).

Le col est divergent (Fig. 102, n° 78) ou cylindrique (Fig. 101, n° 67), parfois plus ou moins concave (Fig. 97, n° 2 ; Fig. 98, n° 26). Les caractéristiques ornementales sont les mêmes que pour les gobelets à épaulement de type étroit : filets horizontaux incisés sur le col (Fig. 97, n° 2 ; Fig. 98, n° 26 ; Fig. 104, n° 1-08-2), cannelures à la jonction panse-col (Fig. 98, n° 26 ; Fig. 101, n° 67 ; Fig. 102, n° 78). Un exemplaire est doté de courtes cannelures obliques sur l'épaulement (Fig. 97, n° 2) et un autre présente une ligne de guillochis à ce même endroit, en association avec des filets horizontaux réalisés au peigne bifide à dents souples (Fig. 104, n° 1-08-2).

Les gobelets à épaulement sont une forme caractéristique du style « Rhin-Suisse-France orientale » de l'étape moyenne du Bronze final (BFIIb-IIIa). Ils connaissent une très vaste aire de répartition au nord des Alpes (Collectif 1988, cartes de répartition 10 à 15). La vallée du Rhin et les sites lacustres suisses concentrent de très nombreuses découvertes (Wintzenhein « Hohlandsberg » : Piningre 1988, pl. V ; Cortailod-Est : Borrello 1986, pl. 53 à 58), et plus généralement, on les trouve souvent, bien que très fragmentés, sur les sites d'habitat du Nord-Est de la France (Grotte des Planches-près-Arbois : Pétrequin *et alii* 1985, fig. 90 à 94). À Tigéry, la présence récurrente de filets réalisés au peigne à dents souples autorise une attribution chronologique au BFIIIa. Cependant, l'aspect très caréné des gobelets, leur épaulement nettement marqué, indiquent que l'on se situe vraisemblablement au début de cette phase (BFIIIa ancien). D'un point de vue régional, les comparaisons renvoient, là encore, vers le sud-est du Bassin parisien, autant parmi les ensembles domestiques (Malay-le-Grand « Les Bas Musats » : Muller, Nicolas 2010, fig. 8, n° 5 et 18 ; Videlles « Les Roches » : Bailloud, Coiffard 1967, fig. 16, n° 7 et Mohen 1977, p. 153, n° 527 à 530) que funéraires (Châtenay-sur-Seine « Les Pâtures », inc. 8 : Gouge *et alii* 1994 : 60, n° 8 et 2 ; Courcelles-en-Bassée « Le Bois de Bailly : *ibid* : 74, n° 1).

4.1.1.3 CONCLUSION

Le corpus de céramique de Tigéry *Le Plessis-Saucourt* est parfaitement caractéristique de l'étape moyenne du Bronze final (BFIIb-IIIa) : coupes tronconiques, gobelets à épaulement, petites jarres à panse carénée et col cylindrique, lèvres facetées ou cannelées... La récurrence d'ornements réalisés au peigne à dents souples, la richesse de certains décors incisés (zig-zag, triangles hachurés) autorisent une attribution chronologique plus spécifique au Bronze final IIIa. Cependant, la présence ponctuelle de critères typologiques plus archaïques (motif de guirlande, profils carénés) semble indiquer une phase ancienne de cette période. Par comparaison avec les ensembles BFIIIa-Ha B1 de Suisse occidentale, datés par dendrochronologie, ce corpus peut être situé entre 1050 et 950 av. notre ère (David-Elbiali, Moinat 2005). À Hauterive-Champréveyres, le faciès ancien du Ha B1 est daté entre 1054 et 1030 av. notre ère (Borrello 1993). À Cortailod, le faciès « classique » de cette phase est daté de 1010 à 955 av. notre ère (Borrello 1986). Concernant Tigéry, la présence encore marquée de critères hérités du BFIIb permet d'orienter la datation durant la seconde moitié du XI^e s. av. notre ère. De façon plus générale, l'étape moyenne du Bronze final est très bien documentée dans le Bassin parisien, tout particulièrement dans sa partie sud-occidentale (Brun 1986 ; Gouge *et alii* 1994, cartes 4 et 5 ; Séguier *et alii* 2011, fig. 9). Le mobilier de la nécropole de Tigéry est comparable à celui issu des très nombreux ensembles funéraires de la confluence Seine-Yonne, comme Villeneuve-la-Guyard « Prépoux » (Mordant *et alii* 1979 ; Muller 1996) ou encore Châtenay-sur-Seine « Les Gobillons » (Bontillot *et alii* 1975). Ce corpus représente un faciès désormais bien connu, et vient conforter une documentation régionale fournie. Il constitue la manifestation occidentale d'un phénomène continental nord-alpin, avec des affinités culturelles clairement tournées vers le Nord-Est de la France, la Suisse et la vallée du Rhin.

4.1.2 La céramique du second âge du Fer

Nicolas Pimpaud

L'opération de fouille menée à Tigery *Le Plessis-Saucourt* a permis la mise en évidence de vestiges du second âge du Fer, centrés sur La Tène C2 et La Tène D1. Le mobilier attribuable à cette période provient pour l'essentiel de l'enclos formé par les fossés 1047 et 1048, de la fosse 1057 qui le recoupe, ainsi que de quelques structures adjacentes.

4.1.2.1 OUTILS ET MÉTHODE

La présente étude prend en compte la totalité du mobilier céramique, recueilli à la fois lors de la fouille et lors du diagnostic sur la zone prescrite.

Le protocole d'étude suivi se conforme aux recommandations de la table-ronde du Mont-Beuvray (Arcelin, Tuffeau-Libre 1998), et repose sur un comptage en Nombre de Restes (NR) et Nombre Minimum d'Individus (NMI) par catégories de production fine (PF) et grossière (PG) au sein de chaque unité stratigraphique de chaque structure. Le comptage en NR a été effectué préalablement à la recherche de remontages des tessons ; le comptage en NMI a été effectué sur les principaux marqueurs typologiques : bords ou fonds selon le type d'élément le mieux représenté dans l'ensemble considéré, décors, ou tout autre élément identifiant clairement la forme ou le style du récipient.

Dans les représentations graphiques (Fig. 111 et 112), les tranches des tessons figurées en blanc représentent les individus non-tournés, les tranches en noir les individus tournés.

4.1.2.2 DONNÉES QUANTITATIVES DU CORPUS

La céramique prise en compte dans la présente étude a fourni un total de 444 restes, correspondant à un NMI de 27 individus. Le poids total du mobilier s'élève à 4,594 kg (Fig. 108).

La présente étude a porté sur le mobilier issu de huit ensembles archéologiques. Sur ceux-ci, trois ont pu être datés avec précision, les autres n'ont pu être rattachés qu'à la période protohistorique au sens large sur la base de leur mobilier.

Le corpus montre d'importantes disparités : en effet, ce sont les structures 1047 et 1048, correspondant au fossé d'enclos, qui ont fourni la majeure partie du mobilier (52 %), suivies par la fosse 1057 (37 %). Les structures 1008, 1049, 1050, 1051, 1053 et 1056 n'ont fourni quant à elles que 11 % du mobilier. Ces disparités limitent le traitement statistique qu'il est possible de faire du corpus et les comparaisons entre structures.

Structure	Sd	Pâte fine (PF)			Pâte grossière (PG)			TOTAL			Datation
		NR	NMI	Masse	NR	NMI	Masse	NR	NMI	Masse	
1008					22		141	22		141	Protohistoire indéterminée
1047	non localisé	10	1	45	5		16	15	1	61	La Tène C2-D1
1047	Inter sd1 et sd2				6		28	6	0	28	La Tène C2-D1
1047	entre sd3 et sd4	2		11	6		108	8		119	La Tène C2-D1
1047	sd4				2	1	125	2	1	125	La Tène C2-D1
1047	sd6				2		10	2	0	10	La Tène C2-D1
1047	entre sd6 et 7				3		7	2	0	7	La Tène C2-D1
1047	sd7				3	1	155	3	1	155	La Tène C2-D1
1047	(diagnostic 7205)	13	2	104	25	1	327	38	3	431	La Tène C2-D1
1048	non localisé				36	1	245	36	1	245	La Tène C2-D1
1048	sd2	1	1	3	1		4	2	1	7	La Tène C2-D1
1048	sd3				38	1	368	38	1	368	La Tène C2-D1
1048	sd4				1		9	1	0	9	La Tène C2-D1
1048	1048 sd1, inter 1048-1039				2		7	2		7	La Tène C2-D1
1048	entre sd1 et sd2	6		18	4		23	10		41	La Tène C2-D1
1048	entre sd2 et sd3	15	3	79	42	2	319	57	5	398	La Tène C2-D1
1048	entre sd3 et sd4	2		12				2	0	12	La Tène C2-D1
1048	entre sd4 et sd5				3		6	3	0	6	La Tène C2-D1
1048	entre sd6 et sd7				3		115	3	0	115	La Tène C2-D1
1048	entre sd7 et sd8	13	1	94				13	1	94	La Tène C2-D1
1048	sd11				23	1	390	23	1	390	La Tène C2-D1
1049					3		6	3		6	Indéterminée
1050					3		13	3		13	Protohistoire indéterminée
1053					6		34	6		34	Protohistoire indéterminée
1056	sd1				2		12	2		12	Protohistoire indéterminée
1057		43	5	603	91	5	1121	134	8	1724	La Tène D1
1051 (diagnostic 7216)		4	1	14				4	1	14	La Tène C2-D1
Décapage					2		6	2		6	Indéterminée
Décapage		2		3				2		3	Indéterminée
TOTAL		111	14	994	333	13	3600	444	25	4504	

Fig. 108 – Décompte des effectifs céramiques par structure. N. Pimpaud © Éveha 2014.

4.1.2.3 TAPHONOMIE : NATURE DES COMBLEMENTS ET GESTION DES REJETS

D'un point de vue quantitatif, le caractère primaire ou secondaire des rejets se déduit traditionnellement du poids par reste et du nombre de restes par NMI : on considère qu'un poids par reste important et qu'un nombre significatif de tessons par individu signale un rejet primaire. Ces chiffres, émanation statistique des données de comptage, sont cependant à manipuler avec précaution.

Le poids moyen par reste relevé est ici de 10,4 g. Celui-ci reflète les disparités de l'assemblage du corpus, puisqu'il correspond globalement au poids moyen des restes céramiques du fossé d'enclos. Il s'agit d'un *ratio* faible, qui signalerait dans un autre contexte un rejet secondaire : au-delà de cette importante fragmentation, on relève cependant dans le fossé de nombreux recollages aboutissant à des remontages de formes assez poussés. La fragmentation au sein du fossé semble donc ici davantage induite par les conditions taphonomiques : le mobilier est probablement resté un certain temps à l'air libre après avoir été rejeté et refragmenté sous l'intervention de divers agents : piétinement des hommes et des bêtes, climat, etc.

Si l'on exclut les données de fragmentation du fossé d'enclos, le poids moyen par reste obtenu sur les structures non linéaires est de 6 g par reste : ce poids particulièrement bas traduit bien ici des rejets secondaires, le mobilier très fragmenté est par ailleurs assez altéré, roulé, et donc manifestement piégé dans le comblement des structures.

4.1.2.4 APPROCHE TECHNOLOGIQUE : LES TYPES DE PRODUCTION

Les productions à pâtes fines (PF)

Les productions à pâtes fines se caractérisent de façon générale par des épaisseurs de parois peu importantes (< 7 mm). Les inclusions utilisées dans la matrice sont de faible calibre, fréquemment invisibles à l'œil nu. Lorsqu'elles sont observables, on constate l'utilisation de la chamotte et de particules minérales ; ces dernières sont probablement déjà naturellement présentes dans l'argile, et laissées par le potier. Le silice est également utilisé comme dégraissant.

Les traitements de surface des productions à pâtes fines sont particulièrement soignés : on observe un lissage poussé des parois, allant fréquemment jusqu'à un polissage donnant à la surface un aspect lustré. Ce dernier traitement, outre son aspect esthétique, confère à la surface du vase une imperméabilité qui peut être recherchée, notamment dans le cas de récipients destinés à la consommation (Echallier 1984).

Le mode de cuisson réducteur domine largement dans les productions à pâtes fines. Obtenu par saturation de l'atmosphère du four en carbone pendant la cuisson, il en résulte des pâtes de coloration brun à noir. Le carbone, en bouchant les micro-porosités de la pâte, augmente son imperméabilité.

Les productions à pâtes grossières (PG)

Les productions à pâtes grossières présentent une épaisseur de paroi plus importante. Le calibre des inclusions se distingue également par sa taille supérieure. Parmi les types d'inclusions figurées dans les pâtes grossières, on note sur le *corpus* la présence quasiment systématique de la chamotte, fréquemment associée à un dégraissant de type minéral, principalement calcaire. La chamotte présente l'avantage d'être inerte à la cuisson, immédiatement disponible et en quantité illimitée dans les ateliers de potiers. Elle est très couramment utilisée sur toute la période protohistorique.

Les traitements de surface des productions à pâtes grossières consistent généralement en un lissage sommaire de la paroi. Souvent, un lissage assez grossier a laissé des irrégularités sur la paroi des récipients, effet qui a pu être recherché dans le but de faciliter leur préhension.

À l'inverse des productions à pâtes fines, le mode de cuisson réducteur est quasiment absent des productions grossières. Ces dernières présentent majoritairement des surfaces claires (orange à beige) et un cœur noir, effets d'une cuisson réductrice avec apport d'oxygène en fin de fournée.

Les types de production

L'analyse de la proportion respective des catégories de production fine et grossière est utile pour une approche globale de la nature des activités à l'origine des rejets. Elle est toutefois ici limitée par la taille modeste du corpus et par sa disparité. Cette approche ne peut donc être effectuée que pour les deux ensembles les mieux fournis : les fossés d'enclos (st. 1047 et 1048) et la fosse 1057.

Les fossés d'enclos

La répartition entre individus de facture fine et grossière est ici strictement égale, chaque catégorie de production représentant 50 % du corpus. Cette répartition diverge de ce qui est généralement observé sur les assemblages de vaisseliers protohistoriques où la prédominance des individus de facture fine est sensible. Celle-ci s'explique habituellement par l'abondance de récipients liés à la consommation et à la préparation des denrées, par ailleurs appelés à être plus fréquemment renouvelés car plus fragiles et plus fréquemment manipulés.

La répartition observée ici pourrait donc signaler des rejets issus d'activités débordant du cadre strictement domestique. La céramique grossière, sur-représentée, étant *a priori* dévolue au stockage (ou à la cuisson) des denrées, il peut être possible de voir dans sa prédominance le reflet d'activités particulières.

L'examen de la répartition des nombres de restes (NR) selon les catégories de production (Fig. 109) met en évidence la proportion nettement supérieure des nombres de reste de céramique grossière sur les restes de céramique fine.

Celle-ci se situe dans la fourchette de ce qu'il est habituel d'observer. Ce taux de fragmentation supérieur sur les individus de facture grossière s'explique par leur vocation de récipients voués à la cuisson et au stockage des denrées, qui produisent du fait de leur taille plus importante beaucoup plus de tessons que les vases de facture fine.

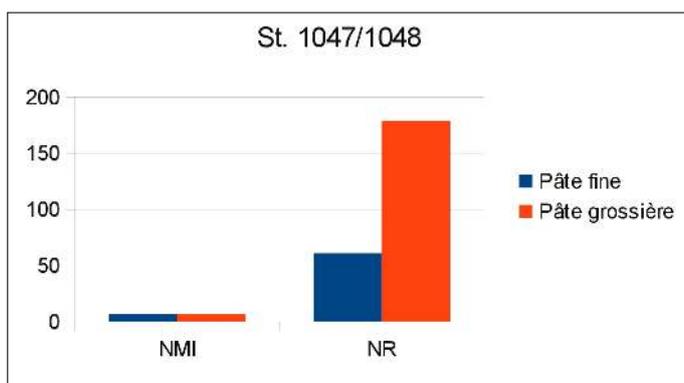


Fig. 109 – Proportions des NR et NMI selon les catégories de production pour les fossés d'enclos. N. Pimpaud © Éveha 2014.

La fosse 1057

On observe sur la fosse 1057 une distribution identique à celle des fossés d'enclos sur le tracé duquel elle se trouve par ailleurs, des individus comme du nombre de reste (Fig. 110). Entre ces deux ensembles quasiment contemporains, les dynamiques en jeu de rejet comme de taphonomie sont donc les mêmes. Cela peut sembler étrange car les deux contextes sont différents (fossé et fosse). Cette particularité pourrait s'expliquer par l'implantation de la fosse alors que le fossé était encore en cours de comblement ; elle aurait donc connue les mêmes modalités de rejet que ce dernier.

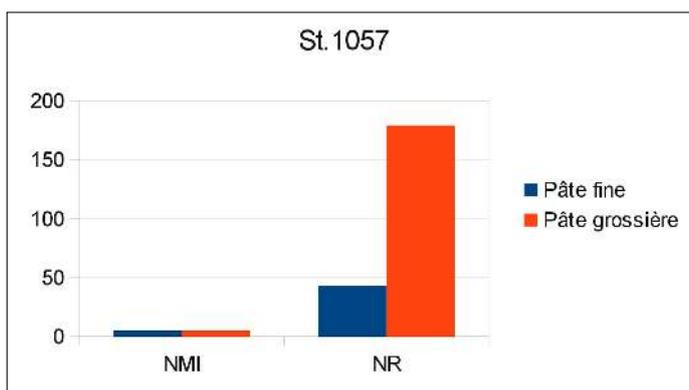


Fig. 110 – Proportions des NR et NMI selon les catégories de production pour la fosse 1057. N. Pimpaud © Éveha 2014.

4.1.2.5 APPROCHE TYPO-CHRONOLOGIQUE

Seuls trois ensembles ont pu être formellement datés par le mobilier : les fossés d'enclos 1047/1048, la fosse 1057 et le trou de poteau 1051. Le mobilier de ces trois ensembles renvoie à un unique horizon chronologique, situé à La Tène C2-D1.

L'assemblage laisse entrevoir trois principaux types morphologiques :

- Les jattes à profil en S sont représentées par deux individus et se retrouvent à la fois dans la fosse 1057 et dans les fossés d'enclos. Elles présentent une carène et une lèvre éversée donnant un aspect concave à l'encolure. La carène formée par la jonction col-panse, sans être vive, est bien marquée. Ce type est caractéristique des assemblages de la fin de La Tène moyenne et de La Tène D1 en Île-de-France (Marion 2004). Dans le secteur géographique considéré, il se retrouve, en particulier, sur les enclos de La Tène D1 fouillés dans le secteur du Carré Sénart à Lieusaint (Boulenger 2005). Il ne permet cependant pas à lui seul d'envisager une grande précision chronologique. En revanche, une différence entre les deux individus est sensible au plan technologique : l'exemplaire provenant du fossé 1047 (**Fig. 111, CER 7205**) est de facture fine, à pâte sableuse, non tournée, cuite en mode réducteur dans la tradition technique des périodes précédentes. L'individu CER 103.1, qui provient de la fosse 1057 (**Fig. 112**), présente une finition au tour et un enfumage en fin de cuisson donnant à la paroi du vase, initialement orange, une surface uniformément noire. Cette caractéristique technique permet d'abaisser légèrement la datation de la fosse 1057, que l'on pourrait dès lors envisager à La Tène D1.

- Les jattes à panse tronconique représentées ici par les individus CER 96.2 et 97, n'ont été identifiées que dans la fosse 1057. Il s'agit d'un type utilitaire et ubiquiste qui se retrouve tout le long de l'âge du Fer et est donc peu discriminant au plan chronologique. La jatte CER 97, qui a bien eu une fonction primaire de récipient, appelle cependant une problématique particulière, qui sera développée plus bas.

- Les jarres de stockage sont bien représentées au sein de l'enclos 1047/1048 (**Fig. 111, CER 128.2, CER 110 et CER 7205.2**). Comme souvent, elles ne nous sont connues que par les hauts de panse et en particulier la lèvre des récipients.

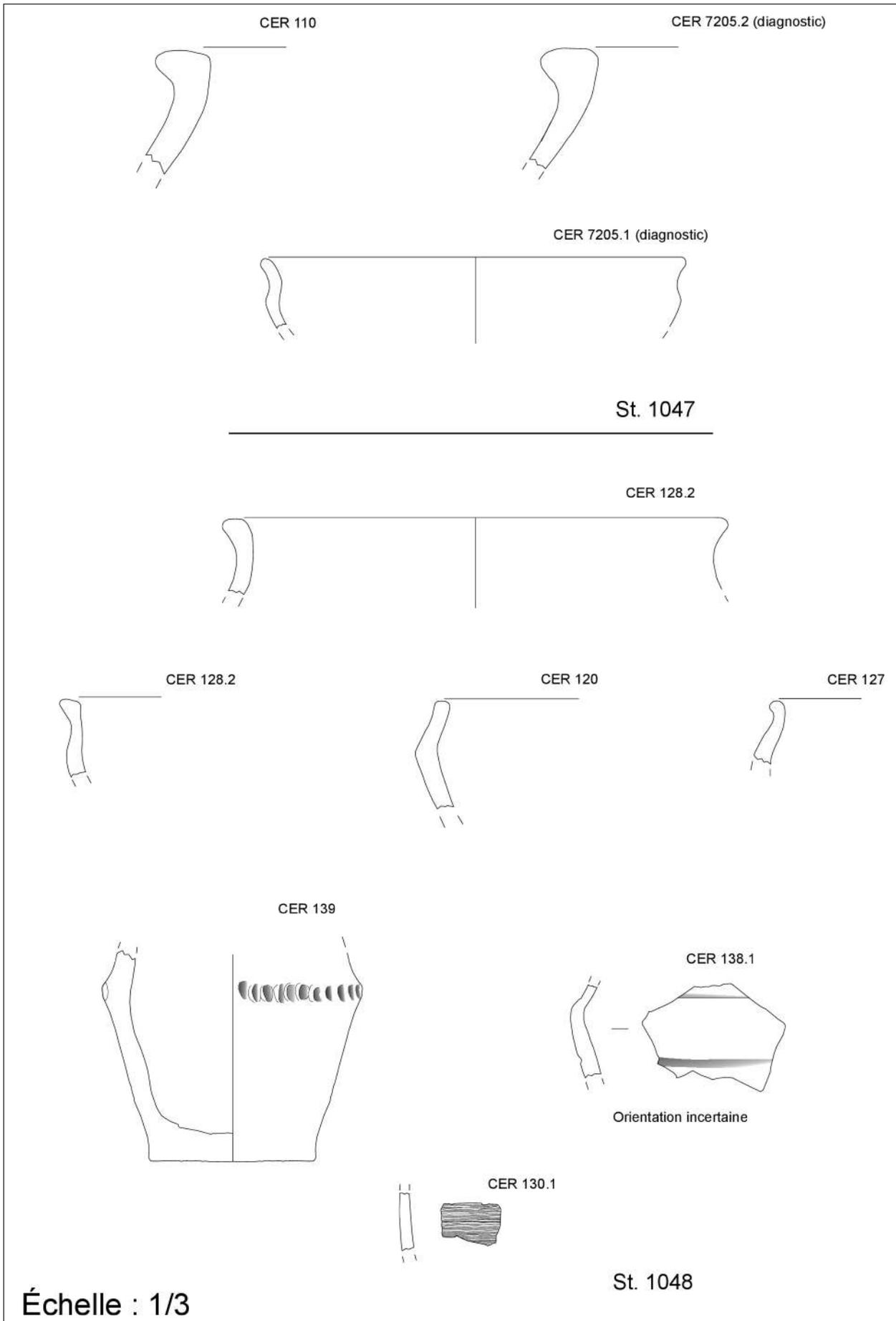
L'individu CER 128.2, qui présente une lèvre déversée arrondie est assez commun sur tout le second âge du Fer. En revanche, les individus CER 110 et 7205.2 sont plus discriminants : leur lèvre déversée présente un large méplat sur lequel pouvait être positionné un couvercle et se rattachent aux grandes jarres de stockage fréquemment mises au jour sur les sites de la fin de La Tène moyenne à La Tène finale. Pour ces récipients de grande taille dévolus à la conservation et au stockage des denrées, le diamètre à l'ouverture, qu'il n'a pas été possible de déterminer ici, peut aller jusqu'à une cinquantaine de centimètres.

Seuls deux individus présentent un décor :

- Le tesson CER 130.1 (**Fig. 111**), provenant d'un vase de facture fine issu du fossé 1048, comporte un décor d'impressions trainées réalisées au peigne. En l'état, le décor paraît couvrant, les hachures sont horizontales. Il ne dépareille pas dans un contexte du début de La Tène finale, et l'on peut citer à titre d'exemple l'élément de décor tout à fait comparable mis au jour non loin à Lieusaint sur l'enclos de La Tène D1 de *La Mare aux Trois Pucelles / Centre commercial du carré de Sénart* (Boulenger 2005).

- L'individu CER 139 (**Fig. 111**) provient également du fossé 1048. Il s'agit d'un vase de facture grossière au profil quasiment complet, seule la partie supérieure du col semble manquante. Il comporte sur la jonction col-panse un décor d'impressions digitées réalisées sur cordon. Si l'on restitue au vase sa partie manquante, on aboutit à un profil situliforme : la situle est un élément incontournable du vaisselier d'influence marnienne, caractéristique de contextes couvrant la fin du Hallstatt final et La Tène A (Demoule *et al.* 2009). Le décor lui-même, très fréquent sur tout le premier âge du Fer et se raréfiant progressivement à partir de La Tène ancienne sans jamais totalement disparaître, apparaît archaïque dans ce contexte. La présence de cet individu dans le fossé d'enclos est donc surprenante. L'individu était très fragmenté, mais le bon taux de remontage suppose qu'il s'agit d'un rejet primaire et non d'un élément résiduel. Il s'agit donc ici d'un vase à la longévité particulièrement importante, peut-être du fait d'une portée symbolique particulière qui nous échappe ici.

Fig. 111 – Mobilier céramique du fossé d'enclos (st. 1047 et 1048). Dessin et DAO : N. Pimpaud © Éveha, 2014.



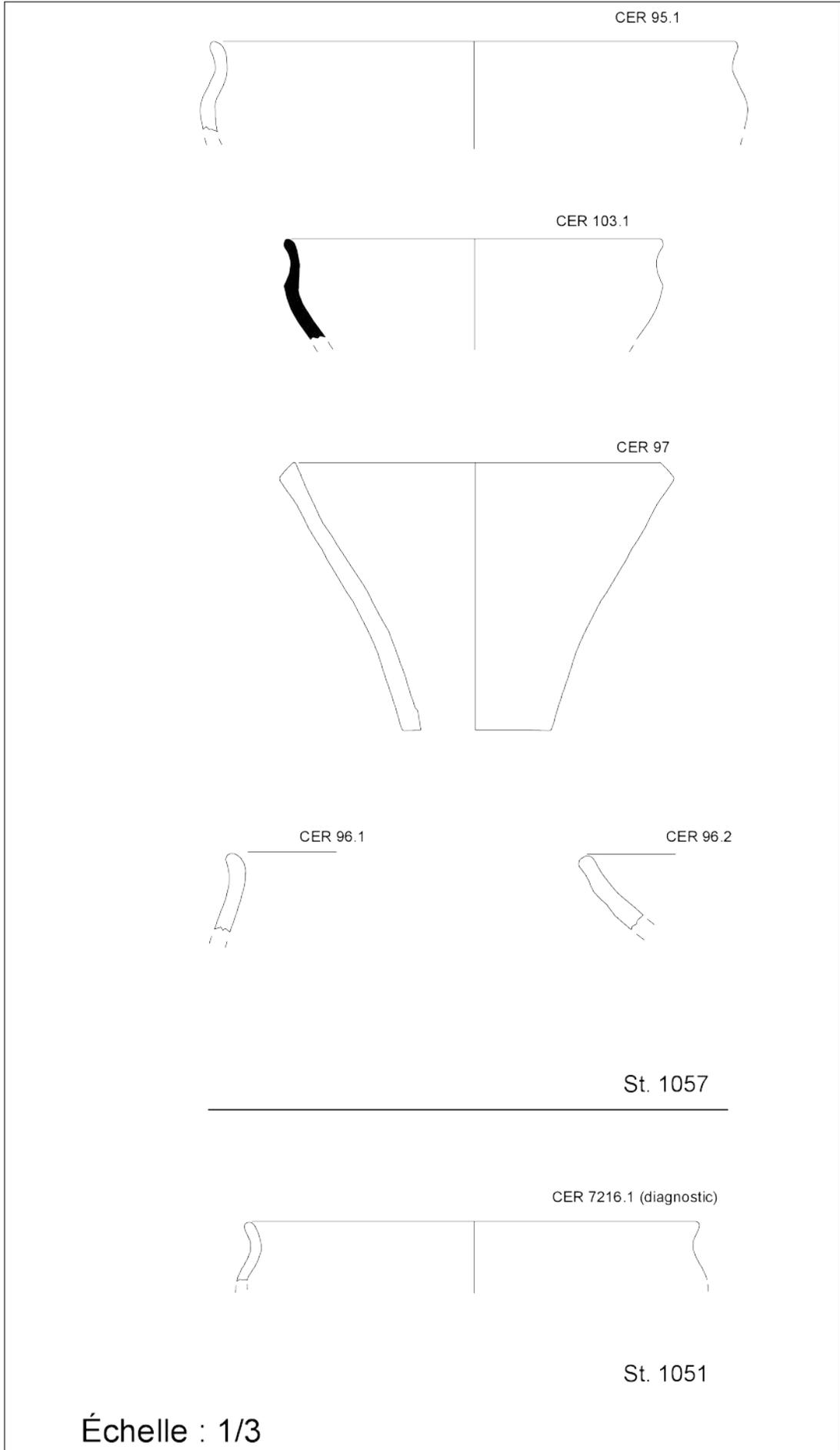


Fig. 112 – Mobilier
céramique de la fosse 1057
et du trou de poteau 1051.
Dessin et DAO : N. Pimpaud
© Éveha, 2014.

Échelle : 1/3

4.1.2.6 LA JATTE CER 97

Ce vase particulier, que nous avons déjà mentionné plus haut, a été mis au jour dans le contexte de la fosse 1057. L'individu, très fragmenté, a fait l'objet d'un remontage poussé, et le profil complet a pu en être reconstitué (Fig. 113).

Il se rattache d'un point de vue typo-chronologique sans ambiguïté à la vaste catégorie des jattes tronconiques à bord droit, type utilitaire omniprésent dans les assemblages de l'âge du Fer. Cet exemplaire précis relève d'une production fine, la pâte est dégraissée à la chamotte, les parois ont reçu un lissage soigné et le vase paraît avoir été cuit en atmosphère réductrice. C'est par l'utilisation secondaire qui en a été faite que le vase se distingue : il apparaît en effet assez nettement que le bord du vase a été retaillé en biseau, de façon manifestement très soignée. Le fond du vase a été méticuleusement découpé, et seule une légère aspérité dans la partie inférieure de la paroi témoigne encore de cette opération et permet d'identifier l'objet initial en tant que vase (Fig. 114).



Fig. 113 – Objet en céramique CER 97. Cliché : N. Pimpaud © Éveha, 2014.



Fig. 114 – Ablation du fond de CER 97. Cliché : N. Pimpaud © Éveha, 2014.

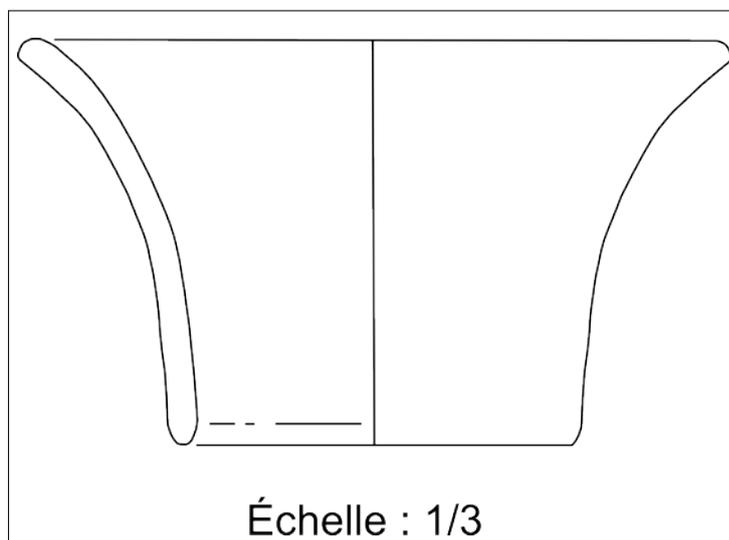
La finalité de l'objet ainsi obtenu pose question. Après ablation du fond, on ne peut évidemment plus parler de récipient. Si les cas de vases percés ou au fond redécoupé sont fréquents sur les établissements laténiens, la méticulosité de la présente opération associée à une reprise du bord du vase, paraît relever d'une autre volonté que la fabrication de jetons de céramique. Des cas similaires ont pu être observés, notamment sur l'établissement contemporain de Bais, *Carrière des Vallons*, en Ille-et-Vilaine : les fossés d'enclos de La Tène finale ont livré 24 objets en céramique se présentant comme des vases sans fonds.

Fig. 115 – Entonnoir en céramique provenant de la fosse F213 du site de Bais (35) « Carrière des Vallons ». D'après Mentele 2011.

Leur profil général évoque des jattes de morphologie très similaire à celle de notre exemplaire, mais à sa différence ces objets ont été façonnés en l'état (Fig. 115). Les auteurs les interprètent, faute d'explication plus satisfaisante, comme des entonnoirs. Leur fréquente association sur ce site à des jarres de stockage de grande capacité vient renforcer cette hypothèse (Mentele 2011).

Celle-ci paraît applicable à l'individu de Tigéry, où l'on note également la présence de vases de stockage de grande capacité. Elle n'explique cependant pas la taille du bord en biseau très régulier, qui aurait éventuellement pu servir à assurer l'emboîtement de l'objet dans un corps plus grand, de nature indéterminée.

Dans tous les cas, l'objet semble particulièrement rare, voire inédit dans notre secteur géographique.



4.1.2.7 SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Le corpus étudié ici renvoie donc à la fin de La Tène moyenne (LT C2) et au début de La Tène finale (LT D1). Il s'agit d'un ensemble assez restreint et les éléments caractéristiques manquent pour une approche chronologique plus précise. Il est notamment difficile d'établir une distinction entre le fossé d'enclos et la fosse 1057 : chronologiquement, le peu d'éléments en notre possession permet de postuler une légère postériorité de la fosse 1057 qui semble plus centrée sur La Tène D1. Les fossés d'enclos 1047-1048 et la fosse 1057 présentent cependant les mêmes caractéristiques du point de vue de l'assemblage technologique des ensembles, qui tendent à les rattacher l'un à l'autre.

Les éléments les plus caractéristiques du corpus, lèvres de jarre de stockage et jattes à profil en S, trouvent de nombreux parallèles dans tout le domaine francilien et s'apparentent notamment sans ambiguïté aux ensembles contemporains mis au jour sur le plateau de Sénart.

4.2 Étude anthropologique

Vanessa Brunet

4.2.1 Contexte

Lors du diagnostic archéologique mené par Emmanuelle Saron en avril 2011 (Inrap CIF) sur le lieu-dit du *ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, Le Plessis-Saucourt* à Tigéry (91), des indices d'occupations préhistoriques et protohistoriques ont été repérés. Les premiers « coups de godet » dans le secteur situé le plus à l'ouest de l'emprise concernée, ont révélé la présence de 15 supposés dépôts secondaires de crémation (6 prélevées en tranchées 1 et 2). L'étude des quelques structures prélevées a permis de préciser leur datation. Les sépultures sont ainsi datées de la période finale de la fin de l'âge du Bronze (BF IIb - IIIa). La fouille exhaustive en novembre 2013 de cette occupation a mis en évidence une concentration des tombes principalement dans le sud de l'emprise. Les indices considérés comme funéraires lors du diagnostic et situés au nord de l'emprise se sont révélés être d'origine agropastorale.

4.2.2 Protocole de terrain

La totalité des sépultures découvertes sur la *ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt*, à Tigéry (91) est liée à la pratique de la crémation (N = 22). Toutes ces structures ont fait l'objet d'une fouille fine comprenant un décapage manuel en plan en réalisant des passes successives accompagnées de prélèvements exhaustifs dans le cas de la présence de résidus de crémation. L'accent a été mis sur l'observation de l'organisation du ou des dépôts osseux au sein de la fosse, le type de mobilier associé ainsi que le mode architectural funéraire mis en œuvre. Pour les dépôts secondaires de crémation en vase ossuaire, lorsque le contenant ne permettait pas un prélèvement en bloc, son contenu était fouillé *in situ*. Le même protocole a été appliqué aux ossuaires déposés dans des contenants périssables. La majorité des vases a fait l'objet d'une fouille fine en laboratoire (protocole mis en place par H. Duday ; Duday, Janin, Depierre 2000). Des observations taphonomiques ont été réalisées sur les amas osseux en mentionnant l'absence ou la présence de connexions anatomiques préservées, le type d'os déposé, la coloration et la taille des vestiges osseux, un négatif de contenant, le mobilier associé, etc. Une couverture photographique détaillée et des croquis ont complété le tout. Le prélèvement du sédiment de comblement de chaque structure a été systématisé dans le but de récupérer l'exhaustivité du mobilier (os, céramique, métal, verre, etc.).

4.2.3 Résultats

4.2.3.1 ORGANISATION SPATIALE

Les vestiges funéraires identifiés au cours du diagnostic archéologique de 2011 et de la fouille de novembre 2013 sont localisés dans deux secteurs bien distincts. L'essentiel des tombes découvertes est situé dans la partie sud de l'emprise avec 18 structures funéraires. Les 4 autres sont implantées au nord-ouest de la parcelle explorée, à l'est immédiat de l'enclos laténien (**Fig. 116**).

Le premier pôle, le plus important en terme de vestiges, compte ainsi 18 dépôts secondaires liés à la pratique de la crémation. Ces derniers sont implantés autour et à l'extérieur d'un enclos semi-circulaire (fait 1007) dont le diamètre avoisine les 22 m. La moitié ouest de l'enclos demeure inconnue du fait de l'arasement majeur de la structure fossoyée et la présence de la fenêtre de diagnostic. Seule la moitié est perceptible mais demeure malgré tout arasée. Au centre même de cet enclos semi-circulaire sinon circulaire réside une petite fosse qui a livré les restes de deux vases en céramiques exempts de tout restes humains crématisés (structure 1012) (**Fig. 117**).

Les sépultures semblent ainsi s'organiser autour et à distance de la structure 1007 sans jamais la recouper. Les structures les plus proches de l'enclos 1007 sont situées à 7 m au minimum. Les dépôts secondaires sont également placés à distance les uns des autres. L'espace qui les sépare varie de 5 à 20 m (**Fig. 118**).

Le nord-ouest de l'emprise compte 4 structures liées à la pratique de la crémation. Elles sont implantées selon un maillage assez lâche d'un minimum de 5 m et selon un axe nord – sud (**Fig. 119**). La découverte de ces structures vient confirmer l'existence d'une occupation funéraire déjà identifiée en 1993 par Gilles Courtoux (Courtoux 1994) au cours d'un diagnostic réalisé par l'A.F.A.N. au lieu-dit *Les Fossés Neufs*. Il mentionne la découverte de « quatre fosses contenant des incinérations du Bronze Final » (Courtoux 1994 : 7 ; indice de site n° 135, Morin 2005 : 21). Ici encore, les structures « sont séparées les unes des autres de 10 m au minimum et de 60 m au maximum » (Courtoux 1994 : 7). Aucune structure ou monument circulaire n'a cependant été identifié au nord de l'emprise ou au cours des explorations archéologiques antérieures.

Fig. 117 – Vue du dépôt de céramique 1012. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.



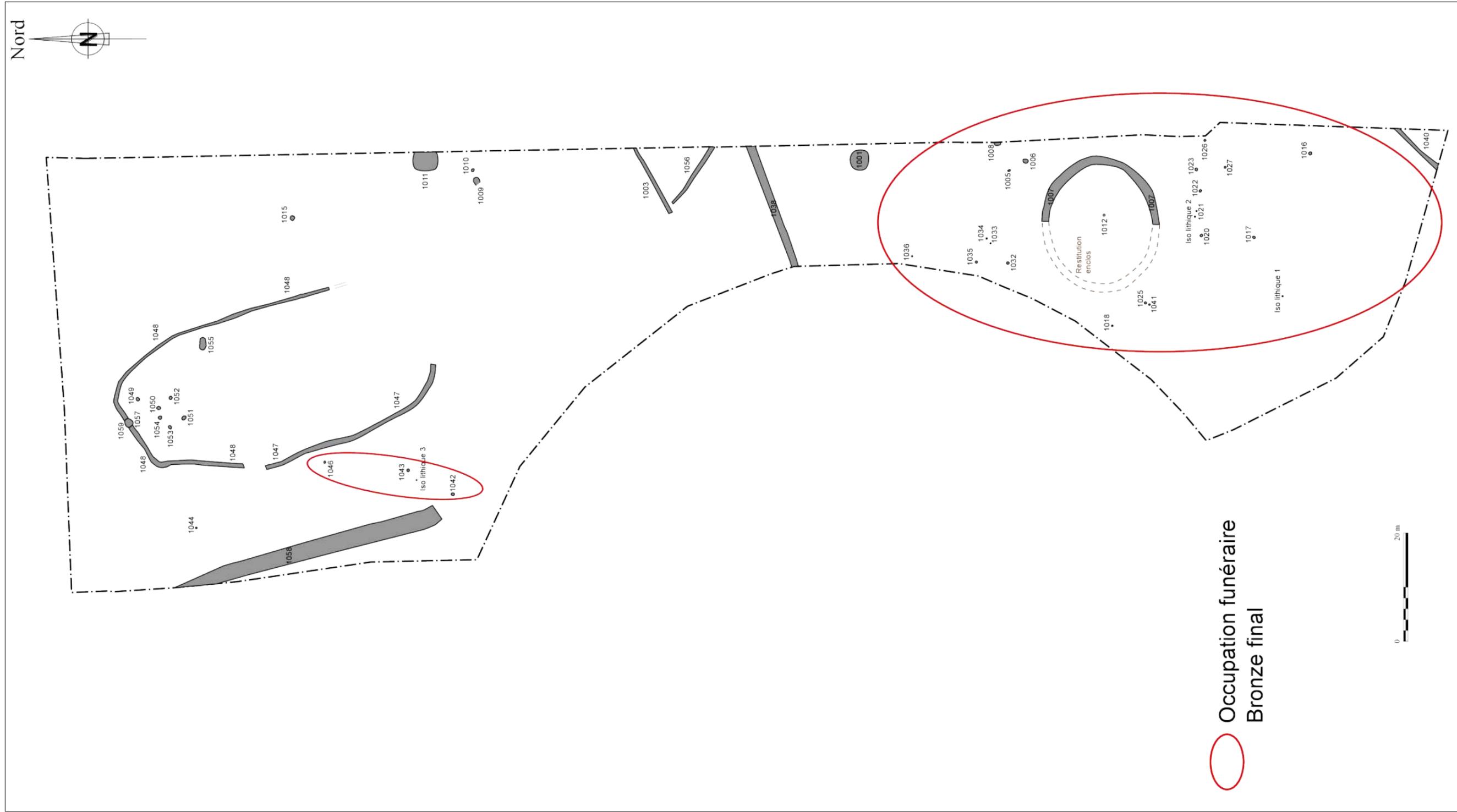


Fig. 116 – Plan masse de l'emprise de fouille et localisation des occupations funéraires du Bronze final. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

Fig. 118 – Plan masse de localisation de l'occupation funéraire dans la partie sud de l'emprise.
Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

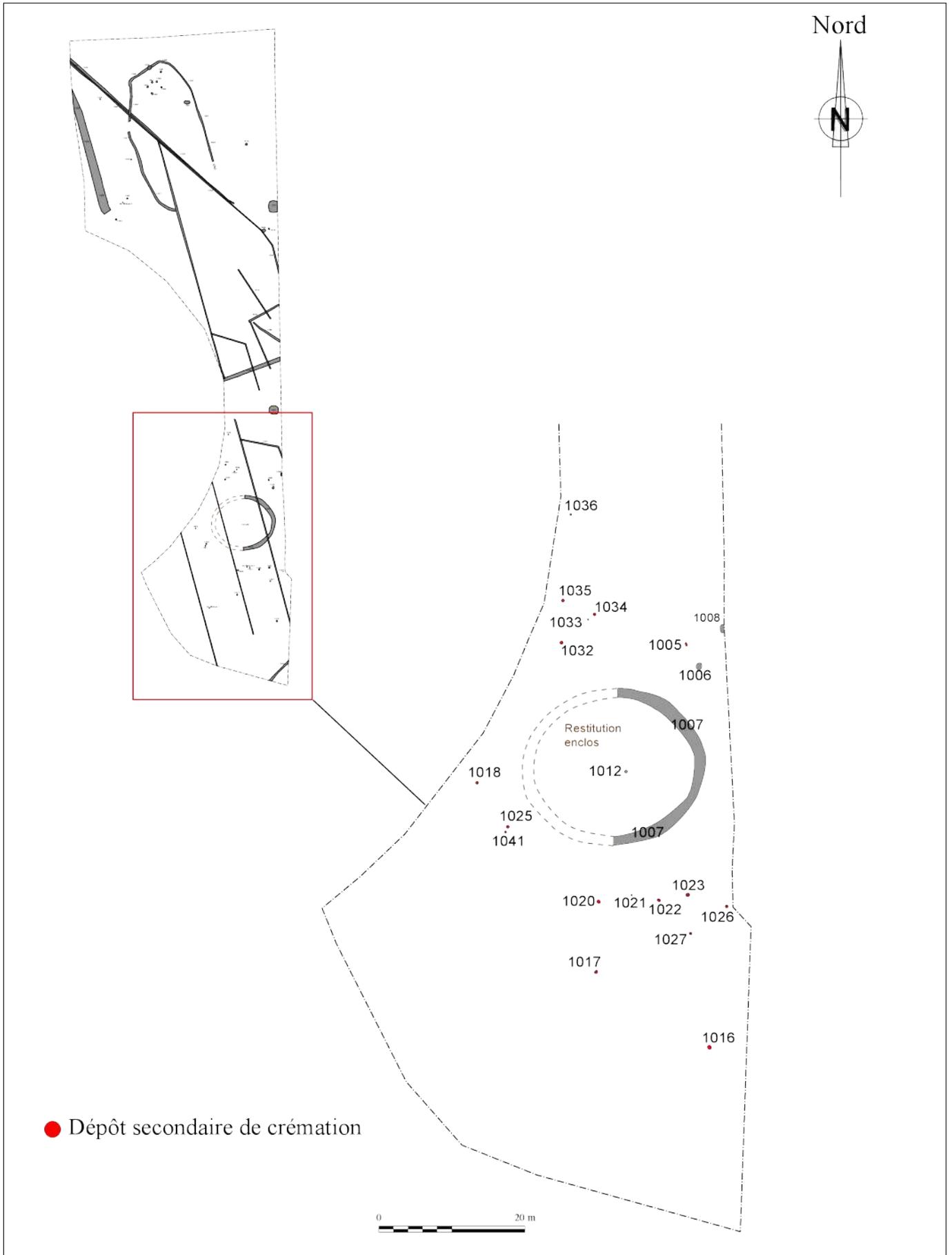
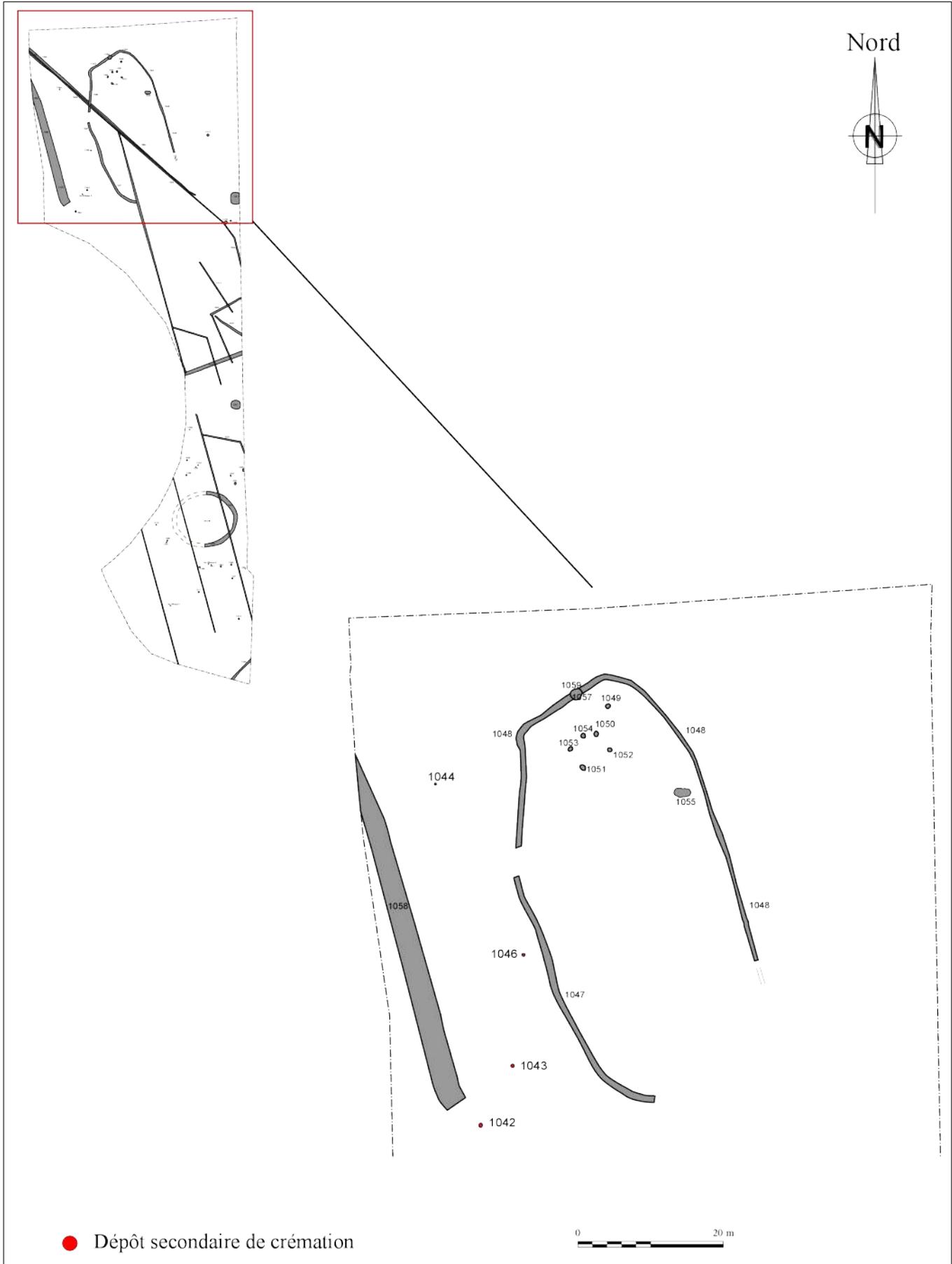


Fig. 119 – Plan masse de localisation de l'occupation funéraire dans la partie nord de l'emprise.
Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.



4.2.3.2 CHRONOLOGIE

Les structures funéraires ont été datées à l'aide du mobilier céramique pour la plupart. Les fosses n'ayant livré que du mobilier osseux humain crématisé ont fait l'objet de datations radiocarbone 14 lorsque la quantité d'os le permettait (plus de 5 g). L'indigence des restes osseux et du matériel céramique ont rendu impossible l'attribution chronologique de deux structures : 1016 et 1044. Le corpus est daté de la fin du Bronze final (BF IIb - IIIa) à quelques variations près. Les trois structures 1026, 1033 et 1036 sont rattachées au Bronze final mais n'ont pas pu être datées plus précisément. La structure 1012, composée de deux céramiques situées au centre de l'enclos semi-circulaire 1007, est datée également du Bronze final IIb - IIIa. L'attribution chronologique de l'enclos 1007 est beaucoup plus problématique du fait de la rareté et de la mauvaise conservation des vestiges matériels issus du comblement du fossé. Les quelques tessons retrouvés nous orientent vers la période protohistorique tout au plus.

L'ensemble des structures liées à la pratique de la crémation découvert sur l'emprise de la fouille de la ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt est cohérent d'un point de vue chronologique, tout comme le dépôt de céramique 1012 et l'enclos 1007.

4.2.3.3 TYPOLOGIE DES TOMBES ET ARCHITECTURES FUNÉRAIRES

Les structures datées de la fin du Bronze final liées à la pratique de la crémation (N = 22) se présentent sous forme de dépôts secondaires de restes humains crématisés. Ces faits archéologiques supposent la présence de structures ou de lieu(x) voués à la crémation des corps. Si de telles structures existent ou ont existé, elles sont clairement séparées de l'espace réservé à l'ensevelissement. Dans le cas de dispositif hors sol, des exemples ethnologiques ont montré que les traces qui persistent après la crémation sont extrêmement ténues et vouées à disparaître rapidement (Grévin 2002). Aucun fait archéologique de ce type n'a été observé aux abords de la nécropole. Les différentes structures funéraires secondaires identifiées à Tigéry sont les suivantes : les dépôts en vase ossuaire, les dépôts mixtes et les dépôts de résidus de crémation.

Dépôt en vase ossuaire

Ce type de tombe représente une petite partie des structures découvertes avec 6 occurrences (27,3 % des tombes) (Fig. 120). Les ossements du ou des défunts sont prélevés du bûcher puis déposés dans un vase ossuaire en céramique ou dans un contenant rigide ou bien encore souple périssable (coffre, coffret, vannerie, sac en peau, etc.).

Dépôt mixte

L'association volontaire des résidus de crémation avec le vase ossuaire au sein d'une seule et même structure est assez bien représentée à Tigéry avec 9 occurrences (soit 40,9 % des tombes découvertes) (Fig. 120). Cette pratique est identifiée pour le Bronze final IIb - IIIa et pour la période plus tardive du Bronze final IIIa.

Dépôt de résidus de crémation

Ce type de structure funéraire est également bien représenté avec 5 faits archéologiques (soit 22,7 % des tombes) (Fig. 120). Les fosses correspondant à ce genre de dépôt n'ont livré que des esquilles d'os humains crématisées, associées à du charbon de bois, quelques rares tessons de céramique et ponctuellement du mobilier en verre (perles).

Deux structures (1016 et 1044) n'ont pas pu être caractérisées du fait de l'indigence des restes osseux et la très mauvaise conservation des contenants s'ils ont existé. Les quatre structures funéraires découvertes en 1993 par Gilles Courtoux comprennent 3 dépôts en vases ossuaires (faits 1001, 1002 et 1004) ainsi qu'une fosse de résidus de crémations (fait 1003) (Courtoux 1994).

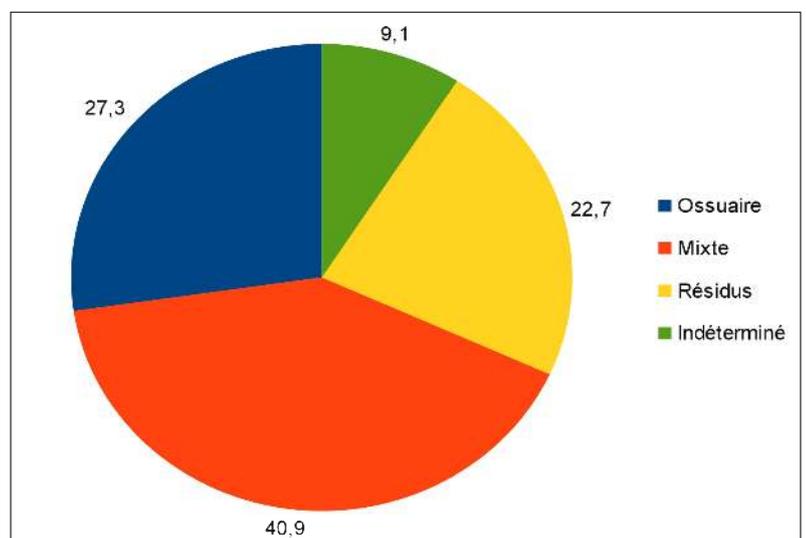


Fig. 120 – Diagramme représentatif des types de dépôts secondaires rencontrés sur le site. V. Brunet © Éveha 2015.

130

Fig. 121 – Vue du dépôt secondaire 1021 en cours de fouille.
Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 122 – Vue de la tombe 279
du site de Vinneuf (89). Cliché :
R. Issenmann © Éveha 2012.



Fig. 123 – Vue de détail
des vases placés dans la
tombe 1034. Cliché :
A. Le Brun © Éveha 2013.

Les architectures funéraires

La fouille en coupe des structures liées à la pratique de la crémation a permis d'identifier quelques architectures funéraires. Une pierre de couverture (meulière de Brie) a été retrouvée sur le dessus des fosses des structures 1021 et 1032 (équivalence Inrap 01.07), directement au-dessus du vase ossuaire contenant les os humains crématisés. Malheureusement, dans le cas de la tombe 1021, la pelle mécanique ayant accroché sérieusement la pierre, il n'a pas été possible de la remettre en place sans erreur sur sa position initiale. Nous ne disposons donc pas de photographie de la pierre *in situ* pour cette structure mais la fouille en coupe en montre le négatif (Fig. 121 et 39).

Ce type d'architecture funéraire a également été observé à Cesson (77), la *Plaine du Moulin à Vent*. Au moins 7 tombes datées du Bronze moyen présentent des pierres plates posées directement sur l'amas osseux ou sur le dépôt de cendre (Legriél 2005 ; Legriél 2011). Dans la vallée de la Marne, certaines sépultures de la nécropole du Bronze final de Changis-sur-Marne, *Les Pétreaux* (77) présentent des dispositifs de couverture ou signalisation de surface (Delattre, Peake 2005). Ce type d'architecture est plus couramment rencontré pour les sites funéraires de la vallée de la Bassée comme à Marolles-sur-Seine, *La Croix de la Mission* (Delattre, Peake 2005) ou bien encore plus récemment à Vinneuf (89), au lieu-dit *Le Chatelot* (Issenmann 2015) (Fig. 122).

Un effet d'empilement des vases au sein de plusieurs dépôts secondaires nous a amené à nous questionner sur un possible étage des récipients au sein de la fosse. C'est le cas notamment des tombes 1034 (Fig. 123), 1042 (Fig. 124) et 1046. Un tel dispositif a déjà été observé et restitué pour la tombe 1009 datée du Bronze final IIIa dans la vallée de la Bassée au *Châtelot* à Vinneuf (89).

L'enclos fossoyé 1007 est un élément architectural fort puisqu'il polarise l'implantation des dépôts secondaires présents aux alentours. L'arasement de la structure et sa présence au cœur de la fenêtre de diagnostic ont rendu impossible toute tentative de restitution des levées de terre associées. Sans doute superstructure à l'origine, les travaux de surface ont également contribué avec le temps à sa disparition. Le fossé semi-circulaire en l'état mesure donc 22 m de diamètre pour une largeur maximale de 1,50 m et une profondeur de 0,20 m. Les différents sondages manuels réalisés à intervalles réguliers ont mis en évidence un profil en « U ». Le remplissage unique est composé d'un limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions de manganèse et de très rares tessons de céramiques (US 1007.01). Cette unité stratigraphique ne révèle rien quant à la rapidité du comblement du fossé ni sur la provenance du sédiment ; à savoir une origine externe au fossé auquel cas, nous pourrions y voir l'existence d'un talus ou à l'inverse une origine interne, témoin indirect d'un éventuel tumulus ou d'un fossé interne. La présence au centre de l'enclos circulaire fossoyé d'un dépôt composé de 2 vases datés du Bronze final III laisse peu de doute sur le lien qui relie les deux structures. L'arasement de la structure 1012 nous interroge sur la fonction funéraire du dépôt étant donné qu'aucune esquille d'os humains crématisés n'a été retrouvée au contact des vases.



Fig. 124 – Vue de détail des vases empilés, placés dans la tombe 1042. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.

Quelques sites funéraires datés de la même période tant dans la vallée de la Marne que dans la Bassée ont livré des enclos fossoyés associés à des dépôts internes de dépôts secondaires de crémation en vases ossuaires. C'est le cas notamment de la nécropole de la *Grande Pièce des Hayettes* à Vignely (77) qui a livré un enclos fossoyé de 25 m de diamètre en moyenne (structure 25) associé à une incinération (structure 26) placée dans l'aire interne (Delattre, Lanchon 1995 : 15). Le site des *Falaises de Prépoux* à Villeneuve-la-Guyard (89), situé dans la zone d'interfluve Seine - Yonne, a livré plusieurs enclos circulaires funéraires (Muller 1996). Mafalda Roscio et Fabrice Muller répertorient 5 enclos circulaires fouillés parmi les nécropoles de l'Yonne datées de l'étape moyenne du Bronze final BF IIb - IIIa (Muller, Roscio 2012 : 347). Ce type de monument funéraire semble donc se raréfier à cette période pour refaire son apparition au cours de l'étape finale du Bronze final. Plus proche de Tigéry, le site de la *Plaine du Moulin à Vent, zone centre* à Cesson (77) a livré quelques structures monumentales circulaires en pierres de 4 à 6 m de diamètre mais assez mal conservées et associées à plus d'une centaine de sépultures secondaires à crémation (Legriél 2011). Ces superstructures, inédites en Île-de-France, sont « constituées de l'agencement de grandes pierres plates inclinées vers l'intérieur du cercle, en appui sur la base d'un tertre peu élevé constitué de limon » (Legriél 2011 : 43).

4.2.3.4 GESTION DE L'ESPACE FUNÉRAIRE

Comme pour de nombreuses nécropoles à incinérations datées de la fin du Bronze final dans les vallées de la Marne et de la Seine mais aussi de la Bassée, aucun recoupement de sépulture n'a été observé. Ce phénomène induit donc une bonne visibilité de surface de l'espace funéraire (marquage) et une utilisation sans hiatus chronologique important. Les tombes sont relativement espacées les unes des autres selon un maillage plus ou moins lâche. On note cependant quelques effets de « regroupement », phénomène déjà mis en évidence pour la nécropole de la *Plaine du Moulin à Vent* à Cesson (77) ou bien encore les pôles funéraires associés à des occupations domestiques du *Parc d'Activités de l'A5, zone 4* à Réau / Moissy-Cramayel (77) (Broutin 2008).

Souligné précédemment, l'enclos 1007 concentre les sépultures dans son environnement immédiat mais aucune ne vient le recouper. Les tombes se situent à une distance minimale de 7 à 8 m par rapport au bord extérieur de la structure fossoyée. Cette distance peut correspondre à l'espace occupé par la ou les levées de terre associées à l'enclos en supposant qu'il eut été circulaire. Une « aire réservée » peut également avoir été préservée autour du dépôt de céramique central (st. 1012) et laissée libre de toute sépulture. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne de l'enclos 1007, le nombre de tombes s'amenuise et les distances entre chacune s'accroît (Fig. 118). Aussi, nous signalons qu'un dépôt secondaire de crémation a été mis au jour lors de la phase d'intervention du diagnostic à l'extrémité sud de la tranchée 2. Le fait a été enregistré comme « incinération 2-07 » (Saron 2011 : 116) mais aucun mobilier osseux ni céramique de nous est parvenu lors du traitement de post-fouille et de l'élaboration du rapport. Il est fait mention que le mobilier céramique de la structure 2-07 (deux vases) appartient « à la deuxième étape du Bronze final (IIb – IIIa, ou Rhin-Suisse-France orientale) » (Saron 2011 : 116). Il ne fait aucun doute que cette tombe appartient à l'occupation funéraire du Bronze final mise au jour en 2010 puis 2013. L'éloignement de cette sépulture par rapport à la concentration de tombes situées dans le sud de l'emprise semble souligner l'existence potentielle de « noyaux funéraires », tous contemporains les uns des autres. Ce postulat expliquerait la présence, au nord de l'emprise, de 8 dépôts secondaires de crémations (4 découverts en 2013 et 4 en 1993).

4.2.3.5 LA CONSERVATION DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

Les 22 structures funéraires sont toutes en lien avec la pratique de la crémation. Une large majorité a bénéficié d'une très bonne conservation *in situ*. Seule 2 structures ont été arasées lors du décapage : le fait 1026 situé en bordure d'emprise et le fait 1033 endommagé lors de la réalisation d'un drain pour l'évacuation des eaux de pluie. Le comblement de la fosse de cette dernière structure était en tout point identique à l'encaissant. Malheureusement, l'identification de la tombe a été effective lors de l'arasement du vase ossuaire et la destruction partielle du dépôt osseux. Les quelques esquilles d'os préservées ont néanmoins permis d'identifier le nombre minimum d'individu présent dans le vase ossuaire et leur catégorie d'âge. Le fossé d'enclos 1007 et le dépôt central associé (1012) ont subi un arasement certain. Ces structures ne sont conservées que sur quelques centimètres.

4.2.3.6 DONNÉES QUANTITATIVES : LE POIDS DES DÉPÔTS

Chaque ossuaire prélevé à l'étape de la fouille préventive a fait l'objet d'un tri et d'une pesée par sections anatomiques, selon le protocole d'étude préconisé par Henri Duday (Duday 2000) pour les restes humains crématisés. Le poids de chaque amas osseux complet (N = 16⁹) est compris entre 85,5 g (tombe 1027) et 1 492,6 g (tombe 1035). Cependant, sur ces 16 dépôts, 4 sont des dépôts doubles (1005, 1017, 1018 et 1032). Ainsi l'étude comparative ne porte que sur 12 structures comprenant les restes d'au moins un sujet adulte identifié issu de résidus de crémation ou d'un vase ossuaire ou encore d'un dépôt mixte. Le poids moyen des restes est donc de 615,5 g (Fig. 125).

9. 1005 ; 1017 ; 1018 ; 1020 ;
1021 ; 1022 ; 1023 ; 1027 ; 1032 ;
1034 ; 1035 ; 1036 ; 1042 ; 1043 ;
1046 ; 1060.

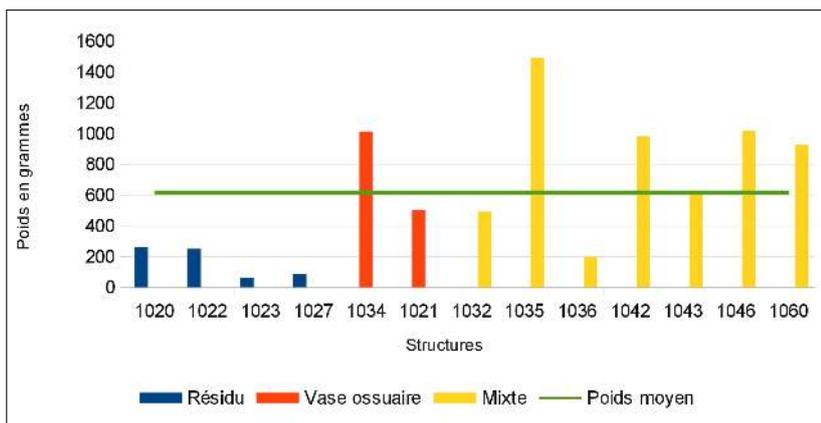


Fig. 125 – Diagramme représentatif de la variation du poids des restes pour les tombes individuelles adultes en fonction du type de tombe et du poids moyen des ossuaires.

Les masses pondérales observées pour ces 12 dépôts ne sont pas négligeables mais non représentatives du poids attendu pour un sujet adulte complet. En effet, des travaux récents ont montré que la crémation du corps d'un défunt d'âge adulte livre en moyenne 1 627,2 g d'os (min. : 1 001,5 g, max. : 2 422,5 g) (Mac Kinley 1993 ; Depierre 2010). À Tigéry, la variation de la quantité d'os crématisés placée dans la tombe semble directement liée au type de dépôt et au type de contenant utilisé. En effet, les résidus de crémation sont rejetés directement dans une fosse, en « pleine terre » ou bien dans un contenant périssable. Ce type de structure livre systématiquement des dépôts osseux dont le poids se situe bien en deçà de la moyenne observée (615,5 g). Les restes osseux humains sont alors diffus dans le comblement, mêlés aux fragments de charbons, à de rares tessons de céramique et quelques fois du mobilier (perles en verre). Les masses pondérales les plus importantes (plus de 1 kg d'os) observées pour 5 tombes peuvent quant à elles être représentatives du dépôt d'un sujet adulte complet. Ces dépôts concernent des tombes en vases ossuaires et des dépôts mixtes qui associent des résidus de crémation et une urne funéraire. Le dépôt de la sépulture 1035 atteint quasiment 1,5 kg. Cette masse considérable soulève l'hypothèse d'un dépôt double comptant au moins deux sujets adultes (ou plus) non différenciables. En l'absence de pièces anatomiquement incompatibles ou de doublons, l'identification d'un dépôt double de deux défunts d'âge adulte devient très ardue. De telles masses pondérales ont également été observées pour la nécropole du Bronze final de *La Haute Grève* à Gouaix (77) où le poids des ossuaires oscille entre 400 et 800 g et jusqu'à plus de 1 kg (Séguier, Delattre 2010). Il s'agit également de tombes individuelles d'adultes. La nécropole de *La Croix de la Mission* à Marolles-sur-seine (77) a livré des poids individuels d'amas osseux complets compris entre 132 et 638 g (Peake, Delattre, Pihuit 1999 : 598). De telles variations sont étonnantes puisqu'il s'agit systématiquement de sépultures individuelles de sujet d'âge adulte. Cet état de fait est le résultat incontesté d'un ramassage partiel des restes sur le bûcher dont les motivations demeurent inconnues.

Dans le cas des quatre dépôts secondaires doubles (1005, 1017, 1018 et 1032) associant un sujet d'âge adulte à un immature biologique (noté *Infans*) des masses pondérales importantes pourraient être attendues. Les ossuaires ont pourtant livré respectivement 543,8 g, 272,5 g, 838,9 g et 490,6 g. Le faible poids des restes issus de la tombe 1017 est très probablement lié au type même de la sépulture à savoir des résidus de crémation. Les trois autres tombes sont des dépôts mixtes. Les ossements y sont généralement bien mieux conservés car placés dans une céramique qui protège les os des attaques acides du sol et de la fragmentation liée au poids du sédiment. Pour le site de Tigéry, la présence d'un sujet immature associé à un sujet d'âge adulte au sein d'un même dépôt secondaire ne semble pas être un élément déterminant dans la variation du poids des dépôts de manière générale.

4.2.3.7 QUANTIFICATION RELATIVE : REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES RÉGIONS ANATOMIQUES

Toutes les régions anatomiques sont généralement plus ou moins bien représentées au sein des dépôts secondaires de crémation individuels de sujet adulte (Fig. 126 et 128). La section du tronc est cependant très régulièrement sous-représentée (Fig. 127). Ce constat est récurrent pour les restes humains anciens crématisés (Duday, Janin, Depierre 2000). Notons cependant qu'à Barbuise-La Saulsotte (10), la découverte très récente d'un dépôt de crémation en vase ossuaire daté du Bronze final a livré une grande quantité d'éléments osseux brûlés attribués au tronc. Les pièces observées sont extrêmement bien conservées et indiquent que la crémation du défunt n'a pas été conduite¹⁰.

¹⁰. Informations inédites tenues de Yannick Prouin, archéo-anthropologue, spécialiste des crémations de l'âge du Bronze sur le site de Barbuise-la-Saulsotte (77) sous la responsabilité de S. Poirier, Èveha Troyes.

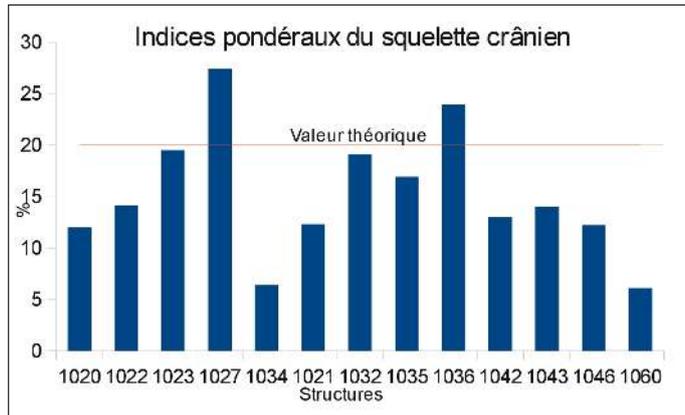


Fig. 126 – Indices pondéraux du squelette crânien selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).

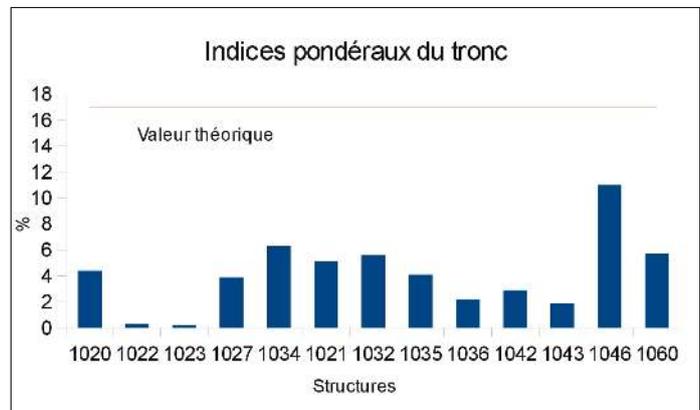


Fig. 127 – Indices pondéraux du tronc selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).

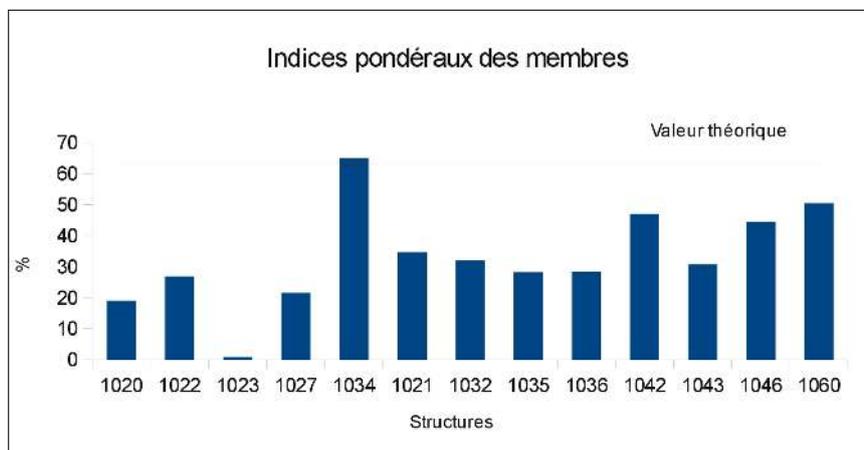


Fig. 128 – Indices pondéraux des membres (supérieurs et inférieurs confondus) selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).

4.2.3.8 REPRÉSENTATION DE LA POPULATION

La population inhumée à Tigéry se compose d'au moins 15 sujets d'âge adulte, 6 sujets immatures biologiques (*Infans* et *juvenis*) et 2 indéterminés (Fig. 129).

Sépulture	Age au décès	NMI	Robustesse	Sexe
1005	Adulte / Infans	2	Indéterminé	Indéterminé
1016	Indéterminé	/	/	/
1017	Adulte / Infans	2	Indéterminé	Indéterminé
1018	Adulte / Infans	2	Indéterminé	Indéterminé
1020	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1021	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1022	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1023	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1027	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1032	Adulte / Infans	2	Indéterminé	Indéterminé
1033	<i>Infans I</i>	1	gracile	Indéterminé
1034	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1035	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1036	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1042	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1043	<i>Juvenis</i>	1	gracile	Indéterminé
1044	Indéterminé	/	/	/
1046	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé
1060	Adulte	1	Indéterminé	Indéterminé

Fig. 129 – Population de la nécropole de l'âge du Bronze de Tigéry Le Plessis-Saucourt. V. Brunet © Éveha 2015.

L'indigence des restes osseux issus des structures 1016 et 1044 a limité toute identification. Le très faible poids des restes ainsi que la forte fragmentation des esquilles a rendu toute tentative d'identification vaine. Concernant l'âge au décès des défunts, il n'a été que rarement approché pour les sujets adultes faute d'éléments osseux discriminants. Les possibilités de précision de l'âge des sujets adultes sont réellement conditionnées par la conservation des restes osseux. Moins l'os sera fragmenté et altéré par feu, plus les chances d'évaluer l'âge du défunt seront élevées. Le cas des sujets immatures biologiques demeure moins problématique à condition toutefois de disposer des pièces osseuses nécessaires. En effet, comme pour les inhumations, l'âge des enfants est accessible grâce aux couronnes ou germes dentaires (très souvent protégés du feu lorsqu'ils sont encore dans la mandibule) et aux surfaces métaphysaires des os longs. Dans la présente nécropole, six sujets immatures biologiques ont été identifiés. L'âge de quatre d'entre eux n'a pu être précisé faute d'éléments dentaires discriminants et de surfaces métaphysaires conservées puis observables. L'âge des sujets 1018 et 1033 a pu être précisé grâce à la présence de fragments de crâne très fins (aspect de « coquille d'œuf ») et d'esquilles d'os longs très graciles. Il s'agit d'individus dont les âges sont compris entre 1 et 6 ans révolus (éruption de la première molaire permanente). Ainsi la présence d'enfants au sein de la nécropole indique ici que la pratique de la crémation des corps n'est pas l'apanage des défunts d'âge adulte. La détermination du sexe des enfants est impossible puisque la diagnose sexuelle ne peut être abordée que sur des sujets ayant atteint leur maturité osseuse. C'est le cas des sujets adultes. La détermination du sexe d'un individu d'âge adulte s'appuie sur l'observation et la mesure des os coxaux (Schmitt 2005 ; Bruzek 2005). Lorsque ces derniers ne sont pas conservés, les observations se portent alors sur les caractères sexuels secondaires¹¹. Ici aucune diagnose sexuelle n'a été réalisable du fait sans doute de trois problèmes insolubles : la fragmentation trop élevée, la déformation des os (entraînant des problèmes d'identification) ou l'absence de la ceinture pelvienne dans le vase ossuaire. Un seul défunt, celui de la tombe 1020 a été qualifié de sujet gracile à tendance féminine. Cette hypothèse repose sur la nette gracilité des os longs mais ne peut être retenue comme avérée en l'absence des os coxaux. Pour les mêmes raisons citées précédemment, l'état sanitaire des défunts crématisés n'a que rarement été appréhendé. Aucune atteinte dégénérative, inflammatoire ou traumatique n'a été observée. Cependant, quelques esquilles osseuses issues de la tombe 1034 ont attiré notre attention. En effet, certains os longs présentent une teinte rosée (Fig. 130).

11. Les caractères sexuels secondaires étant beaucoup moins fiables (Martin, Saller 1957) que les observations et mesures sur les os coxaux, seule une tendance pourra être avancée.

G. Depierre, dans sa thèse de doctorat, fait mention des réflexions de J.M. Dunlop et R.B. Moyes au sujet de la coloration des restes osseux, à savoir « *qu'ils envisagent que certaines couleurs, comme le rose ou le vert, pouvaient résulter de pathologies rares* » (Dunlop, Moyes 1975 dans Depierre 2010 : 577). Le peu de données collectées ici ne nous permet pas de mieux caractériser la population inhumée d'un point de vue sanitaire.



Fig. 130 – Vue de la teinte rosée observée sur un fragment de diaphyse de membre issu de la tombe 1034. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

4.2.3.9 GESTES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES : MODALITÉS DE DÉPÔTS

L'étude anthropologique des restes humains crématisés vise ici à caractériser la ou les chaînes opératoires mises en œuvre lors de la destruction par le feu d'un cadavre. Ainsi, la crémation du corps se définit selon différents gestes. Le traitement par le feu concerne à la fois les sujets adultes et les enfants. La conduite de la crémation est assez déstructurante puisque les amas ont livré dans la majorité des cas des esquilles très fragmentées. La présence de tombes essentiellement individuelles suppose la pratique de la crémation d'un seul défunt ou bien une séparation topographique des différents individus dans le cas de crémations collectives ou consécutives. Si le souhait de conserver l'individualité du sujet est observé, l'association d'un enfant et d'un adulte est ponctuellement présente. Aucun dispositif particulier n'a été mis en évidence au sein des dépôts doubles pour séparer « physiquement » le sujet adulte du sujet immature biologique. Ce fait semble révéler une réelle volonté de la part des préposés à la crémation d'associer deux individus même si nous ne pouvons pas exclure la possibilité de pollution liée au hasard de la collecte des restes sur le bûcher. Quelques esquilles d'os attribuées à de l'avifaune ont été retrouvées dans la tombe 1020. Elles sont également crématisées et reposaient parmi les restes humains. Il s'agit ici du seul dépôt secondaire ayant livré de la faune brûlée. L'indigence des restes fauniques soulève la question de leur présence au sein de la tombe. Est-elle fortuite ou volontaire ? La non répétition de ce dépôt tend à indiquer qu'il s'agit vraisemblablement d'un hasard lié à la crémation elle-même.

Trois dépôts secondaires (1005, 1018 et 1034) ont livré des ossements qui présentent des colorations variables allant de la couleur brun-ocre à blanc en passant par le noir et le gris (Fig. 131).

L'hétérogénéité des colorations peut être liée au contact direct des ossements avec le sédiment du comblement ou de l'encaissant de la sépulture. À Tigéry, ce paramètre est exclu. En effet, dans le cas de la tombe 1005, les fragments osseux issus du comblement de la fosse, chargée de micro-charbons de bois, présentent une coloration homogène blanche tandis que les restes issus du vase ossuaire sont plutôt grisâtres (Fig. 132).

Dans le cas du vase ossuaire 1034, le sédiment de comblement ne contient aucun agent susceptible de colorer les esquilles (charbons, objets métalliques, etc.). De plus, le vase ossuaire a bénéficié d'un dispositif d'obstruction (assiette retournée, vase D) le rendant étanche à toute infiltration de sédiment (Fig. 133).



Fig. 131 – Vue des fragments de diaphyses d'os longs des membres présentant des teintes ocres à blanches en passant par le noir et le gris. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 132 – Vue de deux fragments de diaphyses jointifs, l'un provenant du vase ossuaire et l'autre de résidu de crémation de la tombe 1005. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 133 – Vue du vase ossuaire 1034 en cours de fouille : présence d'un couvercle en céramique placé l'embouchure du vase ossuaire. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

Les différences de coloration rencontrées dans ces trois dépôts secondaires sont les témoins d'une pratique de la crémation plus ou moins maîtrisée. La couleur gris bleuté des ossements indique une crémation de faible intensité de température et/ou de courte durée d'exposition au feu tandis que les nuances ocre et brun sont plutôt l'expression de l'oxydation d'éléments métalliques placés au contact de l'os. Les esquilles présentant une coloration blanche à l'aspect crayeux sont le reflet d'une crémation aboutie, vouée à réduire le cadavre à l'état d'esquilles. C'est le cas pour la grande majorité des dépôts secondaires de crémations rencontrés à Tigéry (91). Les étapes du transfert et de l'assemblage des dépôts en vase se définissent à Tigéry par un traitement différentiel au niveau de la quantité d'os déposés dans la tombe. Les masses pondérales peuvent varier de quelques centaines de grammes à plus de 1 kg. Tous les défunts ne font ainsi pas l'objet d'une même attention lors de la phase du transfert des restes.

Les différents types de dépôts secondaires rencontrés à Tigéry (mixte, en vase ossuaire et résidus de crémation) sont l'expression de la variabilité des pratiques funéraires pour une même période pour une population donnée. Ainsi, le type de dépôt secondaire le plus fréquemment rencontré est le dépôt mixte qui associe un vase ossuaire et des résidus de crémation déposés dans le comblement de la fosse. De nombreux recollages entre les esquilles issues du comblement de la fosse et celles du vase ossuaire ont montré qu'il s'agissait systématiquement du même individu. Les restes du ou des défunts peuvent donc faire l'objet d'une dispersion dans divers types de contenants. La multiplicité des types de dépôt soulève la question de la dispersion des restes d'un sujet dans différents endroits, différents lieux. Une réponse pourrait éventuellement être apportée en procédant à des tentatives de recollage entre les différentes tombes. Malheureusement, ce travail très chronophage s'avère fastidieux, souvent peu concluant et non réalisable dans le cadre d'une fouille archéologique préventive. La collecte des ossements humains crématisés ne différencie pas les os, des résidus de combustion. Lors de l'étude anthropologique des restes osseux humains crématisés, toutes les sections anatomiques ont été identifiées et donc collectées pour composer les amas osseux. La fouille des vases ossuaires en laboratoire a montré que les contenants n'étaient jamais remplis jusqu'à l'embouchure. Il n'existe donc pas de corrélation entre la taille du contenant et la quantité d'os déposés.

Dans les tombes complètes et individuelles de sujet adulte, le squelette crânien est systématiquement présent et plutôt bien représenté (entre 10 et 30 % du poids total des restes, Dudaý 2000). En revanche, les os longs des membres accusent souvent des déficits pondéraux importants. Le secteur du tronc est quant à lui toujours très fortement sous-représenté. Au cours de la composition du dépôt funéraire, le ou les réposés à la crémation semblent privilégier les éléments crâniens, vestiges les plus facilement identifiables après crémation et les plus à même de symboliser le défunt (visage). Le reste du corps n'en est pas moins exclu mais revêt une importance moindre. De rares objets appartenant à la sphère personnelle sont déposés dans les vases ossuaires mais aussi dans les dépôts de résidus de crémation. Ce geste marque sans doute une volonté de la part de la population inhumante de restituer au défunt les objets portés de son vivant. Le mode opératoire concernant le traitement du défunt à Tigéry met donc en évidence une certaine standardisation des funérailles. La phase d'ensevelissement du dépôt funéraire se manifeste par le creusement d'une fosse ajustée au dépôt d'un vase ossuaire en céramique ou d'un contenant périssable (sac, vannerie, etc.), associé très souvent à du résidus de crémations ou des vases accessoires. L'urne funéraire est installée en position fonctionnelle au centre de la fosse et occasionnellement coiffée d'un couvercle. La structure reçoit enfin un dispositif de fermeture dans sa partie sommitale. L'existence d'éléments de signalisation de surface de la tombe est attestée du fait de la présence de meulières de Brie placées directement au dessus des vases ossuaires mais aussi du fait de l'absence de recoupement des tombes entre elles.

4.2.4 Conclusion

Les observations archéo-anthropologiques sont interprétables comme l'expression funéraire d'une seule et même communauté. La gestuelle indique ici par sa répétition une homogénéisation des pratiques funéraires autour de la crémation. Pour la majorité des tombes, la crémation du corps est aboutie et conduite. Les tombes sont majoritairement individuelles et la faune absente des sépultures. Les contenants sont en terre cuite mais aussi en matière périssable. Les résidus de crémation sont souvent associés au vase ossuaire ou bien placés dans des fosses réservées à cet effet. Le corpus mis au jour lors de cette opération préventive vient s'implanter autour et à distance d'un élément funéraire polarisant qu'est l'enclos fossoyé 1007. Les quelques variations observées dans les pratiques funéraires mises en œuvre à Tigéry témoignent d'une certaine flexibilité lors des funérailles. La fouille préventive de 2013 n'a pas permis de circonscrire l'extension maximale de la nécropole. La présence de quelques sépultures à plusieurs dizaines voire centaines de mètres de l'enclos fossoyé 1007 sont autant d'indices qui laissent penser que la nécropole s'étend sur une très large superficie dont nous n'avons ici qu'un échantillon ; échantillon qui se manifeste sous une forme polynucléaire. Les pratiques funéraires identifiées pour cet ensemble funéraire s'inscrivent dans la continuité des gestes observés dans les nombreuses nécropoles des étapes moyennes et finales de l'âge du Bronze des vallées de la Seine et de la Bassée.

Fig. 134 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1005 en cours de fouille.
Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.

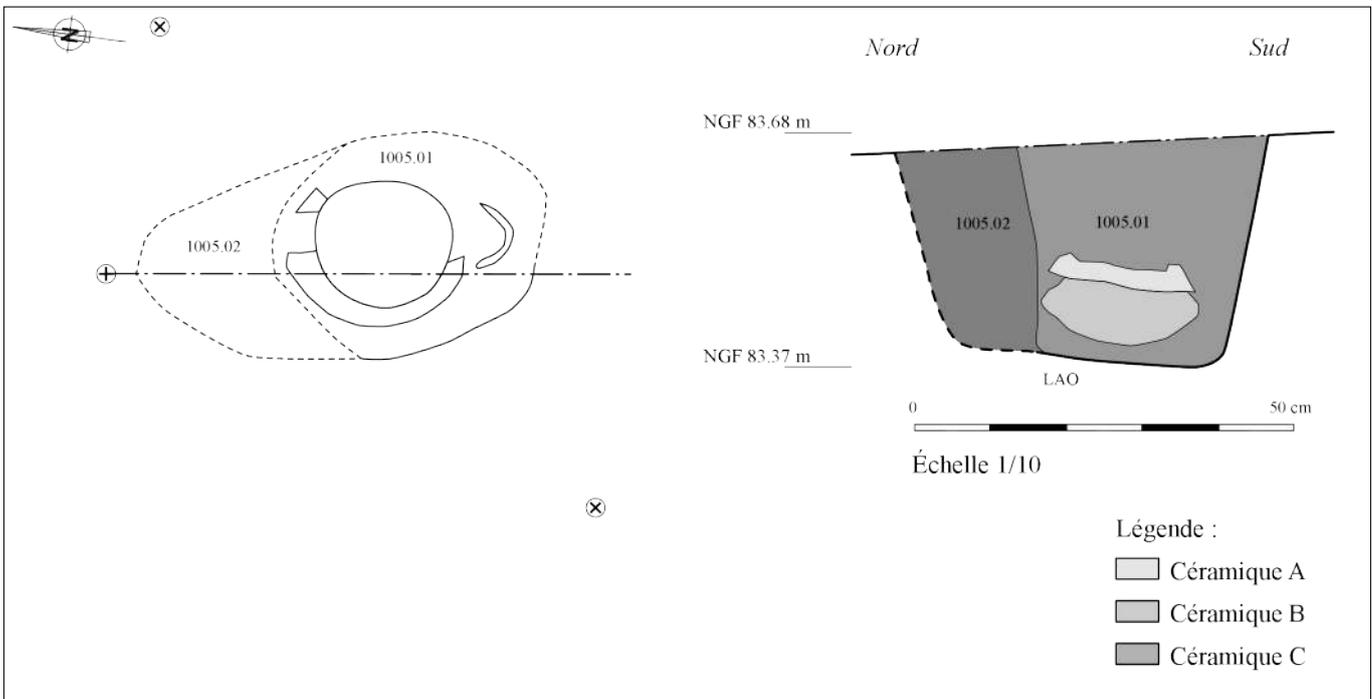
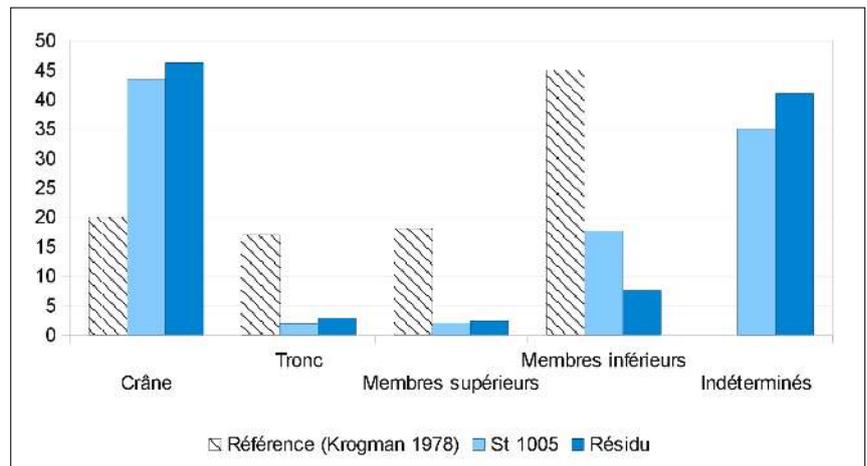


Fig. 135 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1005.
Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

Fig. 136 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1005 (Krogman 1978).



4.2.5 Catalogue des sépultures

STRUCTURE 1005

La fosse :

La structure est une fosse circulaire aux parois sub-verticales et le fond plat (profil en U). Elle mesure 0,32 m de diamètre pour une profondeur de 0,52 m (Fig. 134). Le comblement principal de la fosse est un limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions très fréquentes de manganèse, de charbons et d'esquilles d'os humains brûlés (US 1005.01). Le second comblement (US 1005.02) correspond à un limon argileux brun-orangé moyen compact et hétérogène avec des poches de charbons de bois et d'esquilles d'os humains brûlés puis quelques rares inclusions de manganèse sur le fond. Cette dernière unité stratigraphique a été observée dans la partie nord de la fosse. L'encaissant est un limon argileux orangé compact (Fig. 135).

Données anthropologiques :

Représentation et conservation

La totalité du comblement de la fosse a été prélevée dans le but d'être tamisée. Le refus de tamis a livré une importante quantité de restes humains crématisés ainsi que des charbons de bois. On notera une plus grande concentration dans la partie ouest de la fosse, au-dessus du vase ossuaire. Ce dernier a fait l'objet d'une fouille fine par passes et a livré les tessons épars d'un couvercle en céramique. Le contenant n'a livré que peu de vestiges osseux brûlés. Les quelques fragments découverts sous les tessons du couvercle effondré dans le vase sont essentiellement des éléments crâniens. La faible quantité d'os donne l'image d'une « poignée symbolique ». Une fois le couvercle effondré, le résidu s'est infiltré dans le vase ossuaire, jusque sur les tessons du couvercle. Ici la taille du vase destiné à contenir les restes osseux n'est pas proportionnelle à la quantité d'os.

La crémation des restes osseux est assez hétérogène comme en témoigne la couleur blanche et homogène des éléments crâniens contrairement aux diaphyses d'os longs tantôt blancs, tantôt grisâtre à noir.

Poids des restes

Le poids total des restes issus du vase ossuaire est de 137,1 g (sous les éléments de couvercle). Le comblement prélevé également par moitié et par passes a livré un poids total de 406,7 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 1 à 4*). Que ce soit dans le vase ossuaire ou bien dans le résidu de crémation, la région anatomique du crâne est systématiquement sur-représentée.

Dans le vase, la région céphalique atteint 43,4 % du poids total des restes tandis qu'elle atteint quasiment 50 % en moyenne pour le résidu de crémation. Cette valeur est considérée comme « anormale » par rapport aux valeurs théoriques de références (Krogman 1978). En effet, H. Duday indique que toute valeur qui se situe en dehors de l'intervalle 10 – 30 % du poids total des restes est inhabituelle (Duday Janin Depierre 2000 : 21). Ces valeurs traduisent très probablement la présence d'un sujet immature biologique difficilement différentiable du sujet adulte très gracile (Fig. 136).

NMI

Au moins un sujet d'âge adulte gracile et de sexe indéterminé ainsi que les restes supposés d'un *Infans* dont l'âge n'a pu être précisé (pas de germe dentaire ni de surface métaphysaire).

Architecture funéraire :

La fosse étroite a reçu un vase ossuaire coiffé d'un couvercle et accompagné d'une petite céramique posée en contact et au sud immédiat de l'ossuaire. Le comblement principal de la fosse est composé de résidus de crémation (os humains brûlés et charbons de bois). La coupe de la structure ne permet pas de préciser s'il existait un dispositif de couverture, sinon de séparation entre le vase ossuaire doté d'un couvercle et le résidu.

Des tentatives de collage entre les os recueillis dans le vase et ceux issus du résidu ont été réalisées. Plusieurs fragments sont jointifs notamment des vestiges issus du comblement supérieur de la fosse avec ceux du vase (Fig. 132). Il ne fait aucun doute que les os crématisés du vase et du résidu sont attribuables aux mêmes défunts (adulte + *Infans*).

Mobilier

Une coupe tronconique simple, un gobelet à épaulement type large, un gobelet à épaulement type étroit sans décor et col divergent, des fragments surcuits d'un gobelet à épaulement de type étroit ainsi que de nombreux tessons appartenant aux vases pré-cités (cf. *étude céramique*, Fig. 97)

Datation

Bronze final IIB – IIIA.

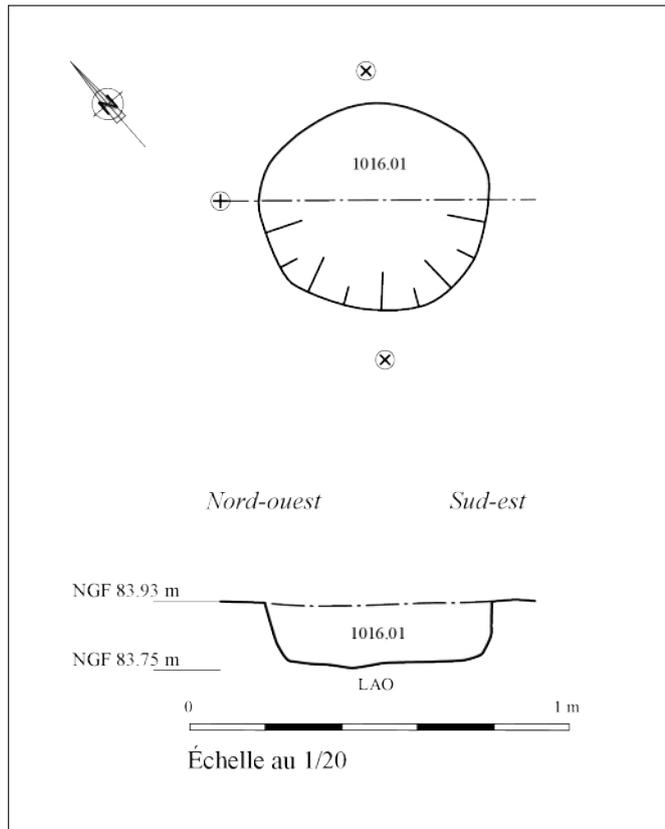


Fig. 137 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1016. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

STRUCTURE 1016

La fosse :

La structure est de forme sub-circulaire, les parois obliques et le fond plat. Elle mesure 0,6 x 0,52 x 0,16 m (Fig. 22). Un seul comblement a été perçu lors de la fouille manuelle et en coupe. Il s'agit d'un limon argileux compact et homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de rares charbons de bois et des esquilles d'os humains crématisés (US 1016.01). L'encaissant de la structure est un limon argileux orangé (Fig. 137).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La présence de quelques esquilles d'os en surface a motivé une fouille en coupe et un prélèvement exhaustif du comblement, par passes successives, dans le but d'être tamisé.

Poids des restes

Le poids total des restes humains crématisés issus de la fosse est de 2,3 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 5*). Il s'agit essentiellement de fragments de squelette crânien et quelques esquilles indéterminées.

NMI

L'indigence des restes osseux ne permet pas de préciser le nombre minimum d'individu ni le genre.

Architecture funéraire :

Aucune n'a été identifiée lors de la fouille manuelle.

Mobilier

2 petits tessons en pâte fine noire lustrée attribuables au Bronze final et un tesson d'aspect protohistorique.

Datation

Bronze final.

Fig. 138 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1017. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

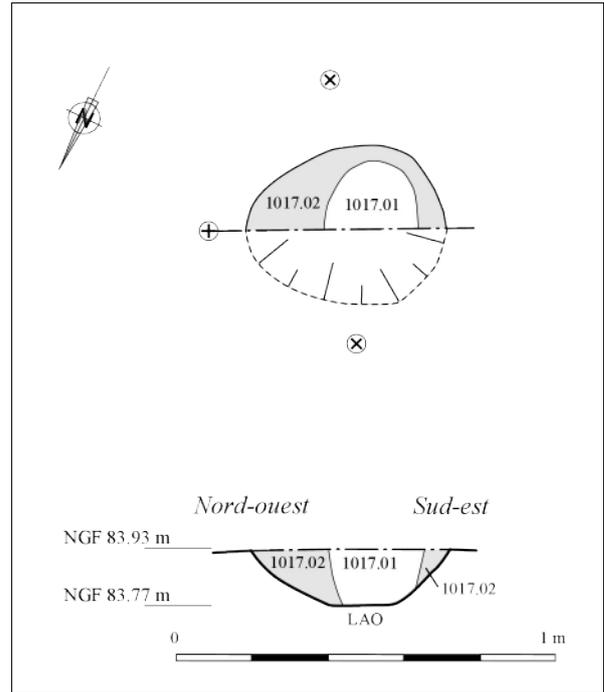


Fig. 139 – Vue de fragments de diaphyses de membres inférieurs crématisés de couleur blanche. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 140 – Vue de fragments de calotte crânienne adulte et immature biologique crématisées. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

STRUCTURE 1017

La fosse :

La structure est de forme ovale avec les parois obliques et le fond plat. Elle mesure 0,53 x 0,42 x 0,16 m. Ce fait a été fouillé en caisson pour la partie nord-est car les limites étaient difficilement perceptibles en plan. La lecture en coupe a permis d'appréhender les bons contours de la fosse et les deux comblements. La première unité stratigraphique est composée d'un limon argileux brun-gris semi-compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse, quelques charbons de bois et de rares esquilles d'os humains brûlés (US 1017.02). Le second comblement est un limon argileux brun-gris très foncé meuble et homogène avec des poches de limon argileux beige, de fréquentes inclusions de manganèse, beaucoup de charbons de bois et d'esquilles d'os humains crématisés (US 1017.01) (Fig. 138).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

L'intégralité des deux comblements a été prélevée, par passe et par moitié dans le but d'être tamisée en post-fouille. L'unité stratigraphique 1017.02 n'a livré que peu de restes osseux à l'opposé du comblement 1017.01. Les restes présentent tous une coloration homogène blanche et un taux de fragmentation assez élevé (Fig. 139). La combustion des os est donc aboutie et déstructurante.

Poids des restes

La moitié nord-est de la fosse (US 1017.01 et 1017.02) a livré la plus grande quantité de restes osseux humains crématisés, soit 197,5 g. La moitié sud-est de la fosse a quant à elle livré 75 g d'esquilles. Le poids total des os humains brûlés déposés dans la structure est de 272,5 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 6 et 7*). Les fragments d'os des deux comblements sont jointifs et sont attribuables au-x même-s individu-s.

NMI

Le remontage de diaphyses d'os longs et le tri des esquilles a permis d'identifier la présence d'au moins 2 sujets : un adulte gracile de sexe indéterminé et un sujet immature biologique de type *Infans I*. L'âge de ce dernier n'est pas précisable du fait de l'absence de surfaces métaphysaires observables et de germes dentaires. Son identification repose sur la présence de fragments de crâne très fins (1 mm – Fig. 140), de petits éléments de mandibule et quelques esquilles de diaphyses indéterminées très graciles. La quantification de l'un par rapport à l'autre n'est pas réalisable. Les os attribuables au sujet immature présentent le même degré de crémation que les vestiges osseux du sujet adulte.

Architecture funéraire :

La coupe de la structure a révélé la présence probable d'un contenant périssable (bois ? poche ?) ayant contenu la majorité du dépôt charbonneux mêlé aux os humains crématisés.

Mobilier

2 petits tessons en pâte fine noire lustrée attribuables au Bronze final et un fragment de col de gobelet (à épaulement ?).

Datation

Bronze final IIb - IIIa.

144

Fig. 141 – Vue de la sépulture 1018 avant son prélèvement en motte.
Cliché : L. Noël © Éveha 2013.



Fig. 142 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1018. Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

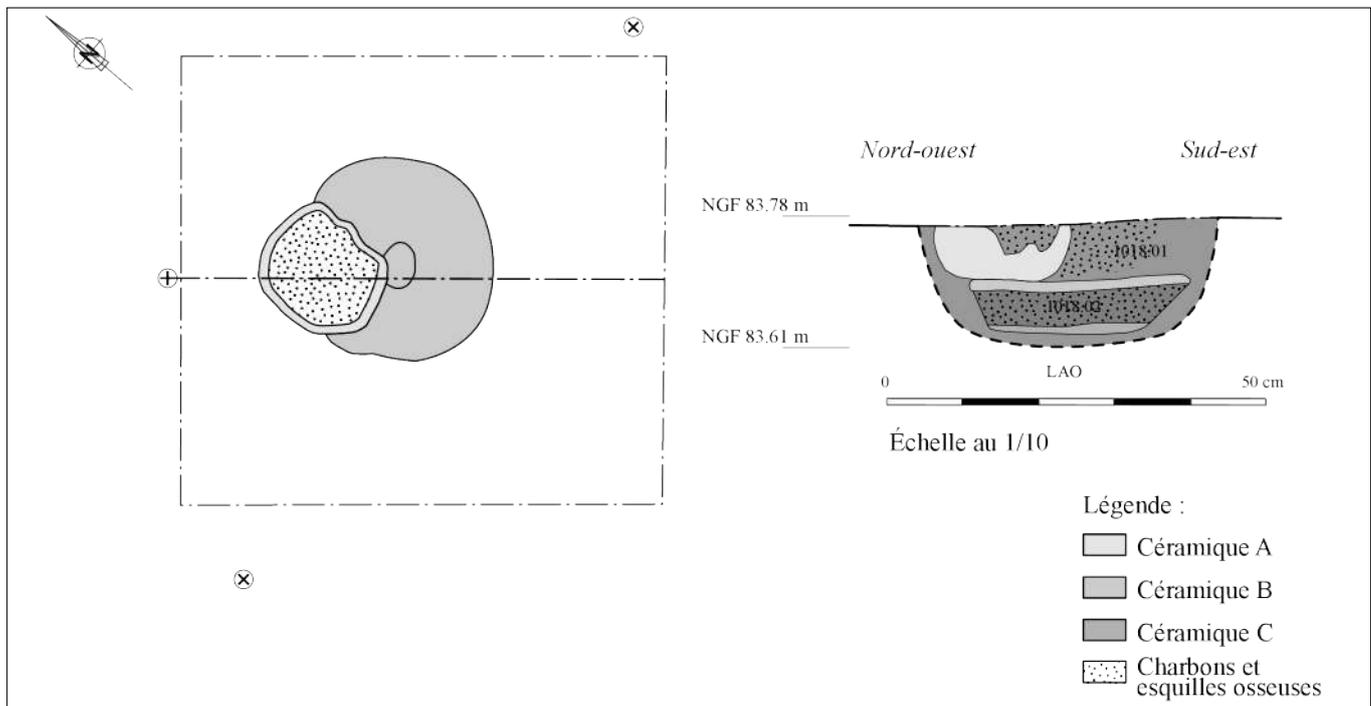
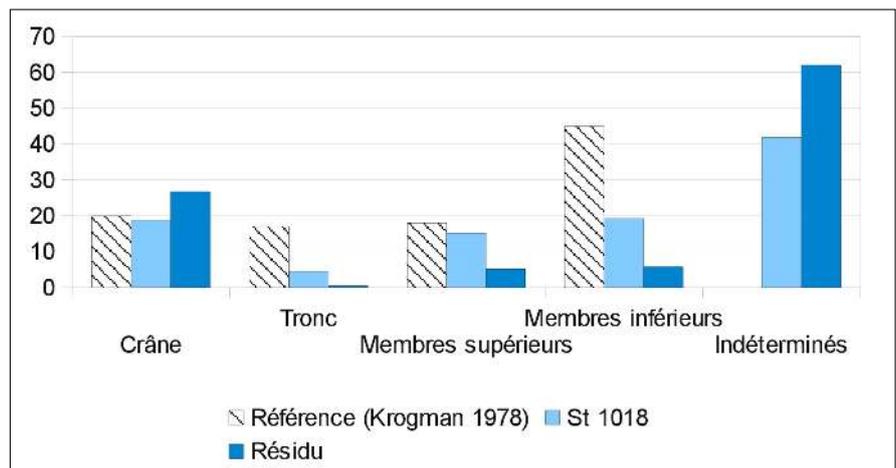


Fig. 143 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1018 (Krogman 1978).



STRUCTURE 1018

La fosse :

La structure est de forme indéterminée. La fouille a donc été réalisée en caisson. La profondeur de la structure est de 0,17 m et le fond est plat (**Fig. 24 et 141**). Le comblement principal de la fosse est un limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de charbons de bois et des esquilles d'os humains brûlés (US 101801). Le second comblement est un limon argileux brun-noir foncé semi-compact homogène avec des inclusions très nombreuses de charbons de bois et des esquilles d'os humains crématisées (US 101802) (**Fig. 142**).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

L'intégralité des deux comblements a été prélevée, par passe et par moitié dans le but d'être tamisée en post-fouille. Ces deux unités stratigraphiques ont livré essentiellement des esquilles d'os humains crématisées. Les ossements présentent une coloration majoritairement blanche avec quelques esquilles de couleur noire (côtes et membres supérieurs). La combustion des os est hétérogène et destructrice. Les ossements humains brûlés sont essentiellement issus du vase ossuaire C mais aussi du vase d'accompagnement A placé sur le couvercle (vase B) qui coiffe l'urne funéraire. L'ensemble des esquilles issus des vases et du comblement semblent appartenir au même sujet (même morphologie, même degré de crémation mais aucun os jointif identifié).

Poids des restes

Le poids total des restes humains brûlés issus de la structure est de 838,9 g. Les esquilles proviennent principalement du vase ossuaire C avec 604,6 g. Quelques 32,1 g ont été retrouvés dans le petit vase d'accompagnement A. Le comblement une fois tamisé a, quant à lui, livré 130,9 g (*cf. Version numérique du rapport sur DVD, annexes 8 à 11*).

NMI

Le tri des esquilles a permis d'identifier au moins deux sujets distincts : un individu d'âge adulte gracile et de sexe indéterminé ainsi qu'un supposé *Infans* dont l'âge ne peut être précisé faute d'éléments dentaires et de surfaces métaphysaires. L'identification de ce dernier s'appuie sur la présence de fragments crâniens fins et d'un os long attribué aux membres supérieurs. Les vestiges osseux associés à ce sujet ont été retrouvés dans le vase ossuaire, mêlés à ceux du sujet adulte. La quantification de l'un par rapport à l'autre n'a pu être réalisée mais notons que le sujet immature est faiblement représenté par rapport au dépôt osseux du sujet adulte. Cette tombe peut être qualifiée de double.

Le poids total des restes n'est absolument pas représentatif de la masse attendue pour un sujet adulte crématisé. De plus, cette tombe semble contenir les restes d'au moins deux sujets distincts. L'étude anthropologique des restes brûlés indique une bonne représentation des éléments crâniens au sein du dépôt (environ 20 % du poids total – **Fig. 143**). En revanche, les autres sections anatomiques sont nettement sous-représentées. La forte fragmentation des restes a rendu l'identification complexe et a pour conséquence un taux élevé d'os longs indéterminés (membres supérieurs et inférieurs).

La fouille par passe du vase ossuaire n'a livré aucune information relative à l'organisation du dépôt osseux au sein du contenant. L'ensemble des sections anatomiques est présente dans l'urne. Les sections n'ont pas fait l'objet d'une séparation particulière. L'ordre de collecte des os sur le bûcher n'est donc pas perceptible (**Fig. 144**).

Architecture funéraire :

La fouille en caisson de la structure n'a pas permis d'identifier les limites de la fosse. Cependant, l'existence d'une fosse étroite est supposée. En effet, le vase ossuaire a été placé en position fonctionnelle dans la fosse (vase C) et coiffé d'un couvercle (vase B). Une troisième céramique (dite d'accompagnement) a été placée sur le couvercle, ouverture dirigée vers le haut (vase A). Le couvercle s'est affaissé sur lui-même, formant une « galette » de céramique sans pour autant s'enfoncer à l'intérieur du vase ossuaire. Le petit vase d'accompagnement s'est légèrement penché vers le centre de la fosse sans pour autant glisser dans un espace vide. Ces éléments taphonomiques laissent supposer 2 choses : une fosse étroite avec peu d'espace vide ainsi qu'un comblement rapide de la fosse avec des résidus de crémation.

Mobilier

Une petite jarre à col cylindrique (vase A), une coupe tronconique aux riches décors incisés et cannelures concentriques (vase B) et un gobelet à épaulement de type large avec incisions au peigne souple bifide sur le col (vase C) (**Fig. 98**).

Datation

Bronze final IIIa.

Fig. 144 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1018.
Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.

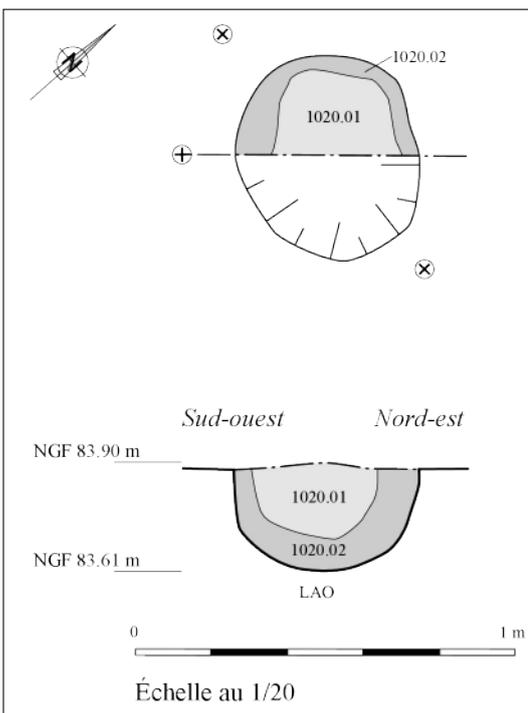
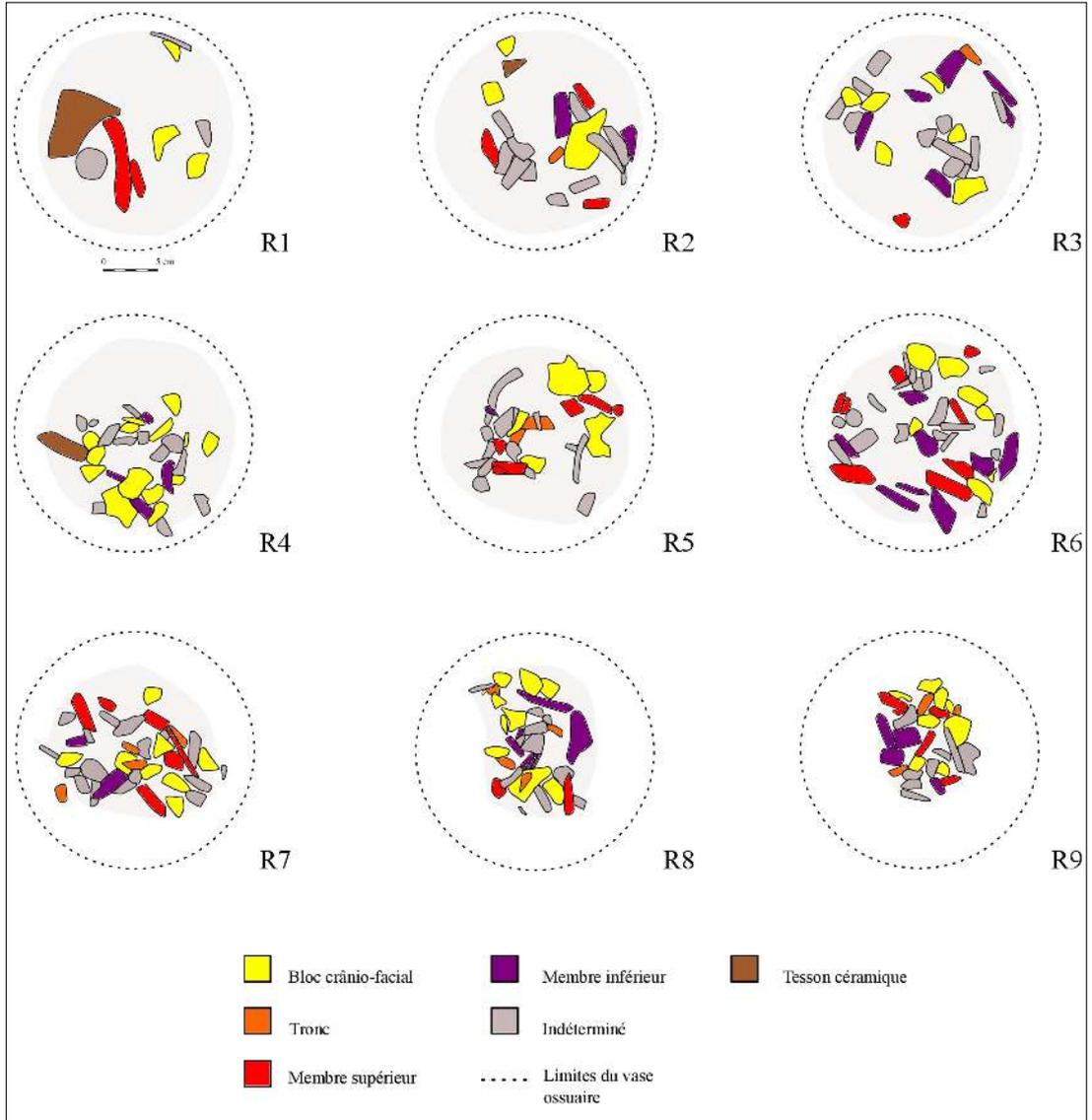


Fig. 146 – Vue d'une dent d'axis adulte et d'un fragment d'atlas crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

Fig. 145 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1020.
Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

STRUCTURE 1020

La fosse :

La structure est de forme ovale, irrégulière et mesure 0,56 x 0,46 x 0,3 m. Les parois de la fosse sont obliques et le fond de la fosse en cuvette (Fig. 25). Deux comblements bien distincts remplissent la fosse. Il s'agit principalement d'un limon argileux gris-brun moyen semi-compact et homogène avec des inclusions de manganèse, de rares charbons de bois et des esquilles d'os humains brûlés (US 1020.02). La seconde unité stratigraphique est un limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec de fréquentes concentrations de charbon de bois, des esquilles d'os humains crématisés, de rares boulettes de terre cuite et des inclusions de manganèse (US 1020.01) (Fig. 145)

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

L'intégralité des deux comblements a été prélevée, par passe et par moitié dans le but d'être tamisée en post-fouille. Ces deux unités stratigraphiques ont livré essentiellement des esquilles d'os humains crématisés ainsi que des charbons de bois. Le prélèvement par moitié des comblements de la fosse n'a montré aucune organisation spécifique du dépôt. Les deux unités stratigraphiques ont livré autant de vestiges l'une comme l'autre.

Poids des restes

Le poids total des restes humains brûlés issus du comblement tamisé est de 261,2 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 12*). Les vestiges osseux présentent une coloration homogène blanche, indice d'une combustion aboutie. Le poids moyen par fragment est élevé (tant pour les os déterminés qu'indéterminés – 0,2 g en moyenne) et signifie que la crémation du corps du défunt a été très destructurante.

diagramme NMI

L'étude anthropologique des restes a permis d'identifier la présence d'au moins un sujet adulte très gracile (à tendance féminine – Fig. 146). Toutes les sections anatomiques sont représentées mais elles sont déficitaires par rapport aux valeurs théoriques de références (Krogman 1978 ; Fig. 147). Le poids des restes est également bien en deçà de la masse attendue pour un sujet adulte complet (Depierre 2010). Les esquilles déposées dans la fosse ne représentent qu'une partie du corps du défunt.

Architecture funéraire :

Les deux unités stratigraphiques telles qu'elles sont agencées peuvent suggérer la présence d'un contenant périssable (type poche, sac). Pourtant les restes humains crématisés sont localisés dans les deux comblements (pas de concentration). Il est donc impossible de prouver l'existence d'un contenant ou non.

Mobilier

Quelques tessons protohistoriques.

Datation

Bronze final IIIa (datation radiocarbone 14, Fig. 254).

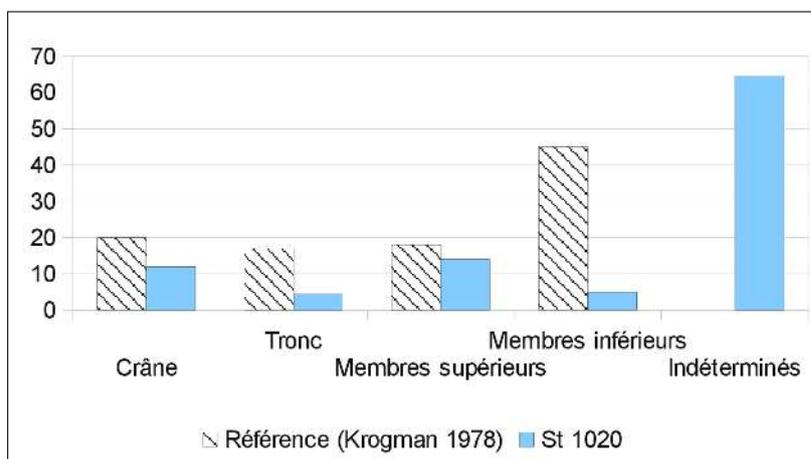


Fig. 147 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1020 (Krogman 1978).

Fig. 148 – Vue zénithale de la structure 1021 en cours de fouille.
Cliché : L. Noël. © Éveha 2013.

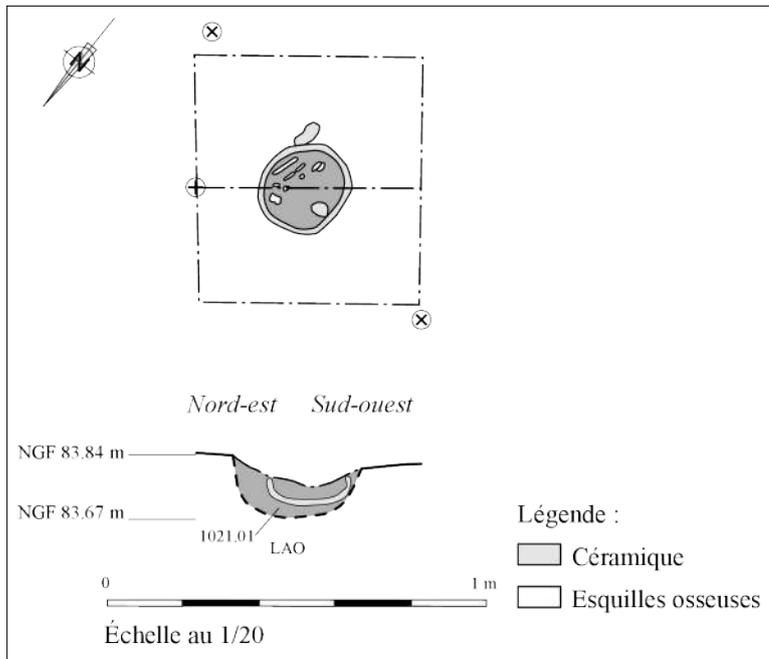
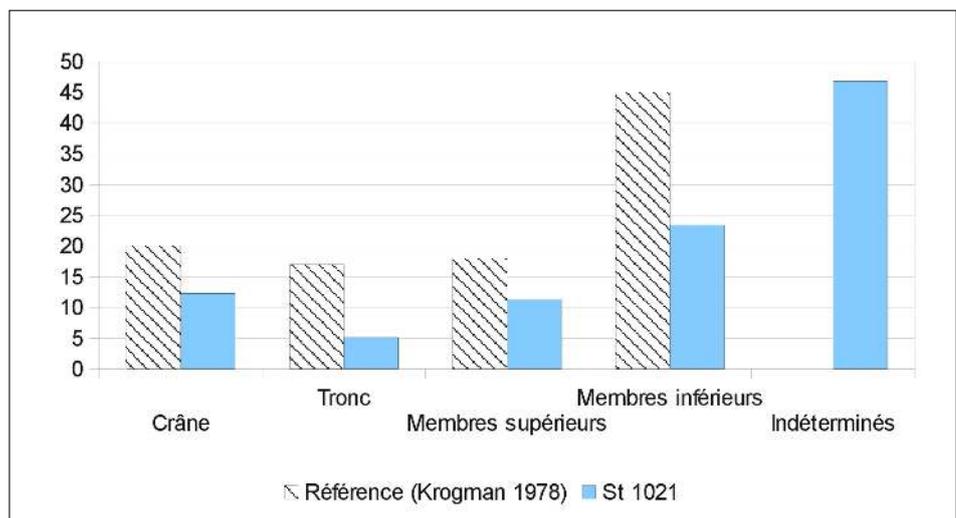


Fig. 149 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1021. Dessin : L. Noël.
DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

Fig. 151 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1021 (Krogman 1978).



STRUCTURE 1021

La fosse :

La structure est de forme indéterminée mais conservée sur une hauteur de 0,16 m (Fig. 26 et 148). Elle a livré les restes d'un vase ossuaire contenant des os humains crématisés, le tout surmonté d'une pierre. Cette dernière a été enlevée lors du décapage et devait probablement servir de signalisation de surface ou bien encore de dispositif de fermeture de la fosse. Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux jaune-gris moyen semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse et d'esquilles d'os brûlés (US 1021.01) (Fig. 149). La fosse a fait l'objet d'une fouille en caisson et le vase ossuaire a été prélevé en motte afin de bénéficier d'une fouille fine en laboratoire.

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La totalité du comblement de la fosse a été prélevé dans le but d'être tamisé. Le vase ossuaire s'est trouvé partiellement écrasé sous le poids de la pierre de surface. Le contenu est toutefois préservé et a fait l'objet d'une fouille par passe avec relevé photographique et individualisation de chaque ossement brûlé. Aucune organisation spécifique du dépôt n'a été observée (Fig. 150).

Poids des restes

Le poids total des restes osseux brûlés issus du vase ossuaire est de 502,4 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 13*). Les os présentent une coloration blanche homogène et un taux de fragmentation assez élevé. En effet, le poids moyen par fragment est 0,37 g. Toutes les régions anatomiques sont représentées mais demeurent bien en deçà des valeurs théoriques de références (Krogman 1978) (Fig. 151). De la même manière, la masse d'os issue du vase ossuaire n'est en aucun cas représentative du poids attendu pour un sujet adulte (entre 1227 et 2400 g, Mc Kinley 1993).

NMI

L'étude anthropologique des restes crématisés a permis d'identifier au moins un sujet adulte gracile de sexe indéterminé. Un fragment de mandibule montre l'emplacement de l'alvéole dentaire d'une troisième molaire permanente, indice que le sujet est âgé d'au moins 18 ans (Ubelaker 1980) (Fig. 152).

Architecture funéraire :

La présence de la pierre dans le comblement supérieur de la fosse et placé au-dessus du vase ossuaire peut être soit un élément de marquage de surface soit une partie du dispositif de fermeture de la tombe.

Mobilier

Un petit pot biconique à filets incisés au peigne bifide à dents souples au niveau du diamètre maximum (Fig. 99).

Datation

Bronze final IIIa.



Fig. 152 – Vue d'un fragment de mandibule crématisée.

Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

Fig. 150 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1021.
 Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.

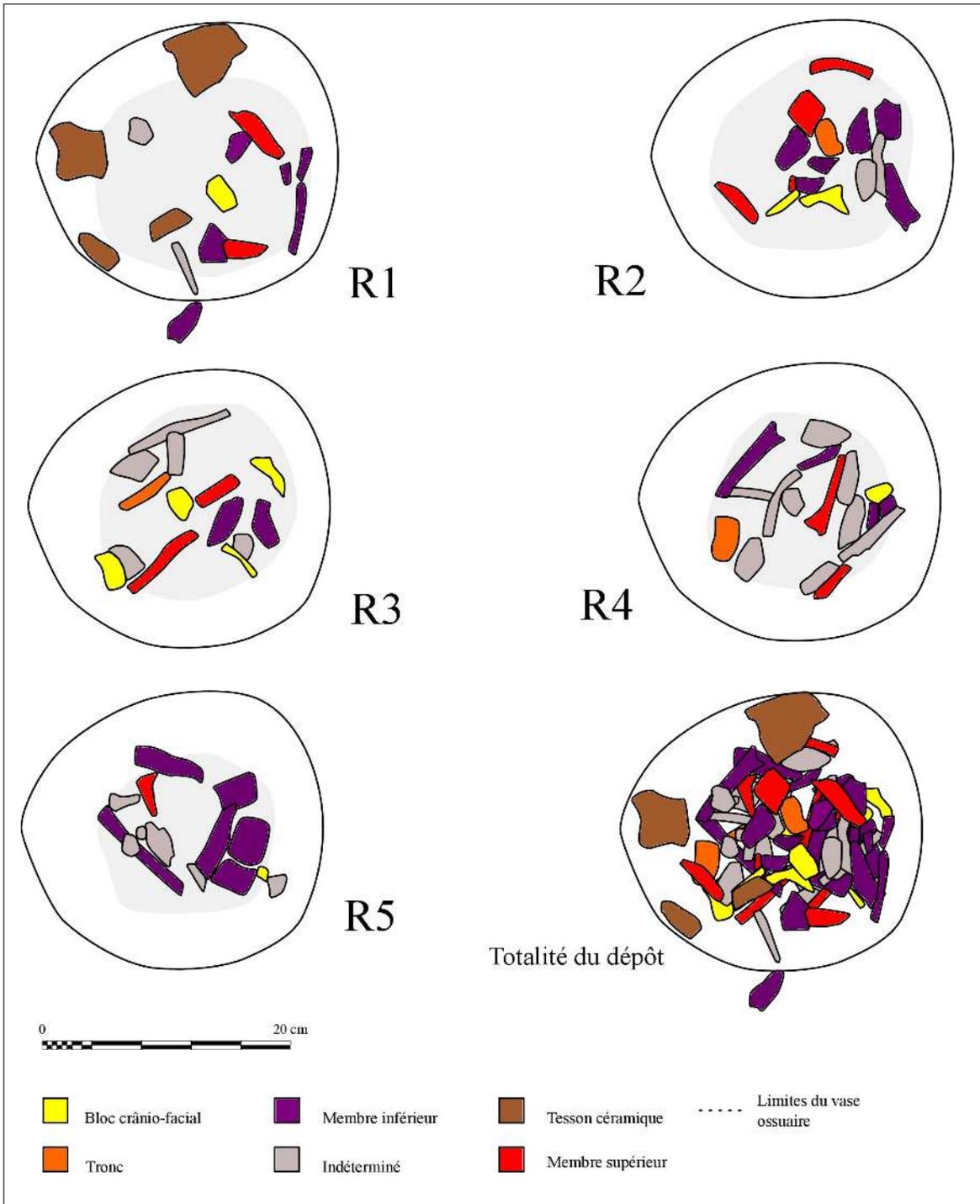


Fig. 153 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1022.
Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

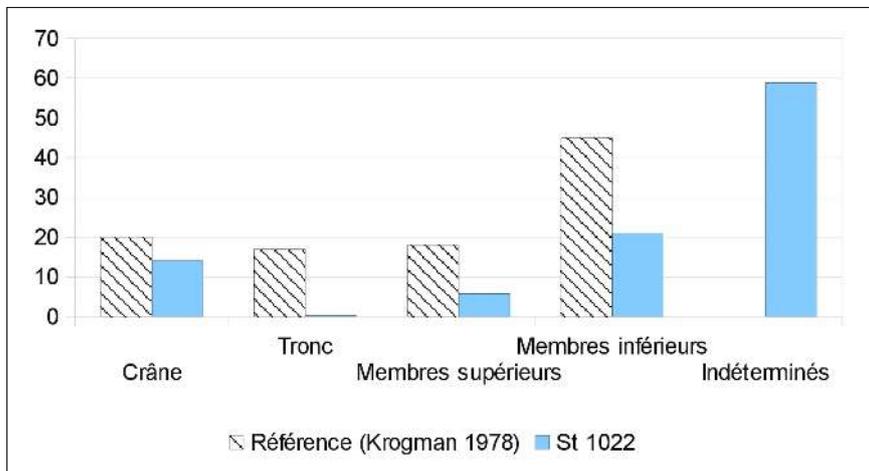
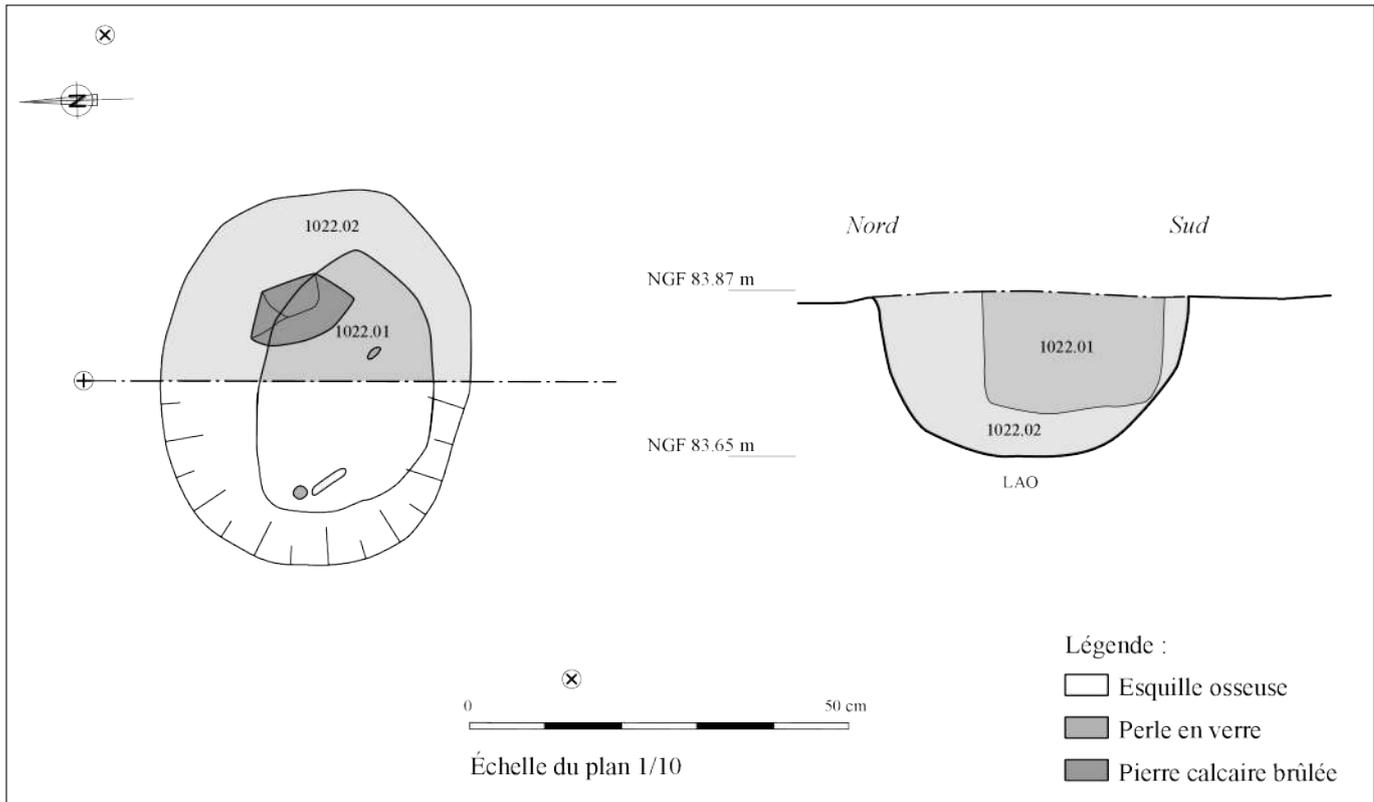


Fig. 154 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1022 (Krogman 1978).



Fig. 155 – Vue de fragments de calotte crânienne et d'un rocher crématisés.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

STRUCTURE 1022

La fosse :

La structure est de forme ovale et mesure 0,6 x 0,4 x 0,22 m (Fig. 27). Elle est comblée de deux unités stratigraphiques. La première est un limon argileux brun foncé semi-compact homogène avec des inclusions de charbons de bois, des esquilles d'os humains brûlés ainsi que des fragments de terre cuite (US 1022.01). Le second comblement est un limon jaune-gris moyen semi-compact et homogène avec de nombreuses inclusions de manganèse, de charbons de bois, d'esquilles osseuses brûlées et une pierre calcaire ayant subi l'action du feu (US 1022.02) (Fig. 153).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

L'intégralité des comblements a été prélevée en fonction des unités stratigraphiques afin d'être entièrement tamisée en post-fouille. Les deux unités stratigraphiques ont livré des esquilles d'os brûlés, des charbons de bois et des perles de verre. L'US 02 contenait des esquilles de restes osseux brûlés mais en moindre quantité par rapport à l'US 01. Les quelques perles découvertes dans la fosse se situaient à la limite entre les deux comblements.

Poids des restes

Le poids total des restes issus de la fosse est de 249,8 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 14*). Les ossements présentent une coloration homogène. La combustion du cadavre est aboutie et destructrice comme en témoigne le blanchiment des os et la forte fragmentation des restes. En effet, le poids moyen par os est de 0,11 g. L'ensemble des régions anatomiques a été observé mais toutes sont sous-représentées par rapport aux valeurs théoriques de références (Krogman 1978) (Fig. 154). De plus, le poids des restes issus de la fosse se situe bien en dessous du poids total attendu pour un sujet adulte complet (soit plus de 1 kg). Ainsi, le ou les préposés à la crémation ont pris soin de ramasser toutes les parties du corps mais dans une moindre quantité.

NMI

L'étude anthropologique des restes crématisés a permis d'identifier les restes d'au moins sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. La majorité du dépôt est composé d'os longs attribuables soit aux membres supérieurs ou inférieurs. Les quelques éléments crâniens observés et identifiés comme tel montrent une faible épaisseur (Fig. 155). Ce constat va de paire avec l'épaisseur des corticales des diaphyses d'os longs attribués aux membres inférieurs (Fig. 156).

Architecture funéraire :

La fouille en coupe de la fosse a permis d'identifier l'utilisation possible d'un contenant en matière périssable de type sac.

Mobilier

Perles en verre (Fig. 232) et des tessons attribuables à un gobelet à épaulement ainsi un vase à parois plus épaisses (Fig. 99)

Datation

Bronze final IIIa (datation radiocarbone 14 ; Fig. 254).



Fig. 156 – Vue de fragments de diaphyses de fémur crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

La fosse :

La fosse est de forme plus ou moins circulaire avec les parois sub-verticales et le fond en cuvette. Elle mesure 0,36 x 0,3 x 0,2 m (Fig. 28). Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris moyen meuble et homogène avec de très fréquentes inclusions de charbons de bois, de manganèse et d'esquilles d'os humains brûlées (US 1023.01) (Fig. 157).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La fosse a été fouillée en coupe et par passe (6). La totalité du comblement a été prélevé afin d'être tamisé en post-fouille et de récupérer tout le mobilier (os, charbons, tessons, mobilier divers).

Poids des restes

Le poids total des restes osseux issus du comblement unique de la fosse est de 63,7 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 15*). Le corps du défunt a subi une crémation poussée, aboutie (blanchiment des os) et destructurante. En effet, les esquilles sont très fragmentées (poids moyen par os de 0,08 g). La masse d'os issus de la fosse est faible et n'est pas représentatif d'un sujet adulte exhaustif. En revanche, toutes les sections anatomiques sont représentées même si les membres supérieurs et inférieurs sont largement déficitaires. Les os longs des membres, qualifiés d'indéterminés, sont autant d'os appartenant aux membres supérieurs qu'inférieurs (Fig. 158).

NMI

L'étude anthropologique des restes crématisés a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés.

L'architecture funéraire :

La fosse n'a livré aucun indice d'architecture funéraire spécifique.

Mobilier

Une perle en verre (Fig. 232).

Datation

Bronze final IIb – IIIa (Fig. 254).

Fig. 157 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1023. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

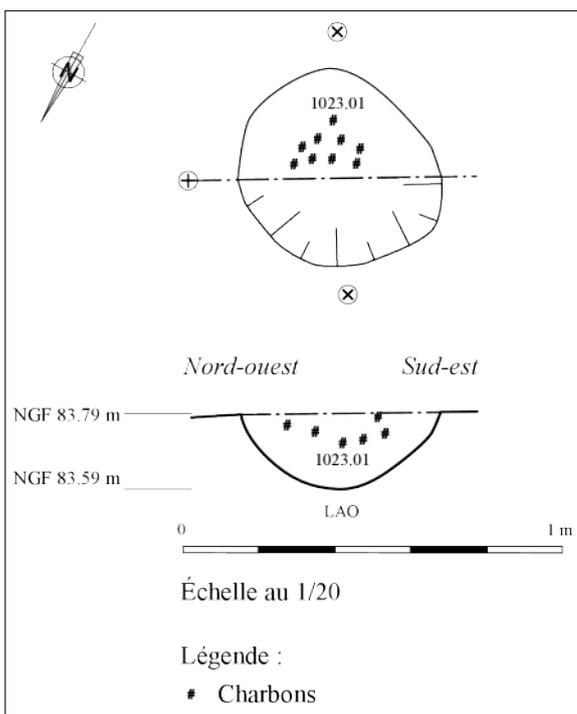
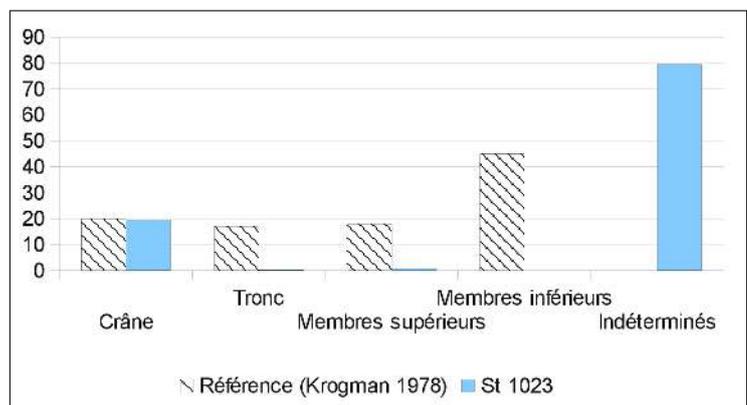


Fig. 158 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1023 (Krogman 1978).



STRUCTURE 1025 (ÉQUIVALENCE INRAP 01.05)

La fosse :

La fouille manuelle de la structure n'a pas permis d'identifier les limites de la fosse malgré une fouille en caisson (**Fig. 38**). Le comblement et l'encaissant de la structure sont de même nature. Il s'agit d'un limon argileux brun-ocre avec de nombreuses inclusions de manganèse.

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Le vase est en partie écrêté mais ce dernier a pu faire l'objet d'un prélèvement exhaustif lors de la fouille sur le terrain afin de mener une fouille fine en laboratoire. Aucune esquille ni charbon n'a été retrouvé dans le sédiment situé aux abords du vase ossuaire.

Poids des restes

Le vase ossuaire a livré très peu de restes osseux humains brûlés. Le poids total des restes est de 0,8 g (*cf. Version numérique du rapport sur DVD, annexe 16*). La majorité du dépôt est composée de fragments crâniens fortement brûlés (65,8 % du poids total des restes) et de quelques rares esquilles attribuables à de la diaphyse indéterminée (26,3 % du poids total des restes). Le poids moyen d'une esquille est de 0,02 g.

NMI

Le dépôt placé dans le vase ossuaire comprend les restes d'au moins un sujet *Infans I* de moins de 6 ans. Les esquilles ont subi une crémation aboutie jusqu'au blanchiment des os ainsi qu'une très forte fragmentation.

L'architecture funéraire :

Aucun couvercle ni pierre n'a été placé sur le dessus du vase ossuaire. La fouille manuelle de la structure et son prélèvement en bloc n'ont rien révélé.

Mobilier

Un petit vase de 6,6 cm au diamètre maximum dont seule la panse concave est conservée (**Fig. 104**).

Datation

Bronze final.

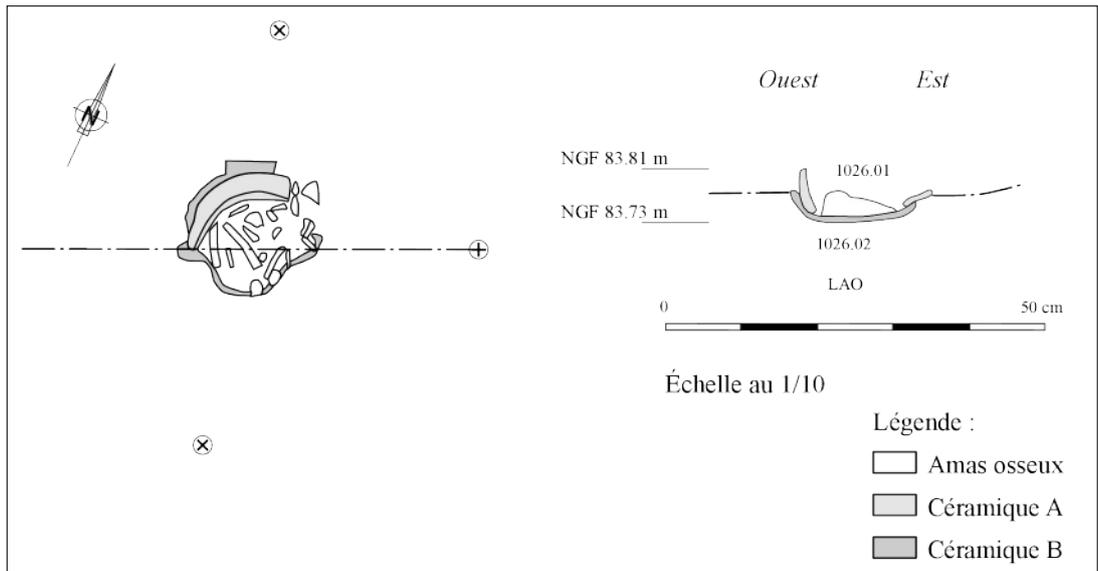


Fig. 159 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1026.
 Dessin : G. André. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

STRUCTURE 1026

La fosse :

Les limites de la fosse ne sont pas visibles. Le vase a été partiellement écrêté au cours du décapage. La fouille de la structure a été réalisée sous forme de caisson mais aucune limite n'a été perçue (Fig. 29). Le vase a été prélevé en motte et le sédiment à proximité a été recueilli de manière exhaustive. Un seul comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris moyen, semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse et d'esquilles d'os (US 1026.02) (Fig. 159).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Le vase ossuaire a été partiellement arasé. Son contenu s'en trouve en partie tronqué. Le vase a donc été fouillé en deux passes globales.

Poids des restes

Le poids total des restes issus du vase est de 245,1 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 17*). Le dépôt osseux du vase ossuaire n'est pas complet cependant, la quantité de restes osseux brûlés n'est pas représentative d'un dépôt exhaustif d'un sujet adulte. Les modalités de dépôt ne sont pas perceptibles du fait de l'arasement du vase.

Les restes crématisés présentent une coloration homogène et blanche, indices d'une crémation aboutie. Les os sont modérément fragmentés et certains montrent des indices d'érosion (effet d'os exposé aux intempéries).

NMI

L'étude anthropologique des restes osseux a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Le dépôt incomplet présente une grande quantité d'os longs attribués aux membres supérieurs et inférieurs.

L'architecture funéraire :

Aucun indice d'architecture n'a été observé.

Mobilier

Le fond d'un gros récipient surcuit et des fragments grossiers de bords (bol ou rebord de pot ?) (Fig. 99).

Datation

Bronze final supposé

Fig. 160 – Vue de détail in situ du dépôt secondaire 1027. Cliché : G. André © Éveha 2013.

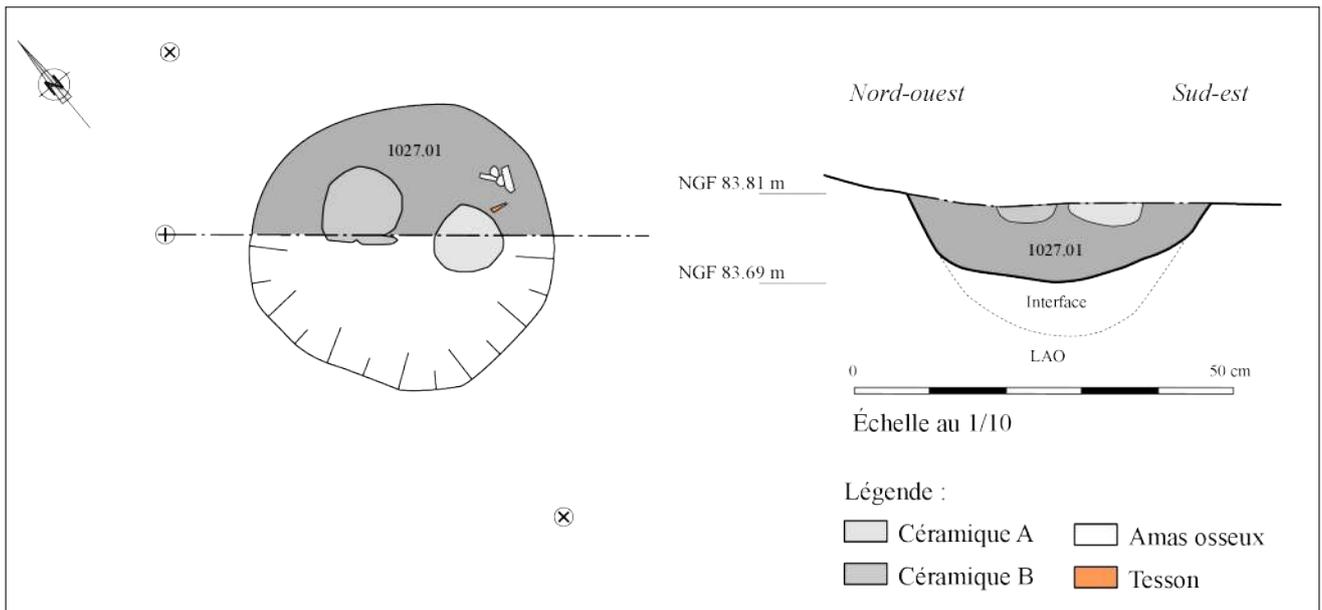
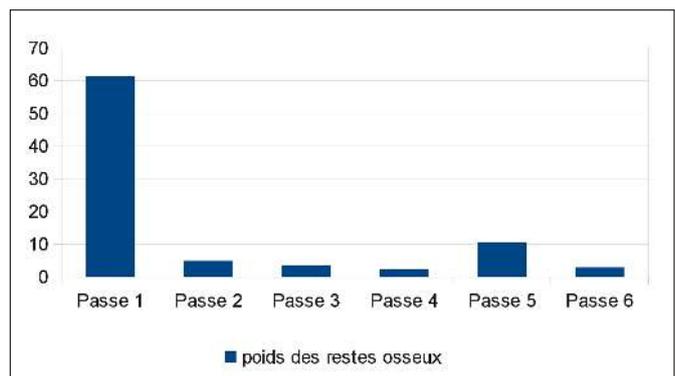


Fig. 161 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1027. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

Fig. 162 – Répartition du poids des restes en fonction de la passe réalisée sur le terrain. Structure 1027. (Krogman 1978).



STRUCTURE 1027

La fosse :

La fosse est de forme plus ou moins circulaire et mesure 0,41 x 0,37 x 0,12 m (Fig. 30 et 160). Les parois sont obliques et le fond arrondi (profil de cuvette). Un seul comblement a été identifié pour cette structure. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé clair semi-compact et homogène avec des inclusions fréquentes de charbon et de manganèse ainsi que de rares esquilles d'os brûlés (US 1027.01) (Fig. 161). La structure est partiellement arasée du fait de la lecture difficile du sol.

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La fosse est relativement arasée et le dépôt osseux tout autant. Ne subsiste que le fond des vases qui sont au nombre de deux. La totalité du comblement a été prélevée par passe (6) et par moitié afin de récupérer l'intégralité du mobilier (Fig. 162).

Poids des restes

Le poids total des restes issus de la fosse est de 85,5 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 18*). Les 3/4 du dépôt osseux sont localisés dans la passe 1 (soit entre la surface de décapage et 2 cm en dessous), niveau de repos des deux vases. Le reste des esquilles a été retrouvé dans le comblement, jusqu'à 10 cm en dessous des vases. La couleur homogène blanche des vestiges osseux indique de combustion poussée. La forte fragmentation des os (poids moyen par os de 0,23 g) montre également une importante déstructuration du corps du défunt au cours de la crémation.

Le faible poids des restes retrouvés dans la fosse (même si le dépôt est en partie tronqué) n'est pas représentatif du dépôt exhaustif d'un sujet adulte. En revanche, toutes les sections anatomiques sont représentées même si elles se situent en deçà des valeurs théoriques de référence. Seul le squelette crânien est particulièrement bien représenté (Fig. 163).

NMI

L'étude anthropologique des restes humains brûlés a permis d'identifier au moins un sujet adulte gracile de sexe et d'âge indéterminés.

L'architecture funéraire :

La fosse étant arasée et le mobilier partiellement tronqué, aucun indice d'architecture funéraire n'a été identifié.

Mobilier

2 vases dont un gobelet à épaulement (Fig. 99)

Datation

Bronze final IIb - IIIa.

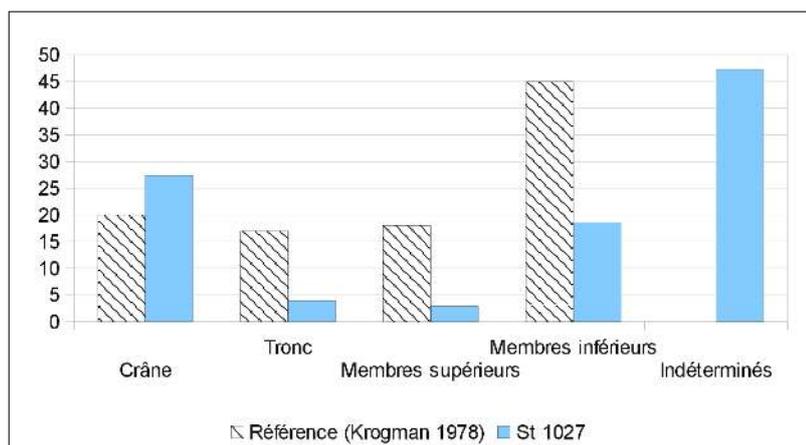


Fig. 163 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1027 (Krogman 1978).

Fig. 164 – Vue du vase ossuaire 1035 (équivalence Inrap 01.07) en cours de fouille.
Cliché : A.-G. De Kepper © Inrap 2010.

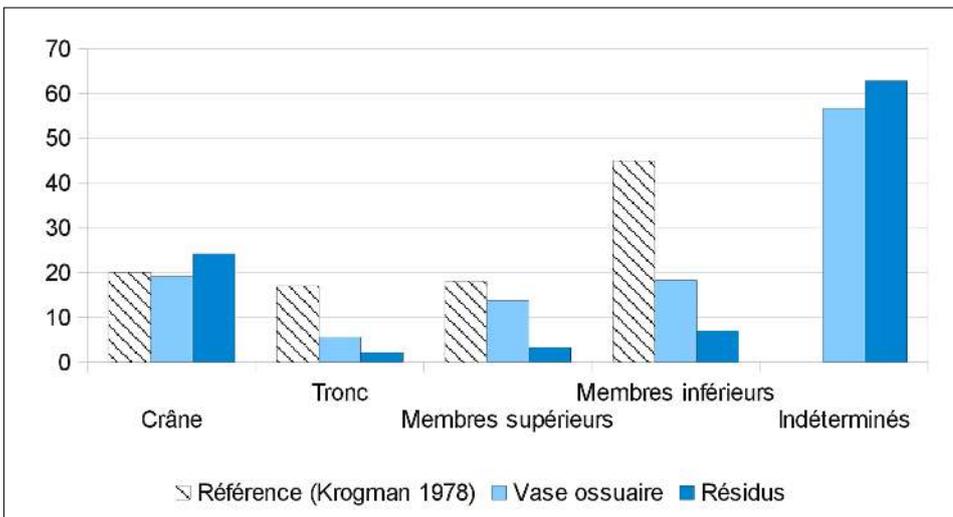


Fig. 165 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1032 (Krogman 1978).

Fig. 166 – Vue de la structure 1035 in situ (équivalence Inrap 01.07).
Cliché : © Inrap 2010.



STRUCTURE 1032 (ÉQUIVALENCE INRAP 01.07)

La fosse :

La fosse est de forme circulaire au fond plat et profil en « U ». La fosse est ajustée à la taille du vase ossuaire (Fig. 39). Le premier comblement dans lequel repose le contenant est un limon brun légèrement grisâtre comprenant des nodules de terre cuite et de charbons ainsi que quelques rares esquilles d'os (US 1032.02). Le second comblement est situé au-dessus de la pierre de meulière elle-même placée au-dessus du vase. Il s'agit d'un limon gris compact et hétérogène avec des inclusions de poches brunes ainsi que des esquilles d'os brûlées, de très nombreux charbons de bois et de la terre cuite (US 1032.01).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure funéraire est complète. Le vase ossuaire protégé à la fois d'une pierre de meulière et d'un couvercle en céramique a fait l'objet d'un prélèvement en motte afin d'être fouillé finement en laboratoire. La totalité du sédiment a été prélevé dans le but d'être tamisé. Ainsi, les restes humains crématisés proviennent à la fois des résidus de crémation composé de très nombreux charbons de bois, des nodules de terre cuite et d'os brûlés mais aussi du vase ossuaire. Ce dernier contenant a fait l'objet d'une fouille fine en laboratoire (Fig. 164).

Les restes osseux présentent une coloration blanche plutôt homogène qu'ils soient issus du résidu de crémation ou bien du vase ossuaire. Les ossements ont subi une crémation poussée, aboutie et relativement déstructurante.

Poids des restes

Le poids total des restes humains crématisés issus de la sépulture 1032 est de 490,6 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 19 et 20*). Le résidu de crémation retrouvé dans le comblement supérieur de la fosse, au-dessus et aux abords immédiat du vase ossuaire, a livré pas moins de 423,1 g d'ossements humains brûlés. Le poids des restes issus de l'urne funéraire est moindre avec seulement 67,5 g. Le poids des restes attribuable au sujet adulte n'est pas représentatif de la masse totale attendue pour un individu complet si l'on se réfère aux valeurs théoriques de référence (Fig. 165). Une partie seulement du corps du défunt adulte a été placée au sein de la structure funéraire. Faute de temps, aucune tentative de recollage n'a été réalisée entre les esquilles issus du résidu avec celles provenant du vase ossuaire. Néanmoins, les nombreuses ressemblances, tant d'un point de vue morphologique que du point de vue de la coloration ainsi que l'absence de doublons ou de pièces anatomiquement incompatibles sont autant d'indices qui tendent à montrer que la tombe contient les restes d'au moins un sujet adulte dispersé dans le vase ossuaire et le résidu. La présence du sujet immature (*Infans*) est beaucoup plus ponctuelle et rarement mise en évidence. Ce fait soulève la question d'une présence volontaire ou fortuite (pollution ?).

NMI

L'étude anthropologique des restes humains brûlés a permis de mettre en évidence la présence d'au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés (largement majoritaire) et d'un immature biologique appelé *Infans*. Ce dernier n'est que très peu représenté. Les rares éléments osseux qui lui sont attribuables ont été observés dans le résidu de crémation.

L'architecture funéraire :

La fouille manuelle de la structure en coupe a permis d'identifier des éléments de l'architecture funéraire mise en œuvre au sein de la fosse. Ainsi, le vase ossuaire a été déposé en position fonctionnelle sur le fond de la fosse. Ce dernier a reçu une seconde céramique placée sur l'envers en guise de couvercle. Une pierre de meulière a été placée au-dessus de l'urne et de son couvercle. Enfin, des résidus de crémation comprenant une grande quantité de charbons de bois, de terre cuite et d'esquilles d'os humains brûlés ont été versés au-dessus de la pierre (Fig. 166).

Mobilier

2 vases : un gobelet surmonté d'un couvercle (Fig. 104).

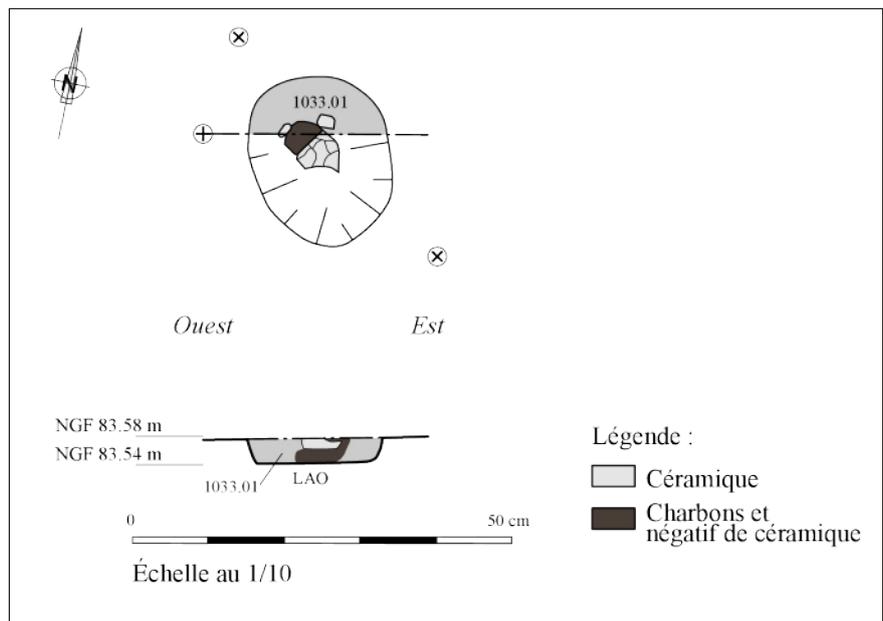
Datation

Bronze final IIb - IIIa



Fig. 167 – Vue de la tombe 1033 (équivalence Inrap 01.13) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.

Fig. 168 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1033.
Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.



STRUCTURE 1033 (ÉQUIVALENCE INRAP 01.13)

La fosse :

La fosse est de forme ovale, les parois verticales et le fond plat. Elle mesure 0,25 x 0,2 x 0,04 m (Fig. 31 et 167). Cette structure a été malencontreusement tronquée lors de la mise en place d'un drain voué à évacuer l'eau stagnante vers un point de collecte localisé plus bas, vers le sud-ouest de la structure. Les vases et les restes osseux ont donc été amputés. Un seul comblement a été identifié lors de la fouille de la structure. Il s'agit d'un limon argileux gris-orangé clair semi-compact et homogène avec de fréquentes inclusions de manganèse, de rares charbons de bois et quelques esquilles d'os humains brûlés (US 1033.01) (Fig. 168).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure a été partiellement fouillée au cours du diagnostic et terminée au moment de la fouille en novembre 2013. La totalité du comblement de la fosse a été prélevée dans le but d'être tamisée et de recueillir tout le mobilier qui aurait pu y être piégé. Les restes osseux présentent une coloration blanche et homogène, indice d'une combustion poussée.

Poids des restes

Le poids total des restes humains issus du comblement est de 9,6 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 21*). Cette masse est très faible mais les quelques os observés sont suffisamment bien conservés pour identifier le ou les sujets crématisés.

NMI

L'étude anthropologique des restes a permis d'identifier au moins un immature biologique de type *Infans I* (moins de 6 ans) ainsi qu'un sujet plus âgé, soit *Juvenis* ou bien d'âge adulte. Les quelques grammes d'os comptent trois fragments de rochers dont deux controlatéraux ainsi qu'un fragment de côte (Fig. 169), des esquilles d'os longs et de crâne. Les restes sont très fragmentaires avec un poids moyen par os de 0,22 g.

L'architecture funéraire :

L'indigence de la structure ne permet pas d'identifier le moindre aménagement.

Mobilier

Un gobelet à épaulement type étroit (vase ossuaire) et 4 tessons surcuits (Fig. 104).

Datation

Bronze final IIIa.



Fig. 169 – Vue de rochers controlatéraux d'*Infans I* crématisés.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 170 – Vue du dépôt secondaire de la tombe 1034 en cours de dégagement lors de la post-fouille. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

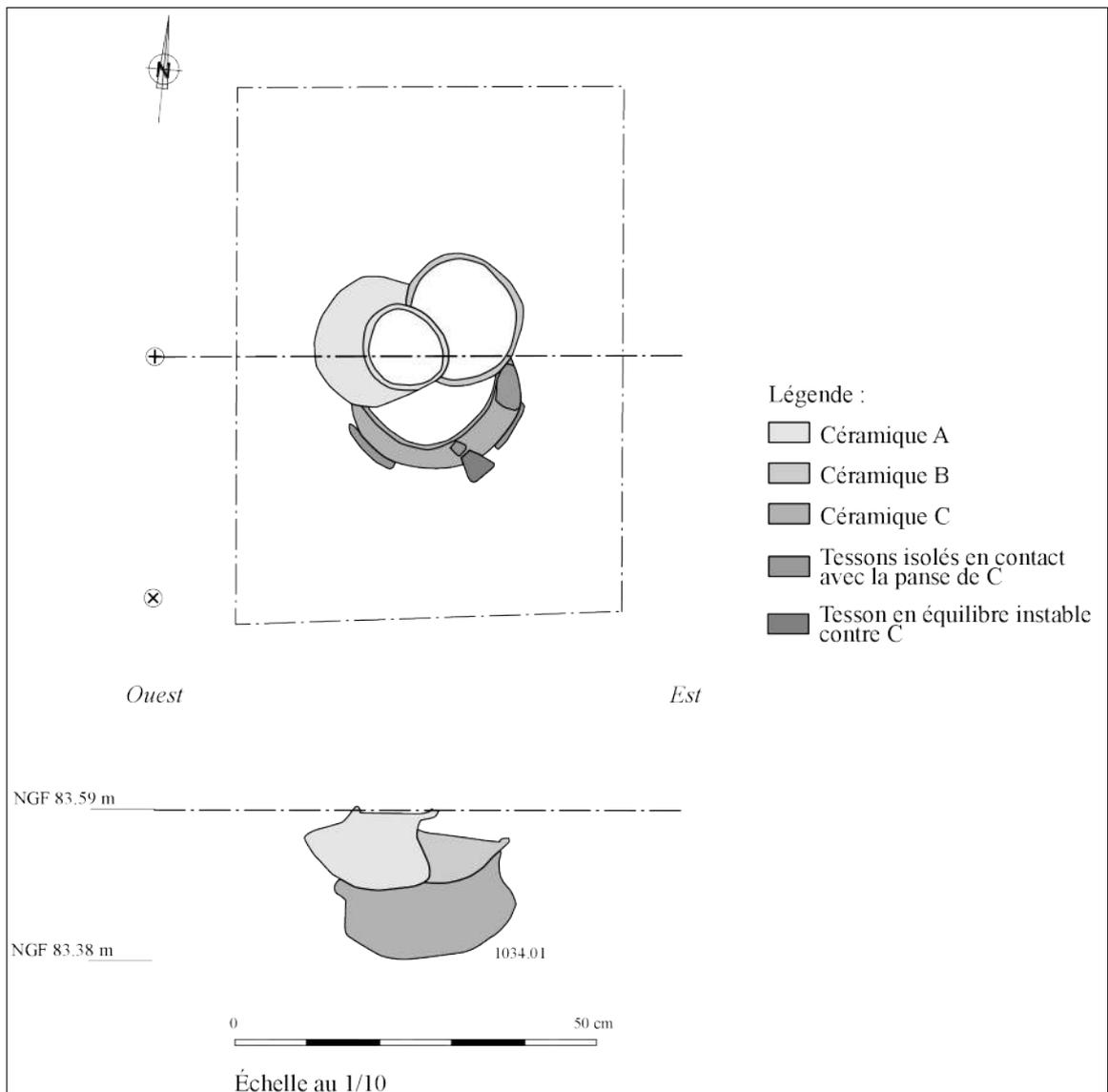


Fig. 171 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1034. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

STRUCTURE 1034

La fosse :

La fouille de la structure n'a pas permis d'identifier les contours de la fosse. Cette dernière a été fouillée en « caisson » afin de tenter d'identifier les parois en coupe mais en vain. La position enchevêtrée des céramiques et leur chute vers le centre de la fosse tend à indiquer un effet de contention des vases, soit de par la morphologie étroite de la fosse ou la présence d'un contenant de type « coffre » (Fig. 32 et 170) . Un seul comblement a été identifié lors de la fouille manuelle de la structure. Il s'agit d'un limon argileux brun-orangé légèrement gris clair, semi-compact et homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse (US 1034.01) (Fig.171).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Le vase ossuaire est complet tout comme le dépôt des restes osseux crématisés protégé par un couvercle en céramique. Les ossements sont très majoritairement blancs sauf des fragments diaphysaires de fémur. En effet ces derniers présentent une coloration plutôt ocre à noire (Fig. 131), témoin une crémation peu soutenue qui est en opposition directe avec la coloration blanche du reste du corps du défunt. Cette différence de coloration peut être liée à la position même du corps sur le bûcher. Certains fragments de fémur jointifs semblent avoir été éloignés du point de chauffe le plus élevé tandis que les autres morceaux ont brûlé jusqu'au blanchiment (Fig. 172).



Fig. 172 – Vue d'une diaphyse crématisée de fémur présentant des différences de coloration.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

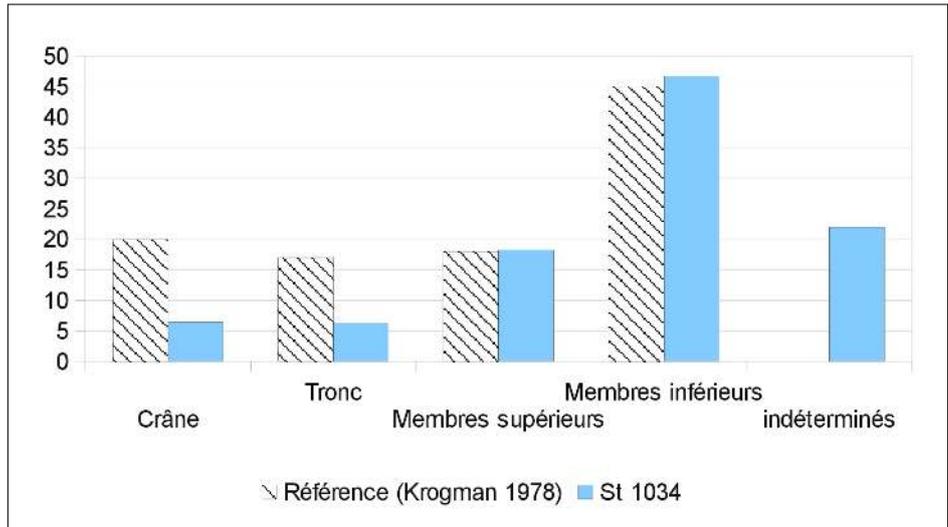


Fig. 173 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1034 (Krogman 1978).



Fig. 175 – Vue de diaphyse d'ulna crématisée, très bien conservée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 176 – Vase ossuaire 1034 en cours de fouille, passe 7. Détail des diaphyses des membres supérieurs. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

Poids des restes

Le poids total des restes issus du vase ossuaire est de 1 012,3 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 22*). Cette masse importante tend à indiquer que le vase ossuaire contient l'intégralité du corps du défunt. Si le poids coïncide avec le poids attendu pour un sujet adulte complet (moyenne basse de 1 271,9 g en incluant les esquilles de plus de 2 mm ; Mac Kinley 1993), la représentation des régions anatomiques donne des informations différentes.

Ainsi, toutes les sections anatomiques ont été observées (Fig. 173). Les régions des membres sont très bien représentées alors que le squelette crânien et le tronc sont largement déficitaires. Les vestiges attribués au crâne font partie des éléments les plus aisément identifiables lors du tri des restes osseux par sections. La sous-représentation de cette partie du corps du défunt n'est donc pas liée à un problème d'identification mais bien de présence au sein du dépôt.

La fouille fine du vase ossuaire en laboratoire a permis de mettre en évidence une certaine organisation du dépôt au sein du vase (Fig. 174). En effet, si les restes crâniens sont peu nombreux et sous-représentés, ils n'en demeurent pas moins déposés dans le fond du contenant. Ces éléments font partie des premiers os ramassés et déposés dans le vase. Viennent ensuite les membres supérieurs. Ces derniers sont très bien conservés (ulna, radius ; Fig. 175) et apparaissent au-dessus des morceaux de crâne (Fig. 176). Les membres inférieurs sont quant à eux présents dans les niveaux équivalents et surtout dans le comblement supérieur du contenant. Enfin, les restes attribués au tronc ont été observés dans la partie sommitale de l'urne. Les quelques éléments rachidiens retrouvés dans les niveaux inférieurs semblent être liés à un effet de sablier des petites pièces qui migrent vers le bas du dépôt.

Ainsi, l'étude et la fouille précise du comblement du vase et de l'agencement des restes osseux les uns par rapports aux autres nous indiquent plusieurs faits liés aux pratiques funéraires. Le ou les préposés à la crémation ont collecté les os sur le bûcher en suivant l'ordre anatomique du défunt (de la tête aux pieds), en ne prélevant que peu d'os de la tête (Fig. 177). Les restes sont propres et sans résidus de combustion. Les os présentent donc une crémation poussée (couleur blanche) mais hétérogène (fémur mal brûlé). La très bonne conservation des restes (faible fragmentation ; Fig. 178) au sein du vase tend à indiquer l'absence ou le faible ringardage du corps sur le bûcher.

NMI

L'étude anthropologique des restes brûlés a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Les restes osseux ne présentent aucune trace visible de pathologie (dégénérative, traumatique, infectieuse). Des « traces » rosées ont été observées sur l'ensemble des os longs du sujet (humérus, tibia, etc. ; Fig. 130). Cette coloration fait partie de la gamme de teintes qui peuvent être rencontrées sur les restes osseux crématisés. Il s'agit une fois de plus d'indices d'une combustion très poussée. Néanmoins, Germaine Depierre signale que « si certaines colorations peuvent être provoquées par le sédiment ou ses composants, voire les objets accompagnants le défunt, J.M. Dunlop et R.B. Moyes ont envisagé que certaines couleurs, comme le rose ou le vert, pouvaient résulter de pathologies rares » (Dunlop, Moyes 1975 dans Depierre 2014).

L'architecture funéraire :

La fosse d'installation des vases paraît étroite du fait du maintien en équilibre instable des vases d'accompagnement. Ces derniers ont basculé vers l'intérieur de la fosse. En présence d'une fosse relativement large, les vases auraient probablement basculé vers les parois. L'absence de sédiment entre les différents vases, notamment entre le couvercle et les deux vases placés sur le dessus, indique que les objets étaient en contact direct les uns avec les autres au moment de la mise en terre (étagement des éléments céramiques).

Mobilier

Une petite jarre à col cylindrique (vase A), une coupelle tronconique simple (vase B), un petit pot biconique qui a servi de vase ossuaire (vase C) et une coupe tronconique simple (vase D) ayant servi de couvercle au vase ossuaire (Fig. 100).

Datation

Bronze final IIIa.

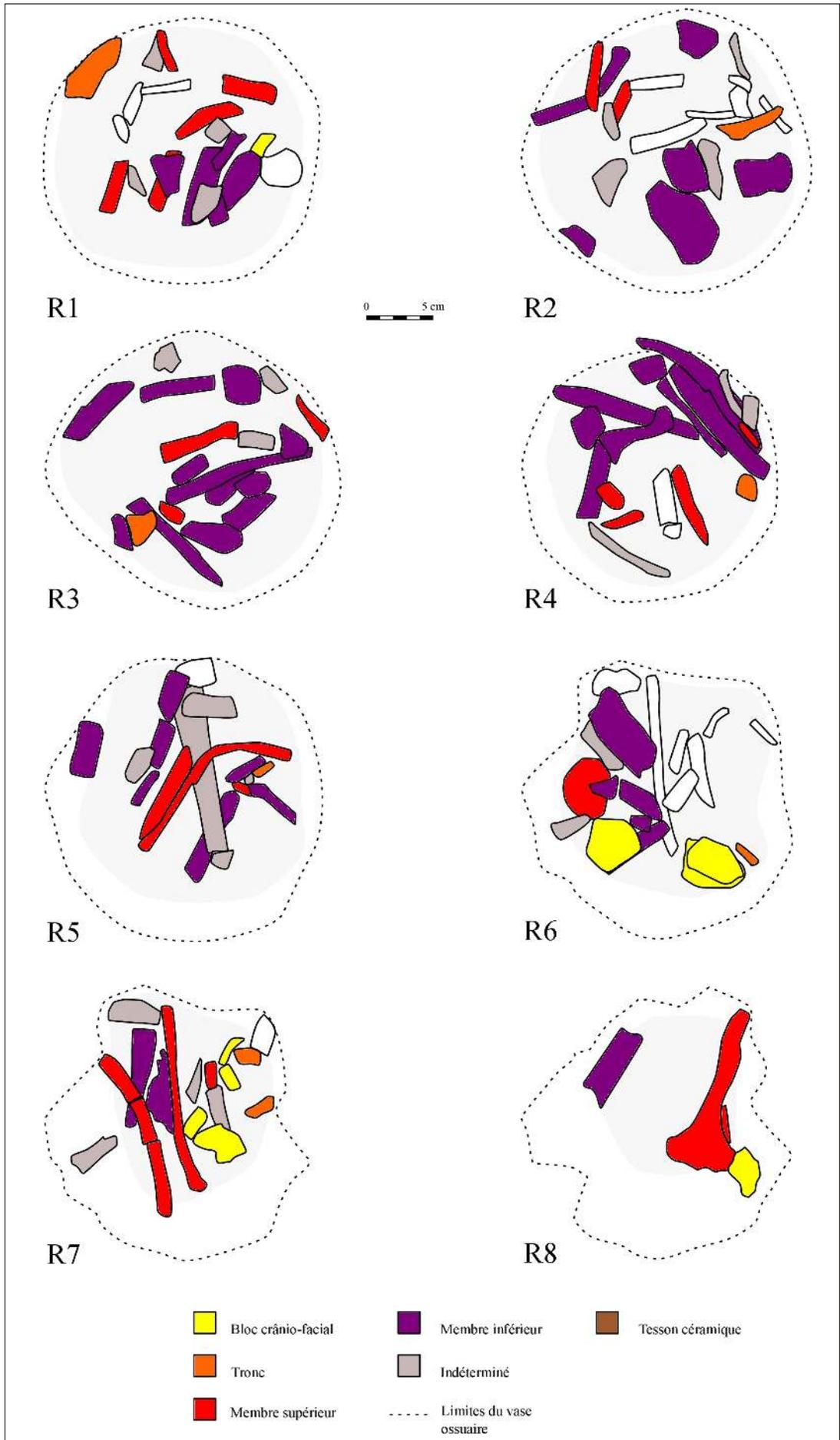


Fig. 174 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1034. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.

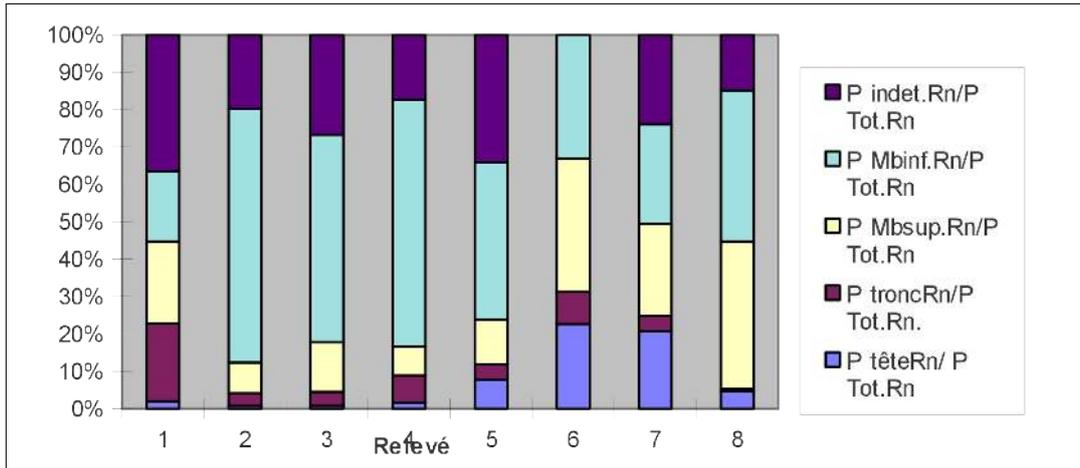


Fig. 177 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1034 (D'après Duday, Janin, Depierre 2000).



Fig. 178 – Vue d'une diaphyse crématisée de tibia. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

170

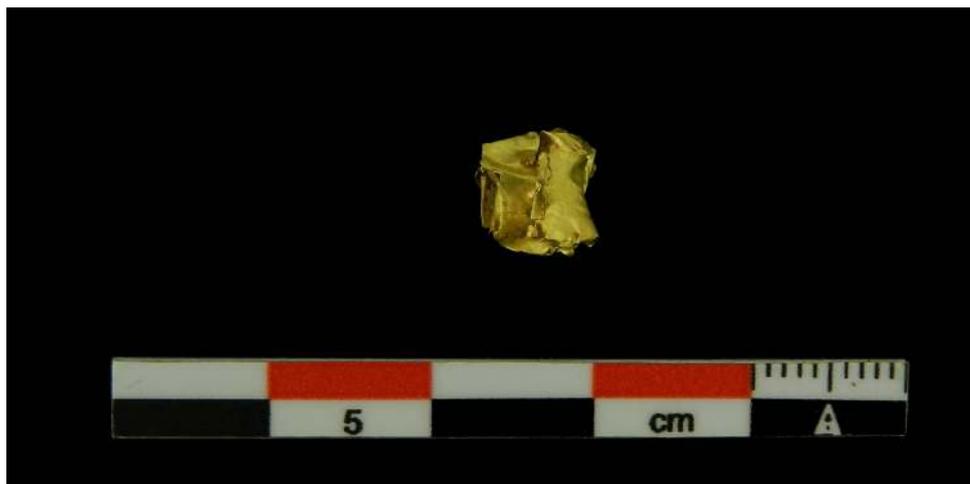


Fig. 179 – Vue d'une feuille d'or repliée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 180 – Vue du dépôt secondaire 1035 (équivalence Inrap 01.08) en cours de démontage. Cliché : © Inrap 2010.



Fig. 181 – Vue du vase ossuaire de la tombe 1035 (équivalence Inrap 01.08) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.

STRUCTURE 1035 (ÉQUIVALENCE INRAP 01.08)

La fosse :

La fosse de la structure 1035 est de forme circulaire et mesure 40 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm (Fig. 41). Fouillée par moitié, le comblement de la fosse a été intégralement prélevé dans le but d'être tamisé. Le vase ossuaire déposé sur le fond a également été prélevé dans le but d'être fouillé finement en laboratoire. La fosse est comblée, sur les vingt premiers centimètres, d'un limon sablo-argileux gris foncé comprenant de très nombreux éléments attribuables à des résidus de crémation (charbons de bois, argile rubéfiée et os humains brûlés). Un fragment d'or a été retrouvé dans le comblement de cette structure, lors du tamisage du sédiment (Fig. 179).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

« Le vase est posé sur le fond de la fosse, et renferme le même comblement hétérogène de limon gris foncé mêlé à des résidus de combustion. Sur ce vase est placée une assiette (céramique) retournée, qui fait office de « couvercle » (Fig. 180). À l'intérieur, les os brûlés sont répartis sous et le long d'un petit pot (céramique) dont ils épousent la forme (Fig. 181). Ce dernier est lui-même vide de tout ossement » (De Kepper 2011 : 113 dans Saron 2011).

Poids des restes

Le poids total des restes issus de la fosse sépulcrale est de 1 492,6 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 23 et 24*). Le vase ossuaire a livré quelques 268,5 g d'os humains crématisés. Le comblement de la fosse, composé de résidus de crémation comprend quant à lui 1 224,1 g de restes humains brûlés. La masse obtenue ici semble correspondre au poids attendu pour un sujet adulte complet (Mac Kinley 1993). Le dépôt exhaustif du corps du défunt est donc tout à fait plausible (Fig. 182).

NMI

L'étude anthropologique des restes humains a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Les ossements présentent une coloration plutôt homogène. Le blanchiment des esquilles témoigne d'une crémation poussée (au-delà de 650° C., Bonucci Graziani 1975). La fragmentation est également assez élevée. Le corps du défunt a donc subi une crémation aboutie et assez destructurante. La présence d'une forte quantité de résidus de crémation au sein de la fosse indique une volonté de la part des préposés aux funérailles de déposer la totalité des restes du défunt au sein de la sépulture. Le petit fragment en or découvert dans les refus de tamisage du résidu « semble n'avoir aucune forme reconnaissable et pourrait avoir été placé avec le corps sur le bûcher » (De Kepper 2011 : 114 dans Saron 2011).

L'architecture funéraire :

Aucun aménagement spécifique de la fosse n'a été perçu au moment de la fouille sur le terrain.

Mobilier

Un fragment en or a été découvert au sein du comblement de la fosse, lors du tamisage de ce dernier. La fosse a livré pas moins de 4 vases : un vase tronconique ouvert à gradins internes, un vase à grand col cylindrique et deux gobelets à épaulement (Fig. 104).

Datation

Bronze final IIb - IIIa.

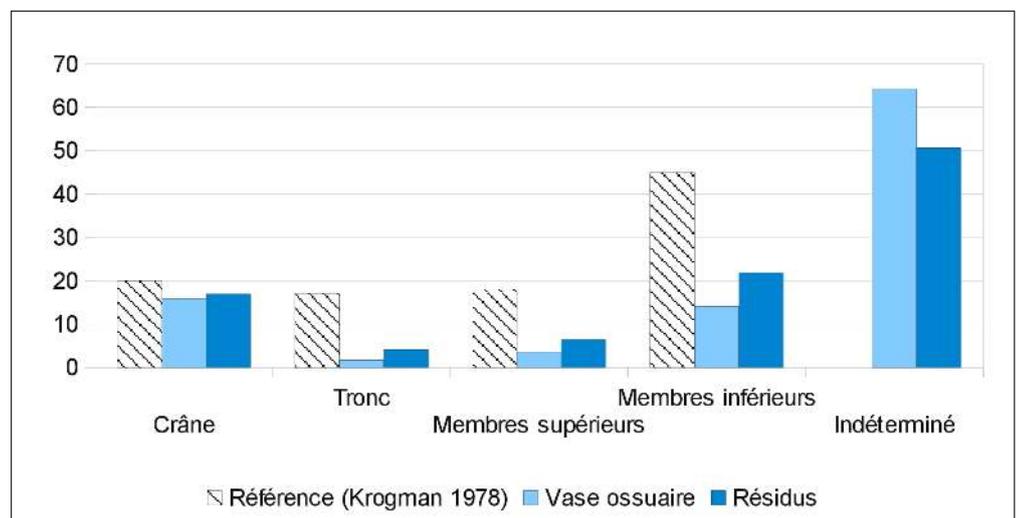


Fig. 182 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1035 (Krogman 1978).

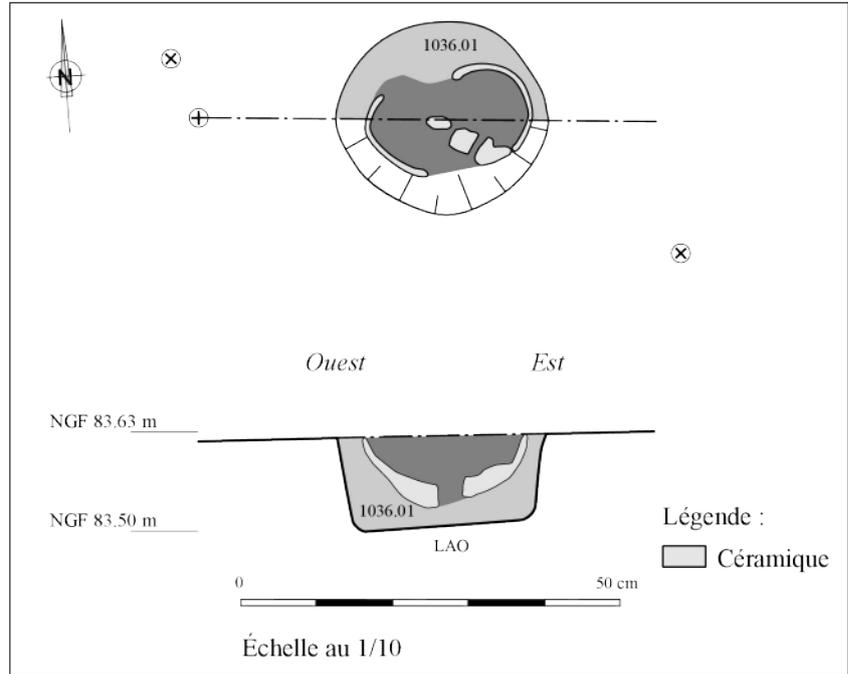


Fig. 183 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1036. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

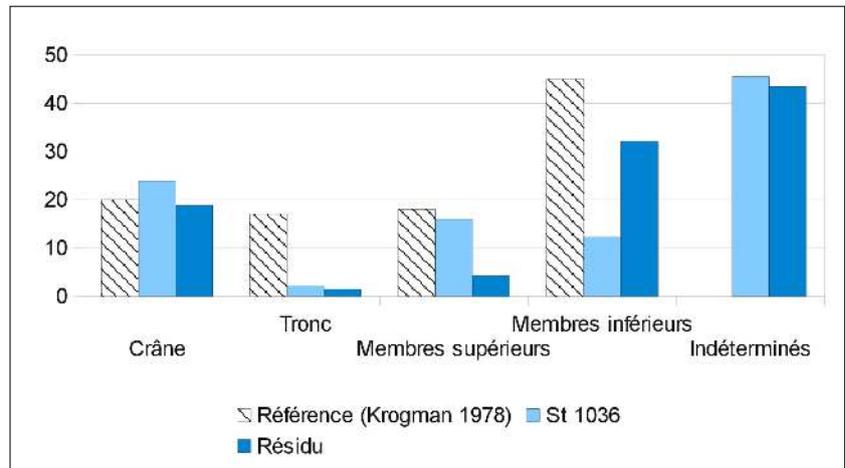


Fig. 184 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1036 (Krogman 1978).

STRUCTURE 1036

La fosse :

La fosse de la structure n'a pas été identifiée en plan mais une fouille en caisson a permis d'observer la morphologie de la coupe. Ainsi, la fosse mesure approximativement 0,27 m de diamètre pour une profondeur de 0,12 m (Fig. 33). Les parois de la fosse sont verticales et le fond plat. Un unique comblement remplit la fosse. Il s'agit d'un limon argileux gris clair semi-compact et homogène avec de rares inclusions de manganèse, de charbons de bois et des esquilles d'os humains (US 1036.01) (Fig. 183).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure est passablement conservée. Le vase ossuaire s'est affaissé vers l'extérieur de la fosse ; il s'est littéralement « ouvert » en deux. Le sédiment qui comble la fosse a livré une quantité non négligeable de restes osseux mêlés à du charbon de bois. La fouille fine de ce micro-gisement n'a pas pu être menée correctement du fait de l'aspect compacté du sédiment de remplissage et du contenant en lui-même qui menaçait de se déliter et de se détruire. Le dépôt osseux a donc été prélevé globalement. Le comblement a également été prélevé de manière exhaustive afin de recueillir la totalité du mobilier.

Poids des restes

Le comblement de la fosse a livré un poids total de 102,6 g d'os humains brûlés et 94,1 g pour le vase ossuaire. La masse totale est donc de 196,7 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 25 et 26*). Les ossements retrouvés dans le résidu de crémation (os, charbons issus du comblement) appartiennent très probablement au même sujet que celui qui est déposé dans le vase ossuaire. En effet, des fragments de diaphyses fémorales issus du résidu et du vase sont jointifs. Les ossements sont compatibles tant sur le degré de crémation (blancs), que sur la morphologie ou bien encore le degré de maturation (adulte gracile). Cette structure semble donc contenir les restes crématisés d'un sujet adulte gracile à la fois déposés dans un vase ossuaire et contenu dans du résidu de crémation.

Toutes les régions anatomiques sont représentées (Fig. 184). Aucun tri préalable au dépôt en fosse (choix d'une région anatomique au détriment d'une autre) n'a été réalisé. Le poids total des restes est cependant bien en deçà du poids attendu pour un sujet adulte dont le dépôt serait exhaustif.

NMI

L'étude anthropologique des restes osseux a permis d'identifier au moins un sujet adulte gracile (voir *Juvenis* vu la gracilité du squelette crânien).

L'architecture funéraire :

Aucun élément d'architecture funéraire n'a été perçu.

Mobilier

Un fond de récipient grossier en très mauvais état de conservation.

Datation

Bronze final ?



Fig. 185 – Vue oblique de la structure 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de dégagement. Cliché : © Inrap 2010.



Fig. 186 – Vue zénithale du vase ossuaire 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.

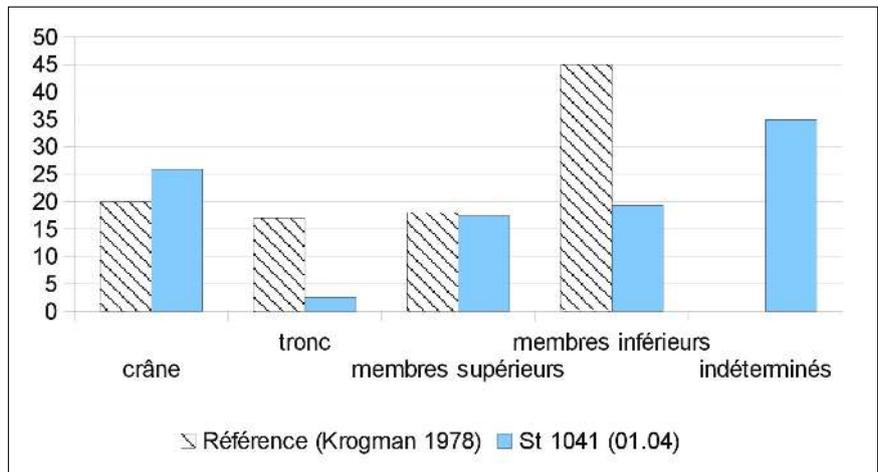


Fig. 187 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1041 (Krogman 1978).

STRUCTURE 1041 (ÉQUIVALENCE INRAP O1.04)

La fosse :

La fouille de la structure a permis d'identifier les contours de la fosse (Fig. 42). La fosse est étroite, de forme ronde à fond plat et ajustée à la taille du vase ossuaire. Un seul comblement a été identifié lors de la fouille manuelle de la structure. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris très argileux avec des inclusions fréquentes de charbons de bois. L'encaissant est hétérogène, très argileux, de couleur brun ocré avec des taches blanchâtre et des inclusions de manganèse fréquentes (Fig. 185 et 186).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure est partiellement arasée, le vase visible en surface. Le vase ossuaire a été prélevé sur le terrain afin de réaliser une fouille fine du contenant en laboratoire.

Poids des restes

Le poids total des restes issus du vase ossuaire est de 75,8 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 27*). La masse des restes osseux issus du contenant céramique n'est en aucun cas représentative du poids attendu pour le dépôt exhaustif d'un sujet adulte. Ce poids est assez faible et bien en deçà de la moyenne observée pour les dépôts secondaires complets de sujet adulte individualisé à Tigéry. La fouille par étape du contenant n'a montré aucune organisation spécifique du dépôt. L'ensemble des sections anatomiques sont présentes au sein du vase mais toutes sont mêlées. Malgré une faible quantité de restes, chaque sections est relativement bien représentée à l'exception du tronc (Fig. 187).

NMI

L'observation anthropologique des restes osseux humains crématisés indique la présence d'au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Aucun doublon ni pièces anatomiquement incompatibles n'ont été observés au sein du dépôt.

L'architecture funéraire :

La fouille fine de la structure sur le terrain, d'abord en suivant les limites de la fosse puis en élargissant sous la forme d'un caisson, n'a pas révélé la présence d'une éventuelle architecture funéraire. Aucun bloc ni couvercle ne recouvrait le vase ossuaire.

Mobilier

Un vase écrêté de 18 cm de diamètre. Il s'agit d'un gobelet à épaulement (Fig. 104).

Datation

Bronze final.

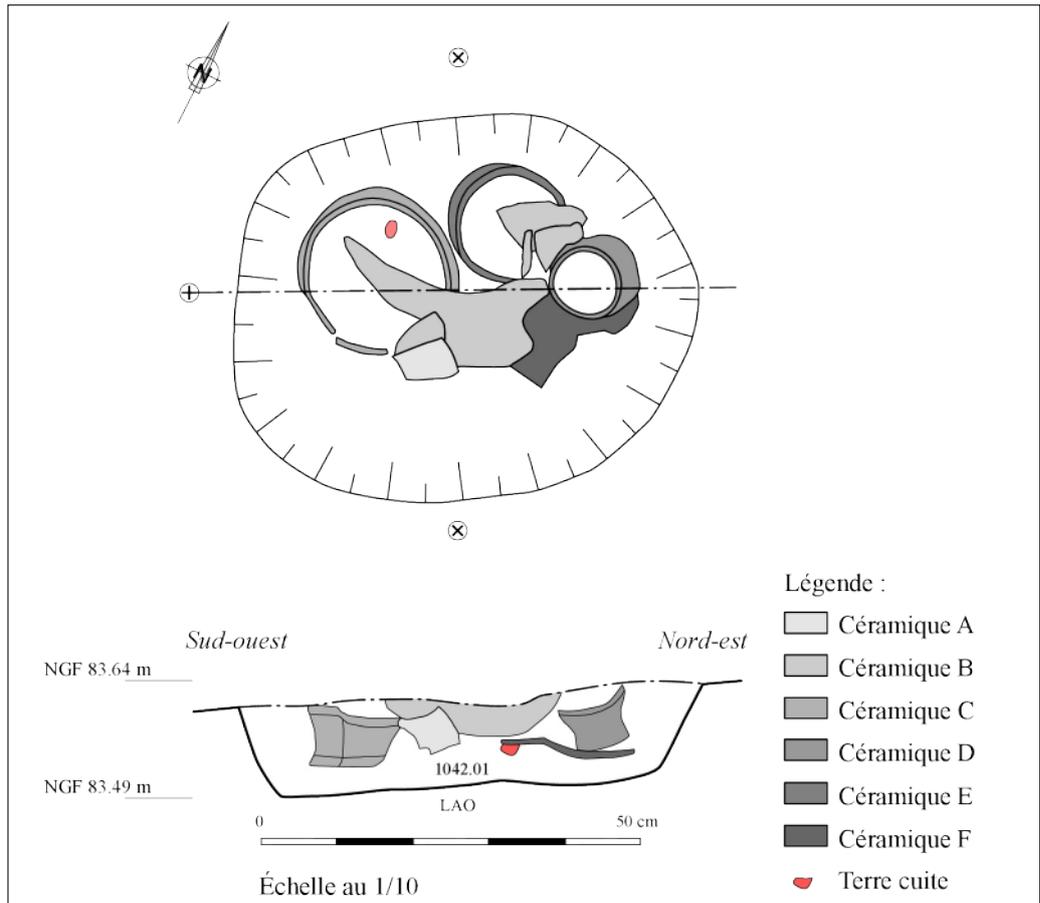
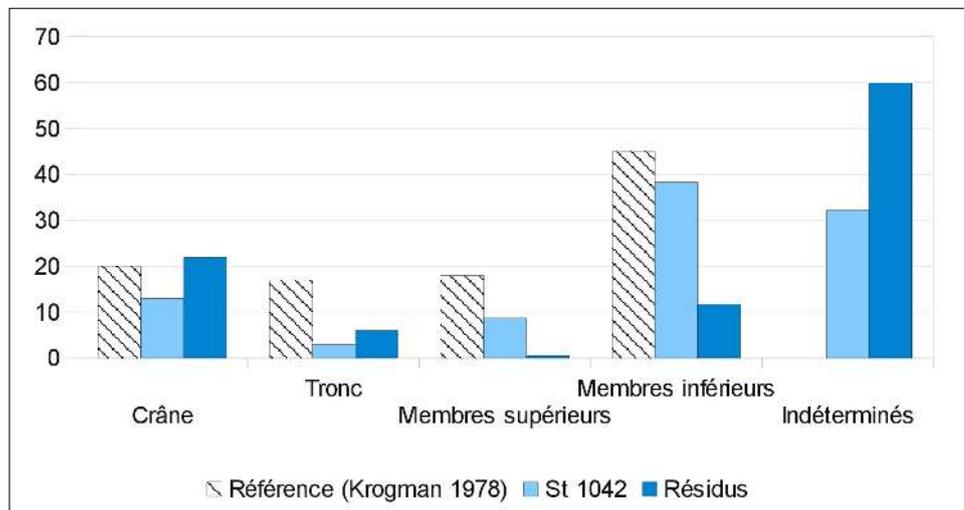


Fig. 188 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1042.
Dessin : H. Pollin, DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

Fig. 189 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1042 (Krogman 1978).



STRUCTURE 1042

La fosse :

La fosse de forme sub-circulaire et aux parois sub-verticales mesure 0,61 x 0,53 m pour une profondeur de 0,12 m (Fig. 34). Le fond de la structure est plat. Un unique comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris foncé meuble et homogène avec quelques poches de limon argileux brun-orangé. Cette unité stratigraphique contient également des inclusions de charbons de bois, de très nombreuses esquilles d'os humains brûlés et quelques rares fragments de terre cuite de couleur jaune (US 1042.01) (Fig. 188).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure est plutôt bien conservée. Le vase ossuaire (vase C) repose en position fonctionnelle sur le fond de la fosse. Il est associé à 6 autres vases tantôt imbriqués, tantôt déposés côte à côte. C'est le cas notamment du vase G qui a été retrouvé à l'intérieur du vase E lors de la fouille en laboratoire. Les vases B et A sont des formes céramiques qui ont servi de couvercle sur le vase ossuaire C et un vase d'accompagnement (E). L'aspect imbriqué des vases *in situ* laisse supposer la présence d'un système d'étagement des céramiques au sein de la tombe.

L'aspect charbonneux du sédiment de comblement de la fosse associé à la présence d'esquilles d'os humains brûlés dispersés sont autant d'indices qui prouvent que le comblement est composé de résidus de crémation issu du bûcher. Le vase ossuaire C a été prélevé et fouillé minutieusement en laboratoire.

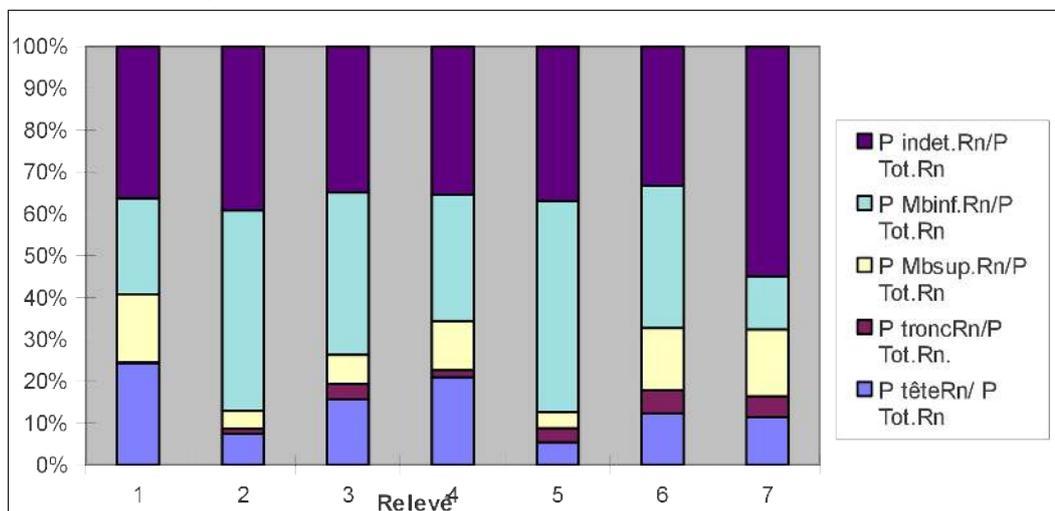
Poids des restes

Le comblement de la fosse a livré un poids total de 171,5 g d'os humains brûlés et 809,4 g pour le vase ossuaire. La masse totale est donc de 980,9 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 28 à 35*). Les ossements retrouvés dans le résidu de crémation (os, charbons issus du comblement) représente une faible quantité par rapport au poids des restes osseux issus du vase ossuaire. Ces éléments appartiennent vraisemblablement au même sujet adulte que les restes osseux du vase. En effet, les fragments osseux présentent une coloration homogène, tant dans le vase ossuaire que dans le résidu. La morphologie des os et le degrés de maturation sont identiques. Aucune pièce osseuse n'a été retrouvée en double (doublons). Toutes les régions anatomiques sont représentées dans le vase ossuaire comme dans le résidu de crémation (Fig. 189). Il n'y a donc pas eu de choix dans le type de vestige osseux déposé tant dans le vase que dans le résidu. L'unique différence réside dans la taille et le poids des restes. En effet, les éléments osseux retrouvés dans le comblement de la fosse sont beaucoup plus fragmentés que ceux placés dans le vase. Ainsi le poids moyen des os déterminés issus du vase est de 1,18 g et de 0,21 g pour les indéterminés tandis que les esquilles issues du résidu n'excèdent jamais les 0,2 g.

La fouille fine du vase a montré qu'il n'y avait pas d'organisation spécifique du dépôt. L'ensemble des sections anatomiques est retrouvé sur toute la hauteur du remplissage du contenant (Fig. 190 et 191).

Le poids total des restes est assez conséquent s'il est comparé avec les autres tombes mais il n'en demeure pas moins insuffisant pour être représentatif du dépôt exhaustif d'un corps dans le vase ossuaire.

Fig. 191 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1042 (D'après Duday, Janin, Depierre 2000).



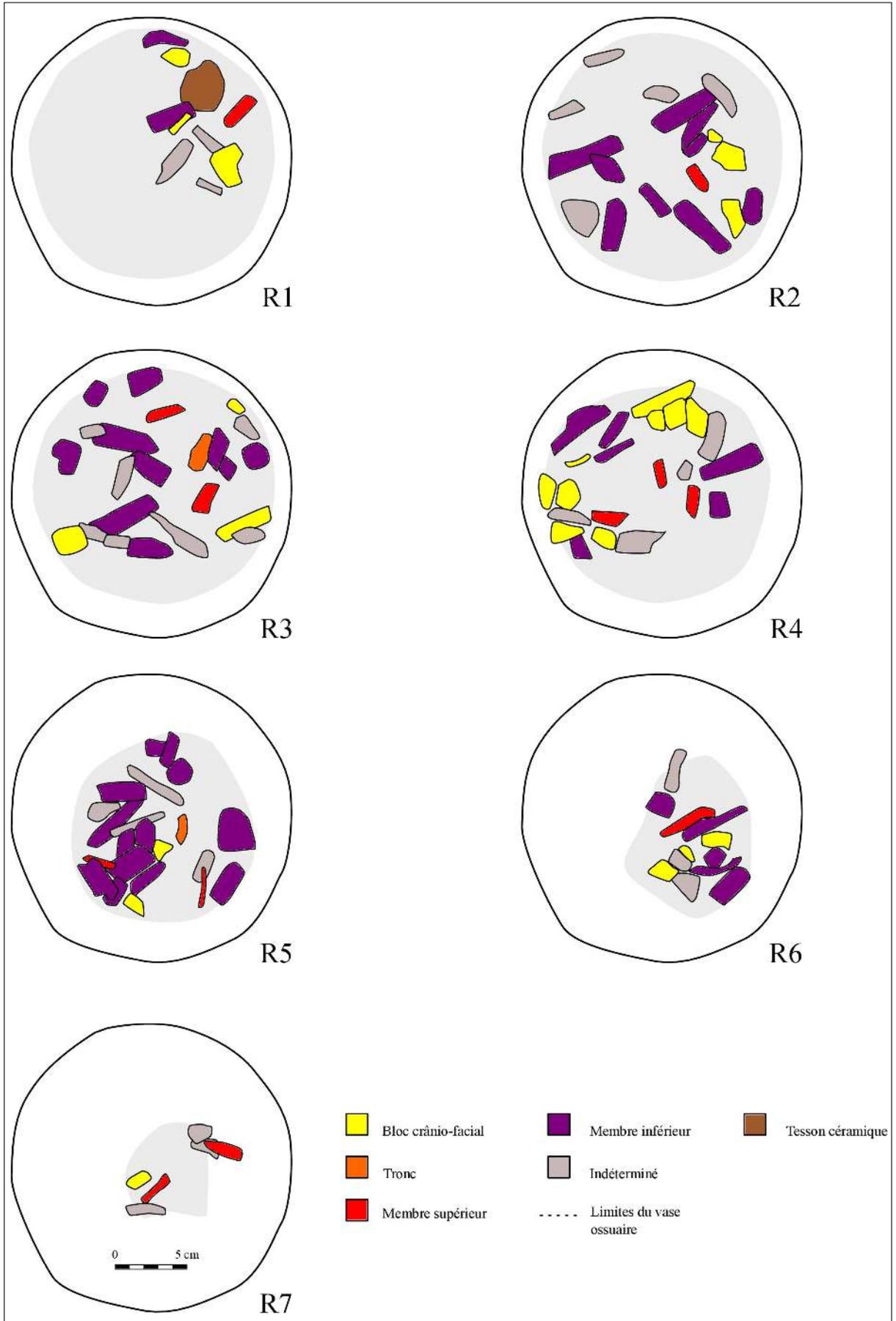


Fig. 190 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1042.
 Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.

NMI

L'étude anthropologique des restes osseux a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Les ossements crématisés présentent une coloration homogène blanche avec quelques vestiges un peu moins brûlés (couleur gris foncé ; **Fig. 192**). Aucune trace ou atteinte pathologique n'a été observée.

L'architecture funéraire :

La fosse d'installation des vases est assez large. La présence d'espace vide est manifeste du fait de la chute vers le fond de la fosse des céramiques placées comme couvercle sur le vase ossuaire et sur les vases d'accompagnement. En revanche ces éléments ont chuté le long des céramiques et ne sont pas venus se disperser au sein de la fosse et sur le fond (**Fig. 193**).

Il semble donc que le comblement de la structure s'est déroulé progressivement avec le résidu de crémation placé sur le dessus des vases.

La présence d'un dispositif d'étagement n'est pas exclu notamment pour les individus céramiques F et D. L'utilisation d'un élément de couverture est plausible. Celui-ci expliquerait la présence ponctuelle de vide au sein de la tombe.

Mobilier

Un gobelet à épaulement de type large, épaulement très caréné (vase C – vase ossuaire), un ensemble de tessons surcuits en pâte fine (vase A), une coupelle à ressaut interne (vase B), un gobelet à épaulement de type étroit, filets incisés au peigne souple bifide sur le col (vase D), un gobelet à épaulement (ou petit pot biconique ?) orné de filets incisés au peigne à dents souples (vase E), une coupelle tronconique ornée de guirlandes + fines cannelures internes (vase F) et des fragments de gobelet à épaulement type étroit (vase G) (**Fig. 101**).

Datation

Bronze final IIb - IIIa



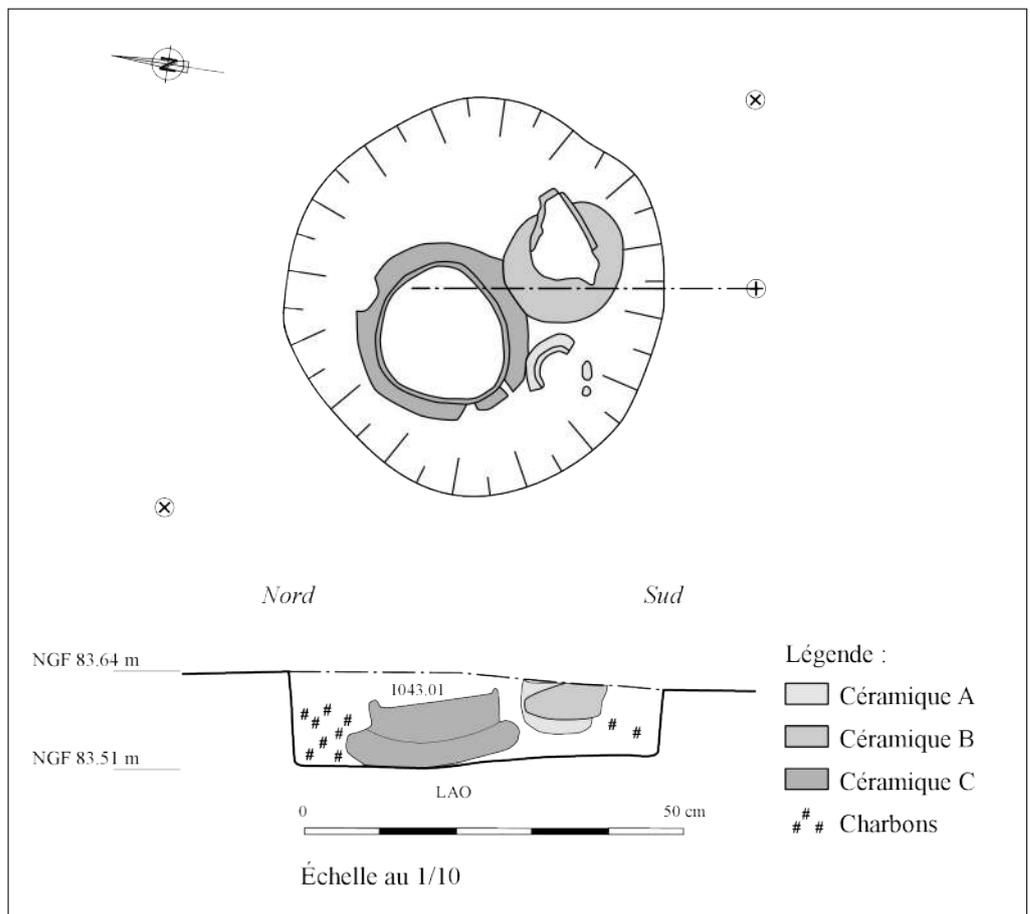
Fig. 192 – Vue de phalanges de main crématisées présentant des différences de teintes.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 193 – Vue de la coupe de la tombe 1042 en cours de fouille.
Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.



Fig. 194 – Vue oblique de la structure 1043 totalement dégagée. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.



STRUCTURE 1043

La fosse :

La structure funéraire est de forme plus ou moins circulaire et mesure 0,52 x 0,49 x 0,12 m. Le fond de la fosse est plat et les parois verticales (Fig. 35 et 194). Un unique comblement a été identifié. Il s'agit d'un limon argileux gris-noir peu compact et hétérogène avec des très fréquentes inclusions de charbons de bois et de nombreux os humains brûlés (1043.01). L'encaissant est un limon argileux orangé compact et homogène avec de très fréquentes inclusions de manganèse (Fig. 195).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Le dépôt secondaire en vase ossuaire est bien conservé. Il se compose de trois vases en céramiques tout trois placés en position fonctionnelle. Le vase ossuaire C repose sur le fond de la fosse tandis que les vases A et B sont quelque peu surélevés. Le vase B, légèrement basculé vers la paroi est, est en équilibre instable et le vase A est relativement mal conservé. Tous trois se jouxtent et sont placés à distance des parois de la fosse.

Les esquilles d'os humains retrouvées dans le comblement de la fosse ainsi que les fragments de charbons de bois sont principalement localisés dans la moitié nord de la structure. Ainsi la quantité de restes crématisés est moindre au niveau des vases A et B.

Poids des restes

Le poids total des restes osseux humains brûlés issus de la structure 1043 est de 600,6 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 36 à 40*). Le principal dépôt est placé dans le vase ossuaire et représente 383,1 g. Le comblement de la fosse compte 197 g de restes brûlés tandis que les vases d'accompagnement A et B ont livré respectivement 5,1 et 15,4 g d'os. Concernant les restes retrouvés dans les vases d'accompagnement, leur présence est tout à fait fortuite et simplement liée à la présence d'os brûlés dans le comblement même de la structure.

Le poids total des restes issus de la fosse ne sont en aucun cas représentatifs du poids attendu pour un sujet *Juvenis*. En effet, la référence pondérale d'un individu *Juvenis* est finalement la même que celle d'un défunt d'âge adulte (Trotter & Hixon 1974 ; Krogman 1978). L'ensemble des régions anatomiques est sous-représenté tant pour le vase ossuaire que le résidu à l'exception du squelette crânien dont le pourcentage de représentation oscille entre 10 et 20 % du poids total des restes (Duday 2000 : 21) (Fig. 196). La section anatomique des membres supérieurs placés dans le vase ossuaire fait également exception avec une bonne représentation (18,6 % du poids total). La forte fragmentation des ossements limite considérablement l'identification. C'est pourquoi la quantité d'esquilles qualifiée de « diaphyse indéterminée » demeure relativement haute (plus de la moitié du dépôt osseux ; intervalle moyen de poids d'une esquille situé entre 0,03 et 0,6 g).

La coloration homogène des ossements (couleur blanche crayeuse) associée au fort taux de fragmentation indiquent une combustion poussée et relativement destructrice du corps du défunt. La fouille fine du vase ossuaire a mis en évidence une certaine organisation du dépôt au sein du contenant (Fig. 197). En effet, les éléments céphaliques sont présents en plus grande quantité au fond du vase contrairement aux diaphyses des membres supérieurs qui eux apparaissent plus haut. Les membres inférieurs sont dispersés dans l'ensemble du comblement du vase. Ainsi, le ou les préposés à la crémation ont d'abord prélevé les éléments crâniens à destination de l'urne pour terminer essentiellement par les membres supérieurs (Fig. 198).

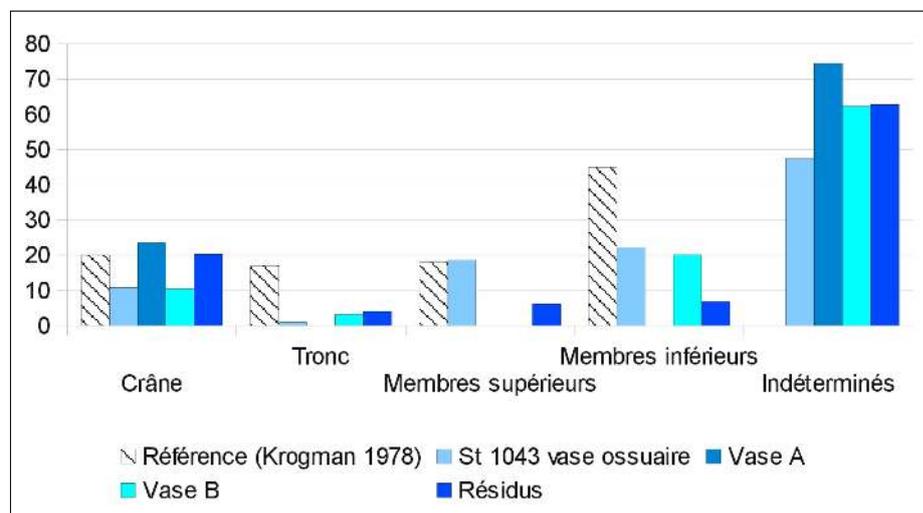
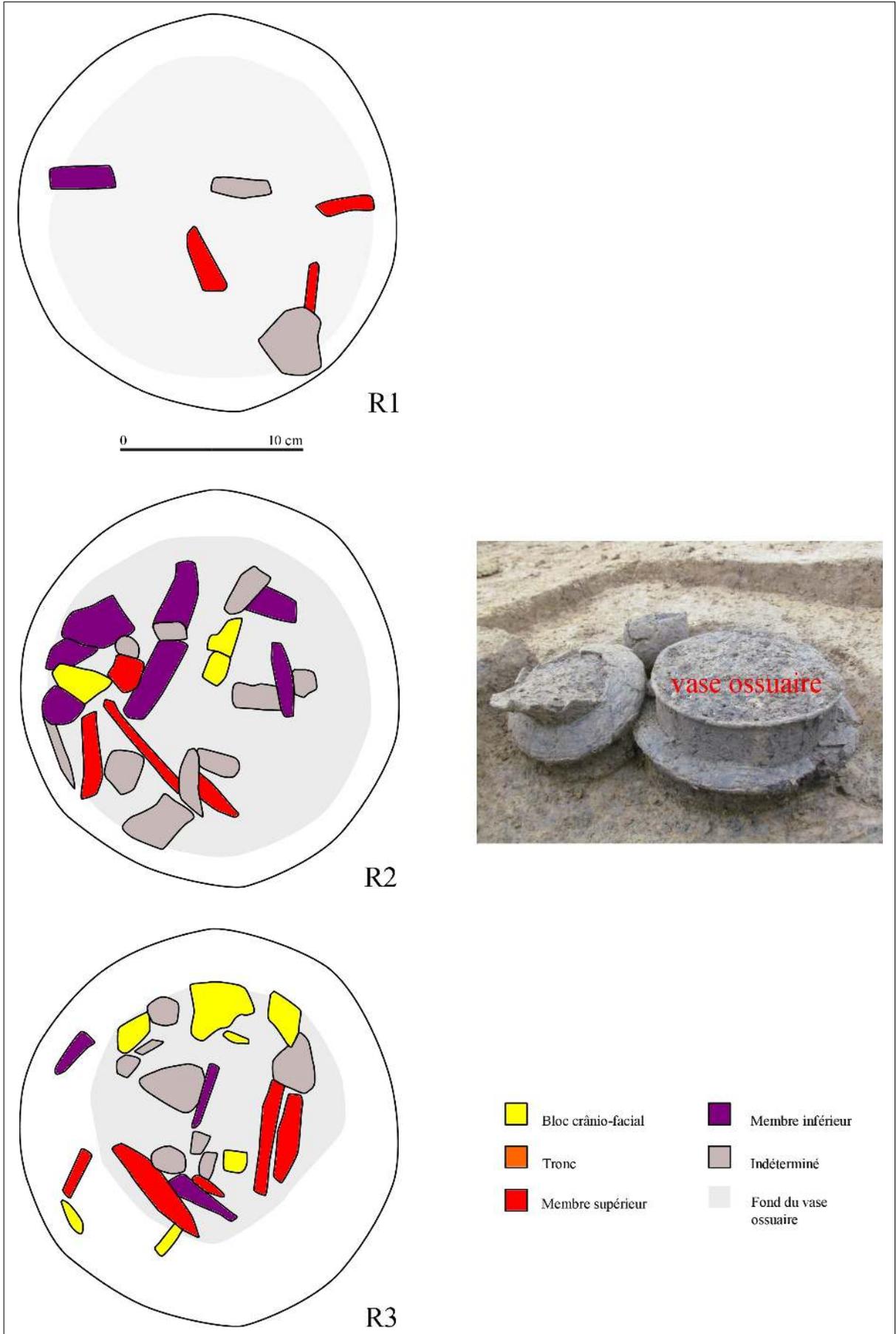


Fig. 196 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1043 (Krogman 1978).

Fig. 197 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1043.
 Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.



NMI

La structure a livré les restes d'au moins un sujet immature de type *Juvenis* âgé de moins de 13 ans (entre 13 et 17 ans pour une femme et entre 16 et 20 ans pour un homme ; Scheuer & Black 2004 : 274). Ce postulat s'appuie sur la présence de plusieurs fragments de surfaces métaphysaires (dont un morceau proximal d'humérus non épiphysé ; Fig. 199) et de quelques germes dentaires en cours de calcification. Malheureusement, la forte fragmentation des ossements brûlés n'a pas permis d'identifier plus précisément les éléments dentaires en question.

L'architecture funéraire :

Aucune architecture funéraire n'a été identifiée.

Mobilier

Un gobelet à épaulement de type large (vase ossuaire C), un gobelet à épaulement de type étroit et surcuit (vase A) et une petite jarre à col divergent (vase B) (Fig. 102).

Datation

Bronze final IIIa.

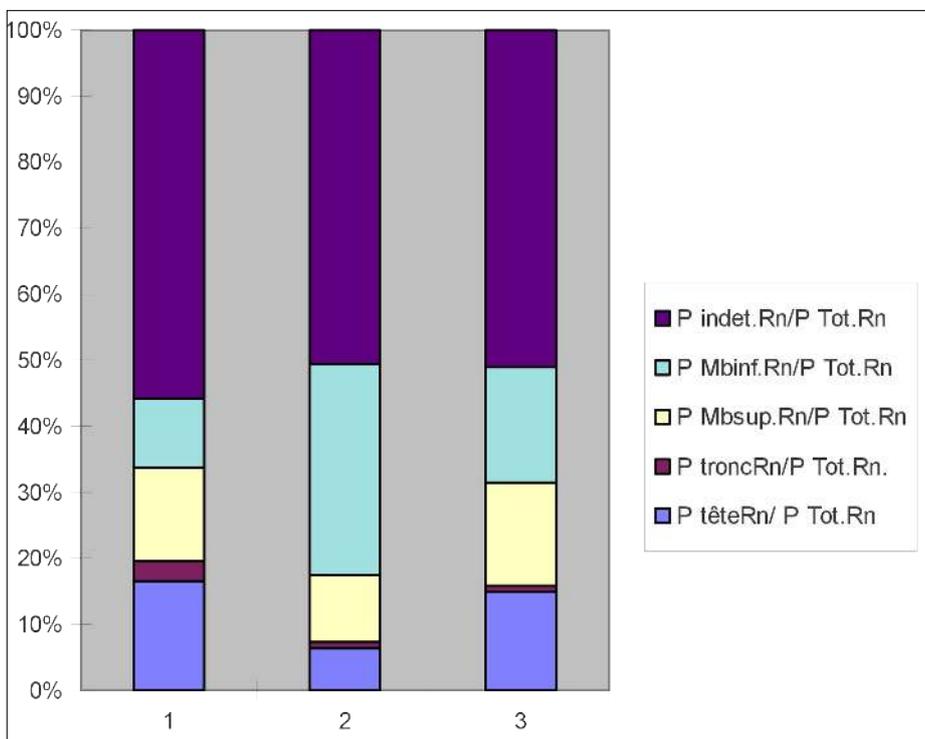


Fig. 198 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1043 (D'après Duday, Janin, Depierre 2000).



Fig. 199 – Vue d'une extrémité proximale non épiphysée et crématisée d'humérus d'un immature biologique.
Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

STRUCTURE 1044

La fosse :

La forme de la fosse demeure indéterminée. Elle est supposée sub-circulaire et à fond plat mais les dimensions ne sont pas mesurables (Fig. 36). Le seul comblement de la structure est un limon argileux brun-orangé moyen semi-compact et homogène avec des inclusions occasionnelles d'oxydes de fer et quelques esquilles d'os humains crématisées (1044.01) (Fig. 200).

La caractérisation de cette structure est incertaine du fait du très faible poids des restes osseux, de l'absence de fosse identifiable et de mobilier autre que les ossements humains.

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Si cette structure s'avère être un dépôt secondaire, il demeure donc très arasé ou bioturbé. Les esquilles d'os humains brûlées semblent piégées dans des terriers et leur quantité est très faible.

Poids des restes

Le poids total des restes issus de la « structure » est de 3,4 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexe 4 1*). Les esquilles sont très fragmentées. En effet, le poids moyen des restes est de 0,08 g.

NMI

Les ossements semblent appartenir à un seul et même sujet au minimum. En revanche, la forte fragmentation des reste rend toute identification impossible (adulte, enfant, etc.).

L'architecture funéraire :

Aucun élément d'architecture funéraire n'a été perçu.

Mobilier

Néant.

Datation

Indéterminée.

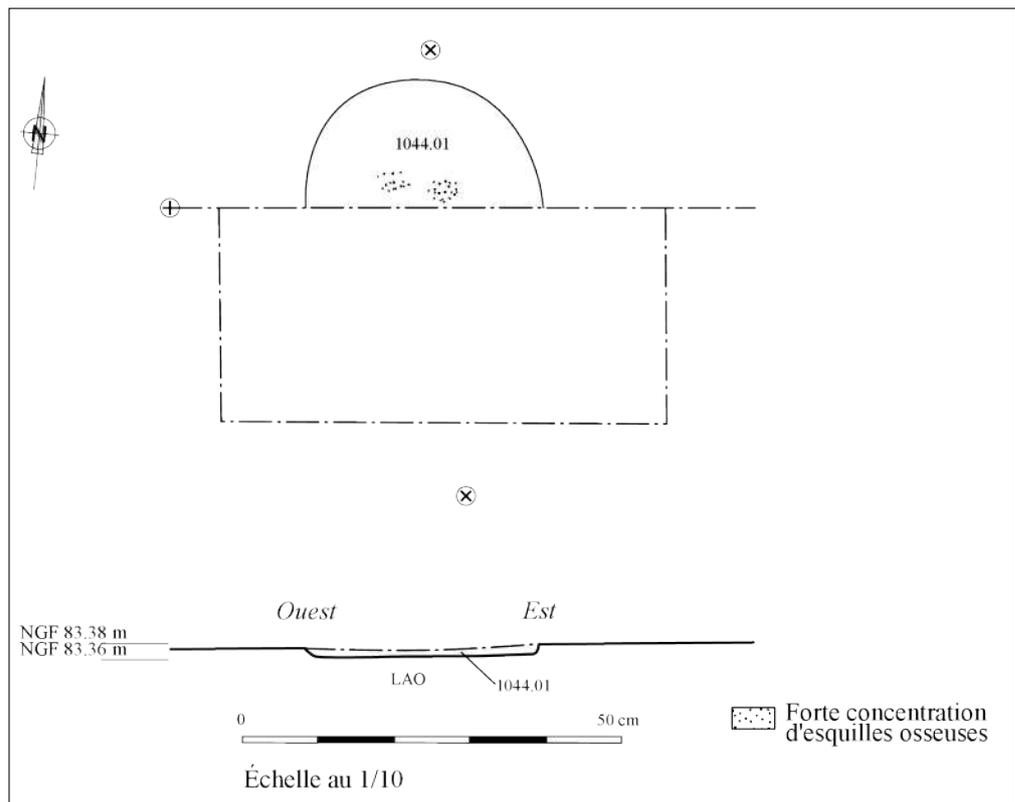


Fig. 200 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1044. Dessin : V. Brunet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.

STRUCTURE 1046

185

La fosse :

La forme de la fosse est ovale. Les parois sont sub-verticales et le fond de la fosse plat. Elle mesure 0,5 x 0,38 x 0,16 m (Fig. 37 et 201). Le seul comblement de la structure est un limon argileux semi-compact brun-gris homogène avec des inclusions de micro-charbons de bois et de très fréquentes esquilles d'os humains brûlées (US 1046.01) (Fig. 202).



Fig. 201 – Vue oblique de la tombe 1046 in situ, totalement dégagée. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.

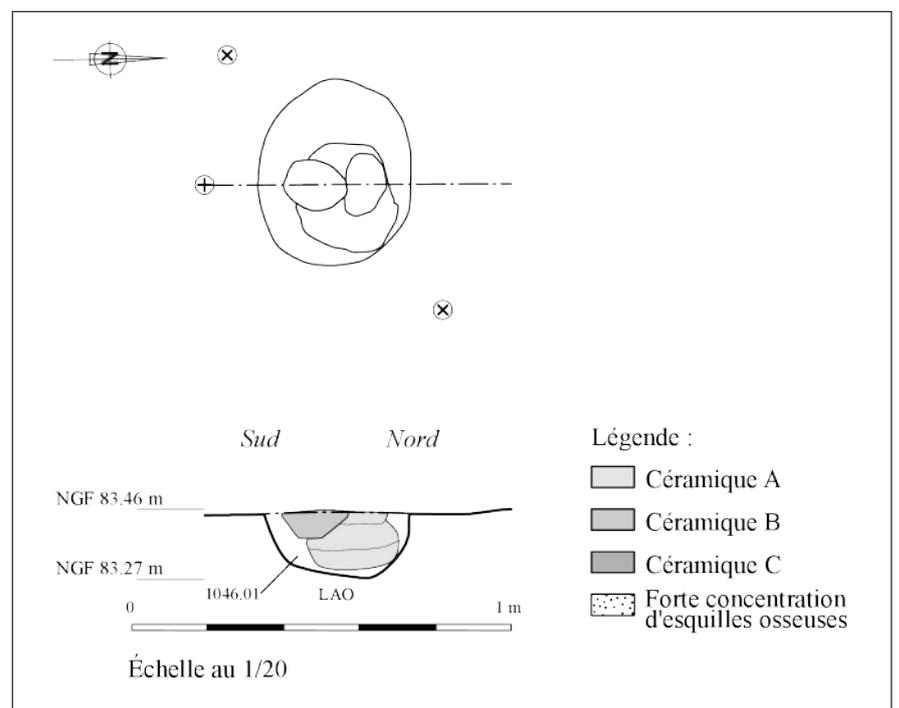


Fig. 202 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1046. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.



Fig. 203 – Vue de la fouille en laboratoire du dépôt secondaire en vase ossuaire 1046. Vue des vases C (ossuaire), E et F. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 204 – Vue de la fouille en laboratoire du dépôt secondaire en vase ossuaire 1046. Vue des vases C (ossuaire), D et E. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 205 – Vue du vase ossuaire C en cours de fouille, passe 1. Présence d'une épingle en alliage cuivreux sur le dessus de l'amas osseux. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

Le dépôt secondaire en vase ossuaire est bien conservé. Il se compose de 6 vases en céramiques dont un vase ossuaire (C) et 5 vases d'accompagnement (A, B, D, E et F). L'ensemble de la tombe est relativement bien conservé. L'ossuaire est placé en position fonctionnelle sur le fond de la fosse, en son centre. Deux vases d'accompagnement (A et B), visibles dès la phase terrain, ont été placés au-dessus du vase ossuaire C. Tout deux se sont légèrement affaissés vers l'intérieur du vase ossuaire.

L'ensemble des vases a été prélevé afin d'être fouillé finement en laboratoire. Cette étape de post-fouille a permis d'identifier 3 autres vases (D, E et F) déposés directement au-dessus des restes humains crématisés. Il s'agissait de deux petites céramiques (E et F ; Fig. 203) coiffées d'une troisième en guise de couvercle (D ; Fig. 204). Enfin, une fois la totalité des vases d'accompagnement dégagée et prélevée, le dépôt osseux est apparu surmonté d'une épingle en alliage cuivreux (Fig. 205).

Poids des restes

Le poids total des restes issus de la tombe est de 1 013,6 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 42 à 47*). Le vase ossuaire a livré pas moins de 697,5 g d'ossements humains crématisés. Le comblement de la fosse comprend 261,6 g d'os et quelques esquilles ont été retrouvées dans les vases d'accompagnement. Le vase A a livré 20,4 g ; la vase B 19,3 g et les vases D et E 14,8 g. Le dépôt osseux dans le vase ossuaire représente donc 68,8 % du poids total des restes. Les os retrouvés dans le comblement de la structure représentent quant à eux 25,8 % du poids total.

La fouille du vase ossuaire a montré une très bonne conservation des restes avec un poids moyen par fragments de 1,1 g. Ainsi, 80 % du dépôt a pu bénéficier d'une identification. L'ensemble des régions anatomiques est observable (Fig. 206). Cependant, le squelette crânien est nettement sous-représenté par rapport aux valeurs théoriques de références (Krogman 1978). En effet, avec seulement 10,7 % du poids total des restes issus du vase ossuaire, il semble que les os du crâne ait été volontairement peu déposés dans le vase. Inversement, les éléments attribuables aux membres supérieurs, très bien conservés, sont sur-représentés (ici 22,2 % pour une valeur référence de 18 %). Enfin, avec 12,3 % du poids total des restes, le rachis est très bien représenté. Ce fait est d'autant plus étonnant que cette partie du corps fait souvent défaut dans les dépôts secondaires de crémation en vase ossuaire pour cette période.

La répartition des os en fonction des régions anatomiques pour les autres vases d'accompagnement ne montre rien de particulier si ce n'est un poids plus important d'os indéterminés du fait de leur fragmentation plus importante.

Enfin, le résidu de crémation issu du comblement de la fosse comprend également toutes les régions anatomiques. Les esquilles sont très fragmentaires (poids moyen par os de 0,2 g). Hormis le squelette crânien, toutes les sections sont légèrement sous-représentées.

La fouille fine du vase ossuaire et des vases d'accompagnement a mis en évidence une certaine organisation de dépôt sinon un ordre de collecte des restes sur le bûcher à destination du vase ossuaire et de la tombe.

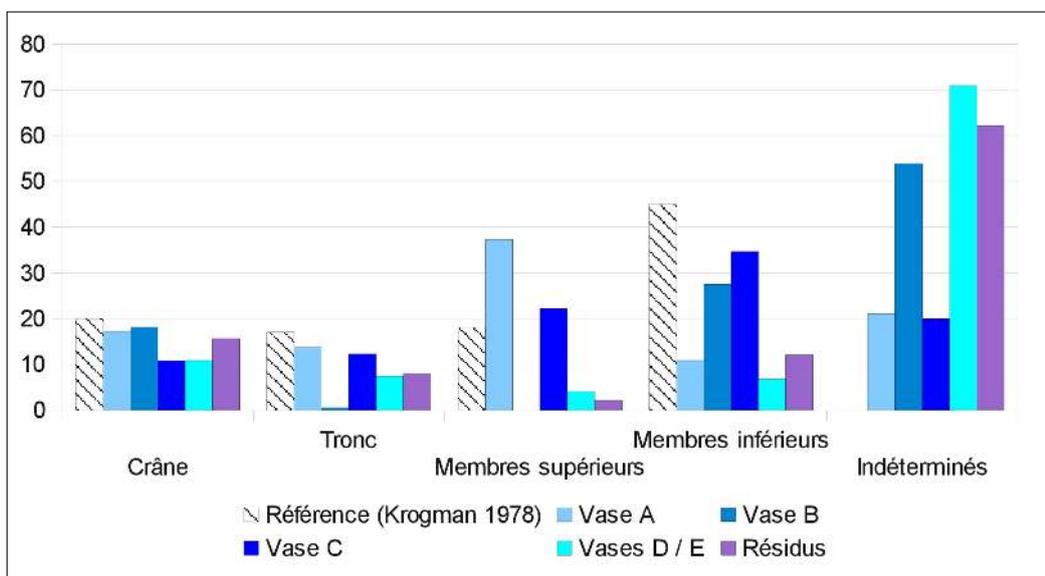
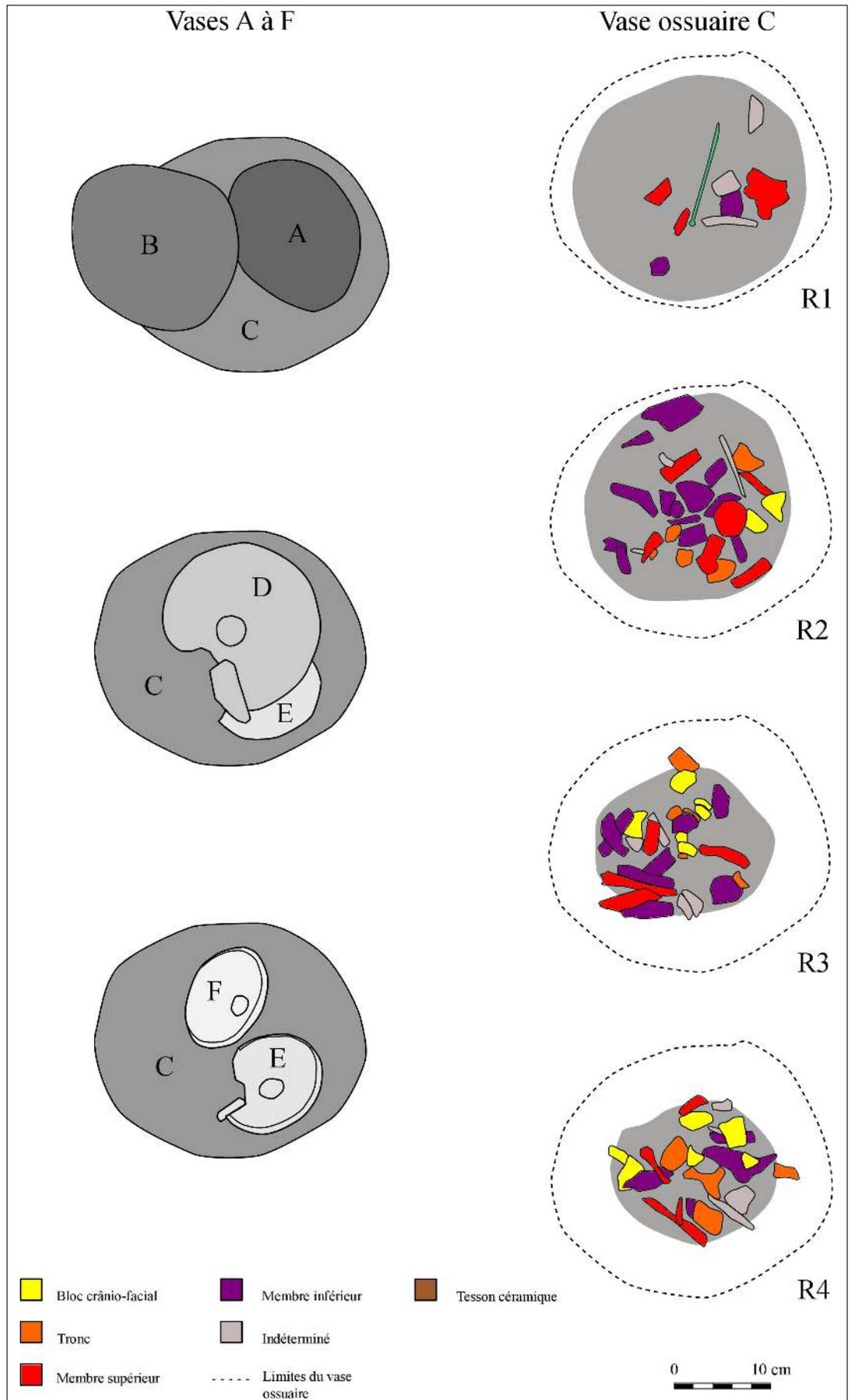


Fig. 206 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1046 (Krogman 1978).

Fig. 207 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1046.
 Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.



En effet, la répartition par régions anatomiques et par passes montre un dépôt en premier lieu des éléments crâniens suivi des fragments de tronc et des membres supérieurs. Les membres inférieurs sont présents sur l'ensemble des niveaux de démontage (Fig. 207 et 208). L'agencement des os au sein du vase indique un ramassage raisonné des restes crématisés sur l'aire de crémation, en suivant la logique anatomique. De plus, la très bonne conservation des esquilles montre une absence de ringardage du bûcher (ou faible) et une crémation peu déstructurante du squelette (Fig. 209).

NMI

Le vase ossuaire et le résidu de crémation qui compose le comblement principal de la fosse comprennent les restes d'au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Aucune trace de pathologie n'a été identifiée.

La coloration des ossements est globalement homogène avec une crémation très poussée comme en témoignent les teintes rosées de certains os longs (Fig. 210 et 211). Nous noterons cependant la présence de rares fragments d'os longs mal brûlés et de couleur plutôt gris foncé à gris clair.

Fig. 208 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1046 (D'après Duda, Janin, Depierre 2000).

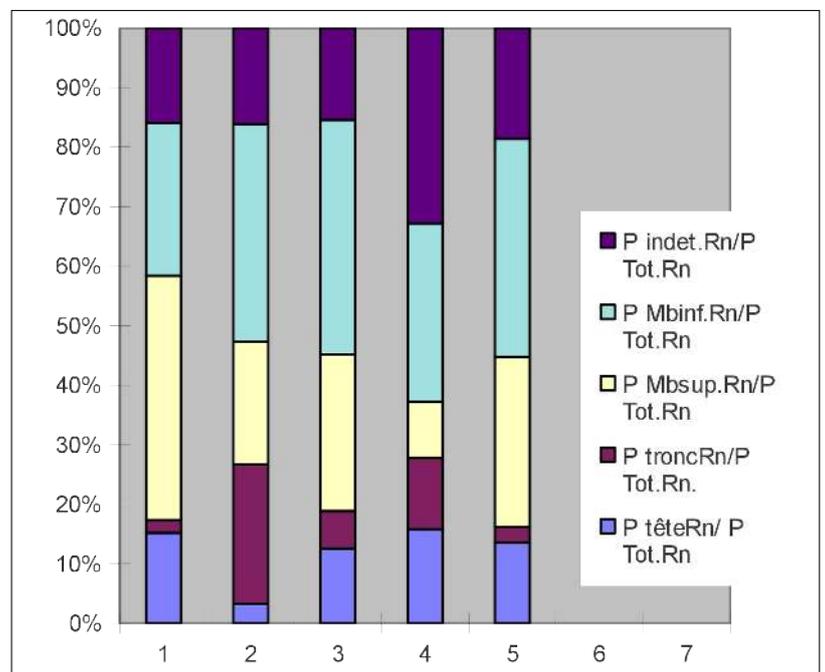


Fig. 209 – Vue d'une diaphyse de radius crématisée et peu fragmentée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.





Fig. 210 – Vue d'une diaphyse de couleur rose. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.



Fig. 211 – Vue de l'extrémité distale d'un humérus gauche adulte et crématisé. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

L'architecture funéraire :

La fouille en laboratoire du vase ossuaire (C) a permis de mettre en évidence la présence d'autres vases d'accompagnement déposés sur les ossements humains brûlés. Ainsi, deux petites céramiques identiques (F et E) reposaient directement sur l'amas osseux. Celles-ci étaient coiffées d'une céramique placée sur l'envers faisant office de couvercle (D). Le tout était surmonté de deux individus similaires (A et B) placés en position fonctionnelle au-dessus du couvercle (D) et sur le sommet du vase ossuaire C (Fig. 212).

Mobilier

1 épingle en alliage cuivreux (Fig. 235), un pot biconique de taille moyenne (vase C, vase ossuaire), un petit pot biconique (vase A), une petite jarre à col divergent (vase B), une coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide à dents souples (vase D), une coupe tronconique simple dans vase ossuaire (vase E), une coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide (vase F) (Fig. 103).

Datation

Bronze final IIIa.

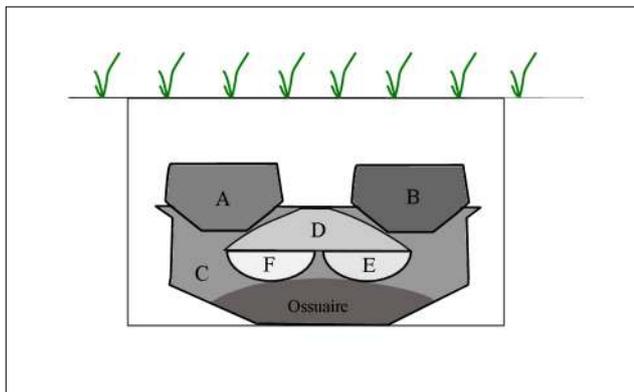


Fig. 212 – Proposition de restitution de la disposition des différentes céramiques au sein de la structure 1046. DAO : V. Brunet © Éveha 2014.

192

Fig. 213 – Vue de la structure 1060 (équivalence Inrap 02.06) avant la fouille. Cliché : © Inrap 2010.



Fig. 214 – Vue de la fouille en laboratoire du vase ossuaire de la tombe 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.



Fig. 215 – Détail de l'amas osseux en cours de dégagement. Tombe 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.



STRUCTURE 1060 (ÉQUIVALENCE INRAP 02.06)

La fosse :

Le comblement de la fosse est identique à l'encaissant à savoir un limon argilo-sableux brun clair marbré meuble avec de nombreuses inclusions de manganèse. La fosse n'est pas visible, la tombe a fait l'objet d'une fouille en « caisson » (Fig. 43 et 213).

Les données anthropologiques :

Représentation et conservation

La structure est quelque peu arasée. La totalité du comblement de la fosse a été prélevée dans le but d'être tamisée afin de récupérer l'ensemble des artefacts et écofacts. Les vases ont également été prélevés en motte pour une fouille approfondie en laboratoire afin d'évaluer la densité de l'amas osseux et les éléments caractérisant la gestuelle funéraire.

Poids des restes

Le poids total des restes humains crématisés issus de la structure 1060 est de 926,3 g (cf. *Version numérique du rapport sur DVD, annexes 48 et 49*). Le comblement de la structure a livré 194,9 g et le vase ossuaire 731,4 g. La fouille par passes successives du vase ossuaire n'a pas permis d'identifier une gestuelle spécifique (Fig. 214, 215 et 216). L'ensemble des sections anatomiques est représenté au sein du dépôt (Fig. 217). Les ossements sont propres, exempts de tout résidus de combustion.

NMI

L'étude anthropologique des restes osseux a permis d'identifier au moins un sujet adulte de sexe et d'âge indéterminés. Les éléments osseux issus du vase ossuaire ont pu bénéficier d'un meilleur taux de détermination du fait d'une fragmentation moins élevée (poids moyen par os déterminé : 1,28 g) (Fig. 218). En revanche, les esquilles issues du comblement sont nettement plus fragmentaires avec un poids moyen par os identifié de 0,34 g. Les essais de remontage entre les os du comblement et ceux du vase n'ont pas été réalisés faute de temps.

Un petit fragment d'os de faune brûlé de type métapode de porc (0,65 g) a été retrouvé sous le vase ossuaire mêlé aux d'esquilles d'os humains brûlés.

Mobilier

« Quatre vases font partie de cette incinération. Le premier est un tronc de cône ouvert supporté par une panse inférieure presque horizontale. Le fond manque. Un vase ouvert tronconique à paroi épaisse possède en face interne une petite facette à peine marquée. Il s'agit peut-être d'un couvercle. Les deux derniers vases possèdent une panse supérieure fermée tronconique supportée par une panse inférieure concave. Le bord est ouvert et démarqué et une facette interne est présente pour l'un d'entre-eux. Ce dernier est décoré à la base de la panse supérieure de chevrons incisés emboîtés. On retrouve les mêmes formes et les mêmes décors à Gironville (77) en contexte Bronze final IIb - IIIa dans la fosse B (Fassina 1990) » (Irribarria, Brunet, Rochart dans Saron 2011 : 116) (Fig. 104).

Datation

Bronze final IIb - IIIa.

Fig. 216 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1060 (D'après Duday, Janin, Depierre 2000).

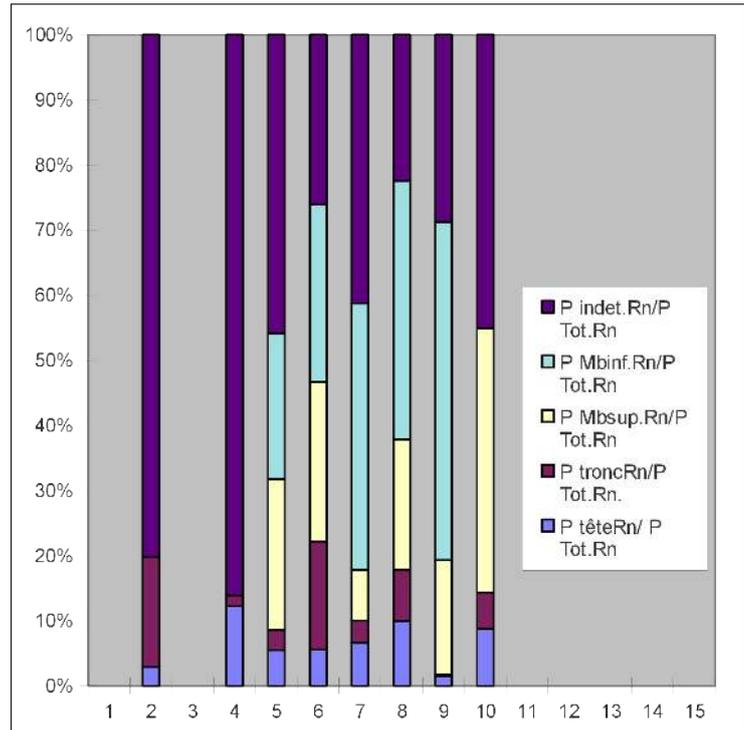


Fig. 217 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1060 (Krogman 1978).

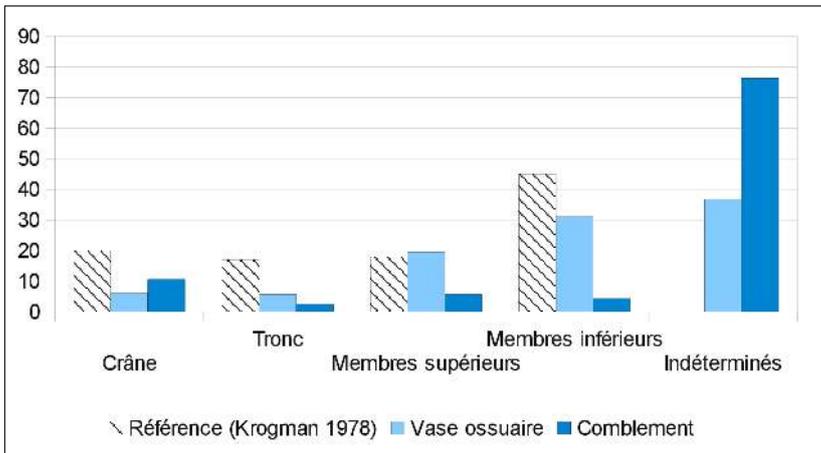


Fig. 218 – Détails des ossements brûlés et peu fragmentés déposés dans le vase ossuaire de la sépulture 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.

4.3 Étude du mobilier lithique

Laurence Le Clézio

4.3.1 Généralités

L'opération de fouille préventive du site *Plessis-Saucourt* à Tigery (91) a permis de mettre au jour 5 pièces issues d'industries lithiques taillées : 3 produits dont un éclat semi-cortical (LIT-05), un éclat de plein débitage (LIT-03) et un éclat lamellaire (LIT-01), 1 déchet de type casson (LIT-04) et un outil (une lame portant des traces d'utilisations et quelques retouches - LIT-02). Ces pièces ont été découvertes pour 3 d'entre elles hors structure, lors des décapages (LIT-01 à LIT-03) et au sein de comblements du fossé 1048 daté de La Tène C2 / D1 (LIT-04 et LIT-05) (Fig. 219).

4.3.2 Étude

Ce petit ensemble, dont les éléments ont été découverts hors contexte ou sous forme de rejets secondaires dans un contexte plus récent, vient compléter un assemblage de plus de 1 000 objets lithiques découverts lors du diagnostic (Saron 2011). Dans ce rapport, l'industrie lithique est associée à trois phases d'occupation des lieux. Pour le Paléolithique, 214 pièces sont issues de trois ensembles datant du Paléolithique inférieur et moyen (étude de R. Blaser dans Saron 2011 : 34 à 47) et 32 d'un contexte du Paléolithique supérieur (étude de O. Roncin dans Saron 2011 : 50-51). Pour le Mésolithique, 181 pièces ont été mises au jour (étude de C. Ollivier dans Saron 2011 : 52 à 63) et 623 pièces ont été attribuées à l'occupation néolithique (étude de R. Blaser dans Saron 2011 : 87 à 94). À ces études viennent s'ajouter une analyse des macro-outils (étude de C. Monchablon dans Saron 2011 : 95 à 98), une étude tracéologique d'un fragment de silex découvert en contexte sépulcral (étude de R. Gosselin dans Saron 2011 : 207-208) et une datation sur un silex brûlé par thermoluminescence (Saron E. 2011 : 209-210). L'approvisionnement en silex secondaire semble, pour toutes ces périodes, avoir été opéré principalement au sein des nombreuses nappes de cailloutis de Sénart présentes sur l'emprise mais également dans la vallée de la Seine et dans le *ru de Hauldres*. Seule la zone nord de l'occupation du Néolithique semble indiquer un approvisionnement plus éloigné de silex tertiaire Barthonien.

L'emprise de l'opération de fouille se concentre sur une nécropole à incinérations d'au moins 1 300 m², datée de l'âge du Bronze, située le long de la limite ouest du diagnostic de 67,5 ha. Les découvertes concernant le Paléolithique, le Mésolithique et le Néolithique se situent à l'opposée de ce site, en limite est, au centre et au sud de l'emprise du diagnostic. La découverte d'industries lithiques hors contexte lors de la fouille s'expliquerait donc par la présence de ces diverses occupations dans le secteur mais la rareté de ces pièces s'explique également par leurs éloignements. Cette nécropole se situe en dehors de l'aire d'activité et donc de rejets liés à ces occupations préhistoriques. Ces quelques pièces ont pu, pour diverses raisons, se retrouver relativement éloignées de leur zone de fabrication et d'utilisation. Hormis la présente de la lame utilisée pouvant se rapprocher de la période Néolithique, la nature typologique de ces pièces, ainsi que leur rareté, ne permettent pas de les rattacher strictement à l'une ou l'autre de ces occupations.

4.3.3 Conclusion

Ces cinq pièces résiduelles se retrouvent donc dans cette emprise sous forme de rejets secondaires hors contexte, potentiellement en association avec une ou plusieurs des occupations préhistoriques identifiées et largement étudiées lors du diagnostic.

N° inv	Nbr. Pièces	Caté	Typologie	Matière	État	Cortex	Typo (en mm)			Poids (en g.)	Débitage	Observations
							L	I	e			
LIT-01	1	Produit	Éclat	Silex	fragmenté	/	63	24	6	9,42	Direct	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-02	1	Outil	Lame utilisée et retouchée	Silex	fragmenté	/	92	18	6	10,34	Direct	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-03	1	Produit	Éclat lamellaire	Silex	fragmenté	/	62	18	7	6,59	Direct	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-04	1	Déchet	Casson	Silex	fragmenté/patiné	Partiel	53	27	21	21,42	?	fond fossé 1048
LIT-05	1	Produit	Éclat semi-cortical	Silex	/	Fs	40	45	6	7,2	Direct	/

Abréviations :

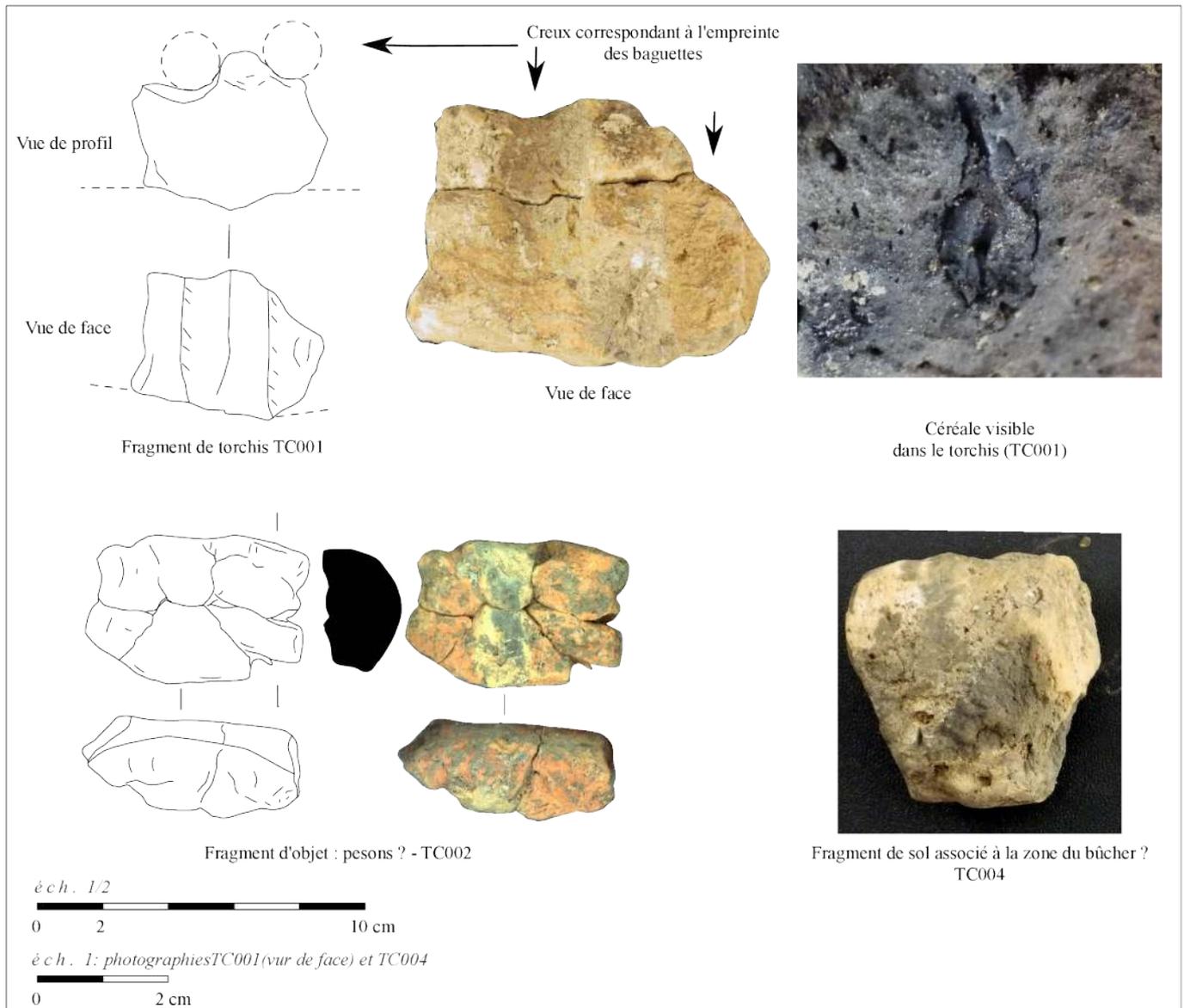
N° inv. = numéro d'inventaire ; Sect. = Secteur ; St. = structure ; US = Unité Stratigraphique ; Sd. = Sondage
Nbr. = nombre ; Caté = catégorie ; Typo. = typométrie ; L = Longueur ; I = largeur ; e = épaisseur ; Date déc. = date de découverte ; Fs = Face supérieure

Fig. 219 – Inventaire détaillé de l'industrie lithique. L. Le Clézio © Éveha 2015.

Fig. 220 – Inventaire général de la terre cuite. M. Demarest © Éveha 2015.

Inventaire	Secteur	Zone et précisions	US	Fouilleurs	Poids (g.)	NR	NMI	Catégorie	Description	État sanitaire
TC001	Nord	Comblement supérieur entre les sondages 6 et 7	1047	AD	100,62	1	1	Torchis	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC002		Entre les sondages 3 et 4 de 1048	105701	HP	93,26	12	ind.	Fragments de peson(s) ?	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC003		Fouille mécanique	105701	AD CS HP	72,72	5	ind.	Fragments de peson(s) ?	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC004		Ensembles B, D, E, F	104201	HP	19,49	3	1	Fragment du sol du lieu de crémation ?	Pâte à cœur noire et surface beige. La surface est plane. Pas de différence dans l'induration. Aspect roulé.	Mauvais
TC005		Dans vase C (passe 1)	104201	AD	10,23	5	ind.	Indéterminé	Pâte beige/orangée.	Mauvais
TC006		Vase D	104201	AD	1,94	10	ind.	Indéterminé	Pâte beige à orangée .	Mauvais
TC007		Vase E	104201	AD	2,08	5	ind.	Indéterminé	Pâte beige à orangée .	Mauvais
Total					300,34	41				

Fig. 222 – Illustrations des individus appartenant aux lots de terre cuite TC001, TC002 et TC004. M. Demarest © Éveha 2015.



4.4 Étude de la terre cuite

Mélanie Demarest

4.4.1 Présentation

Les éléments en terre cuite découverts sur ce site de Tigéry, ZAC du Plessis-Saucourt sont assez indigents. Ils représentent un total de 41 restes, soit 300,34 g. Ce mobilier fragile a été nettoyé à sec et a fait l'objet de recollage lorsque cela était possible. Il a fait l'objet d'une description (forme, types de pâte), a été comptabilisé et pesé. Ces informations, ainsi que la description des contextes et la mention de la parcelle cadastrale correspondante ont été consignées dans la **figure 220**. Ces éléments sont à l'état fragmentaire et certains présentent un aspect roulé, ce qui pourrait suggérer un long passage au sol et un éparpillement avant enfouissement, mais les éléments issus de la sépulture 1042 pourraient aussi avoir légèrement fondu lors du tamisage à l'eau.

4.4.2 Étude

Le torchis

Le fragment TC001 montre des traces de dégraissant à base de végétaux, probablement des céréales (de la balle ?) Une face porte l'empreinte de deux traverses qui devaient prendre la forme de deux baguettes de section circulaire, d'un diamètre compris entre 1,8 et 2 cm pour l'une d'entre elles. Cet élément est très fragmenté et sa longueur maximale conservée dépasse à peine les 5 cm. Le revers est plan (ép. max. conservée de la paroi : 4,6 cm). Ces caractéristiques permettent de le déterminer comme un fragment de torchis induré sous l'action du feu. Le torchis est utilisé dans la construction. Il se compose d'un mélange de terre humide mélangée à du dégraissant végétal comme du foin, de la paille ou la balle de céréales (Bonnaire, Schutz 2013). D'autres exemples montrent aussi l'emploi de dégraissant à base de poils de vache ou de crin de cheval (Maneuvrier 1999 : 285).

Le torchis est utilisé pour la construction de bâtiments en matériaux légers. Ce mode de construction implique un solin ou un soubassement élevé en pierres sur lequel vient se poser un cadre en bois qui vient former le squelette du bâti. Un clayonnage, composé d'entretoises et de baguettes, est installé entre les poteaux porteurs (**Fig. 221**). L'ensemble est garni d'un hourdi, du torchis par exemple. L'architecture de l'armature en bois varie selon les sites et selon l'espacement des poteaux. Par exemple les entretoises peuvent être disposées à l'horizontale ou à la verticale selon les cas.

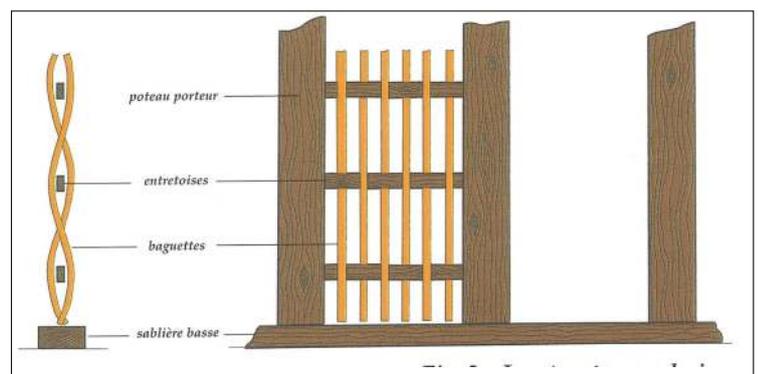


Fig. 221 – Exemple de la structure en bois d'un mur en torchis dont un pan brûlé était conservé sur la villa de Touffréville (14) (Coulthard, Lelièvre 1999 : 225, fig. 2).

Des pesons ?

Les éléments inventoriés en TC002 et TC003 sont très fragmentés (**Fig. 222**). Certaines surfaces conservées sont planes et d'autres forment un angle arrondi et le profil du bord est légèrement courbe. La pâte montre quelques inclusions de végétaux vraisemblablement utilisés comme dégraissant. Ils se présentent sous la forme de négatifs de petites fibres végétales. L'ensemble est trop fragmenté pour pouvoir restituer une forme complète, malgré le recollage de plusieurs fragments du lot TC002 (ép. : 4,4 cm, L. conservée : 6,7 cm, si circulaire diam. estimé entre 10 et 13 cm). Ce fragment montre une bande de pâte plus claire sur sa face interne : en lien avec une perforation ? L'arrondi des angles s'observe plus généralement sur les objets en terre cuite, notamment sur les pesons. Ces derniers peuvent prendre une forme trapézoïdale à angles arrondis ou une forme cylindrique. Ce dernier modèle est plus rare mais il se retrouve entre autre en Basse et Haute-Normandie et en Bretagne (Henaff 2012) dans des contextes souvent datés de l'âge du Bronze moyen-final. Cette hypothèse ne peut toutefois être validée compte tenu du fort état de fragmentation de ces vestiges.

Les éléments en terre cuite de la structure funéraire 1042

Cette structure a livré plusieurs fragments de taille centimétrique à millimétrique. Le plus gros morceau TC004 porte une face plane et il est fortement induré sur l'ensemble de son épaisseur (**Fig. 222**). La partie plane, très partiellement conservée, porte une teinte beige alors que le reste de la pâte est noire. Sa morphologie générale permet de le rapprocher de certains fragments de sole de structure de combustion. Son contexte de découverte permet de proposer un lien avec le bûcher de crémation, il pourrait s'agir d'un fragment de sol fortement chauffé. Les autres éléments forment des résidus de terre chauffée, probablement à mettre aussi en relation avec la crémation.

Fig. 223 – Tableau récapitulatif des quantifications globales des lots. O. Talluault © Éveha 2015.

Structure	US	Complément	NR	PR
1020	102001	(vide)	7	1
1047	104701	Entre SD1 et SD2	1	66
		Entre SD6 et SD7	14	101
		SD2	117	83
		SD5	8	7
		SD6	159	32
		SD7	8	56
		-	Comblement sup. Entre SD6 et SD7	11
1048	104801	Couche sup. Entre SD5 et SD6	15	2
		Entre SD1 et SD2 (surface)	10	1
		Entre SD10 et SD11	3	7
		Entre SD11 et tranchée diag.	11	13
		Entre SD2 et SD3	15	5
		Entre SD2 et SD3 (surface)	111	75
		Entre SD3 et SD4	48	35
		SD11	1	14
		SD2	66	77
		SD6	107	228
		SD3	48	33
		SD4	5	1
		-	Comblement sup. Entre SD2 et SD3	29
1048.0	-	Entre SD1 et SD2 (comblement sup.)	126	47
		Entre SD5 et SD6 (comblement sup.)	2	1
		Comblement sup. 1048 (interface 1039-1004-1048 & SD1 de 1048)	17	31
1057	105702	(vide)	1	22
	105703	(vide)	5	2
	Total		945	1068

Fig. 224 – Répartition des lots en fonction de l'état global de conservation. O. Talluault © Éveha 2015.

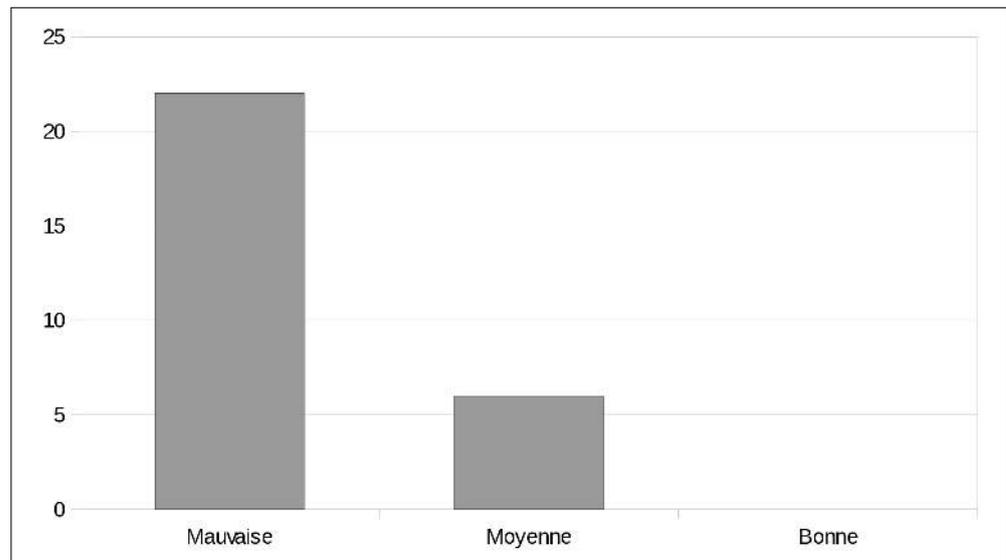
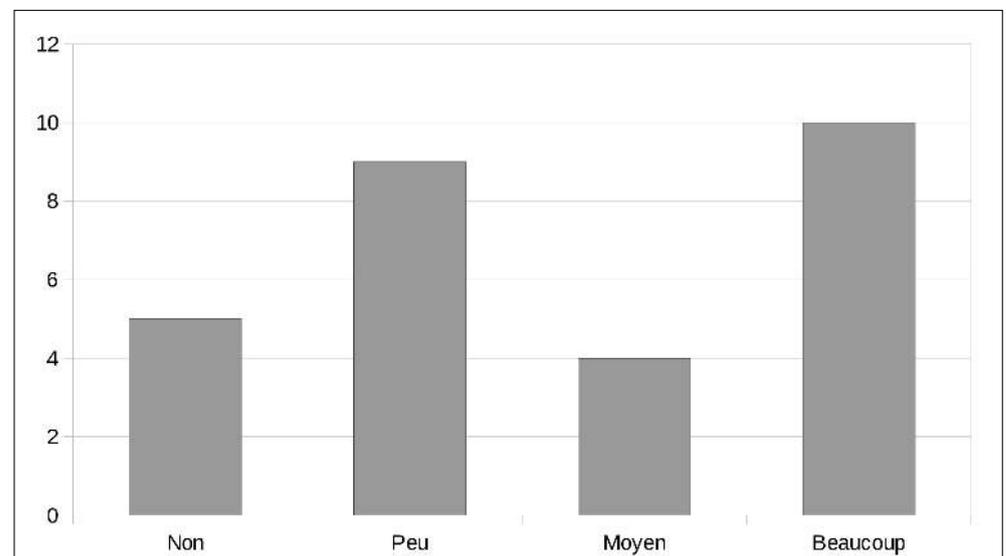


Fig. 225 – Répartition des lots en fonction des classes de quantification des cassures fraîches. O. Talluault © Éveha 2015.



4.5 Étude de la faune

Olivier Talluault

4.5.1 Préambule méthodologique

Le taxon *Bos taurus* sera désigné par le terme de bovins (sous-famille à laquelle appartient l'espèce dans la nomenclature phylogénétique). Il en va de même pour les suidés et le taxon *Sus scrofa domesticus*. La difficile diagnose des genres, notamment pour les *Ovis* (espèce *Ovis aries*, le mouton) et les *Capra* (espèce *Capra hircus*, la chèvre) fait que la mention de caprinés (sous-famille des *Caprinae* dans la nomenclature phylogénétique) renvoie à tous les restes de la sous-famille. Quand il sera question de la part indéterminée au niveau du genre, on pourra lire caprinés sp. Les appellations de coq, bœuf, mouton et porc renvoient à l'espèce dans son ensemble, sans distinction de sexe sauf lorsque cela est précisé dans le texte.

4.5.2 Méthodes utilisées

La détermination a été réalisée à l'aide d'une collection de comparaison personnelle, ainsi que par l'utilisation de manuels d'ostéologie animale (Schmid 1972 ; Barone 1976 ; Cohen, Serjeantson 1996). La détermination spécifique des *caprinae* a été faite en observant les restes dentaires (Halstead et al. 2002) et en observant les critères issus des travaux de Prummel et de Frisch (Prummel, Frisch 1986) et de J. Boessneck (Boessneck 1969) mis à jour par ceux de J. Clutton-Brock et al. (Clutton-Brock 1990). Les stades de la vie de l'animal (infantile, juvénile, adulte) ont été estimés en utilisant les travaux de Vianney Forest (Forest 1997), selon les critères décrits ci-avant, mais aussi en fonction de la taille et de l'aspect des ossements. Les quantifications ont été faites en utilisant le nombre de restes (NR), le poids des restes (PR). Le NMI (Nombre Minimum d'Individu) est de fréquence.

4.5.3 Présentation de l'échantillon

Le mobilier faunique récolté pendant la fouille du site de Tigery *Le Plessis-Saucourt* a été étudié intégralement. Le mobilier faunique correspond à une occupation protohistorique. Les structures principales de l'étude, à savoir les 1047 et 1048, sont datés de La Tène C2-D1. La structure 1020 a été attribuée à la Protohistoire de manière large, et la 1057 n'a pas pu être rattachée à un horizon chronologique (Fig. 223). Quatre structures ont livré du mobilier faunique : 1020 (fosse), 1047 (fossé), 1048 (fossé) et 1057 (fosse). La structure 1020 est située au sud de l'emprise de fouille et les trois autres au nord. Les lots correspondent soit à des US (comme pour les structures 1020 et 1057), ou bien à des sondages ou des portions de fossés (ST 1047 et 1048). L'ensemble compose un *corpus* très faible au niveau numérique et pondéral, les lots allant d'un à 159 restes (ST 1047 – SD6) et d'un à 228 g (ST 1048 – SD6).

4.5.4 Taphonomie

Dans cette partie, nous allons présenter un récapitulatif des informations taphonomiques de l'échantillon, et ce afin d'en affiner les limites et de mieux appréhender les modes de dépôts. La méthode d'enregistrement des critères taphonomiques est inspirée de celle présentée par T.- P. O'Connor (O'Connor 2003 : 123).

4.5.4.1 CONSERVATION GLOBALE

Le remplissage de ce critère est subjectif et correspond à une observation de l'état de conservation globale du mobilier osseux (Fig. 224). L'échelle de qualification compte trois critères : mauvais, moyen et bon. Ces critères sont affinés après une observation globale du mobilier de l'échantillon pour une caractérisation relative au corpus. Elle aide à définir de manière générale l'état du mobilier osseux, et donc de la fiabilité des résultats. La grande majorité des lots est donc mal conservée, et les quelques-uns ayant une conservation « moyenne » sont ceux qui ont livré des ossements identifiables de taille conséquente (par exemple le distal d'un tibia de bovins, identifié dans deux lots de la ST 1047).

4.5.4.2 CASSURES FRAÎCHES

L'observation des cassures fraîches est un indicateur de la qualité de la conservation et des conditions de fouille. Des éléments mal conservés peuvent être difficiles à prélever lors de la fouille et occasionner donc des cassures fraîches (Fig. 225). La répartition ci-dessus est avant tout occasionnée par la fragilisation des surfaces osseuses qui, comme mentionné en préambule, ont rendu difficiles le prélèvement et le lavage, occasionnant des cassures et autre brisures.

Fig. 226 – Répartition des lots par intervalle de taille moyenne des fragments. O. Talluault © Éveha 2015.

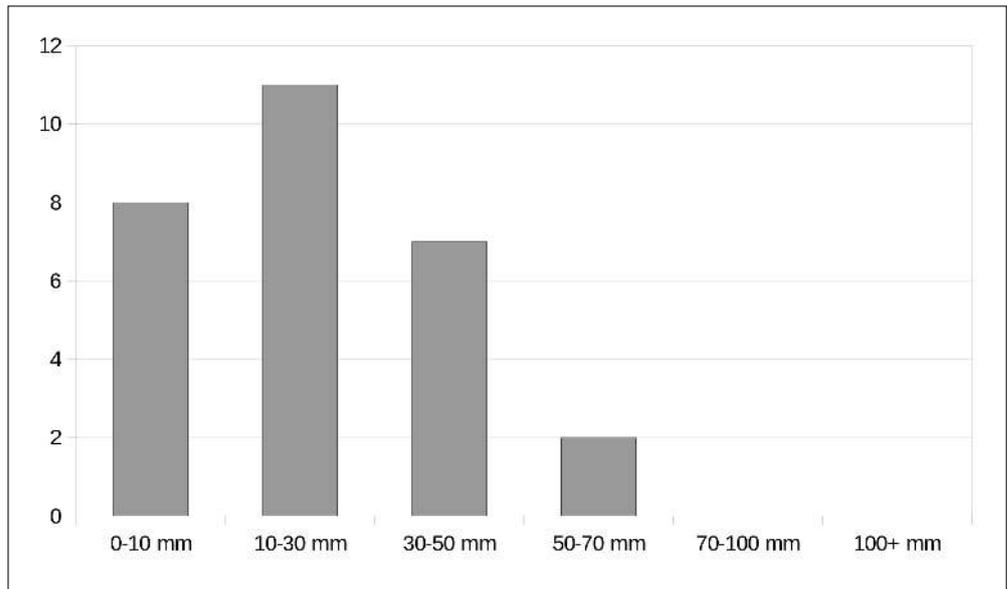
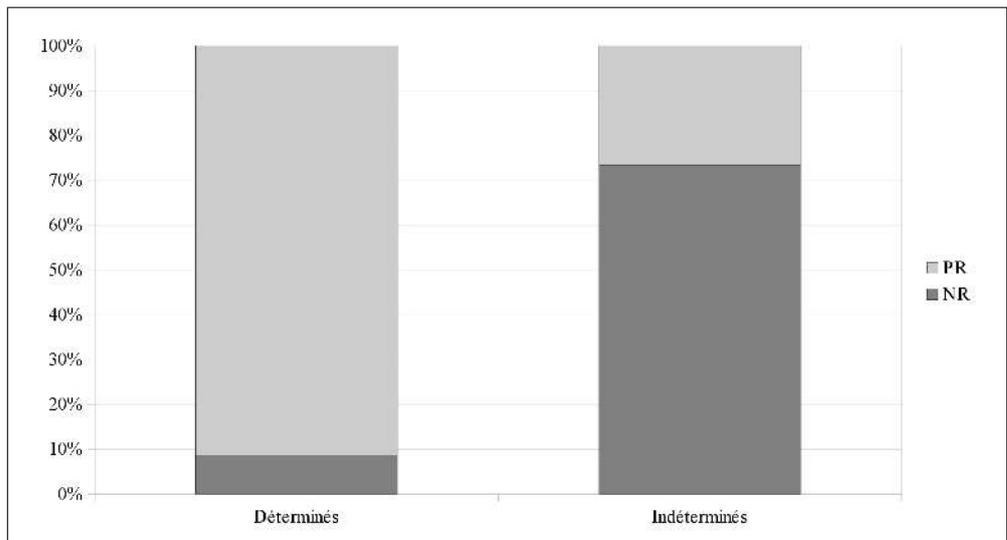


Fig. 227 – Rapport entre le nombre et le poids des restes déterminés et indéterminés. O. Talluault © Éveha 2015.



4.5.4.3 TAILLE DES FRAGMENTS ET TAUX DE DÉTERMINATION

Autre marqueur taphonomique, l'observation de la taille des fragments, qui nous renseigne, entre autre, sur la difficulté du travail de détermination, et donc sur le potentiel informatif de l'échantillon. En sus, une forte fragmentation peut être représentative d'une activité pré-dépositionnelle telle que l'extraction du collagène des os pour fabriquer de la colle d'os (Forest 2008), mais aussi liée à un piétinement de la zone de rejet ou bien à des découpes bouchères (Fig. 226). Il faut en premier lieu noter qu'il s'agit de classes de taille moyennes, et les lots qui correspondent à l'intervalle 0-10 mm ont livré des fragments plus proches du seul millimètre que du centimètre. Le calcul du poids moyen des fragments indéterminés est de 3 g, contre 10 g pour les restes déterminés, ce qui confirme les observations d'une faune très fragmentée, et donc difficilement déterminable (Fig. 227). Ces observations sont validées par les ratios de détermination, avec un peu moins de 10 % des restes déterminés (pour environ 90 % du poids des restes) contre environ 70 % des restes qui sont indéterminés (et qui forment moins de 30 % du poids des restes).

4.5.5 Inventaire faunique

C'est sans surprise que la majorité des restes déterminés proviennent de la triade domestique (bovins, caprinés et suidés) (Fig. 228). La faible taille de l'échantillon empêche d'avoir un discours sur les ratios des différentes espèces entre elles, qui sont normalement un indicateur pertinent des activités, des préférences alimentaires et des périodes chronologiques (Audoin-Rouzeau 1995 : 287). On note, en sus de la triade, la présence d'équidés, dont l'absence d'os bien conservés a empêché la diagnose morphologique et morphométrique des genres. Le chevreuil, gibier à poils, a été identifié au travers de deux dents dans la ST 1047 (Comblement sup. Entre SD6 et SD7). Un reste d'oiseau a été reconnu sans qu'il soit possible d'en définir l'espèce (ST 1048 – SD2).

4.5.6 Synthèse

Comme pour le diagnostic, le mobilier faunique est en très mauvais état. Les restes sont très fragmentés et leurs surfaces sont largement altérées (exposition météorologique pré-enfouissement, radicales...). Ce contexte particulier explique la faible présence en restes animaux, et les quelques éléments conservés ont perdu sans aucun doute des informations, comme par exemple les traces de découpes et de préparations bouchères ou culinaires.

Il n'est donc pas possible ici de dresser une quelconque analyse des données recueillies, et la présente étude se résume à un inventaire détaillé.

Structure	US	Complément	Bovins		Caprinés sp.		Suidés		Equidés sp.		Chevreuil		Oiseau sp.		Indéterminés	
			NR	PR	NR	PR	NR	PR	NR	PR	NR	PR	NR	PR	NR	PR
1020	102001	(vide)													7	1
1047	104701	Entre SD1 et SD2	1	66												
		Entre SD6 et SD7							1	83					13	18
		SD2					1	3	1	36					115	44
		SD5							1	6					7	1
		SD6					2	1							157	31
	SD7	1	51											7	5	
	-	Comblement sup. Entre SD6 et SD7	1	49							2	2		8	2	
		Couche sup. Entre SD5 et SD6												15	2	
1048	104801	Entre SD1 et SD2 (surface)					10	1								
		Entre SD10 et SD11	1	6											2	1
		Entre SD11 et tranchée diag.													11	13
		Entre SD2 et SD3			15	5										
		Entre SD2 et SD3 (surface)	7	43											104	32
		Entre SD3 et SD4	1	4											47	31
		SD11	1	14												
		SD2							7	54			1	1	58	22
		SD6	5	196											102	32
		SD3	7	18											41	15
	104802	SD4												5	1	
	-	Comblement sup. Entre SD2 et SD3						1	65					28	10	
		Entre SD1 et SD2 (comblement sup.)						1	8					125	39	
		Entre SD5 et SD6 (comblement sup.)												2	1	
	1048.0	Comblement sup. 1048 (interface 1039-1004-1048 & SD1 de 1048)	2	17										15	14	
1057	105702	(vide)						1	22							
	105703	(vide)												5	2	
Total			27	464	15	5	13	5	13	274	2	2	1	1	874	317

Fig. 228 – Tableau récapitulatif de l'inventaire faunique par lots. O. Talluault © Éveha 2015.

4.6 Étude du mobilier funéraire non céramique

Audrey Delalande

Bien que les sépultures aient livré un assez grand nombre de récipients (de 1 à 6 vases par ensemble), le mobilier non céramique est absent de 70 % des ensembles, excepté un fragment de tige (d'épingle ?) en alliage base cuivre dans la structure 1020, des perles en matière vitreuse dans les structures 1022 et 1023, un fragment de tôle en or plié dans la structure 1035 et une épingle en alliage base cuivre dans la structure 1046 soit dans 5 ensemble sur 22.

Seul le dernier objet a été retrouvé dans le vase ossuaire (Vase C), les autres ont été retrouvés dans le comblement de la fosse sépulcrale. Cette étude porte donc sur un corpus de 17 objets pour un poids total de 3,62 g (Fig.229) issus de 5 tombes à incinération ou résidus de crémation. Les matériaux utilisés sont divers (alliage base cuivre, or et verre) mais la majorité des objets est en verre. Ces objets sont présentés par catégories fonctionnelles au sein du catalogue où ils sont décrits.

Matière	NMI	% du NMI	Poids en g	% du Poids
Or	1	6%	0,29	8%
Alliage base cuivre	2	12%	2,5	69%
Verre	14	82%	0,83	23%
Total	17	100%	3,62	100,00%

Fig. 229 – Quantification du mobilier en fonction du type de matière. A. Delalande © Éveha 2015.

D'après la méthode de classement proposé par O. Nillesse, deux domaines d'activités différents sont représentés (Fig.230 et 231) : l'équipement personnel et les non classifiés. Cette dernière catégorie regroupe les indéterminés et les non-identifiables (Guillaumet et Nillesse 2000 ; Nillesse 2009).

Domaine d'activité	Catégorie fonctionnelle	Objet présent sur le site
Production	Outils agricole	
	Outils artisanal	
	Outils polyvalent	
Immobilier/Mobilier	Serrurerie	
	Quincaillerie	
Activités domestiques	Mobilier	
	Préparation alimentaire	
Équipement personnel	Parure	Perles
	Vêtement	Épingle
	Toilette	
Guerre	Armement offensif	
	Armement défensif	
Transport	Pièce de char	
	Harnachement et ferrures animaux	
Commerce et échange	Écriture	
	Mesure	
	Monnaie	
Non classifié	Indéterminés	
	Non-identifiables	Tige, tôle, « bille »

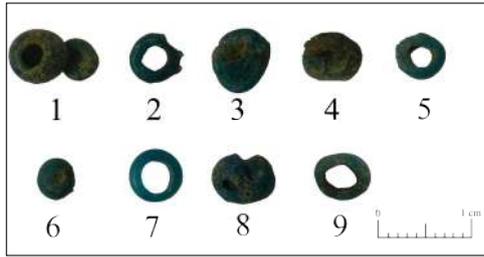
Fig. 230 – Catégories fonctionnelles du mobilier (d'après Guillaumet, Nillesse, 2000; Nillesse, 2009).

Catégorie fonctionnelle	NMI	% du NMI	Poids (en g.)	% du poids
Parure	12	75%	0,78	22%
Vêtement	1	6%	2,47	68%
Non-identifiables	3	19%	0,37	10%
Total	16	100%	3,62	100%

Fig. 231 – Décompte du mobilier par catégorie fonctionnelle. A. Delalande © Éveha 2015.

4.6.1 Les objets de parure : les perles en verre bleu

Fig. 232 – Les perles en verre de la nécropole (1 à 8 : Perles de la structure 1022 ; 9 : Perle de la structure 1023).
A. Delalande © Éveha 2015.



L'état de conservation de l'ensemble des perles étudiées est très variable et probablement lié aux chocs thermiques subis lors de la crémation (*cf. supra*, 4.6.1.2). L'ensemble des structures en lien avec la pratique de la crémation, a livré quatorze perles annulaires dont l'épaisseur varie de 0,5 à 3,5 mm. Deux sous-types peuvent être distingués : les anneaux à large ouverture et les grains de colliers dont ceux de Tigéry Le Plessis-Saucourt atteignent tout de même les 5,5 mm (**Fig. 232**).

4.6.1.1 TYPO-CHRONOLOGIE

En France, les études typo-chronologiques des perles protohistoriques en verre furent initiées par P. Ambert, H. Barge et J. Guilaine à la fin des années 1980 (Ambert, Barge-Mahieu, 1989 ; Guilaine 1991 ; Guilaine *et alii* 1991). Au cours des années 1990, ces études ont été reprises en y associant systématiquement des analyses chimiques (Billaud, Gratuze 1998 et 2002 ; Gratuze, Billaud 2003). Grâce à la collaboration de nombreux chercheurs et archéologues, l'ensemble de ces études permet aujourd'hui de disposer d'un inventaire relativement conséquent des éléments de parure en verre retrouvés en France sur les sites datés du Bronze ancien au premier Âge du Fer. Ces différentes études ont permis de constater que ces objets de facture relativement simple ne sont pas caractéristiques d'une période. Néanmoins, le contexte de découverte de ces perles et les datations C14 effectuées sur des restes osseux présents dans les structures, permettent de les dater du Bronze final IIa au Bronze final IIIa.

Ces éléments de parure, qui ont sûrement été portés, sont à rapprocher des 34 perles découvertes dans une incinération (Sépulture 30) du Bronze final avec d'autres éléments métalliques, sur la nécropole de Gouaix *La Haute Grève* (Ferdouel *et al.* 2001 ; Séguier *et al.* 2010) et des 18 petites perles annulaires en verre bleu provenant de quatre structures différentes du groupe II sur la nécropole de Changis-sur-Marne (77) *Les Pétreaux* (Lafage *et al.* 2004).

4.6.1.2 LES TRACES D'ACTION DU FEU

Parmi cet assemblage de treize perles, huit d'entre elles sont constituées de deux perles soudées (PM.V-001 et PM.V-002, PM.V-004 et PM.V-005, PM.V-007 et PM.V-008 et PM.V-0012 et PM.V-013). La fusion du verre lors de l'incinération a pu provoquer ces agglomérations. En effet, la température de ramollissement du verre se situe vers 700 ° -800 °C (infovitrail.com). La température d'intensité des crémations 1022 et 1023 est au minimum de 650 °C (*cf. étude anthropologique*). Il est donc possible que la température de ramollissement du verre ait été atteinte lors de la crémation. Néanmoins, comme il n'est pas rare de retrouver des perles annulaires soudées ou non séparées hors contexte d'incinération, cette fusion peut donc être antérieure (Séguier *et al.* 2010 : 57).

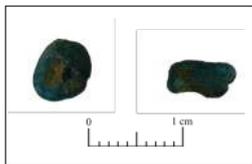


Fig. 233 – Perles PM.V-004 et PM.V-005 avec une déformation plastique importante. A. Delalande © Éveha 2015.

Cependant, des déformations plastiques plus ou moins importantes sont visibles (**Fig. 233**) sur la plupart des perles (PM.V-003, PM.V-004, PM.V-005, PM.V-007, PM.V-008, PM.V-009, PM.V-012, PM.V-013 et PM.V-014). Ces déformations semblent indiquer que ces objets ont subi l'action du feu. Les petits fragments osseux pris dans la matrice de la perle PM.V-003 (**Fig. 234**) plaident en faveur d'une fusion de ces perles lors de la crémation. Cette hypothèse est renforcée par la présence de verre rouge (**Fig. 234**) sur cette même perle, attestant une phase de chauffage en milieu fortement réducteur lors de l'incinération. En effet, à l'âge du Bronze, le colorant couramment utilisé pour teinter en bleu le verre, est le cuivre (Gratuze 2010 : 58). Or le cuivre prend une teinte rouge lors de sa phase de réduction. Cette coloration se retrouve en effet assez souvent sur les perles de ce type retrouvées dans les contextes d'incinération.

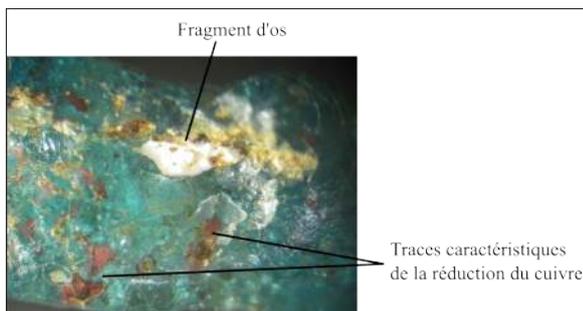


Fig. 234 – Fragment d'os pris dans la matrice de verre de la perle PM.V-003 et traces de verre rouge. Cliché et mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.

Ces différents éléments semblent indiquer que tous ces petits objets ont subi l'action du feu et ont été retrouvés dans un dépôt de rejet de bûcher, inclut dans la fosse et dissocié de l'amas osseux. Ces objets appartiennent sans doute à une parure portée par les deux défunts sur le bûcher, ornant leur cou, leur poitrine ou leur ceinture.

4.6.1.3 ORIGINE DES PERLES

Selon B. Gratuze et Y. Billaud (2003), le Bronze final est marqué par l'apparition d'une nouvelle recette de fabrication du verre. Le verre sodo-potassique riche en silice supplante le verre calco-sodique à base de cendres végétales comme les perles retrouvées à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). La diffusion de ces perles à verre sodo-potassique s'étend sur l'ensemble de la France et semble connaître son apogée pendant la seconde moitié du Bronze final, puis s'arrêter brutalement au début de l'âge du Fer. La composition chimique des perles découvertes en France et notamment à Gouaix *La Haute-Grève*, est très proches de celles fabriquées à Frattesina en Italie du Nord, qui est, à ce jour, le seul site de cette période sur lequel le travail du verre semble attesté. En l'absence de nouvelle découverte, l'importation de ces perles à partir de cette région reste l'hypothèse la plus probable. Néanmoins, il semble que les perles proche-orientales en verre à base de cendres végétales continuent à être importées durant la même période. On trouve en effet ces deux types de matériaux en association sur certains sites du Bronze final. L'origine méridionale des perles en verre de Tigéry (les perles ne sont pas encore analysées) est l'hypothèse la plus probable, néanmoins une importation du Proche-Orient de ces perles sur les sites de Tigéry ne peut-être exclue à ce jour. Ces dernières donnent cependant, un aperçu des échanges commerciaux de l'(ou les) unité(s) domestique(s) en lien avec la nécropole du Bronze final de Tigéry.

4.6.2 Un accessoire vestimentaire : une épingle

Une épingle en alliage base cuivre a été découverte dans le comblement du vase ossuaire (Vase C) de la sépulture la plus septentrionale (St 1046) de l'ensemble funéraire mis à jour sur ce site. Cette épingle se caractérise par une petite tête globuleuse et une tige de section circulaire. La base de la tête est ornée par un couple d'incision dont une marque la jonction entre la tête et la tige (Fig. 235). Les épingles à petite tête globuleuse correspondent à des types fort répandus dans l'ensemble de la Gaule centrale et orientale au cours de l'étape 2 du Bronze final (Audouze, Gaucher 1981 : 94 ; 108). Elles sont parfois considérées comme des fossiles directeurs de la Culture Rhin-Suisse-France-Orientale (R.S.F.O.), c'est-à-dire de la Province occidentale du domaine nord-alpin au Bronze final IIb-IIIa (Colloque Nemours 1986, carte des types 45 et 46) comme à Corent (Milcent et Gasc 2007, pl. 1 n° 502).

Cette épingle est le seul objet retrouvé en association dans le vase ossuaire de la sépulture 1046 (Fig. 236). Au vu de son état de conservation et des différences de fusion des alliages base cuivre suivant les différentes proportions de métaux utilisés pour la fabrication de ces alliages, il n'est pas possible de déterminer si cet objet était porté par le défunt sur le bûcher. Néanmoins, sa découverte sous les vases et sur les restes osseux dans le vase ossuaire, témoigne d'un dépôt volontaire.

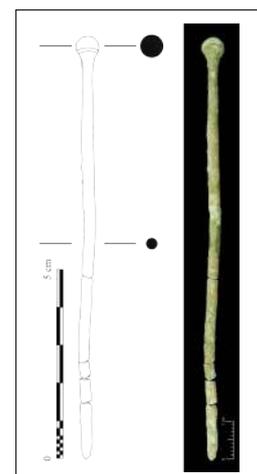


Fig. 235 – Dessin et photo de l'épingle Met-002.

Dessin et cliché :

A. Delalande © Éveha 2015.



Fig. 236 – Découverte de l'épingle Met-002 dans le vase ossuaire de la structure 1046. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.

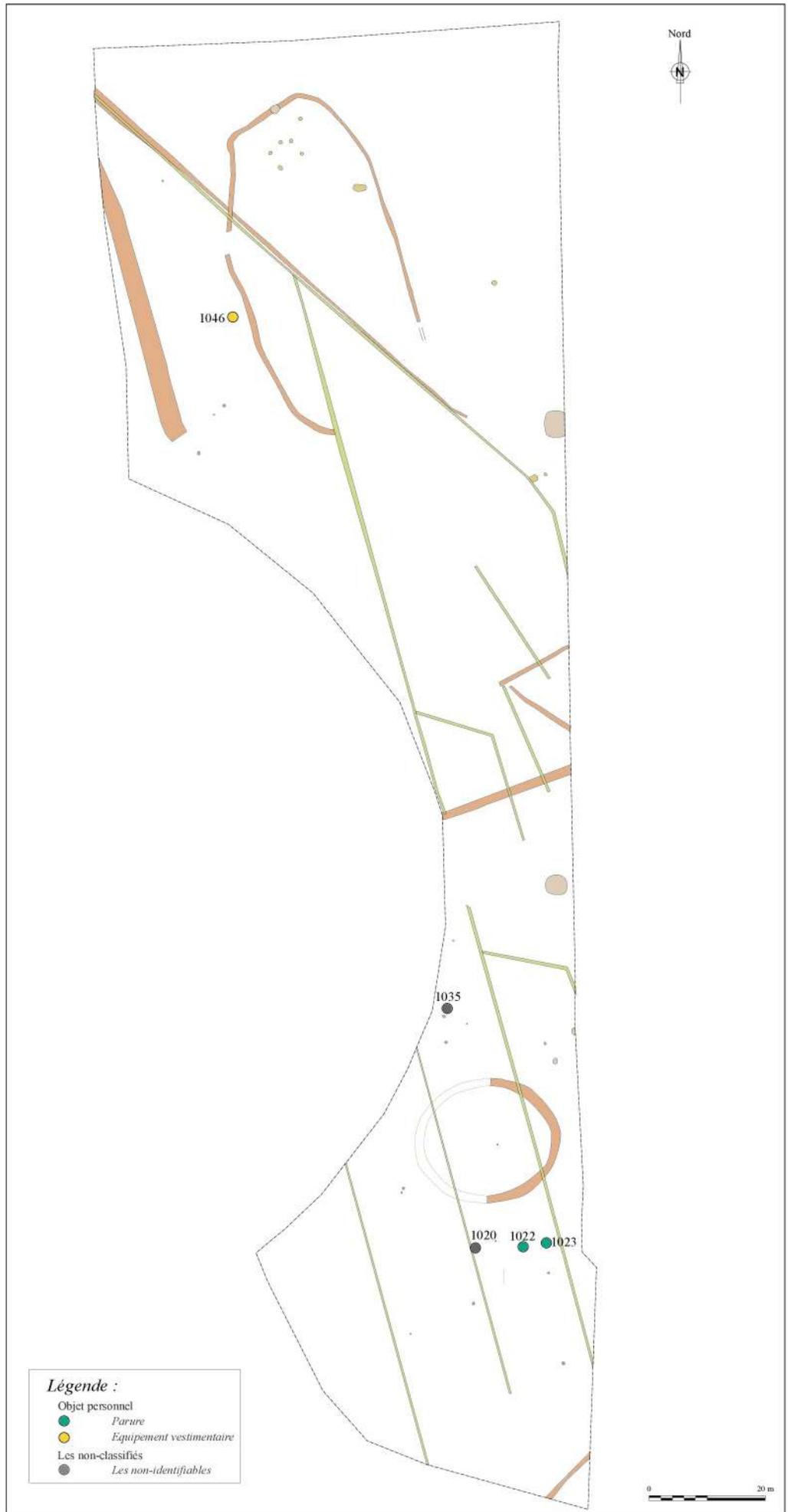


Fig. 239 – Plan de répartition du mobilier. Cartographie et DAO : X. Husson. Mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.

4.6.3 Les non-classifiés : les non-identifiables

Trois objets n'ont pu être identifiés du fait de leur fragmentation. Il s'agit d'un fragment d'une tige en alliage base cuivre, d'une « bille » en verre bleu et d'un fragment de tôle en or replié.

Au vu de ces dimensions, le fragment de tige pourrait être un fragment d'épingle. La « bille » de verre bleue par ces dimensions et sa forme, semble être une perle en grain de collier. Mais l'absence de perforation visible due sans doute au ramollissement du verre lors de la crémation, ne permet pas de l'affirmer.

Enfin, le fragment de tôle en or (**Fig. 237**) découvert lors du diagnostic archéologique (Inci 01.08), est plié à de maintes reprises. Les objets en or ne sont pas rares à l'âge du Bronze. L'or étant quasi inaltérable et sa température de fusion étant assez élevée (au tour de 1000°C selon l'alliage), il n'est pas possible de déterminer si cet objet a subi l'action du feu et donc était sur le bûcher. Les objets en or sont assez fréquents à l'âge du Bronze et il n'est pas rare de retrouver des petits fragments comme dans l'incinération 5 de *Les-Gours-aux-Lions* à Marolles-sur-Seine (Mordant et Mordant 1970).

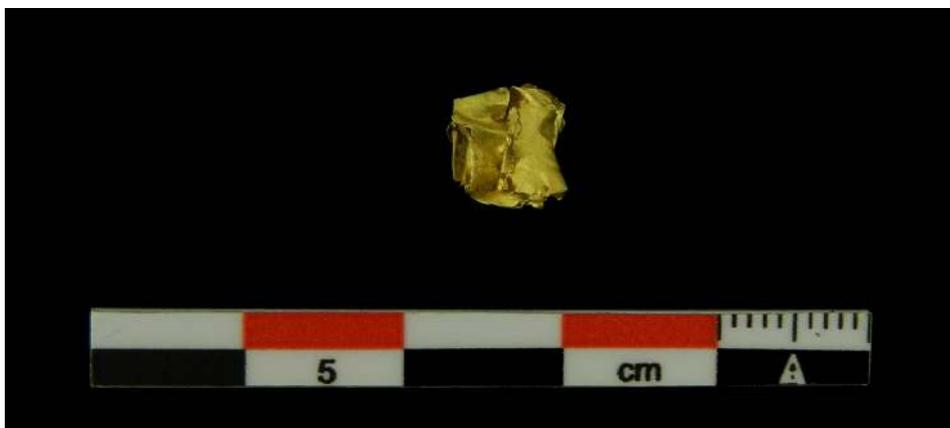


Fig. 237 – Fragment de tôle en or découvert lors du diagnostic archéologique dans le comblement de l'incinération 01.08
Cliché : V. Brunet © Éveha 2015.

4.6.4 Assemblage et provenance des objets

L'analyse de la répartition du mobilier a été réalisée à partir du NMI et poids (**Fig. 238**) puis classé selon les catégories fonctionnelles (**Fig 239**).

D'un point de vue général, aucune concentration ne s'observe dans la répartition du mobilier. Néanmoins, une seule sépulture a livré un assemblage de différents objets. Le dépôt secondaire de crémation 1022 a donc livré un ensemble de 13 petites perles annulaires en verre. Cet assemblage est dans sa conception générale assez similaire à ceux retrouvés dans deux sépultures à incinérations (St 6398 et 6370) de la nécropole de Changis-sur-Marne *Le Pétreau* où la structure 6370 a livré 9 perles en verre et la structure 6398, 7 perles (Lafage 2004 : 93) ou encore l'incinération 62 de la nécropole des *Falaises* à Villeneuve-La-Guyard qui a livré 27 perles en verre bleu (Prampart 1984, Séguier *et al.* 2010 : 57) datées de l'étape moyenne de l'âge du Bronze. Sur la nécropole de Changis, deux incinérations de la même époque ont également livré une seule perle en verre.

Structure	Type	NMI	% du NMI	Poids (en g.)	% du poids
1020	Sépulture	1	6%	0,03	1%
1022	Sépulture	13	76%	0,75	21%
1023	Résidus de crémation	1	6%	0,05	1%
1035	Sépulture	1	6%	0,29	8%
1046	Sépulture	1	6%	2,47	69%

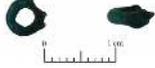
Fig. 238 – Répartition du mobilier par fait, en NMI et poids (rapportés en %). A. Delalande © Éveha 2015.

Ces objets semblent avoir subi l'action du feu et excepté l'épingle Met-002 qui pourrait avoir été déposée sur l'amas osseux dans le vase ossuaire, ils ont tous été retrouvés inclus dans un dépôt de résidus de bûcher (St 1022 et 1035) soit dans la fosse et associés aux restes osseux (St 1020) soit sous l'urne et dissociés de l'amas osseux. Bien que peu nombreux, ces éléments et notamment les éléments de parures montrent que les défunts étaient vraisemblablement crématisés habillés et parés. Les quelques éléments mis au jour se retrouvent indifféremment dans les dépôts en pleine-terre (St. 1022 et 1035) ou dans les dépôts avec contenant (St. 1020). Il est par conséquent impossible d'associer leur présence ou non à l'investissement humain nécessité par la structure tout comme il est difficile de préjuger du statut du défunt. En effet, de manière générale, la présence d'une quantité d'objets non céramiques ne peut à elle seule révéler le statut social des défunts. Les mécanismes de dépôts difficiles à appréhender, sont assurément très divers. Il faut également prendre en compte la méthodologie de fouille, la surface fouillée et le nombre de vestiges découverts. La comparaison basée sur des critères de quantité a donc ses limites en fonction du degré de conservation des vestiges, de l'éventuelle récupération des objets et notamment de tamisage, du type d'étude menée sur le mobilier mais aussi de la surface fouillée.

Le mobilier funéraire non-céramique de Tigéry *Le Plessis-Saucourt* est donc, en majorité peu caractéristique d'une période à l'exception de l'épingle de la structure 1046 typique de l'étape moyenne du Bronze final (Bf Ib-IIIa). Néanmoins, l'étape moyenne du Bronze final est assez bien documentée dans le Bassin parisien et notamment sa partie sud-occidentale (Brun 1986 ; Gouge *et alii* 1994, cartes 4 et 5 ; Séguier *et alii* 2010, fig. 9). Le mobilier non céramique de la nécropole de Tigéry est comparable à celui issu d'ensembles funéraires de la confluence Seine-Yonne, comme Villeneuve-La-Guyard *Falaises* (Prampart 1984, Séguier *et al.* 2010 : 57), Gouaix *La Haute Grève* (Ferdouel *et al.*, 2001 ; Séguier *et al.*, 2010) mais aussi des ensembles plus éloignés comme Erstein *Grasweg-Pae* en Alsace (Croutsch *et al.*, 2011) de la confluence RSFO. À l'instar du mobilier céramique, ce corpus témoigne des affinités culturelles du phénomène continental nord-alpin avec le Nord-Est de la France, la Suisse et la vallée du Rhin mais aussi d'échanges commerciaux lointains.

4.6.5 Catalogue du mobilier funéraire non céramique

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL : LA PARURE

N° d'inventaire	Provenance	Description	Photo
PM.V-001	1022 (1022.01)	Perle en grain de collier en verre de couleur bleu, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 3,5 mm. Perle assez corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-002.	
PM.V-002	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 4 mm de diamètre pour une épaisseur de 1 mm. Perle assez corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-001.	
PM.V-003	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 1 mm. Perle peu corrodée.	
PM.V-004	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 6 mm de diamètre pour une épaisseur de 1 mm. Perle peu corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-005.	
PM.V-005	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 1 mm. Perle peu corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-004.	
PM.V-007	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 2 mm. Perle assez corrodée.	
PM.V-008	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5,5 mm de diamètre pour une épaisseur de 1,5 mm. Perle assez corrodée.	
PM.V-009	1022 (1022.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 2 mm. Perle peu corrodée.	
PM.V-010	1022 (1022.01)	Perle en grain de collier en verre de couleur bleu turquoise, de 4 mm de diamètre pour une épaisseur de 2 mm. Perle assez corrodée.	
PM.V-011	1022 (1022.02)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 5,5 mm de diamètre pour une épaisseur de 1,5 mm. Perle peu corrodée.	
PM.V-012	1022 (1022.02)	Perle en grain de collier en verre de couleur bleu turquoise, de 5 mm de diamètre pour une épaisseur de 1,5 mm. Perle assez corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-013.	
PM.V-013	1022 (1022.02)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 4 mm de diamètre pour une épaisseur de 2,5 m. Perle assez corrodée. Cette perle est fusionnée avec la perle PM.V-012.	
PM.V-014	1023 (1023.01)	Perle annulaire à large ouverture en verre de couleur bleu turquoise, de 6 mm de diamètre pour une épaisseur de 1,5 mm. Perle très corrodée.	

210

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL : LE VÊTEMENT

N° d'inventaire	Provenance	Description	Photo
Met-002	1046 (Vase C)	Épingle à petite tête globuleuse de 111 mm. La section de la tige circulaire est de 3 mm. La tête de 6 mm est ornée de deux incisions concentriques dont l'une relève la jonction entre la tête et la tige.	

LES NON-CLASIFIÉ : LES NON-IDENTIFIABLES

N° d'inventaire	Provenance	Description	Photo
Met-001	1020 (1020.01)	Fragment de tige de 10 mm de long avec une section circulaire de 2,5 mm de diamètre.	Non-photographié
Met-003	1035	Tôle de 1 mm d'épaisseur repliée sur elle-même.	
PM.V-006	1022 (1022.01)	Bille de verre bleu turquoise de 3 mm de diamètre. Le verre est très corrodé.	

4.7 Étude du petit mobilier

Audrey Delalande

L'étude de la culture matérielle est de tenter d'identifier les activités ou le statut d'un site en fonction de celle-ci. Plus exactement, ceux-ci sont déterminés en fonction des objets utilitaires rencontrés sur les sites d'habitat et agropastoral, de leur quantité et de leur diversité. L'opération de fouille menée à Tigery *Le Plessis-Saucourt* a permis la mise en évidence de vestiges du second âge du Fer, centrés sur La Tène C2 et La Tène D1 (*cf. étude céramique*). Néanmoins, le corpus ne comporte que deux objets pour un poids total de 252,60 g. Donc cette étude se limitera à un inventaire descriptif de ces deux objets (**Fig. 240**).

4.7.1 L'artisanat du textile

Le travail du textile est documenté par la découverte d'une fusaiïole façonnée dans de l'argile et d'éventuellement deux pesons (*cf. étude de la terre cuite*) (**Fig. 241**).

La fusaiïole (PM.V-001) a été découverte dans le comblement supérieur dans le fossé ouest de l'enclos (St 1047) attribué à la phase laténienne (**Fig. 240**). Son façonnage n'est pas soigné et les contours de la pièce sont assez irréguliers. Elle présente une forme générale discoïde avec une cupule de 23 mm de diamètre. Elle est conservée sur une hauteur de 19 mm pour un diamètre de 42 mm.

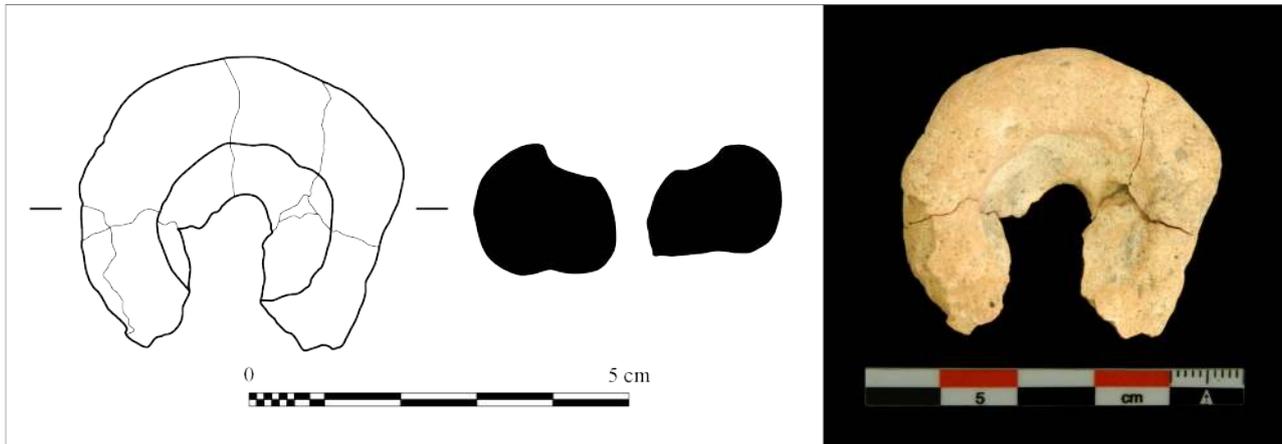
Sa pâte a un aspect de surface claire beige et un cœur gris avec des inclusions de chamotte. La différence de couleur de la pâte est sans doute due à une cuisson réductrice avec apport d'oxygène en fin de fournée. Cette fusaiïole est très dégradée ce qui est notamment lié à la structure de la pâte. Celle-ci est similaire aux pâtes des céramiques grossières retrouvées sur le site (*cf. étude céramique*).

La présence de cette fusaiïole sur le site, induit une activité de filage des fibres d'origines végétales ou animales. Cette pièce percée se trouve normalement sur une tige ou un fuseau et permet de donner la rotation à l'instrument. Cette opération est la deuxième étape nécessaire à la production d'un textile. En effet, le processus de fabrication des tissus se divise en quatre étapes : le traitement de la matière première, le filage, le tissage et le traitement des étoffes. Aucun élément ne permet de mettre en évidence les trois autres étapes de la chaîne opératoire, excepté peut-être les fragments en terre cuite de deux pesons éventuels (*cf. étude terre cuite*).



Fig. 240 – Plan de répartition du petit mobilier de la phase laténienne. Cartographie et DAO : X. Husson. Mise au net : Mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.

Fig. 241 – Photo et dessin de la fusaiïole PM.C-001. Dessin et cliché : A. Delalande © Éveha 2015.



4.7.2 Une trace d'activité agricole ?

Des fragments d'un objet en fer (MET-004) ont été découverts dans la fosse 1057 (**Fig. 240**). Très abîmé, cet objet (**Fig. 242**) semble présenter une douille. Conservé sur une longueur de 171 mm, la morphologie générale de l'objet est droite. La douille possède un diamètre de 39 mm avec une large ouverture de 20 mm sur une longueur de 108 mm. La section de l'objet dans sa partie pleine est quadrangulaire et mesure 31 mm sur 15 mm. Il pourrait s'agir d'une herminette mais au vu de son état de conservation, il n'est pas possible de valider cette hypothèse.

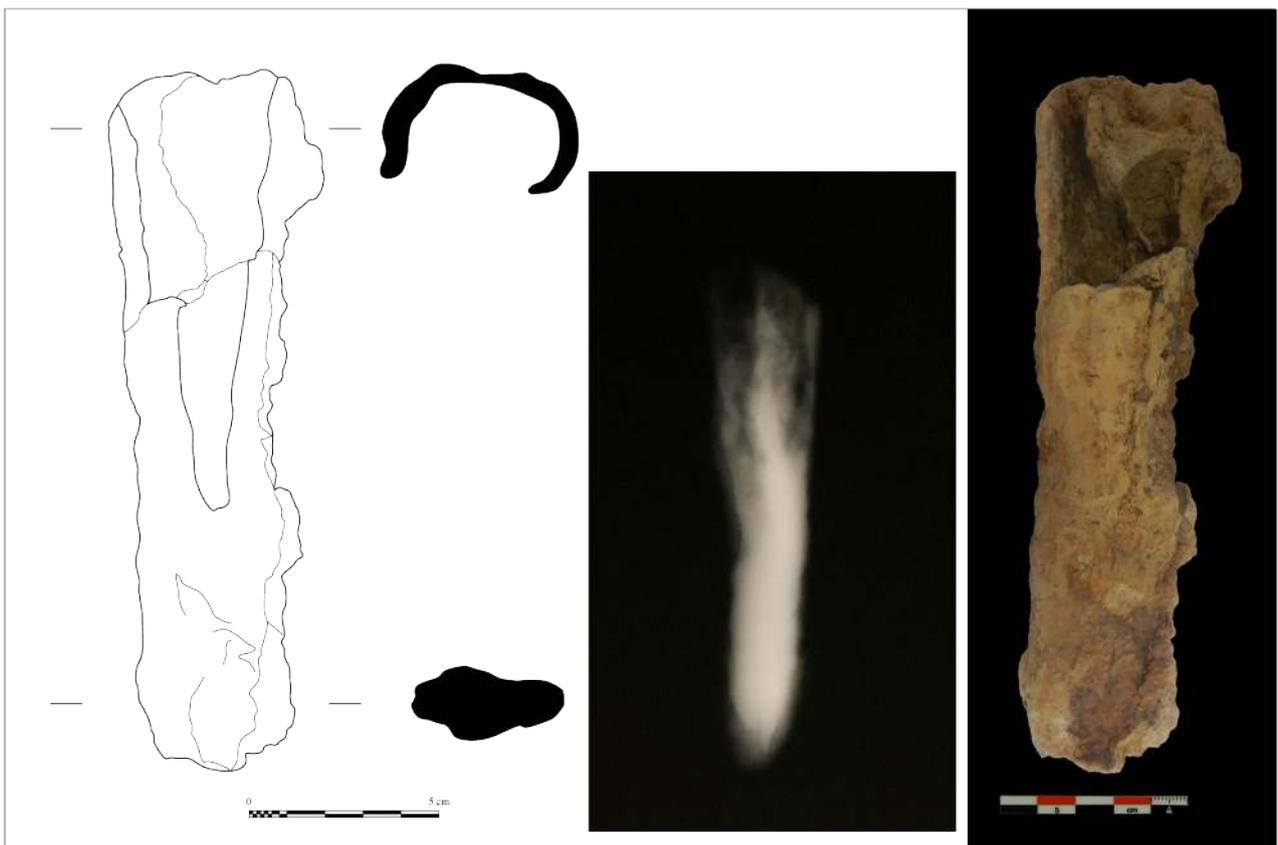
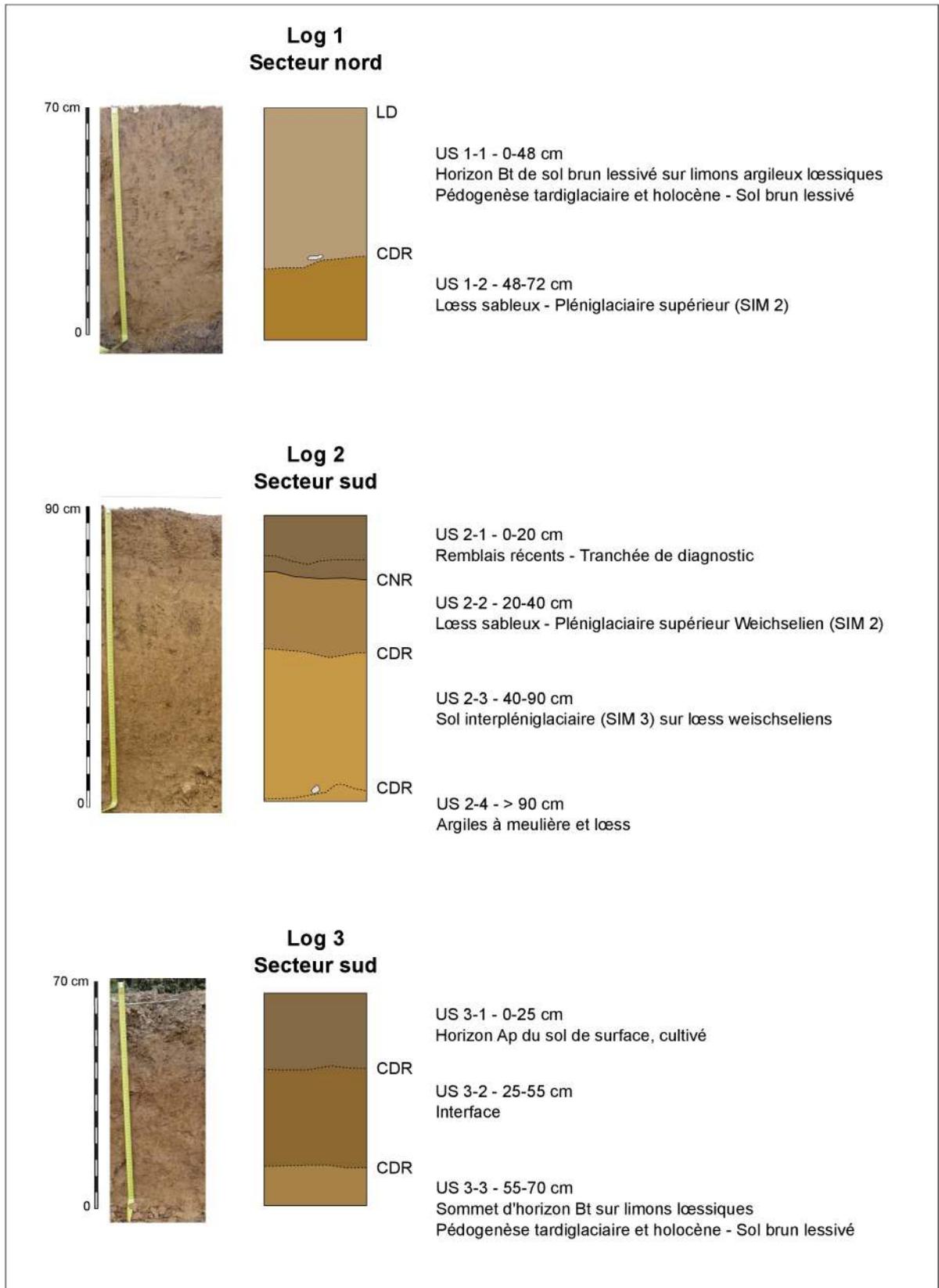


Fig. 242 – Dessin, radiographie et photo de l'objet MET-004. Dessin et cliché : A. Delalande © Éveha 2015. Radiographie : Normandie Patrimoine.

Fig. 243 – Logs stratigraphiques. Dessins et DAO : M. Laforge © Éveha 2013.



4.8 Étude géomorphologique

Marine Laforge

4.8.1 Cadres géographique, géologique et topographique

4.8.1.1 CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE ET GÉOLOGIQUE DE L'OCCUPATION

Le site de la ZAC du Plessis-Saucourt à Tigery se place en contexte de plateau, dans la partie orientale du bassin parisien. Cette plate-forme est constituée de formations marneuses et calcaires appartenant au plateau de la Brie française, ici dans son extrémité occidentale. Elle est entaillée par les vallées de la Seine et de l'Yerres, sur environ 50 m de profondeur. Le site s'implante vers 85 m d'altitude, dans le plateau de Sénart, parcouru de petits cours d'eau, tel que le ru des Hauldres s'écoulant au nord du site. Les formations affleurantes se composent de limons de plateau issus de la déflation éolienne au cours de la dernière période glaciaire, le Weichselien, surmontant les formations argileuses à meulière issues de l'altération du calcaire de Brie. Quelques anciennes buttes composées de Sables de Fontainebleau sont encore localement conservées. Il en va de même pour quelques lambeaux alluviaux provenant de hautes terrasses fluviales anciennes (Mégrien 1989).

4.8.1.2 DESCRIPTION PÉDO-SÉDIMENTAIRE ET INTERPRÉTATION LITHOSTRATIGRAPHIQUE DU CONTEXTE GÉOLOGIQUE DE L'OCCUPATION

Le substrat

Les faciès profonds sur lesquels repose la couverture sédimentaire meuble se composent des formations tertiaires du plateau de Brie, sous forme de calcaire stampien. Ce dernier est constitué de marnes calcareuses blanches et de calcaires marneux. Il présente en son sommet un horizon altéré et silicifié de meulières emballées dans une argile grisâtre (Mégrien 1989). Les dépôts quaternaires viennent ensuite couronner cette séquence, sur laquelle se développent les pédogenèses pléistocènes et holocènes.

Description des logs stratigraphiques

LOG 1 - SECTEUR NORD - SONDAGE GÉOLOGIQUE - 70 CM (Fig. 243)

- US 1-1 : 0-48 cm - Horizon Bt de sol brun lessivé sur limons lœssiques (pédogenèse tardiglaciaire et holocène). Sous la limite de décapage (LD), limon très argileux, à structure massive à prismatique très diffuse, fortement bioturbée. Nodules ferro-manganiques nombreux. Teinte brun jaunâtre clair (10 YR 6/4), à légères marbrures brun grisâtre (2,5 Y 6/4). Présence de rares cailloux de meulière, en lit. Contact diffus régulier (CDR) avec US 1-2.
- US 1-2 : 48-72 cm - Limons sableux lœssiques au contact avec les dalles de meulières (Pléniglaciaire supérieur du Weichselien). Limon très argileux, massif à sub-polyédrique. Nodules ferro-manganiques présents, rares à la base, et bioturbations. Très légère composante sableuse : rares sables de quartz arrondis, dans tous les niveaux observés, plus nombreux à la base du log, au contact avec les blocs de meulière. Matrice brun jaunâtre (10 YR 5/8 à 6/8) à veinures brun-olive clair (2,5 Y 5/3).

LOG 2 - SECTEUR SUD - SONDAGE GÉOLOGIQUE - 90 CM (Fig. 243)

- US 2-1 : 0-20 cm - Remblais récents, liés à la tranchée de diagnostic. Limons argileux brun foncé, très compacts, avec semelle de 12 à 20 cm. Contact net régulier (CNR) avec US 2-2.
- US 2-2 : 20-40 cm - Lœss sableux (Pléniglaciaire supérieur du Weichselien). Limon argileux brun clair. Très bioturbé avec micro-trous, racines et terriers de vers. Concrétions carbonatées pulvérulentes fréquentes. Nombreux petits points noirs de manganèse. Sédiment compact et massif, de teinte brun jaunâtre (10 YR 5/6). CDR avec US 2-3.
- US 2-3 : 40-90 cm - Sol interpléniglaciaire sur lœss (sol brun boréal). Limon plus argileux brun-orangé, quelques cailloux arrondis de silex. Quelques concrétions carbonatées secondaires. Points noirs et quelques nodules millimétriques manganiques. Bioturbation au sommet, racines, micro-trous. Quelques sables quartzeux arrondis et graviers de meulière. Sédiment compact et massif, de teinte jaune brunâtre (10 YR 6/8). CDR avec US 2-4.

- US 2-4 : à partir de 90 cm - Interface entre les limons lœssiques et l'argile à meulière. Niveau plus caillouteux, avec petits blocs de meulière. Sédiment plus riche en nodules ferro-manganiques et petits sables quartzeux roulés.

LOG 3 - SECTEUR SUD - BERME SUD - 70 CM (Fig. 243)

- US 3-1 : 0-25 cm - Horizon Ap du sol de surface. Limons argileux, brun jaunâtre foncé (10 YR 4/4), grumeleux et compacts (labours). CDR avec US 3-2.
- US 3-2 : 25-55 cm - Interface. Niveau perturbé, limono-argileux, brun-orangé foncé (10 YR 4/6). CDR avec US 3-3.
- US 3-3 : 55-70 cm - Sommet des limons de plateau pédogénétisés (Horizon Bt). Limons argileux à points noirs manganiques, de teinte brun jaunâtre (10 YR 5/6).

Interprétation

Les sondages géotechniques menés dans les environs du site de Tigéry font état, pour les premiers mètres de stratigraphie relevés, de formations quaternaires limoneuses surmontant des argiles à meulières ou des meulières remaniées dans une argile ocre par des phénomènes de colluvionnement. Sous ces formations de couverture apparaissent les niveaux stampiens, composés d'argiles vertes et de bancs calcaires silicifiés.

Les observations de terrain permettent la lecture d'une séquence stratigraphique peu développée, composée principalement de limons lœssiques. Sur ce plateau, dans le secteur nord du site, les argiles à meulière, issues de l'altération du calcaire de Brie, sont surmontées de formations limoneuses pédogénétisées. Ces limons sont issus de la sédimentation lœssique au cours de la dernière période glaciaire, le Weichselien. Le sol de surface s'est développé sur ces sédiments éoliens, sous la forme d'un luvisol, caractérisé par un horizon illuvial Bt, argileux et oxydé. Ce sol peut être interprété comme résultant de la pédogenèse débutant au Tardiglaciaire weichselien et se poursuivant à l'Holocène (Antoine *et al.* 2003 ; Van Vliet-Lanoë 1988). Dans ce secteur, les niveaux inférieurs se composent de limons mélangés aux argiles à meulières. On se place en effet ici en dehors de la zone de déflation éolienne alimentée par la Manche où les lœss typiques du Nord-Ouest de la France s'accumulent. Les limons éoliens se trouvent donc ici sous forme de faciès très enrichis en argiles issues des formations de meulières composant le substrat de ce secteur. On parle alors de « lœss régionaux » tels que définis par J.-P. Latriou (1985).

Dans le secteur sud, la plus grande puissance de la séquence sédimentaire meuble permet d'observer des niveaux plus anciens de cette séquence weichselienne. En effet, sous le paléosol tardiglaciaire (horizon Bt sur lœss), apparaissent des limons non pédogénétisés puis des limons sableux orangés, pouvant être rapportés, d'après les séquences régionales, au sol interpléniglaciaire (Stade Isotopique Marin ou SIM 3) sur lœss du Pléniglaciaire inférieur (SIM 4). Ce sol orangé sur lœss est notamment observé dans de nombreuses séquences weichseliennes du nord de la France, notamment dans les stratotypes de Villiers-Adam et de Saint-Acheul (Locht *et al.* 2006 ; Antoine 1990 ; Antoine *et al.* 2003). Il se caractérise par un sol brun boréal développé sur lœss, de teinte orangée et marqué de nombreuses précipitations ferro-manganiques et des concrétions carbonatées secondaires, comme ce qui est observé à Tigéry. Ce sol est daté par thermoluminescence à Villiers-Adam vers 45-50 ka.

4.8.2 Conclusion

Le site de la ZAC du Plessis-Saucourt se place en sommet du plateau de Brie et s'implante sur une séquence stratigraphique lœssique typique de la région. En effet, la succession de dépôts observés témoigne des variations climatiques depuis le Pléniglaciaire inférieur du Weichselien. À la suite d'un premier dépôt de lœss, une pédogenèse de type sol brun boréal se développe, caractérisant le réchauffement relatif de l'Interpléniglaciaire (SIM 3). Au cours du Pléniglaciaire supérieur, se mettent en place de nouveaux dépôts lœssiques, à leur tour pédogénétisés dès le Tardiglaciaire, avec le développement d'un sol brun lessivé. L'érosion du sommet de la séquence est liée aux labours, responsables de la troncature des horizons supérieurs de ce sol brun lessivé dont ne subsiste aujourd'hui que l'horizon illuvial.

4.9 Étude micro-morphologique

Cristiano Nicosia

4.9.1 Les prélèvements

Les échantillons ont été collectés par M. Laforge (Éveha) lors de la fouille du site de la ZAC du Plessis-Saucourt (Tigéry, 91). Au total, trois lames minces ont été réalisées et étudiées (Fig. 244).

Lame mince	Sondage	Structure
Bloc MM1	3	Fossé 1048
Bloc MM2	3	Fossé 1048
Bloc MM3	2	Fossé 1048

Fig. 244 – Inventaire des échantillons prélevés dans le fossé 1048. C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

4.9.2 Le protocole

LA FABRICATION DES LAMES MINCES

Les échantillons sont prélevés en blocs de sédiments orientés et non perturbés. Les blocs sont séchés et durcis par imprégnation sous vide dans une résine de polyester. Puis les blocs imprégnés sont découpés en plaquettes et amincis jusqu'à 30µm (Fig. 245). Le procédé utilisé est décrit dans Benyarku et Stoops en (Benyarku, Stoops 2005). Les lames sont décrites selon la nomenclature de Stoops (Stoops 2003) et traduite partiellement en français par Stoops (Stoops 1986).

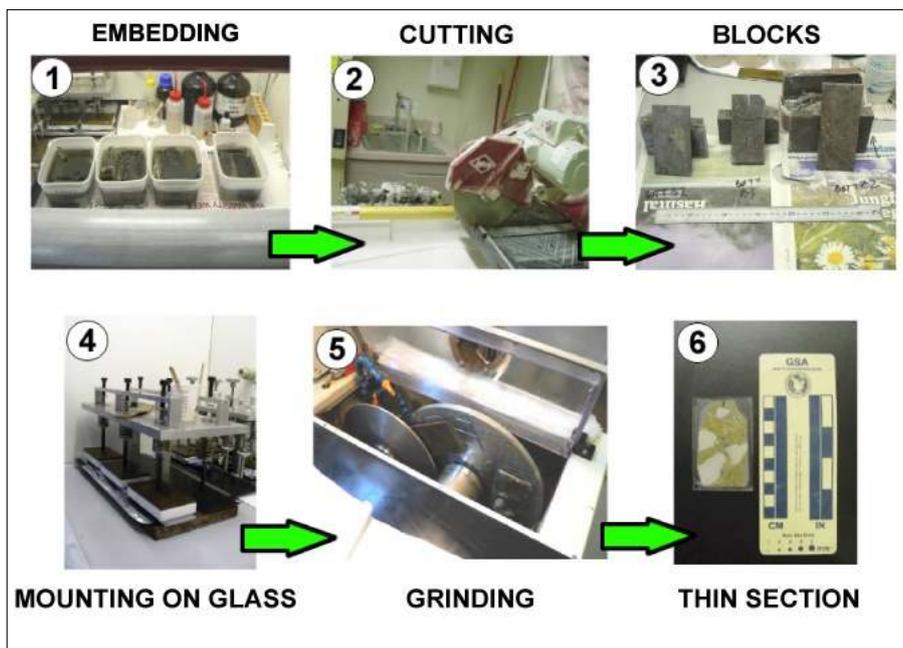


Fig. 245 – Les étapes de la manufacture d'une lame mince. Illustration : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

4.9.3 Les résultats

La description détaillée de chaque lame mince est présentée à la fin de l'étude (Fig. 253).

4.9.3.1 LAME MINCE BLOC MM3 - FOSSÉ 1048

Ce bloc (numéroté 3 sur le terrain) a été réalisé dans le sondage 2 du fossé 1048 à une profondeur située entre 37 et 52 cm et comprenant le fond du comblement du fossé ainsi que du substrat. Le bloc mesure 0,15 x 0,09 x 0,05 m.

Le substrat

L'horizon de type Bt est faiblement développé. Il est formé sur des sédiments loessiques (limons et sables très fins). Des traits d'hydromorphie (nodules, taches de fer) ont été observés sur le bloc entier et ne sont pourtant exclusifs de cet horizon. Il n'y a aucun indicateur d'activités anthropiques.

US inférieure (remplissage du fossé)

Cette unité stratigraphique s'est mise en place par l'eau dans le fossé. Les sédiments ont été érodés à partir du substrat loessique dans lequel le fossé a été creusé. Cette hypothèse est confirmée par les abondants revêtements lités d'argiles et limons observés dans les pores (Fig. 246) et par des revêtements avec granoclassement (Fig. 247 et 248). Ces traits sont formés lorsque le sédiment est transporté par un faible courant d'eau. Le brassage par la bioturbation est marqué. Les indicateurs anthropiques sont de rares charbons de bois et des phytolithes. Il n'y a pas d'indicateur d'activités anthropiques spécifiques.

Fig. 246 – Vue de la lame mince Bloc MM3 - US inférieure. Revêtement d'argile et limon lité. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

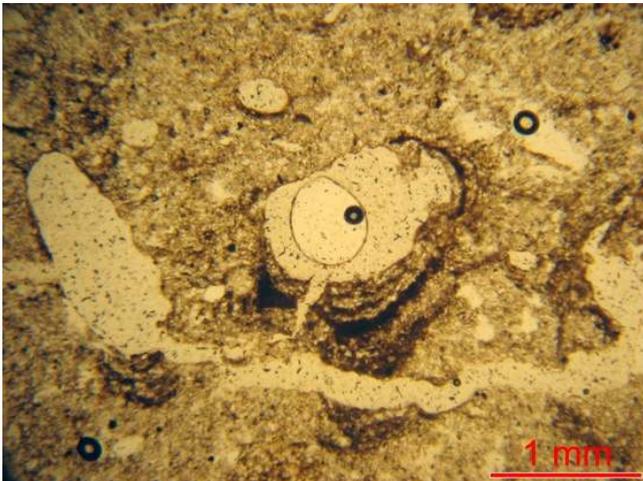


Fig. 247 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - Substrat. Remplissage avec granoclassement. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.



Fig. 248 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - Substrat. Remplissage avec granoclassement. Lumière polarisée. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

4.9.3.2 LAME MINCE BLOC MM2 - FOSSE 1048

Ce bloc (numéroté 2 sur le terrain) a été réalisé dans le sondage 3 du fossé 1048 à une profondeur située entre 18 et 32 cm et une partie du comblement inférieur du fossé ainsi que du substrat. Le bloc mesure 0,14 x 0,08 x 0,06 m.

Le substrat

Une limite très nette entre le substrat (horizon Bt, voir MM3) et le remplissage (anthropique) est visible.

US inférieure (remplissage du fossé)

Le remplissage est composé de sédiments loessiques remaniés mis en place par l'eau au sein du fossé. Ce type de sédimentation est attesté par la présence de revêtements et remplissages d'argiles et limons dans les pores, et sous forme de plages avec traces de litage (Fig. 249 et 250). Il est probable que l'ensemble du comblement était originellement finement stratifié, mais ces structures sédimentaires ont été oblitérées par la bioturbation. On note la présence plus marquée (en respect avec le bloc MM3) de charbons de bois, de rares phytolithes et de fragments osseux. Ces composants ne permettent pas d'indiquer des activités anthropiques spécifiques.

Fig. 249 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - US inférieure (remplissage fosse). Traces de litage. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

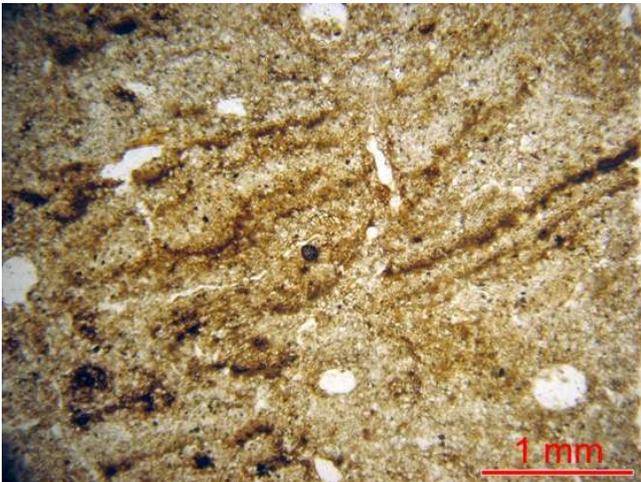
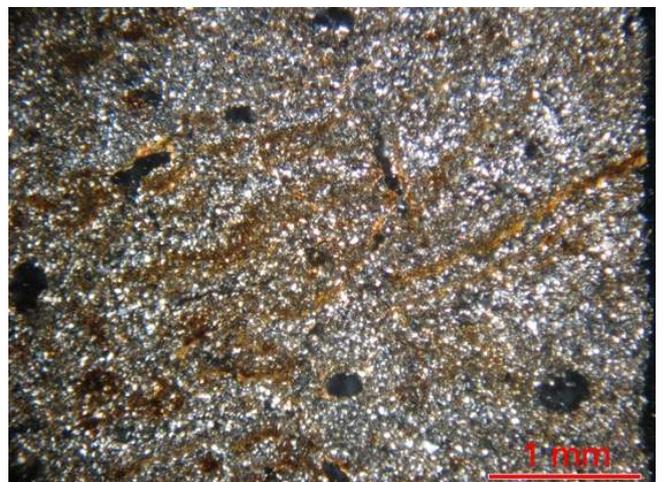


Fig. 250 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - US inférieure (remplissage fosse). Traces de litage. Lumière polarisée. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.



4.9.3.3 LAME MINCE BLOC MM1- FOSSÉ 1048

Ce bloc (numéroté 1 sur le terrain) a été réalisé dans le sondage 3 du fossé 1048 à une profondeur située entre 6 et 19 cm et comprend l'unité stratigraphique supérieure du fossé, très riche en charbons ainsi qu'une partie du comblement inférieur du fossé. Le bloc mesure 0,13 x 0,08 x 0,05 m.

US supérieure (remplissage du fossé)

Les sédiments lœssiques observés dans l'unité stratigraphique supérieure ont pris place par l'eau (présence de plages avec traces de litage ; revêtements d'argiles et limons dans les pores). On observe une quantité plus élevée de charbons de bois de feuillus, de taille millimétrique. D'autres composants d'origine anthropique ont été observés : un coprolithe de carnivore/omnivore (ou humain ? – Macphail, Goldberg 2010, Fig. 251), des phytolithes (Fig. 252) et un fragment de céramique. Ces matériaux nous indiquent une occupation de type domestique dans les environs du fossé. La bioturbation est plus marquée, en raison de la proximité à la surface de l'échantillon.

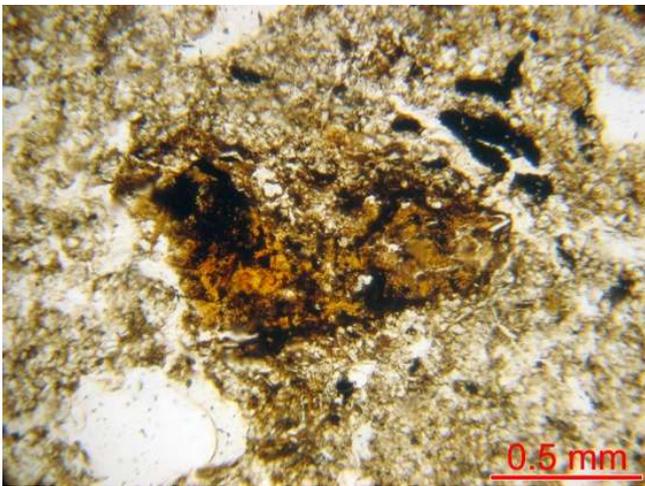


Fig. 251 – Vue de la lame mince Bloc MM1 - US supérieure (remplissage fosse). Coprolithe. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

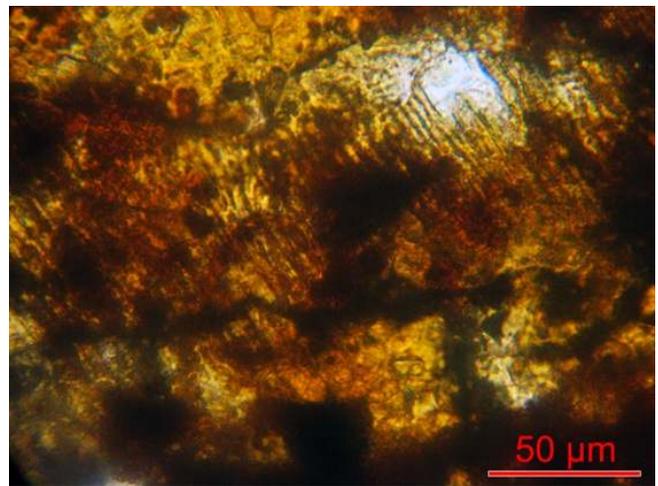


Fig. 252 – Vue de la lame mince Bloc MM1 - US supérieure (remplissage fosse). Coprolithe – détail de phytolithes. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

Fig. 253 – Description détaillée des lames minces. C. Nicosia, Gearchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.

Lame Mince	Description
Bloc MM1 Substrat	<p>Microstructure: à chenaux forte</p> <p>Texture : limono-sableuse (loess). Rares fragments de silex.</p> <p>Composants organiques : matière organique fine, charbons et ponctuations organiques (<100 µm) : <1%. Charbons grossiers (>100 µm) : -</p> <p>Composants anthropiques : -</p> <p>Composants minéraux d'origine biologique : -</p> <p>Distribution relative : porphyrique à pas simple. Rapport g/f : 80/20.</p> <p>Motif de biréfringence : en taches isolées.</p> <p>Traits pédologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements d'argile limpide, <20 µm, rares. - Nodules orthiques typiques de Fer, imprégnation faible, fréquents,
Bloc MM1 US inférieure	<p>Microstructure: à chenaux forte</p> <p>Texture : limono-sableuse (loess). Rares fragments de silex.</p> <p>Composants organiques : matière organique fine, charbons et ponctuations organiques (<100 µm) : 2-3%. Charbons grossiers (>100 µm) : rares</p> <p>Composants anthropiques : -</p> <p>Composants minéraux d'origine biologique : rares phytolithes</p> <p>Distribution relative : porphyrique à pas simple. Rapport g/f : 80/20.</p> <p>Motif de biréfringence : en taches isolées.</p> <p>Traits pédologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements et remplissages d'argiles et limons, lités, fréquents. - Nodules orthiques typiques de Fer, imprégnation faible, fréquents,
Bloc MM2 Substrat	<p>Microstructure: à chenaux modérée</p> <p>Texture : limono-sableuse (loess).</p> <p>Composants organiques : matière organique fine, charbons et ponctuations organiques (<100 µm) : 1%. Charbons grossiers (>100 µm) : -</p> <p>Composants anthropiques : -</p> <p>Composants minéraux d'origine biologique : -</p> <p>Distribution relative : porphyrique à pas simple. Rapport g/f : 80/20.</p> <p>Motif de biréfringence : en taches isolées.</p> <p>Traits pédologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements d'argile limpide, <20 µm, rares. - Nodules orthiques typiques de Fer, imprégnation faible, fréquents.
Bloc MM2 US inférieure	<p>Microstructure: à chenaux et cavitaires</p> <p>Texture : limono-sableuse (loess). Rares fragments de silex. Plages avec sables et limons lités.</p> <p>Composants organiques : matière organique fine, charbons et ponctuations organiques (<100 µm) : 2%. Charbons grossiers (>100 µm) : rares</p> <p>Composants anthropiques : 1 fragment osseuse</p> <p>Composants minéraux d'origine biologique : rares phytolithes</p> <p>Distribution relative : porphyrique à pas simple. Rapport g/f : 80/20.</p> <p>Motif de biréfringence : en taches isolées.</p> <p>Traits pédologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements et remplissages d'argiles et limons, lités, fréquents. - Nodules orthiques typiques de Fer, imprégnation faible, fréquents. - Remplissages en croissant, fréquents.
Bloc MM3 US supérieure	<p>Microstructure: à chenaux</p> <p>Texture : limono-sableuse (loess). Rares fragments de silex. Plages avec sables et limons lités.</p> <p>Composants organiques : matière organique fine, charbons et ponctuations organiques (<100 µm) : 2%. Charbons grossiers (>100 µm) : fréquents, millimétriques</p> <p>Composants anthropiques : 1 fragment céramique ; 1 coprolithe de carnivore/omnivore</p> <p>Composants minéraux d'origine biologique : rares phytolithes</p> <p>Distribution relative : porphyrique à pas simple. Rapport g/f : 80/20.</p> <p>Motif de biréfringence : en taches isolées.</p> <p>Traits pédologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements et remplissages d'argiles et limons, lités, rares. - Nodules orthiques typiques de Fer, imprégnation faible, fréquents. - Remplissages en croissant, fréquents.

4.10 Étude Radiocarbone

Poznań, 27-01-2015

Report

on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer : **Vanessa Brunet**

EVEHA, 34 rue du Marais

14000 Caen, France

Job no. : 8949/14

Sample name	Lab. no.	Age 14C	Remark
Tigéry-1017	Poz-67758	2855 ± 35 BP	0,9mgC, <0,1%NO, 2%C car
Tigéry-1020	Poz-68171	2890 ± 35 BP	<0,1%N <0,1%C carbonate
Tigéry-1022	Poz-67759	2955 ± 35 BP	<0,1%N <0,1%C carbonate
Tigéry-1023	Poz-67760	2895 ± 35 BP	<0,1%N <0,1%C carbonate

Comments : Result of calibration of 14C date enclosed

Head of the Laboratory**Prof. dr hab. Tomasz Goslar**

Results of calibration of 14C dates – order 8949/14

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68 % and ca. 95 %. The calibration was made with the OxCal software.

OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; r:5

IntCal13 atmospheric curve (Reimer *et al* 2013)

Tigery-1017 R_Date (2855,35)

68,2 % probability
 1074 BC (3,5%) 1065 BC
 1057 BC (56,1%) 973 BC
 958 BC (8,6%) 940 BC
 95,4 % probability
 1122 BC (95,4%) 919 BC

Tigery-1022 R_Date (2955,35)

68,2 % probability
 1223 BC (68,2%) 1115 BC
 95,4 % probability
 1269 BC (95,4%) 1047 BC

Tigery-1020 R_Date (2890,35)

68,2 % probability
 1120 BC (68,2%) 1012 BC
 95,4 % probability
 1207 BC (13,6%) 1141 BC
 1135 BC (81,8%) 976 BC

Tigery-1023 R_Date (2895,35)

68,2 % probability
 1123 BC (68,2%) 1014 BC
 95,4 % probability
 1209 BC (95,4%) 979 BC

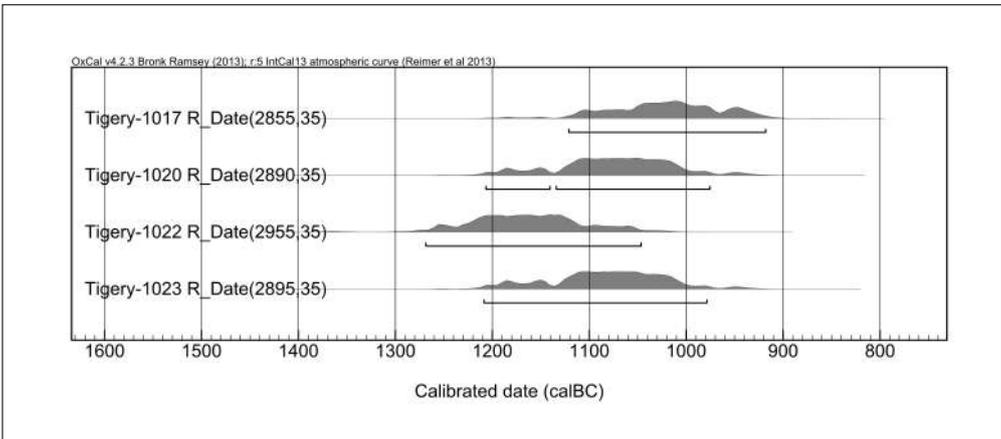


Fig. 254 – « Calibrated date (calBC) », OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; r:5 IntCal 13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).

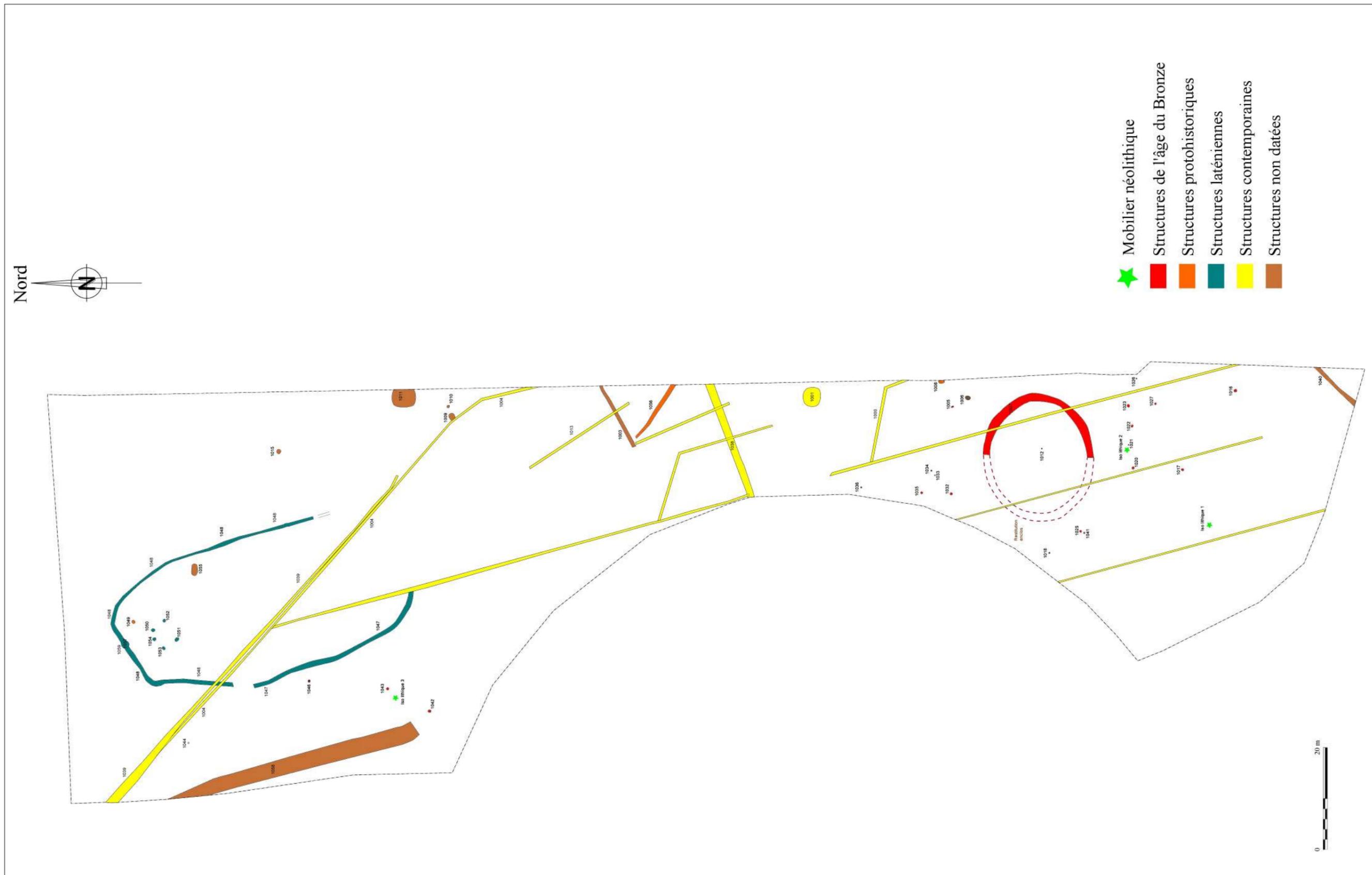


Fig. 94 – Plan masse des structures phasées. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.

5 SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Le site de la ZAC de Tigéry est, secteurs 1 et 2, le Plessis-Saucourt, ouvert sur une surface de 1,3 ha au cours de l'automne 2013, a été prescrit en amont du projet d'aménagement d'une zone commerciale par l'EPA Sénart. Le décapage de la parcelle a livré des traces résiduelles d'une occupation préhistorique ainsi que les indices d'occupations protohistoriques jusqu'à l'époque contemporaine (Fig. 94).

Les vestiges les plus anciens, attribués à la période préhistorique, sont représentés par quelques éléments lithiques hors contexte. Leur présence est très probablement liée aux quelques indices de sites Paléolithique, Mésolithique et Néolithique localisés au sud et à l'est de l'emprise diagnostiquée en 2009 – 2010. Ces quelques artefacts, situés à distance des zones d'activités, n'ont pas pu être datés. La nature typologique d'une de ces pièces se rapproche de la période Néolithique.

La période protohistorique est marquée par la présence de deux types d'occupations. La première est une nécropole à incinérations datée de l'âge du Bronze final qui prend la forme d'un enclos fossoyé de forme semi-circulaire (à circulaire) dont la taille avoisine les 22 m de diamètre, pourvu d'un dépôt de céramiques en son centre puis d'une vingtaine de dépôts secondaires de crémations placés autour et à distance de l'enclos. Les assemblages céramiques caractéristiques de la culture RSFO, avec des affinités vers le Nord-Est de la France, la Suisse et la vallée du Rhin, ainsi que les datations radiocarbone attribuent les sépultures et le dépôt central au Bronze final IIa - IIIa. L'enclos semi-circulaire, ici élément polarisant de l'espace funéraire, est relativement arasé. La mauvaise lecture des coupes et la rareté des tessons attribués à la Protohistoire n'ont pas permis d'estimer avec plus de précision la durée de fonctionnement de l'enclos, ni la présence ou l'absence d'un accès ou bien encore la dynamique de son comblement. Les dépôts secondaires de crémations se présentent à la fois sous forme de fosses de résidus, de vases ossuaires puis de dépôts mixtes associant dans la même fosse des résidus de crémation et une urne funéraire. Les observations anthropologiques s'accordent à dire que ces sépultures sont le fait d'une seule et même communauté dont les pratiques funéraires, de par leurs répétitions, sont standardisées. La pratique de la crémation demeure le mode de traitement du corps lors des funérailles et concerne les sujets adultes comme les enfants. Ainsi, pour la majorité des dépôts secondaires, la crémation des corps est très avancée et déstructurante. Les tombes sont principalement individuelles (occasionnellement doubles). La faune est absente. Les vases ossuaires sont principalement en céramique même si quelques contenants sont en matière périssable. Les fosses sont de petites dimensions et ajustées au contenu. Les résidus de crémation sont régulièrement associés aux vases ossuaires ou bien placés dans des fosses réservées à cet effet. Les limites de cet ensemble funéraire n'ont pas été identifiées lors de l'intervention de 2013. Les sépultures tendent à se développer à l'ouest, au sud et à l'est au-delà de l'emprise, sous forme probablement de noyaux. Ainsi, l'occupation funéraire de Tigéry, ZAC du Plessis-Saucourt, d'après les études spécialisées du mobilier, se rattache culturellement à la sphère nord-alpine. Cette nécropole, localisée dans la vallée entre la Seine et la Marne, constitue ici l'expression nord-occidentale de la diffusion de la culture RSFO au Bronze final dans le Bassin parisien.

La seconde occupation protohistorique de l'emprise se manifeste par la présence d'un enclos fossoyé curviligne orienté nord-ouest – sud-est dont l'ouverture est dirigée vers le sud. Cet enclos, dont l'aire avoisine 1 300 m², est pourvu d'un bâtiment sur quatre poteaux plantés dans son aire interne et de quelques fosses. Les indices matériels liés à cette occupation sont assez restreints et découverts à la fois en regard du bâtiment sur poteaux, interprété comme un grenier, et à l'extrémité sud du fossé d'enclos. Quelques céramiques caractéristiques ont permis de proposer une attribution chronologique du lot à La Tène C2/D1. Quelques formes associées au stockage (jarre) ont été identifiées. La mauvaise conservation du peu d'artefacts découverts (terre cuite, métal) et d'écofacts (faune) ne permet pas de caractériser précisément l'occupation laténienne. Un fragment de torchis, une fusaïole, d'hypothétiques fragments de pesons et une douille en fer (herminette ?) ont été mis au jour à la fois dans le fossé d'enclos et dans une fosse qui le recoupe. Cette dernière structure est également datée de La Tène C2/D1. L'étude de la faune, très mal conservée, a permis d'identifier la présence de la triade (bovins, capriné et suidés) sans pouvoir apporter plus d'informations. Ainsi, l'ensemble de ces éléments permet donc d'interroger le type d'occupation identifiée ici. Cet ensemble cohérent (enclos fossoyé, possible grenier, céramique de stockage, torchis, douille en fer) s'apparente à une annexe agricole enclose et ne correspond pas à un habitat. Les présences d'une fusaïole et d'éventuels pesons dans les structures laténiennes peuvent être les indices fugaces d'une activité artisanale ponctuelle tournée vers le textile.

La dernière phase d'occupation du site est rattachée à l'époque contemporaine. Elle se manifeste par la présence de très nombreux drains orientés nord-ouest – sud-est qui quadrillent l'emprise du site et de manière plus générale la campagne tigérienne. Quelques fossés linéaires traversant la parcelle ont été identifiés. Si certains ne sont pas datés faute de mobilier, d'autres sont associés à des limites parcellaires très récentes (xx^e siècle) qui ont disparu de nos jours.

La réalisation de la fouille préventive à Tigéry (91), ZAC du Plessis-Saucourt, a permis d'apporter de nouveaux éléments sur la compréhension de l'occupation du sol durant la Protohistoire sur le plateau de Sénart. La découverte d'une partie de la nécropole de l'époque finale de l'âge du Bronze, typique des ensembles funéraires contemporains des vallées de la Bassée, de l'Yonne et de l'Aube, permet de repousser un peu plus vers l'ouest le phénomène de « lisière » qui oppose le complexe culturel atlantique à son homologue nord-alpin (RSFO). Les vestiges laténiens mis en évidence en 2013 au Plessis-Saucourt ne présentent pas les mêmes caractéristiques (forme curviligne, rareté du mobilier et fonction) que les nombreuses occupations de cette même période recensées dans les communes limitrophes de Tigéry. Si l'hypothèse retenue quant à sa fonction est celle d'une annexe agricole, sa datation n'en demeure pas moins incertaine. La présence d'une nécropole à incinération du Bronze final à proximité immédiate de l'enclos invite à la prudence quant à l'interprétation des vestiges laténiens.

SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**Abréviations utilisées****Revue et organismes**

AFAN	Association pour les fouilles archéologiques nationales	DFS	Dossier final de synthèse
AFAV	Association Française pour l'Archéologie du Verre	DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer	EPHE	École Pratique des Hautes Études
APRAB	Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze	GERAME	Groupe de Méthodes Pluridisciplinaires Archéologiques Melun-Sénart Essonne
APRAIF	Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Ile-de-France	GMPCA	Groupe des Méthodes Pluridisciplinaires Contribuant à l'Archéologie
BMSA	Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris	Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives
BSPF	Bulletin de la Société préhistorique française	MAM	Monographies d'Archéologie Méditerranéenne
CAR	Cahiers d'Archéologie Romande	MSH	Maison des Sciences de l'Homme
CNRS	Centre national de la recherche scientifique	RACF	Revue archéologique du Centre de la France
CRAHAM	Centre de recherches archéologiques et historiques antiques et médiévales	RAE	Revue archéologique de l'Est
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques	RAP	Revue archéologique de Picardie
DAF	Documents d'archéologie française	RAO	Revue archéologique de l'Ouest
DAM	Documents d'Archéologie Méridionale	SRA	Service régional de l'Archéologie
		UMR	Unité mixte de recherche

Centres d'archives

AE : Archives épiscopales du diocèse de l'abbaye de Yerres
 RE : Registres épiscopaux de l'évêché de Paris

Liste des sources consultées

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET RÉSULTATS DE LA FOUILLE

Beaucreux 1988

BEAUCREUX P. – *Compte-rendu de découvertes, 4 sites*, courrier 05/02/1988, Forêt de Sénart, Draveil, Tigéry, Quincy-sous-Sénart (91), 1988.

Bonnin 1987

BONNIN P. – (...) *menaces de destructions de plusieurs sites compris dans l'emprise d'une voie nouvelle : zone 'nœud du Clos du Roi', 'noeud de la Justice'*, courrier du 13 fev. 1987 à DRAC d'Île-de-France, 1987.

Boulenger et alii 2000

BOULENGER L., GOMES N., PASQUIER I., NEURY P. – *Tigery (91) : ZAC Parisud, lot n° 21.F01. Document Final de synthèse*. Diagnostic archéologique 27/11/2000 - 22/12/2000. Autorisation n° 2000-304. AFAN/DRAC-Île-de-France, 2000, 7 fig., 12 p.

Boulenger 2000

BOULENGER L. – *Tigery (Essonne), ZAC des Fossés Neufs : Voirie A : rapport de diagnostic*, Paris : Afan Centre-Île-de-France Saint-Denis : SRA Île-de-France, 47 p., 14 fig.

Boulenger, Ameye, Belarbi, Berthelot 2007

BOULENGER L., AMEYÉ N., BELARBI M., BERTHELOT E. – *Lieusaint (Seine-et-Marne), Saint-Pierre-du-Perray (Essonne), « Carré-Sénart, Phase IV » : la trame des occupations humaines sur un vaste espace anciennement et densément exploité du plateau de la Brie, le Carré-Sénart : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap Centre-Île-de-France Saint-Denis : SRA Île-de-France, 3 vol., 291, 182, 221 p., 175 fig.

Broutin 2008

BROUTIN P. – *Réau/Moissy-Cramayel (77), Parc d'activité de l'A5, zone 4, rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2008, 108 p.

Cahu 2009

CAHU D. – *Lieusaint (Seine-et-Marne), 'ZAC du Carré Sénart, L'Orme Chipeau' : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2009 1 vol., 122 p.

Cortés, Gonzalez 2003

CORTÉS J.-L., GONZALÈS V. – *Tigery, ZAC des Fossés neufs (Essonne) : rapport de diagnostic archéologique*, Pantin : Inrap Centre-Île-de-France Saint-Denis : SRA Île-de-France, 43 p., 19 fig.

Coriou 1991

CORIOU J.-M. – *Informations sur deux sites gallo-romains découverts au 'Bois Labruné', forêt de Sénart - 91250 Tigery*, courrier du 15 janvier 1991.

Cottiaux et al. 2002

COTTIAUX R., CASADEI D., CHAUSSÉ C. – *Maisons-Alfort (Val-de-Marne), « ZAC d'Alfort » : rapport de fouille*, Pantin : Afan CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France, 2 vol., 133 p.

Courtoux et al. 1994

COURTOUX G., ROZAS S., CHENAULT P. – *Tigery (Essonne) Opération archéologique sur la ville nouvelle de Sénart, 'Les Fossés Neufs' : D.F.S. de diagnostic*, Vincennes : Service Régional d'Archéologie d'Île-de-France., EPA Sénart, 9 p.

Couturier 2000

COUTURIER D. – *Tigéry (Essonne), La Croix Billot, ZAC des Fossés Neufs, lot A4, DFS d'évaluation archéologique*, DRAC / SRA Île-de-France, AFAN Île-de-France – Centre.

Delattre, Lanchon 1995

DELATTRE V., LANCHON Y. – *La nécropole à incinérations de Vignely (77), la Grande Pièce des Hayettes, rapport de sauvetage archéologique*, Saint-Denis, SRA Île-de-France.

Desrayaud et alii 2004

DESRAYAUD G., BÉMILLI C., DURAND J.-C., LENHARDT P. – *ZAC de la Pyramide. Lot C1, « Le Bras de Fer », commune de Lieusaint (77). Fouille archéologique du 15-07 au 04-10-2002. Fosses utilitaires du Hallstatt final, habitat laténien final à gallo-romain précoce et réseau fossoyé gallo-romain : rapport de fouille*, Pantin : Inrap Centre-Île-de-France Saint-Denis : SRA Île-de-France, 209 p., 58 pl.

Durand 2005

DURAND J.-C. – *Un habitat rural de La Tène moyenne. ZAC Saint-Just, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Rapport Final d'Opération*, Saint-Denis, DRAC SRA IDF/Inrap, 60 p.

Durbet et alii. 2007

DURBET G., ANDRIEUX P., ARDOUIN S., HADJOUIS D., MARION S., NALLIER R. – *Vitry-sur-Seine (94), Parc départemental des Lilas : patrimoine archéologique. État des connaissances 1995-2006*, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, A.R.P.E.A. 94, 121 p.

Fay, Morin 2002

FAY M. J., MORIN J.-M., PISSOT V. – *Tigery (91) : ZAC des Fossés Neufs - lot A1. DFS - Diagnostic archéologique 19/03 au 12/04/2002*. Inrap/DRAC-SRA d'Île-de-France, 2002, 16 fig., 14 p.

Gérard 1987

GÉRARD D. – *Tigery 91617 – Le Champier Bicheriot : fiche de découverte*, le 14 mars 1987.

Gérard 1988

GÉRARD D. – *Tigery 91617 – La Plante Saint-André : un plan*, le 15/12/1988.

Lebeuf 1757

LEBEUF J. – *Histoire du diocèse de Paris (15 volumes)*, édition originale. Paris, Prault Père, 1757.

Langohr 2000

LANGOHR R. – *Creusement, érosion et comblement des fossés ; l'approche des sciences de la terre, R.A.P., 1-2, pp. 25 – 56.*

Legriél 2011

LEGRIEL J. – *Cesson (77), Ville nouvelle de Sénart « nécropole à incinérations de l'âge du Bronze moyen, entité agro-pastorale du hallstatt moyen et établissement agricole antique sur les flancs de la Buette du Luet » : rapport de fouille*, Patin Inrap CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France.

Lux 1984

DIRECTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES – Tigery (91) 'La Pièce Bien Faite', déclaration de découverte de Raymond Lux le lundi 12 novembre 1984, 1 p.

Le Blay 1993

LE BLAY J.-C. – Tigery (91) : Ormoys - La Pièce bien faite, AS 93 -95, Opération menée sous la direction de Claire Mabire-Lacaille Paris I, 1993.

Malrain, Pinard (dir.) 2006

MALRAIN FR., PINARD E. (DIR.) – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère, *Revue archéologique de Picardie*, 23. Amiens : Revue archéologique de Picardie. 268 p., 2 disques optiques numériques (CD-ROM) .

Méjias de Haro 1996

MÉJIAS DE HARO A. – Tigery 91-617 'Le Champrier d'Ormoys', GERAME, le 6/4/96.

Morin 2003

MORIN J.-M., BEUZIT T.-L., MORET-AUGER F., PISSOT V., RAVOIRE F., JEAND'HEUR L., – Tigery (91) : ZAC des Fossés Neufs. Document Final de Synthèse. Diagnostic archéologique - 22/10 au 25/10/2002. Inrap/DRAC-SRA d'Ile-de-France, 9 fig.

Morin et alii 2005

MORIN J.-M., GONZALEZ V., BAUCHET O., DELATRE V., JEAND'HEUR L., MAHÉ-HOURLIER N., MARIN F., MORET-AUGER F., PISSOT V., YVINEC J.-H. – Tigery (91) : ZAC des Fossés Neufs. Un établissement rural de l'antiquité au XII^e siècle. Opérations de fouilles préventives - voirie B (avril-juin 2001) ; lot A1 (sept.déc. 2002). Ville Nouvelle de Sénart. DRAC-IDF/SRA - Inrap 2 volumes, 2005, Tome 1 : Textes - 183 fig., 53 tableaux, pp. 1-297 ; Tome 2 : Annexes, pp. 298-467.

Muller, Roscio 2012

MULLER F., ROSCIO M. – Les nécropoles de l'Yonne au Bronze final : bilan critique des connaissances. *Paysages funéraires de l'Age du Bronze, Oct 2008, Herne, Germany. Paysages funéraires de l'Age du Bronze*, Actes du Colloque International de Herne (Westphalie), 15-18 octobre 2008, pp. 345-354.

Naudet 2004

NAUDET F. – Carte Archéologique de la Gaule, Essonne (91), Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 298 p.

Olszewski 2000

OLSZEWSKI M. T., PISSOT V., BELARBI M. – Tigery-Lieusaint Paris sud ZAC 3 et 5 (77-91), rapport d'étude, évaluation archéologique 03-19.05.2000, 2000, 19 pl., 62 p.

Renel 2009

RENEL F. (dir.), CASSAN F.-X., KONIK S., LECOMTE-SCHMITT B., VIRÉ M., BOULENGER L., HENRY-DUPLESSIS S., TROMBETTA P.-J., ALLENET DE RIBEMONT G. – Tigery (Essonne - Île-de-France) : ZAC Pépinière. Rapport final d'Opération. Inrap-CIF / DRAC-SRA-IDF, 2009, 65 planches, 233 p.

Rottier, Piette, Mordant 2012

ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT C. (DIRS.) – Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : Les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 790 p. (Art, archéologie & patrimoine).

Saron 2011

SARON E. – Tigery (Essonne – Île-de-France) : ZAC de Tigery Est, secteurs 1 et 2. Le Plessis Saucourt. Rapport de diagnostic. Inrap Centre Île-de-France, 263 fig., 366 p.

Saron 2012

SARON E. – Le diagnostic de Tigery (Essonne) : ZAC de Tigery « secteurs 1 et 2 » dans Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2004 – 2005 – 2009 – 2010 – 2011, vol. 2, SRA, DRAC, pp. 203 – 208.

Viand et alii 2006

VIAND A. et alii – Lieusaint (77), ZAC de la Pyramide. Lots D1, D2, E1a, E1b et Jardins de la Méridienne. Rapport final d'opération, 2002-2003 : rapport de fouille, Pantin : Inrap Centre-Île-de-France Saint-Denis : SRA Île-de-France, 6 vol.

Wagneur 1966

WAGNEUR C., WAGNEUR J. – Rapport d'activité 1965-1966, rapport de prospection et de sondage, Seine-et-Marne et Essonne, 1966.

LA CÉRAMIQUE DE L'ÂGE DU BRONZE

Baillood, Coiffard 1967

BAILLOUD G., COIFFARD P. – Le locus 5 des Roches à Videlles (Essonne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 64, fasc. 2, p. 371-410.

Blaizot, Georjon 2005

BLAIZOT F., GEORJON C. – Les pratiques funéraires au Bronze final – Hallstatt ancien en Alsace : l'apport de Sainte-Croix-en-Plaine « zone artisanale », in : MORDANT C., DEPIERRE G. (dir.) : *Les pratiques funéraires à l'Age du Bronze en France*, Actes de la table ronde de Sens, 1998, Paris, CTHS, p. 213-242.

Bontillot, Mordant, Paris 1975

BONTILLOT J., MORDANT C., ET D., PARIS J. – La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 72, p. 416-451. Annexe par POULAIN T. : étude des vestiges osseux p 451-455.

Borrello 1986

BORRELLO M.A. – Un village du Bronze final : Cortailod-Est, St Blaise, éd. du Ruau, 100 p., 78 pl. (Archéologie neuchâteloise, 2).

Borrello 1992

BORRELLO M.A. – Hauterive-Champréveyres 6. La céramique du Bronze final, zones D et E, Saint Blaise, éd. du Ruau, 88 p., 72 pl. (Archéologie neuchâteloise, 14).

Brun 1986

BRUN P. (1986) – *La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin Parisien*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 89 p., 78 pl. (Documents d'archéologie française n°4)

Brun, Mordant 1988

BRUN P., MORDANT C. dir. – *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Nemours, APRAIF, 659 p., 114 pl. (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1).

Collectif 1988

COLLECTIF – Cartographie des types « Rhin-Suisse-France orientale, in : BRUN P., MORDANT C. (dir.) – *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Nemours, APRAIF, 659 p., 114 pl. (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1).

David-Elbiali, Moinat 2005

DAVID-ELBIALI M., MOINAT P. – Le Bronze final de la Suisse occidentale : révision du cadre chronotypologique grâce aux découvertes de la nécropole de Lausanne-Vidy (canton de Vaud, Suisse), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 3, p. 613-623.

Gouge, Mordant, Pihuit 1994

GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. – *Nécropoles de la Bassée, Age du Bronze, présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*, Bazoches-les-Bray, Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 192 p.

Moinat, David-Elbiali 2003

MOINAT P., DAVID-ELBIALI M. – *Défunts, bûchers et céramique : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI^e au VIII^e siècles av. J.-C.*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 310 p. (Cahiers d'archéologie romande, 93).

Mordant, Coudray, Parruzot 1979

MORDANT C., COUDRAY J., PARRUZOT – Découvertes néolithiques et protohistoriques à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 30, fasc. 1-2, p. 67-99.

Muller, Nicolas, Auxiette 2008

MULLER F., NICOLAS T., AUXIETTE G. – La céramique Rhin-Suisse-France Orientale de Malay-le-Grand « Les Bas Musats » : un ensemble de la phase récente du Bronze final IIIa dans l'Yonne, *Revue Archéologique de l'Est*, tome 57, p. 389-402.

Peake 1997

PEAKE R. – *Occupation du Bronze final à l'époque gallo-romaine à Courcelles-en-Bassée « La Haute Verrine » (Seine-et-Marne)*, Rapport final d'opération, Centre départemental d'archéologie de la Bassée, SRA Île-de-France, 28 p.

Peake, Delattre, Pihuit 1999

PEAKE R., DELATTRE V., PIHUIT P. – La nécropole de l'Âge du Bronze de "La Croix de la Mission" à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 96, 4, p. 581-605.

Pétrequin, Chaix, Pétrequin, Piningre 1985

PÉTREQUIN P., CHAIX L., PÉTREQUIN A.M., PININGRE J.-F. – *La grotte des Planches-près-Arbois (Jura), proto-Cortailod et Âge du Bronze final*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 273 p., 216 fig.

Piette, Mordant 1988

PIETTE J., MORDANT C. – Incinérations du Bronze final IIb-IIIa de Courtavant et de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), in : BRUN P., MORDANT C. dir. : *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Nemours, APRAIF, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1, p. 349-362.

Piningre 1988

PININGRE J.-F. – Le groupe Rhin-Suisse-France orientale en Alsace : genèse et évolution, in : BRUN P., MORDANT C. (dir.) : *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours, 1986, Nemours, APRAIF, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1, p. 179-191.

Rychner 1979

RYCHNER V. – *L'Âge du Bronze final à Auvergnier, typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2 vol., 42 fig., 137 pl., 15 cartes. (Cahiers d'Archéologie Romande 15 et 16).

Rychner 1988

RYCHNER V. – Dendrochronologie du groupe Rhin-Suisse dans la région neuchâteloise, in : BRUN P., MORDANT C. (dir.) : *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1, APRAIF, Nemours, p. 125-129.

Séguier, Delattre, Gratuze, Peake, Viand 2011

SÉQUIER J.-M., DELATTRE V., GRATUZE B., PEAKE R., VIAND A. – *Les nécropoles protohistoriques de "La Haute Grève" à Gouaix (Seine-et-Marne), Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (XII^e-XI^e siècle av. J.-C.) et au début du second âge du Fer (V^e-III^e siècle av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien*, Tours, FERACF, 238 p. (Supplément à la Revue Archéologique d'Île-de-France, 37).

Unz 1973

UNZ C. – Die spätbronzezeitliche Keramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankreich, *Prähistorische Zeitschrift*, 48, Heft 1, p. 1-124, 49 pl., 5 cartes.

*LA CÉRAMIQUE DE L'ÂGE DU FER***Arcelin, Tuffreau-Libre 1998**

ARCELIN P. et TUFFREAU-LIBRE M., (dir.) – *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Actes de la table ronde du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, avril 1998), Glux-en-Glenne, pp. 37-46 (coll. Bibracte, 2).

Boulenger 2005

BOULENGER L., Lieusaint « La Mare aux Trois Pucelles ». Centre commercial du Carré-Sénart. Diagnostic et fouilles. Saint-Denis : SRA Ile-de-France ; Inrap, (DFS).

Bulard, Peake 2005

BULARD A. et PEAKE R. – Autour du confluent Seine-Yonne au IX^e-VI^e siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie, in *L'Âge du Fer en Île-de-France*. Actes du XXVI^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 26e suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France, pp. 225-240.

Demoule, Dessenne, Gransar 2009

DEMOULE J.-P., DESSENNE S. et GRANSAR F. – *Le Faciès céramique ancien de la culture Aisne-Marne*, in *La Céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle*, pp. 401-426. Actes du Colloque de Dijon, 21-22 novembre 2006. (Art, Archéologie & Patrimoine).

Echallier 1984

ECHALLIER J.-C. – « *Éléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques* », in Documents d'Archéologie Méridionale, n° spécial, Série Méthodes et Techniques 3.

Marion 2004

MARION S. (2004) – *Recherches sur l'Âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale : analyse des sites fouillés, chronologie et société*, Oxford, 1121 p. (BAR, International Series, 1231).

Marion 2007

MARION S. – « *Les IV^e et III^e siècles avant notre ère en Île-de-France* », in : MENNESSIER-JOUANNET C. et alii, *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai - 1^{er} juin 2003), Lattes, pp. 91-115 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).

Menessier-Jouannet, Adam, Milcent 2007

MENNESSIER-JOUANNET C., ADAM A.-M., MILCENT P.-Y. éd. (2007) – *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai - 1^{er} juin 2003), Lattes, 398 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).

Mentele 2011

MENTELE S. – *Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles*. rapport de fouille, Inrap, Cesson-Sévigné, 2011.

Séguier 1999

SÉQUIER J.-M. – « *Un aspect de la romanisation en territoire sénon : la céramique de la fin de l'Âge du Fer et du début du Haut-Empire du secteur de confluence Seine - Yonne* », in : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, Actes de la Table ronde d'Arras, 14-17 oct. 1996, pp. 335-366 (Nord-Ouest Archéologie, 9).

Séguier, Viand 2012

SÉQUIER J.-M., VIAND A. – « *Chronologie des assemblages de mobilier des trois derniers siècles avant notre ère en Île-de-France : un état des lieux dans les territoires des Sénon et des Parisii* », in : Barral P., Fichtl S. dir., *Chronologie de la fin de l'Âge du Fer dans l'Est de la France et les régions voisines (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes de la table-ronde internationale de Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 oct. 2007, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (coll. Bibracte).

L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE

Bonucci Graziani 1975

BONUCCI E., GRAZIANI G. – *Comparative thermogravimetric x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age*, in *Rendiconti della classe di Scie. Fis. E nat.*, VIII, LIXXX, 5, pp. 517 à 533.

Broutin 2008

BROUTIN P. (DIR), ANDRÉ G., AUBIER M., BLASER F. BLASER R., BRUNET P., CAILLOT I., CLÉMENT S., DELMOTTE J., DUPHIL V., GALARD F., GIORGI G., GRISELIN S., LAWRENCE-DUBOVAC P., LEGRIEL J., HOUDAYER M., LE GOFF I., SELLAMI F., WILSON J., YANDIA F. – *Réau / Moissy-Cramayel (77), Parc d'activités de l'A5, zone 4*, Rapport de diagnostic, Patin Inrap CIF, Saint-Denis : SRA Île-de-France, 106 p.

Bruzek 2005

BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P. – « *Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette* », dans DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. éd., *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, pp. 217 – 246.

Courtoux et alii 1994

COURTOUX G., ROZAS S., CHENAULT P. – *Tigery (Essonne) Opération archéologique sur la ville nouvelle de Sénart, 'Les Fossés Neufs'* : D.F.S. de diagnostic, Vincennes : Service Régional d'Archéologie d'Île-de-France., EPA Sénart, 9 p.

Delattre, Lançon 1995

DELATTRE V., LANÇON Y. – *La nécropole à incinérations de Vignely (77), la Grande Pièce des Hayettes*, rapport de sauvetage archéologique, Saint-Denis, SRA Île-de-France.

Delattre, Peake 2005

DELATTRE V., PEAKE R. – *La gestuelle funéraire des nécropoles de l'âge du Bronze de la vallée de la Marne (Méry-sur-Marne, Vignely et Changis-sur-Marne) et de Marolles-sur-Seine « La Croix de la Mission »*, dans Mordant C., Depierre G., (dir.), *Les pratiques funéraires de l'âge du Bronze en France*, Actes de la Table Ronde de Sens, Paris, CTHS, pp. 143 – 152.

Depierre 2010

DEPIERRE G. – *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Approches méthodologiques et réalités archéologiques*, Mémoire de thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 567 p.

Duday 2000

DUDAY H., JANIN T, DEPIERRE G. – « *Validation des paramètres de quantification, protocole et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France* » dans DEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M., SCHWALLER M.(dir.), *Archéologie de la mort : archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Actes du XXII^e colloque international de l'AFEAF, Conques, Montrozier, 8-11 mai 1997, Lattes, ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 5), pp. 7 – 30.

Dunlop, Moyes 1975

DUNLOP J.M., MOYES R.B. – *The significance of colours in cremation ashes, Cremation Conference Report*, pp. 45 – 65, in Depierre G., *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Approches méthodologiques et réalités archéologiques*, Mémoire de thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 567 p.

Grévin 2002

GRÉVIN, G. – *Les crémations en Inde et au Népal. Approche ethnographique*, dans Boullier V., Tarabout G. (dir.), *Images du corps dans le monde hindou*, Paris, pp. 499 – 506.

Issenmann 2015

ISSENMANN R. (DIR.), à paraître – *Vinneuf 'Le Châtelot', occupation du Mésoolithique à l'époque moderne dans un méandre de l'Yonne*, rapport final d'opération, Éveha.

Krogman 1978

KROGMAN W.M. – *The human skeleton in forensic medicine*, Springfield, 1978, 335 p.

Legriél 2005

LEGRIEL J., EUSÈBE S., GRANCHON P., JABARD S., LE GOFF I., PEAKE R., WILSON J. – *Cesson (77), La Plaine du Moulin à Vent, zone centre*, Rapport intermédiaire de diagnostic, Patin Inrap CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France.

Legriél 2011

LEGRIEL J. – *Cesson (77), Ville nouvelle de Sénart « nécropole à incinérations de l'âge du Bronze moyen, entité agro-pastorale du hallstatt moyen et établissement agricole antique sur les flancs de la Buette du Luet » : rapport de fouille*, Patin Inrap CIF Saint-Denis : SRA Île-de-France.

MacKinley 1993

MACKINLEY J.I. – « *Bone fragments size and weight of bone from modern british cremation and its implications for the interpretation of archaeological cremations* », in *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, 3, pp. 283-287.

Martin, Saller 1957

MARTIN, R., SALLER, K. – *Lehrbuch der anthropologie*. Fischer, Stuttgart, 1957.

Morin et alii 2005

MORIN J.-M., GONZALEZ V., BAUCHET O., DELATTRE V., JEAND'HEUR L., MAHÉ-HOURLIER N., MARIN F., MORET-AUGER F., PISSOT V., YVINEC J.-H. – *Tigéry (91) : ZAC des Fossés Neufs. Un établissement rural de l'antiquité au XIIe siècle. Opérations de fouilles préventives - voirie B (avril-juin 2001) ; lot A1 (sept.déc. 2002). Ville Nouvelle de Sénart*. DRAC-IDF/SRA - Inrap 2 volumes, 2005, Tome 1 : Textes - 183 fig., 53 tableaux, pp. 1-297 ; Tome 2 : Annexes, pp. 298-467.

Muller 1996

MULLER F. – *Nécropole du Néolithique ancien à La Tène moyenne au lieu-dit « Les Terres de Prépoux » sur la commune de Villeneuve-la-Guyard (Yonne)*. Mémoire de l'École Pratique des Hautes Études / Sciences de la Vie et de la Terre, Dijon.

Muller, Roscio 2012

MULLER F., ROSCIO M. – *Les nécropoles de l'Yonne au Bronze final : bilan critique des connaissances. Paysages funéraires de l'Age du Bronze, Oct 2008, Herne, Germany. Paysages funéraires de l'Age du Bronze*, Actes du Colloque International de Herne (Westphalie), 15-18 octobre 2008, pp. 345-354.

Peake, Delattre, Pihuit 1999

PEAKE R., DELATTRE V., PIHUIT P. (coll) – *La nécropole de l'âge du Bronze de « La Croix de la Mission » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, B.S.P.F., t. 96, n°4, pp. 581-605.

Saron 2011

SARON E. – *Tigéry (Essonne – Île-de-France) : ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2. Le Plessis-Saucourt*. Rapport de diagnostic. Inrap Centre Île-de-France, 263 fig., 366 p.

Scheuer, Black 2004

SCHEUER L., BLACK S. – *Developmental Juvenile Osteology*, San Diego, Academy press, 2nd ed., 587 p.

Schmitt 2005

SCHMITT A. – « *Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque* », dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 1-2.

Séguier, Delattre 2010

SÉGUIER J.-M., DELATTRE V., GRATUZE B., PEAKE R., VIAND A. – *Les nécropoles protohistoriques de "La Haute Grève" à Gouaix (Seine-et-Marne), Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (XIIe-XIe siècle av. J.-C.) et au début du second âge du Fer (Ve-IIIe siècle av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien*, Tours, FERACF, (Supplément à la Revue Archéologique d'Île-de-France, 37), 238 p.

Trotter, Hixon 1974

TROTTER M., HIXON B.B. – « *Sequential Changes in Weight, Density, and Percentage Ash Weight of Human Skeleton from an Early Fetal Period through Old Age* », in *The Anatomical Record*, 179, 1, pp. 1-18.

LE MOBILIER LITHIQUE

Saron 2011

SARON E. – *Tigéry (Essonne – Île-de-France) : ZAC de Tigéry Est, secteurs 1 et 2. Le Plessis-Saucourt*. Rapport de diagnostic. Inrap Centre Île-de-France, 263 fig., 366 p.

LA TERRE CUITE

Bonnaire et Schutz 2013

BONNAIRE E. ET SCHUTZ G. – *Sur la trace des végétaux disparus : clé d'identification et atlas des glumes et glumelles de céréales utilisées comme dégraissant dans les matériaux de construction. Application sur le torchis du site du « Chemin Haussé » à Vieux (Calvados)*, intervention orale, XIXe colloque d'Archéométrie du GMPCA 22-26 avril 2013.

Coulthard et Lelièvre 1999

COULTHARD N. ET LELIÈVRE J.-Y. – *Archéologie. La construction en torchis gallo-romain sur le site de Touffréville*, in : San Juan G. et Maneuvrier J. - *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et archéologie*, Couleurs Calvados, Le Molay Littry, pp. 221-229.

Hénaff X., Hinguant S., Gaumé E., Colleter R. et Marcoux N. 2012

HÉNAFF X., HINGUANT S., GAUMÉ E., COLLETER R. ET MARCOUX N. – *Occupations du Néolithique moyen et de l'âge du Bronze au « Champ du Château » à Kervignac (Morbihan) », Revue archéologique de l'Ouest [En ligne], 27 | 2010, mis en ligne le 25 février 2012, consulté le 21 août 2013.*
URL : <http://rao.revues.org/1310>

Maneuvrier 1999

MANEUVRIER J. – Terre crue et torchis dans les constructions traditionnelles, in : San Juan G. et Maneuvrier J. - *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et archéologie*, Couleurs Calvados, Le Molay Littry, pp. 285-289.

LA FAUNE

Audoin-Rouzeau 1995

AUDOIN-ROUZEAU F. – « Compter et mesurer les os animaux. Pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'Antiquité aux Temps Modernes », *Histoire & Mesure*, 10, n° 3/4, pp. 277-312.

Barone 1976

BARONE R. – *Anatomie Comparée des Mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie*, Paris : Ed. Vigot Frères.

Boessneck 1969

BOESSNECK J. – « Osteological differences between sheep (*Ovis aries* linné) and goat (*Capra hircus* linné) », in *Science in archaeology*, Thames and Hudson. Londres : s.n., pp. 331-358.

Clutton-Brock 1990

CLUTTON-BROCK J. – « Osteology of the Soay sheep. », in *Bulletin British Museum (Natural History)*, British Museum. Londres : s.n., Zoology, 56. pp. 1-56, coll. « Zoology, 56 », 1.

Cohen, Serjeantson 1996

COHEN A., SERJEANTSON D. – *A manuel for the identification of bird bones from archaeological sites.*, Archetype Publications, London : s.n.

Forest 1997

FOREST V. – « Données biologiques et données zootechniques anciennes, essai de mise en équivalence », *Revue de médecine vétérinaire*, 148, 12, pp. 951-958.

Halstead et al. 2002

HALSTEAD P., COLLINS P., ISAAKIDOU V. – « Sorting the sheep from the goats: morphological distinctions between the mandibles and mandibular teeth of adult *Ovis* and *Capra* », *Journal of Archaeological Science*, 29, 5, pp. 545-553.

O'Connor 2003

O'CONNOR T. P. – *The analysis of urban animal bone assemblages a handbook for archaeologists*, York : Council for British Archaeology.

Prummel, Frisch 1986

PRUMMEL W., FRISCH H.-J. – « A guide for the distinction of species, sex and body in bones of sheep and goat », *Journal of Archaeological Science*, 13, 6, pp. 567-577

Schmid 1972

SCHMID E. – *Atlas of animal bones for Prehistorians, Archaeologists and Quaternary Geologists*, Elsevier Publishing Company, Amsterdam, London, New-York : s.n.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE NON CÉRAMIQUE

Ambert, Barge-Mahieu 1989

AMBERT P., BARGE-MAHIEU H. – Essai sur les perles en « verre » antérieures à l'Âge du Fer en Languedoc et en Provence, in : FEUGÈRE M. (Dir.) - *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, pp. 7-17

Audouze, Gaucher 1981

AUDOUZE F., GAUCHER G. – *Typologie des objets de l'Age du Bronze en France, Fascicule VI : Épingles*, Société Préhistorique Française, Paris, 114 p.

Billaud, Gratuze 1998

BILLAUD Y., GRATUZE B. – Analyses des perles en verre de l'Âge du Bronze final en domaine Rhodano-Alpin, *Bulletin de liaison de la Société Française de Minéralogie et de Cristallographie*, T. 10, fasc. 1, pp. 5-6.

Billaud, Gratuze 2002

BILLAUD Y., GRATUZE B. – Les perles en verre et en faïence de la Protohistoire française, in : Guilaine J. (éd.) - *Matériaux, productions, circulation, du Néolithique à l'Âge du Bronze*, Séminaire du Collège de France, Paris, éd. Errance, pp. 193-212.

Brun 1986

BRUN P. – *La civilisation des Champs d'Urnes, étude critique dans le Bassin parisien*, Document d'Archéologie Française, 4, Paris 168 p.

Brun, Mordant 1988

BRUN P., MORDANT C. (DIR.) – *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1, Nemours, éd. APRAIF, pp. 425-428.

Boon 1977

BOON, G.C. – Gold-in-glass beads from the Ancient World, *Britannia*, 8, pp. 193-207.

Croutsch et alii 2011

CROUTSCH C., TEGEL W., NICOLAS T., PASCUTTO E., BILLOT M., LEPROVOST C., GRATUZE B., LOGEL T., PUTELAT O. – Les sites protohistoriques d'Erstein « Grasweg-Pae » (Alsace, Bas-Rhin) : L'occupation Rhin-Suisse-France-Orientale, *Revue archéologique de l'Est*, t.60, pp.83-146.

Ferdouël, Delattre, Peake 2001

FERDOUËL F., DELATTRE V., PEAKE R. – Gouaix, « La Haute-Grève », *Rapport de diagnostic*, Inrap, Saint-Denis, SRA Ile-de-France, 50 p. + annexes.

Gouge, Mordant, Pihuit 1994

GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. – *Nécropoles de la Bassée, Age du bronze, présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*, Bazoches-les-Bray, Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 192 p.

Guilaine 1991

GUILAINE J. – Les premières perles de verre en Méditerranée occidentale, *Studia archeologica*, n.s., pp. 163-172.

Gratuze, Billaud 2003

GRATUZE B., BILLAUD Y. – La circulation des perles en verre dans le Bassin méditerranéen de l'Âge du Bronze moyen jusqu'au Hallstatt, in : FOY D., NEMMA M.-D. (Dir.) - *Echanges et commerce du verre dans le monde antique*, Actes du colloque de l'AFAV, (7-9 juin 2001, Aix-en-Provence et Marseille), Monographies Instrumentum, 24, Montagnac, éd. M. Mergoïl, pp. 11-15.

Guilaine, Gratuze, Barrandon 1991

GUILAINE J., GRATUZE B., BARRANDON J.-N. – Les perles de verre du chalcolithique et de l'Âge du Bronze : analyses d'exemplaires trouvés en France, in : CHEVILLOT C., COFFYN A. (Dir.) - *L'Âge du Bronze Atlantique, ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*, Actes du 1er colloque du Parc archéologique de Beynac (1^{er}-10 septembre 1990, Sarlat), Association des Musées Sarladais, pp. 255-266.

Guillaumet, Nillesse 2000

GUILAUMET J.-P., NILLESSE O. – Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique, in : MARION S. ET BLANQUAERT G. - Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, Paris, Presses de l'ENS, Études d'histoire et d'archéologie, 6, pp. 251-276.

Lafage 2004

LAFAGE F. (Dir.), BRUNET P., DELATTRE V., GOSSELIN R. – Changis-sur-Marne (77), Les Pétreaux, Le Dessus de la Chaussée, Habitats protohistoriques du Bronze final et de La Tène. Secteur II, *Rapport de fouille préventive*, Inrap, Saint-Denis, SRA Ile-de-France, tome 1.

Milcent, Gasc 2007

MILCENT P.-Y., GASC J. – Les occupations de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) : résultats de la campagne de fouille 2005, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches de l'Âge du Bronze*, n° 4, Mars 2007, pp. 19-23.

Mordant, Mordant 1970

MORDANT C., MORDANT D. – Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 1970, 140 p. (Mémoires de la Société Préhistorique Française, T. 8)

Nillesse 2009

NILLESSE O. – Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D/début du Haut-Empire), in : BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (dir.) - Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du 31^e colloque international de l'AFEAF (17-20 mai 2007, Chauvigny), Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, Mémoire de la société de recherches archéologique de Chauvigny, XXXV, pp.45-83.

Séguier, Delattre 2010

SÉQUIER J.-M., DELATTRE V., GRATUZE B., PEAKE R., VIAND A. – *Les nécropoles protohistoriques de "La Haute Grève" à Gouaix (Seine-et-Marne), Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (XIIe-XIe siècle av. J.-C.) et au début du second âge du Fer (Ve-IIIe siècle av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien*, Tours, FERACF, (Supplément à la Revue Archéologique d'Ile-de-France, 37), 238 p.

<http://www.infovitrail.com/index.php/fr/le-verre/320-les-temperatures-de-travail-du-verre>

LA GÉOMORPHOLOGIE**Antoine 1990**

ANTOINE P. – Chronostratigraphie et environnement du Paléolithique du bassin de la Somme. *Publications du CERP*, 2, 233 p.

Antoine et alii 2003

ANTOINE P., BAHAIN J.-J., DEBENHAM N., FRECHEN M., GAUTHIER A., HATTÉ C., LIMONDIN-LOZOUET N., LOCHT J.-L., RAYMOND P., ROUSSEAU D.-D. – Nouvelles données sur le Pléistocène du Nord du Bassin Parisien : les séquences lœssiques de Villiers-Adam (Val-d'Oise, France). *Quaternaire*, 14 (4), pp. 219-235.

Lautridou 1985

LAUTRIDOU J.-P. – *Le cycle périglaciaire pléistocène en Europe du Nord-Ouest et plus particulièrement en Normandie*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Caen, 908 p.

Locht et alii 2006

LOCHT J.-L., ANTOINE P., AUGUSTE E P., BAHAIN J.-J., DEBENHAM N., FALGUÈRES C., FARKH S., TISSOUX H. – La séquence lœssique Pléistocène supérieur de Savy (Aisne, France) : stratigraphie, datations et occupations paléolithiques. *Quaternaire*, 17 (3), pp. 269-275.

Mégrien 1989

MÉGNIE F. – Notice explicative, Carte géologique de France (1/50 000e), feuille de Corbeil-Essonnes (219). *Orléans, B.R.G.M.*, 3ème éd., 24 p. Carte géologique par Mégrien F.

Van Vliet-Lanoë 1988

VAN VLIET-LANOË B. – *Le rôle de la glace de ségrégation dans les formations superficielles de l'Europe de l'Ouest. Processus et héritages*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Caen, 1988, 854 p.

LA MICRO-MORPHOLOGIE**Benyarku, Stoops 2005**

BENYARKU, C.A., STOOPS, G. – *Guidelines for preparation of rock and soil thin sections and polished sections*, Quaderns DMACS 33, Universidad de Lleida.

Macphail, Goldberg 2010

MACPHAIL, R.I., & GOLDBERG, P – *Archaeological materials*. In G. Stoops, V. Marcelino, & F. Mees (Eds.), Interpretation of micromorphological features of soils and regoliths, Amsterdam: Elsevier, pp. 589-622.

Stoops 1986

STOOPS, G. – Multilingual translation of the terminology used in the Handbook for Soil Thin Section Description. *Pedology* 36, pp. 337-348.

Stoops 2003

STOOPS, G. – Guidelines for Analysis and Description of Soil and Regolith Thin Sections. Soil Science Society of America, Madison, Winsconsin

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 – Carte du département de l'Essonne. Cartographie : J. Denis et B. Hollemaert © Éveha 2015 (sources : Geoflat, IGN et Nasa, ASTER-GDEM2).....	13
Fig. 2 – Localisation du site sur les cartes IGN au 1/250 000. Cartographie : F. Fouriaux © Éveha 2015 (sources: géoportail).....	14
Fig. 3 – Localisation du site sur la carte IGN au 1/5 000. Cartographie : V. Brunet © Éveha 2015 (sources : carte IGN au 1/1 500, www.geoportail.fr).....	15
Fig. 4 – Vue de la partie sud de l'emprise en cours de décapage sous l'eau. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	11
Fig. 5 – Carte archéologique de la nouvelle ville de Sénart au 1/20 000. Cartographie : Équipes de recherches de Sénart, Medhi Belarbi, d'après Saron 2011. D.A.O. et mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.....	28
Fig. 6 – Carte de localisation du diagnostic Inrap de 2010 sur fond de carte IGN au 1/20 000. Cartographie : Équipes de recherches de Sénart, Medhi Belarbi, d'après Saron 2011. D.A.O. et mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.....	32
Fig. 7 – Vue générale de la partie sud de l'emprise en cours de décapage. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	33
Fig. 8 – Équipe de fouille, décapage en cours de la partie nord de l'emprise. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	33
Fig. 9 – Réalisation d'un sondage manuel, équipe de fouille. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	34
Fig. 10 – Vue du sondage profond en eau localisé dans la partie sud de l'emprise de la fouille, après le passage de la mini-pelle. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	34
Fig. 11 – Plan masse géoréférencé. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	37
Fig. 12 – Plan masse de la partie sud de l'emprise de fouille. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	41
Fig. 13 – Plan de localisation des coupes, accompagné des profils de l'enclos fossoyé 1007 ainsi que le plan et le mobilier céramique du dépôt central 1012. Fond de plan : X. Husson. Dessins : A. Delalande, C. Sévin-Allouet, V. Brunet, A. Le Brun. DAO : A. Delalande, M. Roscio. Montage DAO : V. Brunet © Éveha 2015.....	42
Fig. 14 – Vue de la coupe nord-est du sondage 5 du fossé 1007. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.	43
Fig. 15 – Vue générale des sondages réalisés dans le fossé 1007. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.	43
Fig. 16 – Vue de la coupe sud-est du sondage 1 du fossé 1007. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.	44
Fig. 17 – Vue de la coupe sud-est du sondage 2 du fossé 1007. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.	44
Fig. 18 – Vue de la coupe sud-est du sondage 3 du fossé 1007. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	44
Fig. 19 – Vue de la coupe sud du sondage 4 du fossé 1007. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.	45
Fig. 20 – Vue de la coupe sud-est du sondage 7 du fossé 1007. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	45
Fig. 21 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1005 en cours de fouille. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	48
Fig. 22 – Vue de la structure 1016 en cours de fouille. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	48
Fig. 23 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1017 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	50
Fig. 24 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1018 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	50
Fig. 25 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1020 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	50
Fig. 26 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1021 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	52
Fig. 27 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1022 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	52
Fig. 28 – Vue du dépôt secondaire de résidus de crémation 1023 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	52
Fig. 29 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1026 en cours de fouille. Cliché : G. André © Éveha 2013.....	54
Fig. 30 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1027 en cours de fouille. A. Le Brun © Éveha 2013.....	54
Fig. 31 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1033 en cours de fouille. A. Le Brun © Éveha 2013.....	54
Fig. 32 – Vue du dépôt secondaire en vase ossuaire 1034 en cours de fouille. A. Le Brun © Éveha 2013.....	56
Fig. 33 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1036 en cours de fouille. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	56
Fig. 34 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1042 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	56
Fig. 35 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1043 en cours de fouille. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	58
Fig. 36 – Vue de la structure 1044 en cours de fouille. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	58
Fig. 37 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1046 avant la fouille. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	58
Fig. 38 – Vue de la structure 1025 (équivalence Inrap 01.05) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	60
Fig. 39 – Vue de la structure 1032 (équivalence Inrap 01.07) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	60
Fig. 40 – Vue de la structure 1033 (équivalence Inrap 01.13) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	60
Fig. 41 – Vue de la structure 1035 (équivalence Inrap 01.08) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	62
Fig. 42 – Vue de la structure 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	62
Fig. 43 – Vue de la structure 1060 (équivalence Inrap 02.06) en cours de fouille. Cliché : ©Inrap 2010.....	62
Fig. 44 – Plan masse de la partie nord de l'emprise de fouille. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	66
Fig. 45 – Vue générale de l'ensemble des coupes des fossés de l'enclos. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Dessins : A. Le Brun, H. Pollin, L. Noël, C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande. Mise au net : L. Noël, V. Brunet © Éveha 2015.....	69
Fig. 46 – Caractéristiques métriques et morphologiques du fossé ST 1047.....	71
Fig. 47 – Vue du sondage 1 du fossé 1047, coupe sud. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	71
Fig. 48 – Vue du sondage 3 du fossé 1047, coupe sud. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	72
Fig. 49 – Vue du sondage 7 du fossé 1047, coupe nord-ouest. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	72
Fig. 50 – Caractéristiques métriques et morphologiques du fossé ST 1048.....	73
Fig. 51 – Vue du sondage 2 du fossé 1048, coupe sud. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	73
Fig. 52 – Vue du sondage 1 du fossé 1048, coupe nord. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	74
Fig. 53 – Vue du sondage 12 du fossé 1048, coupe nord. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	74
Fig. 54 – Vue de la coupe est de la fosse 1057 recoupant le fossé 1048 et la fosse 1059. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	75
Fig. 55 – Coupe des structures 1057, 1048 et 1059. Dessin : L. Noël, C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	75
Fig. 56 – Vue en coupe de la structure 1051. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	76
Fig. 57 – Vue en plan de la structure 1050. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	76
Fig. 58 – Vue en plan de la structure 1052. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	77

Fig. 59 – Vue en coupe de la structure 1053. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	78
Fig. 60 – Vue en plan de la structure 1054. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	78
Fig. 61 – Vue en plan de la structure 1049. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	78
Fig. 62 – Vue en plan de la structure 1008. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	79
Fig. 63 – Vue de la coupe sud-est du sondage 1 du fossé 1056. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	80
Fig. 64 – Vue de la coupe sud-est du sondage 2 du fossé 1056. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	80
Fig. 65 – Localisation des éléments céramiques mis au jour dans les fossés de l'enclos. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Mise au net : L. Noël © Éveha, 2015.....	80
Fig. 66 – Tableau synthétique des dimensions de l'ensemble E1 supposé laténien. L. Noël © Éveha, 2015.....	81
Fig. 67 – Plans et coupes de l'ensemble de fosses E1 supposé laténien. Dessins : L. Noël, H. Pollin, A. Le Brun ; Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Mise au net : L. Noël © Éveha, 2015.....	82
Fig. 68 – Photographie de la coupe nord-est du fossé 1003. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	84
Fig. 69 – Coupe de la structure 1003. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	84
Fig. 70 – Vue générale de l'ensemble des coupes du fossé 1038. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Dessins : G. André, L. Noël. DAO : A. Delalande. Mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.....	88
Fig. 71 – Vue de la coupe ouest du sondage 2 du fossé 1038. Cliché : G. André © Éveha 2013.....	87
Fig. 72 – Vue de la coupe est du sondage 3 du fossé 1038. Cliché : G. André © Éveha 2013.....	87
Fig. 73 – Vue aérienne de l'année 1966 de la commune de Tigéry (91) recalée sur le plan masse de la fouille archéologique de 2013. Cartographie : Géoportail.gouv.fr. Mise au net : X. Husson © Éveha 2015.....	89
Fig. 74 – Vue générale du tronçon de fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	90
Fig. 75 – Vue de la coupe sud du sondage 1 du fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	90
Fig. 76 – Coupe sud du sondage 1 du fossé 1040. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	90
Fig. 77 – Vue de la coupe sud du sondage 2 du fossé 1040. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	90
Fig. 78 – Coupe sud du sondage 2 du fossé 1040. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	90
Fig. 79 – Vue générale de l'ensemble des coupes du fossé 1058. Cartographie : X. Husson © Éveha, 2013. Dessins : A. Le Brun. DAO : A. Delalande. Mise au net : V. Brunet © Éveha 2015.....	92
Fig. 80 – Vue de la coupe sud du sondage 2 du fossé 1058. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	91
Fig. 81 – Vue de la structure 1006 en plan. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	93
Fig. 82 – Relevé en plan de la structure 1006. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	93
Fig. 83 – Vue de la structure 1009. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.....	94
Fig. 84 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1009. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	94
Fig. 85 – Vue de la structure 1010. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	95
Fig. 86 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1010. Dessin : V. Brunet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	95
Fig. 87 – Vue de la structure 1011. Cliché : V. Brunet © Éveha 2013.....	96
Fig. 88 – Vue de la structure 1015. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.....	96
Fig. 89 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1015. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	96
Fig. 90 – Vue de la structure 1055. Cliché : A. Delalande © Éveha 2013.....	97
Fig. 91 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1055. Dessin et DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	97
Fig. 92 – Vue zénithale du drain 1039 et de son fossé associé 1004 recoupant le fossé d'enclos laténien 1048. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	98
Fig. 93 – Relevé en coupe des structures 1004, 1039 et 1048. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	98
Fig. 94 – Plan masse des structures phasées. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	225
Fig. 94a – Plan masse des structures datées de l'âge du Bronze. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	39
Fig. 94b – Plan masse des structures datées de la période laténienne. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	67
Fig. 94c – Plan masse des structures non datées. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	85
Fig. 94d – Plan masse des structures contemporaines. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	99
Fig. 95 – Décomptes du nombre de récipients par incinération (Fouille). V. Brunet © Éveha 2015.....	101
Fig. 96 – Décompte du nombre de récipients par incinération (Diagnostic). ©Inrap 2010.....	101
Fig. 97 – Dessins des céramiques provenant des structures 1005, 1012, 1017. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	109
Fig. 98 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1018. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	107
Fig. 99 – Dessins des céramiques provenant des structures 1021, 1022, 1026, 1027 et 1033. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	102
Fig. 100 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1034. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	108
Fig. 101 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1042. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	110
Fig. 102 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1043. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	112
Fig. 103 – Dessins des céramiques provenant de la structure 1046. Dessin et DAO : M. Roscio © Éveha 2014.....	105
Fig. 104 – Dessins des céramiques provenant des incinérations fouillées au diagnostic. Dessin et DAO : R. Irribarria, X. Rochart © Inrap 2013.....	111
Fig. 105 – Classification des formes céramique de Tigéry, le Plessis-Saucourt. M. Roscio © Éveha 2014.....	103
Fig. 106 – Liste des valeurs. M. Roscio © Éveha 2014.....	104
Fig. 107 – Diagramme de corrélation entre le diamètre maximum et la hauteur totale des différents types céramique du corpus de Tigéry, le Plessis-Saucourt. M. Roscio © Éveha 2014.....	104
Fig. 108 – Décompte des effectifs céramiques par structure. N. Pimpaud © Éveha 2014.....	115
Fig. 109 – Proportions des NR et NMI selon les catégories de production pour les fossés d'enclos. N. Pimpaud © Éveha 2014.....	117
Fig. 110 – Proportions des NR et NMI selon les catégories de production pour la fosse 1057. N. Pimpaud © Éveha 2014.....	117
Fig. 111 – Mobilier céramique du fossé d'enclos (st. 1047 et 1048). Dessin et DAO : N. Pimpaud © Éveha, 2014.....	119

Fig. 112 – Mobilier céramique de la fosse 1057 et du trou de poteau 1051. Dessin et DAO : N. Pimpaud © Éveha, 2014.....	120
Fig. 113 – Objet en céramique CER 97. Cliché : N. Pimpaud © Éveha, 2014.....	121
Fig. 114 – Ablation du fond de CER 97. Cliché : N. Pimpaud © Éveha, 2014.....	121
Fig. 115 – Entonnoir en céramique provenant de la fosse F213 du site de Bais (35) « Carrière des Vallons ». D'après Mentele 2011.....	121
Fig. 116 – Plan masse de l'emprise de fouille et localisation des occupations funéraires du Bronze final. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	125
Fig. 117 – Vue du dépôt de céramique 1012. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	124
Fig. 118 – Plan masse de localisation de l'occupation funéraire dans la partie sud de l'emprise. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	127
Fig. 119 – Plan masse de localisation de l'occupation funéraire dans la partie nord de l'emprise. Cartographie : X. Husson modifié par V. Brunet © Éveha 2015.....	128
Fig. 120 – Diagramme représentatif des types de dépôts secondaires rencontrés sur le site. V. Brunet © Éveha 2015.....	129
Fig. 121 – Vue du dépôt secondaire 1021 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	130
Fig. 122 – Vue de la tombe 279 du site de Vinneuf (89). Cliché : R. Issenmann © Éveha 2012.....	130
Fig. 123 – Vue de détail des vases placés dans la tombe 1034. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	130
Fig. 124 – Vue de détail des vases empilés, placés dans la tombe 1042. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	131
Fig. 125 – Diagramme représentatif de la variation du poids des restes pour les tombes individuelles adultes en fonction du type de tombe et du poids moyen des ossuaires.....	133
Fig. 126 – Indices pondéraux du squelette crânien selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).....	134
Fig. 127 – Indices pondéraux du tronc selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).....	134
Fig. 128 – Indices pondéraux des membres (supérieurs et inférieurs confondus) selon les valeurs théoriques de référence (Krogman 1978).....	134
Fig. 129 – Population de la nécropole de l'âge du Bronze de Tigéry Le Plessis-Saucourt. V. Brunet © Éveha 2015.....	135
Fig. 130 – Vue de la teinte rosée observée sur un fragment de diaphyse de membre issu de la tombe 1034. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	135
Fig. 131 – Vue des fragments de diaphyses d'os longs des membres présentant des teintes ocres à blanches en passant par le noir et le gris. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	136
Fig. 132 – Vue de deux fragments de diaphyses jointifs, l'un provenant du vase ossuaire et l'autre de résidus de crémation de la tombe 1005. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	136
Fig. 133 – Vue du vase ossuaire 1034 en cours de fouille : présence d'un couvercle en céramique placé l'embouchure du vase ossuaire. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	136
Fig. 134 – Vue du dépôt secondaire de crémation mixte 1005 en cours de fouille. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	138
Fig. 135 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1005. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	138
Fig. 136 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1005 (Krogman 1978).....	138
Fig. 137 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1016. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	140
Fig. 138 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1017. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	142
Fig. 139 – Vue de fragments de diaphyses de membres inférieurs crématisés de couleur blanche. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	142
Fig. 140 – Vue de fragments de calotte crânienne adulte et immature biologique crématisées. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	142
Fig. 141 – Vue de la sépulture 1018 avant son prélèvement en motte. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	144
Fig. 142 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1018. Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	144
Fig. 143 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1018 (Krogman 1978).....	144
Fig. 144 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1018. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	146
Fig. 145 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1020. Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	146
Fig. 146 – Vue d'une dent d'adulte et d'un fragment d'atlas crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	146
Fig. 147 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1020 (Krogman 1978).....	147
Fig. 148 – Vue zénithale de la structure 1021 en cours de fouille. Cliché : L. Noël © Éveha 2013.....	148
Fig. 149 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1021. Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	148
Fig. 150 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1021. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	151
Fig. 151 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1021 (Krogman 1978).....	148
Fig. 152 – Vue d'un fragment de mandibule crématisée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	149
Fig. 153 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1022. Dessin : L. Noël. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	152
Fig. 154 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1022 (Krogman 1978).....	152
Fig. 155 – Vue de fragments de calotte crânienne et d'un rocher crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	152
Fig. 156 – Vue de fragments de diaphyses de fémur crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	153
Fig. 157 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1023. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	154
Fig. 158 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1023 (Krogman 1978).....	154
Fig. 159 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1026. Dessin : G. André. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	156
Fig. 160 – Vue de détail <i>in situ</i> du dépôt secondaire 1027. Cliché : G. André © Éveha 2013.....	158
Fig. 161 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1027. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	158
Fig. 162 – Répartition du poids des restes en fonction de la passe réalisée sur le terrain. Structure 1027. (Krogman 1978).....	158
Fig. 163 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1027 (Krogman 1978).....	159
Fig. 164 – Vue du vase ossuaire 1035 (équivalence Inrap 01.07) en cours de fouille. Cliché : A.-G. De Kepper © Inrap 2010.....	160
Fig. 165 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1032 (Krogman 1978).....	160
Fig. 166 – Vue de la structure 1035 <i>in situ</i> (équivalence Inrap 01.07). Cliché : © Inrap 2010.....	160
Fig. 167 – Vue de la tombe 1033 (équivalence Inrap 01.13) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.....	162
Fig. 168 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1033. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	162
Fig. 169 – Vue de rochers controlatéraux d'Infans I crématisés. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	163

Fig. 170 – Vue du dépôt secondaire de la tombe 1034 en cours de dégagement lors de la post-fouille. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	164
Fig. 171 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1034. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	164
Fig. 172 – Vue d'une diaphyse crématisée de fémur présentant des différences de coloration. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	165
Fig. 173 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1034 (Krogman 1978).....	166
Fig. 174 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1034. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	168
Fig. 175 – Vue de diaphyse d'ulna crématisée, très bien conservée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	166
Fig. 176 – Vase ossuaire 1034 en cours de fouille, passe 7. Détail des diaphyses des membres supérieurs. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	166
Fig. 177 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1034 (D'après Dudaÿ, Janin, Depierre 2000).....	169
Fig. 178 – Vue d'une diaphyse crématisée de tibia. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	169
Fig. 179 – Vue d'une feuille d'or repliée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	170
Fig. 180 – Vue du dépôt secondaire 1035 (équivalence Inrap 01.08) en cours de démontage. Cliché : © Inrap 2010.....	170
Fig. 181 – Vue du vase ossuaire de la tombe 1035 (équivalence Inrap 01.08) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.....	170
Fig. 182 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1035 (Krogman 1978).....	171
Fig. 183 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1036. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	172
Fig. 184 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1036 (Krogman 1978).....	172
Fig. 185 – Vue oblique de la structure 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de dégagement. Cliché : © Inrap 2010.....	174
Fig. 186 – Vue zénithale du vase ossuaire 1041 (équivalence Inrap 01.04) en cours de fouille. Cliché : © Inrap 2010.....	174
Fig. 187 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1041 (Krogman 1978).....	174
Fig. 188 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1042. Dessin : H. Pollin. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	176
Fig. 189 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1042 (Krogman 1978).....	176
Fig. 190 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1042. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	178
Fig. 191 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1042 (D'après Dudaÿ, Janin, Depierre 2000).....	177
Fig. 192 – Vue de phalanges de main crématisées présentant des différences de teintes. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	179
Fig. 193 – Vue de la coupe de la tombe 1042 en cours de fouille. Cliché : H. Pollin © Éveha 2013.....	179
Fig. 194 – Vue oblique de la structure 1043 totalement dégagée. Cliché : A. Le Brun © Éveha 2013.....	180
Fig. 195 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1042. Dessin : A. Le Brun. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	180
Fig. 196 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1043 (Krogman 1978).....	181
Fig. 197 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1043. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	182
Fig. 198 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1043 (D'après Dudaÿ, Janin, Depierre 2000).....	183
Fig. 199 – Vue d'une extrémité proximale non épiphysée et crématisée d'humérus d'un immature biologique. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	183
Fig. 200 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1044. Dessin : V. Brunet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	184
Fig. 201 – Vue oblique de la tombe 1046 <i>in situ</i> , totalement dégagée. Cliché : C. Sévin-Allouet © Éveha 2013.....	185
Fig. 202 – Relevé en plan et en coupe de la structure 1046. Dessin : C. Sévin-Allouet. DAO : A. Delalande © Éveha 2013.....	185
Fig. 203 – Vue de la fouille en laboratoire du dépôt secondaire en vase ossuaire 1046. Vue des vases C (ossuaire), E et F. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	186
Fig. 204 – Vue de la fouille en laboratoire du dépôt secondaire en vase ossuaire 1046. Vue des vases C (ossuaire), D et E. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	186
Fig. 205 – Vue du vase ossuaire C en cours de fouille, passe 1. Présence d'une épingle en alliage cuivreux sur le dessus de l'amas osseux. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	186
Fig. 206 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1046 (Krogman 1978).....	187
Fig. 207 – Relevé stratimétrique, répartition et identification des restes osseux issus du vase ossuaire 1046. Dessins et DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	188
Fig. 208 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1046 (D'après Dudaÿ, Janin, Depierre 2000).....	189
Fig. 209 – Vue d'une diaphyse de radius crématisée et peu fragmentée. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	189
Fig. 210 – Vue d'une diaphyse de couleur rose. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	190
Fig. 211 – Vue de l'extrémité distale d'un humérus gauche adulte et crématisé. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	190
Fig. 212 – Proposition de restitution de la disposition des différentes céramiques au sein de la structure 1046. DAO : V. Brunet © Éveha 2014.....	191
Fig. 213 – Vue de la structure 1060 (équivalence Inrap 02.06) avant la fouille. Cliché : © Inrap 2010.....	192
Fig. 214 – Vue de la fouille en laboratoire du vase ossuaire de la tombe 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.....	192
Fig. 215 – Détail de l'amas osseux en cours de dégagement. Tombe 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.....	192
Fig. 216 – Taux de représentation pondérale des grandes régions anatomiques dans chacun des relevés de démontage pour la tombe 1060 (D'après Dudaÿ, Janin, Depierre 2000).....	194
Fig. 217 – Répartition des restes par secteurs anatomiques par rapport aux valeurs théoriques de référence pour la tombe 1060 (Krogman 1978).....	194
Fig. 218 – Détails des ossements brûlés et peu fragmentés déposés dans le vase ossuaire de la sépulture 1060 (équivalence Inrap 02.06). Cliché : © Inrap 2010.....	194
Fig. 219 – Inventaire détaillé de l'industrie lithique. L. Le Clézio © Éveha 2015.....	195
Fig. 220 – Inventaire général de la terre cuite. M. Demarest © Éveha 2015.....	196
Fig. 221 – Exemple de la structure en bois d'un mur en torchis dont un pan brûlé était conservé sur la villa de Touffréville (14) (Coulthard, Lelièvre 1999 : 225, fig. 2).....	197
Fig. 222 – Illustrations des individus appartenant aux lots de terre cuite TC001, TC002 et TC004. M. Demarest © Éveha 2015.....	196
Fig. 223 – Tableau récapitulatif des quantifications globales des lots. O. Talluault © Éveha 2015.....	198
Fig. 224 – Répartition des lots en fonction de l'état global de conservation. O. Talluault © Éveha 2015.....	198
Fig. 225 – Répartition des lots en fonction des classes de quantification des cassures fraîches. O. Talluault © Éveha 2015.....	198

Fig. 226 – Répartition des lots par intervalle de taille moyenne des fragments. O. Talluault © Éveha 2015.....	200
Fig. 227 – Rapport entre le nombre et le poids des restes déterminés et indéterminés. O. Talluault © Éveha 2015.....	200
Fig. 228 – Tableau récapitulatif de l'inventaire faunique par lots. O. Talluault © Éveha 2015.....	201
Fig. 229 – Quantification du mobilier en fonction du type de matière. A. Delalande © Éveha 2015.....	203
Fig. 230 – Catégories fonctionnelles du mobilier (d'après Guillaumet, Nillesse, 2000 ; Nillesse, 2009).....	203
Fig. 231 – Décompte du mobilier par catégorie fonctionnelle. A. Delalande © Éveha 2015.....	203
Fig. 232 – Les perles en verre de la nécropole (1 à 8 : Perles de la structure 1022 ; 9 : Perle de la structure 1023). A. Delalande © Éveha 2015.....	204
Fig. 233 – Perles PM.V-004 et PM.V-005 avec une déformation plastique importante. A. Delalande © Éveha 2015.....	204
Fig. 234 – Fragment d'os pris dans la matrice de verre de la perle PM.V-003 et traces de verre rouge. Cliché et mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.....	204
Fig. 235 – Dessin et photo de l'épingle Met-002. Dessin et cliché : A. Delalande © Éveha 2015.....	205
Fig. 236 – Découverte de l'épingle Met-002 dans le vase ossuaire de la structure 1046. Cliché : V. Brunet © Éveha 2014.....	205
Fig. 237 – Fragment de tôle en or découvert lors du diagnostic archéologique dans le comblement de l'incinération 01.08 Cliché : V. Brunet © Éveha 2015.....	207
Fig. 238 – Répartition du mobilier par fait, en NMI et poids (rapportés en %). A. Delalande © Éveha 2015.....	207
Fig. 239 – Plan de répartition du mobilier. Cartographie et DAO : X. Husson. Mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.....	206
Fig. 240 – Plan de répartition du petit mobilier de la phase laténienne. Cartographie et DAO : X. Husson. Mise au net : A. Delalande © Éveha 2015.....	212
Fig. 241 – Photo et dessin de la fusaiöle PM.C-001. Dessin et cliché : A. Delalande © Éveha 2015.....	213
Fig. 242 – Dessin, radiographie et photo de l'objet MET-004. Dessin et cliché : A. Delalande © Éveha 2015. Radiographie : Normandie Patrimoine.....	213
Fig. 243 – Logs stratigraphiques. Dessins et DAO : M. Laforge © Éveha 2013.....	214
Fig. 244 – Inventaire des échantillons prélevés dans le fossé 1048. C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	217
Fig. 245 – Les étapes de la manufacture d'une lame mince. Illustration : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	217
Fig. 246 – Vue de la lame mince Bloc MM3 - US inférieure. Revêtement d'argile et limon lité. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	218
Fig. 247 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - Substrat. Remplissage avec granoclassement. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	218
Fig. 248 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - Substrat. Remplissage avec granoclassement. Lumière polarisée. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	218
Fig. 249 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - US inférieure (remplissage fosse). Traces de litage. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.	219
Fig. 250 – Vue de la lame mince Bloc MM2 - US inférieure (remplissage fosse). Traces de litage. Lumière polarisée. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.	219
Fig. 251 – Vue de la lame mince Bloc MM1 - US supérieure (remplissage fosse). Coprolithe. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.	220
Fig. 252 – Vue de la lame mince Bloc MM1 - US supérieure (remplissage fosse). Coprolithe – détail de phytolithes. Lumière normale. Cliché : C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	220
Fig. 253 – Description détaillée des lames minces. C. Nicosia, Geoarchaeological and Soil Micromorphological Consultant © Éveha 2015.....	221
Fig. 254 – « Calibrated date (calBC) », OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; r:5 IntCal 13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).....	224

- C

LES INVENTAIRES

1 INVENTAIRE DES DONNÉES DE TERRAIN

1.1 Catalogue des unités stratigraphiques

N° de Structure	N° d'US	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Commentaire Aspect	Inclusions et leurs fréquences	Description	Transformations	Perturbations	Mobiliers	Prélèvement(s)	Sur	Sous	Type d'US	Interprétation	
1003	1003.01	Sd 1	NO/SE	manuel		rare manganèse	Limon argileux gris moyen semi-compact homogène avec des inclusions rares manganèse					LAO			Comblement	
1004	1004.01	1004-1009	ONO/ESE	manuel	mêlé avec du loess jaune	occasionnelles de manganèse	Limon brun orangé moyen meuble homogène mêlé avec du loess jaune avec des inclusions occasionnelles de manganèse					1004.02			Comblement	
1004	1004.02	1004-1009	ONO/ESE	manuel		rare de manganèse	Limon brun-gris clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse					1009.02	1004.01		Comblement	
1005	1005.01		NNO/SSE	manuel		très fréquentes de manganèse, de charbons, et d'esquilles d'os	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions très fréquentes de manganèse, de charbons, et d'esquilles d'os			CER ; OSH	PRE6 ; PRE7 ; PRE9 ; PRE10 ; PRE11	1005.02			Comblement	
1005	1005.02		NNO/SSE	manuel	car avec une petite poche de charbons et d'esquilles d'os brûlées contre la paroi et le fond	rare de manganèse	Limon argileux brun orangé moyen compact hétérogène car avec une petite poche de charbons et d'esquilles d'os brûlées contre la paroi et le fond avec des inclusions rares de manganèse			OSH	PRE8	LAO	1005.01		Comblement	
1006	1006.01		NNE/SO	manuel		rare de manganèse	Limon argileux gris blanchâtre clair semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse					LAO			Comblement	
1007	1007.01	Sd 1	NNE/SO	manuel		occasionnelles de manganèse	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse	Traces d'hydromorphie				LAO			Comblement	
1007	1007.01	Sd 2	NE/SO	manuel		occasionnelles de manganèse	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse					LAO			Comblement	
1007	1007.01	Sd 3	ENE/SO	manuel		rare de manganèse	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse	Traces d'hydromorphie	Terriers	CER		LAO			Comblement	
1007	1007.01	Sd 4	ESE/ONO	manuel		rare de manganèse	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse					LAO			Comblement	
1007	1007.01	Sd 7	NE/SO	mécanique			Limon argileux gris clair compact homogène			CER		LAO			Comblement	
1008	1008.01		NNO/SSE	manuel		très fréquentes de manganèse	Limon argileux beige clair semi-compact homogène avec des inclusions très fréquentes de manganèse			CER		LAO			Comblement	
1009	1009.01	1004-1009	ONO/ESE	manuel		fréquentes de manganèse	Limon très argileux brun orangé moyen très compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse					1009.02	1004.01		Comblement	
1009	1009.02	1004-1009	ONO/ESE	manuel		fréquentes de manganèse et rares de charbons	Limon très argileux brun orangé clair compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse et rares de charbons					LAO	1009.01 ; 1004.02		Comblement	
1010	1010.01		O/E	manuel		fréquentes d'oxyde de fer et de micro-charbons	Limon argileux brun moyen compact homogène avec des inclusions fréquentes d'oxyde de fer et de micro-charbons					Loess			Comblement	
1015	1015.01		O/E	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun orangé moyen compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse					Loess			Comblement	
1016	1016.01		NNO/SSE	manuel		occasionnelles de manganèse, rares de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, rares de charbons et d'esquilles osseuses			OSH	PRE28 ; PRE29	LAO			Comblement	
1017	1017.01		NNE/SO	manuel	avec des poches de limon argileux beige	fréquentes de manganèse, très fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux brun-gris très foncé meuble homogène avec des poches de limon argileux beige avec des inclusions fréquentes de manganèse, très fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses			OSH	PRE32 ; PRE33	1017.02			Comblement	Contenu d'un élément en matériau périssable ?
1017	1017.02		NNE/SO	manuel		fréquentes de manganèse, occasionnelles de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses	Limon argileux brun-gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, occasionnelles de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE32 ; PRE34	LAO	1017.01		Comblement	

N° de Structure	N° d'US	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Commentaire Aspect	Inclusions et leurs fréquences	Description	Transformations	Perturbations	Mobiliers	Prélevement(s)	Sur	Sous	Type d'US	Interprétation
1018	1018.01		NO/SE	manuel		fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE45 ; PRE47 ; PRE48	1018.02		Comblement	
1018	1018.02		NO/SE	manuel		très fréquentes de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses	Limon argileux brun-noir foncé semi-compact homogène avec des inclusions très fréquentes de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE46	LAO	1018.01	Comblement	Contenu d'un élément en matériau périssable ? Ou céramique avec cassure en accordéon
1020	1020.01		NE/SO	manuel	avec des concentrations de charbons par endroit	fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses, rares de terre cuite et de manganèse	Limon argileux jaune-brun moyen semi-compact homogène avec des concentrations de charbons par endroit avec des inclusions fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses, rares de terre cuite et de manganèse			TC ; OSH	PRE1 ; PRE3 ; PRE4	1020.02		Comblement	
1020	1020.02		NE/SO	manuel	avec des poches de manganèse par endroits	fréquentes de manganèse, rares de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux gris-brun moyen semi-compact homogène avec des poches de manganèse par endroits avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de charbons et d'esquilles osseuses			OSH	PRE1 ; PRE2 ; PRE5	LAO	1020.01	Comblement	
1021	1021.01		N/S	manuel		rare de manganèse et d'esquilles osseuses	Limon argileux jaune-gris moyen semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE13 ; PRE14 ; PRE15	LAO		Comblement	
1022	1022.01		N/S	manuel		fréquentes de charbons, d'esquilles osseuses et rares de TC	Limon argileux brun foncé semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de charbons, d'esquilles osseuses et rares de TC			CER ; OSH ; VER	PRE23 ; PRE24 ; PRE26	1022.02		Comblement	Contenu d'un élément en matériau périssable ?
1022	1022.02		N/S	manuel		fréquentes de manganèse, de charbons et d'esquilles osseuses avec une pierre calcaire brûlée	Limon argileux jaune-gris moyen semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, de charbons et d'esquilles osseuses avec une pierre calcaire brûlée			OSH ; VER	PRE25 ; PRE27	LAO	1022.01	Comblement	
1023	1023.01		NE/SO	manuel	tacheté de limon argileux brun-orangé	très fréquentes de manganèse, charbons et esquilles osseuses	Limon argileux brun-gris moyen meuble homogène tacheté de limon argileux brun-orangé avec des inclusions très fréquentes de manganèse, charbons et esquilles osseuses			OSH	PRE17 ; PRE18	LAO		Comblement	
1026	1026.01		NE/SO	manuel		rare de manganèse et d'esquilles osseuses	Limon argileux brun-gris moyen semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE30	1026.02		Comblement	Scelle les niveaux osseux
1026	1026.02		NE/SO	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse				PRE31	LAO	1026.01	Substrat	
1027	1027.01		ON/O/SE	manuel		fréquentes de manganèse et d'esquilles osseuses et rares de charbons	Limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse et d'esquilles osseuses et rares de charbons			CER ; OSH	PRE19 ; PRE20 ; PRE21 ; PRE22	LAO		Comblement	
1033	1033.01		O/E	manuel		fréquentes de manganèse et rares de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse et rares de charbons et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE12	LAO		Comblement	
1034	1034.01		O/E	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun orangé légèrement gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			CER	PRE16	LAO		Comblement	
1036	1036.01		O/E	manuel		rare de manganèse, de charbons et d'esquilles osseuses	Limon argileux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse, de charbons et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE35 ; PRE36	LAO		Comblement	
1038	1038.01	Sd 1	SSE/NNO	manuel		occasionnelles de manganèse et rares cailloux et plaquettes de meulière	Limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et rares cailloux et plaquettes de meulière					LAO		Comblement	
1038	1038.01	Sd 1	NNO/SSE	manuel		occasionnelles de manganèse et rares cailloux et plaquettes de meulière	Limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et rares cailloux et plaquettes de meulière					LAO		Comblement	
1038	1038.01	Sd 2	SSE/NNO	manuel		occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière	Limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière					LAO		Comblement	

N° de Structure	N° d'US	Sondage et Intersection	Coupe	Type de fouille	Commentaire Aspect	Inclusions et leurs fréquences	Description	Transformations	Perturbations	Mobilier	Prélevement(s)	Sur	Sous	Type d'US	Interprétation
1038	1038.01	Sd 2	N/O/SSE	manuel		occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière	limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière					LAO			Comblement
1038	1038.01	Sd 3	N/O/SSE	manuel		occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière	limon argileux gris orangé clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et occasionnelles de blocs, cailloux et plaquettes de meulière					LAO			Comblement
1038	1038.01	Sd 4	SSE/N/O	mécanique		occasionnelles de manganèse	limon argileux brun clair semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse					LAO			Comblement
1039	1039.01	1004-1039-1048	S/N	manuel		rares de manganèse et de charbons	limon argileux brun-gris clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse et de charbons					1048.01			Comblement
1040	1040.01	Sd 1	ESE/O/O	manuel			limon argileux gris clair semi-compact homogène					LAO	Interface 1W/LAO		Comblement
1040	1040.01	Sd 2	SE/W/O	manuel			limon argileux gris clair semi-compact homogène					LAO			Comblement
1042	1042.01		SSO/WNE	manuel	mélange de poches de limon argileux brun orangé	fréquentes de manganèse, de charbons, très fréquentes d'esquilles osseuses et occasionnelles de TC jaune et noir	limon argileux brun-gris foncé meuble homogène mêlé de poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions fréquentes de manganèse, de charbons, très fréquentes d'esquilles osseuses et occasionnelles de TC jaune et noir		forte activité laminaire du au tas de fumier sur le dessus	CER ; OSH ; TC	PRE38 ; PRE39 ; PRE42	LAO			Comblement
1043	1043.01		N/S	manuel	car plus clair sur la partie sud	très fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses	limon argileux gris-noir foncé semi-compact hétérogène car plus clair sur la partie sud avec des inclusions très fréquentes de charbons et d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE40 ; PRE41	LAO			Comblement
1044	1044.01		O/E	manuel		occasionnelles d'oxyde ferreux et rares esquilles osseuses	limon argileux brun orangé moyen semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles d'oxyde ferreux et rares esquilles osseuses			OSH	PRE43	LAO			Comblement
1046	1046.01		S/N	manuel		occasionnelles de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses	limon argileux semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de charbons et fréquentes d'esquilles osseuses			CER ; OSH	PRE37 ; PRE49 ; PRE50	LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 1	EVE/O/O	manuel	avec des poches de limon argileux brun orangé	fréquentes de manganèse	limon argileux brun-gris clair meuble homogène avec des poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions fréquentes de manganèse					LAO	1047.02		Comblement
1047	1047.02	Sd 1	EVE/O/O	manuel		occasionnelles de manganèse et rares de charbons	limon argileux brun-gris moyen meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et rares de charbons					1047.01			Comblement
1047	1047.01	Sd 2	O/O/VENE	manuel		fréquentes de manganèse	limon argilo-sableux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse				FAU	LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 3	O/O/VENE	manuel		rares de manganèse	limon argileux gris jaune clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse					LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 3	EVE/O/O	manuel		rares de manganèse	limon argileux gris jaune clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse					1047.02			Comblement
1047	1047.02	Sd 3	EVE/O/O	manuel		occasionnelles de manganèse	limon argileux jaune gris clair meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse					LAO	1047.01		Comblement
1047	1047.01	Sd 4	O/O/VENE	manuel		fréquentes de manganèse	limon argilo-sableux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			CER		LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 5	O/O/VENE	manuel		rares de manganèse	limon argileux gris jaune clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse			FAU		LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 6	SO/WNE	manuel		fréquentes de manganèse, rares de charbons et de cailloux	limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de charbons et de cailloux			CER ; FAU		LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 6	NE/SO	manuel		fréquentes de manganèse, rares de charbons et de cailloux	limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de charbons et de cailloux			CER ; FAU		LAO			Comblement
1047	1047.01	Sd 7	SSO/WNE	mécanique	avec des poches de limon argileux gris	occasionnelles de manganèse	limon argileux brun clair semi-compact homogène avec des poches de limon argileux gris avec des inclusions occasionnelles de manganèse			CER ; FAU		LAO	1047.02		Comblement
1047	1047.02	Sd 7	SSO/WNE	manuel		très fréquentes pierres meulières de 5 à 18 cm	limon argileux brun clair compact homogène avec des inclusions très fréquentes pierres meulières de 5 à 18 cm					1047.01			Comblement
1048	1048.01	Sd 1	O/E	manuel	avec des petites poches de limon gris sur le fond	occasionnelles de manganèse, charbons et TC	limon argileux gris jaune clair meuble hétérogène avec des petites poches de limon gris sur le fond avec des inclusions occasionnelles de manganèse, charbons et TC	Trace d'hydromorphie en fond de structure				LAO			Comblement

N° de Structure	N° d'US	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Commentaire Aspect	Inclusions et leurs fréquences	Description	Transformations	Perturbations	Mobilières	Prélevement(s)	Sur	Sous	Type d'US	Interprétation
1048	104801	Sd 1	E/O	manuel	avec des petites poches de limon gris sur le fond	occasionnelles de manganèse, charbons et TC	Limon argileux gris jaune clair meuble hétérogène avec des petites poches de limon gris sur le fond avec des inclusions occasionnelles de manganèse, charbons et TC	Trace d'hydromorphie en fond de structure				LAO			Comblement
1048	104801	Sd 2	E/O	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argilo-sableux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			CER ; FAU		LAO			Comblement
1048	104801	Sd 2	O/E	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argilo-sableux gris clair semi-compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			CER ; FAU		LAO			Comblement
1048	104801	Sd 3	SE/NO	manuel		occasionnelles de manganèse, de grosses pierres et de TC, fréquentes de charbons	Limon argileux brun-gris clair meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de grosses pierres et de TC, fréquentes de charbons					LAO	1048.02		Comblement
1048	104802	Sd 3	SE/NO	manuel		occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons			CER ; FAU		1048.01			Comblement
1048	104801	Sd 3	NO/SE	manuel		occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, fréquentes de charbons	Limon argileux brun-gris clair meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, fréquentes de charbons					LAO	1048.02		Comblement
1048	104802	Sd 3	NO/SE	manuel		occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons			CER ; FAU		1048.01			Comblement
1048	104801	Sd 4	SE/NO	manuel	avec des poches de limon argileux brun orangé	fréquentes de manganèse, rares de cailloux et de charbons	Limon argileux brun-gris clair semi-compact homogène avec des poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de cailloux et de charbons					LAO	1048.02		Comblement
1048	104802	Sd 4	SE/NO	manuel	avec de rares poches de limon argileux brun orangé	occasionnelles de manganèse, de cailloux et de charbons	Limon argileux brun-gris moyen meuble homogène avec de rares poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de cailloux et de charbons			CER ; FAU		1048.01			Comblement
1048	104801	Sd 4	NO/SE	manuel	avec des poches de limon argileux brun orangé	fréquentes de manganèse, rares de cailloux et de charbons	Limon argileux brun-gris clair semi-compact homogène avec des poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de cailloux et de charbons					LAO	1048.02		Comblement
1048	104802	Sd 4	NO/SE	manuel	avec de rares poches de limon argileux brun orangé	occasionnelles de manganèse, de cailloux et de charbons	Limon argileux brun-gris moyen meuble homogène avec de rares poches de limon argileux brun orangé avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de cailloux et de charbons			CER ; FAU		1048.01			Comblement
1048	104801	Sd 5	SSO/MNE	manuel		rares de manganèse et de charbons	Limon argileux gris clair meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse et de charbons					1048.02			Comblement
1048	104802	Sd 5	SSO/MNE	manuel		occasionnelles de manganèse	Limon argileux jaune gris clair compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse					LAO	1048.01		Comblement
1048	104801	Sd 6	SO/NE	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun orangé légèrement gris moyen compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			FAU		Loess			Comblement
1048	104801	Sd 7	OSO/ENE	manuel	avec quelques nodules de loess	fréquentes de manganèse et rares charbons	Limon argileux brun foncé semi-compact homogène avec quelques nodules de loess avec des inclusions fréquentes de manganèse et rares charbons					Loess			Comblement
1048	104801	Sd 8	ENE/OSO	manuel		rares de manganèse, de charbons et de TC	Limon argileux gris brun moyen meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse, de charbons et de TC					1048.02			Comblement
1048	104802	Sd 8	ENE/OSO	manuel		rares de manganèse et de cailloux calcaires	Limon argileux brun jaune moyen semi-compact homogène avec des inclusions rares de manganèse et de cailloux calcaires					Loess	1048.01		Comblement
1048	104801	Sd 8	OSO/ENE	manuel		rares de manganèse, de charbons et de TC	Limon argileux gris brun moyen meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse, de charbons et de TC								Comblement
1048	104801	Sd 9	OSO/ENE	manuel		fréquentes de manganèse, occasionnelles de cailloux et rares de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, occasionnelles de cailloux et rares de charbons					Loess			Comblement

N° de Structure	N° d'US	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Commentaire Aspect	Inclusions et leurs fréquences	Description	Transformations	Perturbations	Mobiliers	Prélevement(s)	Sur	Sous	Type d'US	Interprétation
1048	1048.01	Sd 10	E/O	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun orangé légèrement gris moyen meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse					Loess			Comblement
1048	1048.01	Sd 11	O/E	manuel		fréquentes de manganèse en concentrations	Limon argileux brun moyen meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse en concentrations			CER : FAU		Loess			Comblement
1048	1048.01	Sd 12	O/E	manuel	mêlé de limon argileux brun	très fréquentes de manganèse et rares de cailloux	Loess beige clair semi-compact homogène mêlé de limon argileux brun avec des inclusions très fréquentes de manganèse et rares de cailloux	Trace d'hydromorphie				Loess	1048.02		Comblement
1048	1048.02	Sd 12	O/E	manuel		très fréquentes de manganèse et rares de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions très fréquentes de manganèse et rares de charbons					1048.01	1048.03		Comblement
1048	1048.03	Sd 12	O/E	manuel		occasionnelles de manganèse et rares de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et rares de charbons								
1048	1048.01	1004-1039-1048	S/N	manuel		occasionnelles de manganèse et de charbons et rares de cailloux	Limon argileux brun-gris moyen semi-compact homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et de charbons et rares de cailloux					LAO	1039.01 ; 1004		Comblement
1048	1048.01	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique		occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons	Limon argileux brun-gris foncé meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de pierres et de TC, très fréquentes de charbons					LAO	1057.03		
1049	1049.01		SSO/NNE	manuel		rares de manganèse, de charbons et de TC	Limon argileux gris jaune moyen meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse, de charbons et de TC			CER		LAO			Comblement
1050	1050.01		S/N	manuel		rares de manganèse et de TC	Limon argileux gris jaune moyen meuble homogène avec des inclusions rares de manganèse et de TC			CER		LAO			Comblement
1051	1051.01		NO/SE	manuel		occasionnelles de manganèse et rares de charbons	Limon argileux brun-gris clair meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse et rares de charbons					LAO			Comblement
1052	1052.01		OND/ESE	manuel		occasionnelles de manganèse, de charbons et de TC	Limon argileux gris moyen meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de charbons et de TC					LAO			Comblement
1053	1053.01		NE/SO	manuel		fréquentes de manganèse, rares de charbons et de TC	Limon sableux gris moyen compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse, rares de charbons et de TC			CER		LAO			Comblement
1054	1054.01		SE/NO	manuel		occasionnelles de manganèse, de charbons et de TC	Limon argileux brun-gris moyen meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse, de charbons et de TC					LAO			Comblement
1055	1055.01		E/O	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux brun orangé moyen compact homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse					Loess			Comblement
1056	1056.01	Sd 1	NE/SO	manuel		fréquentes de manganèse	Limon argileux gris-beige clair meuble homogène avec des inclusions fréquentes de manganèse			CER		LAO			Comblement
1056	1056.01	Sd 2	NE/SO	manuel		occasionnelles de manganèse	Limon argileux gris-beige clair meuble homogène avec des inclusions occasionnelles de manganèse					LAO			Comblement
1057	1057.01	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique	avec des inclusions en charbons de densité différente	de TC, de pierres brûlées	Limon argileux gris foncé meuble hétérogène avec des inclusions en charbons de densité différente avec des inclusions de TC, de pierres brûlées			CER		1057.03 ; 1059.01	1057.02		Comblement
1057	1057.02	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique		rares de charbons	Limon argileux gris jaune clair meuble homogène avec des inclusions rares de charbons					1057.01			Comblement
1057	1057.03	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique		rares de charbons	Limon argileux jaune gris clair meuble homogène avec des inclusions rares de charbons					1048.01 ; Loess	1058.01		Comblement
1058	1058.01	Sd 1	O/E	mécanique			Limon argileux gris orangé clair compact homogène					LAO			Comblement
1058	1058.01	Sd 2	E/O	mécanique			Limon argileux gris orangé clair compact homogène					LAO			Comblement
1058	1058.01	Sd 3	OSD/ENE	mécanique			Limon argileux gris orangé clair compact homogène					LAO			Comblement
1059	1059.01	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique	avec un lit de pierres dans le fond		Limon argileux jaune gris clair meuble homogène avec un lit de pierres dans le fond					LAO	1057.02		Comblement

1.2 Catalogue des structures

N° de Structure	Égal à	Équivalence/Diag.	Classe	Type de fouille	Type de formation	Type de formation	Plan	Type(s) de parois	Type(s) de fond	Type(s) de profil	Aménagement particulier	Z minimum	Z maximum	Longueur/Diamètre maximum (en m)	Largeur maximum (en m)	Profondeur maximum (en m)	Perturbations	Intersection(s)	Coupe	Coupe par	Fonction(s) avec	Prélevement(s)	Analysé(s)	Observations	Interprétations	
1000			Structure		Anthropique	Fossé	coudé					83,58												Fossé orienté O/E	Drain contemporain	
1001			Structure		Anthropique	Fosse						84,5													Fosse contemporaine	
1002			Annulation																							
1003			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	83,31	83,49		0,32	0,12									Fossé orienté NE/O50. Visible en plan sur quelques mètres mais conservé en profondeur uniquement sur la partie NE. Réalisation de 4 sondages test mais seul dans le premier, le fossé est encore présent. Pour les autres, le fossé disparaît après nettoyage de surface.	
1004			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	sub-verticales		en V	aucun	82,71	83,37		0,50			1004-1009	1009						Le fond n'a pas été atteint	Drain contemporain
1005			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	circulaire	sub-verticales	plat	en U	aucun	83,37	83,68	0,32 / 0,52		0,30							PRE6 : CER, OSH PRE7 : CER, OSH PRE8 : CER, OSH PRE9 : CER, OSH PRE10 : CER, OSH PRE11 : CER, OSH		Prélevement intégral du comblement, à vases (Cer A, B et C), OSH sur, dans et sous les vases. Limite nord des fosses. Paul-Gènevieve deuxième US au chantier.	Inciération en vase
1006			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	ovale	évasées	arrondi	en V	aucun	83,35	83,53	1,00	0,70	0,23										
1007			Structure	Manuel/ Mécanique	Anthropique	Fossé	curviligne	évasées à sub-verticales	plat irrégulier	en cuvette à en U	aucun	83,46	83,57	18,00	1,78	0,20									Fossé d'écurie en forme de « fer à cheval » avec couverture en tôle. Interruptions non visible car le fossé est très arasé. Fossé peu anthropique.	Enclos à incinération funéraire
1008			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	ovale	évasées à sub-verticales	plat	en U	aucun	81,5	83,65	1,14	0,56	0,14										
1009			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-ovale	évasées	plat	en V	aucun	83	83,46	1,30	1,12	0,58		1004-1009		1004					Fosse peut-être liée à l'implantation du drain	
1010			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-circulaire	évasées	arrondi	en V	aucun	83,07	83,4	0,60	0,50	0,17										
1011												/	83,44												supplément	indéterminé
1012			Structure	Manuel	Anthropique	Dépôt céramique						/	83,65												Lot de trois céramiques distinctes, mal conservées et localisées approximativement au centre des indices 1007. Elles ont été recasées sur place.	dépôt central 1007
1013			Structure		Anthropique	Fossé	linéaire					83,25													Fossé orienté NVD/SSE	Drain contemporain
1014			Annulation									/	/													
1015			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-circulaire	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	84,27	84,45	0,92	0,84	0,08									Fond de fosse ou de U ou poche naturelle de LAD dans le fossé car le comblement est similaire au LAD.	
1016			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-circulaire	droites	plat	en U	aucun	84,78	84,088	0,60	0,52	0,16							PRE28 : CER, OSH PRE29 : CER, OSH		Prélevement intégral du comblement. Très peu d'éléments charbonneux ou osseux présents dans le comblement de cette structure.	Rejet de crémaison ?
1017			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	ovale	évasées	plat	en V	aucun	83,77	83,93	0,53	0,42	0,16							PRE32 : CER, OSH PRE33 : CER, OSH PRE34 : CER, OSH		Prélevement intégral du comblement. Quelques tessons de céramiques épars.	Inciération en contenant périssable
1018			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	indéterminé	sub-verticales	plat	en V	aucun	84,61	84,78	0,40 ?		0,17							PRE45 : CER, OSH PRE46 : CER, OSH PRE47 : CER, OSH PRE48 : CER, OSH		Prélevement intégral du comblement. Petit vase déposé sur un couvercle dont la même pose sur une couche de charbons et de sautelles osseuses qui reposent elles-mêmes sur un lit de sables. Les limites de fosses respect trois hypothétiques.	Inciération en vase ou en contenant périssable
1019			Annulation									/	/													
1020			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	sub-ovale	sub-verticales	arrondi	en V	aucun	84,61	84,8	0,56	0,46	0,30							PRE1 : CER, OSH PRE2 : CER, OSH PRE3 : CER, OSH PRE4 : CER, OSH PRE5 : CER, OSH		Prélevement intégral du comblement.	Inciération en vase ou en contenant périssable

N° de Structure	Egal à	Equivalenc(es) Diag.	Classe	Type de fouille	Type de formation	Type de formation	Plan	Type(s) de parois	Type(s) de fond	Type(s) de profil	Aménagement particulier	Z minimum	Z maximum	Longueur/Diamètre maximum (en m)	Largeur maximum (en m)	Profondeur maximum (en m)	Perturbations	Interractions(s)	Coupe	Coujete par	fonctionne avec	Prélevement(s)	Mobilier(s)	Observations	Interprétations	
1021			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	indéterminé	indéterminé	indéterminé	indéterminé	pière de surface	83,67	83,84			0,10 à 0,15						PRE13 ; PRE14 ; PRE15	CER : TC ; DSH	Prélevement intégral du comblement. Un vase (les limites de fosses ne sont pas visibles. Le vase était surmonté d'une pierre arrachée lors du décapage)	Incinération en vase	
1022			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	ovale	sub-verticales	arrondi	en V	aucun	83,65	83,67	0,60	0,40	0,22						PRE23 ; PRE24 ; PRE25 ; PRE26 ; PRE27	CER : OSH ; VER	Prélevement intégral du comblement. Les limites bien visibles laissent supposer l'existence d'un contenant en matière périssable.	Incinération en contenant périssable	
1023			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	circulaire	sub-verticales	arrondi	en V	aucun	83,59	83,79	0,36	0,30	0,20						PRE17 ; PRE18		Prélevement intégral du comblement	résidus de crémation	
1024			Annulation	Manuel	Naturelle							/	/													
1025	Inrap 01_05		Structure		Anthropique	Sépulture					aucun											CER : DSH		Incinération fouillee par Inrap	Incinération en vase	
1026			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	indéterminé	indéterminé	indéterminé	indéterminé	aucun	83,73	83,81			0,10						PRE30 ; PRE31	CER : TC ; DSH	Prélevement intégral du comblement.	Incinération en vase	
1027			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	sub-circulaire	sub-verticales	arrondi	en V	aucun	83,69	83,81	0,41	0,37	0,12						PRE19 ; PRE20 ; PRE21 ; PRE22	CER : OSH	Prélevement intégral du comblement. Dépôt de 2 vases	Incinération en vase	
1028			Annulation									/	/													
1029			Annulation									/	/													
1030			Annulation									/	/													
1031			Annulation									/	/													
1032	Inrap 01_07		Structure		Anthropique	Sépulture																DSH		Dépôt d'une pierre meulière sur les deux vases	Incinération en vase	
1033			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	ovale	sub-verticales	plat	en V	aucun	83,54	83,58	0,25	0,20	0,05						PRE12	CER : OSH	Prélevement intégral du comblement. Incinération très aérée.	Incinération en vase	
1034			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	indéterminé	indéterminé	indéterminé	indéterminé	aucun	83,88	83,59			0,21						PRE16	CER	Prélevement intégral du comblement. 3 vases (A, B et C) et probablement un couvercle en équilibre instable. Laisser supposer une fosse ou un contenant étroit. Limites non visibles mais le vase C repose sur le fond de la structure.	Incinération en vase	
1035	Inrap 01_08		Structure		Anthropique	Sépulture	circulaire	sub-verticales	plat	en U	aucun	0,58 m	0,40			0,22						CER : OSH ; MET		Fouille d'or retrouvée dans le comblement supérieur de la tombe	Incinération en vase	
1036			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	circulaire	verticales	plat	en U	aucun	83,5	83,64	0,27		0,12						PRE35 ; PRE36	CER : OSH	Prélevement intégral du comblement. 1 vase	Incinération en vase	
1037	Inrap 01_10		Annulation	Mécanique	Naturelle																					
1038			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	évasées	plat à arrondi	en V	aucun	83,02	83,67			1,60	0,53								Fossé orienté N-S/O-S. Inversé, de part et part la fouille.	
1039	1045		Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	83,110			0,25	0,10			1039-1040-drain	1040					Fossé orienté N-S/O-S. Quasi parallèle au drain 1034.	Structure clairement en lien avec le drain
1040			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	évasées à sub-verticales	plat	en V à en cuvette	aucun	83,73	84,07			1,00	0,36								Fossé orienté N-S/O-S. Très peu visible en surface.	
1041	Inrap 01_04		Structure		Anthropique	Sépulture																CER : DSH		Incinération fouillee par Inrap	Incinération	
1042			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	sub-circulaire	sub-verticales	plat	en V	aucun	83,60	83,64	0,61	0,53	0,12						PRE38 ; PRE39 ; PRE42	CER : OSH	Prélevement intégral du comblement. 6 vases (A, B, C, D, E et F) dont 3 vases semblent posés au fond de la structure (C, D et E). Les ensembles A et B semblent posés sur les vases. L'ensemble F est au fond de la structure, le vase D ayant été posé dessus.	Incinération en vase	
1043			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	sub-circulaire	verticales	plat	en U	aucun	83,51	83,64	0,52	0,49	0,12						PRE40 ; PRE41	CER : OSH	Prélevement intégral du comblement. Dépôt de 5 vases.	Incinération en vase	

N° de Structure	Égout à	Équivalences (diag.)	Classe	Type de fouille	Type de formation	Type de formation	Plan	Type de paroi	Type de fond	Type de profil	Aménagement particulier	Z minimum	Z maximum	Longueur/Diamètre maximum (en m)	Largeur maximum (en m)	Profondeur maximum (en m)	Perturbations	Insectes (e)	Coupe	Coupe par	fonctionne avec	Prélevement(s)	Mobilier	Observations	Interprétations
1044			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture ?	sub-circulaire	indéterminé	plat	indéterminé	aucun	83,36	83,30									PRE43	OS1	Prélevement intégré du comblement. Présence d'osquilles osseuses, probablement humaine avec une très très faible densité. Les os semblent piégés dans des terriers.	
1045	1039		Structure		Anthropique	Fossé						83,42										PRE37 ; PRE49 ; PRE50	(HR) ; OS1	Prélevement intégré du comblement. Dépôt de sasses (A, B et C), la plus volumineuse de trois. Serrure de contention aux deux autres. Le vase principal à versé vers l'ouest.	Incrustation en vase
1046			Structure	Manuel	Anthropique	Sépulture	ovale	sub-verticales	plat	en V	aucun	83,27	83,46	0,50	0,38	0,16									
1047			Structure	Manuel / Mécanique	Anthropique	Fossé	curviligne	évasées	arrondi en pointe	en V	aucun	82,99	83,46		1,02	0,48						1048	CER ; FAU ; ME1	Fossé d'enclos	
1048			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	curviligne	évasées	arrondi à plat	en V	aucun	82,91	83,46		1,08	0,50		1049-1048-Drain ; 1048-1057-1059			1049 ; drain ; 1057	CER ; FAU ; ME1	Fossé d'enclos		
1049			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	ovale	évasées	plat	en V	aucun	83,34	83,43	0,72	0,60	0,10							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1050			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-ovale	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	82,27	83,44	0,75	0,62	0,16							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1051			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-ovale	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	83,3	83,42	0,92	0,66	0,12							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1052			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-circulaire	évasées	arrondi	en cuvette	aucun	83,29	83,39	0,64	0,54	0,11							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1053			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-ovale	évasées	plat	en V	aucun	83,24	83,41	0,70	0,55	0,14							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1054			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-circulaire	évasées	plat	en cuvette	aucun	83,38	83,46	0,70	0,64	0,06							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048)	
1055			Structure	Manuel	Anthropique	Fosse	sub-ovale	évasées	plat	en cuvette	aucun	83,26	83,44	2,34	1,24	0,18							CER	Fond de fosse arasé à l'intérieur de l'enclos (1047-1048) au proche de limon	
1056			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	linéaire	évasées	plat à arrondi	en V	aucun	83,22	83,52		0,96	0,30							CER	Fossé orienté SE/NO, recouvert par un drain dans sa partie ouest au droit duquel il se perd	
1057			Structure	Manuel / Mécanique	Anthropique	Fosse	ovale	verticales	plat	en U	aucun	82,24	83,08		1,28	0,82		1048-1057-1059	1048 ; 1059			PRE44	CER ; FAU ; TC	Fosse recoupant le fossé 1048 entre le sondage 3 et 4 et le fossé 1059. Fosse vue seulement lors du curage mécanique du fossé 1048 en bouée dans un premier temps manuellement, comme une simple U5 du fossé. Fosse comprenant à sa base une composition d'un mélange d'argile et de charbon, TC faulle et céramique I. Les 2 autres us sont peu anthropiques. Leurs similitudes tend à montrer un comblement rapide de la fosse.	
1058			Structure	Manuel	Anthropique	Fossé	curviligne	évasées	plat à arrondi	en V	aucun	83,16	83,56		1,35	0,38							CER	Fosse orienté NW/SE en partie nord, puis SW/SE en partie sud	
1059			Structure	Mécanique	Anthropique	Fosse		évasées	plat	en V	aucun	82,66	83,08			0,40		1048-1057-1059		1057			CER	Structure vue seulement en coupe lors du curage mécanique du fossé 1048.	

1.3 Catalogue des sondages

N° de Structure	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Parois	Fond	Profil	Largeur ouverture (en m)	Profondeur max (en m)	Nombres d'US	Relation(s) stratigraphiques	Observations	N° de minute(s)	N° de photos	Auteur(s)	
1003	Sd 1	NO/SE	manuel	évasés	arrondi	en cuvette	0,32	0,12	1		très arasé	12	1	A. Lebrun	
1004	1004-1009	OND/ESE	manuel	sub-verticales		En V	0,50		2	Coupe 1009	fond non atteint	10	26 à 27	A. Delalande	
	1004-1039-1048	S/N	manuel	évasés			0,58		1		fond non atteint	4	276 à 280	H. Pollin	
1007	Sd 1	NNE/SSO	manuel	évasés	plat irrégulier	en cuvette	1,18	0,14	1			9	17 à 18	A. Delalande	
	Sd 2	NE/SO	manuel	évasés	plat irrégulier	en cuvette	1,22	0,18	1			8	19	C. Sévin-Allouet	
	Sd 3	ENE/OSO	manuel	évasés	plat irrégulier	en cuvette	1,50	0,20	1			9	20	V. Brunet	
	Sd 4	ESE/OND	manuel	évasés	plat irrégulier	en cuvette	1,08	0,10	1			8	21	C. Sévin-Allouet	
	Sd 5	NO/SE	mécanique										22		A. Lebrun
	Sd 6		mécanique												A. Lebrun
	Sd 7	NE/SO	mécanique	sub-verticales	plat	en U	1,78	0,20	1				12	23	A. Lebrun
1009	1004-1009	OND/ESE	manuel	évasés	plat	en V	1,30	1,12	2	Coupe par 1004		10	26 à 27	A. Delalande	
1038	Sd 1	SSE/ANO	manuel	évasés	plat	en V	1,60	0,47	1			5	149	G. André	
	Sd 1	NNO/SSE	manuel	évasés	arrondi	en V	1,50	0,46	1			5	150	G. André	
	Sd 2	SSE/ANO	manuel	évasés	plat	en V	1,33	0,37	1			5	151	G. André	
	Sd 2	NNO/SSE	manuel	évasés	plat	en V	1,35	0,44	1			5	152	G. André	
	Sd 3	SSE/ANO	manuel	évasés	plat	en V			1		Non relevé mais photographié		153	G. André	
	Sd 3	NNO/SSE	manuel	évasés	plat	en V	1,28	0,40	1			5	154	G. André	
	Sd 4	SSE/ANO	mécanique	évasés	plat	en V	1,24	0,53	1			11	155	L. Noël	
1039	1004-1039-1048	S/N	manuel	évasés	arrondi	en cuvette	0,25	0,10	1			4	276 à 280	H. Pollin	
1040	Sd 1	ESE/OND	manuel	sub-verticale à évasée	plat	en V	1,00	0,36	1		Coupe au niveau de la berme	1	156 à 158	C. Sévin-Allouet	
	Sd 2	SE/NO	manuel	évasés	plat	en cuvette	0,56	0,06	1		Très arasé	1	156 à 157 ; 159	C. Sévin-Allouet	
1047	Sd 1	ENE/OSO	manuel	évasés	arrondi	en V	0,70	0,48	2			10	246	H. Pollin	
	Sd 2	OSO/ENE	manuel	évasés	en pointe	en V	0,84	0,40	1			6	247	A. Lebrun	
	Sd 3	OSO/ENE	manuel	évasés	arrondi	en V	0,76	0,44	1			7	248	L. Noël	
	Sd 3	ENE/OSO	manuel	évasés	en pointe	en V	0,90	0,40	2			7	249	L. Noël	
	Sd 4	OSO/ENE	manuel	évasés	en pointe	en V	0,98	0,40	1			6	250	A. Lebrun	
	Sd 5	OSO/ENE	manuel	évasés	en pointe	en V	0,70	0,34	1			11	251	H. Pollin	
	Sd 6	SO/NE	manuel	évasés	arrondi	en V	0,88	0,28	1			10	252	H. Pollin	
	Sd 6	NE/SO	manuel	évasés	arrondi	en V	0,87	0,42	1			10	253	H. Pollin	
	Sd 7	SSO/NNE	mécanique	évasés irréguliers	arrondi	en V	1,02	0,38	2			11	254	A. Lebrun ; L. Noël ; C. Sévin-Allouet	
Sd 7	NNE/SSO	mécanique								Non relevé mais photographié		255	A. Lebrun ; L. Noël ; C. Sévin-Allouet		

N° de Structure	Sondage et intersection	Coupe	Type de fouille	Perois	Fond	Profil	Largeur ouverture (en m)	Profondeur max (en m)	Nombres d'US	Relation(s) stratigraphiques	Observations	N° de minute(s)	N° de photos	Auteur(s)
1048	Sd 1	O/E	manuel	évasés	plat	en V	0,76	0,36	1			7	256	L. Noël
	Sd 1	E/O	manuel	évasées	arrondi	en V	0,68	0,28	1			7	257	H. Pollin
	Sd 2	E/O	manuel	évasés	arrondi	En V	1,04	0,42	1			6	258	A. Lebrun
	Sd 2	O/E	manuel	évasés	arrondi	en V	1,00	0,50	1			6	259	A. Lebrun
	Sd 3	SE/NO	manuel	évasées	plat	en V	0,86	0,28	2			4	260	H. Pollin
	Sd 3	NO/SE	manuel	évasés	arrondi	en V	0,96	0,32	2			4	261	H. Pollin
	Sd 4	SE/NO	manuel	évasées	arrondi	En V	1,08	0,32	2			4	262	H. Pollin
	Sd 4	NO/SE	manuel	évasés	arrondi	En V	1,04	0,36	2			4	263	H. Pollin
	Sd 5	SSO/NNE	manuel	évasées	arrondi	en V	0,50	0,26	2			7	264	L. Noël
	Sd 5	NNE/SSO	manuel	évasées	arrondi	en V					Non relevé mais photographié		265	L. Noël
	Sd 6	SO/NE	manuel	évasés	arrondi	en V	0,60	0,30	1			5	266	A. Lebrun
	Sd 7	ENE/OSO	manuel	évasés	plat	en V				1	Non relevé mais photographié		267	H. Pollin
	Sd 7	OSO/ENE	manuel	évasées	plat	en V	0,62	0,20	1			4	268	H. Pollin
	Sd 8	ENE/OSO	manuel	évasées	plat	En V	0,68	0,30	2			7	269	L. Noël
	Sd 8	OSO/ENE	manuel	évasés	arrondi	En V	0,74	0,30	1			7	270	L. Noël
	Sd 9	ENE/OSO	manuel	évasées	plat	en V				1	Non relevé mais photographié		271	H. Pollin
	Sd 9	OSO/ENE	manuel	évasés	plat	en V	0,92	0,40	1			4	272	H. Pollin
	Sd 10	E/O	manuel	évasées	arrondi	en V	0,62	0,30	1			6	273	A. Lebrun
Sd 11	O/E	manuel	évasés	arrondi	en V	0,64	0,28	1			7	274	L. Noël	
Sd 12	O/E	manuel	évasées	arrondi	en V	0,66	0,44	3			10	275	H. Pollin	
1004-1039-1048	S/N	manuel							1	Coupé par 1004 et 1039	Coupe longitudinale et fond non atteint	4	276 à 280	H. Pollin
1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique	évasés						1	Coupé par 1057		11	281	L. Noël ; C. Sévin-Allouet
1056	Sd 1	NE/SO	manuel	évasés	plat	en V	0,96	0,30	1			11	296	L. Noël
	Sd 2	NE/SO	manuel	évasées	arrondi	en V	0,54	0,17	1			11	297	L. Noël
1057	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique	verticales	plat	en U	1,28	0,82	3	Coupe 1048 et 1059		11	281	L. Noël ; C. Sévin-Allouet
1058	Sd 1	O/E	mécanique	évasées	plat	en V	1,02	0,28	1			12	298	A. Lebrun
	Sd 2	E/O	mécanique	évasées	plat	en V	1,35	0,38	1			12	299	A. Lebrun
	Sd 3	OSO/ENE	mécanique	évasés	arrondi	en V	1,18	0,34	1			12	300	A. Lebrun
1059	1048-1057-1059	NO/SE	manuel/ mécanique	évasées	plat	en V		0,40	1	Coupé par 1057		11	281	L. Noël ; C. Sévin-Allouet



2 INVENTAIRE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

N° de structure	Type de dépôt	Équivalence Inrap
1005	Mixte	
1016	Indéterminé	
1017	Résidu	
1018	Mixte	
1020	Résidu	
1021	Vase ossuaire	
1022	Résidu	
1023	Résidu	
1025	Mixte	01.05
1026	Vase ossuaire	
1027	Résidu	
1032	Mixte	01.07
1033	Vase ossuaire	01.13
1034	Vase ossuaire	
1035	Mixte	01.08
1036	Mixte	
1041	Vase ossuaire	01.04
1042	Mixte	
1043	Mixte	
1044	Indéterminé	
1046	Mixte	
1060	Mixte	02.06
1012	Céramique	
1007	Enclos	

3 INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS

Numéro d'inventaire	Type de prélèvement	US/ Structure/sondage/UA	Conditionnement/ poids	Commentaires	Type structure
1	OSH/mobilier/Carpologie	1020 Nettoyage de surface	¼ seau	moitié nord-ouest	Crémation
2	OSH/mobilier/Carpologie	1020.02	3 seaux	moitié nord-ouest	Crémation
3	OSH/mobilier/Carpologie	1020.01	2 seaux	moitié nord-ouest	Crémation
4	OSH/mobilier/Carpologie	1020.01	2 seaux	moitié sud-est	Crémation
5	OSH/mobilier/Carpologie	1020.02	3 seaux	moitié sud-est	Crémation
6	OSH/mobilier/Carpologie	1005.01	3 seaux	moitié est passes 1 à 10	Crémation
7	OSH/mobilier/Carpologie	1005.01	1 seau	surcreusement des parois	Crémation
8	OSH/mobilier/Carpologie	1005.02	1 seau		Crémation
9	OSH/mobilier/Carpologie	1005.01	1 sac		Crémation
10	OSH/mobilier/Carpologie	1005.01	1 seau	moitié ouest passes 1 à 10	Crémation
11	OSH/mobilier/Carpologie	1005.01	1 caisse	Ceramique B, C et dépôt OSH	Crémation
12	OSH/mobilier/Carpologie	1033.01	3 sacs	moitié sud et nord	Crémation
13	OSH/mobilier/Carpologie	1021.01	2 seaux	moitié ouest (1021.01 et encaissant)	Crémation
14	OSH/mobilier/Carpologie	1021.01	1 sac		Crémation
15	OSH/mobilier/Carpologie	1021.01	1 seau	moitié est (1021.01 et encaissant)	Crémation
16	OSH/mobilier/Carpologie	1034.01	2 seaux		Crémation
17	OSH/mobilier/Carpologie	1023.01	3 seaux	moitié nord-est	Rejet de crémation ?
18	OSH/mobilier/Carpologie	1023.01	4 seaux	moitié sud-ouest	Rejet de crémation ?
19	OSH/mobilier/Carpologie	1027.01	2 seaux	moitié sud-ouest	Crémation
20	OSH/mobilier/Carpologie	1027.01	2 seaux	moitié nord-est	Crémation
21	OSH/mobilier/Carpologie	1027.01	1 sac	remplissage vase A	Crémation
22	OSH/mobilier/Carpologie	1027.01	1 sac	remplissage vase B	Crémation
23	OSH/mobilier/Carpologie	1022.01	2 sacs	Nettoyage de surface	Crémation
24	OSH/mobilier/Carpologie	1022.01	2 seaux	moitié ouest	Crémation
25	OSH/mobilier/Carpologie	1022.01	1 seau	moitié ouest	Crémation
26	OSH/mobilier/Carpologie	1022.01	1 seau	moitié est	Crémation
27	OSH/mobilier/Carpologie	1022.01	2 seaux	moitié est	Crémation
28	OSH/mobilier/Carpologie	1016.01	4 seaux	moitié ouest-sud-ouest	Rejet de crémation ?
29	OSH/mobilier/Carpologie	1016.01	4 seaux	moitié est-nord-est	Rejet de crémation ?
30	OSH/mobilier/Carpologie	1026.01	1 seau	moitié sud	Crémation
31	OSH/mobilier/Carpologie	1026.02	1 seau	moitié nord	Crémation
32	OSH/mobilier/Carpologie	1017.01 et 1017.02	4 seaux	moitié nord-est	Crémation
33	OSH/mobilier/Carpologie	1017.01	1 seau	moitié sud-ouest	Crémation
34	OSH/mobilier/Carpologie	1017.02	2 seaux	moitié sud-ouest	Crémation
35	OSH/mobilier/Carpologie	1036.01	1 seau	moitié sud	Crémation
36	OSH/mobilier/Carpologie	1036.01	1 seau	moitié nord	Crémation
37	OSH/mobilier/Carpologie	1046 Nettoyage de surface	1 seau		Crémation
38	OSH/mobilier/Carpologie	1042.01	2 seaux + 1 sac	moitié sud-est et nettoyage de surface (sac)	Crémation
39	OSH/mobilier/Carpologie	1042.01	2 seaux	moitié nord-ouest	Crémation
40	OSH/mobilier/Carpologie	1043.01	2 seaux	moitié ouest	Crémation
41	OSH/mobilier/Carpologie	1043.01	2 seaux	moitié est	Crémation
42	OSH/mobilier/Carpologie	1042.01	1 seau	entre les céramiques	Crémation
43	OSH/mobilier/Carpologie	1044.01	1 seau		Crémation
44	OSH/mobilier/Carpologie	1057.01	1 seau		Fosse
45	OSH/mobilier/Carpologie	1018.01	2 sacs	anciennement PRE33 – moitié sud-ouest passes 1 et 2	Crémation
46	OSH/mobilier/Carpologie	1018.02	3 sacs	anciennement PRE34 – moitié sud-ouest passes 3 et 4	Crémation
47	OSH/mobilier/Carpologie	1018.01	1 sac	anciennement PRE35 – Nettoyage de surface	Crémation
48	OSH/mobilier/Carpologie	1018.01	2 sacs	anciennement PRE36 – moitié nord-est passes 1 et 2	Crémation
49	OSH/mobilier/Carpologie	1046.01	2 seaux	anciennement PRE32 – moitié est	Crémation
50	OSH/mobilier/Carpologie	1046.01	2 seaux	anciennement PRE37 – moitié ouest	Crémation



4 INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Liste des abréviations utilisées

Abréviation	Signification
CER	Céramique
OSH	Os humain
LIT	Lithique
TC	Terre cuite
FAU	Faune
VER	Verre
MET	Métal

4.2 Liste synthétique des caisses de mobilier

Matière	N° de caisse
CER	1 à 6
FAU	7
OSH	8 à 11
Petit Mobilier (PM)	12
MET	12
TC	12
LIT	13

4.3 Inventaire général du mobilier

N° inv. Èveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 1										
CER-001	1005	1005.01	/	1	284	coupe tronconique simple	vase A	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-002	1005	1005.01	/	1	246	gobelet à épaulement type large (peigne bifide à dents souples sur col)	vase B	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-003	1005	1005.01	/	1	120	gobelet à épaulement type étroit, col divergent, sans décor	vase C	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-004	1005	1005.01	/	1	11	fgts surcuits d'un gobelet à épaulement de type étroit	vase D	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-005	1005	1005.01	/	1	92	fgts surcuits appartenant au vase D + fgts surcuits indéterminés + très petits fragments appartenant aux vases A, B et C (tamisage prélèvements)	/	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-006	1005	1005.01	/	1	11	fgts appartenant aux vases B et C ; comblement supérieur de la fosse	/	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-007	1007	1007.01	/	1	17	4 tessons d'aspect proto	entre sd 2 et 7	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-008	1007	1007.01	/	1	3	1 tesson d'aspect proto	entre sd 2 et 3	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-009	1007	1007.01	/	1	24	5 tessons d'aspect proto	entre sd 3 et 4	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-010	1007	1007.01	/	1	17	4 tessons d'aspect proto	Sd 2	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-011	1007	1007.01	/	1	17	2 tessons d'aspect proto	Sd 3	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-012	1007	1007.01	/	1	3	1 tesson d'aspect proto	Sd 7	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-013	1012	1012.01	/	1	25	coupelle tronconique ornée de triangles hachurés sur le fond	vase A	04/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-014	1012	1012.01	/	1	48	fond de petit récipient de type indéterminé	vase B	04/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-015	1012	1012.01	/	1	34	petit récipient de type indéterminé, pâte grossière	vase C	04/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-016	1012	1012.01	/	1	5	8 tessons appartenant aux vases A, B ou C	/	04/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-017	1016	1016.01	/	1	3	2 petits tessons en pâte fine noire lustrée : Bronze final ?	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-018	1016	1016.01	/	1	1	1 tesson d'aspect proto	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-019	1017	1017.01	/	1	3	2 petits tessons en pâte fine noire lustrée : Bronze final ?	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-020	1017	1017.02	/	1	3	fgt col de gobelet (à épaulement?)	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-021	1018	1018.01	/	1	271	petite jarre à col cylindrique	vase A	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-022	1018	1018.01	/	1	25	fgts gobelet à épaulement type étroit surcuit	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-023	1018	1018.01	/	1	9	fgt surcuit + fgts vase A	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-024	1018	1018.01	/	1	470	coupe tronconique à riche décor incisé (peigne rigide et souple) et cannelures concentriques	vase B	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-025	1018	1018.01	/	1	30	fgts du vase B retrouvés dans vase ossuaire	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-026	1018	1018.02	/	1	66	profil isolé ; gobelet à épaulement de type large, incisions au peigne souple bifide sur le col	vase C	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-027	1018	1018.02	/	1	213	fgts du vase C	vase C	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-028	1018	1018.02	/	1	26	vase C, moitié SO, passe 4	vase C	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-029	1018	1018.02	/	1	16	fgts du vase B retrouvés dans vase C	vase B	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-030	1018	1018.02	/	1	20	fgts du vase C autour du vase C	vase C	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-031	1018	1018.02	/	1	11	½ NE passe 1 ; fgts vase A ou C	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-032	1018	1018.02	/	1	3	½ SO passe 3 ; fgts vase A ou C	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-033	1018	1018.02	/	1	18	½ SO passe 4 ; fgts vase A ou C	/	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 2										
CER-034	1020	1020.01	/	1	1	tamissage prélèvement	/	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-035	1020	1020.01	/	1	3	tamissage prélèvement	/	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-036	1020	1020.01	/	1	3	tamissage prélèvement	/	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-037	1021	1021.01	/	1	504	vase ossuaire, petit pot biconique à filets incisés au peigne bifide à dents souples au niveau du diamètre maximum	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-038	1021	1021.01	/	1	32	fgts vase ossuaire	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-039	1021	1021.01	/	1	6	1/2 est, fgt vase ossuaire	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-040	1021	1021.01	/	1	13	1/2 ouest, fgts vase ossuaire	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-041	1021	1021.01	/	1	16	nettoyage, fgts vase ossuaire	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-042	1021	1021.01	/	1	3	fgts vase ossuaire	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-043	1022	1022.01	/	1	7	fgts col gobelet à épaulement ; 1/2 est	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-044	1022	1022.01	/	1	12	fgts col gobelet à épaulement surcuit + 1 fgt rebord vase à parois plus épaisses ; 1/2 ouest	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-045	1022	1022.01	/	1	1	fgt pâte fine noire lustrée (Bronze final?)	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-046	1022	1022.01	/	1	3	fgts surcuits parois fines (appartenant au gobelet surcuit ?)	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-047	1022	1022.01	/	1	3	tessons pâte fine noire lustrée (Bronze final?)	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-048	1026	1026.01	/	1	261	fond gros récipient surcuit + fgt bord grossier (bol ou rebord de pot ?) ; vase ossuaire fouillé en base	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-049	1026	1026.01	/	1	69	tessons appartenant au fond surcuit ; désolidarisés durant le prélèvement	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-050	1026	1026.01	/	1	9	tessons appartenant au fond surcuit ; 1/2 sud	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-051	1026	1026.01	/	1	2	tesson appartenant au fond surcuit ; 1/2 nord	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-052	1026	1026.01	/	1	6	tesson proche 1026, nettoyage, appartenant au fond surcuit	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-053	1027	1027.01	/	1	37	fond de petit récipient type gobelet à épaulement	vase A	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-054	1027	1027.01	/	1	80	fond de petit récipient type indéterminé	vase B	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-055	1027	1027.01	/	1	1	tesson issu du tamissage, 1e passe, 1/2 SO	vase A ou B	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-056	1033	1033.01	/	1	58	fgts d'un gobelet à épaulement type étroit (vase ossuaire) + 4 tessons surcuits	/	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-057	1033	1033.01	/	1	1	1 tesson issu du prélèvement, appartient au gobelet	/	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-058	1034	1034.01	/	1	420	petite jarre à col cylindrique	vase A	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-059	1034	1034.02	/	1	99	coupelle tronconique simple	vase B	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-060	1034	1034.03	/	1	514	petit pot biconique, vase ossuaire	vase C	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-061	1034	1034.04	/	1	259	coupe tronconique simple, couvercle du vase ossuaire	vase D	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-062	1034	1034.05	/	1	26	fragments divers des vases A, B, C et D	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-063	1034	1034.06	/	1	3	tesson issu du tamissage, se rapportant à B ou D	/	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 3										
CER-064	1036	1036.01	/	1	231	fond de récipient grossier en très mauvais état, vase ossuaire	/	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-065	1042	1042.01	/	1	39	ensemble de tessons surcuits en pâte fine	vase A	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-066	1042	1042.01	/	1	166	coupelle à ressaut interne	vase B	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-067	1042	1042.01	/	1	606	gobelet à épaulement de type large, épaulement très caréné	vase C	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-068	1042	1042.01	/	1	193	gobelet à épaulement de type étroit, filets incisés au peigne souple bifide sur le col	vase D	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-069	1042	1042.01	/	1	160	gobelet à épaulement (ou petit pot biconique ?) orné de filets incisés au peigne à dents souples	vase E	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-070	1042	1042.01	/	1	144	coupelle tronconique ornée de guirlandes + fines cannelures internes	vase F	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-071	1042	1042.01	/	1	46	fgts de gobelet à épaulement type étroit, surcuit ? ; dans vase accompagnement	vase G	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-072	1042	1042.01	/	1	75	fgts divers vases A à G	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-073	1042	1042.01	/	1	25	fgts divers vases A à G	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-074	1042	1042.01	/	1	52	fgts divers vases A à G	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-075	1042	1042.01	/	1	5	fgts divers vases A à G	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-076	1043	1043.01	/	1	36	gobelet à épaulement de type étroit, surcuit	vase A	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-077	1043	1043.01	/	1	238	petite jarre à col divergent	vase B	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-078	1043	1043.01	/	1	590	gobelet à épaulement de type large	vase C	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-079	1043	1043.01	/	1	56	tessons des vases A, B et C + remplissage	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-080	1043	1043.01	/	1	18	tessons dans vase B, appartenant à celui ci ou au vase C	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-081	1043	1043.01	/	1	8	tessons dans vase C, appartenant à celui ci ou au vase B	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-082	1043	1043.01	/	1	33	tessons issus du tamisage du remplissage autour des vases, 1/2 O, 1e moitié : appartiennent aux vases A, B et C	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-083	1043	1043.01	/	1	8	tessons issus du tamisage du pre 41, autour des vases, 1/2 est (2e moitié), appartient aux vases A, et B ou C	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 4										
CER-084	1046	1046.01	/	1	262	petit pot biconique	vase A	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-085	1046	1046.01	/	1	377	petite jarre à col divergent	vase B	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-086	1046	1046.01	/	1	1059	vase ossuaire, pot biconique de taille moyenne	vase C	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-087	1046	1046.01	/	1	90+ ?	coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide à dents souples	vase D	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-088	1046	1046.01	/	1	94	coupe tronconique simple dans vase ossuaire	vase E	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-089	1046	1046.01	/	1	108	coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide (à dents souples ?)	vase F	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-090	1046	1046.01	/	1	6	tamisage PRE, fgt bord vase C	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-091	1046	1046.01	/	1	311	tamisage PRE, 0 à 7 cm	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-092	1046	1046.01	/	1	12	tessons tamisage PRE, appartenant au vase A	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER-093	1046	1046.01	/	1	3	tessons tamisage PRE, passe de 7 cm	/	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
Caisse 5										
CER 94	1057	105701	4	1	137			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 95	1057	105701	17	1	162			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 95.1	1057	105701	2	1	68			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 96	1057	105701	35	1	257			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 96.1	1057	105701	2	1	12			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 96.2	1057	105701	1	1	17			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 97	1057	105701	12	1	358			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 98	1056	105601	2	1	12			22/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 99	1057	105702	4	1	12			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 100	1057	105702	25	1	288			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 101	1057	105701	6	1	76			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 102	1057	105702	5	1	135			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 103	1057	105703	11	1	89			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 103.1	1057	105703	6	1	40			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 104	1049	104901	3	1	6			15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 105	1057	105703	4	1	77			28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 106	1053	105301	6	1	34			18/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 107	1050	105001	3	1	13			18/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 6										
CER 108	1047	couche supérieure	2	1	7			28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 109	1047	104701	3	1	155			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 110	1047	104701	2	1	125			21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 111	1047	104702	5	1	16			21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 112	1047	104701	2	1	10			22/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 113	1047	couche supérieure	4	1	42			28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 114	1047	104701	6	1	28			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 115	1047	couche supérieure	10	1	45			12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 116	1047	couche supérieure	4	1	77			28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 117	1008	100801	22	1	141			25/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 118	décapage		2	1	6			30/10/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 119	décapage		2	1	3			30/10/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 120	1048	couche supérieure	1	1	28			13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 121	1048	couche supérieure	2	1	7			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 122	1048	couche supérieure	6	1	33			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 123	1048	104801	4	1	8			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 124	1048	104801	33	1	102			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 125	1048	104801	2	1	7			19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 126	1048	couche supérieure	8	1	10			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 127	1048	104801	4	1	20			21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 128	1048	104801	2	1	4			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 128.1	1048	104801	2	1	48			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 128.2	1048	104801	2	1	21			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 129	1048	104801	31	1	287			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 130	1048	104801	7	1	12			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 130.1	1048	104801	1	1	5			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 131	1048	104802	38	1	368			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 132	1048	104801	2	1	12			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 133	1048	couche supérieure	3	1	6			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 134	1048	104802	1	1	9			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 135	1048	couche inf	3	1	115			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 136	1048	104801	1	1	3			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 137	1048	104801	1	1	112			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 138	1048	104801	9	1	46			21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 138.1	1048	104801	4	1	48			26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
CER 139	1048	104801	23	1	390			20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
7216 (diagnostic)	1051	/	4	1	14			2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
7205 (diagnostic)	1047	/	38	1	431			2009	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° Inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 7										
FAU-001	1020	102001	7		1			15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-002	1047	104701	31		68	SD2		21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-003	1047	104701	86		15	SD2		20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-004	1047	104701	8		7	SD5		21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-005	1047	104701	159		32	SD6		22/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-006	1047	104701	8		56	SD7		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-007	1047	104701	1		66	Entre SD1 et SD2		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-008	1047	-	15		2	Couche sup. Entre SD5 et SD6		28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-009	1047	104701	14		101	Entre SD6 et SD7		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-010	1047	-	11		53	Comblement sup. Entre SD6 et SD7		28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-011	1048	104801	66		77	SD2		19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-012	1048	104802	48		33	SD3		18/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-013	1048	104802	5		1	SD4		19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-014	1048	104801	107		228	SD6		19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-015	1048	104801	1		14	SD11		20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-016	1048	1048.0	17		31	Comblement sup. 1048 (interface 1039-1004-1048 & SD1 de 1048)		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-017	1048	104801	10		1	Entre SD1 et SD2 (surface)		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-018	1048	-	126		47	Entre SD1 et SD2 (comblement sup.)		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-019	1048	-	29		75	Comblement sup. Entre SD2 et SD3		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-020	1048	104801	15		5	Entre SD2 et SD3		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-021	1048	104801	111		75	Entre SD2 et SD3 (surface)		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-022	1048	104801	8		7	Entre SD3 et SD4		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-023	1048	104801	40		28	Entre SD3 et SD4		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-024	1048	-	2		1	Entre SD5 et SD6 (comblement sup.)		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-025	1048	104801	3		7	Entre SD10 et SD11		26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-026	1048	104801	11		13	Entre SD11 et tranchée diag.		21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-027	1057	105702	1		22			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
FAU-028	1057	105703	5		2			27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 8										
OSH-001	1005	100501	2306	175	880	résidus de crémation	1 ; 2 ; 3	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-002	1016	101601	87	3	2	résidus de crémation	4	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-003	1017	101701	3091	88	446	résidus de crémation	5	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-004	1018	101801	4436	358	1420	crémation	6 ; 7 ; 8	14/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
Caisse 9										
OSH-005	1020	102001	1327	18	336	résidus de crémation	9	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-006	1021	102101	1357	110	668	crémation	10	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-007	1022	102201	2238	12	278	résidus de crémation	11	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-008	1023	102301	769	25	104	résidus de crémation	12	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-009	1026	102601	520	27	285	crémation	13	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-010	1027	102701	378	35	130	crémation	14	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-011	1033	103301	78	6	27	crémation	15	06/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-012	1034	103401	1566	162	1230	crémation	16	07/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
Caisse 10										
OSH-013	1036	103601	1051	22	250	crémation	17	13/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-014	1042	104201	2778	216	1340	dépôt mixte de crémation	18	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-015	1043	104301	3712	111	827	dépôt mixte de crémation	19	15/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-016	1044	104401	41	4	14	dépôt secondaire crémation	20	21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
Caisse 11										
OSH-017	1046	104601	2129	141	1270	dépôt secondaire crémation	21	21/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-018	1041	/	347	40	155	dépôt secondaire crémation	22	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-019	1025	/	44	3	14	dépôt secondaire crémation	23	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-020	1032	/	157	157	825	dépôt secondaire crémation	24	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-021	1035	/	191	191	2014	dépôt secondaire crémation	25	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
OSH-022	1060	/	2362	215	1347	dépôt secondaire crémation	26	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Èveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 12										
PM.V-001	1022	1022.01	1	1	0,19	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu	-07 cm par rapport à la tête de la sardine. Les perles PM.V-001 et PM.V-002 sont collées l'une à l'autre, SD 1/2 Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-002	1022	1022.01	1	1	0,19	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	-07 cm par rapport à la tête de la sardine. Les perles PM.V-001 et PM.V-002 sont collées l'une à l'autre, SD 1/2 Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-003	1022	1022.01	1	1	0,06	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	-16 cm par rapport à la tête de la sardine, SD 1/2 Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-004	1022	1022.01	1	1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	-14 cm par rapport à la tête de la sardine, SD 1/2 Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-005	1022	1022.01	1	1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	-14 cm par rapport à la tête de la sardine, SD 1/2 Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-006	1022	1022.01	1	1	0,05	Bille de verre de couleur bleu turquoise	dans PRE24, SD ½ Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-007	1022	1022.01	1	1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	dans PRE24, SD ½ Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-008	1022	1022.01	1	1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	dans PRE24, SD ½ Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-009	1022	1022.01	1	1	0,06	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	dans PRE24, SD ½ Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-010	1022	1022.01	1	1	0,06	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	dans PRE26, SD ½ Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-011	1022	1022.02	1	1	0,04	Perle annulaire à large ouverture en verre de diamètre moyen, de couleur bleu turquoise	dans PRE27, SD ½ Est	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-012	1022	1022.02	1	1	0,12	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	- 19 cm par rapport à la tête de la sardine (à la limite des US 1022.01 et 1022.02	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-013	1022	1022.02	1	1	0,12	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	- 19 cm par rapport à la tête de la sardine (à la limite des US 1022.01 et 1022.02	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.V-014	1023	1023.01	1	1	0,05	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	dans PRE18 (-2 à -4 cm sous niveau de décapage), SD ½ Sud-Ouest	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
PM.C-001	1047	1047.01	1	1	14,7	Fusaiole de forme discoïde avec une cupule de 23 mm de diamètre	Cuisson réductrice avec apport d'oxygène en fin de journée, SD 3 et 4	28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
MET-001	1020	1020.01	1	1	0,03	Fragment de tige de section circulaire	dans PRE4	05/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
MET-002	1046	1046.01	5	1	2,47	Épingle à petite tête globuleuse. La base de la tête est ornée de deux incisions concentriques dont une marquant la jonction entre la tête et la tige	dans le vase ossuaire sur les os	17/02/14	La Courneuve	SRA Île-de-France
MET-003	1035	/	1	1	0,29	Tôle repliée plusieurs sur elle-même.	Mobilier issu du diagnostic (Inci 01.08)	2009	La Courneuve	SRA Île-de-France
MET-004	1057	1057.01	3	1	237,00	Objet de morphologie droite avec une douille ouverte circulaire et un partie plein de section quadrangulaire	Objet trouvé dans la partie sommitale du fossé, à l'Est des pierres brûlées	20/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

N° inv. Éveha	Structure	US	Nombre de fragments	nb de sacs	Poids (g)	Description	Commentaires	Date découverte	Dépôt (temporaire)	Dépôt
Caisse 12 (suite)										
TC- 001	1047	104701	1	1	100,62	Torchis, pâte orangée à dégraissant végétal	entre SD 6 et 7	28/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 002	1057	105701	12	1	93,26	Peson ? ; pâte orangée à dégraissant végétal	entre SD 3 et 4	26/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 003	1057	décapage	5	1	72,72	Pesons ? Pâte orangée à dégraissant végétal		27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 004	1042	104201	3	1	19,49	Fragments du sol du lieu de crémation ? ; pâte à cœur noire et surface beige. La surface est plane. Pas de différence dans l'induration. Aspect roulé	UD : ensembles B,D,E,F	19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 005	1042	104201	5	1	10,23	Indéterminé , pâte beige / orangée	UD : dans vase C passe 1	06/02/14	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 006	1042	104201	10	1	1,94	Indéterminé , pâte beige / orangée	UD : Vase D	17/02/14	La Courneuve	SRA Île-de-France
TC- 007	1042	104201	5	1	2,08	Indéterminé , pâte beige / orangée	UD : Vase E	18/02/14	La Courneuve	SRA Île-de-France
Caisse 13										
LIT-01	Sud	décapage	1	1	9,42	éclat	Iso 2 ; 2 fragments recollent – cassure fraîche	31/10/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
LIT-02	Sud	décapage	1	1	10,34	lame utilisée et retouchée	Iso 2 ; 2 fragments recollent – cassure fraîche	04/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
LIT-03	/	décapage	1	1	6,59	éclat lamellaire	Iso 3 ; 2 fragments recollent – cassure fraîche	12/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
LIT-04	Nord	1048.01	1	1	21,42	casson	fond fossé 1048, SD 1	27/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France
LIT-05	/	1048.01	1	1	7,2	éclat semi-cortical	SD 8	19/11/13	La Courneuve	SRA Île-de-France

4.4 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier

4.4.1 La céramique de l'âge du Bronze

Auteur : Mafalda Roscio

Caisse(s) n° 1 à 4

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : Pre : prélèvement ; US : unité stratigraphique ; ISO : isolat ; CER : céramique ; BF : Bronze final ; Fgts : fragments ; SD : sondage.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g).

Code matière	N° pre	N° d'ordre	Structure	US	Poids total (g)	Datation	N° iso/sondage	Remarques
CER	11	1	1005	1005.01	284	BFIIb-IIIa	vase A	coupe tronconique simple
CER	11	2	1005	1005.01	246	BFIIIa	vase B	gobelet à épaulement type large (peigne bifide à dents souples sur col)
CER	11	3	1005	1005.01	120	BFIIIa	vase C	gobelet à épaulement type étroit, col divergent, sans décor
CER	11	4	1005	1005.01	11	BFIIb-IIIa	vase D	fgts surcuits d'un gobelet à épaulement de type étroit
CER	6 et 10	5	1005	1005.01	92	/	/	fgts surcuits appartenant au vase D + fgts surcuits indéterminés + très petits fragments appartenant aux vases A, B et C (tamisage prélèvements)
CER	/	6	1005	1005.01	11	BFIIIa	/	fgts appartenant aux vases B et C ; comblement supérieur de la fosse
CER	/	7	1007	1007.01	17	protohistorique indéterminé	entre sd 2 et 7	4 tessons d'aspect proto
CER	/	8	1007	1007.01	3	protohistorique indéterminé	entre sd 2 et 3	1 tesson d'aspect proto
CER	/	9	1007	1007.01	24	protohistorique indéterminé	entre sd 3 et 4	5 tessons d'aspect proto
CER	/	10	1007	1007.01	17	protohistorique indéterminé	Sd 2	4 tessons d'aspect proto
CER	/	11	1007	1007.01	17	protohistorique indéterminé	Sd 3	2 tessons d'aspect proto
CER	/	12	1007	1007.01	3	protohistorique indéterminé	Sd 7	1 tesson d'aspect proto
CER	/	13	1012	1012.01	25	BFIIIa	vase A	coupelle tronconique ornée de triangles hachurés sur le fond
CER	/	14	1012	1012.01	48	BFIIb-IIIa	vase B	fond de petit récipient de type indéterminé
CER	/	15	1012	1012.01	34	/	vase C	petit récipient de type indéterminé, pâte grossière
CER	/	16	1012	1012.01	5	/	/	8 tessons appartenant aux vases A, B ou C
CER	28	17	1016	1016.01	3	Bronze final ?	/	2 petits tessons en pâte fine noire lustrée : Bronze final ?
CER	29	18	1016	1016.01	1	protohistorique indéterminé	/	1 tesson d'aspect proto
CER	33	19	1017	1017.01	3	Bronze final ?	/	2 petits tessons en pâte fine noire lustrée : Bronze final ?
CER	34	20	1017	1017.02	3	BFIIb-IIIa	/	fgt col de gobelet (à épaulement?)
CER	/	21	1018	1018.01	271	BFIIb-IIIa	vase A	petite jarre à col cylindrique
CER	/	22	1018	1018.01	25	BFIIb-IIIa	/	fgts gobelet à épaulement type étroit surcuit
CER	/	23	1018	1018.01	9	BFIIb-IIIa	/	fgt surcuit + fgts vase A
CER	/	24	1018	1018.01	470	BFIIIa	vase B	coupe tronconique à riche décor incisé (peigne rigide et souple) et cannelures concentriques
CER	/	25	1018	1018.01	30	BFIIIa	/	fgts du vase B retrouvés dans vase ossuaire
CER	/	26	1018	1018.02	66	BFIIIa	vase C	profil isolé ; gobelet à épaulement de type large, incisions au peigne souple bifide sur le col
CER	/	27	1018	1018.02	213	BFIIIa	vase C	fgts du vase C

Code matière	N° pre	N° d'ordre	Structure	US	Poids total (g)	Datation	N° iso/sondage	Remarques
CER	/	28	1018	1018.02	26	BFIIIa	vase C	vase C, moitié SO, passe 4
CER	/	29	1018	1018.02	16	BFIIIa	vase B	fgts du vase B retrouvés dans vase C
CER	/	30	1018	1018.02	20	BFIIIa	vase C	fgts du vase C autour du vase C
CER	48	31	1018	1018.02	11	BFIIb-IIIa	/	½ NE passe 1 ; fgts vase A ou C
CER	46	32	1018	1018.02	3	BFIIb-IIIa	/	½ SO passe 3 ; fgts vase A ou C
CER	46	33	1018	1018.02	18	BFIIb-IIIa	/	½ SO passe 4 ; fgts vase A ou C
CER	2	34	1020	1020.01	1	protohistorique indéterminé	/	tamisage prélèvement
CER	3	35	1020	1020.01	3	protohistorique indéterminé	/	tamisage prélèvement
CER	4	36	1020	1020.01	3	protohistorique indéterminé	/	tamisage prélèvement
CER	/	37	1021	1021.01	504	BFIIIa	/	vase ossuaire, petit pot biconique à filets incisés au peigne bifide à dents souples au niveau du diamètre maximum
CER	/	38	1021	1021.01	32	BFIIIa	/	fgts vase ossuaire
CER	/	39	1021	1021.01	6	BFIIIa	/	½ est, fgt vase ossuaire
CER	/	40	1021	1021.01	13	BFIIIa	/	½ ouest, fgts vase ossuaire
CER	/	41	1021	1021.01	16	BFIIIa	/	nettoyage, fgts vase ossuaire
CER	13	42	1021	1021.01	3	BFIIIa	/	fgts vase ossuaire
CER	/	43	1022	1022.01	7	BFIIb-IIIa		fgts col gobelet à épaulement ; ½ est
CER	/	44	1022	1022.01	12	BFIIb-IIIa		fgts col gobelet à épaulement surcuit + 1 fgt rebord vase à parois plus épaisses ; ½ ouest
CER	24 et 27	45	1022	1022.01	1	Bronze final ?		fgt pâte fine noire lustrée (Bronze final?)
CER	24 et 27	46	1022	1022.01	3	/		fgts surcuits parois fines (appartenant au gobelet surcuit?)
CER	27	47	1022	1022.01	3	Bronze final ?		tessons pâte fine noire lustrée (Bronze final?)
CER	/	48	1026	1026.01	261	Bronze final ?		fond gros récipient surcuit + fgt bord grossier (bol ou rebord de pot?) ; vase ossuaire fouillé en base
CER	/	49	1026	1026.01	69	/		tessons appartenant au fond surcuit ; désolidarisés durant le prélèvement
CER	/	50	1026	1026.01	9	/		tessons appartenant au fond surcuit ; ½ sud
CER	/	51	1026	1026.01	2	/		tesson appartenant au fond surcuit ; ½ nord
CER	/	52	1026	1026.01	6	/		tesson proche 1026, nettoyage, appartenant au fond surcuit
CER	/	53	1027	1027.01	37	BFIIb-IIIa	vase A	fond de petit récipient type gobelet à épaulement
CER	/	54	1027	1027.01	80	BFIIb-IIIa	vase B	fond de petit récipient type indéterminé
CER	19	55	1027	1027.01	1	/	vase A ou B	tesson issu du tamisage, 1e passe, ½ SO
CER	/	56	1033	1033.01	58	BFIIIa		fgts d'un gobelet à épaulement type étroit (vase ossuaire) + 4 tessons surcuits
CER	12	57	1033	1033.01	1	/		1 tesson issu du prélèvement, appartient au gobelet
CER	/	58	1034	1034.01	420	BFIIIa (ancien)	vase A	petite jarre à col cylindrique
CER	/	59	1034	1034.02	99	BFIIIa	vase B	coupelle tronconique simple
CER	/	60	1034	1034.03	514	BFIIIa	vase C	petit pot biconique, vase ossuaire

Code matière	N° pre	N° d'ordre	Structure	US	Poids total (g)	Datation	N° iso/sondage	Remarques
CER	/	61	1034	1034.04	259	BFIIa	vase D	coupe tronconique simple, couvercle du vase ossuaire
CER	/	62	1034	1034.05	26	/	/	fragments divers des vases A, B, C et D
CER	16	63	1034	1034.06	3	/	/	tesson issu du tamisage, se rapportant à B ou D
CER	/	64	1036	1036.01	231	Bronze final ?		fond de récipient grossier en très mauvais état, vase ossuaire
CER	/	65	1042	1042.01	39	Bronze final ?	vase A	ensemble de tessons surcuits en pâte fine
CER	/	66	1042	1042.01	166	BFIIb	vase B	coupelle à ressaut interne
CER	/	67	1042	1042.01	606	BFIIb	vase C	gobelet à épaulement de type large, épaulement très caréné
CER	/	68	1042	1042.01	193	BFIIa	vase D	gobelet à épaulement de type étroit, filets incisés au peigne souple bifide sur le col
CER	/	69	1042	1042.01	160	BFIIa	vase E	gobelet à épaulement (ou petit pot biconique?) orné de filets incisés au peigne à dents souples
CER	/	70	1042	1042.01	144	BFIIa	vase F	coupelle tronconique ornée de guirlandes + fines cannelures internes
CER	/	71	1042	1042.01	46	BFIIa	vase G	fgts de gobelet à épaulement type étroit, surcuit ? ; dans vase accompagnement
CER	/	72	1042	1042.01	75	BFIIb-IIIa	/	fgts divers vases A à G
CER	39	73	1042	1042.01	25	/	/	fgts divers vases A à G
CER	38	74	1042	1042.01	52	/	/	fgts divers vases A à G
CER	42	75	1042	1042.01	5	/	/	fgts divers vases A à G
CER	/	76	1043	1043.01	36	BFIIa	vase A	gobelet à épaulement de type étroit, surcuit
CER	/	77	1043	1043.01	238	BFIIa	vase B	petite jarre à col divergent
CER	/	78	1043	1043.01	590	BFIIa	vase C	gobelet à épaulement de type large
CER	/	79	1043	1043.01	56	/	/	tessons des vases A, B et C + remplissage
CER	/	80	1043	1043.01	18	/	/	tessons dans vase B, appartenant à celui ci ou au vase C
CER	/	81	1043	1043.01	8	/	/	tessons dans vase C, appartenant à celui ci ou au vase B
CER	40	82	1043	1043.01	33	/	/	tessons issus du tamisage du remplissage autour des vases, 1/2 O, 1e moitié : appartiennent aux vases A, B et C
CER	41	83	1043	1043.01	8	/	/	tessons issus du tamisage du pre 41, autour des vases, 1/2 est (2e moitié), appartiennent aux vases A, et B ou C
CER	/	84	1046	1046.01	262	BFIIa	vase A	petit pot biconique
CER	/	85	1046	1046.01	377	BFIIa	vase B	petite jarre à col divergent
CER	/	86	1046	1046.01	1059	BFIIa	vase C	vase ossuaire, pot biconique de taille moyenne
CER	/	87	1046	1046.01	90+ ???	BFIIa (ancien)	vase D	coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide à dents souples
CER	/	88	1046	1046.01	94	BFIIa (ancien)	vase E	coupe tronconique simple dans vase ossuaire
CER	50	89	1046	1046.01	108	BFIIa (ancien)	vase F	coupelle tronconique ornée de guirlandes incisées au peigne bifide (à dents souples ?)
CER	50	90	1046	1046.01	6	/	/	tamisage PRE, fgt bord vase C
CER	50	91	1046	1046.01	311	/	/	tamisage PRE, 0 à 7 cm
CER	50	92	1046	1046.01	12	/	/	tessons tamisage PRE, appartenant au vase A
CER	50	93	1046	1046.01	3	/	/	tessons tamisage PRE, passe de 7 cm

4.4.2 La céramique de l'âge du Fer

Auteur : Nicolas Pimpaud

Caisse(s) n° 5 et 6

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : SD : sondage ; NR : nombre de reste ; NMI : nombre minimum d'individu.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g).

N° Inv	Structure	US	Sd	Pâte fine (PF)			Pâte grossière (PG)			TOTAL			Date déc.
				NR	NMI	Masse	NR	NMI	Masse	NR	NMI	Masse	
CER 94	1057	105701	Inter sd3 et sd4	1		13	3	1	124	4	1	137	26/11/13
CER 95	1057	105701	entre sd3 et sd4	7	1	22	10		140	17	1	162	26/11/13
CER 95.1	1057	105701	entre sd3 et sd4	2	1	68				2	1	68	
CER 96	1057	105701	entre sd3 et sd4				35		257	35		257	26/11/13
CER 96.1	1057	105701	entre sd3 et sd4				2	1	12	2	1	12	
CER 96.2	1057	105701	entre sd3 et sd4				1	1	17	1	1	17	
CER 97	1057	105701	entre sd3 et sd4	12	1	358				12	1	358	26/11/13
CER 98	1056	105601	sd1				2		12	2	0	12	22/11/13
CER 99	1057	105702					4		12	4	0	12	27/11/13
CER 100	1057	105702	entre sd3 et sd4	10	1	88	15	1	200	25	2	288	26/11/13
CER 101	1057	105701					6		76	6	0	76	26/11/13
CER 102	1057	105702					5	1	135	5	1	135	27/11/13
CER 103	1057	105703		5		18	6		71	11	0	89	27/11/13
CER 103.1	1057	105703		6	1	40				6	1	40	
CER 104	1049	104901					3		6	3	0	6	15/11/13
CER 105	1057	105703					4		77	4	0	77	28/11/13
CER 106	1053	105301					6		34	6	0	34	18/11/13
CER 107	1050	105001					3		13	3	0	13	18/11/13
CER 108	1047	couche supérieure	entre sd6 et 7				2		7	2	0	7	28/11/13
CER 109	1047	104701	sd7				3	1	155	3	1	155	27/11/13
CER 110	1047	104701	sd4				2	1	125	2	1	125	21/11/13
CER 111	1047	104702					5		16	5	0	16	21/11/13
CER 112	1047	104701	sd6				2		10	2	0	10	22/11/13
CER 113	1047	couche supérieure	entre sd3 et sd4				4		42	4	0	42	28/11/13
CER 114	1047	104701	Inter sd1 et sd2				6		28	6	0	28	26/11/13
CER 115	1047	couche supérieure		10	1	45				10	1	45	12/11/13
CER 116	1047	couche supérieure	entre sd3 et sd4	2		11	2		66	4	0	77	28/11/13
CER 117	1008	100801					22		141	22	0	141	25/11/13
CER 118	décapage						2		6	2	0	6	30/10/13
CER 119	décapage			2		3				2	0	3	30/10/13
CER 120	1048	couche supérieure					1	1	28	1	1	28	13/11/13
CER 121	1048	couche supérieure	1048 sd1, inter 1048-1039				2		7	2	0	7	27/11/13
CER 122	1048	couche supérieure	entre sd1 et sd2	2		10	4		23	6	0	33	27/11/13
CER 123	1048	104801	entre sd1 et sd2	4		8				4	0	8	26/11/13
CER 124	1048	104801					33		102	33	0	102	26/11/13
CER 125	1048	104801	sd2	1	1	3	1		4	2	1	7	19/11/13
CER 126	1048	couche supérieure	entre sd2 et sd3	8		10				8	0	10	27/11/13
CER 127	1048	104801	entre sd2 et sd3	4	1	20				4	1	20	21/11/13
CER 128	1048	104801	entre sd2 et sd3				2		4	2	0	4	26/11/13
CER 128.1	1048	104801	entre sd2 et sd3	2	1	48				2	1	48	
CER 128.2	1048	104801	tronçon sd3 et sd2				2	1	21	2	1	21	
CER 129	1048	104801	entre sd2 et sd3				31	1	287	31	1	287	26/11/13
CER 130	1048	104801	entre sd2 et sd3				7		12	7	0	12	26/11/13
CER 130.1	1048	104801	entre sd2 et sd3	1	1	5				1	1	5	
CER 131	1048	104802	sd3				38	1	368	38	1	368	26/11/13
CER 132	1048	104801	entre sd3 et sd4	2		12				2	0	12	26/11/13
CER 133	1048	couche supérieure	entre sd4 et sd5				3		6	3	0	6	27/11/13
CER 134	1048	104802	sd4				1		9	1	0	9	27/11/13
CER 135	1048	couche inf	entre sd6 et sd7				3		115	3	0	115	27/11/13
CER 136	1048	104801					1		3	1	0	3	26/11/13
CER 137	1048	104801					1		112	1	0	112	27/11/13
CER 138	1048	104801	entre sd7 et sd8	9		46				9	0	46	21/11/13
CER 138.1	1048	104801	entre sd7 et sd8	4	1	48				4	1	48	
CER 139	1048	104801	sd11				23	1	390	23	1	390	20/11/13
TOTAL				94	11	876	308	12	3273	402	23	4149	
7216 (diagnostic)	1051			4	1	14				4	1	14	
7205 (diagnostic)	1047			13	2	104	25	1	327	38	3	431	
				111	14	994	333	13	3600	444	27	4594	

Inventaire des isolats de la céramique de l'âge du Fer

	N° inventaire	Structure	US	Sd	Pâte	Surf ext	Surf int	Dégraissant	Cuisson	NR	Pg	Diamètre	Épaisseur	Datation	Observations
T34	CER 127	1048	104801	entre sd2 et sd3	PG	lissée	lissée	grossier calcaire / chamotte	dom red	4	24	?	0,8		
T46	CER 139	1048	104801	sd11	PG	lissée	lissée	Grossier chamotte	dom red	23	390	9cm (fond)	1,2	LT A	
T37.1	CER 130.1	1048	104801	entre sd2 et sd3	PF	Peigne couvrant	poli	fin ind.	red	1	5	/	0,5		Décor au peigne couvrant
T17	CER 110	1047	104701	sd4	PG	lissée	lissée	moyen à grossier chamotte	oxydante	2	125	?	1,5	LT C2-D1	Jarre de stockage
T03.2	CER 96.2	1057	105701	entre sd3 et sd4		lissage grossier	lissée	moyen chamotte / calcaire	dom red	1	17	31cm	1		Jatte
T02.1	CER 95.1	1057	105701	entre sd3 et sd4	PF	Lustrée	Lustrée	Pâte sableuse, dégraissant fin chamotte	red	2	68	27	0,7	LT D1	Tournée
T35.2	CER 128.2	1048	104801	tronçon sd3 et sd2	PG	lissée	Lissage fin	moyen chamotte	dom red	2	21	27	1		
T45.1	CER 138.1	1048	104801	entre sd7 et sd8	PF	Lustrée	Lustrée	Pâte sableuse, dégraissant fin chamotte	red	4	48	/	0,6	LT C2-D1	
T27	CER 120	1048	/	/	PG	Lissée	Lissage fin	moyen chamotte	dom red	1	28	?	1,1	LT C2-D1	
T03.1	CER 96.1	1057	105701	entre sd3 et sd4	PG	Lissage fin	Lissage fin	moyen à grossier chamotte	dom red	2	12	?	0,8		
T10.01	CER 103.1	1057	105703		PF	Lustrée	Lustrée	Pâte sableuse, dégraissant fin chamotte / calcaire		6	40	19	0,6	LT D1	Tournée probable. Cuisson à dominante réductrice, mais enfumage en fin de cuisson donnant paroi noire et finition type NPR
T35.01	CER 128.1	1048	104801	entre sd2 et sd3	PF	Lissage fin	Lustrée	fin à moyen chamotte	dom red	2	48	31cm	0,8		colombin
T04	CER 97	1057	105701	entre sd3 et sd4	PF	Lissage fin	Lissage fin	fin à moyen chamotte	red	12	358	19 (ouverture), 7 (fond)	0,7 à 1		Vase a priori redecoupé sur le bord taillé en biseau et ablation du fond
7205.1		1047			PF	Lustrée	Lustrée	Pâte sableuse, dégraissant très fin indéterminé	red			23	0,6	LT C2-D1	a priori non tourné
7205.2		1047			PG	Lissée	Lissée	moyen à grossier chamotte	dom red			/	1,1	LT C2-D1	
7216.1		1051			PF	Lustrée	Lustrée	Pâte sableuse, dégraissant fin chamotte / calcaire				23	0,6	LT D1	Tournée probable

4.4.3 Le lithique

Auteur : Laurence Le Clézio

Caisse(s) n° 13

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : N° inv. : numéro d'inventaire ; Sect. : Secteur ; St. structure ; US Unité Stratigraphique ; Sd. Sondage ; Nbr. nombre ; Caté catégorie ; Typo. typométrie ; L Longueur ; l largeur ; e épaisseur ; Date déc. date de découverte ; Fs : Face supérieure.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g).

N° inv	Localisation				Nbr. Pièces	Caté	Typologie	Matière	État	Cortex	Typo (en mm)			Poids (g.)	Débitage	Date déc.	Observations
	Sect.	St.	US	Sd							L	l	e				
LIT-01	Sud	/	décapage	/	1	Produit	éclat	silex	fragmenté	/	63	24	6	9,42	direct	31/10/13	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-02	Sud	/	décapage	/	1	Outil	lame utilisée et retouchée	silex	fragmenté	/	92	18	6	10,34	direct	04/11/13	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-03	/	/	décapage	/	1	Produit	éclat lamellaire	silex	fragmenté	/	62	18	7	6,59	direct	12/11/13	2 fragments recollent – cassure fraîche
LIT-04	Nord	1048	1048.01	1	1	Déchet	casson	silex	fragmenté/ patiné	Partiel	53	27	21	21,42	?	27/11/13	fond fossé 1048
LIT-05	/	1048	1048.01	8	1	Produit	éclat semi-cortical	silex	/	Fs	40	45	6	7,2	direct	19/11/13	/

4.4.4 La terre cuite

Auteur : Mélanie Demarest

Caisse(s) n° 12

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : US Unité Stratigraphique ; NR : nombre de reste ; NMI : nombre minimum d'individu.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g).

Inventaire	Secteur	Zone et précisions	US	Date	Fouilleurs	Poids (g)	NR	NMI	Catégorie	Description	État sanitaire
TC001	Nord	Comblement supérieur entre les sondages 6 et 7	1047	28/11/13	AD	100,62	1	1	Torchis	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC002		Entre les sondages 3 et 4 de 1048	105701	26/11/13	HP	93,26	12	ind.	Fragments de peson(s) ?	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC003		Fouille mécanique	105701	27/11/13	AD CS HP	72,72	5	ind.	Fragments de peson(s) ?	Pâte orangée à dégraissant végétal	Mauvais
TC004		Ensembles B, D, E, F	104201	19/11/13	HP	19,49	3	1	Fragment du sol du lieu de crémation ?	Pâte à cœur noire et surface beige ; la surface est plane ; pas de différence dans l'induration ; aspect roulé.	Mauvais
TC005		Dans vase C (passe 1)	104201	06/02/14	AD	10,23	5	ind.	Indéterminé	Pâte beige/orangé	Mauvais
TC006		Vase D	104201	17/02/14	AD	1,94	10	ind.	Indéterminé	Pâte beige à orangé	Mauvais
TC007		Vase E	104201	18/02/14	AD	2,08	5	ind.	Indéterminé	Pâte beige à orangé	Mauvais
Total						300,34	41				

4.4.5 La faune

Auteur : Olivier Talluault

Caisse(s) n° 7

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : US Unité Stratigraphique ; NR : nombre de reste ; PR : poids des restes ; SD : sondage ; Diag. : diagnostic ; Sup. : supérieur.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g).

N° Inventaire	Structure	US	Complément	Date	NR	PR
FAU-001	1020	102001		15/11/13	7	1
FAU-002	1047	104701	SD2	21/11/13	31	68
FAU-003	1047	104701	SD2	20/11/13	86	15
FAU-004	1047	104701	SD5	21/11/13	8	7
FAU-005	1047	104701	SD6	22/11/13	159	32
FAU-006	1047	104701	SD7	27/11/13	8	56
FAU-007	1047	104701	Entre SD1 et SD2	26/11/13	1	66
FAU-008	1047	-	Couche sup. Entre SD5 et SD6	28/11/13	15	2
FAU-009	1047	104701	Entre SD6 et SD7	27/11/13	14	101
FAU-010	1047	-	Comblement sup. Entre SD6 et SD7	28/11/13	11	53
FAU-011	1048	104801	SD2	19/11/13	66	77
FAU-012	1048	104802	SD3	18/11/13	48	33
FAU-013	1048	104802	SD4	19/11/13	5	1
FAU-014	1048	104801	SD6	19/11/13	107	228
FAU-015	1048	104801	SD11	20/11/13	1	14
FAU-016	1048	1048.0	Comblement sup. 1048 (interface 1039-1004-1048 & SD1 de 1048)	27/11/13	17	31
FAU-017	1048	104801	Entre SD1 et SD2 (surface)	26/11/13	10	1
FAU-018	1048	-	Entre SD1 et SD2 (comblement sup.)	27/11/13	126	47
FAU-019	1048	-	Comblement sup. Entre SD2 et SD3	27/11/13	29	75
FAU-020	1048	104801	Entre SD2 et SD3	26/11/13	15	5
FAU-021	1048	104801	Entre SD2 et SD3 (surface)	26/11/13	111	75
FAU-022	1048	104801	Entre SD3 et SD4	26/11/13	8	7
FAU-023	1048	104801	Entre SD3 et SD4	26/11/13	40	28
FAU-024	1048	-	Entre SD5 et SD6 (comblement sup.)	27/11/13	2	1
FAU-025	1048	104801	Entre SD10 et SD11	26/11/13	3	7
FAU-026	1048	104801	Entre SD11 et tranchée diag.	21/11/13	11	13
FAU-027	1057	105702		27/11/13	1	22
FAU-028	1057	105703		27/11/13	5	2

4.4.6 Le petit mobilier

Auteur : Audrey Delalande

Caisse(s) n° 12

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : N° inv. numéro d'inventaire ; St. structure ; US Unité Stratigraphique ; Sd sondage ; NR nombre de restes ; NMI. nombre minimum d'individu ; Long. Longueur ; larg. largeur ; ép. épaisseur ; Diam. Diamètre ; ouv. ouverture ; sect. section ; Bf IIb Bronze final IIb ; Bf IIIa Bronze final IIIa ; LTC2 La tène C2 ; LTD1 La Tène D1 ; Fig. figure ; Auteur déc. : auteur de la découverte ; Date déc. : date de découverte.

Les valeurs des mesures contenues dans le tableau ci-dessous sont exprimées en millimètres (mm), grammes (g)

N° Inv.	Domaine d'activité	Catégorie fonctionnelle	Désignation objet	US	NR	NMI	État de conservation	État sanitaire	Mat.	L. max. (mm)	I. max. (mm)	Diam. (mm)	ht/ épaisseur (mm)	Masse (g)	Description	Remarque	Commentaire	Datation objet	Datation structure
PM.V-001	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	5	3,5	0,19	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu	Fusion avec la perle PM.V-002	-07 cm par rapport à la tête de la sardine. Les perles PM.V-001 et PM.V-002 sont collées l'une à l'autre	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-002	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	4	1	0,19	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	Fusion avec la perle PM.V-001	-07 cm par rapport à la tête de la sardine. Les perles PM.V-001 et PM.V-002 sont collées l'une à l'autre	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-003	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	5	1	0,06	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	Fusion avec micro-fragment d'os pris dans la matrice	-16 cm par rapport à la tête de la sardine	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-004	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	6	5	/	<1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	Déformation plastique assez importante et fusion avec la perle PM.V-005	-14 cm par rapport à la tête de la sardine	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-005	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	6	5	/	<1	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre de couleur bleu turquoise	Déformation plastique assez importante et fusion avec la perle PM.V-004	-14 cm par rapport à la tête de la sardine	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-006	Non-classifiés	Non-identifiable	Indéterminé	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	3	3	0,05	Bille de verre de couleur bleu turquoise	Objet d'origine n'ont restituable	dans PRE24	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-007	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	5	4	/	2	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Légère déformation plastique et fusion avec la perle PM.V-008	dans PRE24	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-008	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	5,5	4	/	1,5	0,10	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Déformation plastique et fusion avec la perle PM.V-007	dans PRE24	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-009	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	5	2	0,06	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	/	dans PRE24	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-010	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.01	1	1	intact	stable	verre	/	/	4	2	0,05	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Très légère déformation plastique	dans PRE26	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-011	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.02	1	1	intact	stable	verre	/	/	5,5	1,5	0,04	Perle annulaire à large ouverture en verre de diamètre moyen, de couleur bleu turquoise	/	dans PRE27	/	Bf IIb – Bf IIIa

N° Inv.	Domaine d'activité	Catégorie fonctionnelle	Désignation objet	US	NR	NMI	État de conservation	État sanitaire	Mat.	L. max. (mm)	I. max. (mm)	Diam. (mm)	ht/ épaisseur (mm)	Masse (g)	Description	Remarque	Commentaire	Datation objet	Datation structure
PM.V-012	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.02	1	1	intact	stable	verre	5	4	/	1,5	0,12	Perle en grain de collier en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Fusion avec la perle PM.V-013	- 19 cm par rapport à la tête de la sardine (à la limite des US 1022.01 et 1022.02	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-013	Équipement personnel	Parure	Perle	1022.02	1	1	intact	stable	verre	/	/	4	2,5		Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Fusion avec la perle PM.V-012	- 19 cm par rapport à la tête de la sardine (à la limite des US 1022.01 et 1022.02	/	Bf IIb – Bf IIIa
PM.V-014	Équipement personnel	Parure	Perle	1023.01	1	1	intact	stable	verre	6	5	/	1,5	0,05	Perle annulaire à large ouverture en verre de petit diamètre, de couleur bleu turquoise	Légère déformation plastique	dans PRE 18 (-2 à -4 cm sous niveau de décapage)	/	Bf IIb – Bf IIIa
MET-001	Non-classifiés	Non-identifiable	Indéterminé	1020.01	1	1	fragmenté et incomplet	critique	ABC	10	/	2,5	/	0,03	Fragment de tige de section circulaire	/	dans PRE4	/	Bf IIb – Bf IIIa
MET-002	Équipement personnel	Vêtement	Épingle	1046.01	5	1	archéologiquement complet	instable	ABC	111	/	3	/	2,47	Épingle à petite tête globuleuse. La base de la tête est ornée de deux incisions concentriques dont une marquant la jonction entre la tête et la tige	Diam tête : 6 mm ; Ep. tête : 4,5 mm	dans le vase ossuaire sur les os	Bf IIb – Bf IIIa	Bf IIIa
MET-003	Non-classifiés	Non-identifiable	Indéterminé	/	1	1	intact	stable	Or	B	B	/	1	0,29	Tôle repiécée plusieurs sur elle-même.	/	Mobilier issu du diagnostic (Inci 01.08)	/	Bf IIIa
MET-004	Non-classifiés	Non-identifiable	Indéterminé	1057.01	3	1	fragmenté et incomplet	instable	Fer	171	31	39	15	237,90	Objet de morphologie droite avec une douille ouverte circulaire et un partie plein de section quadrangulaire	Diam douille : 39 mm ; larg. ouv. douille : 20 mm Long. ouv. Douille : 108 mm larg. sect. : 31 mm ép. Sect. : 15 mm	Objet trouvé dans la partie sommitale du fossé, à l'Est des pierres brûlées	/	LTC2 – LTD1
PM.C-001	Production	Outils artisanal	Fusaiole	1047.01	1	1	archéologiquement complet	stable	Céram.	/	/	42	19	14,70	Fusaiole de forme discorde avec une cupule de 23 mm de diamètre	Pâte avec inclusions de chamotte. Beige en surface et grise à cœur	Cuisson réductrice avec apport d'oxygène en fin de fournée	/	LTC2 – LTD1

5 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

5.1 Inventaire de la documentation écrite

N° inventaire	Nb de pièces	Description sommaire	N° boîte archive	Type	Auteur	Date
1	1	Minutes de terrain : 12 calques au format A3, n°01 à 12	1	Pochette plastifiée de format A3	Équipe Éveha	Nov 2013
2	1	Inventaire de terrain : prélèvements et isolats	1	Pochette cartonnée A4	Équipe Éveha	Nov 2013
3	1	Fiches d'enregistrements de terrain : structures liées à la pratique de la crémation	1	Pochette plastifiée de format A4 + pochette cartonnée A4	Équipe Éveha	Nov 2013
4	3	Cahiers d'enregistrement de terrain : structures/sondages de 1000 à 1046 puis de 1047 à 1059 + cahier d'inventaire des structures	1	Dossier relié	Équipe Éveha	Nov 2013
5	1	Documentation numérique du diagnostic Inrap de 2009/2010	1	2 CD	Équipe Inrap	2011
6	1	Relevés de post-fouille des vases ossuaires	1	Pochette cartonnée A4	Équipe Éveha	2014

5.2 Inventaire des minutes de terrain

Numéro minute	Support	Format	Commune	Échelle	Auteurs	Structures	US	Coupe/Plan	Orientation (coupes)	Commentaires
1	Calque	A3	Tigéry	1/10	C.S.A.	1012		Plan		Céramiques A, B et C
				1/20		1016	1016.01	Plan		
							1016.01	Coupe	NNO/SSE	
				1/20		1040 Sd1	1040.01	Coupe	ESE/ONO	Coupe au niveau de la berme
				1/20		1040 Sd2	1040.01	Coupe	SE/NO	
2	Calque	A3	Tigéry	1/10	A.L.	1005	1005.01 ; 1005.02	Plan		Céramiques A, B et C
							1005.01 ; 1005.02	Coupe	NNO/SSE	
				1/10		1027	1027.01	Plan		Céramiques A, B et amas osseux
							1027.01	Coupe	ONO/ESE	
				1/10		1033	1033.01	Plan		Céramique
		1033.01	Coupe	O/E						
1/10	1034		Plan		Céramiques A, B, C et tessons isolés					
			Coupe	O/E						
1/10	1036	1036.01	Plan		Céramique					
		1036.01	Coupe	O/E						
3	Calque	A3	Tigéry	1/10	L.N.	1018	1018.01 ; 1018.02	Plan		Céramiques A et B
							1018.01 ; 1018.02	Coupe	NO/SE	Céramiques A, B et C
				1/20		1020	1020.01 ; 1020.02	Plan		
							1020.01 ; 1020.02	Coupe	SO/NE	
				1/20		1021		Plan		Céramique
		1021.01	Coupe	NE/SO						
4	Calque	A3	Tigéry	1/20	H.P.	1017	1017.01 ; 1017.02	Plan		
							1017.01 ; 1017.02	Coupe	NO/SE	
				1/20		1023	1023.01	Plan		
							1023.01	Coupe	NO/SE	
				1/10		1042	1042.01	Plan		Céramiques A, B, C, D, E et F
							1042.01	Coupe	SO/NE	
				1/20		1051	1051.01	Plan		
							1051.01	Coupe	NO/SE	
				1/20		1054	1054.01	Plan		
							1054.01	Coupe	NO/SE	
				1/20		1048 Sd3	1048.01 ; 1048.02	Coupe	SE/NO	
		1048.01 ; 1048.02	Coupe	NO/SE						
1/20	1048 Sd4	1048.01 ; 1048.02	Coupe	SE/NO						
		1048.01 ; 1048.02	Coupe	NO/SE						
1/20	1048 Sd7	1048.01	Coupe	O/E						
1/20	1048 Sd9	1048.01	Coupe	O/E						
1/20	Inter 1004-1039-1048	1004.01 ; 1039.01 ; 1048.01	Coupe	S/N						
5	Calque	A3	Tigéry	1/10	G. A.	1026		Plan		Céramiques A et B
				1/10			1026.01	Coupe		
				1/20		1038 Sd1	1038.01	Coupe	SE/NO	
				1/20			1038.01	Coupe	NO/SE	
				1/20		1038 Sd2	1038.01	Coupe	SE/NO	
				1/20			1038.01	Coupe	NO/SE	
1/20	1038 Sd3	1038.01	Coupe	NO/SE						
6	Calque	A3	Tigéry	1/10	A. L.	1043	1043.01	Plan		Céramiques A, B et C
							1043.01	Coupe	N/S	
				1/20		1047 Sd2	1047.01	Coupe	O/E	
				1/20		1047 Sd4	1047.01	Coupe	O/E	
				1/20		1048 Sd2	1048.01	Plan		
							1048.01	Coupe	SO/NE	
							1048.01	Coupe	NE/SO	
				1/20		1048 Sd6	1048.01	Coupe	SO/NE	
				1/20		1048 Sd10	1048.01	Coupe	E/O	
1/20	1053	1053.01	Plan							
		1053.01	Coupe	S/N						

Numéro minute	Support	Format	Commune	Échelle	Auteurs	Structures	US	Coupe/Plan	Orientation (coupes)	Commentaires
7	Calque	A3	Tigéry	1/20	H.P.	1047 Sd3	1047.01	Coupe	O/E	
							1047.01	Coupe	E/O	
						1048 Sd1	1048.01	Coupe	E/O	
							1048.01	Coupe	O/E	
						1048 Sd5	1048.01 ; 1048.02	Coupe	S/N	
							1048.01	Coupe	O/E	
						1048 Sd8	1048.01 ; 1048.02	Coupe	E/O	
							1048.01	Coupe	O/E	
1048 Sd11	1049.01	Plan								
	1049.01	Coupe	SO/NE							
1049	1050.01	Plan								
	1050.01	Coupe	SO/NE							
1050	1052.01	Plan								
	1052.01	Coupe	O/E							
8	Calque	A3	Tigéry	1/20	C.S.A.	1006	1006.01	Plan		
							1006.01	Coupe	NNE/SSO	
						1007 Sd2	1007.01	Coupe	NE/SO	
							1007.01	Coupe	E/O	
1008	1008.01	Plan								
	1008.01	Coupe	N/S							
9	Calque	A3	Tigéry	1/20	A.D.	1007 Sd1	1007.01	Coupe	ENE/OSO	
							1007.01	Coupe	NE/SO	
				1/20	V.B.	1010	1010.01	Plan		
							1010.01	Coupe	O/E	
				1/20	A.D.	1015	1015.01	Plan		
							1015.01	Coupe	E/O	
				1/10	V.B.	1044	1044.01	Plan		
							1044.01	Coupe	O/E	
1/20	A.D.	1055	1055.01	Plan						
			1055.01	Coupe	E/O					
10	Calque	A3	Tigéry	1/20	A.D.	1004-1009	1004.01	Plan		
							1004.01 ; 1004.02 ; 1009.01 ; 1009.03	Coupe	ONO/ESE	
					H.P.	1047 Sd1	1047.01 ; 1047.02	Coupe	E/O	
							1047.01	Coupe	O/E	
1047 Sd6	1047.01	Coupe	E/O							
	1048 Sd12	1048.01 ; 1048.02 ; 1048.03	Coupe	O/E						
11	Calque	A3	Tigéry	1/20	A.L. ; C.S.A. ; L.N.	1038 Sd4	1038.01	Coupe	S/N	
							1047.01	Coupe	O/E	
				1/20	L.N.	1047 Sd5	1047.01	Coupe	O/E	
							1047.01 ; 1047.02	Coupe	SSO/NNE	
				1/20	A.L. ; C.S.A. ; L.N.	1047 Sd7	1056.01	Coupe	NE/SO	
							1056.01	Coupe	NE/SO	
1/20	C.S.A. ; L.N.	1048-1057-1059	1048.01 ; 1057.01 ; 1057.02 ; 1057.03 ; 1059.01	Coupe	N/S					
12	Calque	A3	Tigéry	1/20	A.L.	1003 Sd1	1003.01	Coupe	N/S	
							1007.01	Coupe	NE/SO	
							1058 Sd1	1058.01	Coupe	O/E
							1058 Sd2	1058.01	Coupe	E/O
							1058 Sd3	1058.01	Coupe	SO/NE

5.3 Inventaire des photographies

Liste des abréviations particulières utilisées dans ce tableau : St. : structure ; Cp. : coupe ; Pl. Plan ; Dét. détails ; AL : Anais Le Brun, AD : Audrey Delalande ; CSA : Christophe Sévin-Allouet ; HP : Hélène Pollin ; GA : Gaëlle André ; LN : Laëtitia Noël ; VB : Vanessa Brunet.

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur
1	Numérique	1003	/Fouille-Photographies	1-St1003_Sd1-CpNE.JPG	A. Le Brun
2	Numérique	1005	/Fouille-Photographies	2-St1005-Pl_av.fouille.JPG	A. Le Brun
3	Numérique		/Fouille-Photographies	3-St1005-Pl_moit.JPG	A. Le Brun
4	Numérique		/Fouille-Photographies	4-St1005-Cp.JPG	A. Le Brun
5	Numérique		/Fouille-Photographies	5-St1005-Cp2.JPG	A. Le Brun
6	Numérique		/Fouille-Photographies	6-St1005-Pl_caisson.JPG	A. Le Brun
7	Numérique		/Fouille-Photographies	7-St1005-Cp_caisson.JPG	A. Le Brun
8	Numérique		/Fouille-Photographies	8-St1005-Cp2_caisson.JPG	A. Le Brun
9	Numérique		/Fouille-Photographies	9-St1005-Pl.JPG	A. Le Brun
10	Numérique		/Fouille-Photographies	10-St1005-Dét.JPG	A. Le Brun
11	Numérique		/Fouille-Photographies	11-St1005-Dét2.JPG	A. Le Brun
12	Numérique		/Fouille-Photographies	12-St1005-loc_vases.JPG	A. Le Brun
13	Numérique		/Fouille-Photographies	13-St1005-Dét3.JPG	A. Le Brun
14	Numérique		/Fouille-Photographies	14-St1005-Dét4.JPG	A. Le Brun
15	Numérique		1006	/Fouille-Photographies	15-St1006-Pl.JPG
16	Numérique	1006	/Fouille-Photographies	16-St1006-Cp.JPG	C. Sévin-Allouet
17	Numérique		/Fouille-Photographies	17-St1007_sd1-CpESE.JPG	A. Delalande
18	Numérique		/Fouille-Photographies	18-St1007_sd1-Cp2ESE.JPG	A. Delalande
19	Numérique	1007	/Fouille-Photographies	19-St1007_sd2-CpSE.JPG	C. Sévin-Allouet
20	Numérique		/Fouille-Photographies	20-St1007_sd3-CpSSE.JPG	V. Brunet
21	Numérique		/Fouille-Photographies	21-St1007_sd4-CpSSO.JPG	C. Sévin-Allouet
22	Numérique		/Fouille-Photographies	22-St1007_sd5-CpNE.JPG	A. Le Brun
23	Numérique		/Fouille-Photographies	23-St1007_sd7-CpSE.JPG	A. Le Brun
24	Numérique		1008	/Fouille-Photographies	24-St1008-Pl.JPG
25	Numérique	/Fouille-Photographies		25-St1008-Cp.JPG	C. Sévin-Allouet
26	Numérique	1004 – 1009	/Fouille-Photographies	26-Inter1004*1009-Pl.JPG	A. Delalande
27	Numérique		/Fouille-Photographies	27-Inter1004*1009-Cp.JPG	A. Delalande
28	Numérique	1010	/Fouille-Photographies	28-St1010-Pl.JPG	V. Brunet
29	Numérique		/Fouille-Photographies	29-St1010-Cp.JPG	V. Brunet
30	Numérique	1011	/Fouille-Photographies	30-St1011-Cp.JPG	L. Noël
31	Numérique	1012	/Fouille-Photographies	31-St1012-Pl.JPG	C. Sévin-Allouet
32	Numérique		/Fouille-Photographies	32-St1012-Dét.JPG	C. Sévin-Allouet
33	Numérique	1015	/Fouille-Photographies	33-St1015-Pl.JPG	A. Delalande
34	Numérique		/Fouille-Photographies	34-St1015-Cp.JPG	A. Delalande
35	Numérique	1016	/Fouille-Photographies	35-St1016-Pl.JPG	C. Sévin-Allouet
36	Numérique		/Fouille-Photographies	36-St1016-Cp.JPG	C. Sévin-Allouet
37	Numérique	1017	/Fouille-Photographies	37-St1017-Pl.JPG	H. Pollin
38	Numérique		/Fouille-Photographies	38-St1017-Cp.JPG	H. Pollin
39	Numérique	1018	/Fouille-Photographies	39-St1018-Pl_caisson.JPG	L. Noël
40	Numérique		/Fouille-Photographies	40-St1018-Cp.JPG	L. Noël
41	Numérique		/Fouille-Photographies	41-St1018-Dét.JPG	L. Noël
42	Numérique		/Fouille-Photographies	42-St1018-Dét2.JPG	L. Noël
43	Numérique		/Fouille-Photographies	43-St1018-Dét3.JPG	L. Noël
44	Numérique		/Fouille-Photographies	44-St1018-Dét4.JPG	L. Noël
45	Numérique		/Fouille-Photographies	45-St1018-Dét5.JPG	L. Noël
46	Numérique		/Fouille-Photographies	46-St1018-Pl.JPG	L. Noël
47	Numérique		/Fouille-Photographies	47-St1018-Dét6.JPG	L. Noël
48	Numérique		/Fouille-Photographies	48-St1018-Dét7.JPG	L. Noël
49	Numérique		/Fouille-Photographies	49-St1018-Dét8.JPG	L. Noël
50	Numérique		/Fouille-Photographies	50-St1018-Dét9.JPG	L. Noël
51	Numérique		/Fouille-Photographies	51-St1018-Dét10.JPG	L. Noël
52	Numérique		/Fouille-Photographies	52-St1018-Dét11.JPG	L. Noël

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur
53	Numérique	1020	/Fouille-Photographies	53-St1020-PI_moit.JPG	L. Noël
54	Numérique		/Fouille-Photographies	54-St1020-Cp.JPG	L. Noël
55	Numérique		/Fouille-Photographies	55-St1020-PI.JPG	L. Noël
56	Numérique	1021	/Fouille-Photographies	56-St1021-PI_av.fouille.JPG	L. Noël
57	Numérique		/Fouille-Photographies	57-St1021-Dét_av.fouille.JPG	L. Noël
58	Numérique		/Fouille-Photographies	58-St1021-PI_caisson.JPG	L. Noël
59	Numérique		/Fouille-Photographies	59-St1021-Dét.JPG	L. Noël
60	Numérique		/Fouille-Photographies	60-St1021-Dét1.JPG	L. Noël
61	Numérique		/Fouille-Photographies	61-St1021-Dét2.JPG	L. Noël
62	Numérique		/Fouille-Photographies	62-St1021-Dét3.JPG	L. Noël
63	Numérique		/Fouille-Photographies	63-St1021-Dét4.JPG	L. Noël
64	Numérique		/Fouille-Photographies	64-St1021-Dét5.JPG	L. Noël
65	Numérique		/Fouille-Photographies	65-St1021-Dét6.JPG	L. Noël
66	Numérique		/Fouille-Photographies	66-St1021-Dét7.JPG	L. Noël
67	Numérique		/Fouille-Photographies	67-St1021-Dét8.JPG	L. Noël
68	Numérique		/Fouille-Photographies	68-St1021-Dét9.JPG	L. Noël
69	Numérique		/Fouille-Photographies	69-St1021-Dét10.JPG	L. Noël
70	Numérique		/Fouille-Photographies	70-St1021-Cp.JPG	L. Noël
71	Numérique	/Fouille-Photographies	71-St1021-Dét11.JPG	L. Noël	
72	Numérique	/Fouille-Photographies	72-St1021-Dét12.JPG	L. Noël	
73	Numérique	/Fouille-Photographies	73-St1021-Dét13.JPG	L. Noël	
74	Numérique	1022	/Fouille-Photographies	74-St1022-PI_cours_fouille.JPG	L. Noël
75	Numérique		/Fouille-Photographies	75-St1022-Dét.JPG	L. Noël
76	Numérique		/Fouille-Photographies	76-St1022-PI.JPG	L. Noël
77	Numérique		/Fouille-Photographies	77-St1022-PI2.JPG	L. Noël
78	Numérique		/Fouille-Photographies	78-St1022-Cp.JPG	L. Noël
79	Numérique	1023	/Fouille-Photographies	79-St1023-PI.JPG	H. Pollin
80	Numérique		/Fouille-Photographies	80-St1023-Cp.JPG	H. Pollin
81	Numérique	1026	/Fouille-Photographies	81-St1026-P1-PI_moit.JPG	G. André
82	Numérique		/Fouille-Photographies	82-St1026-P1-moit-Dét.JPG	G. André
83	Numérique		/Fouille-Photographies	83-St1026-P1-moit-Dét2.JPG	G. André
84	Numérique		/Fouille-Photographies	84-St1026-P1-PI.JPG	G. André
85	Numérique		/Fouille-Photographies	85-St1026-P1-Dét.JPG	G. André
86	Numérique		/Fouille-Photographies	86-St1026-P1-Dét2.JPG	G. André
87	Numérique		/Fouille-Photographies	87-St1026-P1-Dét3.JPG	G. André
88	Numérique		/Fouille-Photographies	88-St1026-P1-Dét4.JPG	G. André
89	Numérique		/Fouille-Photographies	89-St1026-P1-Dét5.JPG	G. André
90	Numérique		/Fouille-Photographies	90-St1026-P1-Dét6.JPG	G. André
91	Numérique		/Fouille-Photographies	91-St1026-P1-Dét7.JPG	G. André
92	Numérique		/Fouille-Photographies	92-St1026-P1-Dét8.JPG	G. André
93	Numérique		/Fouille-Photographies	93-St1026-P1-Dét9.JPG	G. André
94	Numérique		/Fouille-Photographies	94-St1026-P1-Dét10.JPG	G. André
95	Numérique		/Fouille-Photographies	95-St1026-P1-Dét11.JPG	G. André
96	Numérique		/Fouille-Photographies	96-St1026-P2-PI.JPG	G. André
97	Numérique		/Fouille-Photographies	97-St1026-P2-Dét.JPG	G. André
98	Numérique		/Fouille-Photographies	98-St1026-P2-Dét2.JPG	G. André
99	Numérique		/Fouille-Photographies	99-St1026-P2-Dét3.JPG	G. André
100	Numérique		/Fouille-Photographies	100-St1026-P2-Dét4.JPG	G. André
101	Numérique		/Fouille-Photographies	101-St1026-P2-PI_caisson.JPG	G. André
102	Numérique		/Fouille-Photographies	102-St1026-Cp.JPG	G. André
103	Numérique		/Fouille-Photographies	103-St1026-P2-Dét_caisson.JPG	G. André
104	Numérique		/Fouille-Photographies	104-St1026-P2-Dét2_caisson.JPG	G. André
105	Numérique		/Fouille-Photographies	105-St1026-P2-Dét3_caisson.JPG	G. André
106	Numérique		/Fouille-Photographies	106-St1026-P2-Dét4_caisson.JPG	G. André

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur
107	Numérique	1027	/Fouille-Photographies	107-St1027-Pl_moit.JPG	A. Le Brun
108	Numérique		/Fouille-Photographies	108-St1027-Cp.JPG	A. Le Brun
109	Numérique		/Fouille-Photographies	109-St1027-Dét_moit.JPG	A. Le Brun
110	Numérique		/Fouille-Photographies	110-St1027-Loc_os.JPG	A. Le Brun
111	Numérique		/Fouille-Photographies	111-St1027-Loc_os-Dét.JPG	A. Le Brun
112	Numérique		/Fouille-Photographies	112-St1027-Loc_os-Dét2.JPG	A. Le Brun
113	Numérique		/Fouille-Photographies	113-St1027-Pl.JPG	A. Le Brun
114	Numérique	/Fouille-Photographies	114-St1027-Dét.JPG	A. Le Brun	
115	Numérique	1033	/Fouille-Photographies	115-St1033-Pl.JPG	A. Le Brun
116	Numérique		/Fouille-Photographies	116-St1033-Cp.JPG	A. Le Brun
117	Numérique	1034	/Fouille-Photographies	117-St1034-Pl_moit.JPG	A. Le Brun
118	Numérique		/Fouille-Photographies	118-St1034-Cp.JPG	A. Le Brun
119	Numérique		/Fouille-Photographies	119-St1034-Dét_moit.JPG	A. Le Brun
120	Numérique		/Fouille-Photographies	120-St1034-Dét2_moit.JPG	A. Le Brun
121	Numérique		/Fouille-Photographies	121-St1034-Dét3_moit.JPG	A. Le Brun
122	Numérique		/Fouille-Photographies	122-St1034-Dét4_moit.JPG	A. Le Brun
123	Numérique		/Fouille-Photographies	123-St1034-Dét5_moit.JPG	A. Le Brun
124	Numérique		/Fouille-Photographies	124-St1034-Dét6_moit.JPG	A. Le Brun
125	Numérique		/Fouille-Photographies	125-St1034-Dét7_moit.JPG	A. Le Brun
126	Numérique		/Fouille-Photographies	126-St1034-Dét8_moit.JPG	A. Le Brun
127	Numérique		/Fouille-Photographies	127-St1034-Dét9_moit.JPG	A. Le Brun
128	Numérique		/Fouille-Photographies	128-St1037-Loc_Cer.JPG	A. Le Brun
129	Numérique		/Fouille-Photographies	129-St1034-Pl.JPG	A. Le Brun
130	Numérique		/Fouille-Photographies	130-St1034-Dét.JPG	A. Le Brun
131	Numérique		/Fouille-Photographies	131-St1034-Dét2.JPG	A. Le Brun
132	Numérique		/Fouille-Photographies	132-St1034-Dét3.JPG	A. Le Brun
133	Numérique		/Fouille-Photographies	133-St1034-Dét4.JPG	A. Le Brun
134	Numérique		/Fouille-Photographies	134-St1034-Dét5.JPG	A. Le Brun
135	Numérique		/Fouille-Photographies	135-St1034-Dét6.JPG	A. Le Brun
136	Numérique		/Fouille-Photographies	136-St1034-Dét7.JPG	A. Le Brun
137	Numérique		/Fouille-Photographies	137-St1034-Dét8.JPG	A. Le Brun
138	Numérique	1036	/Fouille-Photographies	138-St1036-Pl_moit.JPG	A. Le Brun
139	Numérique		/Fouille-Photographies	139-St1036-Pl_caisson.JPG	A. Le Brun
140	Numérique		/Fouille-Photographies	140-St1036-Cp.JPG	A. Le Brun
141	Numérique		/Fouille-Photographies	141-St1036-Pl.JPG	A. Le Brun
142	Numérique		/Fouille-Photographies	142-St1036-Dét.JPG	A. Le Brun
143	Numérique		/Fouille-Photographies	143-St1036-Dét2.JPG	A. Le Brun
144	Numérique		/Fouille-Photographies	144-St1036-Dét3.JPG	A. Le Brun
145	Numérique		/Fouille-Photographies	145-St1036-Dét4.JPG	A. Le Brun
146	Numérique		/Fouille-Photographies	146-St1036-Dét5.JPG	A. Le Brun
147	Numérique		1037	/Fouille-Photographies	147-St1037-Cp.JPG
148	Numérique	/Fouille-Photographies		148-St1037-Cp2.JPG	A. Le Brun
149	Numérique	1038	/Fouille-Photographies	149-St1038_Sd1-CpONO.JPG	G. André
150	Numérique		/Fouille-Photographies	150-St1038_Sd1-CpESE.JPG	G. André
151	Numérique		/Fouille-Photographies	151-St1038_Sd2-CpONO.JPG	G. André
152	Numérique		/Fouille-Photographies	152-St1038_Sd2-CpESE.JPG	G. André
153	Numérique		/Fouille-Photographies	153-St1038_Sd3-CpONO.JPG	G. André
154	Numérique		/Fouille-Photographies	154-St1038_Sd3-CpESE.JPG	G. André
155	Numérique		/Fouille-Photographies	155-St1038_Sd4-CpONO.JPG	L. Noël
156	Numérique	1040	/Fouille-Photographies	156-St1040-Gén.JPG	C. Sévin-Allouet
157	Numérique		/Fouille-Photographies	157-St1040-Dét.JPG	C. Sévin-Allouet
158	Numérique		/Fouille-Photographies	158-St1040_Sd1-CpSSO.JPG	C. Sévin-Allouet
159	Numérique		/Fouille-Photographies	159-St1040_Sd2-CpSO.JPG	C. Sévin-Allouet

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur
160	Numérique	1042	/Fouille-Photographies	160-St1042-PJ_av.fouille.JPG	H. Pollin
161	Numérique		/Fouille-Photographies	161-St1042-PJ_moit.JPG	H. Pollin
162	Numérique		/Fouille-Photographies	162-St1042-Cp.JPG	H. Pollin
163	Numérique		/Fouille-Photographies	163-St1042-Dét.JPG	H. Pollin
164	Numérique		/Fouille-Photographies	164-St1042-Dét2.JPG	H. Pollin
165	Numérique		/Fouille-Photographies	165-St1042-Dét3.JPG	H. Pollin
166	Numérique		/Fouille-Photographies	166-St1042-Dét4.JPG	H. Pollin
167	Numérique		/Fouille-Photographies	167-St1042-Dét5.JPG	H. Pollin
168	Numérique		/Fouille-Photographies	168-St1042-Dét6.JPG	H. Pollin
169	Numérique		/Fouille-Photographies	169-St1042-Dét7.JPG	H. Pollin
170	Numérique		/Fouille-Photographies	170-St1042-Dét8.JPG	H. Pollin
171	Numérique		/Fouille-Photographies	171-St1042-Dét9.JPG	H. Pollin
172	Numérique		/Fouille-Photographies	172-St1042-Dét10.JPG	H. Pollin
173	Numérique		/Fouille-Photographies	173-St1042-Dét11.JPG	H. Pollin
174	Numérique		/Fouille-Photographies	174-St1042-Dét12.JPG	H. Pollin
175	Numérique		/Fouille-Photographies	175-St1042-PI.JPG	H. Pollin
176	Numérique		/Fouille-Photographies	176-St1042-Dét13.JPG	H. Pollin
177	Numérique		/Fouille-Photographies	177-St1042-Dét14.JPG	H. Pollin
178	Numérique		/Fouille-Photographies	178-St1042-Dét15.JPG	H. Pollin
179	Numérique		/Fouille-Photographies	179-St1042-Dét16.JPG	H. Pollin
180	Numérique		/Fouille-Photographies	180-St1042-Dét17.JPG	H. Pollin
181	Numérique		/Fouille-Photographies	181-St1042-Dét18.JPG	H. Pollin
182	Numérique		/Fouille-Photographies	182-St1042-Dét19.JPG	H. Pollin
183	Numérique		/Fouille-Photographies	183-St1042-Dét20.JPG	H. Pollin
184	Numérique		/Fouille-Photographies	184-St1042-Dét21.JPG	H. Pollin
185	Numérique		/Fouille-Photographies	185-St1042-Dét22.JPG	H. Pollin
186	Numérique		/Fouille-Photographies	186-St1042-Dét23.JPG	H. Pollin
187	Numérique		/Fouille-Photographies	187-St1042-Dét24.JPG	H. Pollin
188	Numérique		/Fouille-Photographies	188-St1042-Dét25.JPG	H. Pollin
189	Numérique		/Fouille-Photographies	189-St1042-Dét26.JPG	H. Pollin
190	Numérique		/Fouille-Photographies	190-St1042-Dét27.JPG	H. Pollin
191	Numérique		/Fouille-Photographies	191-St1042-Dét28.JPG	H. Pollin
192	Numérique		/Fouille-Photographies	192-St1042-Dét29.JPG	H. Pollin
193	Numérique		/Fouille-Photographies	193-St1042-Dét30.JPG	H. Pollin
194	Numérique		/Fouille-Photographies	194-St1042-Dét31.JPG	H. Pollin
195	Numérique		/Fouille-Photographies	195-St1042-Dét32.JPG	H. Pollin
196	Numérique		/Fouille-Photographies	196-St1042-Dét33.JPG	H. Pollin
197	Numérique		/Fouille-Photographies	197-St1042-Dét34.JPG	H. Pollin
198	Numérique		/Fouille-Photographies	198-St1042-Dét35.JPG	H. Pollin
199	Numérique		/Fouille-Photographies	199-St1042-Dét36.JPG	H. Pollin
200	Numérique		/Fouille-Photographies	200-St1042-Dét37.JPG	H. Pollin
201	Numérique	/Fouille-Photographies	201-St1042-Dét38.JPG	H. Pollin	
202	Numérique	/Fouille-Photographies	202-St1042-Dét39.JPG	H. Pollin	
203	Numérique	/Fouille-Photographies	203-St1042-Dét40.JPG	H. Pollin	
204	Numérique	/Fouille-Photographies	204-St1042-Dét41.JPG	H. Pollin	
205	Numérique	/Fouille-Photographies	205-St1042-Dét42.JPG	H. Pollin	
206	Numérique	/Fouille-Photographies	206-St1042-Dét43.JPG	H. Pollin	
207	Numérique	/Fouille-Photographies	207-St1042-Dét44.JPG	H. Pollin	
208	Numérique	/Fouille-Photographies	208-St1042-Dét45.JPG	H. Pollin	
209	Numérique	/Fouille-Photographies	209-St1042-Dét46.JPG	H. Pollin	
210	Numérique	/Fouille-Photographies	210-St1042-Dét47.JPG	H. Pollin	

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur
211	Numérique	1043	/Fouille-Photographies	211-St1043-Pl_av.fouille.JPG	A. Le Brun
212	Numérique		/Fouille-Photographies	212-St1043-Pl_moit.JPG	A. Le Brun
213	Numérique		/Fouille-Photographies	213-St1043-Dét_moit.JPG	A. Le Brun
214	Numérique		/Fouille-Photographies	214-St1043-Dét2_moit.JPG	A. Le Brun
215	Numérique		/Fouille-Photographies	215-St1043-Dét3_moit.JPG	A. Le Brun
216	Numérique		/Fouille-Photographies	216-St1043-Pl_caisson.JPG	A. Le Brun
217	Numérique		/Fouille-Photographies	217-St1043-Cp.JPG	A. Le Brun
218	Numérique		/Fouille-Photographies	218-St1043-Pl.JPG	A. Le Brun
219	Numérique		/Fouille-Photographies	219-St1043-Loc_cér.JPG	A. Le Brun
220	Numérique		/Fouille-Photographies	220-St1043-Dét.JPG	A. Le Brun
221	Numérique		/Fouille-Photographies	221-St1043-Dét2.JPG	A. Le Brun
222	Numérique		/Fouille-Photographies	222-St1043-Dét3.JPG	A. Le Brun
223	Numérique		/Fouille-Photographies	223-St1043-Dét4.JPG	A. Le Brun
224	Numérique		/Fouille-Photographies	224-St1043-Dét5.JPG	A. Le Brun
225	Numérique		/Fouille-Photographies	225-St1043-Dét6.JPG	A. Le Brun
226	Numérique		/Fouille-Photographies	226-St1043-Dét7.JPG	A. Le Brun
227	Numérique	1044	/Fouille-Photographies	227-St1044-Pl.JPG	V. Brunet
228	Numérique		/Fouille-Photographies	228-St1044-Cp.JPG	V. Brunet
229	Numérique		/Fouille-Photographies	229-St1044-Cp2.JPG	V. Brunet
230	Numérique	1046	/Fouille-Photographies	230-St1046-Pl_av.fouille.JPG	C. Sévin-Allouet
231	Numérique		/Fouille-Photographies	231-St1046-Cp.JPG	C. Sévin-Allouet
232	Numérique		/Fouille-Photographies	232-St1046-Dét-Cp.JPG	C. Sévin-Allouet
233	Numérique		/Fouille-Photographies	233-St1046-Dét_moit.JPG	C. Sévin-Allouet
234	Numérique		/Fouille-Photographies	234-St1046-Pl_caisson.JPG	C. Sévin-Allouet
235	Numérique		/Fouille-Photographies	235-St1046-Dét.JPG	C. Sévin-Allouet
236	Numérique		/Fouille-Photographies	236-St1046-Dét2.JPG	C. Sévin-Allouet
237	Numérique		/Fouille-Photographies	237-St1046-Dét3.JPG	C. Sévin-Allouet
238	Numérique		/Fouille-Photographies	238-St1046-Dét4.JPG	C. Sévin-Allouet
239	Numérique		/Fouille-Photographies	239-St1046-Dét5.JPG	C. Sévin-Allouet
240	Numérique		/Fouille-Photographies	240-St1046-Dét6.JPG	C. Sévin-Allouet
241	Numérique		/Fouille-Photographies	241-St1046-Dét7.JPG	C. Sévin-Allouet
242	Numérique		/Fouille-Photographies	242-St1046-Dét8.JPG	C. Sévin-Allouet
243	Numérique		/Fouille-Photographies	243-St1046-Dét9.JPG	C. Sévin-Allouet
244	Numérique		/Fouille-Photographies	244-St1046-Dét10.JPG	C. Sévin-Allouet
245	Numérique		/Fouille-Photographies	245-St1046-Dét11.JPG	C. Sévin-Allouet
246	Numérique	1047	/Fouille-Photographies	246-St1047_Sd1-CpSSE.JPG	H. Pollin
247	Numérique		/Fouille-Photographies	247-St1047_Sd2-CpSSE.JPG	A. Le Brun
248	Numérique		/Fouille-Photographies	248-St1047_Sd3-CpNNO.JPG	L. Noël
249	Numérique		/Fouille-Photographies	249-St1047_Sd3-CpSSE.JPG	L. Noël
250	Numérique		/Fouille-Photographies	250-St1047_Sd4-CpNNO.JPG	A. Le Brun
251	Numérique		/Fouille-Photographies	251-St1047_Sd5-CpNNO.JPG	H. Pollin
252	Numérique		/Fouille-Photographies	252-St1047_Sd6-CpNO.JPG	H. Pollin
253	Numérique		/Fouille-Photographies	253-St1047_Sd6-CpSE.JPG	H. Pollin
254	Numérique		/Fouille-Photographies	254-St1047_Sd7-CpNONO.JPG	A. Le Brun ; L. Noël ; C. Sévin-Allouet
255	Numérique		/Fouille-Photographies	255-St1047_Sd7-CpSESE.JPG	A. Le Brun ; L. Noël ; C. Sévin-Allouet

N° Inv	Support	N° de structure	Dossier	Nom de fichier	Auteur	
256	Numérique	1048	/Fouille-Photographies	256-St1048_Sd1-CpS.JPG	L. Noël	
257	Numérique		/Fouille-Photographies	257-St1048_Sd1-CpN.JPG	L. Noël	
258	Numérique		/Fouille-Photographies	258-St1048_Sd2-CpS.JPG	A. Le Brun	
259	Numérique		/Fouille-Photographies	259-St1048_Sd2-CpN.JPG	A. Le Brun	
260	Numérique		/Fouille-Photographies	260-St1048_Sd3-CpS.JPG	H. Pollin	
261	Numérique		/Fouille-Photographies	261-St1048_Sd3-CpN.JPG	H. Pollin	
262	Numérique		/Fouille-Photographies	262-St1048_Sd4-CpS.JPG	H. Pollin	
263	Numérique		/Fouille-Photographies	263-St1048_Sd4-CpN.JPG	H. Pollin	
264	Numérique		/Fouille-Photographies	264-St1048_Sd5-CpONO.JPG	L. Noël	
265	Numérique		/Fouille-Photographies	265-St1048_Sd5-CpESE.JPG	L. Noël	
266	Numérique		/Fouille-Photographies	266-St1048_Sd6-CpNO.JPG	A. Le Brun	
267	Numérique		/Fouille-Photographies	267-St1048_Sd7-CpSSE.JPG	H. Pollin	
268	Numérique		/Fouille-Photographies	268-St1048_Sd7-CpNNO.JPG	H. Pollin	
269	Numérique		/Fouille-Photographies	269-St1048_Sd8-CpSSE.JPG	L. Noël	
270	Numérique		/Fouille-Photographies	270-St1048_Sd8-CpNNO.JPG	L. Noël	
271	Numérique		/Fouille-Photographies	271-St1048_Sd9-CpSSE.JPG	H. Pollin	
272	Numérique		/Fouille-Photographies	272-St1048_Sd9-CpNNO.JPG	H. Pollin	
273	Numérique		/Fouille-Photographies	273-St1048_Sd10-CpS.JPG	A. Le Brun	
274	Numérique		/Fouille-Photographies	274-St1048_Sd11-CpN.JPG	L. Noël	
275	Numérique		/Fouille-Photographies	275-St1048_Sd12-CpN.JPG	H. Pollin	
276	Numérique		1004 -1039 – 1048	/Fouille-Photographies	276-Inter1004*1039*1048-PI.JPG	H. Pollin
277	Numérique			/Fouille-Photographies	277-Inter1004*1039*1048-PI2.JPG	H. Pollin
278	Numérique			/Fouille-Photographies	278-Inter1004-1039*1048-Cp.JPG	H. Pollin
279	Numérique			/Fouille-Photographies	279-Inter1004*1039*1048-Dét.JPG	H. Pollin
280	Numérique			/Fouille-Photographies	280-Inter1004*1039*1048-Dét2.JPG	H. Pollin
281	Numérique		1048-1057-1059	/Fouille-Photographies	281-Inter1048*1057*1059-Cp.JPG	L. Noël
282	Numérique		1049	/Fouille-Photographies	282-St1049-PI.JPG	L. Noël
283	Numérique	/Fouille-Photographies		283-St1049-Cp.JPG	L. Noël	
284	Numérique	1050	/Fouille-Photographies	284-St1050-PI.JPG	L. Noël	
285	Numérique		/Fouille-Photographies	285-St1050-Cp.JPG	L. Noël	
286	Numérique	1051	/Fouille-Photographies	286-St1051-PI.JPG	H. Pollin	
287	Numérique		/Fouille-Photographies	287-St1051-Cp.JPG	H. Pollin	
288	Numérique	1052	/Fouille-Photographies	288-St1052-PI.JPG	L. Noël	
289	Numérique		/Fouille-Photographies	289-St1052-Cp.JPG	L. Noël	
290	Numérique	1053	/Fouille-Photographies	290-St1053-PI.JPG	A. Le Brun	
291	Numérique		/Fouille-Photographies	291-St1053-Cp.JPG	A. Le Brun	
292	Numérique	1054	/Fouille-Photographies	292-St1054-PI.JPG	H. Pollin	
293	Numérique		/Fouille-Photographies	293-St1054-Cp.JPG	H. Pollin	
294	Numérique	1055	/Fouille-Photographies	294-St1055-PI.JPG	A. Delalande	
295	Numérique		/Fouille-Photographies	295-St1055-Cp.JPG	A. Delalande	
296	Numérique	1056	/Fouille-Photographies	296-St1056_Sd1-CpSE.JPG	L. Noël	
297	Numérique		/Fouille-Photographies	297-St1056_Sd2-CpSE.JPG	L. Noël	
298	Numérique	1058	/Fouille-Photographies	298-St1058_Sd1-CpN.JPG	A. Le Brun	
299	Numérique		/Fouille-Photographies	299-St1058_Sd2-CpS.JPG	A. Le Brun	
300	Numérique		/Fouille-Photographies	300-St1058_Sd3-CpNNO.JPG	A. Le Brun	